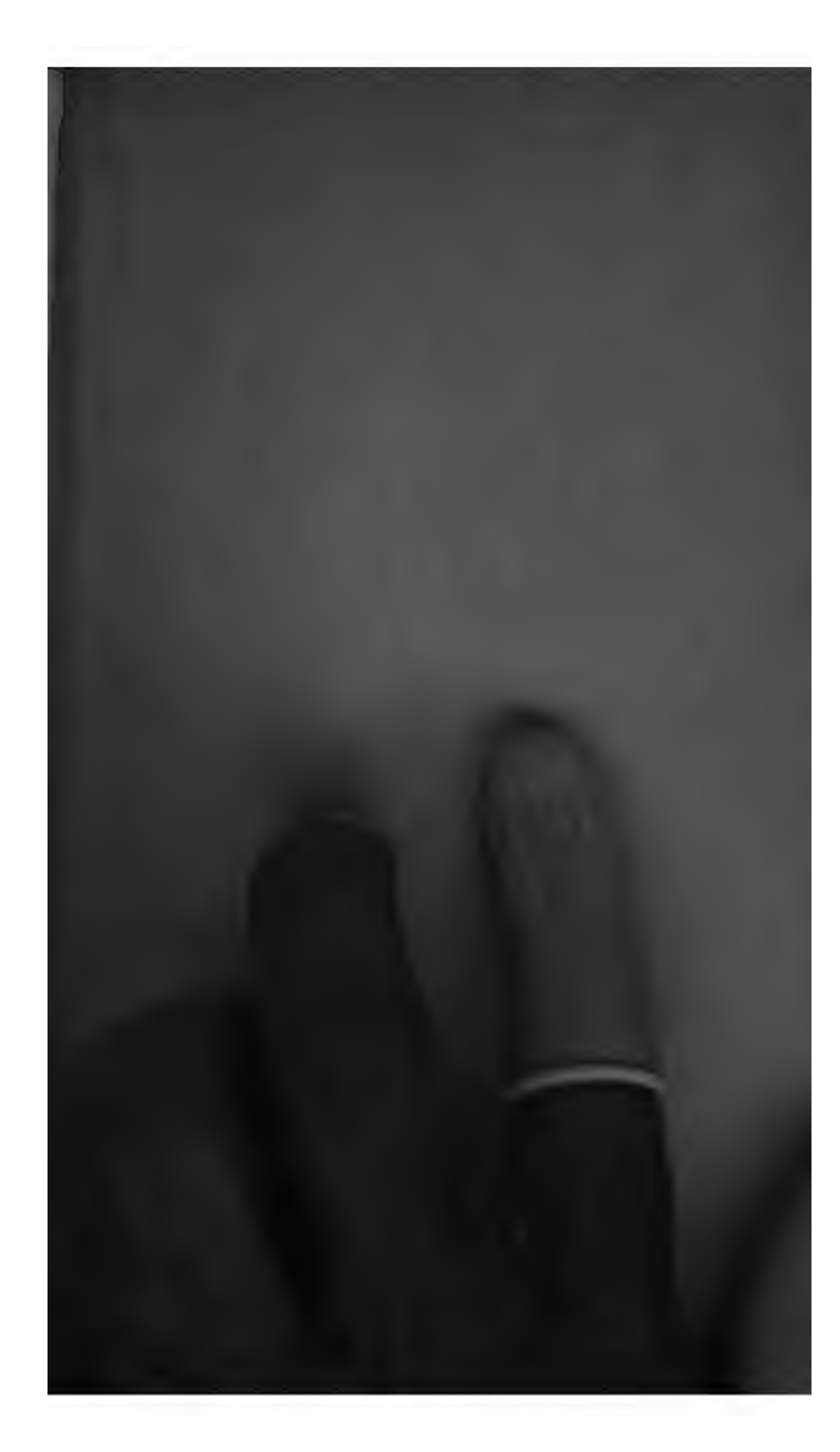

NYPL RESEARCH LIBRARIES
3 3433 06181057 2





WALCKENAER
BKC

COLLECTION

DE VOYAGES

EN AFRIQUE.

TOME VII.

Imprimerie d'Auguste Desrez, rue Lemercier, 24. Batignolles-Monceaux.

COLLECTION

DES RELATIONS

DE VOYAGES

PAR MER ET PAR TERRE,

EN DIFFÉRENTES PARTIES DE L'AFRIQUE

DEPUIS 1400 JUSQU'A NOS JOURS,

mise en ordre et publiée

PAR C. A. WALCKENAER,

MEMBRE DE L'INSTITUT.

TOME XIII.

A PARIS

CHEZ L'ÉDITEUR, RUE LAFFITTE, 40.

1842

HISTOIRE GÉNÉRALE
DES VOYAGES.

PREMIÈRE PARTIE.

VOYAGES EN AFRIQUE.

LIVRE XIV.

PREMIERS VOYAGES DANS L'OCÉAN ATLANTIQUE MÉRIDIONAL, SUR TOUTE LA CÔTE OCCIDENTALE D'AFRIQUE, DEPUIS LE CAP LOPEZ-GONZALVO JUSQU'AU CAP NEGRO.

Quoique nous ne quittions pas encore la terre des nègres, qui s'étend en Afrique à environ vingt degrés de chaque côté de l'équateur, nous entrons dans une nouvelle division du continent africain. Les vastes contrées que nous avons parcourues, à la suite d'un si grand nombre de voyageurs, appartenaient à l'Afrique septentrionale; nous allons pénétrer actuellement dans l'Afrique méridionale. L'ordre géographique nous conduit dans la région désignée communément par le nom général de Congo, quoique le Congo, proprement dit, n'en forme qu'une partie.

Nous avons vu les Portugais, dans les premiers temps de leur puissance, s'emparer en quelque sorte de toutes les mers, et s'établir sur toutes les côtes; mais cette puissance a décliné et a disparu presque entièrement de la Sénégambie et de la Guinée, où d'autres nations se sont établies. Les principales colonies des Portugais étaient au Congo, dans le pays dont nous allons nous occuper. Ils y règnent encore, ou du moins ils sont encore les seuls qui, parmi les nations européennes, y aient des établissements de commerce. Si l'on excepte la curieuse relation de l'Anglais Battel, celles de quelques voyageurs modernes qui ont abordé sur la côte, et le récit de l'importante expédition du capitaine Tuckey, on peut dire que nous ne possédons d'autres voyages dans cette région que ceux des missionnaires, qui s'y sont rendus afin de convertir les naturels à la foi catholique. Les plus importants de ces voyages ont été inconnus à l'abbé Prevost et aux auteurs anglais dont il a traduit l'histoire, quoique bien antérieurs à l'époque où ils ont écrit. Nous aurons soin, dans ce Livre, de faire connaître les principaux voyages faits au Congo pendant le cours des seizième et dix-septième siècles; et, dans le Livre suivant, nous nous occuperons des voyageurs qui ont visité ce pays pendant le dix-huitième et le commencement du dix-neuvième siècle.

CHAPITRE I.

Voyage d'Édouard Lopez, en 1578.

Cette relation du royaume de Congo, avec la description qu'elle contient de quelques autres pays, fut composée, en 1589, par Philippe Pigafetta, sur les Mémoires d'Édouard Lopez, qui, après avoir passé plusieurs années dans le royaume de Congo, avait été envoyé par le roi de cette contrée, avec la qualité d'ambassadeur, au pape et au roi d'Espagne, pour implorer leur secours contre ses ennemis, et leur demander des missionnaires et des prêtres. Les instances de Lopez eurent peu de succès à la cour de Madrid. Il se rendit à Rome, où son ambassade ne fut pas plus heureuse. Mais à la sollicitation d'Antonio Migliore, il raconta ses voyages, en y joignant les notes écrites, et les explications qui pouvaient augmenter leur utilité. Pigafetta rédigea le tout en italien. Lopez remit à la voile pour l'Afrique, aussitôt que l'ouvrage eut été composé sous ses yeux, c'est-à-dire en 1589. Pigafetta ajoute, à la fin de sa relation, que Lopez promit de revenir à Rome avec de nouvelles informations sur le Nil et sur d'autres matières qu'il n'avait pas encore eu l'occasion d'approfondir; mais depuis on n'a plus entendu parler de lui (1).

(1) Cette relation de Pigafetta est un petit in-4° de 82 pages,

Quelques années après, Hackluyt, auteur d'un fameux recueil de voyages, fit traduire l'ouvrage de Pigafetta par Abraham Hartwell, le même qui s'était déjà fait connaître par une traduction de Minadoi (1). Les Mémoires de Lopez furent traduits dans la suite en latin, par Augustin Cassiodore Reinius, et placés par de Bry à la tête de sa collection de voyages (2).

La traduction anglaise parut à Londres en 1597, sous le titre (3) de Relation du royaume de Congo, région d'Afrique, et des pays dont il est environné. Ces pays, renfermant presque la moitié de l'Afrique, doivent avoir été décrits par Lopez sur le témoignage d'autrui; car il ne paraît pas qu'il eût pris lui-même la peine de les parcourir. Il manque un Index à l'ouvrage italien, défaut que n'a point la traduction latine. Sa division est en deux Livres, dont le premier contient quatorze Chapitres.

accompagné de plusieurs planches parmi lesquelles on remarque une figure du zèbre, la première peut-être que l'on ait gravée: *Relatione del Reame di Congo e delle circonvicine contrade tratta dalli scritti e ragionamenti di Odoardo Lopez portogheze, per Filippo Pigafetta*. Roma in-4°. Le titre est sans date; mais l'épître dédicatoire est du 7 août 1591. Ce Philippe Pigafetta n'est pas le même qu'Antoine Pigafetta, qui a publié le voyage de Magellan.

(1) Cest une histoire des guerres entre les Turcs et les Persans.

(2) Cette traduction est intitulée : *Regnum Congo hoc est vera descriptio regni Africani tam ab incolis quam Lusitanis Congus appellatum*. Francofurti, 1598. La même traduction latine, ou une nouvelle, ou seulement un extrait, a été imprimée à Amsterdam sous ce titre : *Relatio et descriptio Congo et Cham, vicini Angola, excerpta ex scriptis Odoardi Lopez cum figuris æneis*. Amstelodami, Burman, 1649, in-4°.

(3) *A report of the Kingdom of Congo, a regio of Africa, and of the countries that border round about the same, etc.*

Il y a peu d'ordre dans cette relation. Hartwell croit Pigafetta bien excusé par la confusion qui régnait dans les Mémoires de Lopez. Mais lorsque ce traducteur italien divisait l'ouvrage en Livres et en Chapitres, il devait sentir que la méthode n'était pas moins nécessaire dans le fond des matières. Le style ne mérite pas moins de censure, par l'ennuyeux excès de figures et par une vaine affectation d'éloquence, soit que ce défaut vienne de l'auteur, ou que le reproche ne doive tomber que sur la traduction. Passons actuellement au récit de ce voyage, en réservant, selon le plan que nous nous sommes prescrit, les descriptions géographiques pour les joindre à celles des autres voyageurs qui ont parcouru les mêmes contrées à la même époque.

Dans le cours de l'année 1578, c'est-à-dire de celle où dom Sébastien, roi de Portugal, entreprit la malheureuse expédition de Maroc, Édouard Lopez, natif de Benevento, ville sur les bords du Tage, à vingt-quatre milles de Lisbonne, mit à la voile dans le Saint-Antoine, pour se rendre à Loanda, port du royaume de Congo (1). Ce bâtiment, qui appartenait à son oncle, fut chargé de marchandises convenables à l'Afrique, et suivi d'une petite pinasse pour la commodité du commerce. On s'arrêta à l'île de Madère, où l'on prit des rafraîchissements et du vin du pays, avec quantité de confitures et de marmelades, qui sont excellentes dans cette île. De là, passant à la vue des Canaries, on alla relâcher à Saint-Antoine, une des îles du

(1) Le vaisseau avait pour pilote Francisco Martinez, habile navigateur.

cap Vert; ensuite à Saint-Jago (1), la principale des mêmes îles, où l'on prit de nouvelles provisions. Les vaisseaux portugais fréquentaient alors ces îles, et faisaient avec les habitants un commerce de couteaux, de chapeaux, et surtout de colliers de verre, qui étaient fort recherchés des nègres.

De l'île Saint-Jago on porta vers le Brésil, dans l'espérance de gagner le vent; car il y a deux routes pour faire voile du cap Vert au port de Loanda. La première est au long des côtes d'Afrique; l'autre, en portant au sud et au sud-est jusqu'à la hauteur du cap de Bonne-Espérance; c'est-à-dire, jusqu'à vingt-sept ou vingt-neuf degrés du sud, où l'on trouve les vents de commerce, qui soufflent dans cette mer pendant tout l'été. On prit cette dernière route, et l'on ne manqua point de trouver le vent qu'on s'était promis, à l'aide duquel on commença bientôt à porter au nord-nord-ouest, vers le Congo. Dans l'espace de douze jours, on eut la vue de l'île Sainte-Hélène, à laquelle on ne s'était point attendu; et, dix-sept jours après, on arriva heureusement au port de Loanda, dont l'auteur vante beaucoup l'excellence. Ce fut la dernière fois, comme c'était la première, que les Portugais firent un si long détour pour se rendre au royaume de Congo (2). L'autre route, qui est par le cap Palmas et par l'île de Saint-Thomas, conduit au cap Lopez-Gonzalvo, et de là vers la rivière de Zaire, d'où l'on ne compte jusqu'à Loanda qu'environ cent quatre-vingts milles.

(1) L'auteur l'appelle S. Giacopo, qui est le nom italien.
(2) Pigafetta, *Relatione di Congo*, p. 4.

Après la funeste catastrophe du roi dom Sébastien, la couronne de Portugal devant tomber sur la tête du cardinal dom Henri, le roi de Congo écrivit à ce prince, pour lui demander des missionnaires de l'église romaine. Mais la mort du cardinal fit suspendre la réponse jusqu'au nouveau changement qui rendit Philippe II maître du Portugal. Alors le gouverneur de l'île Saint-Thomas reçut ordre de communiquer cette résolution au roi de Congo. Il lui envoya Sébastien da Costa (1), avec la qualité d'ambassadeur; et ce monarque nègre, charmé de l'attention qu'on avait eue pour ses désirs, renvoya da Costa au roi Philippe, avec ordre de lui offrir de sa part la découverte de plusieurs mines d'or qui n'étaient pas connues des Européens. Il chargea même da Costa de quelques essais de ces mines. Mais le vaisseau qui les portait fit naufrage sur les côtes de Portugal. L'ambassadeur périt avec tout l'équipage; et l'on ne sauva du dépôt dont il était chargé, qu'une petite caisse qui contenait quelques instructions sur son voyage, et qui fut jetée sur le rivage par les flots.

Aussitôt que la nouvelle de ce désastre fut arrivée au Congo, le roi prit la résolution d'envoyer un seigneur de sa cour en Espagne, avec la qualité d'ambassadeur. Cet honneur fut brigué avec tant d'empressement par les grands du royaume, que, pour arrêter la chaleur des partis, le roi fit enfin tomber son choix sur Édouard Lopez, auteur de cette relation, qui se trouvait alors à la cour du monarque nègre,

(1) Pigafetta, *Relatione di Congo*, p. 62.

après avoir passé plusieurs années dans le pays. Avec ses lettres de créance, il lui donna par écrit d'amples instructions sur l'objet de son voyage, et le pouvoir de traiter en son nom avec le pape et le roi catholique. Le principal but de cette ambassade était d'informer les puissances chrétiennes du triste état de la religion dans le royaume de Congo, et de leur demander un nombre de missionnaires et de prêtres, qui fût capable de soutenir la foi nouvellement prêchée. Lopez était chargé aussi de montrer au roi d'Espagne et de Portugal divers essais des métaux du Congo, et de lui offrir la liberté du commerce pour les Portugais; faveur qui n'était point accordée à ses prédécesseurs. A l'égard du pape, il devait lui baiser les pieds au nom du roi de Congo, lui exposer les besoins de la religion dans ce royaume, et solliciter une nombreuse recrue de prêtres.

Lopez, après avoir été revêtu d'une si importante commission, fut obligé, par les affaires du roi et par les siennes, de passer encore huit mois dans le pays. Enfin, dans le cours du mois de janvier (1), qui est la saison de l'été au Congo, il s'embarqua pour Lisbonne sur un bâtiment de cent tonneaux. Sa navigation fut heureuse jusqu'à la hauteur des îles du cap Vert. Mais le vaisseau, qui était fort vieux, fit une voie d'eau qui jeta l'équipage dans de fâcheux embarras. On était arrêté par des vents si impétueux, qu'il paraissait impossible de gagner les îles ou le continent d'Afrique. L'état du bâtiment

(1) L'année n'est pas nommée; mais il paraît, par le calcul du temps, que ce devait être 1586 ou 1587.

permettait encore moins de continuer le voyage vers l'Europe. Il ne resta point d'autre parti que de suivre le vent, pour gagner les îles de l'Amérique. Après avoir failli mille fois de périr par les tempêtes, par la voie d'eau et par l'épuisement presque entier des provisions, on arriva dans l'île de Cubago, près de la Marguerite. On s'y radouba, on y prit des rafraîchissements, et l'on se rendit à Cumana, port du continent, dans le royaume de la Nouvelle-Grenade. Mais en touchant au rivage, des accidents inconnus firent couler le vaisseau à fond. Tout l'équipage et les passagers furent sauvés; quoique, après les misères et les fatigues qu'ils avaient essuyées, la plupart fussent dans un état si triste, que le repos même et les rafraîchissements du port ne purent les garantir des plus dangereuses maladies (1).

Lopez fut un des plus maltraités. N'ayant pu se rétablir avant le départ de la flotte qui met tous les ans à la voile pour l'Espagne, il se vit dans la nécessité d'attendre d'autres occasions. Il eut le malheur de passer un an et demi à Cumana sans en trouver. Dans cet intervalle, le roi de Congo, qui n'avait pas reçu de ses nouvelles, conclut qu'il était mort, et forma le projet d'une troisième ambassade. Dom Pedro Antonio, un des premiers seigneurs de son royaume, fut choisi pour cette glorieuse commission, et reçut les mêmes instructions que Lopez. Il se fit accompagner de Gasparo de Diaz, portugais riche, et d'une considération distinguée, qui s'était établi depuis plusieurs années dans le royaume de Congo. S'ils rencontraient Lopez, ils avaient ordre

(1) Pigafetta, *Relatione di Congo*, p. 64.

de s'unir à lui, et de se conduire par des délibérations communes.

Ils se hâtèrent de mettre à la voile; mais le ciel ne réservait pas beaucoup de succès à leur entreprise. En approchant de l'Europe, ils tombèrent entre les mains des Anglais. Leur vaisseau, conduit vers les côtes d'Angleterre, eut le malheur de toucher à fond, et de s'ouvrir dans cette course. Dom Pedro et son fils périrent au milieu des flots. Gasparo se sauva heureusement avec un petit nombre de matelots, et trouva l'occasion de passer en Espagne, dans le temps que Lopez, après avoir surmonté tous les obstacles, y était entré dans les fonctions de son ambassade. On ignore ce qui fit perdre à Gasparo l'envie d'aller jusqu'à Madrid; mais après avoir écrit sa résolution à Lopez, il monta sur le premier vaisseau pour retourner au Congo.

Lopez, impatient de se voir retardé si long-temps à Cumana, était passé à San-Domingo dans l'île Hispaniola (1), où il avait trouvé un vaisseau portugais qui attendait la flotte de Terre-Ferme pour faire voile en Europe. Il s'était rendu heureusement dans l'île de Tercère, une des Açores, et de là à San-Lucar de Barameda, à l'embouchure du Guadalquivir, d'où il n'avait pas eu de peine à gagner Séville. Au lieu d'aller ensuite à Madrid, il avait fait le voyage de Portugal, pour voir ses amis et se mettre en état de paraître à la cour. Enfin, s'étant présenté aux ministres d'Espagne, avec ses lettres de créance, il obtint du roi une audience favorable, dans laquelle il exposa le sujet de sa commission. Mais la mort du

(1) Saint-Domingue ou Haïti.

roi de Congo, dont on fut informé dans ces circonstances, et les embarras de la cour d'Espagne, qui rapportait alors toutes ses vues à la conquête de l'Angleterre, firent avorter encore une fois cette malheureuse ambassade (1).

Le chagrin de tant d'infortunes, joint à de profondes réflexions sur l'incertitude de la vie et sur la vanité des espérances humaines, inspira au vertueux Lopez un parfait dégoût pour le monde. Il quitta l'épée, et s'étant revêtu à Madrid d'un habit grossier qui était apparemment celui de quelque ordre religieux, il ne pensa plus qu'à se rendre à Rome, pour répondre aux pieuses intentions du feu roi de Congo. Ses propres vues n'étaient pas moins chrétiennes, puisqu'il s'engagea par un vœu à consacrer toutes les richesses qu'il avait en Afrique au service de la religion. Il promit au ciel de bâtir une maison pour l'entretien des prêtres et des missionnaires qui se destineraient à l'instruction de la jeunesse de Congo, avec un hôpital pour le soulagement et la guérison de tous les pauvres malades chrétiens. Une de ses espérances, dans le voyage de Rome, était d'obtenir la permission du saint siége pour ces deux établissements, et d'y faire joindre des jubilés, des indulgences et d'autres faveurs ecclésiastiques. Il reçut un accueil fort gracieux du pape, qui était alors Sixte-Quint. Mais ce pontife ayant appris que le royaume de Congo dépendait du roi d'Espagne, craignit modestement de blesser les droits d'autrui, et renvoya cette affaire à sa majesté catholique. Ce fut alors que Pigafetta reçut de Lopez les mémoires dont cette

(1) Pigafetta, *Relatione di Congo*, p. 65.

relation est composée, et qu'il se hâta de travailler sous ses yeux. Après avoir rendu ce service au public, Lopez retourna immédiatement au Congo, où il paraît qu'il a péri.

CHAPITRE II.

Voyages et aventures d'André Battel au royaume d'Angola.

Quoique la relation de Battel ait été publiée sous un de ces titres extraordinaires (1), qui inspirent de la défiance aux lecteurs sérieux, il y a peu de voyages qui portent les mêmes caractères de vérité dans leur source. L'auteur était un homme de jugement et d'honneur. Purchas, qui nous a donné son ouvrage, l'avait connu particulièrement à Leigh, dans la province d'Essex (2), et ne rend pas moins témoignage à sa bonne foi qu'à ses lumières. Ils avaient travaillé de concert à rédiger ses mémoires. Tout ce qui s'y trouvait de douteux ou d'obscur avait été soigneusement éclairci dans leurs conversations. Battel s'était retiré à Leigh pour y mener une vie tranquille après son retour d'Afrique. Dans sa jeu-

(1) Le titre anglais est : *The strange Adventures of Andrew Battel, of Leigh, in Essex; sent, by the Portuguese, prisoner to Angola, who lived there, and in the adjoining regions, near eighteen years.* On trouve cette relation dans Purchas, t. II, liv. VII. Elle a été réimprimée dans Pinkerton's *Collection of Voyages and travels*, t. XVI, p. 317.

(2) Dans son ouvrage intitulé *Pilgrimage*, 1626, in-folio, p. 765, Purchas nomme Battel son cher voisin.

nesse, il avait servi sous Manuel Sylveira Pereyra, gouverneur de Saint-Paul pour le roi d'Espagne. On ne nous apprend point que ses emplois eussent été distingués; mais ils avaient été militaires, puisqu'il accompagna ce général dans l'intérieur du royaume d'Angola, avec une armée de huit mille Portugais et de quinze milles nègres. Il avait d'abord été pris par les Portugais sur la côte de Brésil, et de là conduit au Congo, où il vécut pendant plusieurs années dans la condition d'un prisonnier. Ce ne fut qu'à l'occasion de la guerre, qu'il obtint la liberté de porter les armes, et le titre de sergent dans une compagnie portugaise.

Sa relation, telle que Purchas l'a publiée, paraît d'autant plus estimable aux Anglais, qu'avec le mérite de la fidélité, c'est la première de leur nation où l'on trouve des éclaircissements sur les royaumes de Congo et d'Angola. Elle est ornée de la figure d'un zèbre, dans la même attitude que celle de Lopez.

Battel sortit de la Tamise le 20 avril 1589, sous le commandement d'Abraham Cocke, de Lime-House (1), qui faisait voile à Rio de Plata, avec deux pinasses, nommées le May-Morning et le Dolphin, chacune de cinquante tonneaux. Ils touchèrent, le 26, à Plymouth, pour augmenter leurs provisions. Le 7 mai, ils se remirent en mer, mais sous de si malheureux auspices, qu'ils furent repoussés impétueusement dans ce port, où ils se virent contraints d'attendre des vents plus favorables. Enfin, profitant du premier souffle qui put servir à leur na-

(1) Village qui touche à Londres, sur les bords de la Tamise.

vigation, ils gagnèrent les côtes d'Espagne, qu'ils passèrent heureusement. La mer devint si grosse à la hauteur de Madère, qu'ils furent jetés sur la côte de Barbarie, où ils prirent le parti de mouiller dans la rade de Santa-Cruz. Le capitaine y fit construire une grande barque, qu'il avait apportée en deux pièces, et qu'il croyait capable de soutenir la mer pendant le reste du voyage. Ensuite on remit à la voile pour s'avancer vers les côtes de Guinée; mais si l'on y arriva heureusement, ce fut pour tomber dans des calmes dont il fallut essuyer tout l'ennui, parce qu'on s'était trop approché de la terre.

Toutes les maladies du climat affligèrent bientôt l'équipage. On arriva néanmoins au cap Palmas, où la bonté des rafraîchissements servit à rétablir un peu les matelots. Le capitaine se flatta de tirer quelque avantage du commerce des habitants; mais toutes leurs promesses furent autant d'artifices, qui couvraient le dessein de s'emparer de la barque. On n'évita cette disgrâce que par la vigilance continuelle des gardes. De ce cap, le capitaine fit porter au sud-ouest; mais la force des courants, dont on ne se défiait point au milieu des calmes, jeta la petite flotte dans l'île Saint-Thomas, lorsqu'elle se croyait beaucoup plus loin en mer. Comme l'eau et le bois lui manquaient également, elle mouilla du côté du sud, entre l'île Saint-Thomas et les îles das Rolas. Ce mouillage est fort tranquille, et la facilité d'aborder aux îles das Rolas y fit envoyer la barque. Elle n'y trouva point d'eau; mais elle en apporta une grosse provision d'oranges et de plantains. Battel y

vit un village de nègres, composé d'esclaves faibles ou malades, que les Portugais de Saint-Thomas y envoient pour se rétablir. Quoique ces îles soient sans eau fraîche, elles produisent beaucoup de fruits, et surtout du vin de palmier. Les Anglais, après en avoir tiré des rafraîchissements, prirent la cruelle résolution de brûler le village. Ensuite, côtoyant l'île Saint-Thomas à l'est, ils se présentèrent devant la ville; mais le canon du château leur fit perdre l'envie d'en approcher.

De là ils reprirent vers le continent d'Afrique, et dans l'espace de vingt-quatre heures ils arrivèrent à la vue du cap Lopez-Gonzalvo. Ils n'en étaient plus qu'à trois lieues, lorsque, changeant de dessein, ils retournèrent à l'ouest, vers l'île Saint-Thomas. Cocke fit prendre au côté ouest de cette île, où l'on découvre un ruisseau qui se précipite des montagnes. Ses gens se rendirent au rivage dans la barque, avec six ou sept tonneaux : mais ils tombèrent dans une embuscade de cent hommes, que le gouverneur avait rassemblés depuis leur premier passage; et toute leur diligence à se retirer ne les empêcha point de perdre un matelot.

Cocke fut déterminé, par cette aventure, à tourner ses voiles vers la côte du Brésil. A cinquante lieues de l'île Saint-Thomas, il tomba sur une troupe de dauphins, qu'il regarda comme un secours du ciel dans ses besoins. Elle le suivit pendant trente jours, jusqu'à la vue de la terre; et la nécessité augmentant l'adresse des matelots, il ne se passa point de jour où l'on n'en prît assez pour la subsistance de l'équipage. On suivit la côte du Brésil jusqu'à Ilha-Grande,

qui est au cinquième degré de latitude du sud. Cette île est sans habitants, quoique naturellement fertile. Cocke ayant fait mouiller entre l'île et le continent, on profita d'une situation si tranquille pour nettoyer les deux pinasses. Tandis que les matelots étaient livrés au travail, ils virent arriver un petit bâtiment portugais qui cherchait de l'eau pour continuer sa course à Rio de Plata. Ils l'abordèrent, et se saisirent du patron portugais. Cocke apprit de lui que, dans l'espace de six semaines, deux pinasses portugaises de Buénos-Ayres devaient passer dans le même lieu, et que tous les ans il partait de cette ville quatre ou cinq caravelles chargées de richesses, qu'on transporte par terre du Pérou dans la rivière de Plata, d'où elles sont envoyées à Bahia, au Brésil, et dans le royaume d'Angola, sur la côte d'Afrique. L'avidité de Cocke s'échauffant à ce récit, il se détermina sur-le-champ à prendre sur son bord une partie de l'équipage du Dauphin, pour se rendre propre à quelque entreprise d'importance; et renvoyant le Dauphin en Angleterre, il ne s'entretint que de ses espérances de fortune. Le patron portugais le conduisit dans un endroit de l'île où quelques bannis de Lisbonne avaient formé une plantation. Il y trouva particulièrement des plantains, auxquels il fut obligé de se réduire jusqu'à la rivière de Plata, parce que toutes ses provisions étaient épuisées (1).

Il partit d'Ilha-Grande avec ce seul secours, qui le soutint pendant tout son passage, c'est-à-dire pendant trente-six jours qu'il employa pour gagner l'île

(1) Battel's *Adventures*, dans Pinkerton, t. XVI, p. 318.

de Lobos-Marinos, à l'embouchure de Rio de Plata. Cette île est longue d'un demi-mille. Elle n'a point d'eau fraîche; mais la mer qui l'environne est si remplie de veaux de mer et de chevaux marins, que les matelots de la barque ne purent s'approcher du rivage qu'après avoir écarté ces animaux à coups de rames. L'intérieur même de l'île en était couvert. Pendant trente jours l'équipage anglais n'eut point d'autre nourriture : en vain s'occupait-on sans cesse à visiter les deux bords de la rivière. Dans le désespoir d'une si malheureuse situation, Cocke résolut de faire avancer sa barque jusqu'à Buénos-Ayres, pour enlever une des pinasses qui étaient à l'ancre devant la ville : mais lorsque ses gens se disposaient à cette téméraire entreprise, un violent orage les força de se retirer sous Ilha-Verde, ou l'île Verte, qui est à l'embouchure de la rivière, du côté du nord.

Le courage et l'avidité des richesses ne pouvant lutter long-temps contre la faim, Cocke abandonna son projet, et tourna au nord, pour gagner l'île Saint-Sébastien, sous le tropique du Capricorne. Cette route fut courte et heureuse : là ses gens, véritablement affamés, se partagèrent en plusieurs troupes; les uns pour la pêche, d'autres pour chercher des fruits dans les bois. Mais tandis qu'ils étaient dispersés, il arriva dans l'île un canot indien de Spirito-Santo. Les sauvages qui le conduisaient ayant débarqué à l'ouest de l'île, s'avancèrent au travers des bois, et se saisirent de cinq Anglais. Battel était de ce nombre. Il fut transporté avec ses compagnons dans la rivière de Janeiro, sans avoir jamais entendu

parler depuis du capitaine Cocke, ni de son vaisseau, ni du reste de l'équipage.

Les cinq prisonniers tombèrent entre les mains des Portugais, et n'eurent à souffrir que le chagrin d'une longue captivité. Après avoir passé quatre mois dans la rivière de Janeiro, Battel et Torner, un de ses compagnons, furent envoyés sur un bâtiment de passage à Saint-Paul de Loanda, ville maritime du royaume d'Angola, en Afrique, à neuf degrés au sud de la ligne. Il ne sortit du vaisseau que pour entrer dans une étroite prison. Cependant il fut bientôt conduit sur la rivière de Coanza ou Quansa, dans une ville de guerre, à cent trente milles de Loanda. Il y mena pendant deux mois une vie fort triste. Mais le pilote d'une pinasse portugaise qui était à l'ancre devant cette ville étant mort subitement, il reçut ordre de prendre sa place, et de conduire la pinasse à Loanda. Ce changement aurait rendu son sort plus doux, si, le jour même de son arrivée, il n'eût été attaqué d'une maladie qui le tint pendant huit mois dans une affreuse situation; haï, pauvre et sans secours, parce qu'il était Anglais. A la fin, s'étant rétabli, dom Juan Hurtado Mendoza, qui commandait alors la ville de Loanda, lui donna ordre de partir dans une pinasse, pour aller faire le commerce de l'ivoire, du blé et de l'huile de palmier, dans la grande rivière de Congo, qui se nomme Zaire. Cette rivière est située à cinquante lieues de Loanda, au nord, et passe pour la plus grande de la côte. On trouve à l'embouchure une île nommée Calabes, qui avait alors une fort bonne ville. Battel y chargea la pinasse, et revint heureusement à Loanda.

Quelque temps après, il fut envoyé à Loango (1), quinze lieues au nord de la rivière de Zaire, avec des marchandises convenables au pays, telles que des colliers de verre, des perles bleues, des miroirs, de grosses étoffes bleues et rouges, etc., qui passaient encore aux yeux des nègres pour de précieuses richesses. Une aune d'étoffe se vendait trois dents d'éléphants, du poids de cent vingt livres. En peu de jours, toute la cargaison fut échangée avec le même avantage. Des services si importants attirèrent beaucoup de caresses à Battel. Le gouverneur de Loanda lui promit la liberté s'il continuait de le servir avec le même zèle. Pendant deux ans et demi il ne cessa point de faire d'autres voyages au long de la côte.

L'utilité que le gouverneur en tirait lui faisait oublier ses promesses, lorsqu'on vit arriver au port de Loanda un bâtiment hollandais commandé par le marchand même à qui appartenait la cargaison. Cet honnête négociant conçut de l'amitié pour Battel, et de la compassion pour son sort; il lui promit de l'emmener à son départ. Une si douce espérance fit prendre au malheureux Battel toutes sortes de précautions pour se rendre secrètement à bord. Mais son bienfaiteur ne s'était pas souvenu qu'il avait quelques Portugais entre ses matelots : Battel fut découvert par leur trahison, ramené dans la ville par la justice, et jeté dans un noir cachot, où il passa deux mois chargé de fers, avec la mort incessam-

(1) Battel's *Adventures*, dans Pinkerton, t. XVI, p. 319.

ment devant les yeux. Enfin le gouverneur se contenta de le bannir à Massangano, pour le faire servir à la conquête de ce pays. Il demeura oublié pendant six ans dans ce triste séjour, sans aucune espérance de revoir jamais la mer.

Il avait trouvé dans le fort de Massangano quelques Égyptiens (1) et quelques Maures qui y étaient relégués comme lui. La ressemblance de leur infortune ayant servi à les lier mutuellement, il prit le parti d'ouvrir son cœur au plus intrépide de ces étrangers. Après lui avoir représenté toute l'horreur de leur situation, il lui demanda s'il ne valait pas mieux exposer sa vie pour se procurer la liberté, que de languir dans une misère perpétuelle. L'Égyptien reçut avidement cette ouverture, et lui promit d'engager dix de leurs compagnons à les accompagner dans leur fuite. En peu de temps il lui amena trois Égyptiens et sept Portugais, gens d'un courage ferme, et disposés à braver toutes sortes de périls. La nuit fut réglée pour leur départ. Ils se saisirent du meilleur canot qu'ils purent trouver, et recommandant leur entreprise à la protection du ciel, ils commencèrent à descendre la rivière de Coanza. Le matin du jour suivant, ils arrivèrent dans le canton de Manicabech, petit seigneur de la province d'Ilamba. Leurs mousquets étant leur unique fardeau, avec un peu de blé qu'ils avaient apporté pour leur premier repas, ils se déterminèrent à ne pas aller plus loin pour quitter leur barque; mais ils

(1) L'auteur n'explique point d'où ces étrangers étaient venus.

la coulèrent à fond, de peur que les Portugais ne remarquassent le lieu où ils avaient pris terre. Quelques autres voisins leur fournirent du bois pour faire griller leur blé. Ils reprirent des forces avec un repas si simple.

Cependant ils attendirent la nuit pour se mettre en marche, dans la seule vue de tromper les observations de ceux qui pourraient les poursuivre. Ils marchèrent sans interruption, non seulement jusqu'à la fin du jour suivant; mais n'ayant pas trouvé d'eau, quoiqu'ils eussent fait quantité de détours dans cette espérance, ils se sentirent si fatigués la seconde nuit, qu'ils arrachèrent l'écorce de plusieurs arbres pour en tirer un faible rafraîchissement en collant leur bouche contre le tronc. Le troisième jour, ils trouvèrent un vieux nègre qui était en chemin pour se rendre à Cabech : ils le lièrent, et le forcèrent de leur servir de guide jusqu'au lac de Casansa. Après un autre jour de marche par la plus excessive chaleur, ils arrivèrent à Banza (1), ville de Mani-Casansa, qui est à douze lieues de Loanda, dans l'intérieur des terres. Une cruelle nécessité les força d'y demander de l'eau, et les habitants eurent la dureté de leur en refuser. Ils étaient résolus d'employer la force, lorsque ces nègres inhumains, s'apercevant de leur désespoir, pressèrent leur mani, ou leur seigneur, de ne pas les y exposer. Alors, passant à l'extrémité contraire, non seulement il leur accorda de l'eau, mais il les pria de passer la nuit dans la ville. C'était un artifice pour couvrir le dessein qu'il avait de les

(1) Ce mot signifie ville dans la langue du Congo.

arrêter. Ils se défièrent heureusement de cette nouvelle barbarie, et passèrent la nuit sur les bords du lac (1).

Le quatrième jour au soir ils arrivèrent à la vue d'une rivière, qu'ils prirent pour celle de Bango. Ils ne la traversèrent pas sans crainte, parce qu'ils n'ignoraient pas qu'elle est remplie de crocodiles. Le cinquième jour, ils eurent à passer celle de Dande. Leur marche s'était si fort étendue à l'est, qu'ils se trouvaient à l'opposite des serras ou montagnes de Manthangono. Nouveau sujet de frayeur. Le mani de ces montagnes était en guerre avec le roi de Congo, dans les états duquel ils allaient chercher un asile. Ils traversèrent néanmoins la rivière de Dande, et s'endormirent une partie de la nuit sur ses bords. Le lendemain ils trouvèrent, à deux lieues de cette rivière, quelques nègres qu'ils interrogèrent sur la disposition du pays. Quelle fut leur consternation en apprenant qu'ils étaient fort éloignés du chemin qu'ils s'étaient proposé! Les mêmes nègres leur offrirent de les conduire à Bamba. Ils les assurèrent qu'ils recevraient toutes sortes de rafraîchissements du mani de ce nom; et pour leur inspirer plus de confiance, ils se donnèrent pour des Massicangos. Mais les moindres imprudences pouvant devenir funestes, Battel ferma l'oreille à toutes ces offres, et ne fit pas plus de fond sur les éclaircissements qui regardaient sa route. Il anima ses compagnons à continuer leur marche vers l'est. Cependant, après avoir fait trois milles de plus, ils reconnurent si clairement qu'ils s'étaient trompés, qu'à la pluralité des voix ils prirent le parti de

(1) Battel's *Adventures*, dans Pinkerton, t. XVI, p. 320.

retourner à l'ouest. Leur courage semblait les rendre insensibles à la fatigue; mais ils ne purent l'être à la crainte, lorsque, rencontrant les mêmes nègres dont ils avaient rejeté les offres, ils leur virent tourner contre eux leurs arcs et leurs flèches. Ils ne balancèrent point à faire feu sur ces barbares. De la première décharge ils en tuèrent quatre. La chute des morts parut effrayer les autres, et leur fit prendre du moins le parti de se retirer. Cependant ils se rapprochèrent bientôt; et, s'obstinant à suivre leur proie l'espace de trois ou quatre milles, ils blessèrent deux Portugais de leurs flèches. Le jour suivant, Battel et ses compagnons entrèrent dans le pays de Bamba. Ils continuèrent leur marche pendant le reste du jour, et vers le soir ils entendirent avec une joie extrême le bruit des vagues de la mer. Mais après s'être livrés pendant la nuit aux plus douces espérances, ils reconnurent le lendemain au matin qu'ils étaient poursuivis par un grand nombre de gens à cheval. Cette vue leur fit perdre courage. Les sept Portugais, ne consultant que leur crainte, se cachèrent aussitôt dans les bois. Battel et les quatre Égyptiens se flattèrent que l'attention de leurs ennemis se tournerait sur le plus grand nombre, et qu'ils en auraient plus de facilité à s'échapper; mais ils se virent serrés de si près, qu'il ne leur resta plus d'autre ressource qu'un petit bois, dans lequel ils ne furent pas plus tôt entrés, qu'ils entendirent siffler autour d'eux une grêle de balles. Un péril si pressant les força de se disperser.

Battel avait conservé assez de présence d'esprit

pour remarquer que ceux qui le poursuivaient à cheval étaient des Portugais, accompagnés d'une troupe de nègres à pied. Lorsqu'il se trouva seul, il fit réflexion que si les nègres se saisissaient de lui dans le bois, ils ne manqueraient pas de lui ôter la vie sans pitié, au lieu qu'en se livrant de bonne grâce aux Portugais et aux mulâtres, il pouvait encore espérer un traitement moins barbare. Dans cette vue il sortit du bois, son mousquet en joue, pour écarter les nègres. Le commandant des Portugais, qui l'aperçut aussitôt, et qui ne douta point, à son air résolu, qu'il ne fût soutenu de tous ses compagnons, cria de loin : « Braves soldats, je vous apporte le pardon du gouverneur. Si vous vous rendez « volontairement, il ne vous arrivera aucun mal. » Battel répondit, d'un ton ferme, qu'il était Anglais; qu'ayant servi six ans à Massangano, dans la dernière misère, le désespoir l'avait porté à s'échapper avec onze de ses compagnons, qui l'avaient abandonné seul; que si le commandant voulait lui garantir sa grâce, il était prêt à se rendre; mais que pour éviter le supplice, il était résolu de vendre sa vie bien cher jusqu'au dernier soupir. Le capitaine portugais engagea sa parole de gentilhomme et de soldat, que la vie lui serait conservée en faveur de son courage, et l'exhorta tendrement à s'approcher sans défiance. Sur cette promesse, Battel rendit aussitôt les armes. Alors le capitaine donna ordre à ses gens de pénétrer dans le bois, et de lui amener le reste, mort ou vif. Il fut obéi avec beaucoup de diligence. Tous les prisonniers furent conduits à Saint-Paul de

Loanda, où Battel et les trois Égyptiens passèrent trois mois dans une étroite prison, les fers aux mains et aux pieds, avec la perspective continuelle du supplice.

Enfin, le gouverneur ayant reçu du Portugal trois ou quatre cents bannis, qui devaient être envoyés dans la province d'Ilamba, Battel fut délivré de ses chaînes et joint à cette malheureuse troupe, après une proclamation publique, qui le bannissait perpétuellement de Loanda, et qui le condamnait à porter les armes pendant toute sa vie dans les guerres du Portugal. Il marcha d'abord, avec ce petit corps d'armée, contre le seigneur de Sowonso, sujet du duc de Bamba, qui se soumit aux Portugais sans résistance. Samanibansa, qu'ils visitèrent ensuite, les reçut avec la même soumission; mais ils trouvèrent plus de difficulté dans le pays de Namba-Calamba, seigneur puissant, qui parut disposé à les attendre de pied ferme. Cependant, lorsqu'ils eurent commencé par brûler sa ville, il prit le parti de l'obéissance, et se joignit même aux Portugais avec un corps de trois mille nègres. De là ils marchèrent contre Lollancango, seigneur d'un petit canton, mais si brave, qu'il ne se rendit qu'après un combat des plus opiniâtres. L'armée portugaise alla prendre ensuite ses quartiers dans le pays de Combrecaianga, où elle s'arrêta pendant deux ans, mais sans cesser de faire quantité d'excursions, qui mirent un grand nombre de seigneurs dans la dépendance du Portugal.

Entre ses expéditions, Battel s'étend sur celle d'Outeiro, ou de la montagne d'Ingombe, qui coûta beaucoup de sang aux Portugais. Ils entrèrent dans

ce pays avec une armée de quinze mille hommes, composée de leurs alliés et des peuples qu'ils avaient vaincus. Dans leur route ils brûlèrent la ville d'Ingasia, qui appartenait à l'ennemi qu'ils allaient attaquer, et s'avancèrent ensuite vers la principale ville de l'Ingombe, située sur le sommet d'une montagne, où l'on n'arrive qu'après une demi-journée de marche. Le seigneur de cette ville parut pour la défendre à la tête de vingt mille archers, et tua beaucoup de monde aux Portugais. Mais le feu de la mousqueterie l'ayant forcé de se retirer dans l'intérieur de la montagne, il perdit l'espérance de résister long-temps à des armes si terribles, et, dès le jour suivant, il envoya un de ses officiers au général portugais, avec ordre non seulement de reconnaître en son nom l'autorité du Portugal, mais de promettre qu'il irait rendre le lendemain ses soumissions en personne. En effet, il se présenta le matin à l'entrée du camp, avec ses tambours et ses trompettes. Les Portugais lui firent un accueil favorable; mais il le paya noblement, par les présents qu'il fit au général et à toute l'armée.

La plaine où la ville est située, au sommet même de la montagne, parut fort grande à l'auteur. Mais s'il put se tromper sur son étendue, il parle de sa beauté avec plus de certitude. Elle est couverte de palmiers, de cannes à sucre, de patates et d'autres légumes, et d'une prodigieuse quantité d'orangers. Les Portugais admirèrent beaucoup un arbre nommé engeriay, dont le fruit, qui est de la grosseur d'une pomme ordinaire, porte un noyau qui guérit sur-le-champ de la

colique. Une rivière, qui prend aussi sa source sur la montagne, vient arroser les murs de la ville. Après s'être reposée pendant cinq jours, l'armée portugaise s'avança dans le pays, en ravageant tout ce qui se présentait dans sa marche. Cette expédition dura six semaines, au bout desquelles les Portugais, victorieux et chargés de butin, revinrent à Ingombe. Avec un grand nombre d'esclaves, de moutons et de chèvres, ils rapportaient quantité de marguerites, petites pierres qui sont la monnaie courante du pays. Ils choisirent, à une lieue de la belle montagne d'Ingombe, un camp fort commode, dans lequel ils passèrent douze mois entiers. Battel, qui avait été blessé à la jambe droite, fut transporté à Loanda pour y être guéri, avec un grand nombre de Portugais et de mulâtres qui avaient besoin des mêmes secours (1).

Après leur guérison, le gouverneur trouva l'occasion de les employer sur une frégate chargée de marchandises, qu'il envoyait du côté du sud. Ils s'y embarquèrent au nombre de soixante, et firent voile jusqu'au douzième degré de latitude sud, où ils trouvèrent une belle baie de sable. Les habitants leur apportèrent des vaches et des moutons, avec du blé et des fèves. Mais ils s'arrêtèrent peu dans ce lieu, parce qu'ils s'étaient proposé de gagner la Bahia das Vaccas, ou la Baie des Vaches, que les Portugais appellent aussi Bahia de Torre, d'un rocher fort haut qui a l'apparence d'une tour. Ils y allèrent mouiller en effet, au nord du rocher. Cette baie est aussi sablonneuse; et les bestiaux, que les habitants nour-

(1) Battel's *Adventures*, dans Pinkerton, t. XVI, p. 321.

rissent en fort grand nombre, sont beaucoup plus gros que ceux d'Angleterre. On y trouve du cuivre très fin, et quantité d'une sorte de bois odoriférant, nommé cacongo, que les Portugais estiment beaucoup, avec une abondance extraordinaire de blé et de fèves. Le commandant de la frégate, après avoir achevé sa cargaison, laissa dans la baie cinquante soldats, qui bâtirent un petit fort de bois et de terre, pour se mettre à couvert de l'insulte des habitants. Dans l'espace de dix-sept jours, ils se procurèrent cinq cents bestiaux. Le gouverneur de Loanda leur envoya trois bâtiments, sur lesquels ils retournèrent dans cette ville avec le fruit de leur commerce.

Dans un autre voyage que Battel fit au long de la côte, s'étant avancé jusqu'au Morro ou aux rochers de Benguela, dans la même latitude, il découvrit un camp nombreux sur le bord sud de la rivière de Coua ou Cova (1). La chaloupe fut envoyée au rivage pour y prendre des informations. Un corps de cinq cents nègres s'avança vers elle, et leur chef apprit aux matelots portugais que ses gens étaient Jagas ou Gindes; qu'ils venaient de Serra de Leon (2), et qu'ils avaient traversé la ville (3) de Congo, en voyageant à l'est de la grande ville d'Angola, que les habitants du pays nomment Dongo. Après cette explication, le grand-jaga ou gaga, leur général, quitta son camp pour s'approcher de la chaloupe. Il n'avait jamais vu de blancs.

(1) C'est le Rio-Cubale de la carte d'Afrique de d'Anville.

(2) Et non Sierra-Leona, comme il est dit dans Prevost. Cette montagne du Lion ne peut être confondue avec celle de la Sénégambie. Voyez Battel's *Adventures*, dans Pinkerton, t. XVI, p. 322.

(3) Ville en langage des nègres; mais il faut entendre apparemment le pays même.

Lorsqu'il eut appris qu'ils étaient amenés par le motif du commerce, il applaudit à leur dessein, et les pressa d'apporter leurs marchandises au rivage. Dans l'espace de sept jours, leur bâtiment se trouva chargé d'esclaves, qui ne leur revenaient point à plus d'un réal par tête, tandis qu'ils se vendaient douze mille reis à Loanda. Battel et ses compagnons se disposèrent à remettre à la voile : mais, à la vue de leurs préparatifs, le grand-jaga les supplia de retarder un peu leur départ, et de lui prêter leur chaloupe pour faire passer à ses gens la rivière de Cova. Il se proposait des incursions dans le royaume de Benguela, qui est au nord de cette rivière. Les Portugais de la frégate, ne prévoyant que de l'avantage pour eux dans ce dessein, ne firent pas difficulté de se rendre au camp des Jagas. Ils furent surpris de le trouver régulièrement fortifié par un fossé et de bonnes palissades. On leur fournit des logements pour la nuit suivante. Le vin de palmier, la farine, la chair de vache, de mouton et de chevreau, leur furent portés en abondance.

Le lendemain, avant le jour, on sonna le gong-gong, qui est un instrument de guerre dont le bruit ressemble à celui d'une cloche; et le général déclara publiquement qu'il était résolu de détruire les Benguelas. Aussitôt tout le camp prit les armes, et marcha vers la rivière, où l'on avait déjà rassemblé un grand nombre de canots. Les Portugais, qui s'y étaient rendus dans leur chaloupe, prirent quatre-vingts nègres à bord. Ils firent feu sur l'ennemi pour favoriser leur descente, ce qui n'empêcha point que plu-

sieurs Jagas ne fussent tués au passage. A midi, toute l'armée se trouva sur l'autre bord.

Après le débarquement, les tambours des Jagas se firent entendre, avec tous les autres instruments militaires, et cette belliqueuse troupe fondit tête baissée sur l'ennemi. L'action fut sanglante pour les Benguelas : ils prirent la fuite avec beaucoup de confusion, en laissant derrière eux un grand nombre de morts et de captifs. Hombyangymbe, leur prince, et cent de ses principaux seigneurs, avaient perdu la vie dans la première mêlée. Leurs têtes furent coupées, et jetées aux pieds du grand-jaga. Les prisonniers furent amenés vivants; mais tous les morts furent dévorés par les vainqueurs (1), qui sont les plus furieux anthropophages de l'univers : ils font leurs délices de la chair humaine, quoiqu'ils aient des bestiaux en abondance.

Les dépouilles des vaincus et la multitude des esclaves rendirent, pendant cinq mois, le commerce fort avantageux pour les Portugais. Mais quoique le pays fût rempli de bestiaux et de blé, et qu'il n'y manquât que du vin de palmier, l'inconstance des Jagas ne leur permit pas de s'y arrêter long-temps. Ils tournèrent leur marche vers la province de Bambala (2), qui est éloignée de cinq journées dans les terres, et qui avait alors pour chef ou pour roi un seigneur nommé Calicansamba. Pendant les cinq mois, Battel et ses compagnons avaient fait trois voyages à Loanda. Ils

(1) Battel's *Adventures*, dans Pinkerton, t. XVI, p. 323.

(2) C'est le Bembé des cartes de d'Anville.

furent étonnés, à leur retour du troisième, de ne plus retrouver les Jagas. Cependant, comme ils auraient été fâchés de ne tirer aucun fruit de leur course, ils prirent la résolution de marcher sur les traces de ces barbares. Ils laissèrent leur vaisseau dans la baie de Benguela, sous la garde de quelques matelots, et descendant au nombre de cinquante, ils pénétrèrent dans le pays pendant deux jours, jusqu'à la ville d'un seigneur nommé Mofarigosat. Elle avait été brûlée par les Jagas : mais, profitant de la terreur qu'ils avaient inspirée, Battel proposa d'envoyer un esclave nègre au seigneur de cette ville, avec ordre de se faire passer pour un Jaga que ses compagnons avaient laissé aux Portugais pour leur servir de guide jusqu'à leur camp. Mofarigosat parut tremblant au nom des ennemis, et reçut les Portugais fort civilement; mais il eut l'adresse de les arrêter sous divers prétextes, pour laisser aux Jagas le temps de s'éloigner; et lorsqu'il se crut en état de prendre un autre ton, il leur déclara qu'ils n'auraient la liberté de partir qu'après l'avoir assisté dans une guerre contre ses voisins. Leur secours lui paraissait d'autant plus redoutable pour ses ennemis, qu'on n'avait point encore vu dans cette contrée d'hommes blancs ni d'armes à feu. Ils se trouvèrent forcés de l'accompagner, et le bruit de leurs mousquets lui fit obtenir la victoire. Cependant il ne fut pas plus disposé à les laisser partir après leur retour, à moins qu'ils ne s'engageassent à revenir dans l'espace de deux mois, et qu'ils ne lui donnassent un de leurs gens pour caution.

Dans l'empressement de retourner à bord, les Portugais et les mulâtres résolurent de le satisfaire, et d'abandonner le choix de l'otage au sort : mais sur quelques différends qui s'élevèrent entre eux, ils se déterminèrent ensemble à laisser Battel aux nègres, comme un Anglais que sa patrie et sa religion devaient leur rendre moins cher. Ils lui donnèrent un de leurs meilleurs mousquets, avec une provision de poudre et de balles; et n'épargnant point les serments, ils jurèrent de revenir dans deux mois, au nombre de cent, pour aider Mofarigosat dans ses guerres. Leur intention (1) n'était que d'assurer leur propre liberté. Après l'expiration du terme, Battel fut traité avec rigueur. Les principaux nègres de la ville le dépouillèrent de tous ses habits, et proposaient de lui couper la tête; mais le prince Mofarigosat, se flattant encore que les Portugais n'oublieraient pas leurs promesses, voulut que l'exécution fût différée. Ainsi Battel continua de vivre sous l'empire de ses maîtres, mais avec moins de considération et de liberté. Cependant, comme on ne l'empêchait pas d'aller d'une habitation à l'autre, il résolut de profiter quelque nuit de cette faveur, pour éviter la mort dont il était menacé; et loin de retourner vers la mer, où ses maîtres n'auraient pas manqué de le poursuivre, il entreprit de rejoindre les Jagas dans leur camp.

S'étant mis en chemin à l'entrée de la nuit, il arriva le lendemain dans une grande ville nommée

(1) Cette supposition est pardonnable au malheureux Battel.

Caschil. Les habitants, pour qui le visage d'un Européen était un spectacle fort nouveau, s'assemblèrent autour de lui avec admiration, et le conduisirent à leur prince. Il eut le bonheur de trouver parmi eux quelques Jagas, avec lesquels il se rendit à Calisamba, où cette nation vagabonde était campée. Sa marche dura dix jours : mais il fut consolé de ses fatigues par les caresses du grand-jaga, et par le repos dont il jouit dans son camp. Cette nouvelle situation lui parut si douce, qu'il prit la résolution d'y demeurer, dans l'espérance que ses protecteurs retournant un jour vers l'ouest, il retrouverait la mer, et quelque vaisseau de l'Europe sur lequel il pourrait s'échapper. Les Jagas passèrent quatre mois entiers à Calisamba. Le blé, les bestiaux, l'huile et le vin de palmier étaient en abondance dans leur camp; mais ils ne laissaient pas de faire des festins de chair humaine (1), spectacle dont l'horreur ne diminuait pas pour Battel. Ils se remirent en marche vers les montagnes de Caschincabar, qui sont d'une hauteur prodigieuse, et remplies de mines de cuivre. Chaque jour de leur route fut signalé par des brigandages. De là, s'étant avancés jusqu'à la rivière de Longa, ils la passèrent, et s'établirent pour cinq ou six mois dans la ville de Calango. Ensuite ils entrèrent dans la province de Tondo; et tombant sur le bord de la rivière de Gonsa, ils le suivirent au sud jusqu'au territoire d'un seigneur nommé Makella-Colongé, près de la grande ville de Dongo. Ils

(1) Ici l'auteur parle comme témoin de cette barbarie. Battel's *Adventures*, dans Pinkerton, t. XVI, p. 324.

eurent à traverser dans ce pays de hautes montagnes où le froid était extrême.

Battel les suivait depuis seize mois, sans pouvoir juger quel serait le terme de ses peines. Il ressentit une vive joie de les voir tourner à l'ouest, vers le territoire d'un seigneur nommé Schillambansa, oncle du roi d'Angola. Ce fut pour y exercer leurs ravages ordinaires. Ils brûlèrent la ville, qui était grande et bien bâtie. Battel admira la fertilité et l'agrément du pays. Les paons y sont aussi communs que les autres oiseaux le sont en Europe, et volent librement d'un arbre à l'autre. Le vieux seigneur Schillambansa étant mort pendant le passage des Jagas, ils permirent qu'il fût enterré au centre de la ville, et que, suivant l'usage du pays, on entretînt sur son tombeau cent paons dédiés à son idole, que les habitants appellent Mokeso. On orna aussi sa sépulture d'une grande quantité de cuivre, d'étoffes et d'autres richesses.

Les Jagas continuèrent leur marche vers l'ouest, au long de la rivière de Coanza, jusqu'au pied des montagnes de Cambande, que les Portugais appellent Serras de Prata, où l'on découvre une grande chute d'eau dont le bruit se fait entendre à plus de trente milles. Ils entrèrent ici dans la province de Casama, où Langère, un des plus puissants seigneurs du pays, prit aussitôt le parti de la soumission. Mais ils trouvèrent beaucoup de résistance dans le canton du seigneur Casoch, guerrier redouté, qui avait battu, sept ans auparavant, une armée de huit cents Portugais et de quarante mille nègres. Ce héros africain fit tête

aux Jagas. La victoire étant demeurée douteuse le premier jour, ils prirent le parti de bâtir un fort de bois, suivant leurs usages, et, pendant quatre mois, ils ravagèrent le pays. Les services que Battel leur rendait avec son fusil lui avaient attiré tant de considération, qu'il obtenait d'eux tout ce qu'il désirait. Leur général avait donné ordre qu'on veillât soigneusement à sa sûreté dans les combats; et souvent il avait dû la vie à l'empressement qu'ils avaient eu de le rapporter entre leurs bras. Cependant, comme il ne se trouvait qu'à trois journées de Massangano, où les Portugais avaient un fort, il prit des mesures si justes pour s'échapper avec quelques marchands nègres qui étaient venus acheter des esclaves au camp des Jagas, qu'il se rendit heureusement au fort portugais.

Cette place avait alors pour commandant le seigneur don Juan de Coutinho, chargé par le roi d'Espagne de faire la conquête des mines ou des montagnes de Cambamba. Il avait obtenu du roi, pour ce service, la jouissance des droits espagnols et portugais, pendant sept ans, sur toutes les marchandises qui sortaient du royaume d'Angola, sans autre condition que de bâtir trois forts; un à Demba, où sont les mines de sel; l'autre à Cambamba, qui contient les mines d'argent, et le troisième dans la Baie des Vaches (Bahia das Vaccas). Ce gouverneur s'était fait, à son arrivée, une réputation de générosité et de douceur qui s'était répandue dans tous les pays voisins, et qui avait attiré volontairement un grand nombre de mulâtres et de nègres à son service. Après avoir passé

six mois à Saint-Paul de Loanda, il s'était avancé au port de Tombi, où, s'étant embarqué avec ses troupes, il avait remonté la rivière de Consa ou de Coanza, jusqu'au port de Songo, à soixante milles de la mer. Ce canton, qui est situé près du Demba, est fort abondant en mines de sel (1).

Don Juan de Coutinho était depuis dix jours à Songo, lorsque Battel arriva au fort de Massangano. Il avait envoyé une pinasse au capitaine de ce fort, avec ordre de faire partir les meilleurs soldats de sa garnison pour grossir sa petite armée. Battel, choisi dans ce nombre, descendit à l'Outaba de Songo, et fut présenté à Coutinho, qui le créa sergent d'une compagnie portugaise. L'armée se mit en marche sous la conduite de son général. Elle ne trouva point de résistance du côté de Machimba, ni dans les cantons de Cauo et de Malamba. Quantité de seigneurs voisins s'empressèrent même d'y venir rendre leurs soumissions aux Portugais. Mais étant entrée dans le pays d'un puissant seigneur nommé Engoy-Kayongo, elle y trouva soixante mille hommes disposés à la recevoir. Cependant, sans s'effrayer du nombre, Coutinho fondit sur des ennemis qu'il méprisait, et les mit en fuite avec un grand carnage. Il prit ensuite les femmes et les enfants du prince nègre. La capitale du pays étant située dans un canton fort agréable, où les bestiaux et les provisions étaient en abondance, il en prit possession dans le dessein de s'y établir. Mais, huit jours après sa victoire, ce brave gouver-

(1) Battel's *Adventures*, dans Pinkerton, t. XVI, p. 327.

neur fut enlevé par la mort, et laissa l'exécution de ses desseins au capitaine de Massangano.

Après un séjour de deux mois dans les terres d'Engoy-Kayongo, les Portugais marchèrent vers Cambamba, qui en est éloigné de trois journées, et campèrent au pied des montagnes. Ensuite, ayant passé la rivière de Coanza, ils bâtirent sur ses bords un château de bois et de terre, d'où ils étendirent leur autorité dans tout le pays. Battel passa ici deux années à leur service. Ils ouvrirent les mines d'argent, mais avec si peu de succès, que ce travail fut bientôt interrompu. D'ailleurs, le nouveau gouverneur traitait si durement ses soldats, qu'ayant été abandonné de tous les volontaires, il se vit forcé de renoncer à son expédition. Dans le même temps on apprit, par les missionnaires-jésuites, que la reine Élisabeth était morte (1), et que le roi Jacques avait conclu la paix avec l'Espagne. Sur cette nouvelle, qui rendait Battel libre et indépendant, il déclara que sa résolution était de retourner dans sa patrie. Le gouverneur ne fit pas difficulté d'y consentir, et le prit avec lui pour se rendre à Saint-Paul de Loanda. Il laissa cinq cents hommes dans le fort de Cambamba.

Cependant Battel, qui partageait avec les troupes portugaises l'aversion qu'elles avaient conçue pour leur général, abandonna le dessein qu'il avait eu de l'accompagner, et partit avec un marchand portugais qui devait faire le voyage de Bamba. De là ils se rendirent ensemble à Onteiro, ville située sur une montagne de Congo; ensuite à Gangon et à Batta, où ils vendirent avantageusement leurs marchandises.

(1) En 1603.

Après une course de six mois, ils reprirent le chemin de Saint-Paul. L'espérance de Battel était de s'embarquer sur le premier vaisseau qui partirait pour l'Espagne. Mais le gouverneur, irrité de sa conduite, rétracta le consentement qu'il avait donné à son départ, et lui ordonna de se tenir prêt dans deux jours pour le suivre dans une nouvelle expédition. Un contre-temps si cruel mit Battel au désespoir, et lui fit prendre une résolution fort étrange. Comme on attendait de jour en jour un nouveau gouverneur du Portugal, il prit le parti de sortir de la ville et de vivre à l'écart jusqu'au changement de l'administration, dans l'espérance qu'un gouverneur moins injuste et moins passionné ne lui ferait point un crime de la fuite.

Il partit dès la nuit suivante, accompagné de deux jeunes nègres, qu'il avait gagnés par ses promesses. L'un portait son mousquet, avec six livres de poudre et une centaine de balles; l'autre était chargé d'une petite provision de vivres, dont il avait eu la précaution de se fournir. Le lendemain au matin, ils se trouvèrent à vingt milles de Saint-Paul, sur le bord de la rivière de Bengo. Ils s'y arrêtèrent pendant quelques jours; et, passant enfin cette rivière, ils arrivèrent à celle de Dande, qui est au nord. Battel s'était flatté d'apprendre ici quelques nouvelles de la ville, parce que c'est le grand chemin qui conduit au Congo. Un de ses nègres, qu'il chargea de prendre des informations, lui rapporta que le nouveau gouverneur ne devait arriver que l'année suivante. Quel sujet de douleur pour un homme qui n'avait à se déterminer qu'entre deux partis; celui de retourner à

la ville, où il ne doutait pas que sa mort ne fût résolue dans l'esprit du gouverneur, et celui de mener une vie misérable au milieu des bois! C'était la troisième fois qu'il désertait; car il jugeait bien que la haine ferait donner ce nom à sa fuite. Il continua, pendant l'espace d'un mois, de se tenir à couvert sous quelques arbres, entre les rivières de Dande et de Bengo; ensuite, se rapprochant de celle de Bengo, dans le canton de Mani-Casoui, il eut le courage de la traverser pour gagner le lac de Casanza, où il savait qu'on trouve plus d'animaux sauvages que dans aucune autre partie d'Angola.

Il y arriva sans obstacle. Ce fut dans ce lieu désert qu'il résolut d'attendre le secours de la fortune. Les buffles, les daims, les chevreuils, et autres animaux qui se présentaient d'eux-mêmes à ses coups, firent pendant six mois son unique nourriture. Il boucanait la chair de ces animaux, à la manière des sauvages. Quelquefois ses nègres lui apportaient un peu de blé, qu'ils obtenaient en échange, dans les habitations les plus voisines, pour de la chair boucanée. Le lac de Casanza est rempli de poissons; mais les instruments lui manquaient pour les prendre. Cependant il y suppléait souvent par son adresse. Un jour il en prit un, de quatre pieds de long, qui avait sauté sur la rive. Les nègres le nomment somb. Avec du poisson et du gibier, il entretint constamment sa santé. Mais cette malheureuse vie, dont rien ne lui faisait espérer la fin, lui devint si ennuyeuse et si insupportable, qu'il rappela toutes les forces de son courage et de son industrie pour se procurer un autre sort.

Le lac dont il habitait les bords a quantité de petites îles, couvertes d'une espèce d'arbres que les nègres nomment membré, d'un bois aussi tendre et aussi léger que le liége. Battel se servit de son couteau pour en faire un canot; et n'ignorant point que le lac de Casanza communique à la rivière de Bengo, il résolut de tenter la fortune par cette voie. Après avoir mis une petite provision de chair boucanée dans sa barque, qu'il appelle jirgado, il y entra lui-même avec ses deux nègres, sans autre instrument que trois rames. Le lac a huit milles de largeur. Il le traversa facilement, à la faveur des petites îles; et, tombant dans la rivière de Bengo, il s'abandonna au cours de l'eau. Son canot descendit heureusement jusqu'à la barre; mais les vagues y étaient si fortes, qu'il y courut un grand danger. Cependant, après avoir surmonté ce terrible obstacle, il ne balança point à s'engager dans la mer, en suivant au nord, avec le vent, une côte qu'il connaissait et qui devait le conduire, dans ses vues, au royaume de Loango. Le matin du jour suivant, il découvrit une pinasse qui semblait venir au-devant de lui. Sa situation ne lui laissant plus de périls à redouter, il ne pensa point à s'en éloigner par la fuite. Elle était portugaise, et partie de Saint-Paul de Loanda. Mais le patron, qui reconnut aussitôt Battel, avait été son compagnon de fortune dans plusieurs voyages, et le reçut comme un ancien ami. Il consentit volontiers à le mettre à terre dans le port de Loango (1).

(1) Battel's *Adventures*, dans Pinkerton, t. XVI, p. 329.

Battel ne nous apprend pas comment il trouva l'occasion de retourner en Angleterre, ni quel accueil il reçut des nègres de Loango en arrivant dans leur port. Il ajoute seulement qu'il y passa trois ans, et que dans cet intervalle il se rendit fort agréable au roi, par son adresse et son expérience à la chasse.

Sa relation finit par la description des provinces d'Engoy, de Loango, de Bengo, de Calongo ou Cilongo, de Mayombo, de Manikesocke et de Matemba; par quelques remarques sur la manière dont les Portugais font la guerre dans ces contrées. Ils choisissent un seigneur du royaume de Congo, qui soit chrétien, d'un bon caractère, et capable d'amener à ses frais cent nègres soumis à ses ordres. Ils lui donnent le titre de tandala, c'est-à-dire de général du camp nègre, avec une autorité absolue pour le gouverner. Lorsqu'un chef ennemi vient se soumettre à l'autorité du Portugal, il commence par apporter au tandala un présent d'esclaves et de bestiaux. Ensuite il est introduit, par le tandala même, à l'audience du gouverneur portugais, au page duquel il doit donner deux esclaves avant que d'y être admis. Le présent réglé pour le gouverneur est de trente ou quarante esclaves, avec quantité de bestiaux. Aussitôt que ces devoirs sont remplis, le nouveau sujet du Portugal bat des mains en paraissant devant le gouverneur, se met à genoux et se prosterne. On lui fait signe de se lever. Il se lève, et dit à haute voix: « J'ai été votre ennemi; mais je promets de vous être « fidèle à l'avenir, et de ne jamais lever les mains « contre vous. » Alors le gouverneur appelle un sol-

dat portugais, qui ait acquis de l'honneur par ses services, et remet le chef nègre sous sa protection. Ce soldat contracte l'obligation de garder et de défendre son client; mais il devient aussi son directeur et comme son maître. Il doit résider avec lui. Il a droit d'en exiger tout ce qui est nécessaire à sa subsistance. Si le chef nègre entreprend la guerre, le soldat l'accompagne et reçoit la moitié du butin. Il y a peu de soldats portugais qui n'aient ainsi leur sova ou soua, ou la direction d'un seigneur nègre (1).

CHAPITRE III.

Voyage de Samuel Braun en 1611-1616 (2).

SAMUEL BRAUN était un chirurgien de Bâle en Suisse. Il paraît qu'il avait un goût décidé pour voyager dans les pays lointains. On a recueilli ici cinq de ses voyages.

Le premier est une navigation en Afrique, aux îles Canaries, aux royaumes d'Angola, Bansa-Loanga, Congo, etc. Il partit en 1611, sur un navire hollandais commandé par Jean Péterson. La durée du voyage fut de vingt-deux mois.

Braun repartit de Hollande avec le même capitaine,

(1) Purchas's *Pilgrimage*, vol. II; Pinkerton, t. XVI, p. 335.

(2) *Navigationes quinque. Appendix regni Congo in collectione itinerariorum* De Bry *opera* Samuel Brauno. Francofurti, 1625, in-fol.

le dernier jour de mars 1614, pour les royaumes de Guinée, de Benin, et autres îles et contrées voisines. Ils ne revinrent en Hollande qu'au bout de vingt-six mois. A peine de retour, le 16 juin 1616, Braun s'embarqua de nouveau sur un bâtiment hollandais. Le projet était de se rendre à Lisbonne, et de là, par le détroit de Gibraltar, en Italie, en Grèce, en Thrace et à Constantinople; mais un naufrage et d'autres événements empêchèrent l'exécution de ce dessein. Arrivé à Lisbonne, le bâtiment n'en sortit que le 6 janvier 1617; alors il passa dans la Méditerranée, fit voile jusqu'à Venise, et à quelques îles de la mer Adriatique, et revint en Hollande le 24 août 1617. Ce troisième voyage ayant été le plus court, Braun en a mis la relation au dernier rang de toutes celles qu'il a données; elle est placée ici suivant l'ordre chronologique.

Ce fut l'année même de son retour, en 1617, que Braun partit pour un quatrième voyage. Il se rendit au fort Nassau sur la côte de Guinée, pour y être employé en qualité de chirurgien; il y séjourna trente-trois mois, et à la fin de l'année 1620, il fut de retour à Amsterdam. A peine arrivé, il entreprit un cinquième voyage, et s'embarqua sur la flotte hollandaise qui allait croiser dans la Méditerranée. Enfin, au mois d'août 1621, il entra dans les ports de Hollande, après avoir débarqué à Malte, conduit le consul hollandais à Alexandrie, et croisé sur différentes côtes de la Méditerranée. Ainsi, pendant dix années continues, Braun fut toujours en course, excepté le temps de son service au fort Nassau.

On voit assez que ce voyageur était une espèce d'aventurier, fort brave à ce qu'il paraît, et qui s'acquittait bien de ses devoirs. Ses relations ont un ton de naturel et de vérité; cependant, nous pensons qu'il exagère, surtout quand il s'agit d'argent ou de danger. Son traducteur aime les périphrases emphatiques et les mots sonores.

Les relations de Braun ont moins pour objet les détails de la navigation que ceux des actions auxquelles il s'est trouvé; des mœurs des habitants; du climat et de la température des lieux qu'il a visités.

C'est dans la première et la seconde relation que l'on rencontre le plus de détails intéressants. Nous devons, d'après notre plan, les réserver pour la description des contrées que Braun a parcourues. Ce voyageur prétend, en un endroit de son second voyage, avoir reconnu des Éthiopiens anthropophages à la conformation de leurs dents antérieures: elles étaient pointues et en forme de scie. Mais on a dû remarquer qu'un assez grand nombre de peuplades nègres se limaient en pointe les dents incisives, sans qu'ils fussent pour cela anthropophages. Braun assure qu'il y a eu des années où les Hollandais ont tiré des côtes d'Afrique jusqu'à trente quintaux d'or.

CHAPITRE IV.

Voyage de Michael Angelo de Gattina et de Denis Carli de Placenza (1), au royaume de Congo.

Ces deux voyageurs étaient des missionnaires capucins, qui ne se font connaître que par le titre de leur profession. Angelo mourut dans le royaume de Congo, après avoir écrit en Europe diverses lettres, dont on tira la partie de cette Relation qui lui appartient. Carli, étant retourné dans sa patrie, continua l'ouvrage dans l'endroit où son associé l'avait fini, et le publia dans un même volume, en langue italienne. Ensuite il fut traduit en français, et publié à Lyon en 1680, sous le titre de *Relation curieuse et nouvelle d'un Voyage de Congo*. Les Anglais en firent aussi la traduction dans leur langue, et la donnèrent au public en 1704 (2). L'air de simplicité et

(1) Plaisance. On sait que les PP. capucins prennent des noms de villes.

(2) L'édition originale de cet ouvrage, selon J. Beckmann, *Litteratur des Ælteren Reisebeschreibungen*, t. II, p. 329, est intitulée : *Il Moro trasportato in Venezia ovvero raconto de' costumi e religione de' popoli dell' Africa, America, Asia, ed Europa*, imprimé à Reggio, en 1672, par Vedrotti. Boucher de la Richarderie indique une autre édition de Bologne, 1678; et Beckmann deux éditions de Bologne, chez J. Longus, in-8° et in-12, en 1674, et une de Bassano, in-4°, 1687. La traduction française a paru chez Thomas Amaulry, libraire à Lyon, en 1680, petit in-12

de bonne foi qui règne dans cet ouvrage, le met à couvert de tous les soupçons peu favorables aux voyageurs.

§ I.

Relation d'Angelo.

Michael Angelo et Denis Carli, avec quatorze autres capucins envoyés par la congrégation romaine de la propagande, partirent, en 1666, pour la mission de Congo. Leurs patentes contenaient des priviléges distingués, dont les deux missionnaires n'ont pas manqué de faire honneur à leur commission. Ils étaient autorisés à relever les fidèles de toutes sortes d'irrégularités, excepté la bigamie et le meurtre prémédité; à relever du vœu simple par dispense ou

de 296 pages : cette traduction française a été réimprimée dans l'*Éthiopie occidentale* du P. Labat, 1732, in-12, t. v, p. 91-268. La traduction anglaise a été faite sur la traduction française; elle a été insérée dans Churchill's *Collection*, 1732, in-folio, t. I, p. 555 à 589. Nous citons l'édition de Churchill que nous avons sous les yeux; il paraît que tout ou partie de cette collection a été réimprimée; car Beckmann, d'accord avec Prevost, ou plutôt les auteurs anglais qu'il traduit, donne la date de 1704 à ce premier volume de Churchill, et indique les pages 613 à 650. Dans la collection Astley, 1746, in-4°, *New general Collection of Voyages and travels*, qui est l'original de l'ouvrage traduit par Prevost, le voyage d'Angelo et de Carli se trouve t. III, p. 143-166, et les auteurs de cette collection se sont servis pour leur analyse de la traduction de Churchill; mais ils en ont corrigé les fautes au moyen de l'ouvrage original. La traduction de Churchill a été réimprimée dans Pinkerton's *Collection of Voyages and travels*, 1814, in-4°, t. XVI, p. 148 à 195. On en a fait aussi une traduction allemande dans *Allgemeiner Historie der Reisen*, vol. IV, p. 431 à 572.

par commutation, même de celui de chasteté; à donner les dispenses du mariage au second et au troisième degré; à permettre aux païens convertis de conserver une de leurs femmes; à donner l'absolution des péchés dans tous les cas réservés au pape; à bénir le linge d'église, les chapelles et les calices; à donner la permission de manger de la chair aux jours défendus par l'Église; à dire deux messes par jour dans les cas de nécessité; à publier des indulgences plénières pour la délivrance des âmes du purgatoire; à porter des habits séculiers dans les occasions nécessaires; à dire le rosaire, faute de bréviaire, ou pour quelque autre empêchement; à lire des livres défendus, excepté Machiavel.

Aussitôt qu'ils eurent reçu cette faveur du pape, ils se rendirent à Plaisance, où ils avaient ordre d'attendre Michael Angelo di Rheggio; et de là ils prirent avec lui le chemin de Gênes, qui était le rendez-vous de tous les missionnaires. Cette troupe apostolique s'embarqua pour Lisbonne. Elle y arriva heureusement; mais elle fut obligée de s'y arrêter quelques mois, pour attendre l'occasion d'un bâtiment portugais qui devait aller charger au Brésil, et de là faire voile au royaume de Congo. Le passage fut de trois mois jusqu'au Brésil. Dans une si longue navigation, les missionnaires eurent souvent le plaisir de voir des poissons volants poursuivis par des albicores et des dorades.

En approchant des côtes de Guinée, ils commencèrent à sentir la chaleur excessive du soleil, qui est là proprement au zénith. Elle devint si violente, à

mesure qu'ils avançaient, qu'en peu de jours ils ne se trouvèrent capables ni de boire ni de manger; et, pour comble de tourment, leurs provisions et leurs liqueurs furent infectées de vers. Cette douloureuse situation dura quinze jours entiers, c'est-à-dire pendant tout le temps qu'ils firent voile sous la ligne. Ils regardèrent comme une espèce de miracle d'y avoir pu résister, quoique l'on fût alors au mois d'août, qui est la saison la plus tempérée dans cette partie du monde.

L'usage des Portugais est de faire quelques réjouissances et de célébrer un jour de fête, pour obtenir du ciel un heureux succès dans un si dangereux voyage. Ceux qui n'ont jamais passé la ligne, sont obligés de faire présent aux matelots d'une pièce de monnaie ou de quelque chose d'équivalent, sans en excepter les capucins, qui donnent dans ces occasions des agnus et des chapelets. Ces instruments de piété sont exposés en vente, et le prix est employé à faire dire des messes pour les âmes du purgatoire. Si quelqu'un refuse de payer ce droit, les matelots, vêtus en officiers, le conduisent au pied d'un tribunal, où quelqu'un d'entre eux, faisant le juge en robe longue, le condamne à se voir plongé trois fois dans la mer. Cette sentence est immédiatement suivie de l'exécution. La personne condamnée est attachée au bout d'une corde, dont on passe l'autre bout autour d'une poulie; et, dans cette situation, les matelots la lèvent et la laissent descendre trois fois sous l'eau. Il ne se fait guère de voyages où il ne se trouve quelque jeune matelot ou

quelque passager qui donne cet amusement. On observe le même usage au détroit de Gibraltar et au cap de Bonne-Espérance (1).

Après avoir passé la ligne, le vaisseau tomba sous des vents si impétueux, que si leur violence n'eût été combattue par un courant fort rapide, il aurait fallu s'attendre à périr sans ressource. Le calme qui succéda fit ensuite regretter l'impétuosité de l'orage; et les provisions venant à manquer, on ne put se défendre d'une crainte fort vive, au souvenir du désastre qui était arrivé depuis peu à la Catarinetta. Ce vaisseau, qui était parti des grandes Indes avec une riche cargaison, avait fait une heureuse course jusqu'au Brésil; mais en passant la ligne pour se rendre à Lisbonne, le pilote et la plupart des matelots furent étouffés par l'excès de la chaleur. Ceux qui survécurent étaient des gens faibles ou sans expérience sur mer, qui, ne pouvant gouverner le vaisseau, se virent abandonnés à la merci des flots, et poussés au hasard pendant sept mois, jusqu'à l'épuisement de tous leurs vivres. Leurs besoins devinrent si pressants, qu'ils furent réduits à manger leurs chats, leurs chiens et les rats qu'ils purent prendre à bord. Ils se jetèrent ensuite sur le cuir des ballots et des cordages. Ils mangèrent jusqu'à leurs souliers. De quatre cents hommes qui composaient l'équipage, il n'en restait que cinq, au nombre desquels était le capitaine. La vue d'une mort inévitable l'affligeait moins que la perte de sa réputation; car

(1) Chaque nation a le sien, qui diffère des autres par quelques circonstances. Voy. ci-dessus la relation de Jannequin, t. II, p. 332.

son imagination lui représentait déjà qu'on l'accusait de s'être retiré dans quelque pays étranger avec les trésors dont il avait la conduite. Il souhaitait que la mort épargnât du moins quelqu'un de ses gens, pour rendre témoignage de son infortune. Dans cette idée, il leur proposa de tirer au sort qui d'entre eux serait sacrifié pour la nourriture des quatre autres, puisqu'une affreuse nécessité semblait justifier cette unique ressource.

Ils consentirent tous à sa proposition; mais ils ne s'accordèrent pas moins à vouloir qu'il fût excepté. Ce combat dura peu, parce qu'il jura solennellement qu'il était résolu de partager le péril commun. On jeta les dés, et le sort tomba sur lui. Les autres n'en furent pas plus disposés à profiter de leur avantage. Ils protestèrent qu'ils aimaient mieux attendre la mort en bons chrétiens, que de souiller leurs mains dans le sang de leur compagnon. Après cette résolution, ils se préparèrent à toutes sortes d'événements. Un d'entre eux monta sur le perroquet, d'où, jetant les yeux autour de lui, il crut apercevoir quelque chose d'obscur dans l'éloignement. Le capitaine monta aussitôt avec une bonne lunette, pour suivre ce rayon d'espérance. Il ne douta point que ce ne fût la terre. On porta vers le même lieu, avec toutes les forces que chacun put recueillir; et, découvrant bientôt le rivage, on arriva dans un port qui était en paix avec le Portugal. Le gouverneur reçut ce petit nombre de malheureux, comme autant de morts que la faveur du ciel avait ressuscités. Cependant deux d'entre eux, épuisés par les maux

qu'ils avaient soufferts, moururent dans peu de jours. Les trois autres se rétablirent, apportèrent tous leurs soins à radouber promptement leur vaisseau, et remirent à la voile pour Lisbonne. Un des trois, qui retomba malade dans le voyage, mourut à la vue de sa patrie. Le capitaine et le seul matelot qui lui restait, prirent terre heureusement. Ils furent présentés au roi. Ce prince, touché de leur disgrâce et de leur courage, éleva le capitaine à la dignité d'amiral, et donna au matelot le commandement d'un vaisseau.

Au dixième degré de latitude du sud, les missionnaires découvrirent le cap Saint-Augustin, et virent un grand nombre d'oiseaux de terre qui voltigeaient autour du vaisseau. Ils aperçurent aussi plusieurs baleines, qui poussaient des torrents d'eau par les narines. Le nombre en est si grand dans cette mer, que, suivant le témoignage de l'auteur, un marchand paie cinquante mille écus au roi de Portugal pour le privilége de l'huile.

En passant à la vue de Notre-Dame de Nazareth, église à cinq milles de Fernambouc, les missionnaires la saluèrent de trois *Ave Maria* (1), tandis que le capitaine lui rendait un hommage plus militaire par une triple décharge de son artillerie. On alla mouiller sous une tour, qui sert de fort au port de Fernambouc; car ce port est trop petit pour contenir à l'ancre un grand nombre de vaisseaux, et l'on en

(1) L'auteur raconte l'origine de cette église, qui a l'air trop fabuleuse pour trouver place ici, d'autant plus que l'auteur parle d'après les Portugais.

comptait alors quatre-vingts dans le canal et aux environs. En arrivant, Angelo et Carli se trouvèrent atteints de la maladie ordinaire à ceux qui font le même voyage, soit qu'elle vienne du changement de l'air ou de celui des aliments.

Pendant leur séjour à Fernambouc, ils assistèrent à la fête du Rosaire, qui fut célébrée avec beaucoup de magnificence dans l'église de Corpo Santo. Cette église était tendue de dix mille aunes d'étoffe de soie, couleur de feu, et d'autres ornements précieux. La dépense d'une si pompeuse décoration ne tombe pas sur les prêtres et les religieux, mais sur les marchands de la ville, qui se font honneur d'ouvrir leur bourse pour faire éclater leur piété. Celui qui s'était chargé cette année des frais de la fête, assura le lendemain aux missionnaires que les seuls frais de réjouissance étaient montés à quatre mille ducats. Mais c'était un badinage, que l'auteur prend soin d'expliquer. Le marchand avait un vaisseau qui n'était plus propre à la mer. Après en avoir fait ôter tous les ouvrages de fer, il avait consacré aux feux de la fête tout le reste du bâtiment, qui lui était revenu à quatre mille ducats dans sa construction.

Comme celui des missionnaires devait prendre une cargaison de sucre, ils se firent un amusement de visiter les manufactures, qui sont les plus importantes curiosités du pays. Le principal moteur est une grande roue, qu'un grand nombre de nègres font tourner avec beaucoup de violence. Elle donne son mouvement à une presse de fer massif, dans laquelle les cannes à sucre sont coupées en pièces et

brisées. La liqueur coule dans un grand chaudron, qui est sur le feu. On ne peut voir sans admiration la constance des nègres, qui sont naturellement paresseux, à soutenir un exercice si rude, et l'adresse avec laquelle ils jettent les cannes sous la masse de fer, sans oublier ce qu'ils ont à craindre de cette machine pour leurs bras et leurs mains.

Le 2 de novembre 1667, après avoir embarqué plus de mille caisses de sucre, le vaisseau remit à la voile pour le Congó. Il fut obligé, pour éviter les vents contraires, de remonter à dix-neuf degrés de latitude du sud, et même jusqu'au cap de Bonne-Espérance, qui mériterait plutôt, dit l'auteur, le nom de cap de Mort, parce que ceux qui en approchent ont à trembler continuellement pour leur vie. Pendant huit jours entiers, le bâtiment portugais essuya des agitations terribles; élevé quelquefois jusqu'aux nues, et quelquefois précipité jusqu'au centre de la mer avec un égal danger. Enfin le vent s'apaisa, et l'on vit paraître sur les flots quelques os de poissons qu'on nomme sèches, et qui servent aux opérations des orfévres. On regarde la vue de ce poisson, non seulement comme un pronostic de beau temps, mais comme une marque de la proximité de la terre, parce qu'il ne s'éloigne pas beaucoup du rivage : aussi découvrit-on le continent dès le matin du jour suivant. On commença aussitôt à se promettre un heureux succès pour le voyage. Tous les matelots rendirent témoignage qu'il n'y a plus de tempêtes à redouter sur cette côte, et qu'on peut même la suivre à la portée du mousquet, sans craindre d'y rencontrer

des bancs de sable. Cependant la chaloupe fut en mer pendant plusieurs jours, en sondant sans cesse, pour découvrir quelques rochers cachés sous l'eau, qui se trouvent au long de la côte. Elle pêchait, en avançant; et chaque jour elle apportait à bord une grosse quantité de poisson. Elle en prit un qui ne pesait pas moins de quinze ou seize livres; sa couleur était rouge; il avait la tête ronde et fort grosse, des yeux étincelants et des narines plates sur le front; ses nageoires battaient furieusement, et ses écailles semblaient s'entre-pousser; enfin tout son corps s'agitait d'une manière fort hideuse. Le capitaine, qui connaissait ce monstrueux poisson pour un des plus délicieux de cette mer, voulut en traiter les missionnaires, et prit la peine d'y faire lui-même une sauce avec du sucre, des épices et du jus d'orange et de limon. Il composa un ragoût qu'on aurait pris pour une marmelade, et qui fut mangé avec des cuillères; de sorte qu'il fut difficile de distinguer si le poisson devait sa bonté à la sauce, ou la sauce au poisson.

L'auteur, s'étant mis dans la chaloupe, fut vivement tenté de descendre au rivage; mais il en fut détourné par le pilote, qui l'assura qu'au long de cette côte on trouvait des nègres anthropophages. Ils en aperçurent deux qui prirent la fuite à la vue des blancs. Le pilote se crut obligé de prendre aussitôt le large, dans la crainte que ces deux nègres ne fussent allés chercher quelque magicien du pays pour faire abîmer la chaloupe. Quelques jours après, le même Portugais descendit à terre pour satisfaire à

quelque besoin naturel. Il se retira derrière un rocher; mais au même instant il revint au bord de l'eau, dans une mortelle frayeur, en implorant l'assistance de ses compagnons. Il avait vu derrière le rocher un feu allumé et quelques filets de pêcheurs qui étaient à sécher, d'où il avait conclu que les nègres n'étaient pas éloignés. L'excès de sa crainte lui fit oublier ses besoins; et l'auteur remarque, avec beaucoup de simplicité, qu'il passa trois jours sans en ressentir.

Cette côte n'est qu'une longue chaîne de montagnes nues et stériles, qui forment un affreux spectacle. Cependant, à la latitude de quatorze degrés, on découvre quelques arbres verts; et le rivage, qui devient plus agréable, présente de bons ports, dont plusieurs contiendraient deux ou trois mille vaisseaux. Le jour de Noël on mouilla dans celui de Saint-Philippe, capitale du royaume de Benguela. On vit aussitôt venir à bord quantité de petits canots, conduits chacun par deux nègres, qui offraient d'échanger leur poisson pour du tabac de Brésil. L'auteur descendit au rivage, avec le supérieur de sa troupe, et fit aux nègres un sermon en langue portugaise. L'air du canton communique aux aliments une si pernicieuse qualité, que les étrangers qui en mangent à leur arrivée, s'exposent à la mort, et contractent infailliblement quelque dangereuse maladie. Cette raison doit ôter aux passants l'envie de débarquer, et surtout celle de boire de l'eau du pays, qui est épaisse et malsaine. Les deux missionnaires n'acceptèrent le dîner du gouverneur qu'après

s'être bien assurés qu'il ne leur ferait servir ni provisions ni liqueurs de cette contrée. Il les traita fort bien, à la manière portugaise. Le vaisseau eut part aussi à ses libéralités : il y envoya de fort bons fruits de l'Europe, et un bœuf entier, mais petit et sans cornes. La chair en était de très bon goût, et ces animaux sont en grand nombre dans le pays. Le gouverneur, qui manquait de prêtres, proposa au supérieur de lui laisser pendant quelque temps un de ses religieux; mais la figure des blancs du pays dégoûta les missionnaires. Ils savaient d'ailleurs que, pour les crimes odieux, le roi de Portugal envoie les bannis à Benguela, comme dans le lieu le plus infecté qu'il possède, et que ces misérables proscrits sont, par conséquent, les plus méchants et les plus perfides de tous les hommes.

Après avoir pris congé du gouverneur, les missionnaires continuèrent leur voyage, et l'achevèrent heureusement le douzième jour. Ils mouillèrent au port de Loanda, le plus beau et le plus spacieux que l'auteur eût jamais vu. Ayant pris terre avec Carli, son compagnon, ils furent reçus par une foule de blancs et de nègres, qui exprimèrent la joie qu'ils ressentaient de leur arrivée, en baisant leurs habits et les embrassant. Ils se rendirent à leur hospice (1) au milieu de ce cortége. L'église était remplie des principaux habitants de la ville et de plus de trois cents personnes, qui s'avancèrent au-devant d'eux. Ils trouvèrent dans le couvent trois religieux de leur

(1) C'est le nom que les missionnaires donnent aux lieux de leur résidence, parce que ce ne sont pas des couvents réguliers.

ordre, un vicaire de Congo, qui se rétablissait d'une maladie, un père d'Angola, qui avait actuellement la fièvre, et un vieux frère laïque. Deux missionnaires de leur troupe, qui étaient partis de Gênes quelque temps avant eux, étaient morts en arrivant; l'un à Loanda, l'autre à Messangrano (1), qui n'en est pas éloigné.

Le vicaire de Congo prit la résolution de conduire Angelo et son compagnon dans le pays de Sogno, et de là dans celui de Bamba. Ce projet chagrina beaucoup les habitants de Loanda, qui avaient espéré de les retenir dans leur ville. Ils les pressèrent d'y passer du moins une année pour s'accoutumer à l'air et aux aliments du pays. Ils leur représentèrent les dangers auxquels ils allaient exposer leur vie, dans les déserts malsains de Bamba. Mais rien ne fut capable de refroidir leur zèle, et de leur faire redouter des fatigues et des périls qu'ils envisageaient depuis long-temps comme l'objet de tous leurs désirs.

Tel est l'extrait des lettres d'Angelo, qui compose la première partie de cette relation. Carli prend ici la plume, pour continuer jusqu'à la fin de l'ouvrage.

§ II.

Relation de Carli.

Un repos de quelques jours, qu'Angelo et Carli prirent à Loanda, ne fut qu'une préparation pour commencer leur carrière apostolique. Ils s'embar-

(1) Il y a quelque apparence que c'est Massangano, qu'on a déjà vu dans la relation de Battel.

quèrent dans une pinasse ; et, côtoyant le rivage, ils arrivèrent en deux jours à Dante (1), sur la frontière du royaume d'Angola, où les Portugais ont un fort. Leur premier soin fut de saluer le gouverneur, et de lui communiquer les lettres du conseil de Loanda, qui était chargé de l'administration jusqu'à l'arrivée d'un nouveau vice-roi. Ces lettres contenaient des recommandations, pour leur faire trouver des nègres, et ce qui était nécessaire au transport de leur équipage. Pendant deux jours qu'ils passèrent au fort de Dante, le gouverneur employa ses gens à la pêche, et fit saler du poisson pour la provision de leur voyage. Outre ce présent et trente nègres qu'on nomma pour les accompagner, il leur fournit des hamacs. Tout le monde les assura que, chaussés et vêtus comme ils étaient, ils ne devaient point espérer de pouvoir marcher long-temps à pied ; et, malgré leur répugnance, ils furent obligés de se soumettre à l'usage du pays.

On ne trouve point de grandes routes dans ces régions sauvages. Les chemins sont des sentiers fort étroits, où deux personnes auraient peine à passer de front. Quelques nègres faisaient l'avant-garde, avec leurs fardeaux. Angelo venait ensuite dans son hamac, et Carli après lui dans une autre de ces voitures. Ils étaient suivis du reste de leurs nègres, dont l'office était de relever les porteurs lorsqu'ils commençaient à être fatigués. On aurait peine à s'imaginer avec quelle légèreté ils marchent par des chemins fort pénibles. Ils sont armés de leurs arcs

(1) C'est la rivière Dande, dont Battel parle aussi.

et de leurs flèches. Le terme de leur course était une de leurs villes, qu'ils nomment libattes, où d'autres porteurs devaient leur succéder. On regrette ici que l'auteur ait négligé les distances.

Le prince ou le seigneur de la libatte, que les habitants nomment macolonte dans leur langage, s'empressa de rendre visite aux missionnaires, et leur donna pour logement deux des meilleures cabanes. Dans tout le royaume, excepté à San-Salvador, on ne trouve point une seule pierre. Les plus belles maisons sont bâties de terre et couvertes de chaume; la plupart sans fenêtres et sans autre ouverture que la porte. Le macolonte portait pour habit une pièce d'étoffe à la ceinture, de la grandeur d'un mouchoir, et un manteau de drap bleu de l'Europe, qui lui tombait jusqu'à terre. Le goût général du pays est pour le bleu. Les officiers du cortége n'avaient qu'une pièce d'étoffe ou une petite pagne de la même couleur. Le reste du peuple était couvert de feuilles d'arbres ou de peaux de singes. Mais ceux qui vivent en pleine campagne, et qui n'ont point d'autres maisons que le dessous des arbres, sont entièrement nus, sans distinction d'âge ni de sexe.

Cette première libatte était composée d'environ cent cabanes, séparées l'une de l'autre, avec aussi peu d'ordre que d'élégance ou de propreté; mais on doit dire qu'elles ne sont point habitées pendant le jour. Les hommes connaissent peu la tristesse et l'ennui; ils se réjouissent pendant le jour; ils conversent ensemble; ils jouent de quelques misérables instruments jusqu'à la nuit. Les femmes sortent le

matin pour aller cultiver la terre; elles portent sur le dos un panier, qui contient un pot de terre noire nommé kiousou, avec un de leurs enfants. Le plus jeune est dans leurs bras, et suce les mamelles de sa mère sans aucun secours. Elles mènent le troisième par la main. Souvent elles en portent un quatrième dans leur sein, car la plupart sont très fécondes. Si leurs enfants sont en plus grand nombre, les autres suivent par derrière, à moins qu'ils ne soient assez grands pour être abandonnés à eux-mêmes. Les pères et les mères ne prennent point alors plus de soin d'eux que s'ils ne leur appartenaient pas (1).

Les missionnaires firent présent au macolonte d'un collier de verre, que les nègres appellent missanga, et qu'ils portent sans cesse au cou, parce qu'ils n'ont point de lieu où ils puissent le garder. Après avoir témoigné leur reconnaissance à leurs hôtes, ils firent avertir tous les habitants de la libatte d'amener leurs enfants pour les faire baptiser; mais il y en avait peu qui n'eussent déjà reçu le baptême. Les capucins ont cette mission depuis trente ans. Lorsqu'il en arrive un dans la libatte, tous les pères accourent avec les enfants qui n'ont point été baptisés, en portant dans la main deux de leurs pagnes de feuilles, ou des coquilles appelées zimbis, qui sont la monnaie courante du pays, ou un poulet, avec un peu de sel pour la bénédiction de l'eau baptismale. On avait autrefois porté, dans ce pays, de la volaille, qui avait multiplié fort abondamment; mais les guerres l'ont presque entière-

(1) *Relation curieuse et nouvelle d'un Voyage au Congo*, 1680, in-12, p. 68.

ment détruite. Les nègres offrent des présents au prêtre, quoique celui-ci n'exige aucun salaire de ceux qui n'apportent rien. Les deux missionnaires baptisèrent chacun quinze enfants.

Carli ayant averti le macolonte de faire préparer tout ce qui était nécessaire pour célébrer la messe le jour suivant, plusieurs nègres furent chargés de couper du bois et des feuilles de palmier, dont on composa aussitôt une petite église et un autel. Les ornements furent tirés des caisses que les missionnaires avaient apportées. On avait pris soin de bâtir l'église ou la chapelle sur une petite éminence, afin que tout le monde pût voir le prêtre, si tout le monde ne pouvait pas l'entendre. L'assemblée fut très nombreuse. Après la messe, les missionnaires divisèrent le peuple en deux parties, pour lui expliquer les principes de la religion par le ministère des interprètes; ensuite les nègres se mirent à jouer de leurs instruments, à chanter et à danser, avec un bruit qui se serait fait entendre d'une lieue. Lorsque les missionnaires parurent disposés à se retirer, le macolonte fit un signe, qui imposa silence à toute l'assemblée. Ils partirent après avoir donné une bénédiction publique à ce bon peuple; et les danses recommencèrent aussitôt avec le même bruit.

Carli remarqua dans la route différentes sortes d'animaux, surtout quantité de singes de diverses couleurs, qui montaient fort légèrement au sommet des plus grands arbres. Il aperçut deux pacasses, espèce d'animal qui ressemble au buffle, et qui a le rugissement du lion. Le zèbre se trouve aussi dans

cette contrée. Les missionnaires virent une autre bête dont le poil était noir et jaune, mais si loin sur la montagne, que, n'ayant pu le distinguer parfaitement, ils le prirent pour un léopard sur le témoignage de leurs nègres. Dans un autre lieu, ils rencontrèrent un gros animal endormi, qui s'éveilla aux cris du cortége, et qui, s'étant levé avec un grand saut, prit aussitôt la fuite. Il ressemblait aux loups par le corps, mais il avait la tête d'un bœuf, et cette disproportion de parties le rendait fort hideux. Les nègres assurèrent que c'était un monstre dont le nom leur était inconnu. De tous les côtés il se présentait un grand nombre d'autres bêtes, qui avaient beaucoup de ressemblance avec les chèvres, et qui s'attendaient les unes les autres pour prendre la fuite ensemble. On voyait aussi une multitude de poules, beaucoup plus grosses que les poules privées. Les missionnaires en mangèrent plusieurs, et leur trouvèrent le goût du lièvre.

Il ne leur arriva rien d'extraordinaire dans la seconde libatte, et leurs exercices s'y firent tranquillement. Mais ayant continué leur route, ils arrivèrent un jour, au soir, dans une autre libatte, dont ils trouvèrent la porte fermée. L'enclos était une haie d'épines de la hauteur d'une pique, et la porte n'était qu'un tas d'épines sèches que les habitants avaient rassemblées à l'ouverture de cet enclos. Elle fut ouverte pour recevoir les missionnaires, et le macolonte leur offrit des cabanes. Mais comme la chaleur était excessive, ils aimèrent mieux passer la nuit en plein air dans leurs hamacs,

qu'ils suspendirent d'un côté au sommet d'une cabane, et de l'autre à deux pieux plantés en croix. Vers minuit, trois lions s'approchèrent de la haie, avec des rugissements qui faisaient trembler la terre. Carli, réveillé par cet horrible bruit, leva un peu la tête pour découvrir les monstres à la clarté de la lune. Mais la haie était si épaisse et si couverte de feuilles, qu'il ne put les apercevoir, quoiqu'il jugeât facilement qu'ils ne devaient pas être éloignés. La crainte le fit d'abord penser à se retirer dans une cabane; cependant, après avoir considéré qu'il était impossible aux trois lions de passer une haie si épaisse et si haute, il résolut d'attendre tranquillement le jour. Aussitôt qu'il le vit paraître, il se hâta de rejoindre Angelo, qui s'était placé contre la cabane voisine, et qui avait profité de la fraîcheur pour dormir d'un profond sommeil, sans avoir entendu les rugissements des lions. Il le félicita sur sa tranquillité, en lui disant que si les lions étaient venus le dévorer, il aurait eu le bonheur d'arriver au ciel sans savoir par quel chemin.

Après avoir baptisé plusieurs enfants, ils se remirent en marche dans leurs hamacs. Vers midi, les nègres leur conseillèrent de s'arrêter, pour se rafraîchir sur le bord d'une petite rivière, dont l'eau était excellente. Ils se placèrent sous quelques arbres, dans le dessein d'y faire préparer leurs aliments. Une partie de leurs gens alla couper du bois; d'autres se mirent à cueillir du blé sarrasin (1). Angelo voulut se servir de son caillou et de son fusil pour

(1) *Relation curieuse, etc.*, p. 81. L'auteur ne dit pas si le terrain était cultivé, ou si ce blé croissait naturellement.

allumer du feu; mais un nègre, qui entendait un peu la cuisine, lui dit qu'il n'était pas besoin de fer ni de caillou. Il prit deux morceaux de bois, l'un épais de deux doigts et percé de plusieurs trous qui ne le traversaient point entièrement; l'autre de l'épaisseur d'un seul doigt; et faisant entrer celui-ci dans un des trous du premier, il l'agita tellement avec les deux mains, qu'on en vit bientôt sortir des flammes. C'est la méthode commune des nègres pour faire du feu. Ceux qui étaient allés cueillir du blé revinrent chargés d'épis dont ils tirèrent le grain, et, l'ayant fait bouillir avec des patates, ils en composèrent un mets supportable.

Tandis que chacun s'employait à ce travail, on découvrit un éléphant, qui n'était pas moins gros qu'un chariot chargé de foin. Il avait la tête pendante, et semblait avoir perdu une de ses dents. Tous les nègres sautant sur leurs armes, avec de grands cris, lui décochèrent une grêle de flèches. Mais un d'entre eux, plus expérimenté que ses compagnons, courut vers une cabane qui n'était pas éloignée, et mit le feu au toit de chaume. La flamme, qui s'éleva aussitôt, effraya le monstrueux animal, et lui fit prendre la fuite, avec trois flèches qui demeurèrent enfoncées dans sa peau. Malheureusement le feu, poussé par le vent, se communiqua bientôt aux herbages voisins, qui, étant fort secs et fort hauts, furent consumés en un instant dans l'espace de plus d'une lieue. Cet incendie jeta l'effroi parmi toutes les bêtes du canton, et rendit le chemin fort libre jusqu'à la libatte suivante.

Un autre jour, les nègres de l'escorte rencon-

trèrent un prodigieux serpent; il avait la tête aussi grosse que celle d'un veau. Sa longueur était de vingt-cinq pieds; et l'auteur craint si peu qu'on l'accuse d'exagération, qu'il cite en témoignage la peau d'un autre serpent de la même longueur, qu'il mesura lui-même, et qu'Angelo son compagnon envoya dans la suite à son père avec d'autres curiosités. A la vue de cette affreuse créature, les nègres poussèrent un grand cri, suivant leur usage, et firent monter les missionnaires sur un terrain plus élevé, pour lui donner le temps de passer ou de reculer. Carli observa qu'en avançant, le reptile causait autant de mouvement dans l'herbe que le passage de vingt hommes. On s'arrêta plus d'une heure, pour s'assurer qu'il ne restait rien à craindre de son retour. Mais les missionnaires s'aperçurent assez que les nègres étaient plus effrayés qu'eux-mêmes, et qu'il y avait peu de fond à faire sur leur secours. Ils regrettèrent plusieurs fois de n'avoir point apporté un ou deux fusils, dont ils auraient tiré, dans ces occasions, plus de service que de leur escorte. La seule ressource, pour des voyageurs sans armes, est de s'éloigner par la fuite, ou de mettre le feu aux herbages.

En arrivant sur le bord d'une rivière, où, suivant leurs informations, ils ne s'attendaient à trouver que deux ou trois chaumières pour servir de logement aux nègres qui vont de Loanda à San-Salvador, ils furent surpris de trouver un grand nombre de huttes, et d'entendre le son des trompettes, des tambours, des fifres et de plusieurs autres instruments. Les

nègres s'imaginèrent que ce pouvait être le grand-duc (1) ou le seigneur de la province. Mais, s'étant approchés, ils remarquèrent que toutes les huttes paraissaient neuves, et qu'elles étaient environnées d'une haie d'épines fort épaisse, pour servir de défense contre les bêtes sauvages qui viennent se désaltérer dans la rivière. Bientôt ils virent venir au-devant d'eux quatre mulâtres, armés de mousquets, avec quantité de nègres qui jouaient de leurs instruments. Ils étaient envoyés par le frère du capitaine-major de Dante, nègre distingué, qui reçut fort civilement les missionnaires. Il leur dit qu'étant en marche avec ses gens, il faisait bâtir chaque jour au soir un village tel qu'ils le voyaient. Sa troupe, ou son armée, était composée de dix-huit cents hommes, sans y comprendre les femmes et les enfants. Après avoir traité les missionnaires avec des poulets et des fruits du pays, il leur offrit son secours pour traverser la rivière. Entre les soldats de sa garde, il avait vingt-quatre mulâtres, armés de mousquets et de cimeterres. Les armes de ses nègres étaient des arcs et des demi-piques (2). Cet appareil, et le bruit des instruments qui ne cessa point de se faire entendre, donnèrent aux missionnaires une haute idée de la magnificence des seigneurs du pays dans leurs voyages.

Un demi-mille au-delà de la rivière, ils aperçurent les deux chaumières qu'on leur avait annoncées. Elles

(1) On verra dans la suite le sens de ces titres.

(2) C'étaient apparemment des sagaies, quoiqu'elles soient plus courtes que nos demi-piques.

n'étaient point défendues par une haie d'épines; mais elles avaient, à peu de distance, quatre arbres, au sommet desquels on avait pratiqué quelques petites huttes. Les nègres de l'escorte leur offrirent de faire la garde sur les arbres pendant la nuit, s'ils voulaient prendre un peu de repos dans les chaumières. Angelo et Carli acceptèrent cette offre, et choisirent la meilleure des deux cabanes. Le reste de l'escorte se logea dans l'autre. Leur sommeil aurait été tranquille, s'ils n'eussent point eu d'autre incommodité que d'être couchés sur la paille. Ils avaient eu de quoi souper abondamment de ce que le seigneur nègre avait eu la charité de leur accorder. Mais, vers minuit, leur repos fut troublé par un lion et une tigresse, qui vinrent se réjouir autour de leur chaumière. Ils jetèrent les yeux au travers de quelques fentes, et n'aperçurent que trop ces deux bêtes qui n'étaient qu'à vingt pas du mur. La crainte leur fit passer quelques mauvais moments; cependant leurs nègres, qui veillaient avec beaucoup de fidélité, allumèrent un feu, dont la vue fit prendre la fuite aux deux monstres (1).

Le lendemain ils joignirent un petit corps de nègres, qui portaient un Portugais dans son hamac. C'était un jeune ecclésiastique, qui allait remplir un canonicat dans l'église cathédrale de San-Salvador. Cette rencontre leur fut d'autant plus agréable, qu'ils s'étaient vus à Loanda. Ils marchèrent ensemble pendant le reste du jour. Carli demanda au jeune chanoine comment il avait pu quitter une aussi belle

(1) *Relation curieuse*, *etc.*, p. 92.

ville que Lisbonne, pour venir habiter des contrées arides et désertes. Sa réponse fut, qu'il était bien payé, et que ses appointements annuels montaient, grâces au ciel, à cinquante mille réaux. Le missionnaire, qui n'ignorait pas que cinquante mille réaux ne font qu'environ quarante pistoles (1), lui dit que ce revenu était médiocre, et que, pour lui, il n'accepterait pas le même emploi pour des millions d'or. Que venez-vous donc faire ici? lui demanda le chanoine. Nous venons, répliqua le missionnaire, pour l'amour de Dieu et du prochain, et nous nous croirons bien récompensés de toutes nos fatigues, si elles peuvent contribuer au salut d'une seule âme. Lorsqu'ils furent arrivés à la libatte suivante, n'y trouvant point assez de nègres pour les porter, ils proposèrent au chanoine de prendre le devant, dans la vue d'attendre le retour de ses porteurs; mais ils ne purent l'y faire consentir. Quelques jours après, il mourut à Bombi, d'où les missionnaires étaient partis avant qu'il y fût arrivé.

Bombi est une très grande libatte, gouvernée par un marquis, vassal du duc de Bamba, comme ce duc l'est du roi de Congo. Un de ses fils, âgé de vingt-cinq ans, qui parlait fort bien la langue portugaise, ayant offert aux missionnaires de leur servir d'interprète pendant leur séjour à Bamba, ils acceptèrent cette faveur avec le consentement de son père. Ils partirent au soleil levant, fort satisfaits du nouveau compagnon qu'ils avaient acquis; mais au moment qu'ils s'y attendaient le moins, ils virent devant eux,

(1) Ou dix-sept livres sterling, suivant l'usage.

dans l'éloignement, un grand feu que les nègres avaient allumé dans les herbages. Le vent poussant les flammes à leur rencontre, ils ne doutèrent point qu'elles ne leur amenassent bientôt un grand nombre de bêtes féroces. Leurs nègres les avertirent que le seul moyen d'éviter la furie de ces animaux était de monter sur les arbres. Il fallut suivre ce conseil. Ils avaient heureusement dans leurs malles une échelle de corde, qu'ils avaient apportée du Brésil. Un nègre monta sur un arbre pour l'attacher au haut du tronc, et les deux missionnaires, avec le fils du marquis, cherchèrent aussitôt leur sûreté dans cet asile. Ils tirèrent l'échelle après eux, tandis que tous les nègres montèrent sur les arbres voisins. Le péril était pressant, car on vit paraître immédiatement un grand nombre d'animaux redoutables, tels que des tigres, des lions, des loups, des pacasses, des rhinocéros unicornes, et quantité d'autres espèces qui levèrent la tête, en passant, avec une sorte d'admiration. Les nègres en blessèrent quelques uns de leurs flèches empoisonnées.

Le lendemain, les missionnaires arrivèrent dans une libatte, dont les habitants étaient partis à la suite du duc de Bamba, pour faire la guerre au comte de Sogno, qui s'était révolté contre le roi de Congo. Après quelques rencontres, où la victoire avait été balancée, on était convenu d'une trève; mais les deux partis avaient repris les armes, et le duc de Bamba commandait les troupes royales. Comme il était resté fort peu de monde dans la libatte, Angelo prit la résolution de se rendre seul à Bamba, qui

n'en est point éloigné, et promit à Carli de lui envoyer de là vingt hommes, pour le transporter avec le bagage. Carli et le fils du marquis attendirent pendant six jours. Ils avaient pour unique nourriture de grosses fèves, que le fils du marquis allait cueillir tous les jours; elles s'appellent cazacaza dans le langage du pays. Mais l'auteur ne s'aperçut que trop, à l'état de ses forces, que ce secours ne suffirait pas pour les entretenir. A peine pouvait-il se soutenir sur ses jambes. Il lui vint à l'esprit de s'asseoir à la porte de sa cabane, et d'y enfiler des chapelets. Les habitants, qui n'étaient que des vieillards, s'assemblèrent autour de lui, pour admirer les grains enfilés dans un cordon de soie, auquel la médaille était attachée. Ils le prièrent de leur en donner quelques uns pour leur macolonte. Carli les assura qu'il leur en donnerait volontiers, s'ils voulaient lui faire présent d'un poulet. Ils y consentirent d'autant plus facilement, qu'ils en avaient un grand nombre aux environs de la libatte. L'auteur proteste que ce fut la nécessité seule qui lui fit employer ce stratagème. Il n'y avait point d'enfant à baptiser dans la libatte; et les habitants, dit-il, n'étaient point accoutumés à faire l'aumône pour l'amour de Dieu.

Enfin, les porteurs arrivèrent de Bamba, et Carli se mit en marche. Vers le soir, assez près de la libatte où il devait passer la nuit, il rencontra un lion, si blessé qu'à peine pouvait-il se traîner, en laissant une trace de sang sur son passage. Les nègres se déchargèrent de leur fardeau, pour saisir leurs flèches. Un d'entre eux fit du feu avec deux bâtons de la ma-

nière qui a été décrite, et le mit aux herbages, qui étaient alors fort secs, fort hauts et fort épais. La flamme s'élevant, et les nègres continuant leurs cris, on vit bientôt le lion changer de route. Carli arriva à la libatte une heure avant la nuit. Cette place n'avait point d'enclos, comme celles où les missionnaires avaient passé jusqu'alors, et Carli en apprit bientôt la raison. S'étant rendu droit au marché, où le peuple se portait en foule, il y vit un nègre blessé, autour duquel tout le monde s'assemblait. Il demanda de quoi il était question. On lui dit que c'était le macolonte qui venait de combattre un lion. Carli, après l'avoir salué, lui fit un reproche de ne pas avoir autour de sa libatte une bonne haie d'épines, comme il en avait vu dans les autres villes. « Père, « lui dit le macolonte, aussi long-temps que je serai « au monde, on n'aura pas besoin ici d'une haie. Lors-« que je serai mort, on fera ce qu'on jugera nécessaire. »

La blessure était légère. L'auteur ayant marqué de la curiosité pour apprendre les circonstances du combat, le macolonte lui raconta lui-même qu'il s'était trouvé dans le même lieu avec ses gens, lorsqu'un lion affamé, et sans doute irrité par l'odeur de la chair humaine, avait fondu sur eux, sans rugir comme ces animaux y sont accoutumés en cherchant leur proie, et que les nègres de l'assemblée, qui étaient sans armes, avaient à peine eu le temps de s'échapper. « Pour moi, continua-t-il, comme je « ne suis point accoutumé à fuir, j'ai mis un genou « et une main contre terre; et tenant mon couteau « de l'autre main, j'ai frappé le lion de toute ma force « au milieu de la poitrine. Il a poussé des rugisse-

« ments lorsqu'il s'est senti blessé. Il s'est jeté si « furieusement sur moi, qu'il s'est fait une autre bles- « sure à la gorge ; mais en même temps il m'a déchiré « le côté d'un coup de griffe. Mes gens ayant alors « paru avec leurs armes, il a pris aussitôt la fuite, en « perdant beaucoup de sang. »

Ce lion était le même que l'auteur avait rencontré. Sa vie, dit-il, était fort en danger après avoir été blessé de deux coups de couteau par une main si ferme et si vigoureuse.

On amena ici au missionnaire une jeune et belle fille, qui n'avait point encore été baptisée. Il la fit couvrir de feuilles pour cacher sa nudité, en lui reprochant d'avoir différé si long-temps à demander le baptême. Elle s'excusa sur la vie qu'elle menait dans les champs, occupée pendant le jour à cultiver la terre, et passant la nuit sous des arbres. Carli l'instruisit des principes de la religion, la baptisa et lui donna le nom d'Anne. Après la cérémonie, tous les habitants de la libatte, hommes et femmes, surtout les jeunes garçons, qui s'appellent muleches, firent un cercle autour d'elle, et se mirent à danser au son de leur musique, en criant, dans leur langue, Vive Anne, vive Anne, avec un bruit et une confusion si étranges, que le missionnaire ne pouvait revenir de son étonnement. Il ne trouva point d'enfants à baptiser, parce que le zèle de son compagnon avait prévenu le sien en passant dans le même lieu.

Le jour suivant, il continua son voyage vers Bamba. Le chemin fut si mauvais, qu'il fut obligé de quitter son hamac, et de faire une demi-lieue à pied, dans une grande vallée, par des chemins fort pierreux ;

nature de sol si rare dans le pays, qu'il n'y avait point encore vu une seule pierre. La chaleur étant excessive et le sentier fort étroit, tout le monde eut beaucoup à souffrir; sans compter qu'on avait les jambes continuellement battues par des herbes hautes et épaisses, dont Carli conserva deux mois les meurtrissures. Au milieu de la vallée il fallut traverser une rivière fort profonde. Les nègres ayant sondé le gué, trouvèrent quatre pieds d'eau dans l'endroit le moins dangereux. Carli et le fils du marquis étaient dans leurs hamacs, et ne manquèrent pas d'employer les plus robustes de leurs porteurs. Mais le passage n'en fut pas moins effrayant, parce que les nègres étaient obligés de lever les bras pour soutenir la voiture au-dessus de leur tête, et qu'un faux pas aurait pu les faire tomber tous ensemble. Cependant ces hardis Africains riaient de leur propre embarras, et prirent plaisir à s'arrêter dans l'eau pour se rafraîchir. Il se présenta sur toute la route un grand nombre de beaux oiseaux, rouges, verts, jaunes; d'autres, qui parurent plus admirables encore à l'auteur, avaient le fond du plumage blanc, marqueté de lignes noires en forme d'écailles de poisson, le bec, les yeux, la queue et les pieds couleur de feu. On les appelle perroquets d'Éthiopie; ils parlent comme ceux d'Amérique, et se transportent rarement en Europe. L'auteur doute qu'on en ait jamais vu dans l'Italie.

En approchant de Bamba, il entendit le son d'une cloche; c'était celle du couvent des capucins, qu'Angelo faisait sonner pour sa messe. Aussitôt qu'il fut

sorti de l'autel, il vint au-devant de son compagnon, avec quantité de nègres qui jouaient de leurs instruments. Carli ne trouva rien dans le couvent de Bamba qui fût capable d'exciter son admiration. Il était composé de quatre petites cellules de terre, couvertes de chaume. L'entrée, le porche, la sacristie et l'église même n'étaient pas plus magnifiques. A peine fut-il arrivé, qu'un nègre vint lui faire des compliments de la part de la grande-duchesse, et lui témoigner qu'elle souhaitait de le voir. Mais, épuisé comme il était de fatigues et de chaleur, il se dispensa, pour le premier jour, d'une visite si précipitée. Sa curiosité le fit entrer néanmoins dans le jardin du couvent, où il trouva non seulement toutes les racines et les plantes d'Afrique, mais encore la plupart de celles qu'il avait vues au Brésil. A l'égard des fruits et des légumes de l'Europe, il ne vit ni pommes, ni poires, ni les autres productions qui demandent un climat plus froid. On n'avait pu tirer du terrain, dans la transplantation, que du raisin, du fenouil, des cardons, des concombres, toutes sortes de salades et d'autres plantes de même espèce. Vers le soir, la duchesse envoya aux missionnaires un flacon de vin de palmier, aussi blanc que du lait. Mais ne le trouvant point de leur goût, ils en firent présent à leurs nègres, qui le trouvèrent délicieux, et qui répétèrent plusieurs fois le mot de malaf, c'est-à-dire vin, dans leur langue.

L'église et la maison étaient en si mauvais état, qu'Angelo se proposait de rebâtir ces deux édifices. Entre les nègres qu'il loua pour cette entreprise, il

en choisit quelques uns pour le service du couvent. Deux furent chargés de l'entretien du jardin. Il nomma un sacristain, un cuisinier, deux porteurs d'eau et un quêteur, c'est-à-dire un ministre fidèle pour recueillir les aumônes, telles que le miel, la cire, les fruits, la viande, le blé et les coquilles qui servent de monnaie. Le fils du marquis continua son office d'interprète, quoiqu'il se trouvât quantité de nègres qui entendaient la langue portugaise, parce que Bamba étant sur le chemin de Loanda à San-Salvador, les marchandises y passent continuellement (1).

Carli rendit ses devoirs à la grande-duchesse. Ils convinrent ensemble, dans cette visite, de faire partir un nègre, pour conseiller de leur part, au grand-duc, de finir la guerre par une bonne trève, et de revenir incessamment dans ses états. Mais apprenant que le roi de Congo s'était rendu à Pemba, qui n'est qu'à dix journées de Bamba, les deux missionnaires saisirent cette occasion de lui faire la cour, dans l'espérance de baptiser et de prêcher en chemin. Ils partirent dès le jour suivant, accompagnés de plusieurs nègres que la duchesse leur donna pour escorte. Comme ils avaient à traverser des montagnes désertes et remplies de lions, ils prirent le parti de mettre le feu aux herbages, pour faire rentrer tous ces redoutables animaux dans les bois.

Ils trouvèrent à Pemba, dans un petit hospice de leur ordre, Antoine de Saraveza, capucin de la province de Toscane. A peine l'eurent-ils embrassé, en lui expliquant le motif de leur voyage, qu'ils en-

(1) *Relation curieuse d'un Voyage au Congo*, p. 114.

tendirent un grand bruit de trompettes, de fifres et de tambours. Le père Antoine les ayant assurés que c'était le roi qui passait, ils se hâtèrent de sortir pour aller au-devant de sa majesté. C'était un jeune prince nègre d'environ vingt ans. Il était vêtu d'un justaucorps d'écarlate à boutons d'or. Sa chaussure ordinaire était une paire de bottines blanches, sur des bas de soie couleur de chair. On assura les missionnaires qu'il portait tous les jours un habit neuf; mais Carli eut peine à le croire, dans un pays où les belles étoffes et les bons tailleurs ne sont pas communs. Ce monarque était précédé, dans sa marche, par vingt-quatre jeunes nègres, tous fils de ducs ou de marquis. Leur habillement était une petite pagne noire autour de la ceinture, avec un manteau de drap bleu de l'Europe, qui descendait jusqu'à terre; mais ils avaient la tête et les pieds nus. Les seigneurs du cortége, au nombre de cent, étaient vêtus à peu près de même; et quantité d'autres nègres, qui suivaient en foule, n'avaient que des pagnes noires. Immédiatement après le roi, quelques officiers portaient son parasol de soie, qui était d'une fort belle couleur et galonné d'or, et son fauteuil de velours couleur de chair, à clous d'or et bois doré. Deux autres nègres, vêtus de justaucorps rouges, portaient le hamac royal, qui était ou de soie ou de coton en teinture, et le bâton couvert de velours rouge. Les missionnaires firent une profonde révérence au roi. Son nom était dom Alvarez II. Il leur dit qu'il était fort obligé à leur zèle, qui les avait amenés dans son royaume pour l'utilité de ses sujets; mais qu'il leur aurait encore plus d'obligation s'ils

voulaient l'accompagner à San-Salvador. Cette proposition ne s'accordant point avec les devoirs de leur ministère, ils le remercièrent humblement, et s'excusèrent sur le besoin qu'on avait d'eux à Bamba, parce que cette province était sans prêtres. Il leur fit diverses questions concernant l'Italie et le Portugal; ensuite il donna ordre à son secrétaire, qui était un mulâtre, de leur donner des lettres de recommandation pour le grand-duc.

En les congédiant, il leur fit divers présents, dont ils s'acquittèrent par quelques bijoux religieux, que sa douceur et sa piété lui firent accepter gracieusement. Carli fait observer que, en 1646, le cortége d'Alphonse III, roi de Congo, était beaucoup plus nombreux et ses habits plus magnifiques, lorsque ce prince avait donné audience à quelques missionnaires du même ordre. Il était couvert d'un habit de drap d'or, enrichi de pierres précieuses. Il avait sur son chapeau une couronne de diamants, et d'autres pierreries en fort grand nombre. Son trône était sous un dais de velours cramoisi, à la manière de l'Europe. Il avait sous ses pieds un grand tapis, et deux tabourets de velours cramoisi galonnés d'or. Le nombre et la parure de ses officiers répondaient à cette magnificence.

Angelo et Carli prirent congé du père Antoine, pour retourner promptement à Bamba. Leur route se fit sans obstacle. Ils voyaient continuellement un si grand nombre d'oiseaux, qu'on les aurait cru rassemblés de toutes les parties de la terre. Un jour, l'auteur se persuada qu'il avait entendu le cri d'un

enfant, et fit arrêter ses porteurs dans cette idée. Ils rirent beaucoup de son imagination, et lui apprirent que c'était le chant naturel d'un fort gros oiseau. En effet, il lui vit prendre à l'instant son vol. Cet animal était d'un jaune foncé et beaucoup plus gros qu'un aigle. Les deux missionnaires seraient morts de faim dans le voyage, s'ils n'eussent été payés de leurs fonctions ecclésiastiques. Cependant les nègres sont fort charitables entre eux. Qu'on leur fasse présent de quelques vivres, ils en donnent une partie au premier qu'ils rencontrent, et ne mangent rien qu'ils ne partagent ensemble.

Aussitôt que les missionnaires furent arrivés à Bamba, on leur amena de toutes parts un si grand nombre d'enfants pour le baptême, qu'ils furent obligés de tenir leur école dans l'église. Il leur vint aussi quelques personnes des deux sexes, pour demander la bénédiction du mariage. Mais on voit peu de nègres qui se soumettent à ce joug. La plus grande difficulté de la mission est de réduire le peuple à se contenter d'une femme. Angelo et Carli célébraient souvent deux messes dans le même jour; ils allaient dire la seconde dans les libattes voisines, où le macolonte les traitait avec de grosses fèves et d'autres légumes, que les femmes du pays cultivent. Rarement leur offrait-on quelque chose de meilleur. La sobriété des nègres est incroyable pour les aliments; ils ne pensent point à faire de grosses provisions. A peine s'embarrassent-ils le matin s'ils auront quelque chose à manger pour le soir. L'auteur raconte que, dans ses voyages, lorsqu'il n'avait rien à

leur donner, ils n'en paraissaient pas plus inquiets ni plus chagrins. Ils coupaient un morceau de bois en forme de bêche, et fouissant la terre au milieu de l'herbe, ils tiraient autour des racines certaines petites bulbes, qu'ils mangeaient avec beaucoup d'appétit. L'étonnement de Carli était de ne pouvoir trouver les mêmes bulbes, en ouvrant la terre comme eux. Cette maigre nourriture les rassasiait parfaitement, et ranimait leurs forces. Ils se mettaient ensuite à rire, à danser, comme s'ils étaient sortis d'un festin; et l'on ne s'apercevait pas qu'ils fussent plus gais et plus contents lorsqu'ils avaient été mieux traités (1).

Il ne se passait pas de jour où les missionnaires n'eussent dix ou douze, et quelquefois quinze ou vingt enfants à baptiser. Comme les pauvres venaient souvent de fort loin, Angelo prit la résolution de parcourir les campagnes, tandis que son compagnon demeurait chargé du couvent et de l'école. Dom Pierre et dom Sébastien, tous deux fils de la grande-duchesse, venaient chaque jour au couvent pour apprendre la langue portugaise. Leurs dispositions naturelles répondaient à leur naissance. Ils avaient l'esprit vif et pénétrant. Carli ne leur enseignait rien qu'ils n'apprissent facilement. Cependant la joie qu'il ressentait du succès de ses soins, n'empêchait pas que la fatigue ne diminuât ses forces. Il n'avait aucune maladie ; mais, faute de pain et de vin, ses jambes étaient si faibles qu'à peine était-il capable de marcher. Il aurait souhaité de voir arriver quelque nouveau missionnaire, qui vînt partager ses fatigues;

(1) *Relation curieuse, etc.*, p. 127.

mais il y voyait peu d'apparence. A l'exception de San-Salvador, il n'y avait pas plus de six capucins dans la province ; et lorsqu'il en mourait un, il était difficile de le remplacer.

Un jour, au soir, après le coucher du soleil, l'auteur crut entendre le chant d'un grand nombre de nègres, mais un chant si triste et si lugubre, qu'il en ressentit une sorte d'horreur. Ses domestiques lui apprirent que c'étaient les habitants de quelque libatte, qui venaient se donner la discipline dans l'église, avec le macolonte à leur tête, parce qu'on était au premier vendredi du mois de mars. Il fut étonné d'une cérémonie qu'il ignorait. Cependant il ouvrit aussitôt les portes de l'église, il alluma deux cierges et fit sonner la cloche. Mais avant que d'entrer les nègres continuèrent, pendant plus d'un quart-d'heure, de chanter le *Salve Regina* dans leur langue, à genoux et d'un ton fort tragique. Ils entrèrent enfin dans l'église. Carli leur présenta de l'eau-bénite. Leur nombre était d'environ deux cents, tous chargés de pièces de bois fort pesantes, pour augmenter la rigueur de leur pénitence. Ils se mirent à genoux et commencèrent à se battre la poitrine. Les missionnaires ayant fait éteindre les deux cierges, ils se donnèrent la discipline pendant une heure entière, avec des courroies de cuir et des cordes d'écorce d'arbre. Ensuite, après avoir récité fort dévotement les Litanies de la Vierge, ils reprirent le chemin de leur libatte. Mais ils laissèrent à la porte de l'église le bois qu'ils avaient apporté. Les missionnaires en firent usage pour leur édifice et leur jardin.

Dans le cours d'une autre nuit, au mois de mars 1668, les nègres de Bamba réveillèrent Carli, pour l'avertir que le ciel brûlait. Il s'imagina d'abord qu'ils avaient vu dans l'éloignement quelque feu allumé sur une montagne. Mais étant entré dans le jardin, il aperçut une comète, la plus grande qu'il eût jamais vue. Il se tourna vers les nègres, et leur apprenant que ce phénomène était le présage de quelque disgrâce (1), il leur conseilla d'expier leurs péchés par la pénitence.

Un jour ils lui apportèrent quantité de fruits ronds, semblables à des truffes, mais qui croissent sur des arbres et qui sont de la grosseur des limons. Ils renferment quatre ou cinq noix, dont l'intérieur est rouge. L'usage des nègres est de les couvrir de terre, pour les conserver frais. S'ils veulent les manger, ils les lavent soigneusement, et ne manquent point de boire un peu d'eau après les avoir avalés. Le goût en est amer; mais cette amertume fait trouver l'eau délicieuse. On les appelle colla (2), et les Portugais de Loanda les aiment beaucoup. Carli envoya une caisse de ces noix à ses amis d'Europe, qui lui marquèrent leur reconnaissance par divers présents.

Angelo étant revenu de ses courses, après avoir baptisé un grand nombre d'enfants, résolut de s'attacher à la culture du jardin, comme à la principale

(1) *Relation curieuse, etc.*, p. 124, Churchill, t. I, p. 571. L'auteur n'avertit pas s'il le croyait lui-même, ou si c'était un pieux artifice.

(2) Voyez ci-dessus sur la noix cola ou kola, t. VII, p. 74.

source de ses aliments. Il transplanta les vignes sur un terrain plus élevé; il sema diverses graines de l'Europe, qui vinrent en perfection. Dans son voyage, il avait visité une libatte voisine d'une mine de fer, d'où il avait apporté plusieurs pièces de ce métal. Il y avait fait faire des bêches, des hoyaux, des haches et d'autres ustensiles pour le service du jardin, sans compter deux grands fers de pique, pour servir de défense aux nègres contre les bêtes sauvages, lorsqu'ils avaient quelque désert à traverser; car étant quelquefois surpris, ils ne peuvent faire usage de leurs arcs et de leurs flèches.

Angelo, racontant à l'auteur les aventures de son voyage, lui dit qu'il avait un jour rencontré un tigre, et que, ne voyant point d'arbre sur lequel il pût monter, il avait été forcé de pénétrer fort loin dans un bois de ronces. Un nègre, qui craignit de se piquer la peau, et qui aima mieux se fier à la vitesse de ses jambes, eut le malheur d'être dévoré. L'habit religieux défendit le corps du missionnaire contre la pointe des ronces; mais il eut les jambes cruellement déchirées par mille piqûres.

Carli partit à son retour pour exercer le ministère apostolique, accompagné de vingt nègres qui avaient déjà servi d'escorte à son compagnon, et qui ne demandaient que leur nourriture pour salaire. Dans les lieux détournés où son zèle le porta, les habitants prenaient quelquefois la fuite, en le voyant, aussi effrayés de la forme de son habit que de la vue d'un monstre. A son retour, il trouva que le jardin du couvent avait pris une nouvelle forme. Angelo l'avait

orné à la manière d'Italie. Les vignes et les orangers y formaient des berceaux et des allées fort agréables.

Dans le royaume de Congo, dit l'auteur, il se trouve encore un grand nombre d'enchanteurs et de sorciers, qui ne causent pas moins de mal que les hérétiques en Europe. Ils font la ruine d'un peuple qui serait fort docile sans cette peste. Le roi n'a rien épargné pour les détruire, jusqu'à permettre aux seigneurs de les poursuivre au fond de leurs ténébreuses retraites, et de les brûler dans leurs cabanes; mais ils sont servis si fidèlement par leurs espions, qu'il est difficile de les surprendre.

Le grand-duc, qui était enfin revenu dans ses terres, rendait de fréquentes visites aux deux missionnaires. L'auteur lui demanda un jour ce qu'était devenue son armée, dont on avait fait monter le nombre à cent cinquante mille hommes. Il répondit qu'à son retour il les avait renvoyés dans les libattes auxquelles ils appartenaient, et qu'en arrivant à Bamba, il ne lui restait que dix mille hommes d'une armée si nombreuse. Ce prince dit un jour à Carli, qu'il avait dépendu de lui d'être roi; mais qu'il avait refusé la couronne pour vivre plus près des Portugais, et pour avoir quelquefois le plaisir de boire de l'eau-de-vie ou du vin. Quoique les missionnaires entendissent fort bien ce langage, ils feignaient souvent de n'y rien comprendre, pour éviter une familiarité qui pouvait leur devenir incommode. Ils avaient, dans leur église, une assez jolie chapelle lambrissée, qui servait de sépulture à sa famille. Ses ancêtres y reposaient honorablement, avec des mortiers de terre

rouge sur leur tombe. Il était aussi richement vêtu que le roi; mais sa suite était moins nombreuse. Il portait ordinairement un justaucorps noir, qui ne lui passait pas les genoux; et, par-dessus, un manteau de drap bleu. Son bonnet était de velours rouge, bordé d'un galon d'or. Il avait autour du cou deux grands colliers, d'où pendaient plus de cinquante médailles. Le fils d'un seigneur de sa cour portait son chapeau; un autre son cimeterre; un troisième portait ses flèches. Dans ses marches, il était précédé par cinquante nègres qui jouaient de diverses sortes d'instruments. Vingt-cinq seigneurs environnaient sa personne, et cent archers le suivaient par-derrière. Il est aisé, suivant l'auteur, d'expliquer comment le nombre des soldats est si grand dans le pays. Tous ses habitants y sont oisifs, à la réserve de quelques uns qui travaillent le fer, ou qui font des étoffes de feuilles de palmier (1).

Le courage de Carli l'avait soutenu jusqu'alors dans l'excès de ses fatigues; mais il approchait d'un temps où il ne devait plus rien espérer que de l'assistance du ciel. Angelo, son fidèle compagnon, lui dit un jour qu'il se sentait épuisé de forces. Une fièvre double-tierce, dont il fut saisi presque aussitôt, jeta Carli dans un embarras d'autant plus pressant, que le pays n'offre ni médecins ni remèdes. Comme il n'avait point d'autre ressource que la saignée, il se servit d'un nègre du grand-duc, qui avait pris quelques principes de chirurgie à Loanda; mais le mal augmenta immédiatement, et le malade se

(1) *Relation curieuse, etc.*, p. 141 à 145.

plaignit bientôt d'une douleur à l'oreille gauche, qui se communiqua au cou. Carli ne doutant pas qu'elle n'eût sa source dans les glandes de l'oreille, frotta la partie d'une huile d'angélique, qui avait été composée à Rome. Cette onction ne servit qu'à faire changer de place à la douleur. Elle passa d'une oreille à l'autre, avec un redoublement d'enflure. En un mot, le vertueux Angelo mourut le quinzième jour. Dans une si vive affliction, Carli fut un peu consolé par l'arrivée du père Philippe, supérieur de la mission. Carli avait fait saigner Angelo quinze fois; et, craignant d'avoir été trop loin, il consulta dans la suite un médecin d'Angola, qui lui dit, au contraire, que la maladie de son compagnon aurait eu besoin de trente saignées.

Après lui avoir rendu les derniers devoirs, il fut pris lui-même de la fièvre. Le père Philippe, qui était dans les principes du médecin d'Angola, le fit saigner deux fois par jour, et n'interrompit cette méthode qu'à la quarantième saignée. Carli ne décide point de son utilité; mais il tomba dans une condition si misérable, qu'à peine avait-il la force de respirer. Enfin, l'ardeur de sa fièvre commençant à se ralentir, le supérieur, appelé par d'autres devoirs, fut obligé de le quitter, après avoir prescrit aux nègres la manière dont ils devaient le traiter pendant son absence. Mais comme il n'était pas capable de se tourner dans son lit, et que la quantité de sang qu'il avait perdu le rendait presque aveugle, les nègres profitèrent de l'occasion pour dérober tout ce qui tombait entre leurs mains, et lui apportaient un

bouillon lorsqu'ils s'en souvenaient. Il n'était point en état d'avaler une nourriture plus solide.

Dans cette triste situation, il reçut un jour la visite d'un jésuite de San-Salvador, qui était en chemin pour retourner au collége de Loanda, et qui lui fit présent de trois poulets (1), après avoir passé deux jours avec lui; mais ses forces étaient si éloignées de renaître, qu'il ne pouvait s'asseoir sur son lit sans être soutenu par deux nègres. Cependant il baptisait chaque jour dix ou douze enfants. Les aumônes qu'il recevait de leurs parents servaient à la subsistance de ses domestiques, qui l'auraient abandonné si les vivres leur avaient manqué. Il mariait aussi quelques personnes de distinction. Leur charité ne laissait pas ce service sans récompense. Une d'entre elles lui fit présent d'une chèvre, dont le lait passe dans le pays pour un aliment fort délicat; mais elle en donnait fort peu. Il aurait avalé volontiers quelques œufs de poule, s'il n'avait su qu'ils étaient malsains. Son bonheur, dans une si cruelle maladie, fut de dormir d'un sommeil assez tranquille pendant toute la durée des nuits, qui sont régulièrement de douze heures, sans aucune diminution dans tout le cours de l'année. Il était seulement tourmenté par une multitude de gros rats, qui lui mordaient quelquefois les pieds; sans autre moyen pour s'en défendre que de faire placer son lit au milieu de sa chambre, et de faire coucher ses nègres sur des nattes autour de lui; mais ces maudits animaux ne

(1) *Relation curieuse, etc.*, p. 156; Churchill, t. 1, p. 573. Le prix d'un poulet, au Congo, est de 3500 coquilles, qui reviennent à la valeur d'une pistole.

laissaient pas, dit-il, de l'assiéger. Dans cette situation, il prit la liberté de faire avertir le grand-duc de ce qu'il avait à souffrir de l'importunité des rats et de la puanteur des nègres. Ce généreux seigneur lui envoya un petit singe privé, en le faisant assurer que c'était le remède de ses deux peines. Le singe était accoutumé à chasser les rats par son souffle; et l'odeur naturelle de sa peau, qui sentait le musc, suffisait pour dissiper celle des nègres. Il rendit en effet ces deux services au missionnaire, avec celui de nettoyer sa tête et sa barbe, qu'il peignait beaucoup plus adroitement que les nègres. Ces singes, remarque l'auteur, sont fort différents des chats-civettes, quoiqu'ils aient aussi l'odeur de musc. Il vit à Loanda plusieurs civettes, enchaînées dans des cages de bois. Les Portugais, qui les entretiennent, ont soin de tirer une fois chaque semaine le musc qui s'amasse dans leur petite bourse, et qu'ils appellent argeglia.

Quoique la fièvre n'eût point encore abandonné Carli, il commençait à se rétablir par degrés, lorsque, étant dans un profond sommeil, il fut réveillé par un saut que le singe fit sur sa tête. Il s'imagina que les rats l'avaient effrayé; et, pour l'encourager, il le caressait de la main. Mais les nègres s'étant levés brusquement, se mirent à crier : Debout, père, debout! Il demanda de quoi il était question : Les fourmis, lui répondit-on, se sont ouvert un passage, et vous n'avez pas un moment de temps à perdre. Dans l'impossibilité de se remuer, il se fit porter sur son lit au milieu du jardin. Déjà les fourmis commençaient à courir sur ses jambes; et, dans un instant, elles couvrirent le plancher des

cabanes, de l'épaisseur d'un demi-pied. Le porche et l'allée du cloître n'en furent pas moins remplis. On ne trouva pas d'autre expédient pour les chasser, que de brûler de la paille dans tous les lieux qu'elles occupaient. La flamme les détruisit ou les fit fuir; mais elles laissèrent une odeur si forte, que le missionnaire s'étant fait reporter dans sa chambre, fut obligé de tenir long-temps le singe contre son visage. A peine s'était-il rendormi, qu'il fut réveillé par un autre accident; le feu, qui avait été mal éteint par les nègres, s'était communiqué au toit de chaume, et commençait à se répandre. Tandis qu'on travaillait à l'arrêter, Carli se vit encore dans la nécessité de retourner au jardin. Des agitations si violentes chassèrent tout-à-fait le sommeil de ses yeux, lorsqu'il fut revenu dans sa cellule. Mais il lui aurait peu servi de s'endormir, puisqu'il reçut bientôt une troisième alarme, qui l'obligea de retourner une troisième fois au jardin. Les fourmis avaient gagné la ville, et quelques nègres ayant employé le secours du feu pour s'en délivrer, les flammes avaient consumé une cabane et faisaient appréhender le même sort pour les autres. Cependant on eut le bonheur d'arrêter l'incendie. Carli, après tant de craintes, remercia particulièrement le ciel de l'avoir sauvé des fourmis. Dans une faiblesse qui ne lui permettait pas de se remuer, il demeura persuadé qu'elles l'eussent dévoré avant la fin de la nuit. Il apporte l'exemple de quantité de vaches qui ont le même sort dans le royaume d'Angola, et dont on ne trouve que les os à l'arrivée du jour (1).

(1) *Relation curieuse, etc.*, p. 161 à 164; Churchill, t. 1, p. 574.

On lui fit présent d'un jeune tigre (1); mais il prit peu de soin pour le conserver, parce que son singe ne souffrait pas volontiers la compagnie d'un animal qu'il redoutait. Aussi mourut-il peu de jours après, et le singe en fit éclater sa joie. Pendant tout le temps que Carli fut attaché au lit de douleur, le grand-duc laissa passer peu de jours sans le consoler par sa visite, et s'il était arrêté par ses affaires, il envoyait au couvent quelques uns de ses principaux sujets, qui passaient trois ou quatre heures sur des nattes autour du malade. Mais comme ils avaient sans cesse leurs pipes à la bouche, et que la fumée lui faisait mal à la tête, il fut obligé de leur en témoigner quelque chose. Leur complaisance allait si loin, qu'ils s'accoutumèrent ensuite à laisser toujours leurs pipes à la porte. Elles ont une aune de long, et la tête forme une espèce de pot, qui ne se vide jamais entièrement.

Carli n'attendant rien des remèdes humains, eut recours à l'intercession de saint Antoine de Padoue. Mais le ciel, qui voulait mettre sa foi et son courage à l'épreuve, parut sourd à ses prières. Il résolut enfin de se faire porter à Loanda, quoiqu'il prévît tout ce qu'il avait à craindre de la fatigue du voyage. Le grand-duc lui promit une escorte nombreuse. Cependant, lorsqu'il fut à la veille de son départ, il ne put trouver assez de nègres pour le transport de son bagage. Il ne prit pas le chemin par lequel il était venu, pour éviter le passage de la rivière de Dante. Pendant tout le cours du voyage, qui dura vingt-cinq jours, sa faiblesse fut si continuelle, qu'il

(1) C'est-à-dire d'un léopard. Voy. ci-dessus, t. II, p. 348, note 2.

ne pouvait ouvrir la bouche jusqu'à la nuit. Ses nègres le crurent plus d'une fois mort. Un jour qu'il avait à passer une rivière, il découvrit à peu de distance vingt-cinq éléphants qui étaient à boire ensemble. Après avoir traversé l'eau, non sans danger, les deux nègres qui le portaient ayant quelque peine à monter sur la rive, lâchèrent le brancard qui soutenait le hamac, et laissèrent tomber fort rudement leur fardeau. Carli en fut incommodé jusqu'à perdre connaissance, d'autant plus que le brancard du hamac le blessa dangereusement à la tête. S'étant relevé avec beaucoup de peine, il se banda la tête de son mouchoir, sans prononcer un seul mot. Ses plaintes auraient irrité les nègres, qui étaient capables de l'abandonner en chemin, et de prendre la fuite au travers des bois.

Lorsqu'il fut arrivé à la première libatte, ils le placèrent dans une cabane, sur une poignée de paille ; et, le quittant, sans paraître touchés de sa situation, ils emportèrent le bâton qui lui servait d'appui, et qu'il avait apporté d'Italie. Il demeura sans secours et sans nourriture jusqu'au temps où les femmes reviennent du travail avec leurs enfants, c'est-à-dire depuis le matin jusqu'au coucher du soleil. Elles eurent assez d'humanité pour faire cuire, à sa prière, un poulet qu'il avait apporté. Il en prit le bouillon, qui n'était pas mal apprêté, et leur abandonna le poulet, dont elles firent entre elles une grande fête. Son unique soutien dans le voyage fut un bouillon, qu'il prenait tous les jours. Quelques habitants de la même libatte lui firent présent de deux nicestes, espèce de fruit dont il ne donne pas la description, mais si délicat et si rafraîchissant,

qu'il ne put se défendre d'en manger, quoique avec précaution. Il fut transporté le jour suivant dans une autre libatte, dont tous les habitants s'occupaient à faire des étoffes de feuilles de palmier. Personne ne s'offrant à lui servir de porteur, il se souvint qu'il avait un sac de zimbis, ou de petites coquilles. Il appela quelques nègres, dans l'espérance de les exciter par cette vue. Mais ils affectaient de fermer l'oreille à ses cris, quoiqu'ils fussent assis tranquillement dans les huttes voisines, et trop près de lui pour ne pas l'entendre. Comme ils ne sortaient point de cette barbare indifférence, il rappela toutes ses forces pour ramper jusqu'à la porte sur les pieds et les mains. Ayant aperçu quelques moléques ou jeunes esclaves nègres, qui étaient à jouer ensemble, il en appela un, et le pria d'ouvrir son porte-manteau, d'où il tira les zimbis. Le son de cette monnaie, qu'il remua dans le sac, amollit le cœur des nègres. Ils vinrent à lui, et promirent de le conduire à la libatte voisine pour une partie de la somme. Ainsi, à force de zimbis, de chapelets et de médailles, il arriva heureusement à Bemba, qui est la première place où les Portugais soient établis. En approchant de cette ville, il rencontra un Portugais et un prêtre, qui le conduisirent civilement dans leur maison. Son visage était de la couleur du safran; il n'avait pas la force de parler, ni d'ouvrir les yeux. Ses hôtes, apprenant des porteurs qu'il n'avait pris chaque jour qu'un bouillon dans sa route, s'efforcèrent de lui rendre un peu de vigueur, en lui faisant avaler du vin de Malvoisie et des œufs frais (1).

(1) *Relation curieuse, etc.*, p. 173; Churchill, t. 1, p. 575.

Après avoir passé deux jours à Bemba, il continua sa marche jusqu'à Loanda. Quoiqu'il fût alors dans l'abondance de toutes sortes de secours, il passa six mois au lit, sans pouvoir se délivrer de la fièvre. La meilleure viande lui causait des dégoûts insurmontables; il ne pouvait manger qu'un peu de poisson. Quelque temps après son arrivée, il devint sujet à des saignements de nez si violents, qu'il perdait quelquefois trois ou quatre livres de sang dans un seul jour. Jamais il n'aurait cru qu'il y eût tant de sang dans le corps humain. Le médecin l'assura que toute l'eau qu'il buvait tournait en sang; et chaque jour il en buvait cinq ou six pintes. C'est l'usage du pays de n'en jamais refuser aux malades. On ne laissa pas de le saigner vingt-quatre fois au bras. Pendant trois ans de maladie, il essuya quatre-vingt-dix-sept saignées, sans compter le sang qu'il rendit en abondance par le nez, la bouche et les oreilles; ce qu'il regardait lui-même comme un prodige.

Tandis qu'il luttait contre la mort à Loanda, le père Jean Chrysostome, supérieur de cette mission, envoya Pierre Barchi et Pierre-Joseph-Marie de Busseto, deux missionnaires italiens, dans la province de Massangano (1), une des plus considérables du royaume. Mais le premier mourut peu de jours après, et l'autre tomba dans une maladie fort dangereuse. L'auteur, plus sensible aux besoins de la religion qu'à ses propres maux, pria le supérieur de l'envoyer à Colombo (2), dans l'idée que le changement

(1) On lit Messangrano dans la traduction française et anglaise. Voyez *Relation curieuse*, p. 176, et Churchill, t. 1, p. 576.

(2) D'Anville, sur toutes ses cartes, écrit Corimbo.

d'air pourrait contribuer au rétablissement de sa santé. Ce canton n'est qu'à deux journées de Loanda, et les capucins y ont un couvent sur la rivière de Coanza, qui est remplie de crocodiles. Carli s'y rendit avec le père Jean-Baptiste de Sallizan. Il admira la beauté du jardin, où les oranges, les limons et toutes sortes de fruits se trouvaient en abondance. Il y avait aux environs du couvent plusieurs fermiers portugais, qui nourrissaient un grand nombre de porcs, de moutons et de vaches; mais ils n'avaient point encore trouvé l'art de faire du fromage, parce qu'il est difficile de faire cailler le lait dans un pays si chaud. Carli et Sallizan prenaient souvent le frais sous une belle rangée d'arbres qui s'étendait depuis leur église jusqu'à la rivière. Ces arbres portent une sorte de fruit qui ressemble à nos grosses prunes, mais âcre et coriace. Ils conservent leurs feuilles pendant toute l'année. Sallizan fit part à l'auteur d'une relation de ses voyages dans ces régions de l'Afrique, particulièrement dans celle de Cassangi, où se tient un prince nègre qui commande un très grand pays. Il lui communiqua aussi le dessein qu'il avait formé de se rendre au royaume de Malemba ou Mattemba, où régnait, peu d'années auparavant, une princesse nommée Singa ou Zingha (1), qui était morte dans la foi romaine; mais ces peuples étaient retombés ensuite dans l'idolâtrie. Sallizan convint avec Carli de l'avertir s'il pouvait obtenir l'entrée de ce royaume. Il partit; mais on n'a jamais appris dans la suite ce qu'il était devenu.

La maladie de Carli recevant peu de diminution,

(1) Voyez ci-après le Voyage de Cavazzi, p. 172 et suiv.

le supérieur lui proposa de retourner à Loanda; mais la crainte de se trouver encore plus mal du voisinage de la mer, lui fit souhaiter de demeurer à Colombo, quoiqu'il y fût seul avec deux nègres, et qu'il eût sans cesse à se défendre d'un nombre infini de mouches et de cousins, qui obscurcissaient l'air. Il n'y était pas moins tourmenté par la crainte des serpents, des crocodiles et des lions. Il se passait peu de nuits, dit-il, où l'on ne trouvât du moins quelque vache ou quelque mouton, que ces horribles bêtes avaient dévoré.

Pendant que Carli était indéterminé sur le lieu de son séjour, on vit arriver au port de Loanda un vaisseau portugais qui devait faire voile au Brésil. Il obtint la permission de s'y embarquer, pour retourner en Italie. Ce bâtiment était chargé de dents d'éléphants et d'esclaves de toutes sortes d'âges, au nombre de six cent quatre-vingts (1). Carli fut vivement touché de la manière dont tous ces misérables étaient traités. Les hommes étaient liés les uns aux autres, à fond de cale, dans la crainte de quelque soulèvement. Les femmes et les enfants étaient entre les ponts, mais serrés de si près qu'il en sortait une odeur insupportable. Cependant on gardait un peu plus de ménagement pour les femmes grosses; elles étaient ensemble dans la grande cabine. Le capitaine fit placer sur le tillac un lit couvert de quelques nattes, pour l'usage de Carli.

Le voyage de Loanda au Brésil se fait ordinairement dans l'espace de trente ou trente-cinq jours, parce que les vaisseaux n'ayant pas besoin de monter

(1) La traduct. franç. (p. 186) dit 130; Churchill (p. 577), 180.

jusqu'au cap de Bonne-Espérance pour chercher le vent, font voile en droite ligne. Mais les calmes furent si fréquents, que la navigation de Carli dura cinquante jours. Il souffrit une chaleur extrême sous l'équateur. Son zèle s'exerça pendant la route à baptiser un grand nombre de nègres. Il est défendu aux Portugais, sous peine d'excommunication, de transporter au Brésil des esclaves qui n'aient pas reçu ce sacrement.

Les matelots de l'équipage, effrayés de tant de calmes, dont ils connaissaient le danger, placèrent une image de saint Antoine au haut du mât; et se mettant à genoux, ils lui adressèrent cette étrange prière : « Notre saint compatriote, ayez agréable « de demeurer dans cette place, jusqu'à ce que vous « nous ayez accordé un bon vent pour continuer « notre voyage. » Il s'éleva un petit vent, qu'ils attribuèrent à l'intercession de ce saint. Le vaisseau passa fort près d'une île, qui se nomme l'Assomption, mais sans y relâcher, parce qu'on se croyait assez fourni de provisions. Cependant elles commencèrent bientôt à manquer, par l'imprudence du pourvoyeur, qui n'avait point assez considéré combien il avait de bouches à nourrir.

Carli était à rendre du sang, par un triste renouvellement de tous les effets de sa fièvre, lorsque le capitaine vint lui découvrir son embarras. Il lui abandonna quelques provisions, que ses amis lui avaient données à son départ; elles pouvaient servir pendant quelques jours à soutenir les blancs du vaisseau; mais il ne restait point d'autre ressource pour la conservation des nègres, que de leur fournir abon-

damment de l'eau. On a vérifié, par l'expérience, que dans les climats chauds ce secours les défend de la mort au moins pendant deux jours. Mais une si triste nouvelle ne fut pas plus tôt répandue dans cette misérable troupe, qu'il s'éleva des gémissements et des cris lamentables. Carli exhorta tout le monde à la patience; il représenta que c'était un juste châtiment du ciel sur les nègres et sur les blancs. Les premiers s'étaient rendus coupables en négligeant les exercices de religion; et les autres, en donnant le nom de la Vierge à la corde qu'ils employaient pour châtier les nègres. Il leur fit chanter quelques hymnes, pour apaiser la colère du ciel, et promettre quarante messes pour les âmes du purgatoire, et quarante à l'honneur de saint Antoine.

Cette exhortation paraissant les rendre un peu tranquilles, il fit donner aux nègres chacun leur verre d'eau. Mais ces malheureux affamés, surtout les enfants, recommencèrent à pousser des cris furieux. Carli, pénétré jusqu'au fond du cœur, se retira dans sa cabine de nattes, et passa le jour entier sans nourriture, pour encourager tant d'infortunés par son exemple. Tandis qu'il faisait des réflexions amères sur une si cruelle extrémité, il entendit quelques matelots portugais qui proposaient entre eux de tuer des esclaves, et qui s'étonnaient de l'embarras du capitaine, lorsqu'on avait tant de chair humaine à manger. Il leur fit un sanglant reproche de cette odieuse idée. Mais le malheur public n'empêchait pas la plupart des autres de suivre leurs vicieuses inclinations. Le pilote, s'étant enivré, blessa mortellement un matelot. On fut obligé de

fermer les yeux sur ce désordre, parce que son habileté et son expérience en faisaient un homme nécessaire. L'eau devint la seule nourriture du vaisseau pendant trois jours; enfin, lorsqu'elle commençait à manquer, on aperçut la terre.

C'était le cap Saint-Augustin. On entra le dimanche dans la baie de Todos Santos, ville capitale du Brésil, et résidence ordinaire du vice-roi. Cette rade, qui a quatre lieues de longueur, contenait des vaisseaux de toutes les nations. Le jour suivant, quantité de particuliers qui avaient des esclaves à bord, y arrivèrent dans des chaloupes, et furent agréablement surpris qu'après un si long et si fâcheux voyage, le nombre ne fût diminué que de trente-trois, tandis qu'il en meurt souvent la moitié dans le passage.

L'auteur descendit au rivage; mais il était encore si faible, qu'il ne pouvait se servir de ses jambes. Il fut reçu au couvent des cordeliers, où il y avait une chapelle du tiers-ordre de Saint-François. On y fit une procession solennelle, où toutes les images des saints du tiers-ordre furent portées. Trois cents nègres (1) marchaient à la suite; les uns chargés d'arbres entiers; d'autres, les mains attachées en croix à de grosses solives, ou dans d'autres attitudes, par voie d'expiation, pour avoir volé leurs maîtres, ou commis d'autres désordres.

Un capitaine génois, qui montait un vaisseau bien armé, et qui devait escorter cinq navires marchands,

(1) La traduction française, p. 199, dit trois cents Maures; mais Carli se sert toujours de ce mot pour désigner les nègres. Le traducteur anglais, dans Churchill, t. 1, p. 570, dit 300 noirs.

dans la crainte des pirates, accorda le passage à Carli. Il le fit avertir lorsqu'il fut prêt à lever l'ancre. Le bon missionnaire avait accepté joyeusement l'occasion de partir; mais il ne put s'embarquer sans regret, parce que le jour du départ était un samedi saint. Le bâtiment était chargé de mille caisses de sucre, et de trois mille rouleaux de tabac, avec une grosse quantité de bois précieux, de dents d'éléphants, de vin, d'eau-de-vie, de moutons, de porcs et de coqs d'Inde; de différentes espèces de singes et de perroquets, et quelques uns de ces oiseaux du Brésil qui se nomment arracas. Il portait cinquante pièces de canon, vingt-quatre pierriers, et d'autres armes. Les passagers étaient de différentes nations; Italiens, Portugais, Anglais, Hollandais, Espagnols, esclaves indiens à vendre, ou qui suivaient leurs maîtres. Un riche marchand portugais, qui retournait à Lisbonne avec sa famille, avait loué la chambre de poupe. Son nom était Amato. Il donnait mille écus pour son passage; et la dépense qu'il avait faite pour ses provisions montait à deux mille. Ayant remarqué que le missionnaire était malade, il lui offrit sa table et une place dans sa chambre, qui était spacieuse et fort ornée de dorures et de peintures. Carli accepta l'offre de sa chambre; mais il ne s'engagea qu'à demi pour la table, parce qu'il avait déjà fait la même promesse au capitaine.

A peine était-on à deux lieues du rivage, que le vaisseau heurta furieusement six fois contre un banc de sable, sur lequel il demeura fort engagé. Les officiers et le pilote se hâtèrent de sauter dans la chaloupe pour gagner la terre, car on se trouvait en-

core dans la rade. Pendant quelque temps, on n'entendit que des gémissements et des cris. Les uns jetaient un baril dans la mer; d'autres un rouleau de tabac, ou une caisse de sucre, pour soulager le bâtiment; chacun cherchait quelque moyen de sauver sa vie. Le capitaine seul demeurait assis, comme une statue, sans être capable de se remuer ou de prononcer une parole; lui qui avait combattu six fois les pirates dans le même vaisseau. Quelques uns voulaient qu'on tirât un coup de canon pour avertir les autres vaisseaux de l'escadre, et leur demander du secours; mais, dans une si étrange confusion, il ne se trouvait ni canonniers, ni poudre, ni mèche. Les animaux qui étaient à bord, effrayés du bruit qu'ils entendaient, commencèrent à jouer leur rôle et redoublèrent le tumulte. Carli rencontra le chapelain du vaisseau en chemise, portant sur son visage les marques d'une mortelle frayeur, quoiqu'il passât pour un des plus braves hommes de l'équipage, et qu'il en eût donné souvent des preuves en combattant contre les corsaires. Après avoir entendu sa confession, il lui demanda ce qu'il pensait de la situation du vaisseau. « Hélas! répondit le chapelain, je ne « pensais point à m'embarquer. Ils m'ont trompé par « de vaines promesses. » Carli lui représentant qu'il ne fallait encore désespérer de rien : « Si nous échap- « pons, reprit-il dans son trouble, je suis résolu de « me jeter à la nage et de retourner à terre. » Les autres passagers, qui entendirent ce discours, en prirent droit de renouveler leurs cris. Carli passa dans la chambre de poupe, où il trouva la dame

portugaise assise dans un coin, la tête tristement penchée sur un coussin, et ses quatre enfants à ses genoux, qui imploraient la miséricorde du ciel. Le mari était dans un fauteuil, plus mort que vif. Carli s'efforça de leur inspirer de l'espérance et du courage, quoiqu'il ignorât lui-même à quel sort il devait s'attendre.

Pendant que sa charité s'exerçait, un capitaine des amis du seigneur Amato vint à bord, pour le prendre avec sa famille, et le transporter sur son vaisseau. A la vue du tumulte qui régnait dans le bâtiment génois, il encouragea les passagers qui se présentèrent, et chargea deux de ses gens de visiter la pompe et le fond de cale, pour s'assurer de la nature du péril. On ne trouva rien en désordre, point de voie d'eau, ni de fracture. Une planche qu'on voyait en mer n'était qu'une pièce de doublage qui s'était relâchée. Alors le même capitaine fit jeter la sonde, qui trouva effectivement fort peu d'eau pour un si gros bâtiment. Mais il ordonna que le gouvernail fût agité avec force; et tout le monde passa de la frayeur à la joie en voyant le vaisseau se mouvoir. On ne put douter, remarque l'auteur, que si le vent eût été plus impétueux, son naufrage n'eût été certain. Ceux qui s'étaient sauvés au rivage revinrent avec la chaloupe, et l'on remit tranquillement à la voile pour Fernambouc, qui est à cent deux lieues de la baie de Tous-les-Saints. Il fallut y mouiller à cinq lieues de la ville, parce que le port n'est pas propre à recevoir de grands vaisseaux. Après s'y être arrêté cinq jours, on leva l'ancre.

Mais tandis qu'on la tirait à force de bras, et lorsqu'elle était déjà sur la surface de l'eau, le câble se rompit tout d'un coup, et quarante hommes, qui étaient occupés à ce travail, tombèrent si pesamment, qu'ils se blessèrent tous dans quelque partie de la tête ou du corps. Comme le fond était mauvais et rempli de rocs, il n'y eut aucun moyen de retrouver l'ancre.

C'était un spectacle agréable, sur le vaisseau, que de voir les ouvriers de chaque profession travailler comme s'ils eussent été dans leur boutique. Il s'y trouvait des armuriers, des fondeurs, des orfévres, des tonneliers, des bouchers, des cordonniers, des tailleurs et des cuisiniers. D'autres s'occupaient à réparer les couleurs, qui étaient fort belles les jours de fête, et de cent sortes différentes, surtout les pendants du perroquet du grand mât. Ils étaient de taffetas couleur de chair et longs de huit aunes. Lorsque le temps le permettait, les autres vaisseaux amenaient leurs voiles, et donnaient un concert de tambours et de trompettes, mêlé de trois vive le roi des matelots, qui recevaient le signal avec le sifflet du contre-maître. Le capitaine exerçait aussi ses gens à tirer; mais ces amusements furent un jour interrompus par un accident tragique. Onze Anglais vinrent se plaindre au capitaine qu'on ne leur donnait point assez d'eau pour boire. Cet air de révolte le rendit si furieux, qu'il se jeta sur une épée, dont il aurait fait un sanglant usage si l'on ne s'était efforcé de l'apaiser. Il fit enfermer le plus mutin de la troupe, et lui donna deux sentinelles pour le garder jusqu'à Lisbonne, dans la crainte qu'il n'ex-

citât quelque nouvelle sédition dans l'équipage. Cet Anglais était de haute taille et d'une vigueur extraordinaire. Il levait un canon aussi facilement qu'un autre homme lève un fusil, et l'on prétendait que dans sa fureur il avait fait sauter quelques vaisseaux en mettant le feu aux poudres. Le capitaine protesta ensuite qu'il ne s'était livré à cet emportement que pour apprendre à ceux qui manquaient de quelque chose, à ne pas faire leurs plaintes en corps. Il traita de même un autre Anglais, qui s'était enivré avec deux bouteilles d'eau-de-vie, et dont l'ivresse dura trois jours. Ses compagnons l'avaient nommé Kill-Turks ou tueur de Turcs. Il était si robuste que, d'un coup de sabre, il avait partagé un pirate en deux; et l'on appréhendait quelque malheur de ce furieux lorsqu'il était ivre (1).

Un jour, au matin, avant le lever du soleil, lorsqu'on approchait des côtes de Portugal, on entendit tirer un coup de canon, et le boulet vint tomber fort près du vaisseau. C'était le capitaine d'un autre vaisseau du convoi, qui, ayant pris pour une armée navale quantité de bâtiments pêcheurs qu'il avait découverts dans l'éloignement, avait arboré le pavillon rouge, et s'était cru obligé d'avertir ses compagnons par un double signal. Il y avait effectivement plus de cinq cents pêcheurs qui couvraient la côte. Ces petits bâtiments font voile de toutes sortes de vents; et l'on ne doit pas être surpris de leur nombre, si l'on considère que l'usage du peuple de Lisbonne est de manger du poisson le soir, même les

(1) *Relation curieuse*, *etc.*, p. 214; Churchill, t. 1, p. 580.

jours gras, et qu'au lieu de s'acheter au poids, il se vend par baril.

Enfin la flotte arriva devant Cascais, petite ville hors de la barre, et s'avança jusqu'au fort Saint-Julien, où elle fit un si grand feu de son artillerie, que le bruit alla jusqu'à Lisbonne. En entrant dans l'embouchure du Tage, on vit paraître un grand nombre de barques, chargées de marchands italiens et portugais, qui étaient intéressés dans les différentes cargaisons. Le visage de Carli était si changé, que ses amis ne purent le reconnaître. Ils furent surpris de le revoir vivant, après avoir reçu la nouvelle de sa mort. On mouilla vis-à-vis du palais du prince dom Pedro, alors régent du royaume, depuis que les Portugais avaient envoyé leur roi aux îles Tercères. Tous les passagers s'étaient vêtus si proprement, qu'on ne les aurait pas pris pour les mêmes hommes. Tel est l'usage lorsqu'on arrive dans quelque port, quoiqu'on porte ce qu'on a de moins précieux en habits pendant qu'on est en mer. Carli, en descendant au rivage, se rendit droit au couvent des capucins, pour y attendre quelque bâtiment qui fît voile en Espagne. L'occasion ne tarda point à se présenter. Un capitaine [illegible] de Corse, nommé Dominico, [illegible] souhaitait [illegible] un prêtre à bord, vint lui [illegible] passage [illegible] vaisseau le Paradis, prêt [illegible] avec [illegible] bâtiments, le [illegible] cesse. [illegible] né d'y trouver [illegible] d'autr[illegible], bénédictins, [illegible] icains, [illegible] demandé aussi [illegible] d'un [illegible] nt le capitaine

avait appréhendé de manquer, il eut assez de prêtres pour former un clergé nombreux. Cependant cette religieuse troupe, qui paraissait craindre beaucoup la mort, se tint cachée si soigneusement sous les ponts, qu'on n'en vit paraître aucun dans tout le cours du voyage. Carli, plus accoutumé au danger, profita du temps pour convertir un hérétique irlandais; mais il n'ose répondre de la sincérité de cette conversion, parce qu'il arrive souvent, dit-il, que les hérétiques retombent dans leurs erreurs, après avoir paru de fort zélés prosélytes.

On alla mouiller dans le port de Cadix, un des plus grands et des plus nobles de l'Europe. Il était alors rempli de vaisseaux, de galères, de barques, de caravelles, de tartanes et d'autres sortes de bâtiments, au nombre d'environ cent cinquante. A l'entrée du même port, Carli en observa vingt-cinq d'une grandeur extraordinaire. Cadix est un centre de commerce pour toutes les parties de l'Europe et des Indes. Il est ordinaire, ajoute l'auteur, d'y voir entrer et sortir chaque jour trente ou quarante vaisseaux, auxquels on ne fait pas plus d'attention qu'aux chaloupes. Étant descendu avec un gentilhomme italien et quelques marchands espagnols, ils furent arrêtés par les officiers du port, qui les interrogèrent sur les qualités de leurs personnes. Les gentilshommes et les marchands se donnèrent pour des gens de guerre au service du roi, et passèrent à ce titre. Ils se flattèrent qu'il ne restait qu'à faire charger leur bagage pour se rendre librement chez eux; mais à l'entrée de la ville, le chef de la douane, accom-

pagné de ses suppôts, arrêta les porteurs, et leur donna ordre d'entrer avec leurs marchandises dans son bureau. Les Espagnols l'assurèrent que tout était acquitté, et qu'il n'était plus besoin d'interrogations ni de recherches. Sur une réponse brusque de cet officier, les esprits s'échauffèrent; et, des paroles, on en vint aux coups. Cent épées brillèrent aussitôt; mais la presse était si grande, que chacun étant obligé de tenir ses armes en l'air, sans pouvoir se servir de la pointe, on ne pouvait se battre que du poing. Le bruit était si terrible, qu'on aurait cru la mêlée fort sanglante; et la poussière, qui obscurcissait l'air, augmentait encore la confusion. Comme le lieu du combat était proche du port, la populace ne manqua point d'accourir avec de grands cris, pour séparer les combattants, et s'attendait à trouver un grand nombre de morts ou de blessés. Mais tandis que les plus sages s'efforçaient en vain d'arrêter le désordre, quatre matelots ivres y réussirent en un moment. Ils voulaient se rendre à leur bord; et, ne pouvant s'ouvrir un passage au milieu de la foule, ils se mirent à jeter si furieusement des pierres, que les deux partis ne pensèrent qu'à se retirer chacun de son côté, pour se mettre à couvert. L'auteur saisit l'occasion et gagna son couvent (1).

La fièvre, qui ne l'avait point encore quitté, parut reprendre des forces dans le repos, et le tint au lit pendant plus d'un mois. On lui tira six fois du sang. Les vaisseaux étant partis dans l'intervalle, il perdit l'occasion de repasser en Italie. La nécessité d'attendre un autre temps, lui fit naître le dessein d'un

(1) *Relation curieuse, etc.*, p. 227; Churchill, t. 1, p. 582.

pèlerinage à Saint-Jacques en Galice. Il s'associa pour ce voyage avec un cordelier de Milan. S'étant embarqués pour Porto, un vent frais les y conduisit en peu d'heures. De là, ils se rendirent par mer à Bironne, d'où ils firent à pied le chemin qui reste jusqu'à Compostelle. C'est dans cette ville que le culte de Saint-Jacques est établi. Les chanoines de son église sont vêtus d'écarlate et portent le titre de cardinaux. Carli se présenta pour dire la messe sur l'autel du saint; mais on lui dit que cet honneur n'était accordé qu'aux prélats. Le reliquaire de Saint-Jacques est placé sur cet autel, et son image dessus. Les dévots montent quatre ou cinq marches, et font toucher leur tête à celle de la statue, qui est vêtue en habit de pèlerin; l'autel est environné d'un grand nombre de lampes d'argent, mais si noires, qu'on les croirait de bois. Le missionnaire étant sorti, après avoir dit un *Pater* et un *Ave Maria*, fut surpris d'entendre dire à son compagnon, que s'il n'avait cru trouver que ce qu'ils avaient vu, il n'aurait pas pris la peine de venir de si loin. Ils logèrent chez un orfévre, qui les traita en vin de Florence, en saucisses de Bologne et en fromage de Parmesan: grand sujet d'admiration pour l'auteur, dans une contrée si éloignée de l'Italie.

Ils apprirent heureusement qu'il y avait au cap de Finistère un vaisseau prêt à faire voile pour Cadix. Cet avis les fit partir immédiatement pour la Corogne, où ils arrivèrent dans l'instant que le capitaine d'un navire anglais entrait dans sa chaloupe pour se rendre à bord. Quoique l'auteur n'ignorât pas que cet Anglais était un hérétique, il lui demanda

pour l'amour de Dieu le passage jusqu'à Cadix. Le capitaine ne balança point à lui accorder cette faveur, et s'offrit même à le conduire jusqu'à Séville. Mais son compagnon, qui portait un habit différent, fut obligé de payer pour la même grâce. Le navire anglais était un vaisseau de guerre de soixante-dix pièces de canon et de trois cents hommes d'équipage. Il portait des ancres et d'autres munitions de mer, avec ordre de chercher dans les ports d'Espagne vingt-quatre frégates anglaises, qui étaient en course contre les corsaires de Barbarie, et de leur fournir ce qui serait nécessaire à leurs besoins.

Aussitôt que le vaisseau fut en mer, on découvrit deux bâtiments qui paraissaient fort éloignés; le capitaine, après les avoir observés avec sa lunette d'approche, entra dans sa cabine, où ses officiers furent appelés au conseil. Ils en sortirent bientôt, pour donner leurs ordres. Les tambours se firent entendre immédiatement, et tous les soldats prirent leurs postes. On porta droit aux deux bâtiments, avec un vent de côté. Le vaisseau, qui avait quatorze voiles, avançait comme le vent même, et coupait les vagues avec une impétuosité surprenante.

Dans l'espace d'une heure on joignit les deux bâtiments, que le capitaine avait pris, avec raison, pour un corsaire et sa prise. Comme ils n'avaient point arboré de pavillon, il fit tirer un coup de canon pour leur en donner l'ordre; mais étant deux contre un et fort bien équipés, ils répondirent vigoureusement d'un coup à boulet. Alors les Anglais baissant les voiles, leur envoyèrent une bordée de

vingt pièces, qui fit un bruit capable d'épouvanter les plus fermes. Ils avaient le vent, et toute la fumée portait sur les corsaires. Cependant le feu ne fut pas moins terrible du côté de ces brigands; car ils avaient eu le temps d'équiper leur prise. Les principaux de leurs prisonniers chrétiens avaient été chargés de fers, et les autres étaient forcés de servir à l'artillerie. Après une furieuse canonnade, qui dura plus d'une heure et demie, le capitaine anglais, jugeant que le combat pourrait traîner en longueur, fit jeter les grapins sur un des bâtiments ennemis, pour en venir tout d'un coup à l'abordage. Ce fut alors qu'on entendit les cris et les gémissements des blessés qui tombaient l'un sur l'autre, et qui servaient comme de rempart aux combattants. L'attaque fut vive et la résistance vigoureuse; mais l'ennemi étant inférieur en nombre, commença bientôt à mollir et à se retirer. Les Anglais sautèrent immédiatement à bord, mirent les corsaires dans les chaînes et les chrétiens en liberté. Le second vaisseau voulut profiter de cet intervalle pour s'éloigner par la fuite, d'autant plus qu'il avait à bord toutes les marchandises qu'il avait enlevées aux chrétiens, et que l'autre, qui était sa prise, n'était plus chargé que de munitions et de vivres; mais le capitaine anglais s'étant mis à le poursuivre, arriva bientôt à la portée du canon; et les corsaires, après avoir tiré quelques coups, ne trouvèrent point de sûreté à résister plus long-temps. Les prisonniers qu'ils avaient à bord étaient des Espagnols, entre lesquels il se trouvait plusieurs Italiens de Naples et de Milan, avec quelques Hollan-

dais. Ils étaient au nombre de quatre-vingts, sans y comprendre douze Espagnols qui avaient été tués par l'artillerie. Il ne restait que cent trente Turcs, tous les autres ayant été tués ou blessés.

Le capitaine anglais s'étant fait représenter tous les prisonniers chrétiens, ils se jetèrent à genoux devant lui, pour le remercier de leur liberté. Il demanda quel était leur capitaine; car, dépouillés comme ils étaient, il n'y avait point de distinction à faire de leurs rangs par les habits. Un homme à demi nu répondit en espagnol que c'était lui. Ensuite, se servant de la langue portugaise, il raconta qu'il était Espagnol; qu'il venait de Malaga, chargé de vins et d'autres marchandises; qu'il avait été attaqué par les corsaires près du cap Saint-Vincent; que ces brigands étant bien équipés, avec deux cent vingt-cinq hommes d'équipage, soldats et matelots, il s'était trouvé trop faible pour se défendre longtemps, quoiqu'il ne se fût pas rendu sans résistance. Le capitaine anglais leur laissa la liberté d'aller s'habiller, et les remit en possession de leur vaisseau. Ils le remercièrent avec transport, et se rendirent à Cadix sous son escorte.

Mais il leur restait d'autres périls à redouter avant que d'entrer au port. Dans le cours de leur voyage, le ciel commença tout d'un coup à s'obscurcir. Ce changement fut regardé comme l'avant-coureur d'une tempête, et l'on amena aussitôt les voiles. A peine eut-on pris une précaution si nécessaire, que le vent s'étant déchaîné avec une violence extrême, les trois vaisseaux devinrent le jouet de

tous les éléments. L'image de la mort, qui se présenta aux passagers avec toutes ses horreurs, leur fit pousser des cris qui augmentaient le tumulte et la confusion. Cependant le capitaine anglais assura Carli que, son bâtiment étant neuf, il était capable de résister à toute la fureur des flots. Le cordelier, qui croyait les voir ouverts à chaque moment pour l'engloutir, dit à l'auteur que c'était une juste vengeance du ciel, et qu'ils avaient bien mérité cette punition en demandant le passage à des hérétiques, qui sont habituellement excommuniés. Dans le même temps, un matelot cria du sommet du mât, terre, terre! Le capitaine y étant monté, reconnut qu'on était sur la côte de Barbarie, et que la tempête avait jeté le vaisseau fort loin dans la Méditerranée. Il ne balança point à faire porter vers Oran, place forte qui appartient à l'Espagne, dans l'espérance d'y arriver avant que les corsaires eussent pu le découvrir. On gagna le port dans l'espace d'une heure, avec d'autant plus de satisfaction, que si malheureusement on l'eût manqué, il fallait s'attendre d'être poussé directement dans la rade d'Alger.

Le capitaine descendit le lendemain au rivage, accompagné de quelques uns de ses officiers et du capitaine espagnol, pour y visiter le gouverneur, qui le remercia, au nom de l'Espagne, du service qu'il avait rendu à sa nation. La forteresse d'Oran paraît comme imprenable. Elle est défendue par une grosse artillerie; et son port forme une retraite extrêmement avantageuse aux vaisseaux chrétiens qui sont battus de la tempête, car ils n'ont pas

d'autre asile sur cette côte. Le jour suivant, on remit à la voile par un temps fort serein, et l'on arriva bientôt à Cadix. Carli pensait à gagner la terre, pour se rendre au couvent des capucins; mais le capitaine ayant loué une barque pour remonter jusqu'à Séville, où il était appelé pour quelques affaires, lui offrit encore le passage. Il prit trente rameurs de son vaisseau, pour suppléer au défaut du vent s'il venait à lui manquer. On relâcha pendant quelques heures à San-Lucar, et, continuant d'avancer le reste de la nuit, on arriva heureusement à Séville. Carli fit des remercîments fort vifs au capitaine, en reconnaissant qu'il n'aurait pu espérer plus de faveurs d'un catholique. Sans nous apprendre quelle réponse il en reçut, elle lui fit connaître, dit-il, que les Anglais avaient beaucoup d'estime pour les capucins (1).

§ III.

Suite du voyage de Carli, au travers de l'Espagne et de la France.

L'impatience de se revoir dans sa patrie ne permit point à l'auteur de prendre plus de huit jours de repos à Séville. Le couvent des capucins est fort grand et fort nombreux. La ville ressemblerait beaucoup à celle de Milan, si les rues étaient plus belles et mieux percées; mais le dôme de la cathédrale n'est point inférieur à celui de Milan, excepté qu'au

(1) *Relation curieuse*, *etc.*, p. 244; et Churchill, t. 1, p. 584. Sur ce passage, voyez Beckman, *Litteratur der Reisen*, t. 1, p. 336.

lieu de marbre, il est d'une pierre plus tendre, qui en a pourtant quelque apparence. C'est un usage commun dans toute l'Espagne de placer le chœur et le maître-autel au milieu des églises, surtout dans les cathédrales; ce que l'auteur juge incommode dans les villes où le peuple est fort nombreux, quoique les édifices, dit-il, soient vastes et magnifiques. Le dôme de Séville est si grand et si bien bâti, qu'on y peut monter à cheval ou en litière. L'auteur, surpris du grand nombre de ses cloches, se hâta de descendre, pour se mettre à couvert d'un bruit dont il pressentait la violence. En effet, les sonneurs ayant commencé leur office lorsqu'il mettait le pied dans la rue, il s'imagina que toutes les cloches du royaume s'étaient réunies pour le tourmenter.

Le jardin royal ne manque point d'agréments; on y voit des jets-d'eau, des oranges et des limons; cependant il ne s'y trouve rien qui ne soit commun en Italie. Le couvent des récollets est fort grand, mais d'une ancienne structure; il contient plus de cent cinquante religieux, sans compter ceux que leurs maladies retiennent à l'infirmerie. Les chanoines de Séville sont fort riches, et ne sortent que dans un carrosse traîné par quatre mules. On attendait alors monsignor Spinola, prélat italien, que la cour avait nommé depuis peu à cet archevêché.

Carli partit de Séville à pied, pour se rendre à Cordoue. Il passa par Carmona et par d'autres petites villes, dans une si mauvaise route, qu'on n'y trouve point un arbre, ni une maison, ni même un verre

d'eau pour se rafraîchir. Il fut obligé de se pourvoir d'un flacon de vin, qu'un gentilhomme eut la charité d'acheter pour lui; car il n'avait point de fond à faire sur celle des hôtelleries publiques; et si les capucins, dit-il, n'étaient un peu soulagés par les gens de qualité, ils seraient exposés à mourir de faim en Espagne, tant la charité du peuple est refroidie. En passant dans une ville où il n'y avait point de couvent de son ordre, il demanda un morceau de pain, pour l'amour de Dieu, à la porte d'un boulanger. Le maître de la maison en parut si surpris, qu'il demeura la bouche fermée comme une statue. Carli, en mendiant d'importance, le laissa lui et son pain, dans la crainte, dit-il, que s'il demeurait plus long-temps à sa porte, sa présence ne causât quelque évanouissement à cet avare Espagnol.

En arrivant à Cordoue, il se rendit au couvent de son ordre, où il fut obligé de se contenter de l'*olla-podrida* (1), mets favori de l'Espagne, qui lui parut fort bien nommé, car c'est un mélange extravagant de toutes sortes de viandes et de légumes, avec assez de safran pour lui avoir rendu la peau jaune, si la longueur de sa maladie n'eût déjà produit cet effet. Les Espagnols trouvent ce ragoût fort délicat; mais un étranger, qui n'y est point accoutumé, n'en juge pas de même.

La cathédrale de Cordoue paraît aussi grande à l'extérieur que le reste entier de la ville. Les apparences ne sont pas trompeuses; car on est surpris de

(1) C'est-à-dire pot-pourri.

la vaste étendue d'un édifice où la vue ne peut atteindre d'un bout à l'autre. Si la hauteur était proportionnée, il passerait, avec raison, pour une des merveilles du monde. Un chanoine assura l'auteur qu'on y compte trois cent soixante-six autels. Le principal est orné d'un grand tabernacle, enrichi de pierres précieuses, qui a trois mille livres de rente pour son entretien. La voûte de l'église est soutenue par dix rangs de piliers ou de colonnes, qui sont au nombre de quinze sur chaque rang. L'aile du milieu est fort spacieuse et bâtie à la moderne. Le grand autel et le tour du chœur sont richement dorés; chaque chapelle a ses ornements particuliers pour le service ecclésiastique; on montre, dans une des plus grandes, un ciboire d'argent qui pèse quatre-vingt-seize onces. Sur une colonne séparée, on voit la statue d'un homme à genoux, qu'on donne pour un esclave chrétien du temps des Maures. Le mérite qu'on lui attribue est d'avoir gravé avec ses ongles, pendant un long esclavage, la figure d'une croix, qui paraît aussi belle que si elle était l'ouvrage du ciseau, et qui doit avoir demandé beaucoup de travail, parce que la colonne est d'un marbre fort dur. Cordoue est située dans une grande vallée. La rivière qui baigne ses murs traversait autrefois la ville, qui était alors d'une vaste étendue; mais ce n'est aujourd'hui qu'une place médiocre, et qui n'a rien de remarquable.

En partant pour Alcala la Real, Carli avait entendu dire à quelques Espagnols que l'Andalousie était le jardin de l'Espagne; mais à la vue du palais

et de la ville, qui est située sur une colline, il ne put s'empêcher de dire en lui-même : Dieu me garde du reste de l'Espagne, si c'en est ici le jardin !

Grenade, où il se rendit ensuite, est une grande et belle ville, mais inférieure néanmoins à celle de Séville. Les capucins y ont deux monastères. Le palais des anciens rois maures, qui se nomme Alhambra, est situé sur une colline, à laquelle on pourrait donner le nom de montagne, et qui, malgré sa hauteur, a de l'eau en abondance. Les appartements sont en si grand nombre dans cet édifice, qu'on peut s'y perdre, comme dans une espèce de labyrinthe. On y admire encore les plafonds; ils sont d'un plâtre coloré, qu'on prendrait pour neuf, après une si longue suite de siècles. Le temps n'a pas moins respecté deux bains, qui servaient à l'usage des Maures, l'un froid et l'autre chaud. On voit une autre colline, où ces ennemis du christianisme faisaient souffrir le supplice et la mort aux fidèles. Il y reste encore un grand nombre de reliques.

De Grenade, l'auteur prit le chemin de Lerenna (1), canton dont le vin passe, comme celui de Séville, pour le meilleur de l'Espagne. Mais les habitants y parlent si mal la langue espagnole, qu'à peine est-il possible de les entendre. On les appelle Biscalins. Carli s'arrêta huit jours dans le couvent d'Antequerra, grande ville, d'où il se rendit à Malaga. Ce port est d'une bonté médiocre; mais la ville est fort peuplée, et riche par son commerce. L'archevêque était alors

(1) Livena dans la traduction française, p. 256.

un dominicain, frère de don Juan d'Autriche. On assura l'auteur que son revenu montait à quatre-vingt mille ducats de rente. Pendant qu'il attendait l'occasion de s'embarquer, il s'abandonna aux lumières d'un médecin anglais, qui rétablit assez heureusement sa santé et ses forces pendant huit jours; mais ce fut pour retomber ensuite dans un aussi triste état que jamais. Enfin, six galères, qui étaient venues prendre des provisions à Malaga, devant aller passer l'hiver à Carthagène, le marquis de Santa-Cruz, qui les commandait, lui accorda non seulement le passage sur son propre bord, mais encore la qualité de son confesseur et de son chapelain pendant le voyage. Ce seigneur espagnol, qui avait été général des galères de Naples et de Sicile, venait de résigner cette dignité à son fils, avec son titre, qui était auparavant celui de marquis de Bayonne. Il laissait son chapelain ordinaire malade à Carthagène.

Pendant ce voyage, qui dura quinze jours, Carli regretta les commodités des grands vaisseaux, qui l'emportent beaucoup sur celles des galères. La clarté de la lune fit découvrir un navire qui voguait à pleines voiles. On le suivit à force de rames. Il arbora le pavillon anglais; mais les galères ayant tiré un coup de canon, il répondit; et le capitaine se mit dans la chaloupe, pour venir rendre ses devoirs à l'amiral espagnol. Ce navire avait l'apparence d'une montagne pour ceux qui étaient dans les galères. Sa poupe était dorée; on l'avait envoyé pour croiser contre les Turcs, auxquels les Anglais portent une haine mortelle. Si tous les princes, ajoute l'auteur, vou-

laient suivre leur exemple, ces détestables pirates se verraient bientôt resserrés dans leurs mers.

Le marquis de Santa-Cruz s'arrêta deux jours à Almeria, pour renouveler ses provisions. Cette ville n'est ni grande, ni bien peuplée; mais étant environnée de montagnes et défendue par un bon fort, elle doit avoir été considérable pendant la domination des Maures. Elle est ornée de fontaines, de la plus belle eau du monde. L'amiral espagnol prit, dans le cours de cette navigation, trois brigantins turcs, dont l'équipage fut distribué sur les galères. Les trois vaisseaux furent montés par des soldats chrétiens, avec des esclaves turcs pour la manœuvre.

On arriva heureusement à Carthagène. Le port de cette ville ne doit sa beauté qu'à la nature. Il est fermé par de hautes montagnes qui rendent le mouillage sûr, particulièrement pour les galères. Carli crut s'apercevoir que la ville avait été considérable; mais c'était alors la plus misérable place de toute l'Espagne. Les habitants, après avoir lapidé leur évêque (1), avaient été sept ans sans pluie. Mais le ciel, remarque le bon missionnaire, a recommencé à leur en accorder deux ou trois fois l'an; ce qui n'empêche pas que le pays ne soit stérile. On y apporte du biscuit d'Italie pour la subsistance des galères, qui viennent ordinairement passer l'hiver dans ce port.

L'auteur passa de Carthagène à Caravaça, où il

(1) *Relation curieuse*, etc., p. 262; Churchill, t. 1, p. 586. Un fait si singulier demandait plus d'explication. Mais on peut remarquer, dans Carli, un exemple de beaucoup de bonne foi avec peu d'exactitude.

vit la sainte croix qui f
ange, et placée sur un a
y disait la messe sans c
Valence, ville célèbre p
dins délicieux, entre les
de plus agréables que c
tinua son voyage par M
ville, mais d'un riche
la hauteur et la beau
Tortose, et de là Tarr
du dôme. Sa piété le
chemins qu'on croira
montagnes qu'ils tra
nuellement dans ce
rins. Les chapelles y
mystères du rosaire
d'or et d'argent, pa
ques unes d'ambre.
cette religieuse ma

De Monserrat,
capitale de la pro
y ont trois couve
cités en Espagne
beauté, et qui s
sortes de comm
qu'un port sûr
seaux. Carli tro
que les habitant
réjouissances. A
fifres et de trom
l'église.

Pendant le séjour qu'il fit dans cette ville, il y vit arriver Pierre de Sessari, frère lai de son ordre, qui avait été pris six mois auparavant par les corsaires, avec le père Louis de Palerme, et conduit à Alger. Le père Louis n'avait pas eu de peine à se procurer de quoi vivre, en célébrant la messe pour les captifs chrétiens, en prêchant, en écoutant les confessions; et du revenu de son ministère, il tirait par-dessus son entretien de quoi payer à son maître une somme dont ils étaient convenus. Cette raison lui avait fait accorder la liberté d'aller indifféremment dans toute la ville d'Alger; mais sa rançon n'en devint que plus difficile. On demanda pour lui trois mille ducats; tandis que le frère lai, qui n'était propre que pour la rame, fut rendu pour trois cents. Comme cette dernière somme était plus facile à lever que la première, Pierre de Sessari eut le bonheur de sortir des fers avant le père Louis.

L'auteur et lui s'embarquèrent ensemble sur un vaisseau qui faisait voile en Sardaigne. A l'entrée du golfe de Lyon, ils essuyèrent une furieuse tempête. Les vagues, suivant l'expression de Carli, secouèrent le vaisseau comme une coquille de noix; et chaque instant amenait une montagne d'eau qui paraissait prête à l'engloutir. Les cris des passagers se joignant au bruit de la mer, pour augmenter la confusion, le capitaine se vit obligé de mettre l'épée à la main, et de forcer ceux qui ne pouvaient lui être d'aucun secours à descendre sous les ponts. Tandis que les battements des flots mettaient le vaisseau dans le dernier danger, il reçut un ébranlement si furieux,

qu'une pièce de canon, échappée de ses liens, roula d'un côté à l'autre avec une affreuse violence, et faillit ouvrir le vaisseau par son poids. La nuit était fort sombre. Un accident de cette nature redoubla la terreur. Enfin, les matelots, épuisés de fatigue et couverts d'eau, résolurent de s'abandonner au vent. Ils voyaient un de leurs mâts brisé, et toutes leurs voiles en pièces. Jamais Carli ne s'était vu si près du naufrage. Cependant, vers la pointe du jour, le temps devint un peu plus doux; et lorsque les rayons du soleil eurent commencé à blanchir l'horizon, on découvrit des montagnes, qui ne paraissaient pas éloignées d'une lieue : c'était la côte d'Espagne, près du cap Gata. Le capitaine fit porter vers la Catalogne, et dans quelques heures on arriva heureusement à Matalone.

Carli étant descendu avec son compagnon, qu'il n'avait pas vu pendant toute la durée de l'orage, ils se rendirent ensemble au couvent de leur ordre, qui est situé sur une colline hors de la ville. Le lendemain ils retournèrent à bord, et gagnèrent Ablana, dont le port est beaucoup meilleur. Les dangers de la mer ne contribuèrent pas plus que les agréments de ce lieu à faire prendre aux deux capucins la résolution d'achever le voyage par terre. Le couvent d'Ablana est situé sur un rocher, dans une péninsule qui tient à la ville par une petite langue de terre; de sorte que la mer sert d'enclos à l'édifice et aux jardins. L'air y étant d'ailleurs fort tempéré, Carli déclare qu'il ne connaît point de couvent de son ordre dont la situation soit plus agréable. Il

passa huit jours dans cette délicieuse maison; ensuite, le dessein où il était de traverser par terre la partie méridionale de la France, lui fit prendre sa route par Girone. Il eut ainsi l'occasion de voir toute la Catalogne, qui lui parut très fertile. De Girone, il se rendit à Higueras ou Figuières, dernière ville d'Espagne; et traversant les montagnes, il entra dans le comté de Roussillon. Cerat fut la première ville de France qui se présenta sur son passage. Il se rendit ensuite à Toüy, dans la vallée de Perpignan, où il passa la rivière sur un pont qui n'a qu'une arche, et dont les deux bouts portent sur deux montagnes. On conçoit que l'espace qui les sépare est non seulement fort étroit, mais d'une profondeur effrayante : aussi l'auteur n'avait-il rien vu de semblable dans tous ses voyages. Le pays, aux environs, était rempli de soldats, qu'on y avait envoyés du Languedoc, pour apaiser une sédition qui s'était élevée à l'occasion du sel. Perpignan, que l'auteur vit ensuite, est un fort royal, situé sur un rocher fort élevé. Trois gros murs, qui lui servent de défense, avec de bons fossés et une puissante artillerie, semblent le rendre imprenable. Cependant il s'était rendu à la France, après un siége de huit mois, sous prétexte qu'il commençait à manquer de provisions, quoique la place en puisse contenir pour trois ans. A la vérité, dit l'auteur, il est voisin d'une ville fort peuplée, qui en avait consommé la plus grande partie. Le couvent des capucins est hors de la ville (1).

(1) *Relation curieuse*, etc., p. 275; Churchill, t. 1, p. 587.

Après avoir passé toutes les montagnes, Carli se rendit à Narbonne, ville d'une grandeur médiocre, mais fort peuplée, comme sont, dit-il, toutes les cités et les villes de France. Elle est traversée par une rivière qui se jette dans la mer à la distance d'une lieue. Les églises n'y sont pas belles; mais la foule y est si grande, surtout les jours de fête, qu'à peine le prêtre est-il libre à l'autel. Les prêtres de l'église Saint-Just sont vêtus comme des moines. On admire dans les deux clochers de la même église un écho qui produit un effet fort agréable. L'auteur continua sa route par le Languedoc et la Provence; mais il parle peu des villes qu'il trouva sur son passage. Béziers est situé sur une colline, dans une contrée qui est arrosée par de fort belles eaux, et qui lui parut délicieuse. M. de Bonzy, florentin, en était alors évêque. Carli remarque que ce prélat fut nommé ensuite à l'archevêché de Toulouse, et qu'ayant été chargé en même temps de l'ambassade de Madrid, le roi lui laissa le revenu de ces deux siéges, pendant la vacance du premier. Il ajoute qu'on voit avec admiration, dans la cathédrale de Béziers, un très grand orgue, qui n'a sur la porte où il est placé qu'un certain nombre de tuyaux de front. Tous les autres sont distribués trois à trois entre les piliers; ce qui produit un retentissement prodigieux, quoique l'église soit d'une grandeur extraordinaire. Cette pièce, dit-il, mérite beaucoup d'admiration.

Toulouse est une ville fort spacieuse et fort peuplée, où Carli vit un grand nombre de religieux.

Agde est une ville ancienne, et célèbre par la tenue d'un concile, qui se nomme *Concilium Agatense*. Le couvent des capucins est situé sur le rivage. On y voit une image miraculeuse de Notre-Dame, à l'occasion du péril où la ville avait été plusieurs fois d'être submergée par les flots. Depuis que l'image est dans ce lieu, la mer s'est plutôt reculée qu'approchée. Arles est une ville archiépiscopale, que l'auteur trouva fort bien peuplée. Celle de Martigues lui parut curieuse. Elle est composée, dit-il, de quatre hameaux bâtis sur le bord de la mer, et séparés par des ponts. Les capucins y ont deux couvents aux deux extrémités de la ville, composés de vingt-deux prêtres, qui entendent les confessions, parce que la ville n'a point de religieux d'aucun autre ordre. Les habitants, suivant les observations de l'auteur, tirent uniquement leur subsistance de la pêche. Ils ont pour cet exercice plus de huit cents tartanes, sans compter un si grand nombre de petites barques, qu'une grande partie de la mer en est couverte.

De là, l'auteur eut la curiosité de visiter Aix, ville considérable, et capitale de la Provence. Il vit ensuite Marseille, qui ne répondit point à l'opinion qu'il avait de sa grandeur; mais, dans une étendue médiocre, elle lui parut extrêmement peuplée. Le commerce y est très florissant; son port est fort beau et fort commode, quoique les grands vaisseaux n'y puissent entrer avec leur charge. Il y avait alors vingt-cinq galères rangées l'une contre l'autre; celle du milieu était la galère royale, que tous les bâti-

ments saluaient d'un coup de canon à leur arrivée. Elle était dorée à la poupe, mais moins grande que la galère royale d'Espagne, que l'auteur avait vue à Carthagène. Marseille a trois forts, dont le plus neuf, qui est à l'entrée du port, était environné autrefois de trois murs, dont on a détruit celui qui était du côté de la montagne, pour agrandir la place; et ce changement a fait transporter le couvent des capucins dans la ville. On trouve à Marseille des négociants de tous les pays du monde; mais Carli vit avec beaucoup plus de satisfaction plusieurs corps de saints, et quantité d'autres reliques, entre lesquelles il vante beaucoup la croix de l'apôtre saint André.

Ici l'auteur s'embarqua pour la Ciotat et pour Toulon. La ville de Toulon lui parut médiocre; mais il admira la grandeur et la beauté du port, qui est capable de recevoir une multitude infinie des plus grands vaisseaux. Il y vit le royal Louis, auquel on travaillait encore. Ce bâtiment était percé pour cent vingt pièces de canon. Il avait trois galeries. L'avant, l'arrière, les côtés et les cabinets étaient dorés avec tant de profusion, que, suivant le témoignage du doreur même, on y avait employé déjà pour trois mille écus de feuilles d'or. Carli prit l'occasion d'un vaisseau qui partait pour Savone. On relâcha la nuit suivante à Saint-Tropez; et, le jour d'après, on fut forcé, par le mauvais temps, de s'arrêter dans un lieu où l'on n'aperçut que deux maisons. Elles étaient fort éloignées de la ville de Grasse, qui est située sur une montagne, environnée de plusieurs autres;

à peine se fait-elle voir de la mer. Cependant il fallait se déterminer à s'y rendre à pied, ou s'exposer à mourir de faim (1).

L'auteur raconte que sa fièvre étique ne lui permettant pas d'entreprendre cette course avec les compagnons de son voyage, il se coucha sous un arbre, dans l'espérance que le sommeil suppléerait aux aliments; mais la faim l'empêcha de fermer les yeux. Une si triste situation l'ayant forcé de se relever, sans savoir ce qu'il allait devenir, il rencontra un homme, qui lui parut de quelque distinction, et qui lui demanda ce qu'il faisait seul dans ce pays désert. Il répondit qu'une maladie, dont il portait des marques assez visibles, l'avait mis dans la nécessité de s'arrêter; mais qu'il était actuellement plus tourmenté par la faim que par la fièvre. L'étranger lui dit qu'il avait, assez près de là, une felouque qui lui appartenait, et qu'ayant pris quelques sardines, il était prêt à partager son souper avec un homme affamé. Carli ne se fit pas presser pour accepter cette offre. Ils se rendirent ensemble à la felouque, où ils trouvèrent deux matelots, qui avaient déjà préparé les sardines. Comment ferons-nous? dit l'étranger. Au lieu de pain, nous n'avons que du biscuit. Tout est bon dans la nécessité, répondit le voyageur; et je me suis trouvé plus d'une fois sans biscuit et sans pain. Comme l'étranger parlait la langue portugaise, il lui demanda s'il était de cette nation. Non, lui dit l'autre; mais j'ai fait quelques voyages en Portugal.

Ils satisfirent leur faim et leur soif, sans s'embar-

(1) *Relation curieuse*, p. 285; Churchill, t. 1, p. 588.

rasser du soleil, qui leur brûlait le visage. Après s'être rassasiés, ils se mirent à marcher sur le sable, en discourant sans aucune affectation. Tout d'un coup le mouvement d'un dauphin, qui paraissait aux prises avec quelque autre poisson, fit avancer Carli sur le bord de l'eau. Il s'amusa quelques moments à lui jeter des pierres; ensuite, s'étant tourné pour rejoindre son bienfaiteur, il fut surpris de ne plus l'apercevoir. La crainte qu'il n'eût pensé à partir sans avoir reçu ses remercîments, le fit retourner promptement vers la felouque; mais il ne retrouva ni la felouque ni l'étranger. Cette aventure le mit comme hors de lui-même; et plus il y faisait réflexion, moins il trouvait de moyens de l'expliquer. Il interrogea soigneusement quelques matelots qui étaient restés sur son vaisseau. Il leur demanda s'ils n'avaient pas vu, du moins, une felouque et trois hommes. Leur réponse fut qu'ils n'avaient vu personne, quoiqu'ils n'eussent pas cessé de pêcher, dans cette anse, au long du rivage. Il prit le parti de se taire, en se livrant à son admiration. Rien ne pouvait l'aider, dit-il, à découvrir s'il avait été secouru par le ciel ou par la main des hommes; mais il sentit des mouvements incroyables de joie et de consolation, qui l'auraient fait retourner au Congo, si sa maladie ne l'eût arrêté.

On remit à la voile le jour suivant; le port de Nice n'étant pas sûr, on alla mouiller dans celui de Villefranche. Le couvent des capucins se présente ici comme un paradis, au milieu des hautes montagnes et des rochers dont le pays est environné. L'auteur se mit dans une galère génoise, qui le con-

duisit à Monaco. Il loue la force et la beauté de cette place. De là il partit pour Savone; mais ayant été repoussé par des vents impétueux, qui lui firent craindre encore une fois le naufrage, il reprit la résolution de ne plus se fier à la mer. Sa route fut par Menton et San-Remo, qu'il nomme le Paradis de l'Italie; par Savone et Sestro di Ponente jusqu'à Gênes. Le couvent de son ordre, à Gênes, s'appelle la Conception. Il s'y arrêta, pour attendre les ordres de ses supérieurs; mais une fièvre violente dont il y fut saisi, et qui dura quarante jours, faillit d'achever ce que la fièvre étique avait commencé depuis trois ans (1).

Pendant le séjour qu'il fit à Gênes, il y vit arriver le père Michel d'Orviette, qui revenait du Congo, chargé par le supérieur de cette mission d'aller représenter au pape le misérable état où elle était réduite. La plupart des missionnaires étaient morts en peu de temps. Il n'en restait que trois dans tout le royaume. Dom Alvarez, roi du pays, avait eu le même sort, et son successeur n'avait pas moins de zèle pour le progrès de la religion. Carli apprit, par la même voie, que le père de Galefia, missionnaire, avait été mangé par les nègres de la province de Sondi. On lui raconta quelques circonstances de cette funeste aventure. Les seigneurs ayant obtenu du roi la permission de brûler tous les sorciers qu'ils pourraient découvrir, se rendirent dans un lieu où l'on n'ignorait pas qu'ils s'étaient rassemblés, et mirent le feu à leurs huttes. Ceux qui échappèrent aux

(1) *Relation curieuse*, etc., p. 292; Churchill, t. 1, p. 589.

flammes prirent la fuite; mais, en s'éloignant, ils rencontrèrent dans leur chemin le père Philippe, le tuèrent, et firent un festin de sa chair. Les nègres qui les poursuivaient reconnurent la vérité de cette barbare exécution, aux feux qu'ils leur virent allumer.

Carli, délivré de sa fièvre, quitta Gênes, et, passant par Plaisance, il alla fixer son séjour au couvent de Bologne, où il conserva toujours quelques restes de la maladie qu'il avait apportée du Congo. Il avait baptisé de sa propre main, dans ce royaume, deux mille sept cents personnes, sans comprendre, dans ce nombre, trois cent soixante, qui avaient reçu le même bienfait de celle du père Michel Angelo.

CHAPITRE V.

Voyage de Jean-Antoine Cavazzi de Montecuccolo, capucin missionnaire, depuis 1654 jusqu'en 1670.

§ I.

Préliminaires sur Cavazzi et sur son ouvrage.

JEAN-ANTOINE CAVAZZI naquit à Montecuccolo (1), château du duché de Modène, situé dans les Apennins. Après avoir fait de bonnes études, il entra dans l'ordre de Saint-François, dont les membres sont plus connus sous le nom de capucins. Le père pro-

(1) Le père Labat, dans son ouvrage intitulé : *Éthiopie occidentale*, écrit toujours, à tort, Monte Cucullo.

cureur général de cet ordre remarqua dans Cavazzi tant de zèle pour les missions et de dispositions pour y réussir, qu'il le proposa à la congrégation de la propagation de la foi pour aller porter, avec plusieurs autres religieux du même ordre, les lumières de l'Évangile dans le royaume de Congo en Afrique. Cavazzi partit d'Italie le 9 février 1654, et arriva au Congo la même année. Il y resta douze ans et parcourut, pour exercer son ministère, les différentes provinces du Congo proprement dit, de Matamba et d'Angola. De retour à Rome, en 1668, il ne manqua pas d'aller rendre compte au pape et à la congrégation de la propagande, de l'état du christianisme dans ces vastes contrées. On fut tellement satisfait de ses récits, qu'on lui donna l'ordre d'écrire l'histoire de la mission dont il avait fait partie, et de toutes celles qui l'avaient précédée. Lorsqu'il eut exécuté cette tâche, on le créa préfet de toutes les missions du Congo, avec la permission de choisir tel nombre de missionnaires qu'il jugerait nécessaires pour l'assister. Il partit pour un second voyage, en 1670, et arriva, avec sa troupe choisie d'ouvriers évangéliques, à Loanda la même année. On n'a aucune relation de ce second voyage; mais le grand ouvrage que Cavazzi avait composé, par ordre de ses supérieurs, parut enfin à Bologne en 1687, revu et corrigé, quant au style, par Fortuné Alamandini, célèbre prédicateur de l'ordre des capucins. Cet ouvrage, intitulé: *Relation historique des trois royaumes de Congo, de Matamba et d'Angola, et des Missions apostoliques des révérends pères capu-*

cins, dans les mêmes contrées, contient des faits si épouvantablement atroces que l'imagination la plus sombre et la plus délirante pourrait, ce semble, à peine parvenir à se les figurer. D'un autre côté, l'auteur, ainsi que ses compagnons, dont il rapporte les témoignages, montrent tant de superstition et de préjugés, que l'on est bien tenté de rejeter comme controuvés ces dégoûtants récits, qui soulèvent le cœur et révoltent la raison. Mais on ne doit pas oublier que, lorsque l'espèce humaine se dégrade, il est bien difficile de savoir s'il est des bornes assignées à sa perversité. La fausse science d'un orgueilleux scepticisme nous a valu plus d'erreurs encore que la crédule simplicité d'une humble ignorance. Ces considérations, jointes aux exemples incontestables qui nous sont donnés par des voyageurs récents et instruits de l'extrême cruauté de certains peuples nègres, ne permettent pas de passer sous silence les affreux détails que Cavazzi a rapportés sur les Giagas ou Jagas, ni de les considérer comme entièrement faux, quoiqu'il soit difficile de se refuser à l'idée qu'ils ont été extraordinairement exagérés.

Quoi qu'il en soit, la relation de Cavazzi nous fait voir que les Portugais avaient encore, dans la dernière moitié du dix-septième siècle, une très grande puissance au Congo; elle prouve qu'ils auraient pu l'affermir et l'augmenter, et que si elle s'est, au contraire, affaiblie et presque anéantie, on ne doit l'attribuer qu'au zèle aveugle et cruel des gouverneurs et des missionnaires envoyés dans ces contrées.

Notre auteur nous prouve, par sa trop naïve narra-

tion, que les missionnaires capucins ont surpassé tous les autres par leur fanatisme brutal et leur zèle stupide et imprudent. Ces nations, qu'ils nous dépeignent comme les plus féroces qu'il y ait sur le globe, redoutaient les Portugais, recherchaient leurs alliances, et ne repoussaient pas leur culte. La religion chrétienne, toute divine par sa douceur et sa charité, aurait pu contribuer à changer leurs mœurs, si on la leur avait inculquée par la persuasion, si on la leur avait montrée comme la réformatrice de leurs vices et de leurs coupables penchants, au lieu de la leur imposer par force, comme l'ennemie et la destructrice de leurs antiques habitudes, de leurs coutumes les plus innocentes, et de leurs affections les plus chères. C'est en les soumettant au supplice de la question; c'est en les faisant déchirer à coups de fouet; c'est en les réduisant en esclavage et en les condamnant aux travaux des mines, que les révérends pères prétendaient convertir les nègres à la foi de Jésus-Christ. Non contents d'outrager sans ménagement, sans préparation, tout ce que révéraient ces peuples superstitieux et féroces, les missionnaires capucins, à la clarté du jour, en présence de la foule, ou seuls en secret et dans l'ombre des nuits, réduisaient en cendre les temples et les idoles; et souvent le feu, allumé par leurs mains incendiaires, consumait des villages entiers, dont les habitants fuyaient épouvantés de tant de violences insensées. Combien on doit regretter, pour les progrès de la civilisation comme pour ceux de la vraie foi, que les Portugais, dans leurs possessions d'outre-mer, aient si étrange-

ment méconnu l'esprit et la pratique de cette sainte religion, dont les maximes s'accordent si bien avec les préceptes d'une sage politique et les principes de tout bon gouvernement !

L'ouvrage du père Cavazzi est divisé en sept Livres (1); les cinq derniers renferment l'Histoire des missions, et les deux premiers, la Description géographique du pays. Cette description est celle de Lopez, telle que Pigafetta nous la donne, à laquelle Cavazzi a ajouté ses propres remarques. On y a joint une carte de Congo et d'Angola, par Sanson d'Abbeville, dessinée en 1656, quoique l'auteur ou l'éditeur remarque que cette carte ne s'accorde pas avec le texte de son livre (2).

L'ouvrage de Cavazzi fut traduit par le père Labat avec assez de négligence, mais avec quelques additions utiles, et publié à Paris en 1732, en 5 volumes in-12, sous le titre de *Relation historique de l'Éthiopie occidentale* (3). Les figures de l'original

(1) Il est intitulé : *Istorica Descrizione de' tre regni Congo, Matamba, e Angola, situati nell' Etiopia interiore occidentale, e delle Missioni apostoliche esercitatevi da religiosi capuccini, accuratamente compilata dal* P. Gio Cavazzi da Montecuccolo *sacerdote capuccino, il quale vi fu' Prefetto, e nel presente stile ridotta dal* Fortunato Alamandini da Bologna, *predicatore dell istesso ordine all' illustrissimo signor conte Giocomo isolani in Bologna* 1687. In-folio de 934 pages, non compris la dédicace et l'avertissement. C'est l'exemplaire même sur lequel le père Labat a fait sa traduction, et qui a été annoté de sa main, que nous avons eu sous les yeux pour notre analyse. Cet ouvrage a été réimprimé à Milan, en 1690; la traduction allemande parut en 1694, in-4°.

(2) Cavazzi, *Istorica Descrizione*, p. 2.

(3) *Relation historique de l'Éthiopie occidentale*, contenant la description des royaumes de Congo, Angola et Matamba; traduite de

sont réduites et reproduites dans cette traduction; mais ce qui la rend particulièrement recommandable, c'est qu'elle est enrichie de deux cartes du célèbre d'Anville, qui, si l'on en excepte quelques améliorations sur la côte, sont encore aujourd'hui les meilleures que l'on possède de ces contrées; quoique ces cartes soient probablement fort inexactes, ayant été dressées d'après des matériaux imparfaits et insuffisants. D'Anville s'est contenté de les réduire dans sa carte d'Afrique publiée en 1749, et tous les autres géographes ont copié jusqu'aujourd'hui avec plus ou moins d'exactitude cette partie de l'Afrique de d'Anville (1).

l'italien du père Cavazzi, et augmentée de plusieurs relations portugaises des meilleurs auteurs; avec des notes, des cartes géographiques, et un grand nombre de figures en taille-douce, par J. B. Labat, de l'ordre des frères prêcheurs, 1732, 5 vol. in-12. A la suite de l'ouvrage de Cavazzi, Labat a ajouté, dans son tome v, la Relation de Carli, et du Journal d'un Voyage de Lisbonne à l'île de S. Thome sous la ligne, fait par un pilote portugais, en 1626; écrit en portugais, et traduit en français par le père Labat. Ce prétendu voyage doit être classé parmi les voyages imaginaires, car tout ce qui concerne l'île Saint-Thomas a été traduit ou copié littéralement du voyage du pilote portugais, inséré dans la collection de Ramusio, en 1550, et dont nous avons donné l'analyse dans le tome I, p. 376 à 401 de cette Histoire générale. La fin est un voyage au Brésil, qui appartient à une époque postérieure. Peut-être le père Labat a-t-il confondu, sans s'en apercevoir, deux voyages en un seul, parce qu'ils se trouvaient dans le même manuscrit.

(1) La carte de d'Anville peut recevoir des améliorations importantes pour le tracé des côtes et d'une partie du cours du Zaïre, par la carte de l'ouvrage du capitaine Tuckey, et par celle qui se trouve dans le Mémoire de Bowdich, intitulé *An Account of the discoveriès of the Portugueze*. Quoique cette dernière carte soit plus imparfaite que celle de d'Anville, au sud de Benguela, le tracé de la route de Mendez fournit quelques détails neufs.

Quoique l'ouvrage de Cavazzi ait été réimprimé à Milan, et traduit en français et en allemand, et qu'il soit le plus complet, le plus abondant en renseignements géographiques qui ait été publié sur ces contrées, cependant il est peu connu. Prevost et les auteurs anglais qu'il a traduits, l'ont entièrement passé sous silence dans leur *Histoire générale des Voyages;* ils paraissent même en avoir ignoré l'existence. Les compilateurs de géographies modernes ne l'ont pas lu, ou y ont rarement puisé, et ont mieux aimé avoir recours à Proyart et à d'autres auteurs, qui, quoique plus modernes, sont des sources d'instruction bien moins abondantes et bien moins originales (1).

§ II.

Premiers établissements des Portugais au Congo. Introduction du christianisme dans cette contrée. Des divers rois qui y ont régné.

Diégo avait découvert le Zaïre en 1484; en 1492, le roi de Congo se convertit au christianisme, et reçut des Portugais le nom d'Alphonse 1er. Sous son règne, en 1521, Emmanuel, roi de Portugal, envoya au Congo les premiers missionnaires qui prêchèrent l'Évangile dans cette partie de l'Afrique. Ils bâtirent des églises et des résidences pour leurs successeurs. Cinq dominicains, cinq augustins et cinq franciscains, avec plusieurs prêtres séculiers, com-

(1) Nos citations, dans l'analyse qui va suivre, se rapportent à l'ouvrage original de Cavazzi et à celui du père Labat.

posaient cette première mission. Dom Alphonse 1er mourut en 1525, et son fils dom Pierre 1er lui succéda. Ce fut sous son règne que le pape donna à l'évêque de l'île Saint-Thomas toute la juridiction spirituelle sur le royaume de Congo : cette attribution lui fit prendre le titre d'évêque du Congo. Il vint prendre possession de ce nouveau siége, fut reçu du roi et des peuples avec des honneurs infinis : il orna magnifiquement la cathédrale de San-Salvador, établit vingt-huit chanoines, plusieurs chapelains et autres bénéficiers, et régla les districts des paroisses et des missions; mais au bout de quelques mois de séjour au Congo, il fut interrompu dans ses travaux apostoliques par sa mort, qui eut lieu en 1528 (1).

Le roi du Congo ne lui survécut que deux ans; il eut pour successeur, en 1530, dom François, qui mourut aussi deux ans après. C'était le troisième roi du Congo depuis l'établissement du christianisme dans ce pays. Dom Diégo ou dom Jacques, son cousin, qui lui succéda en 1532, fut le quatrième. Un peu avant sa mort, une troupe choisie de missionnaires de la compagnie de Jésus, que saint Ignace avait fondée quatre ans auparavant, fut envoyée au Congo par le roi de Portugal. Dom Diégo étant mort sans enfants, les Portugais firent une tentative imprudente pour changer le mode d'accession au trône : ils ne purent y parvenir, et leurs troupes furent taillées en pièces. Notre auteur assure que la religion n'en souffrit pas, et que ses ministres furent respec-

(1) Cavazzi, *Istorica Descrizione*, p. 266 à 276. Labat, *Relation historique*, t. II, p. 363 à 392.

tés. Dom Henri v devint roi par élection. Obligé de faire la guerre aux Auzicanes, peuples féroces et anthropophages, il perdit la bataille et la vie, et son fils dom Alvare Ier lui succéda en 1542. Sous le règne de ce prince, les Jagas, les plus féroces des peuples de l'intérieur, firent une irruption dans le Congo, et y portèrent la guerre, la famine et la peste. Le roi fut obligé de se réfugier dans une des îles du fleuve Zaïre. Notre auteur attribue ces malheurs au relâchement des peuples relativement à l'observance des préceptes du christianisme, et au défaut de missionnaires, presque tous étant morts, et d'autres ne s'étant pas présentés pour les remplacer. Quoi qu'il en soit, c'est de cette époque que date la grande puissance des Portugais dans ce pays. Le roi de Portugal, auquel on avait cédé le royaume d'Angola, y fit passer des troupes, et mit ce royaume et celui du Congo à l'abri de l'invasion des Jagas. Il profita de cette circonstance pour enchaîner par des traités les souverains de ce pays, et pour les placer, ainsi que leurs peuples, sous la dépendance des gouverneurs qu'il leur envoyait. Le roi de Portugal donna même les titres ridicules de duché, de marquisat, de comté, aux différentes divisions ou provinces du Congo (1).

Dom Alvare mourut en 1587, après avoir régné plus de quarante ans. Il eut pour successeur dom Alvare II, sous le règne duquel le roi de Portugal obtint du pape un évêque particulier pour le Congo, qui passa dans ce pays accompagné d'un bon nombre

(1) Cavazzi, p. 277. Labat, t. II, p. 402.

de missionnaires, sur des vaisseaux portugais. Le Congo fut garanti d'une nouvelle invasion des Jagas par les forteresses que les Portugais avaient construites sur les frontières. Il jouit d'une paix profonde, et la religion chrétienne se répandit partout pendant les vingt-sept années que dura le règne d'Alvare II. Il mourut en 1614, et laissa le royaume à son fils aîné dom Bernard, qui, selon le bruit commun, fut assassiné par le duc de Bamba, l'aîné de tous ses frères. Celui-ci monta sur le trône en 1615, et fut le neuvième roi chrétien du Congo : il prit le nom de dom Alvare III. Il envoya une ambassade au pape Paul V, et reçut dans ses états une seconde mission de religieux de la compagnie de Jésus. Il mourut le 4 mai 1622, et eut pour successeur dom Pierre II du nom, qui ne régna que deux ans, étant mort dans le mois d'avril 1624 (1). Ce roi eut, dans ce court espace de temps, l'occasion de montrer sa fidélité aux traités, en déclarant la guerre au roi de Micocco, qui avait retenu prisonniers cinq marchands portugais allant à Pemba, et passant par la province d'Occanga, sur les frontières du royaume de Micocco. Le roi de ce pays, épouvanté par la famine et la peste qui ravageaient ses états, consulta ses idoles; celles-ci répondirent que ces fléaux avaient pour cause l'injuste captivité des cinq chittis ou marchands portugais. Ils furent relâchés et renvoyés au roi de Congo, accompagnés d'un officier chargé de présents, ce qui rétablit la bonne harmonie entre les deux états.

(1) Cavazzi, p. 282. Labat, t. II, p. 407.

Les trois rois qui se succédèrent sur le trône du Congo après dom Alvare III, eurent des règnes fort courts et peu mémorables : ce furent dom Garcias, dom Ambroise et dom Alvare IV. Le premier mourut le 26 juin 1626, le second au mois de mars 1631, le troisième le 25 février 1636. Dom Alvare V, qui survint après, régna encore moins long-temps, puisqu'il fut tué au bout de six mois dans une bataille qu'il donna au duc de Bamba et au marquis de Chiova, qui étaient frères utérins (1).

Le duc de Bamba fut élevé sur le trône du Congo, et prit le nom d'Alvare VI; mais au bout de cinq ans de règne, le 22 février 1641, son frère lui ravit le trône, et lui succéda sous le nom de dom Garcias II (2). Ce fut sous ce seizième roi chrétien du Congo que les missionnaires capucins furent envoyés dans ce pays par le pape Urbain VIII, et qu'ils reçurent du monarque nègre des églises, des couvents, des esclaves, et tout ce qui était nécessaire pour exercer avec fruit leur saint ministère. Cependant les heureuses dispositions du monarque nègre changèrent bientôt, et il devint un des plus cruels tyrans qui aient régné dans ce pays. Il persécuta tous les princes de sa famille; ceux d'entre eux qui purent lui échapper se retirèrent dans le royaume d'Angola, où le gouverneur portugais les reçut et les protégea contre sa fureur. Son fils aîné, auquel il voulait assurer après lui le trône, fut en butte à ses soupçons; il fit élire de son vivant son second fils pour lui succéder, et il mourut

(1) Cavazzi, p. 182. Labat, t. II, p. 410.
(2) Ibid., p. 182. Ibid., p. 411.

en l'année 1663, après un règne de vingt-trois ans, marqué par un grand nombre de crimes et la plus violente tyrannie.

Son fils, qui prit le nom de dom Antoine Ier, le surpassa par ses vices et ses cruautés; il fit mettre à mort ses oncles, son frère puîné, sa femme, et tous les princes de sa famille qui ne s'étaient point retirés dans le royaume d'Angola. Enfin il outragea, par ses actions, la religion chrétienne et ses ministres. Il déclara la guerre aux Portugais; et, quoiqu'il eût rassemblé, selon notre auteur, une armée de neuf cent mille hommes (exagération ridicule), il ne fut pas moins battu et tué en 1666, après un règne qui n'avait duré que trois ans (1). Cavazzi nous apprend que, dans cette occasion, une pluie de feu, poussée par un vent violent contre l'armée ennemie, combattit en faveur des Portugais, et qu'une dame majestueuse, toute rayonnante de lumière, tenant un enfant entre ses bras, apparut sur une hauteur pour les encourager et leur assurer la victoire. Ils ne purent méconnaître la sainte Vierge dans cette apparition, qui redoubla leurs forces. Ils mirent en déroute complète la nombreuse armée des nègres, et en firent un prodigieux carnage.

Dans la confusion qui suivit cette grande déroute, un des derniers princes du sang s'empara de la couronne, se fit roi, et prit le nom d'Alvare VII. Quoique baptisé et chrétien, il signala son règne par tant de meurtres et de brigandages, que ses peuples,

(1) Cavazzi, p. 284 à 289. Labat, t. II, p. 424.

aidés du comte de Sogno, le chassèrent du trône au mois de juin de la même année 1666 (1).

Le comte de Sogno fit assembler les états, et l'on élut un jeune prince de vingt ans, qui fut reconnu et couronné sous le nom d'Alvare VIII; mais, malgré les heureuses qualités qu'on remarquait en lui, il ne put gouverner un pays déchiré par les factions, et épuisé par les guerres et les massacres précédents. Il fut facile au marquis de Pemba de se révolter contre lui et de lui ravir le trône, où il se plaça lui-même en 1670. Ce fut le vingtième roi du Congo depuis l'établissement de la religion chrétienne, et le dernier dont notre auteur ait pu nous donner connaissance, puisque son règne n'a commencé qu'après qu'il eut quitté l'Afrique lors de son premier voyage, et l'année même où il y retourna pour la seconde fois (2).

§ III.

Des divers rois qui ont régné à Angola.

Pour la clarté des récits qui vont suivre, la chronologie des rois d'Angola n'est pas moins nécessaire à connaître que celle des rois du Congo.

Le pays d'Angola se nommait Dongo. Il a reçu le nom qu'il porte aujourd'hui d'un célèbre forgeron taillandier, qui s'acquit d'immenses richesses par sa grande supériorité dans son art, et qui, dans une

(1) Cavazzi, p. 289. Labat, t. II, p. 425.
(2) Ibid.

disette extraordinaire, empêcha de périr une nombreuse partie du peuple, en lui distribuant les provisions qu'il avait amassées dans ses magasins de réserve. La reconnaissance le fit élire roi d'un consentement unanime. Il eut le surnom de N-Gola, c'est-à-dire premier roi : c'est de là qu'est venu le nom d'Angola, que les Portugais trouvèrent attaché à ce pays lorsqu'ils y arrivèrent, et qu'ils n'ont point changé.

Ce premier roi, nommé Angola Mussuri, fut, dans sa vieillesse, assassiné par un esclave favori, qu'il avait créé vice-roi. Cet esclave mourut peu de temps après s'être emparé du trône, et la princesse Zunda Riangola, fille aînée du premier roi ou d'Angola Mussuri, fut reconnue et couronnée reine d'Angola, du consentement de tous les ordres de l'état (1). Son règne fut paisible et prospéra, et elle se fit adorer de ses sujets jusqu'à ce que, dans sa vieillesse, étant devenue jalouse de ses neveux, les fils de sa sœur Tumbar-Riangola, elle fit assassiner l'aîné. Le père de ce prince, Angola-Chilvagni-Quisama ou Quiasamba, leva aussitôt des troupes, livra bataille à la reine, qui y perdit la couronne et la vie. Tumbar-Riangola lui succéda, du consentement universel; elle partagea le trône avec son mari, et ils firent, de leur vivant, couronner le fils qui leur restait (2). Il leur succéda sous le nom d'Angola Chivalgni. Il fut le cinquième roi d'Angola, augmenta beaucoup ses états par ses conquêtes, et affermit sa puissance par sa nombreuse postérité. Les fils qu'il eut d'une

(1) Cavazzi, p. 291. Labat, t. II, p. 434.
(2) Ibid., p. 293. Ibid., t. II, p. 437.

grande quantité de femmes et de concubines étaient devenus, par suite de sa prévoyante politique, les chefs de plusieurs souverainetés dans le royaume d'Angola et les environs.

Un de ses fils, nommé Dambi Angola, lui succéda; mais la crainte qu'il eut de se voir supplanté par ses frères le rendit cruel, et les fit tous mettre à mort, à la réserve de deux, dont l'un s'enfuit dans la province de Lubolo, et l'autre à l'extrémité du royaume de Matamba (1).

Le septième roi d'Angola, nommé N-Gola Chivalgni, fut un héros qui poussa ses conquêtes jusqu'à huit lieues de Loanda : brave, libéral, généreux, quoique idolâtre, il fit aimer sa domination, et fut, après sa mort, placé par les singhiles ou les prêtres au rang des dieux (2).

Le peuple d'Angola élut pour huitième roi un petit neveu d'Angola-Quiasamba, nommé Ngingha-Angola-Chilambo-Quïccafanda. Ce prince cruel, qui eut un règne très court, fut remplacé par un autre nommé Bandi-Angola, qui fut plus cruel encore. Son règne fut signalé par une irruption des féroces Jagas dans ses états. Pour les repousser, il implora le secours des Portugais. Ceux-ci battirent facilement les Jagas, très braves, mais indisciplinés. La fille du roi devint amoureuse de l'officier portugais qui avait commandé les troupes contre les Jagas. Le roi d'Angola, craignant la trop grande influence des Européens, et l'empire qu'ils prenaient jusque dans

(1) Cavazzi, p. 294. Labat, p. 439.
(2) Cavazzi, p. 295.

sa famille, conjura la perte de l'officier. Celui-ci fut averti par son amante du complot tramé contre lui; il y échappa en s'enfuyant dans le Congo; puis il se rendit à Lisbonne pour faire part à sa cour de l'ingratitude et de la trahison du roi d'Angola. Le roi de Portugal lui fournit des troupes avec lesquelles il repassa la mer, et arriva à Loanda. Aidé du roi de Congo, des troupes qu'il avait amenées, et de la haine que portaient au roi d'Angola ses propres sujets, il parvint à battre l'armée de ce monarque, à le détrôner, et à le faire assassiner par les officiers qui le gardaient. Son fils N-Gola M-Bandi, ou Angola-Bandi, lui succéda, et fut le dixième roi d'Angola. A peine monté sur le trône, il fit égorger tous ceux qui s'étaient opposés à son élection, et fit massacrer une grande partie de sa famille. Il déclara la guerre aux Portugais, qui remportèrent contre lui une victoire complète. Il s'enfuit alors presque seul dans l'île de Chiconda, et ensuite dans les déserts d'Oacco, où il vécut dans l'exil (1). Se trouvant dans un âge avancé, près de mourir, et redoutant sa sœur Zangha, femme étonnante par son courage, sa prudence, ses grands talents pour la guerre, et l'art de gouverner les peuples, il confia l'aîné de ses fils à Jaga-Casa, le priant de l'élever dans l'exercice des armes, et de le protéger contre sa tante, qui tenterait de lui ôter la vie pour s'assurer la couronne à elle-même. C'est ce qu'elle parvint en effet à exécuter : nous dirons plus tard les moyens qu'elle employa lorsque nous retrace-

(1) Cavazzi, p. 298. Labat, p. 451.

rons en détail les événements de son règne mémorable. Il suffira, pour notre but actuel, de dire que cette reine, repoussée de ses états par les Portugais, se réfugia chez les Jagas, dont elle adopta les mœurs cruelles et féroces, et dont elle devint la reine. Les Portugais créèrent un roi sous le nom de Jean Ier. Ce fut le premier roi chrétien; mais il n'en eut que le titre, et les Portugais, maîtres de tout le pays, gouvernèrent en son nom. Ce prince vécut peu de temps, et les Portugais lui en substituèrent aussitôt un autre qui reçut au baptême le nom de Philippe Ier. Ce fut le second roi chrétien d'Angola. Son règne fut long et heureux : il mourut en 1660. Les Portugais firent couronner son fils dom Jean II du nom, qui fut le troisième roi chrétien d'Angola. C'est à ce prince, qui vivait encore à l'époque du séjour de nos missionnaires en Afrique, que Cavazzi termine l'énumération des rois d'Angola. Il s'excuse sur l'ignorance de ces peuples de ce qu'il n'a point donné de dates pour les règnes des rois idolâtres (1).

§ IV.

Première mission des missionnaires capucins au Congo (2).

Dès l'année 1618, on organisa une mission de capucins pour l'envoyer au Congo. Un bref du pape fut donné à cet effet le 12 janvier 1621 : mais cette mission, par diverses circonstances, ne partit point.

(1) Cavazzi, p. 295 à 299.
(2) Ibid., p. 301. Labat, t. III, p. 1.

Ce ne fut que dans l'année 1640 que les capucins envoyèrent, pour la première fois, dans cette partie de l'Afrique, une mission de leur ordre : elle était composée de six Italiens, dont quatre religieux et deux frères laïques. Un de ces derniers, le frère François de Pampelune, avait été connu dans le monde sous le nom de dom Tiburce de Redin, chevalier de Saint-Jacques, et mestre-de-camp-général des armées d'Espagne. Renommé par sa bravoure et ses éminentes qualités, un ardent désir de faire son salut l'avait porté à entrer dans le plus humble de tous les ordres religieux; et de tous ceux qui formaient la mission, il était à la fois le plus zélé et le plus habile.

Nos missionnaires s'embarquèrent à Livourne, et arrivèrent heureusement à Lisbonne, où ils passèrent dix mois avant de pouvoir obtenir la permission nécessaire du conseil royal de Lisbonne. La guerre, qui s'alluma ensuite entre l'Espagne et le Portugal, apporta encore des retards au départ de la mission, qu'on désirait cependant hâter, parce qu'on avait appris que les Hollandais s'étaient emparés de Loanda Saint-Paul, et qu'ils cherchaient à répandre parmi les nègres les dogmes de la religion protestante. Ce départ ne put s'effectuer que le 20 janvier 1645, au port de San-Lucar. Nos religieux, après avoir essuyé plusieurs tempêtes, arrivèrent à la grande Canarie, dont le gouverneur Garriglio de Guzman, chevalier de Saint-Jacques, intime ami de dom Tiburce ou de frère François, les reçut dans sa maison, et les traita magnifiquement. Ils se rembarquè-

rent, et arrivèrent enfin au cap Padron, qui forme l'extrémité méridionale de l'embouchure du Zaïre, dans le comté de Sogno ou Sonho. Ce fut là que nos missionnaires, ayant mis pied à terre, trouvèrent les débris d'une croix de pierre que Diégo Cam y avait élevée, lorsqu'il découvrit cette côte pour le roi de Portugal (1). Les Hollandais l'avaient abattue et brisée en haine de la religion. Les capucins en firent planter une de bois, auprès de laquelle on édifia une chapelle où l'on disait la messe.

Nos missionnaires furent reçus sur le rivage par le comte de Sogno, accompagné d'une grande multitude de peuples qui entendaient la langue portugaise. La première ville qu'ils visitèrent fut Pinda, située à peu de distance du rivage : ce n'est qu'un ramas de cabanes, qui n'a ni remparts ni murailles; mais elle est située dans un pays fertile, sur une colline peu élevée, où l'on pourrait construire une forteresse qui protégerait le port.

Le préfet de la mission s'apercevant bientôt qu'il n'avait pas un assez grand nombre de missionnaires pour suffire aux travaux apostoliques que ce pays exigeait, envoya le frère François de Pampelune, accompagné d'un autre frère, sur le même vaisseau qui les avait amenés d'Europe, et qui, chargé d'esclaves, d'ivoire et d'autres marchandises, se rendait au Brésil pour affaires de commerce. Il leur donna ordre d'amener, sans perdre de temps, le plus grand nombre de missionnaires qu'il leur serait possible (2).

(1) Voyez ci-dessus, t. I, p. 90 de cette Histoire générale.
(2) Cavazzi, p. 329. Labat, t. III, p. 19.

Appelés par dom Garzia, roi de Congo, qui avait été instruit de leur arrivée, nos missionnaires n'hésitèrent pas à se rendre à San-Salvador, la capitale de ce royaume. Ils y arrivèrent après un fatigant voyage, durant lequel ils furent très incommodés par la pesanteur de leurs habits, qu'ils ne voulurent jamais consentir à quitter. Ils furent reçus par le roi, sur son trône, partout accompagnés et servis par ses officiers, visités et accueillis par les grands du royaume, du chapitre de la cathédrale, des pères jésuites et de tous les autres ecclésiastiques. Les peuples suivirent avec assiduité leurs prédications. Ils rétablirent avec succès la confrérie du Rosaire, tant à San-Salvador qu'à Palongola, village considérable situé à un mille de la ville. On leur donna une église et on leur construisit un couvent. Mais ces heureux commencements, dont ils se félicitaient, ne durèrent pas long-temps. Ils déplurent par leur intolérance, et parce qu'ils exigeaient impérieusement que les princes et les grands, aussi-bien que le peuple, renvoyassent leurs concubines, et se contentassent d'une seule femme. Bientôt on suscita contre eux une violente persécution. Ils ne se découragèrent pas, et se dispersèrent dans la province. Le père Ange se rendit dans les nombreuses îles qui sont à l'embouchure du Zaïre (1). On leur avait envoyé, pour les assister, cinq autres missionnaires de leur ordre, qui, après bien des traverses, avaient abordé sur un vaisseau portugais dans la province

(1) Cavazzi, p. 347. Labat, t. III, p. 41.

de Lubolo, puis avaient été faits prisonniers par les Hollandais, renvoyés par eux au Brésil (1), et ensuite en Europe.

Le roi de Congo, que les missionnaires étaient parvenus à convertir, avait envoyé une ambassade à Loanda, dont le père Bonaventure était le chef, pour demander aux Hollandais les capucins dont nous venons de parler. Dans cet intervalle, le roi apprit que son armée avait été défaite par le comte de Sogno, avec lequel il était en guerre, et que le général duc de Pemba, qui commandait cette armée, avait été tué dans la bataille. Le roi de Congo craignit alors pour son fils, qui se trouvait prisonnier entre les mains du comte de Sogno; et changeant le motif de son ambassade, devenue inutile par le départ des capucins pour l'Amérique, il chargea le père Bonaventure d'engager les Hollandais à obtenir la liberté du prince son fils (2). Mais les tentatives faites par les Hollandais, à ce sujet, ne réussirent pas auprès du prince de Sogno. Ce que leurs menaces n'avaient pu faire, les capucins l'obtinrent par leurs prières, et l'influence de ces religieux détermina le prince de Sogno à conclure un traité de paix avec le roi de Congo, et à lui rendre son fils (3).

Cependant le roi de Congo, dont les états avaient été ravagés par les sauterelles et avaient souffert une cruelle famine, résolut d'envoyer deux des pères capucins au pape, afin d'obtenir des indulgences, et de

(1) Cavazzi, p. 369. Labat, p. 64.
(2) Ibid., p. 348. Labat, t. III, p. 74.
(3) Ibid., p. 278 et 383. Labat, t. III, p. 78 et 83.

nouveaux missionnaires. Le préfet choisit pour cette ambassade le père Ange de Valence, et le père Jean François de Rome, dont le premier devint, par la suite, préfet de la mission du royaume de Benin, et le second, de celle du Congo. Ils partirent de San-Salvador le 6 octobre 1646, et arrivèrent à Sogno après dix-sept jours de marche. De Sogno ils se rendirent à Loanda, où ils arrivèrent le 17 décembre. Le crédit dont ils jouissaient auprès des souverains du pays leur assura une bonne réception de la part des Hollandais. On leur donna un logement sur la petite île qui est devant la ville, où l'on pêche des coquilles qui servent de monnaie dans le pays. Le roi de Congo s'en est réservé la jouissance; il y a ses officiers et ses pêcheurs. Ce fut là que nos missionnaires attendirent le vaisseau qui devait les porter au Brésil (1). Ils s'embarquèrent au commencement de février 1647, arrivèrent à Fernambouc au mois de mars de la même année, et à Rome, le 19 mars 1648. Ils furent reçus du pape, en audience publique, qui leur dit qu'il acceptait l'offre qu'ils lui faisaient de retourner au Congo, et qui les assura de sa protection et de la récompense dont Dieu couronnerait leurs travaux.

Il y eut une procession générale à San-Salvador, le 8 décembre 1648, en l'honneur de la sainte Vierge, pour fêter le retour du fils du roi de Congo; et l'on apprit en même temps que les Portugais avaient repris Loanda, la forteresse d'Embacca, et tout le

(1) Cavazzi, p. 380. Labat, t. III, p. 85.

reste du royaume d'Angola aux Hollandais, qui en avaient été maîtres pendant sept ans (1). Le général portugais ordonna que la ville, qui s'était nommée Saint-Paul de Loanda, s'appellerait désormais Saint-Paul de l'Assomption, en mémoire et en l'honneur de la grâce qu'il avait reçue de Dieu, par la reprise de cette ville le jour de l'Assomption de la sainte Vierge; mais la géographie n'a pas tenu compte de ce changement non plus que de beaucoup d'autres.

Le roi de Congo, qui avait fait alliance avec les Hollandais, s'empressa d'envoyer des ambassadeurs au vice-roi portugais; et pour assurer le succès des négociations, il choisit pour cette ambassade le recteur du collége des jésuites au Congo, et deux missionnaires capucins, qui remplissaient à sa cour des charges considérables. Dans le traité qu'ils conclurent au nom du roi de Congo, les plénipotentiaires eurent grand soin de stipuler que les capucins auraient un couvent à Saint-Paul de Loanda, où ils pourraient mettre tel nombre de religieux qu'ils jugeraient à propos. Le roi de Congo, en réparation des dommages qu'il avait causés aux Portugais pendant la guerre, s'engagea à leur livrer neuf cents esclaves ou le prix équivalent, ou la restitution de tous ceux qui s'étaient enfuis chez lui de chez leurs maîtres, et qu'il faisait travailler aux mines d'or qui sont dans ses états (2).

Le roi de Congo, qui trouvait les clauses de ce traité fort onéreuses, quoiqu'il l'eût ratifié, diffé-

(1) Cavazzi, p. 386. Labat, t. III, p. 90 à 94.
(2) Cavazzi, p. 389. Labat, t. III, p. 105.

rait toujours de l'exécuter. Pour l'y contraindre, le vice-roi portugais leva une armée, et se disposait à entrer dans le Congo. Le père Bonaventure, qui en fut instruit, quitta Bamba, lieu de sa résidence ordinaire, se rendit à Angola auprès du vice-roi, et parvint à lui faire suspendre ses préparatifs de guerre; puis il alla ensuite en toute hâte à San-Salvador, et obtint du roi de Congo qu'il exécuterait ponctuellement toutes les conditions du traité qu'il avait juré; de sorte que la paix se trouva rétablie entre les deux royaumes. Tous ces voyages fatigants et précipités coûtèrent la vie au père Bonaventure, qui mourut d'une fièvre violente, accompagnée de dysenterie, le 14 mai 1649. La mort moissonna encore un autre père Bonaventure, qui était préfet de la mission, puis le père François ou dom Tiburce, le chef de l'illustre maison de Redin, dont nous avons parlé. La mission fit encore d'autres pertes, et se trouva réduite à un si petit nombre d'ouvriers, qu'elle attendait avec impatience les secours qu'elle avait envoyé chercher en Europe.

§ V.

Seconde mission des capucins au Congo.

Le départ de cette seconde mission, dont le père Denys Mareschi (1) fut nommé préfet, avait eu lieu

(1) Cavazzi, p. 403. Labat, t. III, p. 119. Cavazzi prévient ses lecteurs qu'on ne doit pas confondre ce père Denys Mareschi avec un autre du même nom, qui fut aussi missionnaire en 1667.

à Cadix, le 14 octobre 1647, sur un vaisseau anglais, où il y avait des passagers d'un grand nombre de sectes, et un très petit nombre de catholiques. Les missionnaires arrivèrent à Sogno, le 6 mars 1648, au nombre de quatorze, et furent reçus le lendemain à l'audience du comte (1).

Un des missionnaires résidant dans le pays depuis long-temps, obtint du père préfet la permission de profiter du retour du vaisseau anglais, pour aller en Europe rétablir sa santé délabrée par les travaux de son ministère. Il aborda au cap Calabari ou Calabar, dont il dépeint les habitants comme très sauvages, et d'une couleur noire très foncée. Emboi est le principal village du pays. Le capitaine anglais y acheva sa traite d'esclaves et d'autres marchandises. On fit voile ensuite pour l'île Annabon, ainsi que pour Carthagène en Amérique, et de là en Espagne.

Les missionnaires nouvellement arrivés commencèrent par payer le tribut au climat; ils eurent tous la fièvre. Néanmoins, le père Denys, supérieur, quoiqu'il eût été plus vivement attaqué que les autres, n'en prit pas moins la résolution de se rendre, accompagné de trois autres frères, au royaume de Congo. Ils partirent, en effet, à la fin d'avril, c'est-à-dire dans la plus mauvaise saison, celle des pluies et des chaleurs. Ils arrivèrent à Fumagongo, sur les frontières des deux états. La fièvre attaqua de nouveau le père Denys, qui ne put continuer sa route;

(1) Cavazzi, p. 408. Labat, p. 130.

il succomba, ainsi qu'un autre religieux; les autres parvinrent jusqu'à San-Salvador. A leur arrivée, ils furent tous encore saisis de la fièvre. Lorsqu'ils se furent rétablis, le père préfet en envoya un certain nombre dans les différentes provinces; mais leur ignorance des langues ambonda (1), du Congo et autres, était un très grand obstacle au succès de leur mission. Pour prêcher l'Évangile, pour catéchiser, ils étaient obligés de se servir d'interprètes, qui tiraient parti de la vénération qu'inspiraient les missionnaires, pour se faire donner des présents et de riches offrandes; ce qui, en enrichissant ces fripons, discréditait la religion chrétienne et ses ministres.

Les pères Gabriel de Valence et Antoine de Ternelli furent envoyés dans le duché de Batta, dont la capitale, nommée Congo-Batta, est un lieu de commerce assez fréquenté par les Portugais. Ils allèrent de cette ville à celle de Batta, qui en est éloignée de six lieues, pour rendre leurs devoirs à dom Emmanuel, duc ou gouverneur de Batta. La ville de Batta, quoique la résidence ordinaire du duc, est très inférieure à celle de Congo-Batta. Elle est déserte, sans aucun commerce, et le peu d'habitants qui s'y trouvent sont misérables (2). Les missionnaires essayèrent en vain de réformer les mœurs de ce

(1) Il me semble que cette langue, qui, selon Cavazzi, est la plus répandue au Congo, a échappé à nos patients et infatigables rédacteurs de listes et de catalogues. Labat l'appelle langue abondi et langue abondim. Voyez Labat, t. IV, p. 391 et 408; et Cavazzi, p. 422.

(2) Cavazzi, p. 429. Labat, t. III, p. 177.

peuple et de ses chefs, relativement à la pluralité des femmes, et d'autres usages qui leur paraissaient également vicieux. « Ces peuples, dit Cavazzi, voulaient bien être chrétiens; mais ils voulaient l'être à leur mode, et sans préjudice de leurs coutumes, quelque éloignées qu'elles fussent du christianisme. »

Le père préfet ayant reçu les lettres des missionnaires, qui lui annonçaient le peu de succès qu'ils avaient dans cette contrée, jugea à propos d'envoyer le père Gabriel dans le marquisat d'Incussu, le père Joseph dans le Zombo, province voisine d'Incussu, et le père Antoine, avec deux autres religieux, dans le comté de Sundi (1). Le père Gabriel succomba dans cette mission à l'âge de cinquante-six ans.

Le père Bonaventure de Carriglio et le père François de Veas avaient été envoyés avec un interprète très intelligent, nommé Calixte Zelote, dans la mission d'Ovando (2). La reine Zingha, dont nous ferons bientôt connaître l'histoire en détail, ayant mis en déroute l'armée du comte d'Ovando, qui périt dans cette bataille, envahit ensuite sa capitale. Les deux missionnaires qui s'y trouvaient alors furent pris et enchaînés; mais conduits à la reine, ils furent reçus par elle avec des marques particulières de bienveillance et de distinction; elle écouta avec attention les exhortations qu'ils lui firent pour la

(1) Cavazzi, p. 437. Labat, t. III, p. 196. Labat a écrit, à tort, Incussar et Incussa, au lieu d'Incussi; et Semdi, au lieu de Sundi. Le pays de Zombo est probablement le Dembo de d'Anville, à l'est de Batta.

(2) Cavazzi, p. 438. Labat, t. III, p. 198.

convertir au christianisme, les fit mettre en liberté, et leur permit de retourner à San-Salvador (1). Ils y arrivèrent les jambes déchirées, et tellement ulcérées par les épines et les roseaux qui couvraient les chemins, qu'ils furent quatre mois à se guérir, encore imparfaitement. Au bout de ce temps, le zèle les porta à prendre le chemin du marquisat d'Incussu. Ils arrivèrent le 29 décembre 1649 dans la capitale de cette province, qui est à quarante lieues de San-Salvador. Nos missionnaires trouvèrent les peuples d'Incussu plongés dans l'idolâtrie. Ils voulurent d'abord, par la persuasion, détruire leur temple nommé Champassi, et les idoles qui s'y trouvaient; mais le peuple et les ministres de leurs dieux les défendirent à main armée. On respecta, dans les pères capucins, les envoyés du roi de Congo : cependant ils coururent de grands dangers, et furent plusieurs fois sur le point de payer de leur vie leur imprudente audace. Le père Joseph ayant trouvé sur le chemin qui conduit à Zombo un temple d'idole, y mit le feu sans être aperçu de personne; le peuple accourut à l'aspect des flammes, poussa des cris horribles, et, ayant trouvé en chemin le père Bonaventure, l'attaqua, et voulut le faire expirer sous le bâton. Les pères François et Gabriel, dans l'excès de leur zèle, enhardis par les édits du roi de Congo, qu'ils avaient fait publier, renversèrent un certain jour toutes les idoles du pays, les foulèrent aux pieds et les brisèrent. Le milieu de l'église d'Incussu était occupé

(1) Cavazzi, p. 441. Labat, t. III, p. 213.

par de magnifiques tombeaux que nos missionnaires firent pareillement détruire par des ouvriers, parce qu'ils renfermaient les corps d'idolâtres qui étaient morts dans l'impénitence. Les parents des défunts survinrent, chassèrent les ouvriers, et les assassinèrent à coups de bâton. Durant ces actes violents, les nègres frémissaient de rage, et disaient que le ciel allait faire tomber quelque châtiment pour punir ceux qui offensaient les dieux, et outrageaient les ossements des morts; mais, sans se troubler, les pères entonnaient d'une voix triomphante le psaume 67, *Exurgat Deus, et dissipentur inimici ejus :* Que Dieu se lève, et que ses ennemis disparaissent (1). Le peu de succès que les missionnaires obtinrent de ces missions, et la guerre civile qui éclata, les déterminèrent à abandonner Incussu, et à se rendre dans la province de Pemba. Cette province confine à celle d'Imbuilla (2), la plus catholique de toutes celles qui composent le royaume de Congo, et qui n'est éloignée de San-Salvador que de quarante lieues. Celle de Sundi, qui a le titre de duché, en est à cent lieues; elle était échue en partage au père Bonaventure de Sorrento, et au père Jérôme de Monte Sarchio. Le père Antoine de Tervilli s'y était déjà rendu, en passant par la contrée de Matari (3). Ce pays est chaud et

(1) Cavazzi, p. 446 à 449. Labat, t. III, p. 226 à 241.

(2) Cavazzi, p. 457, et Labat, t. III, p. 241, disent Imbuilla et Imbuella; mais c'est probablement ici le même nom écrit de deux manières différentes. D'Anville l'a pensé ainsi, et n'a admis sur sa carte qu'une province nommée Imbuella.

(3) Cavazzi, p. 460. Labat, t. III, p. 232, et p. 248.

humide, et produit abondamment tout ce qui est nécessaire à la vie. Les vignes qu'on y a transplantées d'Europe, du Brésil et des Canaries, portent deux fois l'année, et de très grosses grappes; mais le raisin ne vient jamais à sa parfaite maturité, et n'a pas la saveur de celui d'Europe (1). Le père Bonaventure se croyant fort de la protection de la femme du chef, ou, comme dit Cavazzi, de la duchesse de Sundi, se mit en devoir, aussitôt son arrivée, de briser les statues des idoles, de dévaster les temples du pays, et d'y mettre le feu. « Le peuple, dit notre auteur, après l'avoir chargé de coups et blessé en plusieurs endroits, le traîna par les pieds, l'espace d'un demi-mille, sur les épines, les pierres et les troncs d'arbres, le chargeant d'injures tandis qu'il bénissait Dieu. Il a avoué depuis que jamais il n'avait été aussi content qu'il l'était pendant ce cruel supplice, qu'il avait déjà éprouvé à Banza (2), bourg du même duché, où les gardiens d'un champassi, l'ayant pris lorsqu'il se disposait à le détruire, se jetèrent sur lui, le maltraitèrent de coups de pieds et de bâtons, le traînèrent à terre fort long-temps, et le laissèrent enfin tout couvert de sang et de blessures » (3).

Le père Bonaventure fut, heureusement pour lui, rappelé à San-Salvador par son supérieur et le roi de Congo, et envoyé à Rome pour réclamer du pape un évêque, un plus grand nombre de missionnaires,

(1) Labat, t. III, p. 281.

(2) Nous rappelons encore ici que Banza signifie ville ou bourg en langue du pays.

(3) Cavazzi, p. 460.

et un jubilé pour tout le royaume. Après s'être heureusement acquitté de cette commission, il revint au Congo avec de nouvelles instructions et un certain nombre de nouveaux missionnaires. Puis ensuite, en 1655, il fut de nouveau rappelé par les cardinaux de la congrégation de la Propagande, et envoyé dans les missions de la Géorgie et de la Mingrélie.

Un autre père Bonaventure de Correglio était, pendant son absence, devenu le chef de la mission de Sogno; il eut des démêlés avec le gouverneur ou comte de Sogno, pour avoir voulu enterrer les têtes des ennemis de ce dernier, tués dans une bataille, et dont il avait fait un trophée. Le père Bonaventure de Correglio excommunia le comte. Celui-ci déclara, par un édit, les capucins perturbateurs du repos public, et ennemis de l'état. Il défendit à tous ses sujets, sous des peines sévères, de fréquenter ces pères, d'entrer dans leur église et dans leur couvent. « Il n'en fallut pas davantage, dit notre auteur, pour que tout le monde abandonnât ces bons religieux; leur église devint absolument déserte, personne n'osait en approcher. Ils sonnaient la messe et les offices à l'ordinaire, et il ne s'y trouvait pas une âme; et comme ils ne vivaient que d'aumônes journalières, ils furent bientôt réduits à une si grande disette, qu'ils étaient contraints de sortir la nuit de la ville, et d'aller chercher des racines à la campagne pour vivre, au hasard d'être dévorés par des bêtes sauvages » (1). Le

(1) Cavazzi, p. 471. Labat, t. III, p. 261.

comte de Sogno mourut peu de temps après dans l'impénitence finale; et on élut pour son successeur son cousin dom Michel de Silva, qui se montra tout aussi rebelle que son prédécesseur aux exhortations des capucins, lorsqu'ils exigeaient de lui qu'il renvoyât ses concubines, mais qui, à cela près, vécut et mourut, en 1650, comme un prince chrétien très attaché, dit notre auteur, aux devoirs de sa religion.

La province de Chiova, qui fait partie du comté de Sogno, était confiée, pour le spirituel, au père Jean-Marie de Pavie, dans le temps où les guerres cruelles qui existaient entre le roi de Congo et le comte de Sogno rendaient cette mission plus pénible et plus difficile. Après un séjour de trois ans dans cette province, le père Jean-Marie fut rappelé à San-Salvador, et il réussit à introduire, avec beaucoup de régularité, les exercices spirituels à Polongola, bourg peu distant de la capitale du Congo. Le père Jean-Marie était fils du comte Mandelli, une des plus anciennes maisons de Pavie. Ce seigneur, ayant appris la résolution de son fils de s'attacher aux missions du Congo, fit tous ses efforts pour l'en empêcher. Celui-ci surmonta tous les obstacles qu'on mit à l'exécution de ses desseins; il passa en Afrique, fut nommé, en 1662, vice-préfet de la mission du Congo, et, après dix-huit années de séjour et de travaux continuels dans ce pays, il mourut à Loanda le 12 janvier 1667 (1).

(1) Cavazzi, p. 482. Labat, t. III, p. 280.

Cependant les missionnaires étaient parvenus à convertir à la religion chrétienne la reine féroce d'Angola et de Matamba, si célèbre par le nom de Zingha, que nous ferons bientôt connaître plus particulièrement à nos lecteurs. Cette reine demandait des missionnaires, et le père Antoine-Marie de Montpradon fut envoyé à Rome pour porter les lettres qu'elle écrivait au pape, et pour réclamer avec instance de sa sainteté un certain nombre de religieux pour cette nouvelle mission. Le pape et la congrégation de la Propagande ne trouvèrent personne plus capable de remplir cette tâche que le père Antoine-Marie, chef de l'ambassade; ils le nommèrent préfet de la mission de Matamba, et il fut renvoyé au Congo avec plusieurs religieux destinés à partager avec lui les travaux de cette nouvelle mission (1). Les missionnaires capucins s'étaient répandus dans toutes les provinces de la Guinée inférieure; mais ils n'avaient pas encore pu parvenir à s'établir d'une manière permanente dans le royaume d'Angola, parce que les Portugais les redoutaient et les considéraient comme des émissaires des Espagnols. Ces injustes soupçons se dissipèrent enfin, et le gouverneur portugais écrivit de lui-même, le 15 novembre 1648, au préfet des capucins à San-Salvador, pour le prier de lui envoyer des religieux à Saint-Paul de Loanda, leur promettant une église et d'autres avantages (2). Lorsque le préfet reçut ces lettres, il hésita, d'abord, à donner son consentement.

(1) Cavazzi, p. 486. Labat, t. III, p. 286.
(2) Ibid., p. 488. Labat, t. III, p. 288.

Les patentes ne lui donnaient d'autorité que sur le royaume du Congo, et il n'y était pas fait mention de celui d'Angola; mais on leva ses scrupules, en lui faisant observer que les royaumes d'Angola et de Matamba, et plusieurs autres, faisaient anciennement partie de celui du Congo, et que par conséquent la cour de Rome avait entendu comprendre, sous le nom général de Congo, tous les pays qu'on y comprenait autrefois (1).

Le père Séraphin de Cortone et le frère François de Licadia furent donc envoyés à Loanda de Saint-Paul dans le royaume d'Angola, en 1650. Ils y bâtirent une église et un couvent pour les religieux de leur ordre, et y fondèrent deux congrégations charitables, une d'hommes et une de femmes. Pendant sept ans ils se livrèrent aux travaux de leur mission, malgré les obstacles qu'ils rencontraient dans les mœurs et les habitudes du pays, et dans la haine qu'ils inspiraient aux calvinistes et autres protestants dans le royaume d'Angola.

Enfin, en 1654, plusieurs capucins arrivèrent d'Europe à Loanda, apportant des patentes de la congrégation, qui instituait le père Séraphin préfet et fondateur de la mission que le père Antoine de Monte-Pradone avait demandée au nom de la reine Zingha pour le royaume de Matamba (2). Mais on s'op-

(1) En effet, Sanuto ne fait mention dans son Afrique, publiée en 1588, que du Mani-Congo, et ne connaît ni Angola ni Matamba; mais ces deux royaumes se trouvent distingués du Congo sur la carte d'Afrique de Bertius, de 1640.

(2) Cavazzi, p. 495. Labat, t. III, p. 299.

posa au départ du père Séraphin, par la crainte des dangers auxquels il s'exposait en se confiant à une reine aussi perfide et aussi corrompue que la reine Zingha, et en se rendant parmi des peuples aussi féroces. Le père Séraphin, voulant accorder quelque chose aux instances qui lui furent faites, consentit à envoyer devant lui, en Matamba, deux de ses missionnaires, et à séjourner dans la forteresse de Massangano, située sur la limite des deux royaumes, jusqu'à ce qu'il eût obtenu des nouvelles favorables des progrès de leur mission. Il s'occupa, en attendant, à prêcher et à catéchiser, et se rendit, pour cet effet, dans les provinces voisines, à la cour du roi Angola Aarii (1), ensuite à Embacca, qui est la principale forteresse des Portugais dans le royaume d'Angola. Il y tomba malade, et fut obligé de se faire reporter à Massangano, et enfin, sa mauvaise santé et les affaires de la mission le déterminèrent à repasser en Europe. Il en donna avis à la reine Zingha, qui le chargea de dépêches pour le pape et pour les cardinaux de la propagande, à l'effet d'obtenir des missionnaires capucins, et d'autres pour le roi de Portugal, avec lequel elle désirait contracter une alliance solide et durable. Le père Séraphin, après diverses aventures, aborda à Fernambouc; de là se rendit à Lisbonne, poursuivit son voyage vers Rome, obtint du Portugal et du pape tout ce qu'il désirait, fut incapable, par défaut de force et de santé, de retourner en Afrique, et mourut peu de

(1) D'Anville écrit Oarii; Cavazzi, p. 497, Aarii, et Labat, t. III, p 302.

temps après supérieur d'un couvent de Toscane (1), Mais pendant son absence, et après sa mort, les missionnaires capucins continuèrent avec un zèle aussi fervent à catéchiser les différentes provinces. Dans le nombre, le père Jérôme de Monte-Sarchio se distingua surtout par les succès que ses prédications obtinrent dans le comté de Sogno, à San-Salvador, au village de Funté, dans le duché de Sundi; à Boenza, district assez considérable qui s'étend des deux côtés du Zaïre, dans les montagnes de Néunda-Congo; à Massunda, à Esquilio, à Essimbo, à Congola, à Esseno, capitale d'une province de même nom, dont le chef est feudataire du roi de Micocco; à Massingha, au village Nsansalé, dans la province de Nsanga, et à Lembo. Si l'on en croit notre auteur, plusieurs miracles, dont il fait le récit, s'opérèrent par l'intervention du père Jérôme; mais une protestation, qui se trouve à la fin du livre, nous apprend que religieusement on n'est pas tenu de croire aux miracles qui s'y trouvent rapportés, et qu'on ne leur doit qu'une foi humaine.

En sortant de la province d'Esseno, le père Jérôme passa dans celle de Concobella, et il fit au gouverneur, ou roi de ce pays, un présent qui lui fut si agréable, que celui-ci fit lever la peau du bras d'un de ses sujets rebelles, qu'il avait condamné à mort, pour voir s'il était assez gras et d'une chair assez tendre et délicate. L'ayant trouvé tel, il envoya ce criminel au père Jérôme, par un de ses officiers, le

(1) Cavazzi, p. 500. Labat, t. III, p. 310.

priant d'accepter cette légère marque de sa reconnaissance, et d'en faire un bon festin en attendant qu'il lui donnât d'autres marques de son affection et de la joie qu'il avait de le voir dans ses états (1). Le père Jérôme accepta le présent, fit panser soigneusement son captif, le fit guérir, l'instruisit, le baptisa, et le remit à un marchand portugais de ses amis.

Concobella, la capitale du royaume de ce nom, est bâtie sur le bord septentrional du Zaïre, dans un pays fertile et agréable. Cette ville a près de trois milles de longueur et est très peuplée. Lorsque le père Jérôme y fit son entrée, tout le monde s'empressait autour de lui; il eut le bonheur de baptiser le roi lui-même, et il resta quelque temps à la cour de ce prince. Notre missionnaire ne fut pas cependant partout également heureux, et Cavazzi cite les villages d'Eleba et de Binza, où il faillit être massacré par le peuple. Cependant il acquit le plus grand crédit sur l'esprit du duc de Sundi et de sa femme, en les guérissant de la terreur que leur inspirait un grand palmier, situé dans un village nommé Gimbo-Amburi, entre San-Salvador et Sundi. Le père Jérôme sut qu'un ganga célèbre, ainsi que sa femme principale, devaient se trouver au pied de cet arbre, au moment où le duc et la duchesse, quoique convertis au christianisme, se proposaient, par suite de leur attachement à leurs antiques superstitions, de s'y arrêter. Le père Jérôme arriva dans ce lieu au moment même où le duc et la duchesse venaient d'y arriver.

(1) Cavazzi, p. 512. Labat, t. III, p. 335.

Selon notre auteur, il maudit le palmier qui sécha sur l'heure même, et la malédiction étant aussi tombée sur le ganga et sa femme, ils moururent tous deux en peu de moments (1). Le père Jérôme continua ses travaux apostoliques jusqu'en l'année 1668, et après vingt ans d'absence de l'Europe, il y retourna et mourut à Arezzo, en 1669 (2).

§ VI.

Troisième mission des capucins au Congo, et aux royaumes de Benin et d'Overry ou Owyhère (3).

Sur la demande du roi de Portugal, le pape ajouta une mission pour le Benin à celle du Congo, et nomma pour préfets de ces deux missions les deux capucins que le roi de Congo avait envoyés en ambassade auprès de lui; Jean François de Rome pour la mission du Congo, et le père Ange de Valence pour le royaume de Benin. Ils s'embarquèrent, en Italie, avec quarante-trois autres missionnaires capucins, le 11 septembre 1648; mais retenus en Espagne par divers contre-temps, ils ne purent faire voile de Cadix pour l'Afrique que le 8 février 1651. Les deux missions étaient sur deux vaisseaux différents, qui arrivèrent ensemble aux Canaries, puis ils se séparèrent. Celui qui portait le père Ange et les missionnaires de Benin s'approcha des côtes

(1) Cavazzi, p. 519. Labat, t. III, p. 347.
(2) Ibid., p. 528. Labat, t. III, p. 350.
(3) Ibid., p. 531 et suiv. Labat, t. III, p. 352.

d'Afrique, et celui qui portait le père Jean François de Rome et les missionnaires du Congo tira au sud, jusqu'à la hauteur du cap de Bonne-Espérance, d'où, se ralliant à la terre, il remonta au nord jusqu'à Pinda, où il mouilla le 29 juin de la même année (1). Un si grand nombre de missionnaires excita d'abord les soupçons du roi de Congo, don Garzia, qui soumit nos missionnaires à une surveillance rigoureuse: il parut ensuite revenir envers eux à des sentiments plus doux; s'irrita de ce que le pape n'avait pas prononcé l'hérédité du trône en faveur de son fils, apostasia; releva les temples des idoles; puis fit la paix avec nos religieux, redevint bon catholique, et accueillit très bien le père Hyacinthe de Retratta, qui arriva d'Europe à Loanda avec des missionnaires et la patente de préfet apostolique de la mission du Congo (2).

Le roi de Congo persista pendant trois ans dans ses bonnes dispositions envers la religion chrétienne; mais au bout de ce temps et vers la moitié de l'année 1651, il revint à ses premiers soupçons, et crut que les capucins travaillaient à le priver de sa couronne pour la porter sur la tête d'un autre prince. Il recommença donc de nouveau à les persécuter; il intercepta leur correspondance, fit enlever les nègres qui les servaient, et arrêter et mettre en prison les personnes, tant hommes que femmes, qui

(1) Les Portugais avaient cessé de faire ce long détour pour arriver au Congo, et il montre peu de savoir dans le pilote qui conduisait cette mission. Voyez ci-dessus, p. 6.

(2) Cavazzi, p. 544, 546, 550. Labat, t. III, p. 378, 386 et 391.

fréquentaient leurs églises, et confisquer leurs biens; de sorte que tout le monde abandonna les missionnaires, de peur de se rendre suspect au gouvernement en les fréquentant. Les aumônes qui les faisaient subsister cessèrent; ils se trouvèrent bientôt dans une extrême disette, et ils seraient morts de misère, si quelques chrétiens fidèles ne les avaient secourus en secret, et en prenant de grandes précautions pour n'être pas découverts. La persécution devint générale, et s'exerça dans le royaume d'Angola avec autant de rigueur que dans celui de Congo (1). Cependant le roi, par une singulière contradiction, ne voulut pas permettre aux pères capucins de sortir de son royaume : il cessa de les persécuter, et leur rendit les nègres qu'il leur avait enlevés. Toutefois, nos voyageurs avouent qu'à l'article de la mort, il eut recours aux ministres des idoles, et qu'il mourut entre leurs bras, dans l'idolâtrie la plus marquée. Il avait régné pendant vingt ans (2). Notre auteur lui reproche sa légèreté, son inconstance et sa cruauté; mais en même temps il reconnaît qu'il avait beaucoup d'esprit, un génie supérieur, et de vrais talents pour le gouvernement.

Notre auteur raconte ensuite le martyre de plusieurs religieux qui s'attirèrent la haine des habitants, en renversant les idoles et en mettant le feu aux temples qui leur étaient consacrés. C'est pour un semblable fait que le père Georges Gialla fut assassiné par le peuple, à coups de bâton, dans le

(1) Cavazzi, p. 552. Labat, t. III, p. 399.
(2) Cavazzi, p. 555. Labat, t. III, p. 404.

bourg d'Ampampo, situé dans le duché de Batta (1).

Ce fut pendant la persécution qui suivit la mort de ce père, que les capucins s'établirent dans la forteresse de Massangano, sur le bord septentrional de la Coanza, qui est encore possédée par les Portugais. Les réformes qu'ils voulurent opérer, et la quantité de femmes qui fréquentaient leurs églises, furent l'objet de dénonciations portées, jusqu'en cour de Rome, contre les pères de cette mission ; de sorte qu'il fut donné ordre au père Jean François, qui en était le chef, de repasser en Italie pour se justifier. Ce père Jean François était le même que le roi de Congo avait envoyé à Rome, et que le pape avait chargé de la couronne qu'il envoyait à ce roi. Lorsque, pour obéir aux ordres qui lui avaient été donnés, il se fut rendu de nouveau en Italie, sa justification fut si complète que la congrégation le voulut engager à se rendre dans le royaume de Benin, pour y rétablir la mission qui y avait cessé. Il y consentit ; mais, à Lisbonne, les Portugais ne lui permirent pas de continuer son voyage. Il retourna à Rome, en 1656, dans le temps que la peste y faisait de grands ravages : il se consacra au service des pestiférés, et fut lui-même victime de la contagion.

On doit se rappeler que le vaisseau qui avait transporté ce même père François de Rome au Congo, était accompagné d'un autre qui le quitta aux îles Canaries, et transporta sur la côté de Guinée le père Ange de Valence, préfet, et ses compagnons. Ils s'ap-

(1) Cavazzi, p. 556. Labat, t. III, p. 405.

prochèrent d'abord de la côte de Malaguette, et de la forteresse de la Mine, et il leur fut permis de catéchiser dans ce lieu et de faire une procession. Nos missionnaires allèrent mouiller vis-à-vis un lieu nommé Saba, forteresse, dit notre auteur, qui appartient aux Hollandais, qui y ont un gouverneur et une forte garnison (1). Là, le père Ange de Valence fut arrêté et conduit, avec un autre de ses compagnons, au fort de la Mine. Le père Joseph Risona, qu'il avait nommé vice-préfet, et auquel il avait remis tous les papiers de la mission, parvint, avec cinq autres religieux, jusqu'au fleuve du Benin, le remontèrent l'espace de trente lieues, jusqu'à une ville nommée Gotto, éloignée de dix lieues de la cour du roi de Benin (2). Ils s'établirent dans cet endroit, et furent bientôt rejoints par le père Ange de Valence, que les Hollandais avaient mis en liberté. Trois de ses compagnons succombèrent aux influences du climat. Sans se laisser décourager par ce malheur, le père Ange de Valence se rendit, le 10 août 1651, à la cour de Benin, et obtint une audience du roi. Mais la permission que ce roi donna aux capucins de catéchiser dans ses états leur devint funeste. Plusieurs coururent risque de la vie, en essayant de corriger les barbares coutumes de ce peuple, qui égorge quelquefois jusqu'à trois cents victimes sur le tombeau d'un grand.

(1) Cavazzi, p. 577. Labat, t. III, p. 436. Saba est sans doute Sabi, ou Xavier, où les Hollandais avaient un comptoir. Voyez ci-dessus, t. X, p. 373.

(2) Cavazzi, p. 578. Labat, t. III, p. 44. Gatto est Gatton ou Agathon. Voyez ci-dessus, t. XI, p. 14.

Nos missionnaires réussirent mieux auprès du roi d'Overry ou Owyhère. Après avoir formé un établissement à l'île Saint-Thomas, ils s'introduisirent à la cour de ce roi, qui, d'après leurs exhortations, chassa de son palais toutes ses concubines, et épousa, en face de l'église, une des principales dames de l'île Saint-Thomas, élevée à sa cour et issue d'une famille européenne (1).

Nos missionnaires restèrent quatre ans dans ce royaume. Les besoins de leur mission et quelques commissions du roi les ayant obligés de faire un voyage à l'île Saint-Thomas, ils devinrent suspects aux Portugais, qui les firent transporter à Loanda. Ils parvinrent à se justifier, et leur crédit s'en augmenta. Le père Ange de Valence retourna à Saint-Thomas, y reçut des ordres de Rome pour se rendre en Italie. Il s'embarqua, et mourut à Lisbonne, en 1669, avant d'avoir terminé son voyage. Les deux missionnaires qui étaient restés à Saint-Thomas, après y avoir établi leur ordre, s'embarquèrent et retournèrent sains et saufs en Italie.

Pendant que ces missions avaient lieu dans le Congo et dans les royaumes de Benin et d'Overry, le père Bernardin, Hongrois de nation, en exerçait une autre dans une contrée intermédiaire, dans le Loango, qui autrefois avait fait partie du Congo, mais s'était depuis long-temps rendu indépendant. Notre auteur fait commencer ce pays au cap Sainte-Catherine, à deux degrés de latitude méridionale, et le termine à la rivière de Loango-Louisa, par les

(1) Cavazzi, p. 586. Labat, t. III, p. 468.

cinq degrés de la même latitude; ce qui donne une étendue de côtes de soixante et quinze lieues communes de l'est à l'ouest, et cent lieues de largeur entre le cap Nègre et les montagnes de Bachamoala. On les appelle quelquefois les montagnes d'Ivoire, à cause de la quantité d'éléphants qu'on y trouve. Le Loango est séparé du royaume de Congo par le Zaïre et par les royaumes de Caconda et d'Angoi, qui sont très peu considérables, et qui n'ont été remarquables, jusqu'à présent, que par l'aversion que les peuples de ces deux états ont pour la religion chrétienne et par leur attachement à l'idolâtrie (1).

Notre missionnaire aborda à Malemba, à trois journées de Boavie ou Loango, où réside le roi, qui le reçut très bien. Mais le peuple se montra plus rebelle à ses prédications. Après plusieurs années d'efforts dans ce pays pour opérer la conversion des infidèles, le père Bernardin succomba à une fièvre violente le 18 juin 1664. Son corps fut jeté à la mer, parce que le peuple de Loango, attaché à l'idolâtrie, ne voulut pas souffrir qu'il fût enterré. L'attachement du roi de Loango pour le christianisme produisit, même après la mort du père Bernardin, une révolte générale. Le roi livra bataille aux révoltés; ses troupes furent mises en déroute, et lui-même fut tué. Un de ses enfants, au commencement de l'année 1665, parvint à réunir un assez grand nombre de partisans pour faire la guerre au chef des révoltés qui s'était emparé du trône. Il livra

(1) Cavazzi, p. 564. Labat, t. III, p. 415.

une bataille dans laquelle l'usurpateur fut défait et massacré avec presque toutes ses troupes. Il replaça la couronne sur sa tête; et, selon notre auteur, il fit de nouveau refleurir la religion chrétienne dans le Loango (1).

§ VII.

Quatrième mission des capucins aux royaumes de Congo, d'Angola et de Matamba (2).

Les Jagas, que Battel a déjà signalés à notre attention comme de cruels anthropophages (3), vont nous être connus par les récits de notre auteur sur cette quatrième mission; et ces récits, quoiqu'on soit fréquemment tenté de les soupçonner de fausseté ou d'exagération, acquièrent une grande importance quand on réfléchit que nos missionnaires sont les seuls Européens qui aient vécu long-temps parmi ces peuples singuliers, les seuls qui aient pu bien connaître leurs lois et leurs coutumes si étrangement féroces; que cette nation, que l'on croit originaire de l'intérieur de l'Afrique, ne paraît pas avoir fait, depuis cette époque, une nouvelle irruption dans l'ouest, et qu'elle n'a pas été à portée de montrer, sans adoucissement et sans mélange, ses mœurs barbares et ses inclinations sanguinaires; qu'enfin, les observations des Européens qui ont visité cette par-

(1) Cavazzi, p. 570. Labat, t. III, p. 432.
(2) Cavazzi, p. 587. Labat, t. IV, p. 1.
(3) Voyez ci-dessus, p. 30 de ce volume.

tie de l'Afrique ne nous éclairent que sur la contrée qui touche aux rivages de la mer, et nous laissent dans une obscurité complète pour tout ce qui concerne les peuples de l'intérieur.

On se rappelle que lorsque les pères Ange de Valence et François de Rome obtinrent des missionnaires, du pape, pour le roi de Congo, la même grâce fut accordée au père Antoine de Monte-Pradone pour la reine Zingha, reine de Matamba, qui l'avait chargé de la demander.

Ce révérend père partit de Cadix avec onze autres capucins, le 7 juillet 1654 : après avoir été forcé par la tempête de relâcher à l'île Ténériffe, ils arrivèrent dans la rade d'Angola le 11 novembre 1654. Ils furent obligés de se diviser pour pouvoir subsister. Une partie s'arrêta à sept lieues dans les terres, dans un endroit nommé Tombo, sur les bords de la Coanza; une autre, remontant ce fleuve, passa sous les ruines d'Isandera, forteresse que les Portugais avaient bâtie dans les premiers temps de leur conquête, et ils parvinrent, après deux jours de navigation, à Pinedo, là où le fleuve est tout rempli de petites îles, qui sont des prairies naturelles où l'on rencontre des hippopotames, des crocodiles et des serpents monstrueux nommés Bomma, qui engloutissent des crocodiles entiers(1). Nos capucins arrivèrent ensuite à la forteresse de Murima, et de là à Massangano, après quatorze jours de voyage; ils furent après invités à se rendre à Cambambé, autre forteresse des

(1) Cavazzi, p. 599. Labat, t. IV, p. 22.

Portugais, située à dix lieues de Massangano; un seigneur du pays, descendant d'Albuquerque, en était gouverneur. Enfin, on fit le partage des divers pays aux différents missionnaires. Le père Hyacinthe de Vertralla s'établit à Loanda; le père Antoine de Montecuccolo, l'auteur de l'ouvrage que nous analysons, eut, avec le frère Ignace de Valpesine, la province de Ganghella, et la cour du roi Angola Aarii; le père Séraphin de Cortone fut déclaré préfet du royaume de Matamba, et on lui laissa le soin de distribuer les ports de ce royaume comme il le jugerait à propos. Il donna le soin de la cour de la reine Zingha au père Antoine de Gaete. C'est sur la relation de ce missionnaire que Cavazzi a donné l'histoire de cette reine (1). Chérie du roi son père, et élevée par lui avec un soin particulier, elle déploya de bonne heure toutes les qualités d'un esprit vaste et pénétrant, toute l'énergie d'une âme forte, toutes les inclinations d'un tempérament ardent. Avant qu'on songeât à lui donner un mari, elle fit part de ses faveurs à plus d'un amant, devint grosse, et mit au monde un enfant mâle, qui fut depuis la cause de bien des meurtres. Après la mort de son père Ngolambandi, son frère monta sur le trône; et comme il redoutait son neveu, le fils de Zingha, il le fit mettre à mort. La princesse Zingha jura que, jusqu'au dernier soupir, elle chercherait l'occasion de se venger.

Ngolambandi voulut reprendre aux Portugais les

(1) Cavazzi, p. 601. Labat, t. IV, p. 28.

domaines qu'ils avaient usurpés; il leur livra bataille, et fut défait. Sa femme et deux de ses sœurs, nommées Cambi et Fungi, furent prises; mais la princesse Zingha parvint à se soustraire, par la fuite, à la captivité, et elle se retira dans une province éloignée. Le roi parvint à se réfugier dans des lieux d'un difficile accès; et sachant qu'un nouveau vice-roi devait arriver, il résolut de tenter auprès de lui la voie de la négociation. Il reconnut qu'il ne pouvait pas employer, dans une occasion aussi importante, de plus habile plénipotentiaire que sa sœur Zingha; et, après avoir cherché à se la concilier en lui montrant du repentir d'avoir fait périr son fils, il lui fit concevoir que les intérêts du royaume étaient aussi les siens, puisqu'il avait résolu de la faire participer au gouvernement, et de se conduire d'après ses conseils. Zingha dissimula, et accepta la mission qui lui était proposée, comme étant un acheminement à la vengeance dont elle roulait le projet dans son cœur (1).

Elle partit de Cabazzo, capitale du royaume de Matamba, et arriva à Angola, après avoir fait un trajet de cent lieues, toujours portée sur les épaules de ses gens. Elle fut reçue avec de grands honneurs dans la capitale d'Angola, et défrayée, avec toute sa suite, aux dépens du roi.

Admise à l'audience solennelle, elle s'aperçut que le vice-roi était assis sur un fauteuil de velours frangé d'or, et qu'on avait disposé pour elle, vis-à-vis ce fauteuil, un riche tapis de pied sur lequel deux

(1) Cavazzi, p. 602. Labat, t. IV, p. 31.

coussins, garnis de velours et d'or, étaient le seul siége dont elle pût faire usage. Ce cérémonial lui déplut. Elle fit un signe à la plus jeune et la plus belle des femmes de sa suite; celle-ci s'agenouilla aussitôt, s'appuya sur ses mains et sur ses coudes, et présenta respectueusement son dos à sa maîtresse, qui s'assit dessus et demeura dans cette attitude tout le temps de l'audience. Lorsqu'elle fut terminée, le vice-roi, reconduisant la princesse, lui montra la femme sur laquelle elle s'était assise, qui restait immobile et dans la même posture que son geste lui avait fait prendre. Zingha répondit qu'il ne convenait pas à l'ambassadrice d'un grand roi de se servir deux fois du même siége, et que comme celui-là ne pouvait plus lui être utile, elle le laissait à la place où il était, et abandonnait cette esclave au vice-roi pour en user à sa volonté (1). La présence d'esprit de la princesse Zingha, son éloquence, sa sagacité et sa finesse durant la longue conférence qui eut lieu, la dignité imposante de ses manières, surprirent et charmèrent les Portugais. Non seulement ils consentirent au traité de paix qu'elle demandait, mais ils mirent tout en œuvre pour capter sa bienveillance; ils tâchèrent de lui persuader les vérités de la religion chrétienne; elle fut, ou elle feignit de paraître convaincue, et se laissa baptiser dans la cathédrale de Loanda, en 1662, et dans la quarantième année de son âge. On lui donna le nom d'Anne (2). Elle fit ratifier, par son frère, le traité qu'elle avait conclu;

(1) Cavazzi, liv. v, p. 605. Labat, p. 38 et 39.
(2) Ibid., liv. v, p. 606. Labat, t. iv, p. 40.

le détermina en outre à demander et à recevoir le baptême, et à envoyer ses deux autres sœurs, les princesses Cambi et Fungi, pour être instruites et baptisées. Mais bientôt le roi de Matamba changea de croyance et de résolution; il leva des troupes pour faire la guerre aux Portugais, qui le battirent de nouveau et le forcèrent de se réfugier dans une île de la Coanza, appelée Daugis, qui a environ deux milles de long sur deux portées de fusil de large. Ce fut dans cette île que le roi de Matamba fut empoisonné par ses gens, et, à ce qu'on croit, par l'ordre de sa sœur Zingha. Il fut enterré dans la même île, en 1667, avec les cérémonies sanguinaires usitées parmi ces peuples.

Zingha, aussitôt après cet événement, se rendit en diligence à Cabazzo, s'empara de la couronne; et, pour affermir sa domination et se rendre agréable à ses peuples, elle abjura la religion chrétienne, arrosa de sang humain les temples et les idoles, et fit périr son neveu et tous ceux qui pouvaient avoir quelques prétentions au trône (1).

Elle jura d'observer et de faire observer le code barbare que la reine des Jagas, la cruelle Tem-Ban-Dumba, avait rédigé (2); et par là elle se concilia l'affection de toutes les tribus des belliqueux Jagas, répandues à l'orient de Matamba, qui la reconnurent toutes pour leur reine.

Une des plus horribles coutumes de ces peuples

(1) Cavazzi, p. 608. Labat, t. IV, p. 45.
(2) Voyez ci-après, dans le Livre suivant.

affreux était celle qui ordonnait que toute femme qui accoucherait d'un enfant mâle dans le camp, ou dans le chilombo, devait le mettre à mort, le piler dans un mortier, et en composer un onguent, nommé par eux magila-sumba, auquel ils attribuent de grandes vertus (1). En conformité de cet exécrable usage, et pour se montrer digne d'être la reine des Jagas, la cruelle Zingha se fit donner un enfant mâle nouveau-né, l'adopta pour son fils, l'égorgea elle-même en présence de toutes ses troupes, le pila dans un mortier, et en composa elle-même l'exécrable onguent qui, lorsqu'elle s'en était frottée, devait, selon les préjugés, la rendre invulnérable sur le champ de bataille (2). Sévère gardienne des lois quixilles, qui prescrivaient aux femmes la chasteté, la reine Zingha faisait égorger à ses pieds toutes les femmes qu'on lui présentait dont la grossesse accusait l'incontinence; et celles qu'elle ne daignait pas faire égorger en sa présence, étaient jetées, par ses ordres, à des bêtes sauvages qu'elle tenait enchaînées pour cet usage à l'entrée de son camp ou chilombo. Elle affectait pour elle-même une grande sévérité de mœurs, tandis qu'en secret elle se livrait, avec ses officiers, à tous les genres de voluptés, sacrifiant sur le plus léger soupçon ceux qu'elle avait choisis pour servir à ses plaisirs. Dans ces banquets de cannibales, on égorgeait quelquefois cinquante ou soixante personnes, hommes, femmes ou enfants. Zingha dévo-

(1) Battel affirme aussi que les Jagas se frottent de graisse humaine lorsqu'ils s'apprêtent à livrer bataille.

(2) Cavazzi, p. 612. Labat, t. IV, p. 52.

rait les chairs palpitantes et buvait le sang chaud et écumant de ses malheureuses victimes.

Elle affectait, conformément aux préjugés de ses peuples, la plus grande vénération pour les ossements de son frère Ngolambandi, et feignait de croire à la faculté qu'on leur prêtait de rendre des oracles. Elle les fit enfermer dans une châsse portative, couverte de lames d'argent, et posée sur des riches tapis avec un piédestal. Des lumières brûlaient sans cesse à l'entour de cette châsse; des singhilles ou prêtres étaient uniquement occupés à y faire des sacrifices. Ils consultaient ces ossements et faisaient part des oracles qu'ils en recevaient. Zingha faisait quelquefois l'office de singhille; et, feiguant d'être possédée par l'esprit de Ngolambandi, elle paraissait comme une bacchante au milieu du peuple; elle égorgeait elle-même un grand nombre de victimes humaines, et faisait dépecer leur chair, qu'elle livrait ensuite aux assistants pour s'en rassasier (1).

C'est par cette conduite, selon notre auteur, qu'elle se fit adorer des Jagas : il est probable cependant que ces cruautés ne s'exerçaient que sur des criminels condamnés à mort, ou sur des ennemis pris ou tués à la guerre. Ceux-ci étaient en grand nombre. La reine Zingha déploya toutes les qualités d'un grand capitaine; et, dans toutes ses guerres, elle remportait constamment la victoire. Elle exerçait sur ses guerriers un empire absolu, fondé en partie sur la superstition et sur son parfait accord avec les singhilles

(1) Cavazzi, p. 613. Labat, t. IV, p. 56.

ou prêtres. Elle avait fait croire à ses sujets qu'elle savait tout; qu'elle devinait jusqu'à leurs pensées les plus secrètes: aussi, non seulement ils lui obéissaient, mais ils la redoutaient, et l'adoraient comme une puissante et implacable divinité.

Nul supplice n'était assez long, assez cruel pour ceux qui avaient désobéi à ses ordres, ou enfreint les lois quixilles; et ces supplices, elle les réservait pour les jours de fêtes, lorsque tout le peuple était rassemblé et se livrait à la joie et aux divertissements. C'est au milieu des danses et au son des instruments que cette reine faisait rôtir par douzaines, à petit feu, ceux qu'elle avait condamnés à mort, ordonnant de couper les chairs de ces malheureux, afin qu'on les dévorât en leur présence, de telle sorte que leur agonie se prolongeait pendant plusieurs jours, et que l'excès de la douleur, et non la perte de leurs forces, éteignait en eux le sentiment avec la vie, et rendait impossible la prolongation de leurs tourments.

C'était aussi dans les temps des réjouissances qu'elle forçait les pères et mères à plonger le couteau dans la gorge de leurs enfants mâles, nés contre les lois dans l'intérieur du chilombo, et que ceux qui avaient été surpris dans un commerce clandestin étaient contraints de se poignarder réciproquement.

Une des femmes qui la servaient eut le malheur d'aimer un de ses officiers, sur lequel elle-même avait jeté les yeux, et en fut aimée. On les surprit ensemble. Après leur avoir reproché leur incontinence, elle contraignit cet officier d'ouvrir la poi-



trine de son amante et de lui manger le cœur; lorsqu'il eut obéi, elle lui fit couper les oreilles et le laissa vivre (1).

Ces dégoûtantes horreurs ne sont qu'une partie de celles qui sont attestées par notre auteur sur la reine Zingha; et il attribue à ses continuelles et sanglantes exécutions autant qu'à ses vertus guerrières et à ses talents militaires le succès de ses armes. La terreur que son nom inspirait suffisait seule pour mettre en fuite des armées nombreuses, pour faire disparaître des populations entières, auxquelles il lui suffisait de se montrer pour les chasser devant elle comme de vils troupeaux.

Les Portugais cherchèrent à lui susciter des ennemis; ils engagèrent N-Gola-Aarii, qu'ils avaient fait proclamer roi de Dongo, à lui faire la guerre. Elle fut aussi attaquée par le Jaga Cassangé, qui se trouvait dans la province de Ganghella, par Mani-Imbuitla, seigneur de Dambi (2). Elle triompha de tous ses ennemis; mais, quoiqu'elle sût très bien que ces guerres lui étaient suscitées par les Portugais, elle les épargna toujours, et ordonna que les prêtres blancs qu'on ferait prisonniers ne seraient point mis à mort; bien plus, elle les traita avec douceur, leur témoigna de la confiance et de la considération (3): par là, elle se rendit les Portugais favorables, s'aida de leur puissance et de leur influence, puis leur fit concevoir l'espoir de revenir à

(1) Cavazzi, liv. v, p. 614 à 618. Labat, t. iv, p. 56 à 63.
(2) Ibid., liv. v, p. 622 à 625.
(3) Ibid., p. 627. Labat, t. iv, p. 92.

la religion chrétienne. Elle y revint d'abord en secret, puis enfin publiquement (1), et exhorta ses peuples à embrasser la religion qu'elle venait d'adopter. Dès lors toutes les cruautés, toutes les sanglantes pratiques auxquelles elle s'était livrée, cessèrent, et elle les eut en horreur. Entièrement guidée par les religieux portugais, elle faisait seulement fouetter ceux de ses sujets qui étaient surpris par eux dans des actes d'idolâtrie, et elle livrait ceux qui refusaient de se convertir aux prêtres portugais, qui les envoyaient comme esclaves au vice-roi de Portugal; celui-ci les faisait transporter en Amérique pour travailler aux mines du Brésil.

La reine Zingha, devenue, selon le récit de nos missionnaires, aussi vertueuse, aussi humaine qu'elle avait été féroce et corrompue, se restreignit à un seul homme, et se maria avec lui selon les cérémonies de l'église; mais il n'eut aucune part au gouvernement, et ne fut que le premier de ses esclaves (2). Elle bâtit une grande église dans sa capitale, dont elle fit la dédicace à la sainte Vierge, et qui fut nommée, ainsi que la ville, Sainte-Marie de Matamba, à l'exemple, dit notre auteur, des premiers catholiques qui entrèrent dans le royaume de Congo, en 1491, lesquels changèrent le nom de la capitale, qui s'appelait Ambrese, en celui de San-Salvador ou Saint-Sauveur (3).

(1) Cavazzi, p. 635. Labat, t. IV, p. 136.
(2) Cavazzi, p. 648. Labat, t. IV, p. 144.
(3) Ainsi Sainte-Marie de Matamba est, d'après cela, la même ville que Cabazzo; d'Anville n'a pas connu cet ancien nom, ou

Le christianisme n'éteignit point cependant l'ardeur guerrière de la reine Zingha. Le Jaga Calanda s'était retiré au-delà du fleuve Lucalla, environ à six milles d'Embacca, pour se soustraire à la domination des Portugais, et s'était mis sous la protection de la reine; mais il avait désobéi à ses ordres, et s'était retranché dans son camp. Elle résolut de l'aller châtier (1).

Le père Antoine la vit alors passer en revue l'armée qu'elle avait rassemblée dans la grande place de Sainte-Marie de Matamba. Les soldats, peints de différentes couleurs, présentaient une bigarrure qui imprimait la terreur; ils s'exercèrent, au son des instruments, au maniement des armes avec beaucoup de force et d'adresse. Les chefs, couverts de peaux de bêtes sauvages, avaient l'arc et le carquois sur le dos, et leurs haches d'armes bien affilées à la main. La reine parut avec son habillement de guerre, entourée d'une troupe d'officiers parés de plumes, bien armés, et portant de grands boucliers. Elle avait aussi son arc, son carquois et sa hache d'armes. Elle entra en lice comme les autres; et, malgré son grand âge, elle déploya une vigueur et une dextérité surprenantes; puis elle harangua son armée en peu de mots, mais de manière à inspirer du courage aux plus timides. L'armée se mit en marche le lendemain 15 décembre de l'année 1657, et arriva dans

a négligé de l'insérer sur la carte du Congo, qu'il a dressée pour l'Ethiopie occidentale du père Labat. Voyez Cavazzi, p. 640. Labat, t. IV, p. 139.

(1) Cavazzi, p. 646. Labat, t. IV, p. 167.

le voisinage du camp de Calanda. La reine eut la précaution de faire occuper tous les défilés des environs du camp, qu'elle força, non sans faire un grand carnage des troupes qui le défendaient. Elle fit quinze cents prisonniers, fit couper la tête au Jaga Calanda, l'envoya sur-le-champ au vice-roi portugais à Loanda, et retourna triomphante à Sainte-Marie de Matamba, sur la fin de mars 1658 (1). A son retour, elle envoya un de ses lieutenants dans le royaume d'Ajacca. Le roi de ce pays avait profité de l'absence de la reine pour faire irruption dans ses états ; il fut contraint à se soumettre aux conditions qu'il lui plut de lui imposer.

Au mois de mai 1659, le préfet de la mission, qui depuis onze mois avait quitté Matamba, y fut rappelé par la reine Zingha. Il se rendit à ses désirs, et la trouva occupée à fonder une nouvelle ville sur un terrain élevé, agréable, ouvert, et dans un très bon état sur le bord de la rivière Vamba (2). Elle bâtit dans cette situation une autre église sous l'invocation de la sainte Vierge, beaucoup plus belle et plus grande que la première. Le frère Ignace, capucin, fut l'architecte de ce monument. Les pierres étaient transportées des rochers voisins sur les épaules des esclaves ; la reine encourageait les ouvriers, dont le nombre s'accrut successivement jusqu'à dix-sept mille. La ville et l'église furent terminées en peu de temps, et la reine y communia

(1) Cavazzi, p. 657. Labat, t. IV, p. 170.

(2) Ibid., p. 669. Labat, t. IV, p. 207.

dans l'année 1660. « Alors, dit notre auteur, elle parut toute changée; elle n'avait plus de fierté, de hauteur, de rigueur; elle était douce, humble, compatissante, affable, libérale, charitable. »

Enfin, pour détruire l'idolâtrie dans ses états, elle demanda au père préfet qu'il y fût fait une mission. Le père Jean Antoine, qui savait la langue du pays, fut choisi pour cette bonne œuvre. Il partit en janvier 1662, muni de la bénédiction de ses supérieurs et des ordres de la reine, et prit sa route aux îles de la Coanza (1), qui sont, selon notre auteur, au nombre de dix-huit (2); mais celle de Dangii est la principale, et c'est dans celle-là que notre religieux aborda. Il y fut bien accueilli; mais il n'eut pas le même succès dans l'île de Chitacci (3), où on lui déroba ses provisions. Sur la plainte du père Jean Antoine, la reine fit venir le gouverneur de cette île; il fut, par ses ordres, châtié à coups de bâton, et condamné à porter de l'eau enchaîné, et au rang des autres esclaves. Le père Jean Antoine, qui fut de retour à la cour de Matamba le dernier jour de mars 1662, ne put obtenir sa grâce qu'après quatre mois de sollicitations.

(1) Cavazzi, p. 680. Labat, t. IV, p. 228.

(2) Voici leurs noms tels que notre auteur les donne : Dangii, Congariozzi, Balcussus, Chissus, Cabalo, Dambia, Chissassa, Zonga, Chiggii, Tetto, Chittaccio, Donga, Tomba, Chimbamda, Casillo, Gola, Uccobe, Mualla, Cabonda. Les deux dernières, dit notre auteur, ne sont pas du domaine de la reine, mais de celui du Soua Gusambambé.

(3) Ce nom n'est pas dans les dix-huit, à moins que ce ne soit le même que Chitacci.

Notre auteur nous peint la reine Zingha dans les dernières années de sa vie, sans cesse occupée à affermir la religion chrétienne dans ses états; se soumettant elle-même à toutes les pratiques qu'elle exige; recevant les brefs du pape en audience solennelle, et avec toute la pompe et le respect imaginables (1); émettant de rigoureux édits pour contraindre ses sujets à renoncer à l'idolâtrie, et punissant sévèrement ceux qui s'y livraient en secret; faisant venir de Loando des femmes portugaises pour instruire celles de sa cour dans tous les arts d'Europe; et enfin, après s'être confessée et avoir reçu l'extrême-onction, expirant le crucifix entre les bras, sans agonie, à l'âge de quatre-vingt et un ans, le 17 décembre 1663 (2).

Notre auteur, le père Jean Antoine, qui fut un de ceux qui résidèrent à sa cour dans les dernières années, nous apprend que cette cour était aussi nombreuse qu'aucune de celles des souverains d'Europe. Les dignités et les charges établissaient seules la différence des rangs; le mérite était le seul titre d'avancement. Trois cents femmes étaient attachées au service particulier de la reine; dix d'entre elles ne s'éloignaient jamais de sa personne pendant dix jours, et, après ce laps de temps, elles étaient remplacées par dix autres. A moins qu'elle ne fût malade, elle mangeait toujours en public; son couvert était mis sous le portique du palais, où elle donnait aussi ses audiences. Là, on étendait sur le plancher un grand tapis ou une natte, on le couvrait d'une

(1) Cavazzi, p. 686 et 688. Labat, t. IV, p. 260 à 261.
(2) Cavazzi, p. 717. Labat, t. IV, p. 292.

grande nappe de toile d'Europe, ou bien de ces toiles d'écorce qu'on fabrique dans le pays. La reine s'asseyait sur un coussin ou sur ses talons; et, sans cuillère, ni couteau ni fourchette, elle prenait dans les plats, avec la main, la viande, qu'elle déchirait par morceaux, et qu'elle mangeait. Quand elle buvait, tous les assistants battaient des mains, et faisaient de leurs doigts comme des castagnettes, et un de ses premiers officiers lui pressait le doigt du pied gauche, pour signifier que ses sujets souhaitaient que la nourriture qu'elle prenait se répandît par tout son corps, depuis la tête jusqu'aux extrémités des membres. Le général Gingo Mona, mari de sa sœur, prosterné à ses pieds, ramassait les os, les arêtes, et autres résidus de son repas, et les allait cacher en terre, de peur qu'ils ne fussent trouvés, et ne servissent à faire contre la reine quelques maléfices. Elle jetait quelquefois en mangeant des morceaux de viande aux officiers et aux femmes de sa suite; ils les recevaient avec respect, et les mangeaient sur-le-champ. Lorsque son repas était terminé, elle distribuait ses restes à ses courtisans, et ils suffisaient toujours pour nourrir un grand nombre de personnes. Le père Jean Antoine assure qu'il vit un jour sur sa table jusqu'à quatre-vingts plats; et il fut surpris de ce qu'il y avait de petits lézards, des sauterelles, des grillots, et autres semblables animaux, et surtout un plat de souris rôties avec le poil et la peau. La reine, qui vit que le père souriait de ce mets, le pressa d'en goûter au moins une, et le père s'en excusant avec respect, elle lui dit : « Les Euro-

péens ne savent pas que ce sont des morceaux friands » (1).

Lorsqu'elle recevait des étrangers élevés en dignité, elle mangeait à l'européenne; elle était assise sur son trône; ses officiers et ses femmes, richement vêtus à la portugaise, la servaient, comme en Europe, avec de la vaisselle d'argent ou de vermeil; mais cela lui arrivait rarement, et lui imposait une gêne qu'elle n'aimait pas.

Elle aimait le faste et la parure, et se parait, dans sa vieillesse, avec autant de soin que dans son jeune âge. Elle couvrait quelquefois sa tête d'un petit casque léger chargé de plumes, et n'avait alors pour habillement que deux pagnes, l'une attachée sur les reins, qui pendait jusqu'à terre; l'autre en guise de manteau ou d'étoffe, qui lui couvrait les épaules et se croisait sur la poitrine; mais ces pagnes, faites dans le pays avec des écorces d'arbre, étaient si fines, si variées pour les couleurs, que le plus beau satin d'Europe, selon notre auteur, n'en approche pas. Dans les grands jours, et quand elle donnait audience, elle se couvrait des draps d'Europe et des brocarts les plus riches; l'or, les perles, les diamants façonnés en colliers, en bracelets et en chaînes, ornaient son cou, ses bras et ses pieds. Une magnifique couronne brillait sur sa tête, et, pour sceptre, elle tenait un bâton couvert de velours, et garni de petites sonnettes d'argent (2).

Elle aimait la chasse, et s'y exerçait, quoique

(1) Cavazzi, p. 697. Labat, t. IV, p. 262.
(2) Cavazzi, p. 695 à 699. Labat, t. IV, p. 257 à 265.

chargée d'années, comme quand elle était jeune. Cet exercice lui plaisait, surtout parce qu'il contribuait à sa bonne santé; il était l'image de la guerre (1). Elle n'avait rien perdu, depuis sa conversion au christianisme, de son génie martial, et elle ne négligeait pas le soin de ses armées. Elle faisait de fréquentes revues; et on la voyait alors armée et vêtue comme une amazone. Elle voulait que les dames de son palais s'exerçassent à tirer de l'arc, à lancer le javelot, afin de pouvoir la suivre aux combats.

Elle n'avait point d'écuries, parce que, dans ce pays, on ne se sert ni de chevaux, ni d'ânes, ni de mulets; il n'y a que quelques Portugais à Loanda qui en entretiennent, plus pour la pompe que pour le besoin. Au lieu de chevaux, on a des esclaves robustes qui sont entretenus dans des cases particulières, et toujours prêts pour le service de la cour, soit pour porter les personnes dans un hamac, soit pour porter les lettres. Ils ont un surintendant qui dispose d'eux, et qui leur donne des ordres. Il les distribue sur la route comme relais, et ils font jusqu'à trente lieues en un jour, avec une vitesse qui surpasse celle d'un bon cheval (2).

Lorsque la reine Zingha eut cessé de vivre, on lui fit de magnifiques obsèques. Elle fut exposée sur un lit de parade couvert d'un grand drap du pays de Gabon. Elle y était assise, appuyée sur un riche coussin que son page d'honneur, immobile comme une statue, soutint pendant plusieurs heures. On

(1) Cavazzi, p. 696. Labat, t. IV, p. 259.
(2) Cavazzi, p. 700. Labat, t. IV, p. 265.

l'avait embaumée, et l'on brûla à l'entour de son corps une grande quantité de parfums. Elle fut enterrée dans l'église de Sainte-Anne, dans un caveau de douze palmes de profondeur, et de dix-huit pieds carrés, dont les murs étaient tapissés de soie, relevée de galons d'or, et dont le plancher était couvert de belles nattes sur lesquelles on avait étendu de riches tapis. On avait déposé aussi dans ce caveau ses arcs, ses flèches, ses couronnes, ses plus riches habits, ses meubles les plus précieux, et une somme d'argent qui montait à seize mille écus romains; le tout conformément aux lois du pays (1). Son armée releva encore la pompe de ses funérailles; et comme elle rappelait sa gloire et les dangers auxquels cette grande reine s'était exposée pour le salut de tous, elle augmenta encore la douleur publique, qui se manifesta par des cris et des lamentations.

Les funérailles de la reine Zingha durèrent quatorze jours.

On procéda ensuite au couronnement de sa sœur donna Barbara, qui devait lui succéder. Celle-ci fut portée sur un trône placé à l'entrée du salon des audiences (2). Elle avait sur sa tête un casque léger, orné de pierreries et de plumes, où pendait un joyau de prix qui tombait sur son front. Elle était couverte de deux pagnes d'une étoffe très riche; l'une lui servait de jupe, et descendait jusqu'aux pieds; l'autre était son manteau royal, lui couvrait les épaules, était attachée sur sa poitrine avec une

(1) Cavazzi, p. 718 à 722.
(2) Cavazzi, p. 724. Labat, t. IV, p. 307.

agrafe de pierreries, et traînait par-derrière jusqu'à terre. Sur son bras gauche était une peau de tigre, qui a été de tout temps la marque royale des rois de Congo; et elle tenait dans sa main droite son sceptre, son arc et ses flèches. Tous les grands de l'état, tant hommes que femmes, se présentèrent devant elle, et se prosternèrent en se jetant de la poussière sur la tête. Une armée de sept mille hommes se livra ensuite à des exercices militaires, et tout le monde cria plusieurs fois : « Vive notre reine éternellement » (1).

Mais cette reine, sujette à des migraines et à des incommodités périodiques, tantôt ébranlée par les avis de ses ministres et ceux de Zingha-Mona, son mari, tantôt entraînée par les exhortations des missionnaires, flotta long-temps incertaine entre son ancienne religion et celle qu'elle avait adoptée; se déclara ensuite ouvertement pour l'idolâtrie, et mourut après deux ans et demi de règne, le 24 mars 1666. Alors les singhilles, ou prêtres du pays, reprirent le dessus. Les grands et le peuple revinrent avec emportement à leurs anciennes habitudes (2). On fit, selon l'ancienne coutume, un tombeau pour célébrer les obsèques des deux reines. On égorgea des victimes humaines sur leurs tombes, mais en plus petit nombre qu'autrefois. Les maximes du christianisme et leur pratique, quoique imparfaite et temporaire, avaient déjà un peu adouci la férocité des mœurs nationales. Zingha-Mona, le mari de la

(1) Cavazzi, p. 724. Labat, t. IV, p. 309.
(2) Cavazzi, p. 736-737. Labat, t. IV, p. 325 et 342.

reine défunte, et le généralissime de ses troupes, s'empara de toute l'autorité. Il rétablit l'ancien culte dans toute sa vigueur, persécuta les chrétiens, fit consumer par les flammes l'église et la ville de Sainte-Marie de Matamba, et força les habitants à s'aller établir dans un nouveau chilombo (1).

La tyrannie du nouveau roi produisit une révolte. Un prince nommé dom Jean, qui avait contracté avec la dernière reine un premier mariage qu'on avait déclaré nul, se mit à la tête des révoltés, et parvint, après avoir remporté une victoire, à s'emparer momentanément du trône; mais Zingha-Mona sortit tout à coup de l'île située dans le fleuve Coanza, où il s'était réfugié. Il se mit à la tête d'une troupe de Jagas, et arracha à son rival la couronne et la vie. Il remonta donc sur son trône et recommença à persécuter les chrétiens; mais son règne ne fut pas de longue durée. Un fils de dom Jean, nommé François, élevé avec soin par les missionnaires et chrétien zélé, leva des troupes, et vengea la mort de son père, en livrant au tyran une bataille dans laquelle il le tua après avoir remporté une victoire complète.

Le jeune François, comme le plus proche parent des deux reines, Anne et Barbara, fut reconnu roi; et, lorsque notre auteur écrivait, il gouvernait avec douceur et sagesse, et cherchait à faire revivre la religion chrétienne, qui, dans les règnes précédents, avait été presque entièrement détruite (2).

(1) Cavazzi, p. 741. Labat, t. IV, p. 352.
(2) Cavazzi, p. 742. Labat, t. IV, p. 354.

§ VIII.

Cinquième mission des capucins aux royaumes de Congo, d'Angola et de Matamba. Mission dans la province nommée la petite Ganghella (1).

Le père Antoine, et ensuite le père Jean Antoine de Montecuccolo, auteurs de l'ouvrage que nous analysons, furent envoyés en mission dans la province nommée la petite Ganghella, auprès du gouverneur, le Jaga Cassangé; et c'est à ces deux religieux que nous devons la description de cette province et des mœurs féroces de ses habitants.

Cette province est au centre du royaume de Matamba, entre les deux rivières de Coanza et de Coari, qui sont éloignées l'une de l'autre d'environ douze journées de chemin. Elle est bornée, du côté de l'orient, par la province de Dongii; du côté du midi, par celles de Bendo et de Matamba. La haute ou grande Ganghella l'environne à l'occident et au septentrion, et n'en est séparée que par le fleuve Coari. Le sol, dans sa plus grande partie, est plat, excepté au bord de la rivière Coanza et au centre, où s'élèvent deux hautes montagnes, ou plutôt deux gigantesques rochers, dont l'un se nomme Chissala. Notre missionnaire n'a pu se rappeler du nom de l'autre. Du côté de l'occident, en tirant vers la rivière Lunino, cette province est flanquée par les hautes montagnes du Bondo, qui n'offrent que trois

(1) Cavazzi, p. 770. Labat, t. IV, p. 374.

passages, très escarpés, de deux milles de longueur, conduisant dans de belles plaines. La rivière de Lunino a sa source dans les montagnes de Bondo et de Matamba. Ses eaux, aussi-bien que celles de certaines sources qu'on nomme Cassimbo, sont saumâtres, et se corrompent aisément. L'air de cette contrée est humide, et serait malsain, s'il n'était souvent purifié par les vents qui règnent dans le pays. Au-delà de la rivière Lunino sont des plaines qui s'étendent jusqu'à ce que cette rivière se décharge dans la Coari. A l'extrémité de cette plaine, qui a quatre lieues de longueur, est une montagne d'une forme singulière, et qui semble avoir été façonnée à plaisir. Elle représente deux montagnes superposées, dont la plus élevée ressemble à une pyramide. Au pied de cette dernière s'étend un vaste terrain couvert de pâturages, et son sommet forme une autre prairie de moindre étendue : une multitude de sources limpides s'en précipitent avec rapidité, coulent et serpentent dans les plaines les plus basses, puis se réunissent en un lac autour duquel il y a plusieurs villages (1). Sur la cime de cette montagne, qui fut autrefois une des forteresses du pays, est une grande caverne, et de gros arbres appelés bondi. Les troncs de ces gros arbres, aussi-bien que la caverne, sont remplis des ossements des victimes humaines qui, selon notre auteur, ont été égorgées et dévorées par les habitants anthropophages. De cette montagne on marche, par une plaine de trois journées de chemin, jusqu'à

(1) Càvazzi, p. 771. Labat, t. IV, p. 377.

Cassoco, autrefois la résidence du gouverneur, ou cassangé, qui depuis l'a transportée à Polongolo (1). Il y a, au bout de cette plaine, une autre montagne appelée Chifala, qui a, pour le moins, une demi-lieue de hauteur, et dont la base est si petite, qu'elle paraît comme une grosse tour, environnée d'un fossé qui la protége contre toute attaque. Cette montagne est considérée comme sacrée par les habitants, et sert d'épreuve à ceux sur qui pèse une accusation quelconque. Le prêtre attaché au culte de la montagne donne à l'accusé des outils et des crampons de fer, pour l'aider à gravir au sommet de ce mont escarpé. S'il y réussit, il est déclaré innocent; s'il tombe et ne se tue pas dans sa chute, il est massacré sur-le-champ comme coupable et parjure, et son cadavre est dévoré.

Cette province, quoique riche et fertile, est presque déserte. On n'y rencontre que très rarement des villages, qui sont toujours placés à une grande distance les uns des autres. Les indolents habitants, sans cesse occupés à se faire la guerre et à se dévorer entre eux, errent dans ces déserts, où la nature déploie toute la magnificence d'une végétation surabondante, et où se multiplient les lions, les léopards et les autres bêtes féroces.

Cassangé Coquingurii, qui était le chef ou le duc de ces Jagas lorsque notre auteur écrivait, était né en 1608 dans le royaume de Dongo, à Dambi Aquitulla, à deux journées d'Embacca, d'un homme du

(1) Cavazzi, p. 772. Labat, t. IV, p. 377. D'Anville écrit Palangano.

peuple, qui lui avait donné le nom de Ganga, ou calebasse. Dans son jeune âge, il fut pris par un parti de soldats de Cassangé Coquingurii Calunga, et conduit à son camp ou chilombo. Il plut à ce chef des Jagas, qui, au lieu de le sacrifier pour être mangé, selon le droit des gens de sa nation, l'adopta pour son fils. Sa bravoure, son activité, sa force extraordinaire, et ses habitudes cruelles justifièrent cette adoption, et le firent chérir de tous les Jagas. Quand il saisissait un animal par les pieds de derrière, il l'écartelait en deux avec ses seules mains. Il en faisait autant d'un criminel condamné à mort ou d'un ennemi. Il dévorait comme une bête féroce leurs chairs encore vivantes et leurs entrailles palpitantes (1). Calunga étant devenu vieux et infirme, le perfide Ganga l'étrangla en secret, fit à son tambo, ou funérailles, un sacrifice de trois cents victimes humaines, fut nommé chef d'un consentement unanime, et prit alors le nom de son prédécesseur, qui avait été son bienfaiteur (2). Cet événement eut lieu en 1655; et la même année dom Louis-Martin de Souza, vice-roi d'Angola, dépêcha dom Antoine Rodriguez, né à Angola, et le père Antoine de Sarraveza vers ce barbare, pour échanger quelques prisonniers portugais qui étaient tombés entre ses mains. On réussit dans la négociation; mais il n'en fut pas de même de la tentative que l'on fit pour convertir Cassangé et ses guerriers au christianisme. Le père Antoine souleva d'abord tout le peuple jagas

(1) Cavazzi, p. 773. Labat, t. IV, p. 383.
(2) Ibid., p. 775. Labat, t. IV, p. 389.

par ses actions et ses paroles imprudentes, et fut sur le point d'être massacré dans une émeute qu'il avait excitée. Ce missionnaire persévéra, et resta dans ce pays pendant deux ans. Notre auteur, le père Antoine de Montecuccolo, lui fut ensuite envoyé pour l'aider dans ses travaux apostoliques. Cassangé parut les écouter favorablement, et même demanda à être baptisé, et le fut solennellement le 9 juin 1657. Il reçut alors le nom de dom Pascal, et il épousa, en légitime mariage, donna Anna Catalla, qui était sa principale concubine (1). On vit bientôt qu'il était bien aise de se dire chrétien comme les blancs, mais que c'était à condition de ne renoncer à rien des pratiques de l'idolâtrie, d'avoir autant de concubines qu'il lui plairait, et de continuer à s'abandonner, sans contrainte comme sans scrupule, à ses penchants sanguinaires.

Ainsi à Cassocco, dans la province de Ganghella, où Cassangé avait alors campé son armée, le père Antoine trouva hors du camp, ou chilombo, une femme qui portait une petite fille, née depuis quelques jours. Il demanda à la mère si elle voulait bien que son enfant fût baptisé. Elle y consentit. Le père la porta dans la petite cabane qui lui servait d'église, et ensuite il la rendit à sa mère. Le fait ne put être si secret qu'il ne vînt à la connaissance des habitants, qui prétendirent que le chilombo avait été profané, et qu'il fallait l'abandonner et en bâtir un autre. Cassangé, ou dom Pascal, en ayant été

(1) Cavazzi, p. 779. Labat, t. IV, p. 398.

informé, entra dans une colère furieuse, et ordonna que l'enfant qui était cause de ce désordre, serait coupé en morceaux, et que de ses chairs bouillies on ferait cet onguent abominable dont nous avons parlé, et qu'on en oindrait tous les angles du nouveau chilombo. On chercha cette innocente créature; on la trouva, mais on découvrit en même temps qu'elle était la fille de Cassangé lui-même. Ce cruel tyran ne voulut point révoquer son arrêt, et il ordonna qu'elle serait massacrée. Elle le fut réellement, ou en apparence; car, ajoute notre missionnaire, on assure que les singhilles se contentèrent qu'on leur abandonnât une victime, pourvu qu'ils en eussent une. Le chilombo profané fut abattu et brûlé; on en bâtit un nouveau à Polongolo, et on le mit sous la protection du roi défunt Cassangé Calunga, à qui, pour cet effet, on offrit un nouveau tambo, où furent égorgées cent quatre-vingt-quatre victimes humaines, hommes, femmes et enfants (1). Ce fut peu de temps après que notre auteur arriva à Polongolo, et qu'il apprit des autres missionnaires ce qui venait de se passer (2).

Bientôt Cassangé sut qu'on avait introduit dans le chilombo un enfant à qui les dents n'avaient pas encore commencé à pousser. Suivant les lois des quixilles, il le fit mettre en pièces. Il sortit, accompagné de tous ses officiers, de ses concubines et des singhilles; il coupa lui-même la tête à un zongo:

(1) Cavazzi, p. 780. Labat, t. IV, p. 400.
(2) Cavazzi, p. 785.

c'est ainsi qu'on appelle certains hommes barbus (1). Il en fit autant à un mouton blanc, et de leur sang il aspergea les troupes qui environnaient le chilombo, en faisant certaines indications aux idoles, afin qu'elles se contentassent de ce sacrifice, et que le chilombo fût purifié ; après quoi il promit aux habitants de s'y venir établir.

Cassangé voulut porter la guerre dans la province de Sanghé; mais il fut battu (2). Il osa, après cette attaque, livrer la guerre à la reine Zingha. Celle-ci détruisit son armée, et le contraignit de s'enfuir et de se cacher : c'est alors que nos missionnaires le quittèrent; que les uns retournèrent à Loanda, et les autres à Sainte-Marie de Matamba, près de la reine Zingha, qui les accueillit avec empressement. Lorsqu'ils voulurent retourner à Angola, elle leur donna des officiers pour les conduire, des esclaves pour les servir, et leur fit des présents considérables (3).

§ IX.

Sixième mission des capucins dans les royaumes de Congo, d'Angola et de Matamba. Mission au rocher de Maopongo, nommé par les Portugais la Forteresse des Pierres.

Lorsque, en 1655, le roi Angola Aarii, fils d'une concubine du roi de Dongo, père de la reine Zingha,

(1) Cavazzi, p. 793. Labat, t. IV, p. 420. Quelle est cette race d'hommes qu'on désigne ici par le nom particulier de Zongo ? Labat traduit, « certains nègres barbus. » Il y a dans l'original : *Così chiamano certi huomini barbuti.*

(2) Cavazzi, p. 795. Labat, t. IV, p. 423.

(3) Cavazzi, p. 796 à 799. Labat, p. 424 à 429.

et par conséquent frère de cette princesse, eut, de concert avec les Portugais, déclaré la guerre à cette reine, ces derniers envoyèrent une mission de capucins à Maopongo, où ce roi résidait. Le choix du préfet se porta sur le père Jean-Antoine Cavazzi de Montecuccolo, et le frère Ignace de Valsana. C'est donc à Cavazzi lui-même, l'auteur de l'ouvrage que nous analysons, que nous devons la connaissance d'un des lieux les plus pittoresques du globe (1). Nos religieux partirent de Massangano le 6 mai; ils arrivèrent peu après à Dumbi Aabo, lieu célèbre par la naissance de la reine Zingha. A peu de distance de Maopongo, ils trouvèrent un des fils du roi qui était venu à leur rencontre, et qui les accompagna à pied jusqu'à la ville, ou, pour parler plus juste, jusqu'au pied de ces rochers, au-dessus desquels elle est située. La porte qui donne entrée dans cette ville n'est qu'un passage étroit et si bas, qu'on ne peut le franchir qu'en se traînant sur les coudes et sur les genoux. Le prince montra lui-même le chemin; les religieux le suivirent. Ce passage difficile est assez long; quand ils l'eurent franchi, ils se trouvèrent dans un labyrinthe affreux de rochers et de buissons épineux. Il faut des guides pour s'en tirer. Il dure environ un mille ou un tiers de lieue,

(1) Cavazzi, p. 799. Labat, t. IV, p. 429. Toutes les gravures de l'ouvrage du père Labat ne sont que des copies ou des réductions de celles qui se trouvent dans l'ouvrage de Cavazzi, qu'il a traduit; mais ici le père Labat donne une vue des rochers de Maopongo, qui ne se trouve pas dans l'original. Est-elle faite d'idée? est-elle dessinée d'après nature? c'est ce que nous ignorons, et ce que rien ne nous explique.

et se termine au pied d'un rocher escarpé et coupé en précipices, sur lesquels les nègres grimpent et sautent comme des chevreuils, mais où nos religieux, après bien des tentatives inutiles, se virent obligés de demander du secours. Ils en eurent aussitôt : des nègres forts et adroits les chargèrent sur leurs épaules, et, sautant de rocher en rocher, les mirent enfin à un endroit peu distant de la case ou palais du roi Angola Aarii (1).

C'est à deux lieues de Cabazzo, au milieu de la plaine de Oarii, et le long du fleuve Coanza, qui regarde la province de Lubolo, que s'élèvent ces vastes rochers de Maopongo, nommés par les Portugais la Forteresse des Pierres. Ils ressemblent à ces grands écueils qui s'élèvent isolés au milieu de l'Océan; et, quoiqu'ils soient éloignés de plus de cent lieues de la côte, il en sort des sources salées qui s'élancent en jets d'eau à une hauteur de plus de soixante-dix brasses au-dessus du sol, et qui suivent exactement les mouvements de la mer, augmentant de hauteur lorsque la marée monte, et descendant lorsqu'elle se retire. Ces sources, si chargées de sel, se trouvent dans le voisinage d'autres sources très abondantes d'eau excellente, légère, douce, et très bonne pour les usages de la vie.

Cette masse de rochers a vingt-sept milles de circonférence, et excède en hauteur les tours les plus élevées de l'Europe. Elle paraît de loin compacte et sans division; mais quand on s'approche de plus près,

(1) Cavazzi, p. 802. Labat, t. IV, p. 438.

on voit qu'elle se compose d'une quantité infinie de rochers distincts, séparés par des ravins et des précipices taillés par la nature sous les formes les plus variées et les plus singulières, tellement, dit notre auteur, qu'on semble avoir pénétré dans une grande ville, entourée d'une haute et forte muraille pleine de tours, de clochers, de globes en pierres, décorée d'arcs de triomphe, de mausolées, de portiques, d'obélisques, et de toutes les sortes de constructions que le génie de l'architecture pourrait imaginer. Quand on est parvenu à la hauteur des rochers les moins élevés, on trouve, dans les intervalles qui les séparent, un labyrinthe de chemins remplis d'arbres et de buissons épineux; peu à peu l'espace s'agrandit, et l'on arrive enfin dans des vallées spacieuses, dans des champs parsemés de bosquets d'arbres toujours verts, et qui offrent un sol fertile et une végétation aussi puissante que variée. A un étage supérieur, on parvient à une vaste plaine qui couronne cet amas de rochers. Du milieu de cette plaine s'élève un dernier rocher, dont la circonférence est taillée à pic, et percée d'une infinité de petites cavernes naturelles, sans aucune humidité. Ces cavernes communiquent entre elles par des pentes douces, au moyen desquelles on atteint au sommet de cette vaste pyramide, qui est aplatie, et offre l'image d'un petit Eden. Partout on y voit la plus riche végétation, des arbres chargés de fruits et de fleurs, des sources claires et limpides; l'on y respire un air sain et frais dont on jouit avec dé-

lices et avec surprise sous le climat brûlant de la zone torride (1).

Il y a trente-deux villages au pied et dans les intervalles de ce vaste amas de rochers. Les nègres qui les habitent appartiennent tous à la secte des Jagas; ils sont extrêmement indolents, et vivent assez misérablement du peu de grains qu'ils recueillent, des racines et des fruits qui y viennent en abondance et presque sans culture. Les ravins, les creux de rochers, les cavernes naturelles, les bois et les bosquets voisins recèlent un nombre prodigieux de serpents, de reptiles, de lions, de léopards, qui trouvent dans ces lieux des retraites commodes et sûres; et cet amas énorme de pierres échauffées par les rayons du soleil produit, dans le temps des pluies, des exhalaisons qui s'élèvent de tous côtés, une atmosphère étouffante, où s'enfantent des orages, des éclairs et de fréquents éclats de foudre : de loin, les sources et les torrents qui en découlent, les cavernes et les anfractuosités, paraissent tout en feu, et offrent un spectacle terrible et sublime.

Les arbres croissent, dans tout ce canton, à une grosseur et une hauteur excessives. Leurs fruits sont excellents; et il n'y a pas de lieu au monde où les oranges soient plus sucrées et d'un goût plus délicieux. Les goyaves, les dattes y ont une saveur exquise qu'on ne retrouve point ailleurs.

Voici comment l'origine du Maopongo est racontée par ceux qui l'habitent. Un certain Ampungi,

(1) Cavazzi, p. 799 à 802. Labat, t. iv, p. 429 à 438.

espèce de demi-dieu, résolut de se faire une demeure délicieuse où il n'eût rien à craindre de ses ennemis. Il ramassa tous ces prodigieux rochers, les mit les uns sur les autres de la manière dont on le voit actuellement. Sa femme l'aidait dans ce grand ouvrage. L'affection qu'ils avaient pour les peuples qui leur étaient soumis devint si tendre, que lui et sa femme se transformèrent en ces deux effroyables rochers, plus gros et plus escarpés que tous les autres, afin qu'ils pussent servir de retraite et de défense à leur peuple. C'est pour les remercier de cet insigne bienfait qu'on leur fait encore à présent des sacrifices de victimes humaines, comme aux autres divinités tutélaires du pays.

Les habitants ont altéré le nom de cette forteresse naturelle, qui, au lieu de s'appeler Amipunga, comme celui qui, selon eux, l'a fabriquée, a été nommée Maopongo ou Maopungu. Les Portugais s'en emparèrent pendant la guerre qu'ils eurent avec la reine Zingha, et lui donnèrent le nom de Forteresse des Pierres; ils l'ont perdue et reprise, et au moment où notre auteur la décrivait, ils en étaient les maîtres.

La mission de notre auteur, le père Antoine de Montecuccolo, dans cette singulière région, n'offre rien dans le récit qu'il en fait qui soit remarquable, ni qui présente quelque différence avec les autres: c'est toujours, de la part des missionnaires, le même zèle aveugle et peu habile; de la part des nègres, la même facilité à adopter avec empressement les pratiques du culte chrétien qui leur paraissent avoir quelque rapport avec celles auxquelles ils sont habi-

tués; mais aussi la même résistance, lorsqu'il s'agit d'abandonner ce commode usage de la pluralité des femmes, leurs habitudes vicieuses ou sanguinaires; et ensuite la même aversion pour ceux qui en exigent d'eux trop impérieusement le sacrifice.

Ainsi notre auteur, qui paraissait avoir converti le prince Angola Aarii, le vit depuis retourner à son idolâtrie; et, après avoir été accueilli par lui avec bienveillance, il en fut détesté. Sans doute il n'est pas difficile d'en deviner la cause, d'après le récit suivant, que nous rapporterons selon les termes mêmes de notre auteur.

« Je trouvai un jour une des concubines du roi, qui marchait gravement à la tête de ceux qui accompagnaient son idole, et qui chantaient ses louanges. Je m'arrêtai pour voir passer cette troupe d'insensés; la concubine s'arrêta aussi, et commença à relever le mérite et le pouvoir de son idole, par un long discours qu'elle m'adressa, et qui lui semblait convaincant. Elle s'imaginait que, m'ayant persuadé, je fléchirais le genou et lui offrirais de l'encens. Je l'exhortai alors à quitter le culte abominable des idoles, comme elle l'avait promis à Dieu quand elle avait reçu le baptême. Voyant que rien ne la touchait, je fis signe à deux nègres qui l'accompagnaient de la saisir, et de la fouetter vigoureusement. Ce fut dans cette action que l'on vit le pouvoir et l'autorité des missionnaires : pas un des nègres qui accompagnaient cette prêtresse ne se mit en état de la défendre. Les coups lui ouvrirent l'esprit; elle promit tout ce que je voulus exiger d'elle. Elle me livra

sa statue; je la fis traîner dans le chimpasso, et j'y mis le feu. Elle m'indiqua encore les cases où il y avait des meubles et des ustensiles destinés au culte impie des idoles. J'y allai sur-le-champ, j'enlevai tout, et je fis tout briser et tout brûler » (1).

Notre auteur nous apprend ensuite sérieusement que cette exécution hardie ne fit pas plaisir au roi : ce que nos lecteurs concevront facilement. Malheureusement pour le succès de la religion, qu'il était chargé de prêcher, ce ne fut pas la seule violence que se permit Cavazzi, et dont il se vante.

§ X.

Septième mission des capucins dans le royaume de Congo, d'Angola et de Matamba. Mission dans la province d'Oacco (2).

En l'année 1657, le Jaga Cassangé, dont nous avons déjà parlé, ayant trouvé moyen de jeter un pont sur la Coanza, tomba comme la foudre sur la province Bambé, et la ravagea. La terreur de son nom le précédant, et jetant partout l'épouvante, les habitants de Quimbondi se déterminèrent à lui faire hommage; ce qui ne l'empêcha pas de massacrer beaucoup de monde, et entre autres dix-huit souis, ou gouverneurs de cantons et de districts. De Bambé il se précipita avec la même impétuosité sur la malheureuse province d'Oacco, et alla droit à

(1) Cavazzi, p. 807. Labat, t. IV, p. 454.
(2) Ibid., p. 829. Labat, t. IV, p. 236; t. V, p. 4.

Quibaïa-Quiamdongo, résidence du soua ou gouverneur Guzambambé, dont les domaines s'étendaient jusqu'au-delà de la rivière et de la province de Tamba, et comprenaient trente-quatre districts ou gouvernements; savoir : vingt-deux dans la province d'Oacco, et douze dans celle de Tamba. Guzambambé, qui se trouvait alors dans cette dernière province, s'enfuit et se réfugia dans une île de la Coanza; et, pour recouvrer ses états, il résolut d'en faire hommage au vice-roi de Portugal, et de lui demander des secours. Il alla trouver le missionnaire qui se trouvait alors à Embacca, promettant de se faire baptiser par lui, et de se convertir à la religion chrétienne. Le vice-roi, D. Martin-Louis de Souza, accepta l'offre de Guzambambé, et pria le préfet des capucins de donner ordre à Jean-Antoine Cavazzi, auteur de l'ouvrage que nous analysons, de se rendre auprès de Guzambambé (1).

Cavazzi partit d'Embacca, accompagné de deux nègres; il passa la Coanza et entra dans la province d'Oacco. Après avoir, pendant trois jours, traversé d'affreuses forêts, il arriva à Nuula-Nucolé, premier village de cette province, qui se trouve renfermé entre les quatre bras du fleuve Gango. En côtoyant ce fleuve, il parvint au bourg ou village où le gouverneur réside, qui est environné d'une forte et épaisse palissade d'arbustes épineux. Les cases renfermées dans cette enceinte étaient si petites et si basses, et cachées par tant de broussailles, qu'elles

(1) Cavazzi, p. 831. Labat, t. v, p. 10.

ressemblaient plutôt à des tanières de bêtes sauvages qu'à des habitations d'hommes.

Guzambambé reçut le baptême à l'âge de plus de soixante et dix ans, et fut nommé dom Louis Antoine (1). Son nom précédent se composait de Guzam, qui, dans le langage du pays, signifie force; et de Bambé, qui est le nom d'un animal semblable au cerf, excepté qu'il n'a point de bois : c'est celui qui court le plus vite de tous les animaux, et celui dont la chasse plaisait le plus à ce prince. Il était, avant sa conversion, de la secte des Jagas; mais il n'était pas cruel; et notre auteur a soin de remarquer que s'il buvait quelquefois du sang et mangeait de la chair humaine, c'était en petite quantité. Il renonça sincèrement à ces odieuses coutumes lorsqu'il eut embrassé le christianisme, et chercha à propager parmi ses sujets la religion qu'il avait adoptée. Plusieurs fois il eut à protéger notre auteur, qui l'avait converti, contre la fureur de ses sujets; mais il persista toujours dans les mêmes résolutions, et il remporta la victoire contre plusieurs de ses vassaux, que son changement poussa vers la révolte (2).

Cette mission ayant eu tout le succès qu'on en espérait, Cavazzi fut rappelé. Il se mit en route pour effectuer son retour; et, étant arrivé aux bords du fleuve Coanza, il pria les habitants de le transporter à Mualla ou à Cabunda, qui sont des îles de la juridiction de Guzambambé. Mais ces habitants ayant appris qu'il avait baptisé leur seigneur, refusèrent

(1) Cavazzi, p. 835.
(2) Ibid., p. 398. Labat, t. v, p. 30.

de le passer, l'insultèrent, et commencèrent à menacer ses jours. Heureusement arriva un officier de Guzambambé, qui força les habitants de le transporter dans l'île de Mualla. Mais dès que ces insulaires le virent, ils s'enfuirent et se cachèrent, craignant, à ce qu'on apprit d'eux, qu'il ne fût venu pour les obliger à être chrétiens. De là, Cavazzi se rendit à la cour du roi Angola Aarii, à Maopongo, et ensuite il arriva à Massangano, où il était attendu. Le père préfet l'envoya ensuite à la cour de la reine Zingha, pour faire partie de la mission dont nous avons précédemment entretenu nos lecteurs (1).

§ XI.

Huitième mission des capucins aux royaumes de Congo, d'Angola et de Matamba. Mission dans la province de Lubolo (2).

Les provinces de Lubolo, de Binguella, de Tamba, de Oacco, et de Cabezzo étaient depuis long-temps confédérées avec les Portugais, et avaient embrassé le christianisme; mais il n'y était pas tellement affermi que plusieurs souas, ou gouverneurs de districts, ne crussent pouvoir continuer à se livrer à l'idolâtrie. En 1658, dom Ferdinand Varia, né au Brésil, vice-roi d'Angola, jugea qu'il était nécessaire d'abaisser l'orgueil de ces souas, ou gouverneurs idolâtres. Pour cet effet, il leva une armée, et forma

(1) Cavazzi, p. 842. Labat, t. v, p. 41.
(2) Ibid.

de nouvelles alliances avec tous les souas ou gouverneurs chrétiens, et même avec celui de Rimba, qui se montrait bien disposé envers les Portugais et les chrétiens, quoique Jaga et idolâtre. Dom Ferdinand Varia désira que son armée fût accompagnée d'un missionnaire, et le choix du père préfet, pour cette mission, tomba sur Antoine Cavazzi. L'armée se rassembla à Massangano. Elle était composée de deux mille nègres et de cinq cents blancs. Le soua Guzambambé, que Cavazzi avait baptisé l'année précédente, joignit ses troupes à celle du vice-roi, lorsqu'elle fut arrivée sur les bords de la Coanza.

L'armée entra dans la province d'Oacco, et ensuite dans celle de Cabazzo, où elle voulut attaquer une libatte, ou ville fortifiée, au pied d'une montagne escarpée, et fut repoussée avec perte; mais elle battit cependant l'armée ennemie qui voulut l'inquiéter; et, parcourant ensuite toutes les provinces, elle triompha de toutes les forces qu'on lui opposa, et fit reconnaître la suprématie de la couronne de Portugal à tous ceux qui, jusqu'alors, s'étaient fait gloire de vivre dans l'indépendance.

La plus difficile conquête de l'armée confédérée fut celle de la grande libatte appelée Cangunzé, c'est-à-dire la maîtresse des forces. Cette libatte, capitale de la province de Scella, est située au milieu d'une fertile et agréable vallée, environnée de rochers élevés et escarpés. Cette place, souvent attaquée, n'avait jamais été prise; et peut-être après un long siége, où l'on perdit beaucoup de monde, ne serait-on pas parvenu à s'en emparer si le soua

Cagunzé, qui la commandait, n'avait pas capitulé, et n'avait pas offert de se soumettre à la couronne de Portugal, et à recevoir le baptême avec ses enfants; ce qui fut accepté (1).

L'armée confédérée marcha ensuite dans le Bembé. On brisa les idoles et l'on détruisit tous les temples que l'on put rencontrer dans ce pays; mais le vice-roi ayant envoyé un ordre de suspendre les opérations de la campagne dans cette province, et d'aller châtier un soua qui s'était révolté, dont la juridiction s'étend jusqu'au-delà du fleuve Ganga, on tint conseil sur la route qu'on devait prendre pour retourner à Embacca, lieu du rendez-vous. Pour éviter le passage de quantité de rivières qui se trouvaient sur le chemin direct, et pour trouver un gué moins large et moins profond pour passer la Coanza, on se décida à faire retourner l'armée sur ses pas, et à la faire passer par la province de Tamba.

Cavazzi, pour les affaires de sa mission, se détacha de l'armée, et prit, avec quelques officiers et quelques soldats nègres, la route de Cabazzo. Après avoir fait plusieurs conversions, couru des dangers, et avoir été abandonné, par sa suite, dans une forêt où il serait mort, si un petit oiseau nommé songo, qui se nourrit de miel, ne l'eût aidé à découvrir des ruches dans les creux des arbres et des rochers, il arriva heureusement à Massangano. Il s'arrêta ensuite dans la province de Chiova, qui fait partie du comté de Sogno, et prit le chemin de Loanda, sur

(1) Cavazzi, p. 847. Labat, t. v, p. 56.

le bord de la mer. Il arriva dans cette ville (1), où était le vice-roi, dans le même temps que le général portugais était de retour de son expédition contre le soua rebelle. Il l'avait attaqué subitement en faisant passer le Ganga à son armée, et l'avait forcé de se réfugier dans une île de la rivière Lutato, d'où il était sorti peu de jours après, ayant rassemblé une nouvelle armée. Il eut la témérité de présenter encore la bataille à l'armée confédérée. Il fut défait encore une seconde fois, et contraint de se sauver, avec le reste de ses troupes, dans des cavernes, asiles ordinaires de ces peuples. Il y fut investi; et au bout de quelques jours, n'ayant ni eau ni vivres, il fut obligé de se rendre à discrétion (2).

Plusieurs de ceux que dans ces guerres on avait faits prisonniers, furent mis à la torture, condamnés à mort, et exécutés, pour avoir mis le feu à des églises dans les provinces de Bamba (3) ou Bembé, Pemba, Batta, Congo, Bengo, et Sogno.

Après cette mission, Cavazzi fut rappelé à Rome, où, ainsi que nous l'avons déjà dit, il écrivit l'ouvrage dont nous venons de donner l'analyse.

(1) Cavazzi, p. 852. Labat, t. v, p. 70 à 83.

(2) Ibid., p. 855 et 858. Labat, t. v, p. 78 et 78.

(3) Il y a deux provinces nommées Bemba dans Cavazzi : la première, avec le titre de duché, dans le Congo proprement dit; l'autre, à plus de cent lieues au sud et à l'est de Benguela. Pour éviter la confusion, nous nous sommes conformé à la carte d'Afrique de d'Anville, où cette dernière province est nommée Bembé.

CHAPITRE VI.

Voyage de Jérôme Merolla.

C'EST de l'auteur même qu'on apprend, dans sa préface, l'objet et l'occasion de son voyage. Il raconte que François de Monteleone, capucin de la province de Sardaigne, ayant formé le projet d'exercer son zèle dans la mission de Congo, adressa sa demande à la congrégation de la propagande. Il obtint en même temps la permission de prendre le père Jérôme Merolla de Sorrento, pour lui servir de compagnon. A son retour, Merolla publia cette relation, qui est un recueil court et imparfait de ses remarques; mais il assure le lecteur qu'elles ont toujours eu la bonne foi pour guide, et la vérité pour règle, surtout celles qu'il ne doit qu'au témoignage de ses propres yeux. Son ouvrage est écrit en italien (1). Il s'en trouve une traduction anglaise à la

(1) Il y a eu deux éditions de l'original italien, selon Boucher de la Richarderie, *Bibliothèque des Voyages*, 1805, in-8°, t. IV, p. 172, toutes les deux faites à Naples; l'une in-4°, en 1692, l'autre in-8°, en 1726. L'ouvrage est intitulé *Angelo Ricardo de Napoli*, *Relazione fatta del padre Marolla, da Sorrento, nel regno di Congo*. Il paraîtrait, d'après ce titre, que la relation aurait été écrite par Angelo Ricardo. Dans la traduction anglaise, on trouve vingt et un vers latins à la louange de Merolla, par Angelus Ricardus; mais rien n'indique que ce dernier soit l'auteur, ou même l'éditeur de ce

suite des voyages d'Angelo et de Carli, dans la collection de Churchill, et dans celle de Pinkerton (1).

Quelque idée qu'on doive se former de la bonne foi d'un missionnaire, on est ici forcé, par le bon sens, d'attribuer à l'ignorance ou à la chaleur d'un zèle aveugle certains détails qui regardent les sorciers de Congo et la conduite des capucins. Mais le plus sûr est d'en abandonner le jugement au lecteur.

§ I.

Navigation jusqu'au Brésil, et de là au royaume d'Angola.

Les deux voyageurs s'embarquèrent, le 5 de mai 1682, dans une felouque qui faisait voile à Bastia, capitale de l'île de Corse. Ils y arrivèrent heureusement; et, changeant de bord, ils montèrent sur un bâtiment génois, qui devait se rendre aux Salines.

voyage, si ce n'est peut-être les fréquentes citations des poètes latins. On remarque encore que, dans ces vers comme dans le cours du voyage, dans la traduction anglaise, on lit Merolla pour le nom de l'auteur, et que, dans le titre donné par la Bibliothèque des Voyages, aussi-bien que dans un petit extrait de ce livre qui suit ce titre, on lit Marolla. N'ayant que la traduction anglaise sous les yeux, nous ne pouvons rien déterminer à cet égard; mais du moins nous pouvons assurer que le savant Beckmann se trompe lorsqu'il conjecture (*Litteratur des Ælteren Reisebeschreibungen*, 1808, in-8°, t. 1, p. 39) que l'original italien du Voyage n'a point été publié.

(1) Churchill's *Collection*, t. 1, p. 593 à 686. J. Pinkerton's *General Collection of travels*, vol. XVI, p. 195 à 316; et il y en a une traduction ou analyse en allemand dans *Allgemeiner historie der Reisen*, t. IV, § 572.

Mais ayant bientôt rencontré une grande barque génoise, qui n'avait que trois hommes à bord et qui allait chercher quelques uns de leurs compagnons dans la baie d'Alghieri en Sardaigne, ils prièrent le commandant de les recevoir. La barque côtoya l'île, en s'efforçant d'entrer dans cette baie; mais le vent ne cessa pas d'être si contraire, qu'elle fut poussée vers un petit port, fort près de la pointe. Monteleone, qui connaissait parfaitement le pays, entreprit de grimper au long du rivage sur une petite montagne, où il se proposait de demander, à titre d'aumône, un agneau, ou quelque autre secours, aux premiers bergers qu'il pourrait rencontrer. Aussitôt qu'il eut gagné le sommet, il excita, par des signes fort pressants, ses compagnons à le suivre. Ils montèrent, dans la confiance qu'ils avaient en son caractère; et, du même lieu, ils découvrirent un vaisseau que leurs lunettes leur firent reconnaître pour un corsaire turc. Ne pouvant douter que s'ils eussent passé la pointe, ils ne fussent tombés dans le piége qui était visiblement tendu contre les chrétiens, le commandant fit, dit l'auteur, des remercîments à saint François, avec un déluge de larmes.

La nuit suivante ils remirent à la voile; et dans l'espace de quelques heures ils arrivèrent dans la baie d'Alghieri. Il s'y trouvait plus de cent barques génoises, qui étaient à la pêche du corail et du thon. En débarquant, les deux missionnaires furent surpris qu'au lieu d'un cheval, qu'ils avaient fait demander au supérieur de leur couvent, on leur eût amené un bœuf pour porter leur bagage. C'est la

bête de charge dont on se sert ordinairement dans le pays, parce que les chevaux y sont d'une petitesse extrême. Quelques gentilshommes portugais assurèrent l'auteur que les îles du Cap-Vert sont dans le même usage; et qu'avec les bœufs, elles ont une race qui tient le milieu entre ces animaux et les ânes. Les habitants n'en ont l'obligation qu'à leur industrie. Ils trompent les taureaux en couvrant une ânesse avec la peau d'une vache (1).

Merolla passa un mois entier au couvent d'Alghieri, pour attendre le retour de son compagnon, qui était allé rassembler dans l'intérieur de l'île quelques autres missionnaires. Cependant Monteleone n'en amena qu'un, qui se nommait le père François de Bitti, fort exercé au métier de la prédication. Dans le même temps, un vaisseau de la rade étant prêt à faire voile en Provence, ils se déterminèrent à s'y embarquer. Le capitaine, qui avait un oncle et un frère dans leur ordre, les traita fort civilement; et pour mettre le comble à ses politesses, ayant appris qu'une flotte portugaise attendait le duc de Savoie à Villefranche, pour le transporter à Lisbonne, où il allait épouser l'infante de Portugal, il loua une felouque pour les conduire dans ce port. Ils y passèrent trois mois, pendant lesquels ils reçurent, chaque semaine, une provision réglée, que l'amiral avait la charité d'envoyer au couvent. Une maladie du duc de Savoie, qui paraissait augmenter, dit l'auteur, chaque fois qu'il se disposait à s'em-

(1) Les Portugais abusaient de la crédulité de Merolla.

barquer, fit prendre à l'amiral la résolution de se retirer. Quelques bons politiques dirent aux missionnaires que ce changement était une disposition de la Providence pour l'avantage de l'Italie.

Le 4 d'octobre, fête de saint François leur patron, une troupe de capucins, rassemblée à Villefranche, s'embarqua sur la flotte portugaise. Dans la crainte de se rendre incommodes, leur supérieur les distribua deux à deux sur chaque vaisseau. Il se plaça lui-même, avec le père Monteleone, à bord de l'amiral, qui se nommait le comte de Saint-Vincent. Merolla et le père Amedeo montèrent sur le Fiscal, commandé par le seigneur Gonzalo de Costa, et deux autres sur le Saint-Benoît, qui avait pour commandant dom Louis de Lobo, ancien vice-roi d'Angola. La navigation fut heureuse. On entra dans le port de Lisbonne le 2 de novembre, à deux heures de nuit. Comme les missionnaires ne connaissaient pas le chemin de leur couvent, ils eurent beaucoup d'embarras à trouver un guide, quoiqu'un pieux gentilhomme de la flotte offrît de payer libéralement ceux qui voudraient leur rendre ce service. Enfin un nègre d'Angola promit de les conduire *gratis*, par reconnaissance, dit-il, pour les services que ses compatriotes avaient reçus des religieux de leur ordre.

L'auteur profita de son séjour à Lisbonne, pour visiter la maison où saint Antoine de Padoue reçut la naissance. On en a fait une église, qui se trouve fort riche par la beauté de ses ornements, mais qui n'en est pas plus distinguée par son architecture. Elle est basse, et sa situation est au coin d'une rue.

Merolla ne manqua point de visiter aussi l'église paroissiale d'Engraca, où est le font baptismal du même saint. Cet édifice, après avoir été bâti, pendant plusieurs années, avec beaucoup de travail et de dépense, était tombé nouvellement, et l'on commençait à le rétablir. Merolla fit aussi ses dévotions à l'église des chanoines réguliers, parmi lesquels ce saint avait vécu quelque temps. Sa statue est placée sur le maître-autel, en habit de cet ordre. La même église sert de sépulture aux rois de Portugal et à quantité de grands hommes.

Le zèle de l'auteur commençant à lui faire trouver les délais fort ennuyeux, il s'adressa au capitaine d'un vaisseau qui faisait voile au Brésil, pour lui demander l'office de chapelain sur son bord, parce que des raisons, qu'il n'explique point, avaient porté son supérieur à lui défendre de passer sous une autre qualité. Le capitaine lui offrit volontiers le passage; mais il s'était déjà pourvu d'un chapelain. Peu de jours après, le commandant d'un autre vaisseau, qui avait congédié son chapelain, se mit en mer, avec la résolution de ne pas lui donner de successeur. Mais, après quelques jours de navigation, il essuya une tempête si violente, qu'il regarda comme une faveur du ciel de pouvoir regagner Lisbonne, où il fit vœu de ne jamais remettre à la voile sans être accompagné d'un guide spirituel. Dans cette disposition, il accepta volontiers le service de Merolla, qui était le seul de ses compagnons à qui l'occasion manquât pour partir. Mais le premier capitaine auquel il s'était adressé n'apprit son

engagement que pour en faire des plaintes fort vives. Il prétendait qu'après s'être adressé à lui, le missionnaire ne devait pas s'engager avec un autre. La véritable cause de son ressentiment était une vue d'intérêt, parce que les capucins n'exigent point d'autre salaire que leur subsistance; au lieu que, suivant les lois du Portugal, un prêtre séculier, ou un religieux d'un autre ordre, doit être non seulement nourri, mais payé régulièrement, et que, dans tous les lieux où l'on débarque, il doit être logé, avec trois carlinos d'appointements par jour. La querelle fut si vive, que ce premier capitaine aurait défié l'autre au combat, si tout le monde n'eût été d'accord à blâmer son procédé.

Le 8 de décembre, cinq vaisseaux mirent ensemble à la voile. Ils tombèrent immédiatement dans le golfe des Juments (1), qui a tiré ce nom de la violente agitation de ses eaux. Ensuite, passant à la vue de Madère, ils arrivèrent à celle de Palma, une des Canaries. Les vaisseaux d'Europe ne sont menacés des pirates, et n'ont besoin de convoi que depuis l'île de Madère jusqu'aux Canaries. Ils peuvent ensuite avancer sans crainte. Ceux qui font voile au Brésil se séparent de leur escorte vers la hauteur du Cap-Vert, qui est éloigné de Palma d'environ deux cent seize lieues.

Trois cents lieues plus loin, Merolla se trouva, pour la première fois, sous la zone torride. La navigation n'y fut pas trop lente; mais, quoique l'on

(1) Gulf of Mares. Quelques uns disent Keckling-Mares, ou des Juments ruantes. Voyez Churchill, t. 1, p. 597.

fût au milieu de l'hiver, et que les vents ne manquassent point de force, la chaleur était assez vive pour jeter tout le monde dans une extrême langueur. Enfin l'on eut le bonheur de passer fort promptement la ligne, sans être arrêté par ces fâcheux calmes, qui causent quelquefois beaucoup de préjudice à la navigation. Le dernier jour de carême, au soir, un poisson volant d'une grosseur considérable s'embarrassa dans les voiles, et tomba sur le tillac. Le capitaine en fit présent à Merolla, qui le reçut avec beaucoup de satisfaction, parce qu'il avait eu quelque chose à souffrir pendant le temps de l'abstinence. Les provisions du vaisseau ne consistant qu'en chair fraîche ou salée, il avait été réduit à vivre de lentilles, de biscuit et d'eau puante. Il s'imagine que la difficulté qu'il eut à se procurer du poisson ne venait que des matelots, qui auraient souhaité de lui faire rompre son jeûne, et qui lui répétaient continuellement que, dans les voyages de long cours, personne n'est obligé à l'observation du précepte ecclésiastique.

Le 6 de janvier, à deux heures du matin, on découvrit une étoile si grande et si lumineuse, que la description en paraîtrait incroyable. Le capitaine, qui avait fait quarante fois le même voyage, déclara qu'il n'avait jamais rien vu d'approchant. Quelques uns s'imaginèrent que c'était l'étoile qui avait servi de guide, le même jour, aux rois mages; mais l'auteur ne douta point que ce ne fût la planète de Jupiter. Pendant toute la durée de cette course, on n'eut qu'un demi-jour de calme, qui fut employé

à la pêche. Le capitaine ayant fait jeter la sonde à dix degrés de la ligne, on fut extrêmement surpris, au milieu de ce vaste océan, de ne trouver que quatre-vingt-dix pieds d'eau.

On arriva, le 17 de janvier, dans la baie de Saint-Salvador, au Brésil (1). Sa situation est au treizième degré de latitude du sud. Le port est également remarquable par sa grandeur et par sa sûreté, que l'auteur attribue aux deux montagnes qui en couvrent l'entrée, et à son éloignement de la haute mer. En débarquant, le premier spectacle qui s'offrit à Merolla fut un filet, traversé par un bâton, que deux nègres vêtus de noir portaient sur leurs épaules. Le filet, dit-il, était couvert d'une courtepointe, aux quatre coins de laquelle marchaient quatre femmes. Il s'imagina que c'était un corps mort qu'on portait au tombeau; et la curiosité lui fit demander qui c'était. On lui répondit que c'était une veuve portugaise. Il demanda encore pourquoi il ne voyait point une croix devant elle, puisqu'elle était chrétienne; et ne suivant que l'inspiration de sa charité, il se mit à réciter le *De profundis*. Son erreur parut si réjouissante à tout le monde, qu'on s'assembla autour de lui avec de grands éclats de rire. Il reconnut enfin qu'il avait pris pour morte une femme remplie de santé, qui voyageait dans une sorte de palanquin qu'on nomme mocommas dans ce pays : sa confusion lui fit chercher promptement à se dérober aux railleries des spectateurs.

(1) Churchill, t. 1, p. 598.

Dans l'impatience qu'il avait d'arriver au Congo, il prit le parti, avec deux de ses compagnons, de monter sur un brigantin qui devait faire voile au premier vent. Le capitaine leur avait promis de les remettre tous trois dans le royaume d'Angola; mais lorsqu'ils se croyaient prêts à partir, le gouverneur du Brésil chargea le capitaine du transport de neuf prisonniers enchaînés, au nombre desquels était son propre secrétaire, qui avait mérité sa disgrâce par quelques discours indécents où son maître n'avait pas été respecté; et, pour l'humilier davantage, on l'avait attaché, par la jambe et le bras, à la chaîne d'un esclave. Le capitaine, après avoir reçu cet ordre, pria les missionnaires de le dispenser de sa promesse, parce qu'il ne lui restait point assez de place pour les recevoir dans son vaisseau. Cependant, loin de perdre l'espérance, ils s'adressèrent au gouverneur même, pour lui demander en grâce de remettre à d'autres occasions le départ d'une partie du moins des prisonniers. Il ne leur accorda point cette faveur; mais il donna ordre au capitaine de prendre les trois capucins à bord, sans s'embarrasser s'ils y seraient commodément. Ses ordres furent exécutés. On mit à la voile; et le capitaine n'avait pas même ouvert la bouche pour renouveler ses objections; mais à peine fut-il sorti du port que, ayant appelé tout l'équipage en présence des missionnaires, il demanda ce qu'on ferait de ces trois pauvres capucins, pour lesquels il ne connaissait aucune place à bord. Il ajouta que c'était le devoir de ses gens, comme le sien, de prendre soin des trois mission-

naires; et, faisant jeter aussitôt sa chaloupe en mer, il y mit le secrétaire et deux autres prisonniers, qu'il renvoya au rivage. L'auteur est persuadé qu'il y aurait aussi envoyé tous les autres, si l'or ne leur eût pas manqué pour le mettre dans leurs intérêts. Mais les capucins se trouvèrent un peu plus à l'aise; ils apprirent, dans la suite, que le secrétaire avait su tirer une vengeance éclatante de son humiliation en suscitant contre son maître une faction si puissante, qu'il l'avait fait saisir et renvoyer à Lisbonne. Ces violences ne sont pas sans exemple dans les colonies portugaises. Lorsqu'on y est mécontent d'un gouverneur, on ne fait pas difficulté de l'embarquer sur le premier vaisseau, et de le renvoyer dans sa patrie; heureux encore s'il en est quitte pour un simple congé. Son successeur balance-t-il à signer le pardon des rebelles, ils lui font savoir, à son arrivée, que, sans cette condition, il ne sera point reçu au rivage.

La navigation des missionnaires dura soixante-dix-sept jours jusqu'à la vue de la terre, sans qu'ils puissent se vanter d'avoir vu le ciel ni la mer; car, dans un si long intervalle, ils furent obligés, pour éviter la pluie et les vagues, de se tenir continuellement sous les ponts. Vers le cap de Bonne-Espérance, ils essuyèrent une furieuse tempête, qui brisa une partie de leur proue. Enfin l'on découvrit la terre, que le pilote s'était promis de voir huit jours plus tôt. On ne tarda point alors à lancer la chaloupe; elle revint bientôt, chargée d'excellent poisson. A l'entrée de la nuit, on prit le parti de la laisser en

mer avec deux hommes, attachée au brigantin d'une simple corde. L'obscurité était fort épaisse, lorsqu'à cinq heures du matin une baleine, passant entre elle et le vaisseau, rompit la corde, et donna une si furieuse secousse au brigantin, que toutes les lumières en furent éteintes. Dans l'épaisseur des ténèbres on ne pouvait donner de secours à la chaloupe et aux deux hommes. Le capitaine fit amener les voiles, pour se donner le temps de jeter dans l'air quelques fusées qui leur servirent de guides. Ils se rapprochèrent heureusement du bord, lorsqu'on commençait à désespérer de leur retour.

Les matelots ayant pris un requin, Merolla observe que la tête de cet animal ressemble à celle d'un chien, et qu'ordinairement son corps est de la grosseur d'un bœuf. En mangeant, il ne remue que la mâchoire supérieure. On le prit avec une amorce de bœuf salé. Tandis qu'on le tirait sur le vaisseau, il trouva le moyen de s'échapper; mais une seconde amorce qu'on lui jeta aussitôt le prit encore. On lui ouvrit le ventre, dans lequel on trouva quantité d'os qu'on avait jetés depuis plusieurs jours; ce qui fit juger qu'il avait suivi long-temps le vaisseau. L'auteur ayant observé que son cœur battait fortement, après avoir été séparé des entrailles, le prit et le garda jusqu'au jour suivant. Son étonnement fut extrême de le voir battre encore. Ce monstre marin ne paraît jamais sans être accompagné d'une multitude de petits poissons de différentes couleurs, dont quelques uns ne se nourrissent que de l'écume qui sort de sa gueule. Les Portugais les appellent romeï-

ros (1), c'est-à-dire, dans leur langue, pélerins. Il y en a d'autres de la longueur d'un demi-pied, qui s'attachent à lui, le ventre en haut, et que les Portugais appellent pegadores, nom qui exprime la qualité même qu'ils ont de s'attacher. Gennaro (2) en donne la même idée.

La couleur de la bonite est un mélange de jaune et de vert. Elle est agréable à la vue, mais pernicieuse pour ceux qui la mangent. On prétend qu'elle cause une mort subite; et les matelots en sont si persuadés, qu'ils la rendent à la mer aussitôt qu'elle est prise.

Les oiseaux qui volent en plus grand nombre dans ces mers sont les alcatratchis, espèces de mouettes de mer, de la grosseur d'une oie, de couleur brune avec de longs becs, qui leur servent à prendre le poisson. Ils font leur nourriture, soit de celui qu'ils prennent dans l'eau, soit du poisson volant, qu'ils enlèvent dans l'air. Pendant la nuit, ou lorsqu'ils sont pressés du sommeil, ils prennent leur essor aussi haut qu'il leur est possible; et, mettant la tête sous une de leurs ailes, ils se soutiennent quelque temps avec l'autre, jusqu'à ce que le poids de leur corps les faisant approcher de l'eau, ils prennent leur vol vers le ciel. Ainsi répétant plusieurs fois la même chose, on peut dire qu'ils dorment en volant. Quelquefois, s'observant peut-être moins au-dessus des vaisseaux,

(1) C'est apparemment la ressemblance des noms qui les a fait confondre avec les romeïros, par les voyageurs et les matelots des autres nations.

(2) Dans l'ouvrage intitulé : *Sacr. orient*, liv. 1, ch. VII.

ils s'y laissent tomber. L'auteur en vit prendre deux, qui étaient tombés dans le sien pendant la nuit. Ceux qui ont mieux étudié la nature de ces animaux assurent qu'ils bâtissent leurs nids dans les lieux les plus hauts du rivage, pour avoir plus de facilité à prendre leur vol. Leurs jambes sont grosses et courtes, comme celles des oies. On observe que les alcatratchis qui tombent dans les vaisseaux, ne peuvent reprendre d'essor.

Avant que d'arriver à la vue du cap de Bonne-Espérance, Merolla vit quantité d'oiseaux, entre lesquels il nomme les manches-de-velours, qui sont de la grosseur d'une oie, avec un bec long et un plumage d'une extrême blancheur. Ce sont comme autant de messagers qui informent les vaisseaux de l'approche de la terre. Les manches-de-velours voltigent sur les flots pendant tout le jour, et retournent la nuit au rivage. La vue de ces oiseaux fait sauter les matelots avec des transports de joie (1).

Un autre signe qui annonce la terre est cette espèce de roseaux, ou plutôt d'herbe, de la grosseur du doigt, qu'on a nommés caravelles de Bretagne, et qui paraissent amenés dans l'Océan par le cours des rivières. A quelque distance, on prendrait leur amas pour de petites îles. Il s'en trouve quelquefois à cent milles de la terre.

Pendant que le vaisseau côtoyait le rivage, quelques matelots, qui avaient fréquenté ces mers, s'efforcèrent de faire apercevoir à l'auteur une grande

(1) Merolla, dans Churchill, t. 1, p. 604.

croix, taillée, disaient-ils, dans une montagne, longtemps avant que ces régions eussent été découvertes par les Européens. Mais l'extrême célérité du vaisseau ne lui permit point de la distinguer, avec le secours même d'une bonne lunette.

Après avoir suivi la terre pendant trois ou quatre jours, on entra dans le port de Benguela, royaume conquis par les Portugais. La malignité de l'air, qui infecte ici tous les aliments, donne aux habitants du pays une pâleur semblable à celle de la mort, et les fait parler d'une voix faible et tremblante, comme s'ils touchaient au dernier moment de leur vie. Aussitôt que l'arrivée des missionnaires fut connue dans la ville, le vicaire général se hâta de les venir visiter à bord, et de leur faire apporter des rafraîchissements de fruits, de viande et de légumes. Ils furent surpris de cet excès de politesse et de charité, jusqu'à ce qu'ils eurent appris qu'il avait reçu, avec quatre de ses frères, son éducation dans un de leurs couvents. On pouvait dire que cet officier ecclésiastique n'avait d'autorité que sur lui-même, car dans tout le pays il n'y avait pas d'autre prêtre chrétien que lui.

Merolla et ses compagnons ne passèrent point ici plus d'un jour. Ayant remis à la voile, ils arrivèrent en quatre jours à Loanda, port d'Angola, le 6 mai, un an après avoir quitté Naples. Le gouverneur, informé le premier de leur arrivée, fit avertir le supérieur de la mission, qui envoya au-devant d'eux les pères Joseph de Sestri et François de Pavie, pour les amener au rivage. La joie de les voir parut commune à tous les habitants. Pendant huit jours,

ils reçurent les visites et les caresses des principales personnes de la ville, auxquelles ils distribuèrent, par reconnaissance, quelques reliques qu'ils avaient apportées d'Italie. Mais comme ils n'étaient que trois, on ne leur accorda point les honneurs qui sont en usage à l'arrivée d'un plus grand nombre de missionnaires. L'auteur explique en quoi ces honneurs consistent. Aussitôt que plusieurs missionnaires capucins sont entrés dans le port, leurs frères, accompagnés de toute la noblesse et des officiers de la ville, vont au-devant d'eux jusqu'à leurs vaisseaux. Là, les recevant dans une barque, ils les conduisent au rivage, où ils sont reçus par un grand nombre de jeunes blancs, vêtus en capucins, qui marchent en procession devant eux, avec des chants de joie usqu'à jl'église. On y chante le *Te Deum;* après quoi le gouverneur, le clergé et tous les ordres de la ville viennent leur rendre les respects qu'ils croient devoir à des ministres de l'Évangile.

§ II.

Voyage de l'auteur à Sogno ou Sonho, et ce qui s'y passe pendant son séjour.

Quinze jours après son débarquement, Merolla fut obligé de quitter Loanda, avec quelques autres missionnaires, qui étaient depuis neuf mois dans cette ville, mais à qui l'excès de la chaleur n'avait point encore permis de se rendre au lieu de leur mission. Joseph-Marie de Bassetto, capucin d'un

savoir et d'une expérience consommés, choisit Merolla pour son compagnon dans celle de Sogno, et le demanda au supérieur, qui se nommait Paul-François de Porto-Maurisio. La mission de Sogno est non seulement la plus ancienne du pays, mais la plus douce et la meilleure, autant par la commodité de la rivière, que par la disposition des habitants. Les deux missionnaires montèrent sur une chaloupe, et, dans l'espace de quatre jours, ils arrivèrent à l'embouchure de la rivière de Zaïre, qui est le port de Sogno (1). En entrant dans cette rivière, ils trouvèrent le vent si impétueux et les vagues si hautes, qu'ils se crurent en danger de périr. Cependant, après avoir doublé la première pointe, ils se trouvèrent un peu plus à l'abri; et, par le secours de leurs rames, qu'ils apprirent eux-mêmes à manier, ils entrèrent enfin dans le canal, où ils commencèrent à revivre. Ils prirent beaucoup de plaisir à promener leurs regards sur les deux bords, qui semblaient être parsemés d'émeraudes. L'eau même de la rivière avait l'apparence d'une chaussée de cristal. En suivant la rive, qui fait quantité de détours, ils étaient continuellement à l'ombre des mangas, espèce d'arbres qui ressemblent au franc laurier. C'est apparemment l'arbre de reys, qui est fort commun dans l'Inde, ou celui qu'on a déjà nommé manglier, ou palétuvier. La description de l'auteur y fait trouver du moins beaucoup de ressemblance. Les mangas, dit-il, poussent, à la jonction des branches,

(1) Merolla, dans Churchill, t. 1, p. 608.

une sorte de racine pendante, qui, descendant enfin jusqu'à terre, s'y attache, y prend des forces, et forme un nouveau scion; de sorte qu'en peu de temps un de ces arbres produit un petit bois, dans lequel on a peine à distinguer les rejetons de la première plante. On fit voir à Merolla un manga flétri et presque sec, dont on lui raconta l'histoire. Un certain évêque de Congo, ayant été maltraité par le peuple du pays, fit le signe de la croix sur cet arbre; et sur-le-champ on le vit sécher comme le figuier de l'Évangile.

Vers minuit, les missionnaires arrivèrent à la ville de Pinda, qui est à douze milles de la mer. En débarquant ils se rendirent à l'église, la première que les Portugais aient bâtie dans le pays. Elle est dédiée à la Sainte Vierge; et les nègres s'y rassemblent en foule tous les dimanches pour honorer son image, qui est en bas-relief. Il y avait autrefois un couvent de capucins dans la même ville; mais les mauvaises qualités de l'air, dans un lieu si proche de la rivière, ont fait prendre le parti de le placer à Sogno, qui n'en est qu'à deux milles. Les missionnaires s'y rendirent le matin du jour suivant. Ils reçurent aussitôt la visite du prince ou du seigneur de cette contrée, célèbre dans les relations des voyageurs, sous le titre de comte de Sogno. Il voyait avec joie l'arrivée de deux capucins, parce qu'il estimait leur ordre; et surtout celle du compagnon de Merolla, qui avait déjà fait le même voyage trois ans auparavant : aussi leur envoya-t-il divers présents des meilleures productions du pays. Ils trou-

vèrent dans le couvent un seul prêtre, nommé Paul de Varèse, qui, retournant peu de jours après à Loanda, leur laissa un vieux frère lai, dont le nom était Léonard de Nardo.

Merolla fut chargé de dire la première messe. Comme il ne savait point encore la langue du pays pour prêcher en public, il composa un sermon, à la hâte, en langue portugaise, et le prononça dans la chapelle de la congrégation, qui touche à l'église. Cette assemblée est composée des principales personnes de la ville, qui entendent assez bien le portugais. C'est entre les confrères de la congrégation qu'on élit ordinairement les comtes de Sogno, pourvu qu'ils soient du sangre de cagera; expression portugaise, qui signifie la famille régnante. Bassetto, compagnon de Merolla, promit de prêcher publiquement tous les dimanches et les jours de fêtes. Le comte avait le défaut de venir fort tard à la messe; mais cette paresse était justifiée par le soin qu'il prenait d'y amener toujours une suite fort nombreuse de courtisans nègres. Son cortége l'emportait sur celui de tous les autres princes de cette partie de l'Afrique.

Le cinquième dimanche après la Pentecôte, Merolla, prêchant devant lui, prit pour texte les paroles du commandement, « Tu ne tueras point. » Il en prit occasion de s'emporter contre les sorciers ou les prêtres du pays, qui conservent toujours beaucoup d'ascendant sur les nègres. Il prouva que le meurtre des âmes, par les illusions diaboliques, était infiniment pire que celui du corps. Comme le mot

de tuer revenait fort souvent dans le cours de son sermon, l'assemblée fit entendre quelque murmure. Le missionnaire n'ayant pas laissé de poursuivre avec courage, le bruit parut augmenter parmi le peuple, tandis que le comte seul gardait le silence.

Merolla et son compagnon souhaitèrent fort impatiemment d'apprendre la cause de ce murmure. Ils interrogèrent tous les nègres qui se trouvèrent à leur rencontre, sans en pouvoir tirer aucune réponse. Tout le monde les quittait en souriant. Enfin, lorsque la foule fut dissipée, ils prirent un de leurs auditeurs dans le couvent; et l'ayant traité avec de l'eau-de-vie et du tabac, ils tirèrent de lui l'explication qu'ils désiraient. Il leur dit que ce qu'ils avaient pris pour un murmure était une marque d'approbation, sur le rapport du sermon avec quelque chose qui était arrivé nouvellement; qu'il était défendu sous peine de mort, à tous les habitants, d'en parler aux missionnaires, mais qu'il ne leur en ferait pas moins le récit, parce qu'il avait une juste confiance à leur discrétion : Que, pendant la Semaine sainte, les exercices de la religion ayant amené à l'église un grand nombre de chrétiens nègres de toutes les parties du comté de Sogno, il était tombé dans l'esprit du comte et de ses parents qu'une grande partie de cette assemblée couvrait quelque pernicieux dessein sous des apparences de piété; que là-dessus un grand nombre d'amis et de vassaux du comte s'étant rassemblés chez lui le jour de Pâques, sous prétexte de lui souhaiter les bonnes fêtes, ce prince leur avait donné ordre de faire prendre l'en-

gagement du Bolungo, que nous expliquerons ci-après, à certaines personnes dont il soupçonnait la fidélité dans trois endroits de ses états; d'où il fallait conclure qu'il était mort quantité de personnes, dans le sens que le père l'avait entendu, et qu'il en périssait tous les jours un grand nombre par le même genre de mort. Les deux missionnaires, consternés de cette déclaration, promirent le secret au nègre, et ne l'assurèrent pas moins qu'ils trouveraient quelque moyen d'arrêter le scandale. Quelques jours après, Bassetto fit un sermon public, dans lequel il reprit le sujet de Merolla, pour se procurer l'occasion de toucher quelque chose de ce qu'il avait découvert. Mais le mal demandant d'autres remèdes, il se rendit le soir du même jour, avec son compagnon, au palais du comte de Sogno; et, lui ayant fait demander une audience secrète, il lui reprocha, avec beaucoup de force, d'avoir commis une action indigne de la qualité de chrétien. Le comte, frappé d'un discours si ferme, demeura d'abord sans réponse; et la pâleur qui se répandit sur son visage, fit juger aux deux missionnaires qu'il était tourmenté par ses remords. Bassetto crut devoir garder quelque ménagement. «Non, « reprit-il, je ne saurais me persuader que de son « propre mouvement dom Antonio Bareto da Sylva « (c'était le nom du prince) ait été capable de for« cer ses sujets à prendre le Bolungo, et j'aime mieux « croire qu'il s'est laissé entraîner par de mauvais « conseils. » Le comte se jeta aux genoux des missionnaires, en pleurant avec amertume : « Je re-

« connais, leur dit-il, que je suis extrêmement cou-
« pable d'avoir exigé cette preuve barbare de la fidé-
« lité de mes sujets; mais après avoir péché comme
« David, je demande grâce comme lui. » Sans attendre le jour suivant, il révoqua ses ordres dès la même nuit.

Le serment de Bolungo est exigé des traîtres, ou de ceux qui sont soupçonnés de trahison, par une sorte de sorciers, qui se nomment cangazumbo. On fait une composition de simples, de chair de serpent, de certains fruits, et de quelques autres matières, dont le cangazumbo fait avaler une partie à l'accusé. Si le crime est réel, on prétend que cette pâte fait tomber le coupable dans un profond évanouissement, qu'elle lui cause un tremblement de tous ses membres, et que sa mort est infaillible lorsqu'on ne se hâte point de lui faire prendre un antidote. S'il est innocent, il ne ressent aucun mal. L'imposture est visible, ajoute Merolla; car on conçoit aisément que si le sorcier veut justifier quelque personne accusée, il ne fait point entrer dans sa pâte les mêmes ingrédients qu'il donne à ceux qu'il veut perdre. Mais la méthode que le comte avait employée était différente, et les missionnaires apprirent de plusieurs nègres qu'on n'en avait jamais vu d'exemple. Il avait ordonné que tous ses sujets, sans exception, se rendissent successivement dans un des trois endroits où les sorciers, que l'auteur appelle ici ministres du diable, faisaient leur résidence, pour y rendre témoignage de leur fidélité, dans la forme suivante. Chacun devait se

pencher sur une grande cuve d'eau ; s'il y tombait, on lui coupait aussitôt la tête ; s'il se soutenait ferme, il était renvoyé comme innocent. Le temps, dit Merolla, fera connaître pourquoi les uns succombaient, et les autres résistaient à l'épreuve. Mais ceux qui présidaient à cette opération étant sorciers et païens, on peut supposer, ajoute-t-il, qu'ils empoisonnaient l'eau (1).

Les deux missionnaires ne furent pas long-temps à Sogno sans être informés, par les remords de certains nègres, que la sœur d'un certain noble du pays employait des recettes magiques pour la guérison des malades, et que, pour se faire connaître en qualité de sorcière, elle portait un habit extraordinaire, avec les cheveux pendants, contre l'usage du pays. Ils apprirent aussi qu'elle se faisait précéder d'un tambour, pour annoncer ouvertement sa profession ; et qu'un de ses fils, qui faisait sa demeure avec elle, exerçait le même art. Leur zèle s'enflammant à ce récit, ils formèrent une accusation juridique contre la mère et le fils, et tous leurs soins furent employés à les faire arrêter tous deux. La mère fut assez promptement avertie pour se sauver par la fuite. Mais le fils étant tombé entre les mains de ceux qui l'observaient, fut conduit au palais du comte. Les missionnaires s'attendaient à quelque exemple de sévérité, qui jetterait l'épouvante parmi les sorciers. Cependant le comte laissa tant de liberté au coupable, que, tout lié

(1) Merolla, dans Churchill, t. 1, p. 613.

qu'il était, il se procura le moyen de fuir; et ses amis le firent passer dans une île de la rivière de Zaïre, où il trouva de la protection. Ce sujet de chagrin fut le premier qu'ils reçurent du comte. Ils ne balancèrent point à lui en faire des plaintes. Ils lui reprochèrent d'imiter mal son prédécesseur, le comte Étienne, qui, après avoir employé tous ses efforts pour détruire cette détestable race, avait donné ordre à ses gouverneurs de faire main basse sur ceux qui oseraient reparaître, et les avait condamnés eux-mêmes à perdre la tête s'ils exécutaient trop mollement ses volontés. Ce comte entrait de si bonne grâce dans les vues des missionnaires capucins, qu'il faisait avec eux le tour de ses états pour s'assurer que ses ordres étaient remplis.

Après cette réprimande, dom Antonio Bareto da Sylva parut plus disposé à poursuivre les sorciers, et donna pour excuse de son indulgence passée la difficulté de s'en saisir dans les lieux écartés dont ils avaient fait leur retraite. Entre ceux qui avaient favorisé la fuite du jeune médecin, son père même, craignant d'être arrêté pour avoir rendu service à son fils, eut recours à l'artifice. Il feignit d'être malade, et fit prier Merolla de le venir confesser, parce que, suivant l'usage du pays, celui qui a reçu l'absolution du prêtre est déchargé de toutes sortes de crimes, et rentre dans tous les droits de la liberté. Comment la justice humaine, disent-ils, pourrait-elle traiter de coupable celui que Dieu même déclare innocent? L'auteur ayant découvert qu'on l'avait trompé, en

fit ses plaintes au comte, qui lui répondit : Ne lui avez-vous pas donné l'absolution? N'est-il pas libre? De quel droit puis-je le faire arrêter? Rien ne put le faire changer de sentiment, parce que le coupable appartenait à sa famille.

Dans un autre temps, il envoya un de ces sorciers aux missionnaires, en leur promettant qu'à l'avenir il n'en laisserait échapper aucun. Ils firent entrer le prisonnier dans une chambre du couvent, pour l'examiner à loisir. Mais tandis que le père Joseph Bassetto était allé chercher quelques papiers dans la chambre voisine, le sorcier s'échappa des mains de Merolla et de l'interprète. Un grand chien, alarmé par le bruit, se mit à le poursuivre; et Merolla, courant aussi de toutes ses forces, l'eut bientôt atteint. Il ne lui épargna pas, dit-il, les coups de cordon, en invoquant à son secours saint Michel et tous les anges. Bassetto, qui parut immédiatement, ne put s'empêcher de rire en voyant avec quelle rigueur il le maltraitait. Les gardes qui l'avaient amené lui lièrent les pieds et les mains d'une manière qui le rendit immobile. Dans cet état, on lui fit bientôt abjurer ses erreurs; et sa soumission lui fit obtenir la liberté.

Il arrivait chaque jour quelque événement de la même nature; mais l'auteur ne s'arrête qu'aux principaux. On lui amena un des plus fameux sorciers du pays; et l'importance du cas ne lui permettant pas de se fier au comte, il mit son prisonnier sous la garde du portier de l'église; office, au reste, qui ne rapportait pas moins de profit que d'honneur,

et dont les missionnaires ne revêtaient que des nègres éprouvés. Cependant celui-ci rendit la liberté au sorcier ; et, par une double trahison, il mit à sa place un misérable esclave. Merolla étant allé, quelques jours après, pour examiner le coupable, et ne reconnaissant pas son visage, demanda au portier ce qu'il avait fait de son prisonnier. Non seulement cet infidèle geôlier soutint que c'était le même, mais l'esclave même protesta qu'il était le sorcier. Alors Merolla, feignant de les croire tous deux, appela un des esclaves qui étaient au service de l'église, et lui donna ordre, en leur présence, de couper la tête au prisonnier. L'air sérieux dont cette sentence fut accompagnée, et la hache, qui fut apportée dans le même moment, forcèrent l'esclave de changer de langage. Il s'écria qu'il n'était pas le sorcier, et que le portier l'avait mis à sa place. Qu'avez-vous à répondre? dit le missionnaire au portier. Hélas! répondit-il en tremblant, le sorcier m'a demandé la liberté de sortir, pour chercher de quoi vivre, et m'a laissé cet esclave pour gage de son retour. Il s'offrit là-dessus de le poursuivre, dans la confiance de le retrouver bientôt ; et Merolla se mit à le chercher avec lui. Mais l'adroit sorcier était déjà bien loin. Il en coûta son office au portier, qui crut avoir encore beaucoup d'obligation au missionnaire, de lui sauver la vie. Les prisons n'étant ici que de roseaux, c'est une barrière trop faible pour arrêter long-temps les coupables. Aussi les missionnaires ne manquèrent point, à l'arrivée des vaisseaux de l'Europe, d'envoyer

leurs prisonniers à bord, et de les faire transporter dans d'autres pays.

Dans la seconde année de sa mission, l'auteur se trouva seul à Sogno, par la mort du supérieur général, dont le père Joseph Bassetto alla remplir la place au couvent d'Angola. Vers le même temps, les missionnaires capucins reçurent une lettre du cardinal Cibo, au nom du sacré collége. Elle contenait des plaintes amères sur la continuation de la vente des esclaves, et des instances pour faire cesser enfin cet odieux usage; mais ils virent peu d'apparence de pouvoir exécuter les ordres du saint-siége, parce que le commerce du pays consiste uniquement en ivoire, et dans la traite des esclaves. Cependant ils s'assemblèrent, pour marquer leur soumission; et s'étant adressés au roi de Congo et au comte de Sogno, ils obtinrent du moins que les hérétiques seraient exclus du second de ces deux commerces, surtout les Anglais, qui l'exerçaient en grand nombre, et qui transportaient leurs esclaves à la Barbade, où ils ne pouvaient leur inspirer que de l'éloignement pour l'Église romaine. Ensuite l'auteur prit un jour de fête pour expliquer au peuple les intentions du sacré collége, et pour le détourner du même commerce. Il lui représenta que s'il y était absolument obligé par la nécessité, il valait mieux qu'il traitât avec les Hollandais, qui s'étaient obligés à fournir chaque année un grand nombre d'esclaves aux Espagnols, et mieux encore avec les Portugais qu'avec les Hollandais. Mais les habitants de Sogno fermè-

rent l'oreille à ces instances, et se défendirent par diverses raisons : en premier lieu, parce qu'ils étaient résolus de ne pas accorder aux Portugais la liberté de s'établir dans leur pays; secondement, parce qu'ils n'espéraient pas que les Portugais leur vendissent jamais des armes et des munitions; enfin, parce qu'ils n'étaient pas contents du prix que les Portugais mettaient à leurs esclaves.

Depuis plus d'une année il n'avait paru aucun vaisseau sur la côte. On vit enfin arriver un vaisseau anglais, et Merolla en avertit aussitôt le comte, en le suppliant de ne pas permettre qu'on vendît le moindre esclave à ces ennemis du saint-siége. Le comte lui promit de le satisfaire. Mais il fit cette promesse d'un air si froid, qu'il ne fut pas difficile de pénétrer ses intentions. En effet, ce prince ne pouvait renoncer, sans regret, à l'occasion de faire un commerce avantageux. Pendant ce temps-là, le capitaine anglais mouilla dans la rivière, mais sous prétexte d'y prendre des rafraîchissements et de n'y être que trois jours. Ce terme étant passé, on ne s'aperçut point qu'il parût se disposer à partir. Un jour que l'auteur s'était approché du rivage, pour s'entretenir avec le mafucca, ou le receveur des blancs, il vit, en entrant dans sa maison, deux Anglais, qu'il crut près de la station ordinaire de leur bâtiment. Ils entrèrent après lui; mais, craignant leur rencontre, il prit le parti de sortir aussitôt. A peine eut-il fait quelques pas, qu'il entendit siffler autour de lui plusieurs balles de pistolet. Il jeta les yeux de tous côtés, sans découvrir personne. Cepen-

dant il retourna ensuite dans la même maison, pour se plaindre de cette perfidie, dont il croyait pouvoir accuser les Anglais. Mais, ce qui l'étonna beaucoup, le mafucca ne fit point d'attention à ses plaintes.

Le lendemain, il ne fut pas moins surpris de recevoir la visite du capitaine anglais, qui venait moins, dit-il, pour conférer avec lui, que pour lui faire un affront. En effet, il commença par lui demander pourquoi il s'opposait au commerce des Anglais dans ce port. Le missionnaire répondit que, suivant ses conventions avec le comte, tous les hérétiques devaient être exclus de la traite des esclaves dans les états de Sogno, quoiqu'ils fussent libres, à la vérité, d'exercer tout autre commerce. « Qu'en-« tendez-vous par hérétiques? reprit l'Anglais. Notre « duc d'Yorck n'est-il pas catholique romain, et chef « de notre compagnie? N'est-ce pas de lui que j'ai « reçu des pouvoirs pour toute sorte de commerce? » Le missionnaire en convint; mais il prétendit que l'intention du duc n'était pas qu'on vendît des chrétiens pour l'esclavage; bien moins encore, ajouta-t-il, que des gens tels que le capitaine eussent la hardiesse, non seulement de faire un commerce illicite, mais d'infester même et de piller la côte, comme un autre Anglais n'avait pas eu honte de le faire l'année précédente, enlevant quantité de nègres avec la dernière violence, et tuant encore plus cruellement ceux qui voulaient se dérober à ses brigandages. Il le menaça d'en informer la duchesse d'Yorck, qui était de son pays; assez sûr, d'ailleurs, que le duc ne souffrirait pas l'insulte qu'on faisait à sa ré-

[illegible] apporterait une juste rigueur à la [illegible] Ce discours échauffa vivement [illegible] avec plus de bruit que [illegible] et celle de tous les [illegible] s'il n'était venu quelques [illegible] je ne sais quelle aurait [illegible] Cependant, après s'être [illegible] déclarer sur-le-champ au [illegible] la porte de l'église ne serait [illegible] des ennemis du saint- [illegible] le comte au couvent [illegible] nègre, qui tenait à la [illegible] tiré du fourreau, et [illegible] cette arme. Pour [illegible] circonstance, il faut remarquer [illegible] dans les visites que le [illegible] n'est permis qu'à [illegible] ou que si l'occasion [illegible] homme de plus, ce survenant [illegible] à genoux pendant toute la [illegible] est obligé d'y être [illegible] le comte eût fait armer [illegible] s'efforça d'abord, [illegible] à Merolla, qu'é- [illegible] se pouvait se dispenser [illegible] munitions, et que pour [illegible] il n'avait pas d'autre [illegible] vaisseaux européens qui [illegible] valoir cette raison avec [illegible] Mais s'apercevant [illegible] impression sur le missionnaire,

il commençait à froncer les sourcils et à remuer vivement les lèvres, pour s'emporter à quelques menaces, lorsque Merolla, se hâtant de le prévenir, lui déclara, d'un ton ferme, « qu'il était venu en Afrique pour le « service de Dieu et pour le salut des âmes; qu'il « perdrait plutôt la vie que de laisser tomber volon-« tairement tant de pauvres âmes entre les mains des « hérétiques, c'est-à-dire au pouvoir du diable, dont « il semblait que le comte voulût prendre le parti « dans tous ses arguments; et qu'il l'exhortait à con-« sidérer combien il se rendait coupable par une ré-« volte si opiniâtre contre l'autorité de l'Église. » Après s'être expliqué si nettement, il se disposait à sortir de la chambre. Mais le comte l'arrêta par le bras, d'un air plus soumis, en le conjurant du moins d'écouter ses raisons. Il le força de s'asseoir près de lui sur un banc. Là il commença un long discours, dans lequel il rassembla tout ce qu'il put imaginer de plus spécieux pour sa défense. Mais le missionnaire n'en paraissant pas plus satisfait, et ne faisant pas même difficulté de l'interrompre, il tomba dans un furieux accès de colère, jusqu'à déclarer qu'il se croyait chef de l'Église dans ses états, et que sans sa permission les missionnaires n'y pouvaient pas baptiser même un enfant. Ce langage fit aisément comprendre à Merolla qu'il était gagné par les Anglais. Il n'en put rester le moindre doute à personne, lorsqu'on entendit publier une proclamation qui défendait à tous les nègres du banza d'aller désormais à l'église. Cependant, comme cette loi ne portait aucune peine pour ceux qui refuseraient de s'y sou-

putation, et qu'il apporterait une juste rigueur à la punition des coupables. Ce discours échauffa vivement le capitaine. Il entreprit, avec plus de bruit que de raison, de justifier sa conduite et celle de tous les Anglais. « Enfin, dit l'auteur, s'il n'était venu quelques « personnes à mon secours, je ne sais quelle aurait « été la fin de cette scène. » Cependant, après s'être délivré du capitaine, il fit déclarer sur-le-champ au comte de Sogno que la porte de l'église ne serait point ouverte jusqu'au départ des ennemis du saint-siége. Ce message amena aussitôt le comte au couvent, accompagné d'un seul nègre, qui tenait à la main un grand poignard, à demi tiré du fourreau, et qui se mit à genoux sans quitter cette arme. Pour entrer dans le sens de cette circonstance, il faut remarquer, avec l'auteur, que dans les visites que le comte rend aux missionnaires, il n'est permis qu'à l'interprète d'entrer avec lui ; ou que si l'occasion exige qu'il amène un homme de plus, ce survenant extraordinaire doit être à genoux pendant toute la conférence, comme l'interprète est obligé d'y être aussi. Dans quelque vue que le comte eût fait armer le nègre qui l'accompagnait, il s'efforça d'abord, avec douceur, de faire comprendre à Merolla, qu'étant environné d'ennemis, il ne pouvait se dispenser de se pourvoir d'armes et de munitions, et que pour une précaution si nécessaire, il n'avait pas d'autre moyen que de recevoir les vaisseaux européens qui venaient dans son port. Il fit valoir cette raison avec beaucoup de force et d'adresse. Mais s'apercevant qu'elle faisait peu d'impression sur le missionnaire,

il commençait à froncer les sourcils et à remuer vivement les lèvres, pour s'emporter à quelques menaces, lorsque Merolla, se hâtant de le prévenir, lui déclara, d'un ton ferme, « qu'il était venu en Afrique pour le « service de Dieu et pour le salut des âmes; qu'il « perdrait plutôt la vie que de laisser tomber volon« tairement tant de pauvres âmes entre les mains des « hérétiques, c'est-à-dire au pouvoir du diable, dont « il semblait que le comte voulût prendre le parti « dans tous ses arguments ; et qu'il l'exhortait à con« sidérer combien il se rendait coupable par une ré« volte si opiniâtre contre l'autorité de l'Église. » Après s'être expliqué si nettement, il se disposait à sortir de la chambre. Mais le comte l'arrêta par le bras, d'un air plus soumis, en le conjurant du moins d'écouter ses raisons. Il le força de s'asseoir près de lui sur un banc. Là il commença un long discours, dans lequel il rassembla tout ce qu'il put imaginer de plus spécieux pour sa défense. Mais le missionnaire n'en paraissant pas plus satisfait, et ne faisant pas même difficulté de l'interrompre, il tomba dans un furieux accès de colère, jusqu'à déclarer qu'il se croyait chef de l'Église dans ses états, et que sans sa permission les missionnaires n'y pouvaient pas baptiser même un enfant. Ce langage fit aisément comprendre à Merolla qu'il était gagné par les Anglais. Il n'en put rester le moindre doute à personne, lorsqu'on entendit publier une proclamation qui défendait à tous les nègres du banza d'aller désormais à l'église. Cependant, comme cette loi ne portait aucune peine pour ceux qui refuseraient de s'y sou-

mettre, la plupart des fidèles continuèrent d'assister à la messe. Mais la crainte de quelque outrage personnel n'empêcha point Merolla d'excommunier le comte, en vertu de l'autorité dont il était revêtu par l'évêque d'Angola. Il eut même la fermeté d'attacher sa sentence d'excommunication à la porte de l'église. Les nègres qui servaient à l'église et au couvent en prirent occasion de se retirer; et Merolla ne douta point que ce ne fût à l'instigation de leur souverain.

Pendant qu'on attendait les suites de ce démêlé, un vaisseau de Hollande entra dans le port. Le secrétaire du comte amena, suivant l'usage, le capitaine de ce bâtiment au missionnaire, pour recevoir sa bénédiction; formalité que le capitaine anglais avait négligée. Merolla ne balança point à suivre l'ordre établi; et sa facilité diminua beaucoup l'esprit de révolte que les sorciers, dit-il, avaient inspiré au peuple, en publiant qu'il ne s'opposait à l'exécution des contrats avec les Européens, que pour ôter à la nation le moyen d'acheter des armes, et la livrer sans défense aux Portugais. L'arrivée du vaisseau hollandais causa bientôt le départ de l'autre. Mais les Anglais ne laissèrent pas d'emmener quinze ou seize esclaves chrétiens de Sogno, outre une centaine qu'ils prétendirent avoir achetés des païens du pays.

Merolla écrivit successivement deux lettres au supérieur de la mission, pour l'informer de ce qui s'était passé dans l'église confiée à ses soins; mais elles furent interceptées par l'ordre du comte. Il en écrivit trois autres, avec la précaution d'en faire partir une en secret, par un nègre, auquel il promit

une récompense considérable. Les deux autres, qui furent envoyées publiquement, eurent le sort des premières. De son côté, le comte écrivit à l'évêque de Loanda, pour se plaindre de la conduite du missionnaire, qui refusait d'ouvrir l'église et d'administrer les sacrements, et qui avait porté publiquement une sentence de mort contre les sorciers. L'évêque ne fit point de réponse à cette lettre; mais il envoya peu de temps après, à Sogno, le supérieur de la mission, accompagné du père Benoît de Belvedère. Tandis que le comte persistait dans son obstination, la petite-vérole, que les Portugais appellent bexigas, se répandit dans ses états, et fit beaucoup de ravage parmi ses sujets. Ce fléau du ciel fut regardé par le peuple comme un châtiment sensible de la révolte du prince contre l'autorité ecclésiastique. Il se forma des assemblées qui représentèrent au comte le triste état de la nation, et qui le pressèrent d'expier ses emportements. La crainte d'une sédition lui fit répondre qu'il n'avait jamais eu dessein d'attirer sur eux les maux dont ils se plaignaient, et qu'en publiant sa proclamation, il n'avait pensé qu'à faire prendre au missionnaire des sentiments plus modérés; mais que s'ils regardaient leurs maladies comme l'effet de son ordonnance, il la rétracterait volontiers, pour les satisfaire. Cette promesse fut exécutée presque immédiatement. Mais le missionnaire n'ayant pas jugé que ce fût assez pour lui faire lever l'excommunication, les nègres recommencèrent leurs plaintes, en protestant qu'ils ne voulaient pas mourir sans le secours de l'Église, et qu'étant nés chrétiens,

ils voulaient se réconcilier avec leurs supérieurs spirituels. Enfin, ils demandèrent que le comte se présentât au missionnaire, pour implorer le pardon de son crime, et pour obtenir que la porte de l'église fût ouverte. Merolla n'ose décider si la soumission du comte fut sincère; mais elle fut éclatante. Tous ses courtisans reçurent ordre de se revêtir de leurs meilleurs habits, pour l'accompagner dans le même appareil qu'ils affectent à l'entrée des ambassadeurs. Pour lui, couvert d'un sac, nu-pieds, une couronne d'épines sur la tête, un crucifix dans les mains, et la corde au cou, il s'avança au milieu de son cortége jusqu'à la porte du couvent. Là, il se prosterna humblement, pour attendre les ordres du missionnaire. Cependant, lorsqu'il le vit paraître, il lui adressa une petite harangue, dans laquelle il confessa qu'il s'était conduit avec une témérité inexcusable. Il l'assura qu'il venait lui offrir toutes sortes de satisfactions pour sa désobéissance; et, citant l'exemple de David, il ajouta qu'après avoir péché comme lui, il espérait d'obtenir le même pardon. Ensuite, ayant remis son crucifix entre les mains d'un de ses gens, il baisa respectueusement les pieds du missionnaire. Aussitôt Merolla s'empressa de le relever, lui ôta sa couronne d'épines et la corde qu'il portait au cou, l'embrassa, et lui répéta les termes dont le père Joseph de Bassetto s'était servi dans une autre occasion : « Si vous avez péché comme « David, imitez-le aussi dans son repentir. » Après cette cérémonie, il le reconduisit jusqu'à l'entrée de la rue.

Le comte revint une autre fois dans la même parure, pour demander que l'excommunication fût levée formellement. Le missionnaire ne fit pas difficulté d'absoudre la nation et les complices particuliers du crime; mais il remit l'absolution du prince à l'arrivée du supérieur de la mission. En effet, le supérieur parut quelques jours après, et donna l'absolution au pénitent. Merolla écrivit à l'évêque de Loanda, pour le remercier de l'approbation qu'il avait donnée à sa conduite, et lui expliquer les raisons qui l'avaient porté à menacer les sorciers du dernier supplice.

Pendant ce temps-là, les Hollandais poussaient vivement leur commerce. Les esclaves qu'ils achetaient devant passer entre les mains des Espagnols, ce motif suffisait à Merolla pour rassurer son zèle; mais il n'aurait point été si tranquille s'il eût appris, avant leur départ, qu'ils s'efforçaient de semer l'ivraie de l'hérésie parmi le véritable blé de l'Évangile. Un certain Cornelius Glas, qui s'était fait de la réputation dans le pays par ses subtilités, entreprit de mettre les habitants dans le goût d'une religion plus libre. Il les assurait qu'ils n'avaient pas besoin d'autres sacrements que le baptême; et que si leur dévotion les portait à communier, ils en étaient les maîtres; mais que, sur sa parole, ils pouvaient se passer hardiment de la confession. Il osa même nier ouvertement la présence réelle dans l'Eucharistie; avec la précaution, dit Merolla, d'invoquer les saints, et surtout saint Antoine de Padoue, pour ne pas trop révolter les nègres par des erreurs si opposées à leurs principes. Quelques uns de ces faibles catho-

liques se laissèrent séduire par ses raisonnements. Avec quelle chaleur le missionnaire ne les aurait-il pas combattus, s'il eût pu former le moindre soupçon de cette perfidie !

Dans la cinquième année de sa mission, il vit arriver un second vaisseau anglais, qui n'attendit la permission de personne pour jeter l'ancre dans la rivière. Il se hâta de prévenir le comte, en le conjurant, s'il voulait éviter les malheurs passés, de ne pas permettre que les Anglais descendissent au rivage. Le comte parut entrer volontiers dans ses vues, et s'engagea même à les suivre par une promesse formelle. Cependant il reçut les présents des Anglais, et leur permit d'exercer le commerce dans ses états; assez justifié, dans ses idées, parce qu'il n'avait pas fait une mention expresse du commerce des esclaves. Le capitaine anglais se rendit au couvent avec sa permission; mais, loin d'y trouver Merolla, il apprit bientôt qu'il s'occupait à préparer un manifeste, par lequel il défendait, sous peine d'excommunication, de vendre des esclaves aux Anglais, en accordant néanmoins la liberté du commerce pour les autres marchandises. Le capitaine ressentit l'effet de cette menace, car il ne put se procurer que cinq esclaves, qu'il avait achetés avant la publication de ce manifeste. Il retourna au couvent, accompagné d'un capitaine hollandais; et, prenant un ton fort soumis, il dit au missionnaire : « Quelles peuvent être vos rai« sons, mon Père, pour vous opposer à la liberté de « mon commerce, lorsque vous n'ignorez pas com« bien j'ai essuyé de fatigues et de périls pour me

laissé à Merolla pour compagnon, n'avait pas permis que le capitaine débarquât un seul homme de l'équipage. Il apportait pour raison, que les Hollandais n'étaient pas moins hérétiques que les Anglais, et qu'ils joignaient à cette qualité celle d'apôtres de l'erreur, comme on l'avait éprouvé par l'exemple de Cornelius Glas. Merolla n'était pas d'une opinion différente. Cependant, pour l'intérêt de la paix, il représenta qu'après s'être heureusement délivré des Anglais, il ne fallait pas pousser la rigueur si loin contre les Hollandais; qu'il était à craindre que la soumission des habitants ne résistât point à cet excès de sévérité; que ne voulant point de commerce avec les Portugais, il ne leur restait aucun moyen de se défaire de leurs marchandises, et que la religion n'en souffrirait pas moins que l'état. Le zèle du père Benoît ne se rendit point à des raisons si fortes, et l'emporta dans la suite à quelques excès, dont il se repentit trop tard.

Le jour de Pâques de l'année 1687, tous les électeurs et les gouverneurs du pays s'assemblèrent à la cour du comte, pour lui renouveler les témoignages de leur fidélité et de leur obéissance. Cette cérémonie est d'un ancien usage. Ceux qui manquent volontairement de se rendre à l'assemblée passent pour rebelles; et le comte est obligé de traiter, pendant les trois fêtes, tous ceux qui se rendent à leur devoir. Belvedère ayant entendu le bruit confus des instruments et des acclamations du peuple, apporta toute sa diligence à prévenir une solennité qui ne devait pas être célébrée à Sogno, tandis que le

comte était excommunié. Merolla ne pénétra point ses intentions, quoiqu'il l'eût vu sortir avec tant d'empressement. Mais le zélé missionnaire se rendit au lieu de l'assemblée, et reçut froidement les politesses des seigneurs, qui s'avancèrent au-devant de lui pour le saluer. Il ne leur répondit que par des plaintes et des reproches. Il les accusa non seulement d'avoir blessé leur conscience, en recevant les hérétiques, mais de manquer de respect pour l'Église, en célébrant une fête qui ne convenait point aux circonstances. Ce discours irrita si vivement le chef des électeurs, qu'il s'écria, dans un transport de colère : Que veut-on nous dire par les distinctions de chrétiens, de catholiques, d'hérétiques? Ne sommes-nous pas tous sauvés par le seul baptême? Belvedère perdit patience à son tour, et ne pouvant souffrir que la religion fût insultée avec cette audace, il donna un soufflet à l'électeur. Un affront de cette nature causa beaucoup de mouvement parmi le peuple. On s'assembla autour du missionnaire. Le comte, le capitaine général et le grand capitaine, apprenant ce qui venait d'arriver, se hâtèrent de paraître pour arrêter les plus furieux, et conduisirent le missionnaire en sûreté jusqu'à son couvent.

Merolla sentit de quelle importance il était, pour le soutien de la mission, de se réconcilier promptement avec l'électeur; mais il appréhendait de commettre l'autorité de l'Église. Dans ce partage de sentiments, il imagina un moyen de concilier tous les droits. Après avoir laissé passer quelques jours, il fit prier l'électeur de se rendre au couvent. Il lui fit

un accueil fort civil, et lui offrit de l'absoudre, à condition qu'il rétractât le langage qu'il avait tenu publiquement, et qu'il demandât pardon à Belvedère. L'électeur lui répondit : « Votre proposition « n'est-elle pas singulière? Je suis offensé, et vous « voulez que je me reconnaisse coupable. Qui a reçu « le soufflet, de votre compagnon, ou de moi? » Le missionnaire répliqua, que ce qui ne se faisait pas dans l'intention d'offenser, ne devait pas être regardé comme une offense; que, loin de donner le nom d'insulte au soufflet qu'il avait reçu, il avait dû le prendre pour une salutaire exhortation à ne plus prêter l'oreille aux séductions des hérétiques, et qu'il devait apprendre à distinguer ce qui venait d'une affection véritablement paternelle de la part de son supérieur ecclésiastique. Enfin, ne devez-vous pas reconnaître, ajouta-t-il, que vous méritiez quelque punition pour avoir osé publier une opinion pernicieuse dans une assemblée catholique? Toutes ces raisons firent tant d'impression sur l'électeur, qu'après s'être reconnu coupable, il consentit à rétracter ses erreurs, après la messe, à la porte de l'église. On lui permit, néanmoins, pour adoucir un peu son humiliation, d'ajouter qu'il n'avait péché que par un emportement de colère, et que, dans le fond du cœur, il n'en avait pas eu moins de soumission pour l'Église. Ensuite, après avoir demandé pardon au père Benoît de Belvedère, et lui avoir baisé les pieds, il fut rétabli dans la communion ecclésiastique. Merolla exigea aussi qu'il fît des excuses

au comte, pour avoir tenté d'exciter ses sujets à la révolte, par un discours impie et séditieux (1).

A cette correction spirituelle les missionnaires joignirent un sermon, où, pour humilier les nègres et les munir contre l'orgueil et l'impureté, ils les comparèrent aux porcs et aux singes du pays.

Quoique le comte fût excommunié pour la seconde fois, un léger incident l'avait disposé à supporter cette disgrâce avec soumission. La comtesse son épouse, alarmée d'une infirmité passagère, fit demander à Merolla quelques secours contre sa maladie. Il s'empressa de la visiter, accompagné du père Étienne Romano, autre capucin de la mission, qui avait quelque connaissance de la médecine. Leurs remèdes et leurs soins rétablirent bientôt la comtesse ; et ce zèle à la servir, que le comte avait observé secrètement, lui fit ouvrir les yeux sur les véritables intentions des missionnaires. Il comprit que la charité seule les animait dans leurs corrections spirituelles, comme dans les secours désintéressés qu'ils avaient offerts à sa femme. Merolla, informé de ce changement, saisit une si favorable occasion pour se rendre au palais. Il pria le comte de faire réflexion qu'en l'excommuniant il n'avait suivi que son devoir; et que si les fidèles prétendaient n'être assujettis qu'à leurs propres inclinations, ils devaient renoncer à la qualité de chrétiens, et rentrer ouvertement dans le paganisme. Il

(1) Merolla, dans Churchill, t. 1, p. 642.

le pressa de se soumettre aux censures de l'Église; enfin, pour adoucir ses instances et ses reproches, il lui représenta les dangers et les peines où les missionnaires ne craignaient pas de s'engager, dans la seule vue de se rendre utiles au salut des nègres; et l'ayant attendri par cette peinture, il lui demanda s'il ne devait pas la reconnaissance et l'affection d'un fils à des pères si généreux et si tendres.

Il y avait plus d'un mois que le comte n'était entré dans l'église qu'à la dérobée, et sans s'approcher de l'autel. Quelques jours après, il envoya prier l'auteur de l'absoudre. Merolla y aurait consenti volontiers; mais Belvedère jugea qu'il fallait attendre le départ des Hollandais. Cependant, le comte renouvela sa prière, en faisant entendre que ses sujets, qui ne le verraient pas à l'église, en pourraient prendre occasion de se soulever. Merolla crut qu'il était temps de le satisfaire. Il lui fit dire de se rendre le lendemain à la messe, vêtu en pénitent, et de se faire accompagner de tous les seigneurs de sa cour. A leur arrivée, il adressa au comte un discours mêlé de tendresse et de force, dans lequel il lui représenta le tort qu'il faisait à son peuple, et qu'il se faisait à lui-même, en accordant l'entrée de ses états aux hérétiques. Ensuite, prenant le Missel, il exigea de lui et de toute l'assemblée un serment solennel, par lequel ils s'engageaient tous à ne recevoir aucun vaisseau anglais dans leurs ports. Ce serment, remarque l'auteur, n'a jamais été violé. Pour pénitence ecclésiastique, il fit promettre au comte d'employer son

autorité pour faire recevoir le sacrement de mariage à trois cents de ses sujets, qui vivaient dans un commerce libre avec leurs femmes. Cette condition fut acceptée avec joie. Le comte entra dans l'église d'un air de triomphe ; et sa réconciliation fut si sincère, qu'il ne donna dans la suite aucun sujet de plainte aux missionnaires.

Mais l'humeur bouillante des jeunes seigneurs nègres leur causait quelquefois d'autres embarras. Un jour, le capitaine général, qui était fils d'un frère du comte, prit querelle avec un autre neveu du comte par sa sœur. Après s'être échauffés mutuellement par quantité d'injures, celui-ci tomba brusquement sur l'autre, et le maltraita de plusieurs coups. Le comte, à qui l'offensé porta ses plaintes, lui répondit qu'il ne voyait aucun moyen de faire justice entre deux ennemis qui étaient si proches parents. Ce n'était pas le premier affront que le capitaine général eût reçu du même côté. Le frère de la comtesse l'avait outragé dans quelques occasions. Il se ressentit si vivement de la froideur du comte, qu'étant sorti avec ses trois frères, il rassembla un grand nombre de leurs partisans, et fit proposer le combat à ses ennemis. Mais ils trouvèrent si peu de personnes qui voulussent entrer dans leur querelle, qu'ils ne parurent point au lieu marqué pour la décision.

Quelques jours après, deux électeurs (1), dont l'un, nommé Mani Enquella, était cousin du comte,

(1) Merolla, dans Churchill, t. 1, p. 645.

se rendirent auprès du capitaine général, pour lui proposer un accommodement. Ils le trouvèrent majestueusement assis sous un parasol qui avait l'apparence d'un dais. A leur approche, il leur déclara, d'un air fier, que ceux qui désiraient de lui parler devaient se prosterner devant lui. Sur le refus qu'ils firent de lui rendre un honneur qui n'appartenait qu'au comte, il entra dans un transport de colère; et levant l'étendard de la révolte, il alla camper à deux journées de la ville, avec tous ses partisans. Ses frères se rendirent immédiatement dans sa province, pour y lever d'autres troupes. C'était un vaste canton des états de Sogno, dont il avait obtenu le gouvernement, pour récompense d'avoir éteint dans sa source une rébellion dangereuse. Il devait y suivre ses frères, avec plusieurs petites pièces de campagne, trois cents mousquets, trente barils de poudre, un grand nombre d'arcs, et quantité d'autres munitions. Des préparatifs si redoutables avaient jeté l'alarme à la cour de Sogno, lorsque les missionnaires entreprirent d'arrêter les suites de cette guerre.

Cependant ils avaient attendu que le comte fût venu leur représenter ses inquiétudes, et solliciter leur secours. Alors Merolla lui offrit de se rendre auprès du capitaine général, et d'employer tout son crédit pour le faire rentrer dans la soumission. En effet, il partit dans son hamac. Mais à peine eut-il fait deux ou trois milles, qu'il fut arrêté par une garde de soldats, qui lui défendirent d'aller plus loin. Il voulait passer, malgré cet ordre, lors-

qu'il fut surpris de voir le commandant des nègres à genoux, pour l'arrêter par d'humbles prières. C'est la posture que les nègres de Sogno prennent en parlant aux missionnaires et à leurs princes. Mais, comme l'auteur ne s'était point attendu à trouver tant de respect dans une troupe de rebelles, il s'imagina que c'était une marque de repentir et de soumission. Dans cette idée, il crut pouvoir continuer sa marche. Quelle fut sa frayeur de sentir aussitôt le bout d'un fusil appuyé sur ses épaules, et d'entendre le commandant qui, sans quitter sa posture respectueuse, le menaça de lâcher le coup s'il faisait un pas de plus! Après quelques remontrances inutiles, il prit le parti de mettre son crucifix entre les mains d'un nègre, en lui ordonnant, au nom de Dieu, de le porter au capitaine général, en témoignage de sa bonne foi et des pieuses intentions qui l'amenaient. Ses ordres furent exécutés; mais il n'en fut pas moins obligé de prendre un autre chemin, par lequel il arriva, le soir du même jour, dans le pays de Chitombo. Le capitaine général s'y était arrêté avec ses troupes, parce que, portant le nom de cette province, il se flattait que les habitants se souleveraient d'eux-mêmes en sa faveur. Il fit dire au missionnaire qu'il le priait de ne pas avancer plus loin, et que son dessein était d'aller lui-même au-devant de lui. Cette civilité augmenta les espérances et le courage de Merolla. Il fit répondre au prince, que s'il voulait remplir le devoir d'un chrétien fidèle et soumis à l'autorité de l'Église, non seulement il abandonnerait les armes,

qu'il avait prises contre son oncle et son souverain, mais que, sans quitter le lieu où il était, il attendrait respectueusement les ordres du comte. Cependant, comme une proposition si vague pouvait lui laisser quelque sujet de défiance, il ajouta qu'il lui donnait sa parole d'obtenir de la cour des conditions favorables; et ne demandant que de la sûreté pour le passage de ses lettres, il lui proposa de les faire porter au sommet d'une pique, pour donner, suivant l'usage du pays, plus d'éclat et d'autorité à sa négociation.

Le capitaine général consentit à toutes ces propositions; mais il fit répéter au missionnaire, qu'en attendant la réponse du comte, il lui paraissait inutile qu'il prît la peine de venir dans son camp. Sa crainte était sans doute que la présence de Merolla ne refroidît le zèle et l'attachement de ses troupes. Le missionnaire, ne voyant aucune utilité à demeurer plus long-temps dans la province de Chitombo, prit le parti de retourner à son couvent, et se hâta d'envoyer son interprète au comte, pour lui communiquer l'effet de son voyage. La joie du comte fut si vive que, ne se fiant point assez au récit de l'interprète, il voulut, dit l'auteur, que cette heureuse nouvelle lui fût confirmée par la bouche d'un prêtre. Toutes ces dispositions paraissaient lui faire souhaiter la paix. Cependant il pria le missionnaire de répondre à deux questions : la première, pourquoi il n'avait pas excommunié le grand capitaine, qui avait eu l'audace de prendre les armes contre son souverain? la seconde, quel châtiment mériterait une si grande

offense? Merolla ne marqua point d'incertitude sur le premier de ces deux points. Il justifia sa conduite par deux raisons. L'offense du grand capitaine ne regardait point l'Église; et d'ailleurs, il s'était rendu à ses premières sollicitations. Mais à l'égard du second article, il fut d'autant plus embarrassé, qu'il crut découvrir dans les yeux du comte une envie secrète de faire déclarer son neveu rebelle, pour se mettre en droit de le punir, lorsqu'il se serait livré entre ses mains. Il évita le piége par une plaisanterie, dont l'effet surpassa ses espérances. Les missionnaires avaient au couvent un jeune nègre, qu'ils élevaient avec soin, et pour qui le comte avait conçu beaucoup d'affection. Pour la seconde question, lui dit Merolla, votre excellence permettra que j'en laisse la réponse à notre élève. Toute l'assemblée applaudit au missionnaire par un éclat de rire, et le comte n'insista point sur sa question.

Mais lorsqu'on croyait la réconciliation certaine, le gouverneur de Chiova, fils aîné du comte, parut avec une armée nombreuse, qu'il venait de lever pour la défense de son père. D'un autre côté, le capitaine général, qui avait promis de se présenter au comte sans autre escorte que ses trois frères, arriva suivi de toutes ses troupes; et, les ayant rangées en bataille devant l'église, il attendit dans cette situation que le comte vînt recevoir ses excuses et lui promettre l'oubli de son crime. Les deux armées se trouvèrent à la vue l'une de l'autre. Merolla, effrayé d'un contre-temps si terrible, n'osait se promettre d'arrêter des furieux, qui semblaient n'attendre que

le signal pour en venir aux mains. Il dit au second fils du comte, qui se trouvait dans le couvent, que si le comte son père prenait un peu de confiance à ses conseils, il se garderait bien d'écouter son ressentiment dans cette conjoncture. « Des rebelles, « répondit ce jeune prince, qui viennent demander « grâce avec cet appareil, méritent d'être reçus à « coups de balles et de sabre. » Ce langage ne faisant que redoubler les alarmes du missionnaire, il alla trouver sur-le-champ un des frères du capitaine général, qui faisait sous lui l'office de secrétaire, et qui passait pour un esprit sage et modéré. Il lui expliqua ses sentiments sur ces apparences d'hostilité. On lui répondit que tous les soldats qu'il voyait autour de lui seraient congédiés avant le soir. En effet, l'exécution suivit de près cette promesse.

Merolla fit avertir aussitôt le comte de l'heureuse disposition de ses quatre neveux. On convint qu'ils paraîtraient le lendemain devant lui, sans aucune suite. Ils vinrent ensemble devant la porte de l'église, où l'on avait pris soin de préparer trois fauteuils de cuir, l'un pour le comte, l'autre pour Merolla, et le troisième pour le capitaine général. Le comte prit la gauche, avec sa modestie ordinaire. Après un moment de silence, le capitaine général se leva, fit trois profondes révérences, et reconnaissant sa faute, en demanda humblement pardon. Le comte, qui avait affecté jusqu'alors un air pensif, prit tout d'un coup une contenance fière, secoua la tête, et se tournant vers Merolla : « Est-ce là, lui dit-il, tout ce que vous « me demandiez ? Êtes-vous satisfait, mon père ? Êtes-

« vous content? » Ensuite, s'étant levé brusquement, il se retira sans ajouter un seul mot. On eut beaucoup de peine ensuite à le faire consentir au rétablissement de ses neveux dans leurs emplois. Il saisit les premières occasions pour dépouiller de leurs gouvernements plusieurs manis qui étaient attachés au capitaine général, surtout ceux qui étaient voisins de sa province. Il leur donna pour successeurs ses propres créatures; et, par degrés, il affaiblit beaucoup un pouvoir qu'il avait appris à redouter (1).

Après cette relation, qui jette quelque lumière sur les affaires et les usages du pays, l'auteur termine la première partie de son ouvrage par deux ou trois histoires, dont on laisse le jugement au lecteur. Un soldat portugais de Loanda, qui avait été réprimandé plusieurs fois par son père, lâcha sur lui un coup de pistolet. La balle frappa le front du père; mais au lieu d'y entrer, elle rejaillit sur le front de ce fils dénaturé, et lui fit une blessure dangereuse. Il se jeta aussitôt dans l'église, comme dans un asile dont sa dépravation ne l'empêchait pas de reconnaître la sainteté. Mais n'en jugeant point d'assez sûr pour un si grand crime, il s'embarqua dans l'espérance de passer au royaume de Loango, et de là en Europe. Les Hollandais, qui s'étaient chargés de lui, l'abandonnèrent au cap Padron, à l'embouchure de la rivière de Zaïre. Il y demeura quelque temps sans secours. La nécessité le forçant de chercher une autre retraite, il résolut de passer dans le royaume

(1) Merolla, dans Churchill, t. 1, p. 647.

d'Angoy; et l'auteur le vit en chemin, se servant de son épée au lieu de canne, pour s'appuyer. Quelques matelots anglais, dont il implora le secours, ne sentirent aucun mouvement de compassion pour un parricide et un déserteur. L'auteur ajoute que tout l'art des chirurgiens ne parvint jamais à fermer sa blessure, et que pendant tout le reste de sa vie il porta la marque de son crime imprimée sur le front. Une autre aventure, qui méritait encore moins d'entrer dans un ouvrage sérieux, c'est celle d'un nègre qui, s'étant moqué plusieurs fois des avis d'un missionnaire, fut enlevé par une main invisible, laissa pour adieu un grand coup de pied à son compagnon, qui s'efforçait de le retenir, et disparut au milieu des airs. Les témoins de cet événement, ajoute l'auteur, sont encore pleins de vie au royaume de Congo. Il parle avec la même admiration de quelques naissances monstrueuses, qui arrivèrent de son temps. Un enfant vint au monde avec de la barbe et toutes ses dents. On vit naître d'une seule couche un enfant noir et un blanc. Une négresse devint mère d'un enfant blanc.

§ III.

Voyage de l'auteur au royaume de Cacongo.

Dans la seconde année de sa mission, Merolla fut attaqué d'une fièvre violente, qui le conduisit au bord du tombeau. L'unique remède que les Européens du pays puissent employer, est de se faire tirer

tout le sang qu'ils ont dans les veines, et de s'en former un nouveau avec les nourritures du pays. Ceux qui survivent à cette espèce de métempsycose éprouvent de longues douleurs et se rétablissent lentement. Il ne faut, suivant l'auteur, que quatre mois et quatre jours pour accoutumer le corps à des aliments étrangers; mais deux ou trois années de soins et d'attention suffisent à peine pour le rétablissement de la santé. On peut consulter Cavazzi de Montecuccolo, qui a traité cette matière dans sa Description historique du royaume de Congo (1).

Tandis que Merolla était dans la langueur de sa maladie, incertain de sa vie ou de sa mort, il reçut un envoyé du roi de Cacongo, avec une lettre de ce prince, qui lui marquait de la disposition à recevoir la foi chrétienne dans ses états, et qui le pressait de lui apporter un si généreux présent. Il paraît que le comte de Sogno lui avait donné sa sœur en mariage, à condition qu'il embrasserait le christianisme. Merolla se vit dans la nécessité de s'excuser sur sa maladie. Il n'y avait point alors d'autre missionnaire que lui dans les états du comte; mais promettant de se rendre à Cacongo dès qu'il serait rétabli, il demanda deux grâces au roi dans l'intervalle : l'une, d'ordonner au gouverneur d'une île, nommée Zariacacongo, dans la rivière de Zaïre, de laisser planter une croix dans cette île; l'autre, d'assigner d'avance un lieu dans ses états pour y bâtir une église.

Ces deux faveurs furent accordées. Bientôt un

(1) Livre I, p. 146; et Liv. III, p. 300.

missionnaire, arrivé de Loanda, partit de Sogno pour suppléer au défaut de Merolla. Mais en arrivant à Bomankoy, capitale du royaume d'Angoy, il apprit que l'ancien roi de Cacongo était mort, et qu'on doutait des intentions de son successeur. Cette nouvelle refroidit le missionnaire, jusqu'à lui faire reprendre immédiatement le chemin de Sogno. Cependant il s'employa, dans son retour, à l'instruction de quelques îles sur la rivière de Zaïre. Il passa même dans celle de Zariacacongo, pour y sonder les dispositions des habitants. Une croix, qu'il y trouva plantée, lui donna occasion de leur demander s'ils voulaient recevoir l'Évangile. Les gouverneurs lui répondirent que, sans le consentement du nouveau monarque, ils ne pouvaient accepter une religion étrangère; mais qu'ils étaient prêts à l'embrasser avec la permission de leur maître. Le missionnaire, n'espérant rien de ses instances, prit le parti d'attendre une occasion plus favorable (1).

Trois ans après on vit arriver au couvent de Sogno deux missionnaires, le père André de Pavie, qui avait été nommé supérieur à la place de Merolla, et le père Ange-François de Milan, avec un frère lai, nommé Giulio d'Orsa. L'auteur, qui commençait à reprendre ses forces, résolut sérieusement d'entreprendre la mission de Cacongo; mais il ignorait par quels lieux il devait commencer. Il voyait peu d'apparence de réussir à Chiovachianza. Les habitants n'avaient pas vu de prêtres depuis plusieurs

(1) Merolla, dans Churchill, t. 1, p. 650.

années : d'ailleurs, Merolla se souvenait d'y avoir été maltraité dans un voyage qu'il y avait fait autrefois. Ce pays, qui est à quatre ou cinq journées de Sogno, était alors en guerre avec le comte; et l'arrivée du missionnaire ayant paru suspecte, il avait été renfermé dans une étroite prison, où il courait risque de languir long-temps, si l'avarice, dit-il, n'eût eu plus de part à sa liberté que la charité et la justice.

Ces obstacles n'étant pas capables de l'arrêter, il se procura des interprètes ou des guides d'un rang distingué, tels que le fils de dom Stephano et deux neveux du comte de Sogno. Mais lorsqu'il ne manquait plus rien à ses préparatifs, il vit son projet renversé par le comte, qui refusa de consentir au départ des deux princes ses neveux. Ce contre-temps le fit changer de résolution. Il prit celle de s'embarquer pour Angoy, dans l'espérance de gagner de là le royaume de Cacongo. Cependant, le regret qu'il avait d'abandonner ses premières vues lui fit envoyer à Chiovachianza un nègre qui avait reçu son éducation au couvent, et qui baptisa plus de cinq mille enfants dans cette ville. L'évêque de Loanda récompensa dans la suite cet apôtre nègre, en le nommant chanoine de son église.

Le premier port où Merolla descendit fut celui de Capinda (Cabende), dans le royaume d'Angoy. Les Portugais et les Hollandais y font le commerce pendant toute l'année, mais avec si peu d'ardeur pour le progrès de la religion, que le missionnaire n'y trouva qu'un seul habitant disposé à l'écouter. Il ne laissa point de s'y arrêter quelque temps. Un jour

le mafucca, ou le chef de la ville, vint lui déclarer qu'il avait ordre du roi de Congo d'envoyer à la cour de ce prince tous les capucins qui paraîtraient dans le pays. Merolla lui répondit que venant de Sogno, il n'était pas sûr d'être vu de bon œil à la cour de Congo. Le mafucca se chargea d'écrire au roi, pour consulter ses volontés; ensuite il pria le missionnaire d'écrire lui-même. Merolla y consentit d'autant plus volontiers, que la cour de Congo étant éloignée de trois journées par eau et de quatre par terre, il ne voulait pas risquer un voyage pénible, sans être assuré d'un favorable accueil (1).

Quelques jours après, s'étant rendu dans un autre port du royaume d'Angoy, il écrivit au roi du pays pour lui donner avis de son arrivée. Quoiqu'il eût choisi, pour présenter sa lettre, un Portugais, nommé Ferdinand Gomez, qui s'était établi depuis quelques années dans cette nation, il le connaissait si avare, que, n'osant lui donner toute sa confiance, il crut lui devoir associer dans cette commission un nègre, parent du roi. Il les chargea de ses présents, qui consistaient en deux couronnes; l'une de cristal pour le roi, et l'autre de verre bleu pour la reine. Elles furent reçues si favorablement, que le roi se mit la sienne aussitôt sur la tête, et pressa la reine de suivre son exemple. Toute l'assemblée en marqua de l'étonnement, parce qu'il est défendu aux monarques d'Angoy, par une loi du pays, nommée kegilla, d'employer à leur parure aucun ornement de l'Eu-

(1) Merolla, dans Churchill, t. 1, p. 651.

rope. Mais ce prince affectait de paraître supérieur aux superstitions de ses sujets. Il traita pendant huit jours les envoyés du missionnaire avec beaucoup d'honneurs et de caresses. En les congédiant, il lui écrivit pour le remercier de ses bonnes intentions. Il lui promit de le recevoir honorablement; mais il lui conseilla de se faire accompagner de quelque riche négociant portugais, et d'apporter des marchandises pour satisfaire le peuple.

Quelques années auparavant, un autre roi du même pays ayant reçu le baptême, ordonna, par une proclamation publique, que tous les sorciers qui ne seraient pas sortis de ses états dans un certain temps fussent conduits au supplice. Une loi si sévère excita tous les peuples à la révolte. Ils l'attaquèrent dans son palais, et le forcèrent de se retirer sous la protection de son fils, qui régnait dans un pays voisin. Mais la crainte des rebelles, qui formaient une armée nombreuse, l'emporta dans le cœur du fils sur la tendresse qu'il devait à son père. Il eut la cruauté de le livrer à ses ennemis, et ce malheureux prince perdit la vie par la main d'un bourreau. La même disgrâce arriva au roi de Loango, pour s'être efforcé de répandre le christianisme dans ses états. Entre les motifs qui conduisaient l'auteur dans le royaume de Cacongo, il se proposait de visiter le tombeau du premier de ces deux princes.

Gomez le pressait beaucoup d'écrire en sa faveur au roi d'Angoy, pour lui faire accorder la permission de se rendre à la cour en qualité de marchand, et d'y porter une grande variété de marchandises.

Mais le dessein de ce Portugais était fort différent des apparences ; il cherchait au contraire à se procurer, sous le titre de marchand du roi, plus de facilité pour vendre ses marchandises à bord, résolu de partir aussitôt, sans avoir rien exposé aux risques du débarquement. Les nègres pénétrèrent ses vues, et lui déclarèrent que, s'il pensait à faire la traite des esclaves dans le pays, il devait commencer par débarquer ses marchandises. Merolla, fâché qu'un marchand voulût le faire servir de voile à ses artifices, et craignant qu'on ne le soupçonnât d'intelligence, prit la résolution de se rendre à la cour, et de s'expliquer avec le roi. Gomez, le voyant disposé à partir, se mit dans un hamac pour l'accompagner. Quoique la distance ne fût que de neuf milles, ils trouvèrent le voyage extrêmement difficile. Il fallait monter beaucoup en quittant le rivage : Merolla fut obligé de faire à pied une grande partie du chemin; et sa faiblesse l'ayant forcé de rentrer dans sa voiture, il eut beaucoup de peine à gagner le sommet de la montagne.

Il arriva le soir au logement du mafucca, qui était proche parent du roi, et qui faisait sa demeure à un mille de la cour. Il le prit à l'écart, pour lui découvrir naturellement les intentions de Gomez. Cette déclaration mit le mafucca fort en colère. Cependant Merolla l'ayant apaisé par d'autres explications, lui demanda sérieusement s'il croyait que, en se rendant à la cour, il pût disposer le roi à recevoir le baptême. Le mafucca répondit qu'il n'en doutait pas, mais à condition que le com-

merce fût établi solidement avec les Européens. Cette réponse fit changer les résolutions du missionnaire. Il pria le mafucca d'assurer le roi qu'il ferait exprès le voyage de Loanda pour régler l'affaire du commerce avec le gouverneur portugais; et que s'il ne revenait pas lui-même, il engagerait le supérieur de la mission à venir baptiser ce prince. Ensuite se tournant vers Gomez, dans la présence du seigneur nègre, il le pria de renoncer à ses intentions, et de ne pas faire servir son esprit et son adresse à tromper de pauvres nègres. Ce grave avertissement ne laissa plus d'autre soin au marchand portugais que celui de lever l'ancre (1).

Le même soir Merolla reçut, dans la maison du mafucca, un ambassadeur du roi de Congo, avec des lettres de ce prince, qui le conjuraient, au nom de Dieu, de se rendre à sa cour. Depuis plusieurs années il n'avait pas vu de capucins dans ses états, et donna Potentiana, sa mère, avait des choses importantes à communiquer au missionnaire pour l'utilité de la religion. Le roi envoyait un présent de deux esclaves, l'un pour le missionnaire, l'autre pour le mafucca, qui lui avait rendu plusieurs services. Merolla refusa d'abord une libéralité qui ne convenait point à sa profession; mais considérant ensuite que, s'il ne l'acceptait pas, le mafucca aurait deux esclaves à vendre aux hérétiques, il donna le sien à Gomez pour un flacon de vin, qu'il destina au service de l'autel. Ensuite, prenant congé

(1) Merolla, dans Churchill, t. 1, p. 655.

du mafucca, il lui recommanda encore d'assurer son maître qu'il ferait le voyage de Loanda pour entrer dans ses intentions. Quelques petits présents qu'il fit à cet officier lui firent obtenir des provisions pour sa route, et quelques guides, qui, joints aux nègres de Congo, lui composèrent une escorte de douze nègres.

Le 7 de mars 1688 il se mit en chemin pour Congo, après avoir imploré l'assistance du ciel (1). Deux jours de marche par terre le firent arriver au banza ou à la ville de Bomangoy, où il fut reçu fort civilement par un ami du mafucca et par le gouverneur. On lui procura un canot pour remonter la rivière. Ce voyage lui fut extrêmement pénible. La chaleur était insupportable pendant le jour. A l'entrée de la nuit il était obligé de descendre sur la rive, et d'y prendre pour lit un terrain humide, parce qu'on était, dans la saison des pluies, tourmenté par une espèce de mouches appelées melgos, qui ne quittent prise qu'après s'être enivrées de sang. Il aurait encore été plus dangereux de demeurer exposé à l'air dans le canot. Pour mettre le comble à ses peines, les nègres qui avaient la conduite des provisions ayant été payés d'avance, ne lui donnèrent des vivres que pour quatre jours, tandis que les autres, après avoir ramé à leur tour, descendirent à terre pour se réjouir, et ne rejoignirent le canot qu'à Boma. Il n'eut point d'autre ressource, dans cet intervalle, que le flacon de vin

(1) Merolla, dans Churchill, t. 1, p. 656.

qu'il avait reçu de Gomez. L'ambassadeur de Congo, et ses gens, qui n'étaient pas plus ménagés, l'exhortèrent à la patience jusqu'à l'entrée de leur pays, où les moyens ne leur manqueraient pas pour se venger de leurs nègres infidèles.

L'île de Boma est dans une situation fort agréable. Elle est grande, bien peuplée, et fournie très abondamment de tous les vivres qui sont propres au climat. Elle est tributaire du roi de Congo; mais plusieurs petites îles, qui n'en sont pas fort éloignées, appartiennent au comte de Sogno. Les habitants n'ont pas l'usage de la circoncision, comme d'autres païens leurs voisins, qui la reçoivent huit jours après leur naissance. Lorsque les missionnaires passent dans les îles de Sogno pour y exercer leurs fonctions, les insulaires de Boma leur portent leurs enfants, et demandent pour eux le baptême. Mais, à l'exception de ce sacrement, ils vivent sans aucun exercice de religion; ce que Merolla n'attribue qu'au malheur qu'ils ont d'être sans missionnaires et sans prêtres. A son arrivée, les femmes accouraient audevant de lui avec leurs enfants; mais le mani ne lui permit point de les baptiser sans une permission expresse du seigneur de l'île. Tandis que le canot continuait d'avancer dans le canal, ce seigneur fit dire à Merolla qu'il souhaitait de lui parler; mais il le fit avertir de se bien garder de le toucher, parce qu'il était inviolablement attaché à l'ancienne religion de son pays. Ses bras étaient couverts de fers enchantés et de plusieurs cercles de cuivre, dont il craignait que l'attouchement du missionnaire ne di-

minuât la vertu. Il était assis dans un fauteuil de cuir, sous un parasol. Une pagne de toile lui couvrait le devant en forme de tablier, et le reste de son corps était enveloppé d'une sorte de drap écarlate qui avait perdu sa couleur. Merolla s'assit aussi sur une petite chaise de cuir, qu'il portait dans tous ses voyages, pour entendre les confessions. Après quelques discours, il fit un petit présent au seigneur nègre; condition toujours nécessaire pour assurer le succès d'une mission.

Ce prince lui fit préparer une maison près de la sienne, et le pria de baptiser une femme qui était son esclave. Mais le missionnaire apprenant qu'elle vivait avec lui dans un commerce libre, et ne lui voyant aucune disposition à se soumettre aux lois de l'Église, refusa constamment de lui donner le baptême. Cependant il accorda cette grâce à quantité d'autres, qui lui marquèrent leur reconnaissance par des présents. A cette vue, Merolla se tournant vers les nègres qui l'avaient forcé au jeûne sur la rivière, leur dit d'un air gai : « Apprenez à mettre de la différence entre votre religion et la mienne. La vôtre vous permet d'être ingrats : la mienne m'oblige de faire du bien à ceux mêmes qui m'ont fait du mal. Je vous abandonne tous ces présents, et je n'en demande que ce qui m'est nécessaire pour soutenir ma vie jusqu'à demain. » Le généreux missionnaire se vit mal récompensé. Les nègres lui laissèrent en effet de quoi souper; mais à peine eut-il achevé ce funeste repas, qu'il ressentit des douleurs fort vives. La crainte d'avoir été empoisonné le fit

recourir à quelques antidotes, dont il n'était jamais dépourvu. Ses douleurs ne firent qu'augmenter. Il sentit branler toutes ses dents, et sa vue se raccourcissait sensiblement. Enfin, se voyant sans ressource, il pressa un limon dans ses mains, et s'efforça d'en avaler quelques gouttes. Dès la première, il se trouva un peu soulagé; mais lorsqu'il eut le reste du jus dans l'estomac, il tomba dans un profond assoupissement, qui fut suivi d'un long sommeil. Les nègres le crurent mort. Il fut réveillé par le bruit qu'ils firent à leur retour, et le premier mouvement de son cœur fut de prier le ciel de leur pardonner. Les secours qu'il se procura pendant sept ou huit jours achevèrent sa guérison; mais il demeura persuadé, par l'expérience, que le jus de limon est un puissant antidote, quoique personne, dit-il, n'en connaisse la vertu. Il raconte à cette occasion la malheureuse catastrophe de sept religieux, qui périrent en différents lieux par le poison des nègres. Ces récits ne peuvent intéresser que les missionnaires du même ordre : mais il y a plus d'utilité à tirer de l'aventure suivante, pour la connaissance du misérable état de la religion dans un pays où la rareté des prêtres européens oblige de confier les dignités de l'Église à des mulâtres sans mœurs et sans lumières. Un capucin de la mission de Sogno, nommé Joseph-Marie de Sestri, fut envoyé par ses supérieurs à Incusso (1), ville chrétienne du royaume de Congo. Il était pré-

(1) Churchill, t. 1, p. 658. D'Anville écrit Incussu, et donne ce nom à une petite province, avec le titre de marquisat. Voyez la carte de l'Ethiopie occidentale, 1732, et la carte d'Afrique, 1749.

venu sur le danger du poison parmi les nègres; et cet avis lui fit prendre de justes précautions. Pendant près d'un an qu'il passa dans cette contrée, il eut soin de recueillir, après la mort de quelques missionnaires, les vases sacrés qui avaient servi à leur ministère; et le temps de sa mission étant fini, il se disposait à partir pour Loanda, avec ces précieuses dépouilles. Dom Michel de Castro, prêtre mulâtre et grand-vicaire d'Incusso, le pria de lui administrer les sacrements avant son départ, parce qu'étant fort âgé et n'ayant point d'autre ecclésiastique dans le pays, il ne voulait pas s'exposer à mourir sans les consolations du christianisme. Le père de Sestri se crut trop heureux d'être employé à ce pieux office. Il était en bonne santé lorsqu'il entra dans la maison du grand-vicaire; mais après y avoir pris quelques rafraîchissements, il se sentit attaqué par des douleurs si vives, qu'il mourut avant la nuit. Aussitôt qu'il fut expiré, le mulâtre fit écarter tous les témoins, et se saisit des vases d'argent, des encensoirs et de plusieurs autres instruments ecclésiastiques, qui ne sortirent jamais de ses mains. L'évêque et le chapitre de Loanda le poursuivirent en vain par des menaces et par les foudres mêmes de l'Église; il ne parut pas plus sensible à la crainte de l'autorité ecclésiastique, qu'à celle des jugements de Dieu, qui ne pouvaient être retardés long-temps à l'égard d'un homme de son âge.

Merolla ne fut pas plus tôt rétabli, qu'il s'informa si son escorte était disposée à partir. On lui répondit que son canot avait disparu pendant sa ma-

ladie, avec tous les nègres qui l'avaient conduit jusqu'à l'île de Boma. Il s'adressa au prince de l'île, pour obtenir un canot et quelques rameurs; mais il fut extrêmement surpris de sa réponse : « Si vous avez besoin de canot, lui dit le prince, j'ai besoin d'un habit. » Le missionnaire entendit ce langage. Il avait deux pièces d'étoffes de coton, qu'il réservait pour des usages inconnus : il se hâta d'en envoyer une au prince; mais on lui fit entendre qu'il fallait les sacrifier toutes deux; et lorsqu'il représenta que la seconde était destinée pour le service de Dieu, on lui répondit que le canot qu'il voulait obtenir du prince, ayant sans doute la même destination, il était juste que le plus important des deux services fût préféré à l'autre. Il obtint, à ce prix, un canot et des rameurs.

Cependant il ne s'en servit que pour traverser le canal qui sépare l'île de Boma du bord de la rivière de Zaïre. Après avoir pris terre, il fut obligé de monter, dans son hamac, une montagne fort escarpée. Elle le conduisit dans un village nommé Bungu, où il fut surpris d'apercevoir des choux verts, plantés à la manière de l'Europe (1). Il jugea qu'ils y avaient été apportés par quelques missionnaires. On en trouve beaucoup dans le royaume d'Angola; mais ils ne produisent point de semence, et la manière de les faire multiplier est de planter les rejetons, qui s'élèvent ordinairement fort haut.

Lorsqu'il fut question de partir de Bungu, après

(1) Merolla, dans Churchill, t. 1, p. 659.

avoir renvoyé les premiers portèurs, Merolla se vit fort embarrassé par le caprice de ceux qui devaient leur succéder, suivant l'usage du pays. Ils refusèrent de se charger du fardeau s'ils n'étaient payés d'avance, quoique le droit des missionnaires capucins, dans le royaume de Congo, comme dans les pays catholiques de l'Europe, soit de voyager aux frais du public. Merolla leur dit en vain qu'il se rendait à la cour par l'ordre du roi, et pour des affaires importantes ; ils lui répondirent, d'un air absolu, qu'ils voulaient être payés. Ils frappaient des mains et des pieds, comme une troupe de furieux. Merolla prit le parti de rire de leur emportement, et leur dit que s'ils voulaient recommencer trois fois la même comédie, ils ne manqueraient pas d'être payés. Cette plaisanterie les fit rire aussi. Ils se retirèrent un moment pour délibérer ensemble, et le résultat de leur conseil fut de se charger aussitôt du hamac.

Le missionnaire arriva le second jour à Norchie, où, dans l'espace d'un jour et demi, il baptisa cent vingt-six personnes. Quoique cette ville soit une des mieux situées qu'il eût vues dans toutes ces régions, il n'y était jamais venu de prêtres, parce qu'elle est un peu détournée des grandes routes. Les habitants portaient leurs enfants, pour le baptême, dans une autre ville, éloignée de six journées, où les missionnaires faisaient leur résidence. Comme la foule devint fort grande, et que la cour où Merolla exerçait ses fonctions lui parut trop petite, il déclara qu'il allait se rendre au marché, lorsque le mani, observant son embarras, lui proposa d'aller à l'église,

et lui dit qu'elle n'était pas éloignée. Il fut charmé d'entendre parler d'une église, et s'y rendit aussitôt. Il la trouva plus grande qu'il ne s'y était attendu, avec une croix de bois devant la porte; mais il remarqua que la porte même ne ressemblait point à celle des églises ordinaires du pays. Là-dessus, ayant pressé le mani de l'ouvrir, il fut extrêmement surpris de voir qu'au lieu d'exécuter sa prière, le mani et toute l'assemblée prirent aussitôt la fuite. Il ne balança point à renverser la porte de plusieurs coups de pied. En entrant, il découvrit, au lieu d'autel, un grand monceau de sable, au sommet duquel était une corne de trois ou quatre pieds de long; et, des deux côtés, plusieurs autres de moindre grandeur. Contre le mur, il vit deux chemises de toile grossière, suspendues, comme il en avait déjà vu dans les temples païens du royaume d'Angoy. Ce spectacle le fit frémir. Ses cheveux se dressèrent, dit-il, et sa langue demeura quelque temps comme clouée à son palais. Enfin, il se mit à pousser des cris et des plaintes. Il aurait brûlé sur-le-champ ce lieu détestable, s'il n'eût été retenu par deux craintes; celle de réduire toute la ville en cendres par la communication des flammes, et celle de voir bientôt la timidité des habitants changée en fureur. Mais il résolut d'exécuter ce dessein, avec plus de précaution, à son retour, et lorsqu'il serait plus assuré de la faveur du roi. Entre plusieurs exemples de la vengeance des païens contre les missionnaires, il rapporte celui du père Bernard de Savone, qui fut abandonné par ses guides au milieu

d'une forêt, d'où il n'eut pas peu de peine à regagner le bord de la mer, après s'être vu exposé pendant plusieurs jours à la fureur des bêtes féroces. Merolla devait s'attendre au même sort, s'il n'eût consulté que l'ardeur impétueuse de son zèle. Mais l'arrivée d'un autre prince, fils du roi de Congo, qui lui faisait l'honneur de venir exprès au-devant de lui, le délivra de ses alarmes. Il marcha l'espace d'un jour et demi sous une si noble escorte; ensuite il rencontra l'oncle du roi, avec quelques autres seigneurs, accompagnés de leurs instruments de musique et d'un nombreux cortége. Étant arrivé à un demi-mille de la banza ou ville de Lemba, où le roi tenait alors sa cour, on lui déclara qu'il ne devait pas aller plus loin sans avoir reçu de nouveaux ordres. Il demeura seul jusqu'au lendemain, avec son interprète. Vers midi, il vit paraître plusieurs personnes, qui étaient chargées de le conduire à la ville. Un secrétaire d'état le reçut à quelque distance des murs, et le conduisit à la place publique, où le peuple, divisé en chœur, chantait les prières du rosaire en langue du pays. Le roi était assis lui-même au fond de cette place; son habillement était une belle pagne, à la mode des nègres; une veste de satin, galonnée d'argent, et un grand manteau d'écarlate. Ce prince, voyant approcher le missionnaire, tira un grand crucifix d'ivoire, qu'il lui offrit à baiser; ensuite, s'étant mis à genoux, il lui demanda humblement sa bénédiction. Le peuple marcha aussitôt vers l'église, en fort bel ordre. On y fit une courte prière; et Merolla montant à l'autel,

satisfit, par un long sermon, l'avidité d'une troupe innombrable de chrétiens qui étaient comme affamés de la parole de Dieu (1).

Après avoir rempli les devoirs de la religion, il eut l'honneur d'accompagner le roi au palais, et d'y être traité par ce prince. Les principaux seigneurs de la cour reçurent ordre de le conduire dans une maison qui appartenait à l'oncle du roi, où chaque jour au matin ils vinrent le prendre, en robes longues, pour le conduire à l'église.

Merolla souhaitait impatiemment d'apprendre les raisons qui avaient porté le roi de Congo à le solliciter de venir à sa cour. Il le pressa un jour de s'expliquer. Le roi lui répondit, qu'il était bien aise d'avoir un prêtre dans ses états. Votre majesté me cache une partie de ses vues, reprit le missionnaire; et voyant, en effet, que ce prince l'écoutait avec un sourire, il ne fit pas difficulté d'ajouter : « Si votre majesté me permet de deviner ses intentions, je m'imagine qu'elle a besoin de mon ministère pour la cérémonie de son couronnement. » Ce discours, qui fut entendu de toute l'assemblée, excita de grands applaudissements. Tous les seigneurs battirent des mains, suivant l'usage du pays, pour témoigner la joie publique. Les tambours, les trompettes et tous les instruments de la musique royale, se firent entendre dans toute l'étendue du palais.

Les rois de Congo ont obtenu du pape Urbain VIII une bulle, qui leur permet de se faire couronner par

(1) Merolla, dans Churchill, t. 1, p. 660.

un missionnaire capucin, avec les cérémonies de l'Église romaine; et jusqu'alors ils avaient profité de cette faveur avec autant de respect que de magnificence. Le roi fit voir à Merolla le droit qu'il avait au trône, par le suffrage unanime de tous les électeurs. Mais il était question de se procurer la couronne royale, qui avait été envoyée en Afrique par le saint siége, et qui se trouvait alors à Loanda, entre les mains des Portugais. Merolla remonte ici à la cause de cet événement. Dom Garcie II, dix-septième roi chrétien de Congo (1), s'étant proposé d'assurer l'héritage du trône à sa famille, commença par la ruine de plusieurs maisons puissantes, dont il craignait les oppositions; ensuite, renonçant au christianisme vers la fin de sa vie, il donna toute sa confiance aux prêtres païens, que l'auteur honore toujours du nom de sorciers. Ces ennemis de la foi chrétienne n'ignoraient pas que dom Alphonse, fils aîné du roi, détestait l'idolâtrie. Ils se flattaient, au contraire, de trouver un appui dans les inclinations déréglées du second prince, qui se nommait dom Antoine. Ce double motif leur fit employer toute leur adresse pour persuader à dom Garcie que son fils aîné avait formé le dessein de l'empoisonner. Un tyran soupçonneux et cruel n'est pas difficile sur les preuves. Il déclara le prince Alphonse indigne du trône, il le fit assassiner; et rendant son âme impure, après un règne de vingt et un ans, il nomma dom Antoine pour son successeur. Il est

(1) Voyez ci-dessus, p. 138. C'est le seizième, selon Cavazzi.

fâcheux que l'auteur ait négligé l'ordre des années. Avec la couronne de son père, dom Antoine hérita de tous ses vices, à l'exception néanmoins de l'idolâtrie, sur laquelle il trompa heureusement l'espérance des sorciers. Mais outre le meurtre de son frère, dont il avait été complice, sa qualité de chrétien ne l'empêcha point de souiller ses mains dans le sang de ses plus proches parents. Il donna la mort à sa femme, sous prétexte d'adultère, pour en épouser une autre, dont il était amoureux depuis longtemps. Cette tyrannie l'ayant rendu fort odieux aux Portugais et à tous les blancs, il fit vœu, en apprenant leurs indispositions, de les persécuter sans relâche et de les bannir de ses états. Dans cette résolution, il leva une armée de neuf cent mille hommes; nombre, dit Merolla, qui ne paraîtra point incroyable, si l'on considère combien ce pays est peuplé, et que tous les sujets du roi sont obligés de le suivre à la guerre. Avant qu'il parût en campagne, François de San-Salvador, son parent et son aumônier, lui conseilla de ne pas exposer sa couronne et la vie de tant d'innocents, contre une nation aussi belliqueuse que les Portugais. Il ferma l'oreille à ce conseil. Le premier jour de sa marche, il fut arrêté par un déluge de pluie; et San-Salvador en prit occasion de renouveler ses instances; mais elles ne firent pas sur lui plus d'impression. Un autre jour, tandis qu'il était à se reposer avec un petit nombre de soldats, à quelque distance de son armée, un tigre sorti d'une forêt voisine s'avança furieusement jusqu'à lui. San-Salvador, qui ne le

quittait jamais, coupa le monstre en deux d'un coup de cimeterre; nouvel avertissement, dit l'auteur, que son obstination lui fit mépriser.

Les Portugais, loin de paraître alarmés de ses préparatifs, ne furent point fâchés d'avoir trouvé l'occasion de pénétrer jusqu'aux mines d'or, que la cour de Congo leur promettait depuis long-temps, et qu'elle différait toujours de leur découvrir. Ils s'assemblèrent au nombre de quatre cents, soutenus par deux mille nègres, dont la plupart étaient leurs esclaves. Toute leur artillerie se réduisait à deux pièces de canon; mais, connaissant le caractère de leurs ennemis, ils ne balancèrent point, avec si peu de force, à pénétrer dans le canton de Pemba. Bientôt ils s'y virent environnés de cent mille nègres. Les missionnaires se placèrent entre les deux armées, le crucifix à la main, dans l'espérance de faire écouter des propositions de paix; mais le roi, poussé par sa haine, et comptant sur la victoire, donna lui-même le signal du combat. Les Portugais demeurèrent fermes dans leurs rangs, et firent une exécution si terrible avec leurs armes à feu, qu'une partie des nègres ayant commencé à plier, tous les autres suivirent aussitôt cet exemple. Le roi, qui se vit presque seul, crut trouver asile derrière un rocher, qui le dérobait à la vue des vainqueurs; mais un boulet de canon, que le hasard dirigea vers sa retraite, fracassa le rocher, et l'ensevelit sous ses ruines. Les Portugais, avertis de son malheur, trouvèrent le corps, avec celui du fidèle chapelain. Ils lui coupèrent la tête, et l'emportèrent à Loanda,

où elle fut enterrée solennellement dans l'église de Notre-Dame de Nazareth. Le succès de cette bataille fut attribué à l'assistance du ciel. L'auteur en vit une peinture dans la même église, et s'en fit expliquer les circonstances par un capitaine portugais qui avait eu part à l'action. Cet officier lui raconta aussi qu'étant à poursuivre les fuyards, il était entré dans une maison, où la vue de deux pièces de chair qui rôtissaient au feu lui avait fait espérer de pouvoir rassasier sa faim; mais, en les observant de plus près, il les avait reconnues pour deux pièces de chair humaine: d'où l'auteur conclut que si les nègres de Congo ne sont point anthropophages, ils peuvent être quelquefois portés à d'étranges excès par les nécessités de la guerre (1).

A l'égard de la couronne, les Portugais avaient déclaré qu'ils étaient prêts à la restituer lorsqu'elle leur serait demandée. Comme la mort de dom Antoine avait jeté les affaires dans une grande confusion, Merolla proposa au roi de se rendre à San-Salvador, ancienne capitale du royaume, et résidence ordinaire des rois, pour envoyer de cette ville un ambassadeur au gouverneur portugais. Il promit de se rendre lui-même à Loanda, et d'y attendre l'ambassadeur jusqu'au mois d'août. Le gouverneur portugais approchait de son terme; un présent médiocre l'engagerait infailliblement à rendre le sceptre et la couronne; et Merolla s'empressant de venir couronner sa majesté, avec le

(1) Churchill, t. 1, p. 663. Voy. Cavazzi ci-dessus, p. 139 et 140.

supérieur de la mission, il n'y aurait personne qui pût révoquer son élection en doute, lorsqu'elle paraîtrait revêtue du consentement et de l'autorité des Portugais. Le roi goûta toutes ces propositions ; mais, trouvant de la difficulté à les exécuter avant la moisson, il remit à partir pour San-Salvador aussitôt que le travail des champs serait achevé. Après l'avoir confirmé dans ces dispositions, il ne fut pas difficile à Merolla d'obtenir grâce pour un seigneur du royaume, nommé dom Garcie, qui, s'étant fait proclamer roi de Congo, avait été vaincu par les troupes royales, et contraint de chercher une retraite dans le comté de Sogno. En pardonnant au rebelle, le roi lui accorda le gouvernement d'une ville. Les sollicitations du missionnaire le firent aussi consentir à restituer le pays de Chiovachianza au comte de Sogno, dans la vue de s'en faire un ami, et d'assurer la tranquillité de son règne, lorsque ce prince et les Portugais vivraient en bonne intelligence avec lui. L'auteur lui fit remarquer qu'il était moins obligé que personne à parler en faveur de dom Garcie, parce que ce seigneur nègre avait fait brûler une église dans la ville de Cussu dans le Congo (1). Un missionnaire, nommé le père Michel de Turin, l'avait excommunié pour cet attentat ; mais il s'était réconcilié avec l'Église au couvent de Sogno.

Merolla passa trois semaines à Lemba. Les chrétiens du royaume avaient avancé de quinze jours le carême de cette année, parce que, n'ayant

(1) Churchill, t. 1, p. 663. Cussu est l'Incussu de d'Anville.

point de calendrier ecclésiastique, ils s'étaient réglés par le cours de la lune. Ils n'en firent rien connaître au missionnaire, dans la crainte qu'il ne fît durer leur jeûne quinze jours de plus. La même nuit qu'il était arrivé à la cour, le marquis de Mattari avait fait dans la ville une entrée triomphante, pour avoir subjugué deux princes dont les états bordaient le royaume de Micocco.

Ce royaume rappelle à l'auteur une histoire mémorable, qui lui avait été racontée par le père Thomas de Sestola, supérieur de la mission. Un missionnaire du même ordre, qui avait exercé son ministère avec tant de succès qu'on comptait plus de cinquante mille âmes baptisées de sa main, pénétra dans le royaume de Micocco, et proposa au roi de recevoir la foi chrétienne. Ce prince reconnut facilement la sainteté du christianisme; il demanda le baptême avec empressement; mais, lorsqu'il était prêt à le recevoir, il lui tomba dans l'esprit des idées fort étranges, qu'il communiqua au missionnaire dans ces termes : « Mon père, avant que d'embrasser votre religion, je vous demande deux grâces, qu'il ne faut pas que vous me refusiez : la première, de me donner la moitié de votre barbe; la seconde, de m'accorder un successeur qui vienne de vous. Je ferai paraître devant vous toutes mes femmes, et vous choisirez celle qui vous plaira le plus. Vous savez, continua-t-il, que nous sommes tous mortels. Si vous venez à mourir, ou si vous prenez la résolution de nous quitter, qui soutiendra la nouvelle religion que

vous voulez établir parmi nous? Que me servirait-il de recevoir une nouvelle loi, si je n'ai pas l'espérance qu'elle puisse se maintenir? Laissez-moi donc un fils qui, possédant les rares qualités de son père, transmette ici votre doctrine à la postérité. » Le missionnaire, fort surpris de ces deux demandes, répondit, en souriant, « qu'il ne pouvait accorder ni l'une ni l'autre. » Mais, ayant voulu savoir pourquoi le roi demandait la moitié de sa barbe, il apprit que le dessein de ce prince était de la conserver précieusement, pour la montrer comme une relique du fondateur de la religion dans ses états. Et qui sait, ajoute Merolla, si la simplicité des nègres ne les eût pas portés quelque jour à l'adorer?

Dans le séjour que l'auteur fit à Lemba, il fut attaqué d'une fièvre double-tierce, qui affaiblit bientôt ses forces. Pendant sa maladie, le roi lui rendit de fréquentes visites. La reine et l'infante donna Monica s'informaient souvent de sa situation, et lui envoyaient des rafraîchissements. Il eut besoin de se faire saigner. L'oncle du roi ne voulut se fier de cette opération qu'à ses propres mains, et le saigna effectivement avec autant d'habileté que le meilleur chirurgien de l'Europe. Aussitôt qu'il se crut capable de soutenir la fatigue du voyage, il ne pensa qu'à partir pour Sogno; et la seule faveur qu'il demanda au roi fut de le faire conduire jusqu'à Chiova, pays de la dépendance de Sogno, ou dans l'île de Zariambala (1), qui est de la même domination. Ce

(1) On lit ainsi dans Churchill, t. 1, p. 665; mais je crois qu'il faut lire Zaïrambala.

prince lui accorda ce qu'il désirait; mais il parut fort surpris d'un départ si précipité. Le même jour, étant allé prendre congé de la reine-mère, il fut reçu à la porte de son appartement par deux de ses officiers. Comme il était nuit, chaque chambre était éclairée par deux flambeaux, et gardée par un grand nombre de domestiques. Il trouva la reine assise, avec sa fille, sur un fort beau tapis. Cette princesse avait les épaules couvertes d'une pièce d'étoffe qui venait lui passer sous le bras, en forme de mantille, et le reste du corps enveloppé d'une espèce de chemise. Lorsqu'elle eut entendu le compliment du missionnaire, elle prit un visage chagrin; et, s'appuyant les deux mains sur les côtés, elle lui demanda ce que penserait le monde de lui voir quitter si brusquement la cour de Congo, après s'être fait presser si long-temps pour y venir. Non, non, lui dit-elle, ne comptez pas de partir si tôt. Je représenterai à mon fils que son honneur ne lui permet pas d'y consentir. Merolla lui répondit avec un sourire: « Si votre majesté m'a fait l'honneur de m'acheter, qu'elle me fasse la grâce de m'apprendre à quel prix et dans quel marché, afin que je lui paie ma rançon, avec beaucoup de remercîments; car je suis forcé de partir. » Cette réponse, dit l'auteur, fit rire toute l'assemblée, et la reine même. Mais il ajouta que, s'il ne lui était pas permis de se rendre à Loanda, il ne voyait aucun moyen d'exécuter ce qu'il avait promis, et ce qu'on paraissait désirer avec tant d'impatience. La reine cessa de le presser. Elle se nommait donna Potentiana. Merolla observa

que ce nom répondait fort bien à son caractère impérieux, et qu'aimant à jouir de l'autorité, elle faisait profession d'une haine ouverte contre dona Agnès et dona Anna, deux autres femmes ambitieuses, qui avaient espéré de devenir reines en faisant couronner leurs maris. Ces trois dames avaient répandu le feu de la discorde dans toutes les parties du royaume. L'espérance d'obtenir des Portugais la couronne qui était à Loanda, leur avait fait employer toutes sortes de voies pour engager les missionnaires dans leurs intérêts. Il en avait coûté la vie à plusieurs capucins; et de là venait la répugnance du supérieur à fournir des religieux pour la mission de Congo.

Au départ de Merolla, le roi lui offrit un présent de plusieurs esclaves; mais comme il en avait déjà treize dans son couvent de Sogno, il n'en accepta qu'un pour les services du voyage. L'attention qu'il devait à sa sûreté ne lui permit pas de refuser une escorte, que ce prince le pressa aussi d'accepter. En prenant congé de lui, il obtint la permission de faire raser le temple impie de Norchie (1).

Lorsqu'il eut gagné la rivière qui sert de borne au royaume de Congo, les nègres de son escorte, qui étaient, dit-il, en assez grand nombre, les uns armés de fusils, et d'autres de longues piques, tinrent conseil ensemble sur le parti qu'ils devaient prendre. Il ne se trouvait point de barques au long de la même rive; mais, sur quelques signes qu'ils

(1) Merolla, dans Churchill, t. 1, p. 665.

firent aux habitants d'une île voisine, ils en virent bientôt arriver trois. Ils en firent prendre une à l'auteur, avec son interprète et son esclave, en lui promettant de le suivre. Mais aussitôt qu'il fut passé sur l'autre bord, ils disparurent de concert; apparemment, dit Merolla, parce qu'ils n'osaient prendre confiance aux sujets du comte de Sogno.

Le mani de l'île fit un accueil fort civil au missionnaire; mais il exigea de lui qu'il s'arrêtât jusqu'au lendemain, pour donner le baptême à quelques enfants. Merolla employa volontiers une partie de la nuit à cette pieuse fonction. Le lendemain, il fut réveillé par la voix bruyante du mani, qui lui déclara qu'avant de rentrer dans son canot, il fallait ouvrir sa bourse. Le missionnaire y consentit, et demanda quelle somme on exigeait. Quinze libonchis, répliqua le mani : c'était environ dix jules romains. Tandis que l'auteur se disposait à les donner, le mani, prétendant s'être trompé dans son compte, en demanda trente. Les voici, dit le missionnaire en les comptant. Mais un nègre de l'assemblée se mit à crier, qu'apparemment le mani ne connaissait rien à la navigation, puisqu'il ne demandait que trente libonchis pour un service qui en valait soixante. Merolla consentit, sans réplique, à payer soixante libonchis.

Vers la fin du jour, lorsqu'il se croyait fort près des terres de Sogno, il découvrit une île. Ses matelots, sans le consulter, s'approchèrent aussitôt du rivage. Un nègre, d'une monstrueuse taille, se présenta au même moment, et lui dit, d'un ton impé-

rieux, qu'il avait ordre du secrétaire de Congo de le faire descendre dans cette île. Quelle apparence, répondit le missionnaire, lorsque j'ai laissé le secrétaire de Congo à la cour! Le nègre répliqua que, de quelque manière qu'il lui plût de l'entendre, le secrétaire de Congo souhaitait de lui parler. Merolla comprit alors que le mani de l'île prenait cette qualité. Il s'excusa de descendre sur l'état de sa santé. Mais le messager revint bientôt avec des ordres plus pressants. Il ne resta point d'autre parti à l'auteur que d'expliquer le fond de ses affaires. Il déclara qu'ayant été appelé par le roi de Congo, il était revenu de Lemba avec une escorte de trois cents hommes; qu'il était chargé d'une commission importante pour le service de ce monarque, et que la fidélité qu'il devait à ses engagements ne lui permettait pas de s'arrêter. Cette explication lui attira aussitôt des civilités et des excuses. Le mani lui fit dire que, malgré l'obscurité de la nuit, il était résolu de lui rendre visite au rivage même où il s'était arrêté. Alors Merolla, se croyant obligé à quelque retour de politesse, le fit prier de s'épargner cette fatigue, et promit de l'aller voir le lendemain. Il fut reçu avec distinction. Le mani fit tuer une chèvre pour le traiter. Il lui présenta divers fruits, du vin du pays, un flacon d'eau-de-vie; et, pour le consoler de l'injustice qu'il avait essuyée dans l'île de Muscilongo, il lui rendit le double de la somme (1).

En admirant la simplicité de l'auteur dans le récit

(1) Merolla, dans Churchill, t. 1, p. 666.

suivant, il est difficile de prendre une idée fort avantageuse de ses lumières. Au moment de son arrivée, il avait commencé, dit-il, à baptiser plusieurs enfants, près d'une maison dont la maîtresse était malade. L'assemblée, qui était devenue nombreuse, ne pouvant manquer de causer quelque désordre sur le terrain de cette femme, elle sortit en fureur et poussa des cris épouvantables. Le missionnaire, interrompu dans ses fonctions, lui fit un signe de son bâton, dans la seule vue de l'engager au silence. Mais elle prit ce mouvement pour une menace; et, dans le transport de sa rage, elle saisit une bêche, dont elle se mit à creuser la terre autour de l'assemblée. Suivant l'auteur, c'est le premier soin des sorciers lorsqu'ils entreprennent leurs noires pratiques. Ensuite elle recommença ses cris avec un emportement extraordinaire. Merolla, qui n'avait point encore perdu l'attention qu'il devait à son ministère, se contenta de recommencer de son bâton le signe qu'il avait déjà fait. Alors cette furieuse, perdant toute retenue, se mit à crier : « Quoi! un étran-
« ger osera traiter ainsi des habitants? Je serai
« chassée de ma maison par un homme que je ne
« connais pas? Non; si je ne puis me venger par de
« bonnes voies, j'emploierai tout pour lui arracher
« l'âme du corps. » Elle disparut dans quelque mauvaise intention; et le missionnaire ayant achevé de baptiser, congédia l'assemblée. Mais bientôt il vit revenir son ennemie, qui ne s'était éloignée un moment que pour appeler à son secours un jeune sorcier. Il était aisé, dit-il, de reconnaître leur profes-

sion à leur parure. Ils avaient tous deux, autour de la tête, un mouchoir qui leur couvrait un œil. Dans cet état, la sorcière jeta quelque regard fixe sur Merolla, en prononçant des paroles; ensuite elle se servit de ses ongles pour ouvrir un petit trou dans la terre. Ici le missionnaire, rappelant son courage, donna ordre à son interprète de s'écarter; et disposé à braver toutes les puissances de l'enfer, il commença par défendre aux esprits malins de s'approcher de lui. Ce premier ordre n'empêcha point la femme de continuer ses sortiléges. Mais, à la seconde conjuration, elle donna un soufflet au jeune sorcier, et lui commanda de la laisser seule. A la troisième, elle se retira elle-même, avec quelques gémissements. Cependant elle reparut le lendemain à la pointe du jour, et ses opérations recommencèrent autour du missionnaire. Il ne douta point que son dessein ne fût de l'ensorceler, et que ce ne fût dans cette vue qu'elle avait creusé la terre. La résolution qu'il prit pour abréger les difficultés, fut de changer de place et de se rendre de grand matin chez le mani. Il n'ignorait pas, dit-il, que l'usage des sorciers, lorsqu'ils veulent faire périr quelqu'un, est de mettre dans le trou qu'ils ont creusé de leurs ongles, une composition de certaines herbes, qui épuise par degrés les forces de leur ennemi, et qui le fait tomber enfin dans une langueur mortelle. Mais après avoir rendu sa visite au mani, il revint sur le bord de l'eau : et quel fut son chagrin d'y retrouver la sorcière! Ses rameurs n'étaient point encore arrivés. Il prit le parti de s'asseoir pour les attendre. Son

ennemie s'étendit à terre, vis-à-vis de lui, et recommença ses détestables opérations. Quantité d'habitants, curieux de voir la fin de cette querelle, s'étaient cachés dans un champ de millet, d'où ils pouvaient observer toutes les circonstances. Enfin Merolla, se recommandant au ciel, souffla doucement sur la sorcière, et lui donna ordre de se retirer. Elle se leva aussitôt, fit trois sauts, poussa autant de cris, et disparut en un clin d'œil. Le mouvement de sa fuite parut si prompt, que tous les spectateurs, pénétrés d'étonnement, jugèrent qu'il avait surpassé le pouvoir de la nature. Aussi ne tardèrent-ils point à se montrer; et poursuivant la sorcière avec des reproches et des injures, ils s'écrièrent tout d'une voix : Le diable est vaincu! qu'il emporte les sorciers et la sorcellerie (1)!

Merolla, continuant de descendre la rivière, arriva le soir du second jour dans l'île de Zariambala (2), qui appartient au comté de Sogno. Il avait rencontré, dans cet intervalle, un neveu du comte, auquel il avait appris qu'il revenait directement de la cour de Congo, et qu'il apportait d'heureuses nouvelles à son oncle. Ce jeune prince ne perdit pas un moment pour les annoncer à Sogno. Ensuite, étant revenu dans l'île de Zariambala avant que l'auteur en fût parti, il tomba dans une furieuse colère, en reconnaissant de ses propres yeux que le mani retenait Merolla sous de vains prétextes, et qu'il négligeait de lui procurer un canot. « Est-ce ainsi, lui

(1) Merolla, dans Churchill, t. 1, p. 287.
(2) Voyez ci-dessus, p. 287.

« dit-il en présence du missionnaire, que vous pre-« nez soin des affaires de mon oncle? Je rendrai « compte de votre zèle à Sogno, et je vous ferai pri-« ver de votre gouvernement. » Cette menace ayant excité la diligence du mani, Merolla obtint sur-le-champ un canot, dans lequel il arriva, vers minuit, au port de Pinda, première île de la rivière de Zaïre. La crainte d'être châtiés pour la faute du mani, fit prendre aussitôt la fuite à ses rameurs. Mais il lui était si facile de gagner le continent, qu'il se rendit avant le jour au couvent de Sogno. Dès le matin, il vit paraître le comte, qui venait le féliciter de son retour avec un nombreux cortége, et qui commença par lui baiser les pieds, malgré tous les efforts que la modestie fit faire au missionnaire pour l'arrêter. Ensuite, ayant pris ce prince à l'écart, il lui déclara que par son crédit à la cour de Juan Simantamba, roi de Congo, il avait obtenu pour lui la restitution du pays de Chiovachiansa. Cette nouvelle pénétra le comte de joie et de reconnaissance. Il prit aussitôt la résolution de congédier dom Garcie, à qui la seule politique lui avait fait accorder sa protection, et pour qui l'auteur avait obtenu grâce de son souverain.

Dès le même jour, le père André de Pavie, un des deux missionnaires qui étaient demeurés à Sogno dans l'absence de Merolla, fut averti qu'un vaisseau hollandais, qui était à l'embouchure de la rivière, devait mettre immédiatement à la voile pour Loanda. Il se hâta d'apporter cette nouvelle à l'auteur, dans l'opinion qu'il saisirait une occasion si prompte pour exécuter les intentions du roi de Congo. Mais un reste

de maladie dont Merolla n'était pas délivré, ne lui permettant point de remonter sitôt en mer, il chargea le père André d'entreprendre lui-même ce voyage. Comme la plupart des bâtiments hollandais sont fort bons voiliers, on ne fut pas surpris de le voir de retour en moins d'un mois. Il avait expliqué sa commission au gouverneur portugais, qui avait été charmé d'une ouverture si favorable au commerce du Portugal. L'auteur observe en effet que, dans le dernier voyage qu'il avait fait à Loanda, le gouverneur l'ayant pressé, à son départ, d'obtenir du comte de Sogno la liberté du commerce, les fermiers du roi, qui se trouvaient présents, lui avaient représenté que le commerce de Sogno était de peu d'importance, et ressemblait à ces grands arbres qui ne produisent que des branches et des feuilles, au lieu qu'avec les feuilles, celui de Congo rapportait des fruits.

A l'arrivée du père André de Pavie, dom Louis de Lobo, alors gouverneur de Loanda, déclara au conseil royal qu'il souhaitait qu'on lui remît la couronne de Congo. On la chercha long-temps sans la pouvoir trouver. Dom Louis en fit faire une d'argent à ses propres frais; et le roi de Portugal ayant appris que l'ancienne était perdue, envoya ordre au gouverneur et à l'évêque d'approfondir entre les mains de qui elle avait été déposée, et de faire punir rigoureusement ceux qui seraient convaincus d'avoir abusé de ce dépôt. Entre plusieurs services que dom Louis de Lobo rendit à sa patrie, on compte celui d'avoir jeté les premiers fondements du commerce avec le Congo,

et d'avoir mis ce royaume sous la dépendance du Portugal. La couronne qu'il avait fait faire devait être conservée précieusement pour l'arrivée de l'ambassadeur. Mais quoique le roi de Congo se fût engagé à faire partir son ambassade au mois d'août, Merolla, qui se rendit alors à Loanda, n'apprit point que cette promesse eût été remplie. Quelque temps après, il fut informé par quelques nègres, arrivés de Congo, qu'ils avaient rencontré dans leur route l'ambassadeur avec une suite nombreuse. Sa lenteur n'en était que plus surprenante, lorsque les députés de Sogno, qui étaient venus féliciter le nouvel évêque de Loanda sur sa promotion, reçurent avis qu'il avait été arrêté par l'ordre du duc de Bamba, en traversant les terres de ce prince, qui était ennemi du roi de Congo, et qui s'attribuait même des droits sur sa couronne. Les Portugais apprirent du moins avec joie que l'ambassadeur était parti; et leurs projets de commerce auraient commencé à s'exécuter heureusement, s'ils n'eussent été suspendus par d'autres troubles. Le gouverneur qui avait succédé à dom Louis de Lobo avait entrepris la guerre contre la reine Zingha (1), qui avait ravagé par le fer et le feu un territoire soumis aux Portugais, et condamné à l'esclavage le seigneur nègre et sa femme. Cependant les missionnaires ne perdirent pas l'espérance de terminer l'affaire du couronnement.

Pendant qu'ils employaient tout leur crédit et tous leurs soins, le supérieur de la mission se pro-

(1) Dans Churchill, t. 1, p. 678, on lit Singa. Voyez ci-dessus, p. 173 à 192.

posa de rétablir la foi chrétienne dans le royaume de Cacongo. Le gouverneur de Loanda lui avait offert de seconder une si belle entreprise, et s'était engagé à lui prêter les premiers vaisseaux qui n'auraient pas de commission plus pressante. Mais ce projet échoua, par la discorde de quelques missionnaires italiens et portugais de différents ordres (1).

D'un autre côté, la congrégation de la Propagande employa le père de Monteleone, ancien compagnon de l'auteur, à fonder un couvent dans l'île de Saint-Thomas, pour servir comme d'entrepôt aux missionnaires qui se destineraient au service de la religion dans le royaume de Congo. Les conversions augmentaient de jour en jour, et de si beaux champs ne manquaient que d'ouvriers pour leur culture. L'auteur rend témoignage qu'il avait baptisé environ treize mille personnes de sa propre main, et qu'il en avait fait entrer un grand nombre dans les liens d'un mariage légitime. On a remarqué, dans un autre lieu, qu'un religieux du même ordre en avait baptisé plus de cinquante mille. Le père Jérôme de Montesarchio assura l'auteur que, dans l'espace de vingt ans, il avait conféré le baptême à plus de cent mille âmes, entre lesquelles il nommait le roi, ou plutôt, dit l'auteur, le duc de Concobella, tributaire du roi de Micocco, le neveu du même prince, et plusieurs autres personnes de la plus haute distinction. Un argument fort bizarre, que les nègres incrédules emploient contre le baptême, c'est que l'é-

(1) Merolla, dans Churchill, t. 1, p. 669.

léphant, qui n'est pas baptisé, ne laisse pas de devenir fort gros et fort gras, et vit fort long-temps. Le baptême, dans leur langue, s'appelle minemungu, terme qui signifie proprement, assaisonner avec du sel bénit. Leur demande-t-on s'ils sont chrétiens; ceux qui ont reçu effectivement le baptême répondent qu'ils le sont, parce qu'ils ont goûté le sel qui a été bénit par le prêtre. S'ils n'ont été baptisés qu'avec de l'eau, il semble qu'il manque quelque chose à leur satisfaction. Un nègre obstiné, qui s'était toujours défendu d'embrasser le christianisme par des raisons de cette nature, reçut le baptême au lit de la mort, fut marié immédiatement avec une femme chrétienne, et mourut trois jours après.

La reine Singa ou Zingha et la plus grande partie de ses sujets avaient été convertis par le père Antoine Laudati de Gaëta. L'auteur apprit d'un capitaine portugais, qui était alors à la cour de cette puissante reine, quelle voie le missionnaire avait employée pour toucher son cœur. Après mille instances inutiles, un jour qu'il était à s'entretenir avec elle, il lui tint ce discours : « Quand je vois des vallées si belles et si fertiles, ornées d'un si grand nombre de rivières, et défendues contre les injures de l'air par des montagnes si hautes et si agréables, je ne puis m'empêcher de demander respectueusement à votre majesté, qui est l'auteur de tant de merveilles? qui rend la terre féconde? qui donne la maturité aux fruits? » La reine répondit : « Ce sont mes ancêtres.—Votre majesté, répliqua le capucin, jouit sans doute de tout le pouvoir de ses ancêtres?

— Oui, lui dit-elle, et ma puissance surpasse même la leur ; car je suis maîtresse absolue du royaume de Matamba. » Là-dessus, Laudati prit la première paille qui s'offrit à terre : « Madame, dit-il à la reine, faites-moi la grâce d'ordonner à cette paille de se soutenir en l'air. » La reine détourna la tête, et parut entendre cette proposition avec dédain. Le missionnaire renouvela sa demande, et lui mit dans la main cette paille, qu'elle laissa tomber aussitôt. Il feignit de vouloir la reprendre; mais elle fut plus prompte que lui à s'en saisir. « La raison, lui dit-il, pour laquelle cette paille est tombée, est sans doute que votre majesté ne lui a pas ordonné de ne pas tomber ; mais peut-être se soutiendra-t-elle en l'air si votre majesté lui en donne l'ordre. » Enfin, la reine voulut bien en faire l'épreuve ; et la paille n'ayant pas laissé de tomber aussitôt : « Que votre majesté apprenne, lui dit le missionnaire, que ses ancêtres n'ont pas été plus capables de produire ces belles campagnes et ces rivières, qu'elle ne l'est elle-même d'obliger cette paille à se soutenir en l'air. » Ce raisonnement devint une conviction, qui porta la lumière dans l'esprit de cette princesse. Après avoir reconnu un Créateur tout-puissant, il fut aisé, dit l'auteur, de lui faire embrasser la foi chrétienne.

Il joint à ce récit une histoire fort singulière, qui lui fut racontée au fort del Mina par un capitaine français, et confirmée par un Portugais, qui en avait été témoin oculaire. Le Français, faisant voile au long de la Côte-d'Or, fut pris par les Hollandais, chargé de fers et gardé par trente nègres vigoureux, avec la mort

pour unique perspective. Le chef de ces nègres, charmé de la constance de son prisonnier, et jugeant à sa physionomie qu'il était capable de discrétion, lui dit un jour : « Je sais que vous n'avez commis aucun mal, et je vois que vos ennemis poussent la rigueur trop loin. Voulez-vous m'avoir obligation de votre liberté ? Je me sens porté à vous rendre ce service, par l'aversion que j'ai pour l'injustice et la violence. » Cette proposition ranima le capitaine; il prit le ciel à témoin, que celui qui aurait assez de générosité et de courage pour le délivrer acquerrait des droits immortels à sa reconnaissance. Mais il parut douter de la possibilité de cette entreprise. Le nègre lui expliqua ses vues. Il avait déjà gagné six de ses compagnons. Il se proposait d'enivrer les autres. Le reste dépendait d'un peu de hardiesse et de bonheur. Peu de jours après il exécuta heureusement la première partie de son dessein. Ayant ouvert au Français les portes de sa prison, il lui fit traverser pendant la nuit des bois fort épais; et le lendemain ils arrivèrent au port où le vaisseau du capitaine était gardé. Les Hollandais de la garde furent surpris de les voir; mais le nègre, qui passait parmi eux pour homme de confiance, leur ayant dit que le gouverneur avait rendu la liberté au Français, et leur envoyait ordre de lui restituer son vaisseau, ils ne firent pas difficulté de le croire et d'ôter les fers à tout l'équipage. Aussitôt qu'ils furent partis, le capitaine ouvrit toutes ses caisses, et n'excepta rien des offres qu'il fit à ses libérateurs. Mais ils refusèrent ses présents, parce que l'intérêt, lui

dirent-ils, n'avait point eu de part à leur résolution, et qu'ils n'avaient suivi que le mouvement d'une juste compassion. Ils lui offrirent même de s'embarquer avec lui, s'il voulait accepter leurs services. Le Français saisit volontiers l'occasion de leur marquer sa reconnaissance; et ne perdant point un moment pour lever l'ancre, il retourna droit en France, dans la crainte de retomber entre les mains de ses ennemis. Pendant le voyage, il s'efforça de faire connaître aux sept nègres, par des caresses et des civilités continuelles, qu'ils n'avaient rien perdu au changement de leur condition. Les matelots mêmes entrèrent dans les sentiments de leur chef. Enfin, lorsque le vaisseau fut arrivé en France, tous les amis et les parents du capitaine s'unirent à lui pour rendre les nègres contents de leur sort.

Après avoir passé trois mois dans l'abondance, leur chef lui proposa d'équiper un vaisseau plus considérable, et de le charger de marchandises précieuses. Il lui promit de le conduire dans un port de Guinée qui ne dépendait pas des Hollandais, et de lui faire tirer un immense profit de son voyage. Comment se défier de sept hommes à qui l'on a l'obligation de la vie? Le capitaine ne balança point à se remettre en mer avec ses bienfaiteurs. Sa navigation fut heureuse. Il prit des rafraîchissements dans l'île Saint-Thomas; et voulant tourner ses voiles vers la Guinée, il fut bientôt obligé d'attendre le vent de commerce, que les Portugais appellent viraçao. Comme ce vent se lève de six en six heures avec la marée, tous les matelots s'endormirent, à l'excep-

tion du pilote et de deux autres. Les sept nègres, qui méditaient un noir dessein, demeurèrent éveillés. Un d'entre eux se mit à couper du bois avec une hache, dans l'espérance que le bruit favoriserait l'entreprise de ses compagnons. Ils prirent ce temps en effet pour surprendre le pilote et les deux autres matelots, qu'ils égorgèrent facilement. Le reste devait leur coûter beaucoup moins, puisqu'ils supposaient que tout le monde était endormi. Mais un mousse, qui se réveilla heureusement, donna l'alarme au capitaine. Elle se répandit aussitôt dans toutes les parties du vaisseau. Les premiers matelots qui montèrent sur les ponts virent le commencement du carnage, et pensaient à se défendre, lorsque le capitaine arrivant bien armé, avec la plupart de ses gens, fit main-basse sur les perfides. Il en tua quatre, entre lesquels était le chef. Les trois autres, se voyant arrêtés, confessèrent que leur dessein avait été de massacrer tout l'équipage, et de retourner dans leur patrie avec le vaisseau. Ils furent pendus sur-le-champ au grand mât. Cette étrange aventure étant arrivée à la vue de l'île Saint-Thomas, les habitants tirèrent un coup de canon du rivage, pour demander quelque éclaircissement sur la cause du désordre. Le capitaine fit arborer pavillon blanc, et leur envoya des informations par sa chaloupe. S'ils admirèrent la perfidie des nègres, ils ne furent pas moins surpris de leur adresse, et surtout de la constance avec laquelle il fallait supposer que ces misérables avaient nourri si long-temps leur détestable projet (1).

(1) Merolla, dans Churchill, t. 1, p. 680.

Après s'être sauvé d'un si grand danger, le même capitaine avait entrepris de se rendre à Sogno, pour voir la fameuse rivière de Zaïre, et tenter par cette voie de pénétrer dans le royaume des Abyssins (1), quoiqu'il n'ignorât point, dit-il à l'auteur, que le grand nombre d'îles qui bouchent le canal de cette rivière rend la navigation fort difficile aux grands vaisseaux. Les nègres du royaume d'Angoy, dont il fut obligé de suivre les côtes, lui envoyèrent un canot pour l'inviter à venir jeter l'ancre dans leur port de Capinda (Cabende). Ensuite, apprenant que son dessein était de faire des découvertes dans la rivière, ils lui offrirent des guides pour cette expédition. Mais ils lui conseillèrent de ne pas toucher à Sogno, en l'assurant que les habitants de cette contrée haïssaient mortellement les Européens, et que depuis peu d'années ils avaient eu la cruauté d'en massacrer un grand nombre. Quoiqu'il eût appris à se défier de tous leurs discours, il consentit à leur envoyer deux matelots dans sa chaloupe, avec une certaine quantité de marchandises. Quinze jours se

(1) C'est ce qui semblait très facile et très simple, d'après le système des géographes de cette époque. Selon eux, le Zaïre, la Coanza et le Nil d'Egypte prenaient leurs sources, ou du moins aboutissaient tous à un grand lac, ou plutôt une grande mer intérieure qu'ils nommaient Zaïre et Zembre. En remontant le Zaïre jusqu'à ce lac, on pouvait ensuite remonter le Nil, qui coule en Abyssinie. Voyez l'*Afrique* de Dapper, imprimée en 1686, et la carte générale d'Afrique de cet ouvrage, dressée par Jacob Meursius. Le même système se trouve sur la carte de Livio Sanuto, en 1588, et sur celle de la seconde édition de Ramusio, en 1554; mais il avait encore pris plus de crédit à la fin du dix-septième siècle, puisqu'on avait agrandi considérablement le grand lac ou la mer intérieure.

passèrent sans qu'il entendît parler de ses gens. Mais les nègres ne laissaient pas, dans cet intervalle, de venir chaque jour à bord, sous prétexte d'entretenir la bonne intelligence, et de s'y réjouir aux dépens de ses liqueurs et de ses provisions. Enfin, commençant à craindre pour le sort de sa chaloupe, il résolut d'éclaircir les raisons de cette lenteur par un coup de fermeté. Un jour que le mani de Cabinde était venu sur le vaisseau avec sept des principaux habitants, il le fit arrêter, lui et toute sa suite ; et les ayant chargés de fers, il leur déclara que si ses deux matelots et ses marchandises ne reparaissaient pas immédiatement, non seulement il les emmenait pour l'esclavage, mais qu'il enlèverait autant de nègres qu'il en pourrait prendre dans leur pays.

Telle était la situation de ses affaires, lorsqu'il prit le parti de mouiller au port de Sogno. Les capucins de la mission pressèrent le comte d'employer son autorité pour lui faire retrouver ses deux matelots et ses marchandises. Il vit en effet reparaître sa chaloupe et ses deux matelots ; mais la plus grande partie des marchandises avait été pillée par les nègres. Le comte de Sogno décida que, pour dédommagement, les habitants d'Angoy devaient lui fournir douze esclaves. Ils reconnurent la justice de cette sentence. Cependant, comme ils ne se hâtaient pas de l'exécuter, le capitaine se contenta de mettre à terre un de ses huit prisonniers, pour servir de guide aux douze esclaves qui devaient lui être amenés à bord ; et pendant qu'il les attendait à Sogno, il fit le commerce avec tant d'avantage, que dans peu de temps il se vit une car-

gaison de trois cents nègres, qu'il se proposait d'aller vendre dans l'île Hispaniola (Saint-Domingue). Les habitants d'Angoy négligeant de le satisfaire, il paraissait fort content, dit l'auteur, d'avoir entre les mains le gouverneur de Cabinde; sa résolution était de le mener en France, pour le présenter au roi, dans l'habillement de son pays.

Merolla ne s'est étendu sur ces événements que pour faire connaître la subtilité et la malice des nègres. Il ajoute qu'ils emploient tout leur temps à chercher tous les moyens de tromper; mais que si l'on parvient néanmoins à leur faire abandonner ces vicieux principes, il est rare qu'ils y retombent jamais.

La maladie de l'auteur n'ayant point diminué depuis cinq ou six mois, il se vit dans la nécessité de quitter l'Afrique, résolu, s'il se rétablissait au Brésil, de retourner sur-le-champ dans le royaume de Congo. Il s'embarqua sur un vaisseau portugais, qui le transporta heureusement à Baia, principale ville du Brésil. Les soins qu'on prit de sa santé dans les couvents de son ordre eurent peu d'effet pour sa guérison. Il saisit l'occasion d'un vaisseau arrivé d'Angola, qui conduisait à Lisbonne le gouverneur portugais de Massangano. Après une navigation de trois mois, il entra dans le Tage, en même temps qu'une flotte de dix-huit vaisseaux, chargée de sucre et de tabac.

Le jour touchait à sa fin lorsque cette flotte arriva au port. De tant de vaisseaux, il n'y en eut que trois qui purent y entrer avant la nuit, entre lesquels était un bâtiment français, qui avait fait une partie

du voyage sous le convoi des Portugais. A la pointe du jour, un médecin de Lisbonne s'en approcha dans une chaloupe, pour s'informer, suivant l'usage, s'il n'y avait point de maladie contagieuse à bord. Le capitaine français, s'étant imaginé que c'étaient les officiers de la douane, se hâta de cacher dans sa chambre des poudres une grosse quantité de tabac. Mais dans la précipitation de ses mouvements, il laissa tomber quelques étincelles, qui mirent le feu aux poudres, et firent sauter une partie du vaisseau. L'eau pénétrant aussitôt par une infinité d'ouvertures, on ne put sauver de l'équipage que ceux qui savaient nager et qui furent reçus dans des barques. L'auteur remarque pieusement que le public attribua cette disgrâce à l'irréligion du capitaine, qui n'avait point de chapelain à bord (1).

En descendant au rivage, Merolla se rendit à la cour, où il reçut un accueil si gracieux du roi de Portugal, que ce prince lui fit l'honneur de baiser sa robe et de se tenir debout, la tête découverte, pendant tout le temps qu'il s'entretint avec lui. Il lui parla de l'état des missions, du zèle de son ordre, et surtout de la merveilleuse charité des missionnaires italiens, pour lesquels il déclara qu'il avait tant de respect, qu'ayant défendu l'entrée des pays de sa dépendance en Afrique à tous les prêtres étrangers, il ne prétendait pas que les capucins italiens fussent compris dans cette loi.

De Lisbonne, l'auteur fit voile à Gênes sur un

(1) Merolla, dans Churchill, t. 1, p. 681.

vaisseau génois, nommé la Sainte-Rose. Au moment qu'on se croyait près d'entrer dans le port, un vent furieux repoussa le bâtiment vers la mer. On se rapprochait le matin de la côte, lorsqu'un vaisseau de guerre français, s'avançant à pleines voiles, donna ordre au capitaine de lui envoyer sa chaloupe. Les Génois continuèrent leur route, sans faire beaucoup d'attention à cet ordre; mais le capitaine français leur fit entendre que leur bâtiment étant un vaisseau de guerre, il était obligé, par sa commission, de faire venir leur commandant sur son bord, ou de les couler à fond. Ils furent d'autant plus consternés de cette menace, que le jour précédent ils avaient déchargé leur artillerie à la vue de Gênes. Leurs mousquets avaient été portés dans la chambre d'armes, et les matelots s'étaient déjà revêtus de leurs meilleurs habits pour entrer dans le port. Cepen
l'importance de leur cargaison les faisait
se soumettre; et les officiers, désesp
rencontre, parlaient de tout mettre a
gagner l'entrée du port en se défen
ment le capitaine français, surpri
eut assez de modération pour leur
de plus près qui ils étaient. Son
de ses ordres, reconnut, en app
Génois, et leur reprocha
taient exposés sans rai
paix avec la France
devait être en gar
et qu'on voyait to
faux pavillon. L'of

n'avaient rien à redouter de leurs amis, mais que le capitaine son frère était en course pour enlever les matelots de sa nation sur tous les vaisseaux qu'il pourrait rencontrer, et que s'ils en avaient à bord, il leur conseillait de les rendre de bonne grâce. Ils souffrirent sans peine qu'on en fît la recherche, et ceux qui se trouvaient parmi eux furent rendus immédiatement; après quoi le vaisseau français ne tarda point à s'éloigner. Il aurait été fâcheux, pour les Génois, de rencontrer un vaisseau de cette grandeur qui eût été moins disposé à les épargner. Outre quantité de marchandises précieuses, ils avaient à bord plus d'un million et demi pour le compte de divers marchands, et beaucoup d'argent en lingots. Ils portaient d'ailleurs de grosses sommes qui avaient été levées en Espagne, et qui devaient être transportées à Rome pour la canonisation de deux saints espagnols.

L'auteur conclut son ouvrage par une relation des souffrances du père André de Buti et du père Pierre de Sestola, deux missionnaires capucins, qui avaient rendu de longs services à la religion dans le comté de Sogno (1). Dom Pedro, qui régnait alors dans cette contrée, les fit un jour appeler, et leur demanda pourquoi les païens avaient de la pluie de reste dans les pays voisins, tandis que ses états, où le christianisme était florissant, n'en recevaient pas une goutte. Les nègres idolâtres en attribuaient la cause à quelques reliques que le père André portait

(1) Merolla, dans Churchill, t. 1, p. 685.

sur lui, et publiaient qu'aussi long-temps qu'on lui permettrait de les conserver, il ne fallait s'attendre qu'à des années stériles. Enfin, le comte, ébranlé par ces vains discours, ordonna au père André de s'en défaire, et lui déclara que si le jour suivant se passait sans pluie, tous les missionnaires devaient craindre sa vengeance. Le ciel était alors extrêmement clair, et ne le fut pas moins jusqu'à minuit. Mais les ferventes prières des missionnaires en firent descendre une pluie abondante. Malgré cette faveur miraculeuse, le comte, refroidi pour la religion, les accusa de méditer des projets pernicieux, et leur proposa de purger leur innocence par le serment du Khilombo. La juste horreur qu'ils témoignèrent pour ces pratiques infernales les fit chasser du pays avec des violences si barbares, qu'elles coûtèrent la vie au père André de Buti. L'auteur cite pour témoin de tous ces événements Cornelius van Wouters, religieux hollandais de l'ordre de saint François.

VOCABULAIRE CONGO DONNÉ PAR MEROLLA (1).

A

Accala, un homme.
Affua, un corps mort.
Agariaria, sorte de bois ou de fruit, qui guérit le mal de côté.
Alacardo, petite espèce de crocodile.
Alcatrici, oiseaux de la grosseur de deux poules.
Alicondi, espèce d'arbre.

(1) Ce vocabulaire se trouve dans Churchill, t. I, p. 686, à la suite du voyage de Merolla, et comme lui appartenant.

Almesega, arbre d'où distille une gomme semblable à l'encens.

B

Badas, sorte de licorne.
Bicoma, sorte de muscade.
Birame, pièce de coton, qui sert de monnaie.
Bolongo, épreuve ou serment des nègres.
Boma, grand serpent.
Bonghi ou Libonghi, monnaie.
Bordoni, plante semblable à la vigne.

D

Dongo, toutes sortes de viandes et de chair de poisson.
Donno, fruit qui a l'odeur de cannelle.

E

Evanga, prêtre.
Eguanda, mère.
Emba, sorte de palmier qui produit de l'huile.
Embambi, serpent qui tue de sa queue.
Embetta, sorte de vin de palmier.
Embuchi, instrument de musique.
Emtoghifto, gingembre.
Engulamasi, sirène.
Engulo, sanglier.
Engussu, perroquet.
Entaga, étoffe qui sert de monnaie.

F

Fuba, farine de millet.
Fumu, tabac.

G

Ganga, serment, épreuve ou prêtre.
Gnam, racine qui se mange.
Guaiavas, fruit qui ressemble à la poire.
Guria, l'action de manger.

I

Jaggas ou Jaggis, nom d'une nation.
Imbale, igname.
Impallanca, animal qui a les cornes entrelacées.
Impanguazze, vaches sauvages.
Incubu, chèvres.
Indonga-anpata, poivre de Guinée.
Inzangu, instrument d'agriculture.

K

Kaboccos, mulâtre du Brésil.
Kacazumbu, sorcier ou prêtre.
Kacchio, charge de fruit.
Kandoua, canot.
Kapassa, vache sauvage.
Kappaiva, arbre qui produit le baume de Capivi.
Kariabemba, le diable.
Kasciu, fruit qui ressemble à la pomme.
Kazacaza, grosses fèves.
Kegilla, lois imposées aux enfants.
Khicheras, espèce d'arbre dont les feuilles fournissent une teinture.
Khigongo, bois purgatif.
Khilombo, épreuve ou serment.
Khinsu, pot ou vaisseau.
Kisecco, bois rafraîchissant.
Kocalocanji, le chef d'une assemblée dans un festin.
Kola, fruit ou espèce de noix.
Kopras, serpent venimeux.
Koricas, femelle du perroquet.

L

Libonghi. *Voyez* Bonghi.
Limbala, patates.

M

Mabocche, plante qui ressemble à l'oranger.

Macaccos, singes.
Maccoutas ou macoutes, nattes, qui passent pour monnaie.
Macouloutu, chef d'une compagnie.
Mafucca, gouverneur ou receveur.
Malanga, gourde ou pompion.
Malongo, plat de bois.
Mamao, fruit semblable au melon.
Mampret, cannes à sucre.
Manbuta ou Manputo, Portugais.
Maneba, sorte de palmier.
Mandyoka, manioc.
Mangas, espèce d'arbre qu'on a nommé ailleurs mangle ou palétuvier.
Mani, seigneur ou gouverneur.
Manimonku, baptême.
Masa, eau.
Massamambala, grand millet.
Massamambuta, blé d'Inde.
Mattari, pierres.
Maye-Monola, tabac.
Melaffo, vin de palmier.
Migna-migna, arbre dont l'écorce sert d'antidote.
Mizangas, corail.
Modello, habillement.
Molecches, nom général des nègres.
Mondelli, blancs.
Moringo, flacon.
Muana, fils ou fille.
Muccacamas, servantes négresses des Portugaises.
Muletto, mulâtre.

N

Ncassa, espèce d'arbre.
Ncocco, grand animal.
Neubamzampuni, muscades sauvages.
Ngamba, petit tambour.

Nicefi, fruit qui porte dans son centre la figure d'une croix.
Nsambi, instrument de musique à vent.

O

Oluchuche, serment des prêtres.

P

Pompero, marchand d'esclaves.
Pompo, place ou marché.

Q

Quilombo, marché.

S

Sagoris, petit singe ou sagouin.
Somacca, petit vaisseau.
Sova, seigneur d'un lieu.
Sursu, une poule.

T

Tamba, funérailles des morts.
Toto, la terre.
Tuberone, poisson qui ressemble au requin.
Tubia, le feu.

Z

Zabiambunco, Dieu.
Zimbo ou Zimbi, coquilles qui tiennent lieu de monnaie.

CHAPITRE VII.

Voyage d'Antoine Zucchelli, missionnaire capucin, de 1696 à 1704.

§ I.

Préliminaires; et trajet de Zucchelli, d'Europe en Amérique et d'Amérique en Afrique.

Les missions des pères capucins, au Congo, continuaient à prospérer, et le grand nombre de ces religieux, qui succombaient à l'influence d'un climat meurtrier pour la race blanche, n'empêchait pas qu'il ne s'en présentât continuellement de nouveaux, qui ambitionnaient de s'exposer aux mêmes fatigues et aux mêmes dangers.

L'insalubrité du pays, la férocité des peuples qui l'habitaient, et les souffrances qu'éprouvent ceux qui s'exposent à la brûlante ardeur du soleil de la zone torride, furent précisément les motifs qui déterminèrent Antoine Zucchelli de Gradisca, prédicateur capucin, de la province de Styrie, à solliciter de ses supérieurs la permission de se rendre au Congo comme missionnaire. Ainsi qu'il nous l'apprend lui-même, il voyait dans tous ces périls, dans toutes ces tribulations, des moyens plus certains de se racheter des graves péchés qu'il avait commis, par une puni-

tion plus forte et plus efficace. Après plusieurs années de séjour dans ce pays, il revint en Europe, et son Voyage fut publié à Venise, en langue italienne, en 1712; il forme un volume petit in-4° de 438 pages (1).

Quoique curieux et instructif, ce Voyage a été omis et entièrement passé sous silence par Prevost et tous les historiens et auteurs de collections de Voyages qui ont écrit depuis, et qui ne paraissent pas l'avoir connu; mais il a été traduit en allemand (2).

Zucchelli, après avoir obtenu de ses supérieurs la permission qu'il désirait, partit de Styrie dans le mois de septembre 1696 : il traversa l'Ombrie, se rendit à Rome, puis à Foligny, à Perouse, à Monte di Alvernia, situé dans les Apennins; de là à Valombreuse, et enfin à Florence. De Florence il se dirigea sur Lucques, en passant par Pistoie, ensuite à Pise, de Pise à Livourne, d'où il s'embarqua pour Gênes, où il termine sa première relation; car son livre se trouve divisé en vingt-trois relations distinctes.

(1) *Relazione del Viaggio e mission di Congo nell' Etiopia inferiore occidentale*, del Antonio Zucchelli da Gradisca, etc. Venezia 1712, in-4°.

(2) Cette traduction allemande, dont Boucher de la Richarderie ne fait point mention dans sa Bibliothéque universelle des Voyages, est intitulée *Merkwürdirge Missions und Reisebeschreibung nach Congo in Ethiopen, etc., von* Anton Zucchelli *predigern des capuciner ordens in Steyermark, aus der italianischen Uebersetzt.* Frankfurt am Mayn 1715, in-4° de 623 pages, sans l'avertissement et la table. Cette traduction fut réimprimée en 1729. Beckmann dit qu'elle est exacte. Voyez *Litteratur der Aelteren Reisebeschreibungen*, t. 1, p. 37.

Zucchelli resta cinquante jours à Gênes, et s'embarqua pour l'Espagne le 29 octobre 1697. Il aborda à Alicante, où se trouvait un couvent de son ordre, qui dépendait de la province de Valence. Zucchelli eut alors, à sa grande satisfaction, l'occasion de voir un saint suaire (1) que sainte Véronique offrit à Notre-Seigneur, lorsqu'il se rendait au Calvaire, et que le Sauveur lui rendit après qu'il eut essuyé sa face ensanglantée. Cette précieuse relique se conserve dans une église de religieuses de l'ordre de sainte Claire, à trois milles d'Alicante. Zucchelli y célébra la messe. Il ajoute, avec beaucoup de naïveté, qu'on connaît dans le monde trois saints-suaires, tous trois offerts par sainte Véronique à Jésus-Christ, tous trois rendus par lui à cette sainte lorsqu'il en eut fait usage: le premier se trouve à Rome, le second à Alicante, le troisième dans un lieu voisin de Malaga, dont Zucchelli ne nous apprend pas le nom.

Il passa une partie de l'hiver à Alicante, se rembarqua de nouveau et se rendit à Carthagène, où, ne trouvant pas de couvent de son ordre, il fut logé chez un pieux personnage de la ville, qui était dans l'usage de donner l'hospitalité à tous les capucins qui se présentaient. Là, notre voyageur eut occasion de remarquer que les dames, même les plus riches et les plus nobles, ne se servent ni de fauteuils ni de chaises, et qu'elles s'asseyent sur des tapis, les jambes croisées et accroupies à la manière des Maures : comme les Maures aussi, elles s'abstiennent de boire du vin ou de toute liqueur fermentée; ce qui parut

(1) Zucchelli, p. 20.

d'autant plus étonnant à Zucchelli, que le vin de Carthagène est, selon lui, encore meilleur que celui d'Alicante, tandis que l'eau a un goût un peu saumâtre. Cet usage, dit notre voyageur, est dû à la coquetterie, parce que, dans cette partie de l'Espagne, on préfère les beautés dont le visage est un peu pâle, tandis qu'en Italie on estime davantage celles dont le teint est coloré (1).

Zucchelli s'embarqua encore à Carthagène pour se rendre à Malaga. Le vaisseau où il se trouvait fut attaqué, au lever du soleil, par un corsaire algérien. Le bruit du canon, le tumulte de l'équipage qui courait aux armes, éveillèrent subitement les femmes de plusieurs riches négociants génois qui se trouvaient sur le bâtiment. Elles sautèrent hors de leurs lits, en chemise; et quand elles surent qu'un combat avait lieu avec les Turcs, leurs regards, leurs gestes, l'expression de tous leurs traits, leurs cris, leurs soupirs, leurs paroles entrecoupées, l'agitation qu'elles se donnaient pour se réfugier dans les endroits les plus éloignés du péril, l'oubli de ce que la pudeur exigeait d'elles dans l'état de nudité ou elles se trouvaient, tout attestait leur effroi et leur désespoir. Heureusement qu'elles en furent quittes pour la peur; quelques bordées que l'on lâcha au corsaire algérien le forcèrent de s'éloigner. On arriva bientôt à Malaga, et Zucchelli alla loger dans un couvent de son ordre, qui appartenait à la province d'Andalousie (2).

(1) Zucchelli, p. 21.
(2) Zucchelli, p. 28.

De Malaga, notre voyageur se rendit à Cadix, où il fut charmé de la dévotion des habitants et de leur exactitude à réciter, dès l'aurore, à haute voix, le rosaire de la sainte Vierge; et nous ne devons pas omettre l'anecdote qu'il raconte ensuite, afin qu'il soit mieux connu des lecteurs, et qu'ils puissent apprécier les faits de cette nature que renferme son voyage.

Il vit à Cadix une dame qui avait pour confesseur un père capucin, partout renommé comme un saint. Elle avait, en faisant ses dévotions, des extases qui duraient quatre, six et même huit jours. Pendant tout ce temps, ses sens paraissaient absorbés dans une seule pensée, dans un seul sentiment. Elle ne prenait ni boisson ni nourriture. Zucchelli la vit dans une de ces extases, qui se prolongea pendant huit jours. Elle rapporta que dans cet intervalle le démon lui était apparu; qu'il lui avait fait une légère cicatrice à la main, que cette cicatrice lui avait fait gonfler le doigt, mais qu'elle s'en était débarrassée en faisant une prière en l'honneur du saint sacrement et de l'immaculée conception de la sainte Vierge. Peu de temps après saint François lui apparut, la consola, et lui dit qu'elle devait souffrir encore la visite du démon, afin de le dompter et de l'humilier. Le démon revint en effet; mais il fut mis en fuite à coups de cordon par le capucin, confesseur de la dame, qui raconta cette histoire à Zucchelli, et en attesta la vérité.

Notre voyageur s'embarqua de nouveau pour se rendre à Lisbonne, le 1er février 1698. De là, il tra-

versa l'Atlantique et aborda à la baie de San-Salvador, au Brésil (1). Il a employé sa cinquième relation à décrire ce pays et les mœurs des naturels (2). Nous ferons connaître ce qu'il en a dit, lorsque nous ferons l'histoire des voyages en Amérique; nous dirons seulement ici, qu'il fit voile pour San-Salvador, le 3 septembre, afin de traverser de nouveau l'Atlantique, et qu'il arriva enfin à Saint-Philippe de Benguella, en Afrique. Tous les vaisseaux qui se rendent d'Amérique à Angola pour prendre l'avantage du vent, tâchent de toucher à Benguella, où l'on fait un commerce considérable d'esclaves, qu'on transporte au Brésil. Un nègre, dans la fleur de l'âge, ne vaut à Benguella que vingt écus, et une négresse dix-huit. Celles qui sont enceintes, ou ont un enfant à la mamelle, ne se vendent pas davantage. Les prix sont beaucoup moindres pour les esclaves des deux sexes plus avancés en âge. On ne paie pas en argent, mais en marchandises, et principalement en rum. Les marchands qui vont chercher les esclaves dans l'intérieur les paient moitié moins que ceux qui les achètent tout enchaînés sur le rivage. Le vaisseau qui avait transporté Zucchelli avait acheté trois cents têtes, c'est-à-dire trois cents esclaves des deux sexes (3). Dans le nombre, on comptait trois nègres jagas qui venaient de l'intérieur et mangeaient de la chair humaine; ils avaient conservé un tiers de leur chevelure, tandis que les autres nègres sont entièrement

(1) Zucchelli, p. 46.
(2) Ibid., p. 62 à 86.
(3) Ibid., p. 97.

tondus : on les distinguait aussi par les deux dents du milieu de la mâchoire inférieure, qu'ils sont dans l'habitude de limer, et par trois raies qu'ils se font aux joues comme ornement. On acheta encore huit dents d'éléphant qui avaient la hauteur d'un homme et pesaient de soixante à soixante-dix livres: un matelot fit l'acquisition d'un macaque qui lui servit de divertissement pendant le voyage jusqu'à Londres (1).

Après être resté à Benguella quatre jours, notre voyageur se remit en mer, longea la côte d'Afrique à Tildé, passa devant l'ancienne ville de Benguella, et après quatre jours de navigation, au moyen d'un petit vent frais que les Portugais nomment viraçāo, il arriva le 9 novembre 1698 à la ville de Loanda, capitale du royaume d'Angola, appartenant au Portugal. Il se rendit aussitôt à l'hospice des capucins, où il trouva le père François de Pavie, préfet, assisté d'un autre frère, et de deux frères laïques, infirmiers, qui tous l'accueillirent avec empressement et avec joie.

§ II.

Séjour de Zucchelli dans la ville de Loanda.

Le premier soin de Zucchelli, aussitôt son arrivée à Loanda, fut d'aller rendre visite au gouverneur général, Louis-César de Menezes (2), et de lui porter

(1) Zucchelli, p. 100.

(2) Il avait pris le commandement le 9 novembre 1697, et le garda quatre ans. Il fut nommé depuis gouverneur du Brésil.

les lettres que sa femme Marie-Anne de Lancastre lui avait remises à Lisbonne. Le gouvernement de Louis Menezes comprenait Angola, Benguella et les Pierres (1), qui sont, selon notre voyageur, les trois royaumes conquis par la couronne de Portugal dans cette région. Par ce mot du royaume des Pierres (delle Pietre), notre voyageur entend parler du district qui est à l'est de Cambambe, sur la rive droite de la Coanza dans le Dongo, et que les Portugais désignent aujourd'hui par le nom de Pedras de Pungoandongo, ou plus brièvement Pedras. C'est celui qui est nommé, sur les cartes de d'Anville, Maopongo ou das Pedras, et placé par ce géographe dans le royaume des Oarii (2).

Zucchelli fut reçu avec beaucoup de cordialité et d'affection par le gouverneur, qui lui conseilla de séjourner quelque temps à Loanda, afin de s'accoutumer au climat avant d'entreprendre la mission qu'il avait résolu de faire dans l'intérieur du pays. Le recteur des jésuites, le prieur des carmes déchaussés, et d'autres personnages qui vinrent le voir, lui donnèrent le même conseil : il crut devoir s'y conformer; ce qui lui donna la faculté d'observer et de décrire la province de Loanda.

Les deux tiers de la ville de Loanda se composent

Voyez Feo Cardozo *Memorias contendo a Biographia do vice almirante Luiz da Motta Feo e Torres. A Historia dos governadores e capitaens generaes de Angola*. Pariz, 1825, in-8°, p. 226 à 229.

(1) *Governator generale d'Angola, di Benguella, e delle Pietre* (Zucchelli, p. 101).

(2) Conferez Feo Cardozo, *Memorias, etc.*, p. 354, la carte de Pinheiro Furtado (1790), celle d'Afrique, de d'Anville (1749), et ci-dessus, p. 199.

de maisons bâties en terre, et couvertes en paille; dans l'autre tiers, les maisons sont construites avec de la pierre et de la chaux, et les toits sont en tuiles. La population est considérable, et monte à près de cinquante mille âmes; savoir, quatre mille blancs, quarante mille noirs, et six mille hommes de couleur (1). La chaleur serait intolérable, si un vent frais qui s'élève vers le milieu du jour ne tempérait un peu l'ardeur brûlante du climat. Il y pleut rarement, et les pluies causent des maladies souvent mortelles pour les Européens, qui, en voyageant, ou en se promenant, ont été exposés à leurs effets. L'eau que l'on boit se tire d'une petite île à trois milles de distance de la ville. Cette eau est saumâtre; pour la purifier et la rafraîchir, on la met dans de grands vases de terre. C'est dans cette île que l'on trouve ces petits coquillages qui servent de monnaie dans tout le Congo, et qu'en langue mosiconga (2) on nomme cimbos. Sur ses rivages sont de grands bancs d'huîtres dont on se sert pour suppléer au manque de chaux. A la pointe de l'île est un fort qui défend l'entrée du port, et protége la ville du côté de la mer; un autre fort se trouve au côté opposé, et la

(1) Zucchelli, p. 112.

(2) Cette langue paraît être différente de la langue abunda ou bunda ou langue d'Angola, dont on a publié un dictionnaire et une grammaire à Lisbonne, en 1804. La langue mosiconga est probablement la langue primitive du Congo, dont les habitants se nommaient eux-mêmes Mucha-Congo. Cependant le chiffre un se désigne en langue de Sonho comme en langue bunda par le mot mochi. Voyez Bowdich's *an account of the discoveries of the Portuguese*, 1824, in-8°, p. 139. La langue bunda est la langue abondim de Cavazzi. Voyez ci-dessus, p. 153, la note qui doit être rectifiée par celle-ci.

défend contre les attaques du côté de la terre; mais n'étant point fermée de murailles, les léopards, les lions et les autres bêtes féroces y pénètrent facilement, et dévorent quelquefois des nègres sans défense. Les éléphants sont aussi très communs dans les forêts voisines, et la chasse qu'on leur fait est très lucrative. Peu de jours après son arrivée, notre voyageur vit cent cinquante esclaves du gouverneur défiler devant lui avec chacun une dent d'éléphant sur l'épaule, qui s'acheminaient vers le rivage. On transporta ensuite toutes ces dents sur un vaisseau qui devait faire voile pour Lisbonne; plusieurs pesaient jusqu'à cent, cent cinquante et deux cents livres. Notre voyageur vit aussi un grand nombre de crocodiles et d'hippopotames dans les rivières de Massangano, de Danda, de Bengo, d'Embriz et du Zaïre. Dans ce dernier fleuve, près de Massangano, il vit prendre souvent ce grand cétacé, dont la partie antérieure a tant de ressemblance avec l'espèce humaine, et qu'on nomme lamantin ou vache marine. Il l'appelle la dame (la donna), et le compare à la sirène. Il le considère comme un poisson sans écailles, et il ajoute qu'il a une chair dont le goût ressemble à celle du porc; il a, comme ce quadrupède, du lard dont l'épaisseur est au moins de quatre doigts. La dame est recherchée par les Portugais comme un mets délicat. Zucchelli nomme encore au nombre des animaux qu'il a observés en abondance à Loanda, des baleines plus grandes que celles du Brésil, des civettes, des macaques, des vipères, des caméléons. Il parle de serpents à deux

têtes, et se montre totalement ignorant en histoire naturelle.

Les plus riches d'entre les blancs qui résident à Loanda entretiennent toujours à leur service trente à quarante esclaves. Les autres en ont quatre, trois, ou au moins deux. Les femmes blanches ont des accouchements difficiles; plusieurs meurent en mettant leurs enfants au monde : ce que notre voyageur attribue à l'usage de s'asseoir à terre, et d'appuyer le derrière sur les talons lorsqu'elles sont à genoux à l'église. Zucchelli eut occasion de voir un phénomène qui lui parut singulier : c'était un esclave des carmes, qui, quoique né de père et mère nègres, était et avait toujours été d'une extrême blanchour, sans aucun mélange de noir. Les cheveux de sa tête paraissaient comme des fils d'argent; il avait le nez épaté et tous les traits des nègres (1). La petite vérole fait à Loanda de grands ravages, et s'y manifeste toujours comme une violente épidémie. Notre voyageur observe qu'il en est de même au Brésil, au Pérou et au Mexique.

Les moyens d'existence sont très abondants dans ce pays, et ils consistent en poules, bœufs, menu bétail et porcs; le sol étant sablonneux, les légumes y sont rares. Cependant les Portugais sèment, près des rivières, les grains, les végétaux qu'ils font venir d'outre-mer, et ils y prospèrent. Zucchelli remarque que tous les fruits que l'on trouve au Brésil ont été introduits par eux à Angola. L'ananas, que Zucchelli

(1) Zucchelli, p. 108.

préfère à tous les autres fruits, y vient en abondance, et y mûrit de bonne heure. Les cédrats, les limons, les oranges, sont des productions indigènes; les figuiers, les vignes, les melons, qui y ont été transportés de Portugal, y prospèrent assez bien (1).

La plupart des maladies sont causées par l'excès de la chaleur : les fièvres y sont fréquentes et obstinées. On emploie pour les guérir de fréquentes saignées, on interdit le vin, et on donne aux patients de l'eau pure, ou la liqueur du palmier, que l'on nomme melaffo (2).

Zucchelli nous dit ensuite quelles étaient à Loanda ses occupations et celles des autres pères capucins. Leur couvent, ou, comme il l'appelle, leur hospice, était situé au milieu de la ville, dans une position aussi agréable que salubre : il était entièrement bâti en pierre, et semblable à plusieurs couvents d'Italie. De peur de porter ombrage au clergé séculier, les capucins n'administraient aucun sacrement; mais ils trouvaient dans la confession et la prédication un emploi plus que suffisant à l'activité de leur zèle pieux.

La mission était destinée à étendre ses travaux dans les royaumes d'Angola, de Congo et de Ginga(3), et le nombre d'ouvriers évangéliques se trouvait tellement disproportionné avec la vaste étendue de ce territoire, qu'un grand nombre de banzas et de libattes étaient quelquefois huit ou dix ans sans voir un prêtre

(1) Zucchelli, p. 110.
(2) Zucchelli, p. 111.
(3) Zucchelli, p. 115.

chrétien, et se trouvaient livrés à l'influence de leurs fétiches. D'ailleurs, sous peine de la vie, les missionnaires qui se répandaient dans les campagnes étaient obligés d'être de retour à l'hospice avant les premières pluies, qui commencent en octobre, continuent en novembre et décembre, par de légères ondées, cessent presque entièrement en janvier et février, et reprennent, avec une violence extrême, en mars et avril : ces six mois sont ceux où l'on est le plus incommodé par la chaleur; pendant les six autres mois, c'est-à-dire depuis le commencement de mai jusqu'à la fin d'octobre, l'air est plus tempéré, et pendant tout cet intervalle de temps il ne tombe pas ordinairement une seule goutte de pluie.

Mais le climat et le petit nombre de religieux n'est pas encore ce qui oppose de plus grands obstacles, dans ces contrées, aux conversions et à l'établissement du christianisme. Zucchelli avoue qu'aucun des naturels ne veut renoncer à la pluralité des femmes; il observe que les habitudes du concubinage sont universelles parmi eux et entre proches parents, parce qu'alors le sang se conserve plus pur dans les familles. « Nos pères, dit notre auteur, qui, dans ces dernières années, ont fait la mission du royaume de Ginga, ont employé tous les moyens pour engager la reine de ce pays, Donna Veronica, à renoncer à sa vie lubrique, à congédier tous ses amants, et à se contenter d'un seul mari : tous leurs efforts ont été vains; et, quoique déjà âgée et mère d'un grand nombre d'enfants, elle a préféré s'exposer à une damnation éternelle que de renoncer à ses goûts libidineux. »

Les capucins ont cependant au Congo huit missions : la principale est à Loanda, parce que c'est dans ce lieu que réside le préfet ou le chef de toutes les autres missions. Les autres missions sont à Bengo, à Massangano, à Danda, à Caenda, à Ambuella : deux autres missions sont établies dans l'intérieur du Congo ; l'une à Emcus (1), et l'autre à Sonho. Le roi de Portugal sollicita en vain de nouvelles missions pour le Benguella et le Caconda ; et la reine de Ginga et le duc de Bamba en réclamèrent aussi avec instance : on ne pouvait les satisfaire ; mais il fut décidé que la mission de Caenda aiderait à desservir Ginga, Danda et Bamba. Cette mission de Caenda, ou mieux Cahenda, a été inconnue à d'Anville, et se trouve placée sur la carte de Penheiro, dressée en 1790, à l'est du fort Ambacca, près des bords, et non loin des sources de la rivière Bengo.

Zucchelli avoue avec franchise que les efforts de tous les missionnaires ne sont couronnés d'aucun succès. « Parmi tous ces nègres, dit-il, à qui l'Évangile est prêché, non seulement peu, mais très peu sont sauvés » (2). Il attribue ce défaut de résultat à la stupidité de ces peuples, à l'indolence de cette race d'hommes qui se contentent des aliments les plus simples et les plus grossiers ; qui vont nus, sont sans besoins comme sans désirs ; vivent sans prévoyance comme les oiseaux de l'air ; se complaisent

(1) Emcus est probablement l'Incussu des cartes de d'Anville, à l'est de San-Salvador, et Ambuella est Imbuilla.

(2) Zucchelli, page 120. « Molto poci, anzi diro pochissimi si salvino. »

dans leur oisiveté, et qui, sans s'inquiéter de leur pauvreté et de leur misère, sont toujours gais, tranquilles et heureux (1).

Il est d'usage, lorsqu'il arrive du Portugal un nouveau gouverneur, que tous les rois du Congo envoient pour le complimenter. Louis-César de Menezes, lorsque Zucchelli arriva, avait déjà reçu toutes les ambassades de ce genre, à la réserve du roi de Cassange qui, se trouvant plus éloigné que les autres, avait envoyé le dernier. Notre voyageur fut témoin de la réception qui fut faite à son ambassadeur. Il remarque d'abord que les missionnaires ont en vain tenté de convertir à la religion chrétienne ce grand royaume de Cassange : il est habité par les féroces Jagas, qui mangent de la chair humaine. L'ambassadeur du roi de ce pays était un vieillard qui se fit précéder par une troupe de nègres sautant, chantant, et jouant sur des flûtes ou des trompettes d'ivoire, et battant du tambour : ils annonçaient, par des chansons en langue abonda, l'arrivée de leur maître (2). Celui-ci se présenta enfin : ses pieds étaient nus; il portait à la main un bâton, signe de commandement, et était accompagné d'une quarantaine de nègres armés d'arcs et de flèches. Le gouverneur le reçut assis sous un dais. L'ambassadeur nègre se mit à genoux et s'assit en même temps sur ses talons, suivant la mode du pays; puis il claqua trois fois des mains pour demander à être entendu. Après avoir obtenu la permission de parler, il changea de posi-

(1) Zucchelli, p. 122.
(2) Zucchelli, p. 124.

tion et s'assit par terre. Il fit sa harangue, et en terminant il frappa de nouveau ses mains l'une contre l'autre, et fit au gouverneur portugais un présent de douze esclaves. Le gouverneur lui adressa une réponse gracieuse, et lui donna en marchandises d'Europe une valeur égale à celle des douze esclaves. Le vieillard satisfait s'en retourna ensuite dans son pays.

§ III.

Mission de Zucchelli dans la province de Sonho ou Sogno, en 1700.

Notre voyageur fut atteint d'une longue et douloureuse maladie, après laquelle se déclara une fistule dont, selon lui, il fut miraculeusement guéri. A peine était-il rétabli, que ses supérieurs le chargèrent de faire une mission dans le Sonho ou Sogno, qui fait partie du Congo; il devait aussi se rendre, s'il le pouvait, dans la province d'Emcus (1), qui est plus reculée vers l'est. Zucchelli s'embarqua à Loanda, dans les premiers jours de l'année 1700 (2). Le bâtiment avec lequel il longeait la côte était découvert, sans aucune chambre où il pût se réfugier; il était exposé à toute l'ardeur du soleil, dont il eut beaucoup à souffrir, ainsi que de la pluie, qui n'avait pas encore cessé. Contrarié par les vents, on fut forcé, dès la seconde nuit, de jeter l'ancre sur la

(1) Incussu de d'Anville.
(2) Zucchelli, p. 134.

côte de la province de Bamba. Le temps étant devenu moins contraire, on continua la navigation, et l'on franchit l'embouchure de la rivière Embriz, qui sépare la province de Bamba de celle de Sogno. L'humidité, causée par les pluies, fit sortir de leur trou des scorpions : Zucchelli en vit un grand nombre dans le bâtiment; ils étaient de couleur cendrée. Deux matelots seulement furent incommodés de leurs morsures, et eurent pendant un jour une légère fièvre.

Après huit jours de navigation, on arriva à la pointe Padron, à l'embouchure du Zaïre, qui a trente milles de large. Ce beau fleuve forme, avant de se jeter dans la mer, un grand nombre d'îles, appartenant à la province de Sogno. Ces îles sont très malsaines; les missionnaires s'y rendent cependant pour y prêcher l'Évangile, mais avec la certitude d'y laisser leur vie. On parvint avec beaucoup de peine à entrer dans le fleuve, et on y navigua jusqu'à Pinda, où nos missionnaires ayant débarqué, furent, par les ordres du prince de Sogno, transportés par terre, dans des hamacs, sur les épaules des nègres, que précédait une troupe de musiciens, de chanteurs et de soldats, mêlant le bruit des mousquets à celui des tambours et des trompettes. C'est de cette manière que Zucchelli parvint à l'hospice ou au couvent de Saint-Antoine. Là, après avoir prié Dieu dans l'église, et donné la bénédiction au peuple, il fut reçu dans l'hospice par les religieux de son ordre, et régalé avec de la chair de donna ou de vache marine, qu'il trouva déli-

cieuse. Pendant les huit jours qui suivirent, il y eut un grand concours de peuple sur la place de l'église pour écouter les sermons des missionnaires, qui étaient répétés à la multitude en langue mosiconga, par les interprètes chargés de ce soin (1).

Lors de l'arrivée de Zucchelli, le prince ou le chef de la province de Sogno était dom Antoine Baretto de Silva; il avait été dans sa jeunesse au service des pères de la mission; ceux-ci lui ayant trouvé une intelligence peu commune, l'avaient instruit dans la langue portugaise, et lui avaient inculqué les principes de la religion chrétienne, et les habitudes des hommes civilisés. Parvenu à l'âge adulte, au lieu de vivre en concubinage avec plusieurs femmes, il se maria, et n'eut qu'une seule et légitime épouse. Les pères missionnaires, charmés de sa bonne conduite, l'avaient nommé leur interprète. Il était d'une famille des plus nobles de la ville, et après la mort de son oncle et de son frère, il leur succéda dans le commandement de la province de Sogno (2).

Lorsque Zucchelli arriva à la Banza de Sogno, il y avait deux ans que Baretto possédait cette dignité, et il montrait toujours, extérieurement, beaucoup de respect et de modération pour les révérends pères ses anciens maîtres. Non seulement il assistait régulièrement à toutes les exhortations religieuses qu'ils faisaient au peuple; mais, ainsi que ses ministres, il leur servait souvent la messe. Quand il ne pratiquait pas ses devoirs de religion, ou qu'il commettait quel-

(1) Zucchelli, p. 140.
(2) Zucchelli, p. 141.

que injustice, ou des fautes graves dans son gouvernement, les pères lui adressaient une forte réprimande, qu'il recevait sans répliquer, et avec un sang-froid imperturbable. Il se rendait à l'église quatre fois la semaine pour entendre la messe, et chaque fois il se présentait aux pères pour recevoir leur bénédiction. Cependant il régnait sans contrôle sur une très vaste province; jamais il ne marchait sans être accompagné d'un cortége nombreux d'hommes armés de mousquets, d'arcs et de flèches, et au bruit des tambours et des trompettes. Ses nombreux vassaux ne l'approchaient qu'avec les marques de la plus profonde soumission; ils ne lui parlaient qu'à genoux et qu'après avoir frappé trois fois dans leurs mains pour en obtenir la permission, et à chaque grâce qu'ils en recevaient, ils prosternaient leur visage sur la poussière, en prenaient dans leurs mains, et en répandaient sur leur tête. Du reste, ce prince allait presque nu; il n'avait ni chapeau, ni souliers, ni caleçon, ni jupe, ni chemise; une pagne de feuilles de palmier lui entourait le milieu du corps, et son habillement ne se distinguait de celui de ses sujets que par une autre pagne noire, en forme de petit manteau, qu'il jetait sur ses épaules lorsqu'il se rendait à l'église ou au couvent. Quelquefois alors, et dans les grandes solennités, il mettait sur sa tête un berret ou petit chapeau d'un beau tissu, et pendait à son cou des colliers de corail ou des chapelets en verre (1). Ses vassaux sont les chefs ou manis des dis-

(1) Zucchelli, p. 142.

tricts qu'on nomme maniats; ces maniats se composent de trente, quarante ou cinquante libattes ou villages commandés par un des maires, qu'on nomme mocalunto dans leur langue. Quatre des principaux manis ont le titre d'électeurs, parce qu'ils ont le droit d'élire le monarque. Le plus puissant de ces manis est celui de Chiova, dont le territoire a le titre de marquisat (1).

Toute cette province de Sonho est peu peuplée. Des espaces entiers sont déserts, et d'autres sont couverts d'épaisses forêts. On n'y trouve point de pierres, et par conséquent toutes les cases sont construites en terre et en bois de palmier et de manglier. L'église et le couvent même des capucins sont bâtis avec ces matériaux, et ne se distinguent des autres constructions que par leur grandeur. Les habitants sont très sobres, ils se nourrissent de fruits, et ne se permettent la chair de porc ou de chèvre que dans les grandes solennités. Le sol est sablonneux, léger, mais fécond; et au moyen d'un travail facile fait avec la bêche, il produit abondamment toutes sortes de végétaux (2).

Une petite pagne de feuilles de palmier, très lisses, de la grandeur d'un petit mouchoir, dont on se sert pour cacher les parties honteuses, est la monnaie du pays, et remplace les coquilles ou cimbos, en usage dans les autres provinces du Congo. Ces petits mouchoirs ou pagnes se nomment libongho. Tous les dons faits aux pères, pour le baptême des enfants ou

(1) Zucchelli, p. 149.
(2) Zucchelli, p. 145.

tout autre objet, étaient en libongho, et ils en avaient toujours des milliers en réserve, afin de pouvoir se procurer tout ce qui leur était nécessaire. Notre voyageur avoue que ceux des nègres qui étaient baptisés et se vantaient d'être chrétiens, qui assistaient à la messe et se confessaient, retombaient toujours dans leurs premières superstitions, et restaient fidèles à leurs anciens penchants. Ils ne pouvaient se dispenser de prendre plusieurs femmes. Ils se cachaient des missionnaires lorsqu'ils voulaient sacrifier à leurs fétiches; rendre à leurs singes ou à leurs chèvres sacrées les honneurs qui leur étaient dus; pleurer un mort à leur manière, et célébrer ses funérailles selon leurs anciennes coutumes; faire le serment ou l'épreuve terrible du bolongo, en avalant le breuvage qui épargne l'innocent et punit le coupable. Dans ces circonstances, les missionnaires, lorsqu'ils en étaient instruits, se transportaient dans les lieux où les nègres se livraient à ces honteuses pratiques, et les dispersaient en leur distribuant de grands coups de bâton; ensuite ils brûlaient les objets de leur culte et de leur vénération, et ne les admettaient à l'église et à la participation du culte chrétien qu'après leur avoir fait subir de fortes pénitences (1). Ils n'épargnaient pas les plus humiliantes et les plus dures aux princes ou aux chefs mêmes, ainsi que Zucchelli nous l'apprend dans une circonstance que nous allons faire connaître, et qu'il raconte avec une espèce de triomphe.

Les Portugais et leurs missionnaires permettaient

(1) Zucchelli, p. 152 à 158.

au Congo le commerce des esclaves, mais seulement pour leurs sujets et pour ceux des puissances catholiques, et sous la condition que ces esclaves ne seraient point vendus à des protestants ou hérétiques, mais qu'ils seraient transportés dans des colonies ou dans des pays où le culte catholique était en vigueur. Les Portugais se reconnaissaient bien le droit de disposer du corps des malheureux nègres; mais leur âme, disaient-ils, ne leur appartenait pas, et ils ne pouvaient sans crime l'exposer à une damnation éternelle (1). Par ce raisonnement, ils assuraient, à eux et à leurs alliés, le monopole d'un commerce inhumain, mais très lucratif; et ils en excluaient les Anglais et les Hollandais, qui s'y livraient avec beaucoup d'activité. Cet arrangement ne convenait pas aux habitants de ces contrées, qui trouvaient à vendre leurs esclaves aux hérétiques à un prix supérieur à celui qui leur était donné par tous les orthodoxes. Ils cherchaient donc à échapper, par toutes sortes de ruses, à la surveillance qu'exerçaient à cet égard les gouverneurs portugais et les missionnaires; et lorsqu'il abordait des vaisseaux anglais ou hollandais, les chefs étaient de connivence avec leurs vassaux pour faire avec eux un commerce clandestin d'esclaves. Pendant que Zucchelli était à la Banza de Sogno, il vint un vaisseau anglais dont le capitaine avait acheté des esclaves. Zucchelli le sut, se transporta sur les lieux, confisqua les esclaves vendus, et s'empara des vendeurs. Ils étaient au nombre de huit (2). Un d'eux était le mani ou chef d'Enguella,

(1) Zucchelli, p. 168.
(2) Zucchelli, p. 167.

un des quatre électeurs, et proche parent du prince de Sogno. Zucchelli les fit tous enchaîner. Ils furent présentés à la porte de l'église à genoux. On éteignit à leur arrivée toutes les lumières, et, soufflant la fumée dans leur visage, on sonna l'office des morts. Ils furent ensuite jetés dans une prison, et fustigés régulièrement. Ce ne fut qu'après plusieurs mois de cette rigoureuse punition que, par l'intercession du prince de Sogno et de celui d'Angoy, ils obtinrent leur grâce des missionnaires. Mais avant de les rendre à la liberté, on les conduisit dans l'église un jour de fête solennelle; et là, en présence de tout le peuple, ils jurèrent sur l'Évangile de ne plus retomber dans les mêmes fautes. On leur imposa pour pénitence de venir trois fois la semaine à la messe faire amende honorable, une chandelle en main, et ensuite on les renvoya absous (1). Dans une autre circonstance, et lorsqu'il se trouvait à Masongo, Zucchelli fit prendre un nommé Moinganga, qui exerçait la profession de chef de terre ou de prêtre fétiche dans les maniats de Masongo et de Caïnza. A la prière des chefs du pays il lui fit grâce; mais cette grâce consista à le faire attacher au pied de la croix qui était devant l'église, et à lui faire donner la bastonnade en présence de tout le peuple. Zucchelli excuse ces rigueurs par la nécessité (2). Suivant lui, avec le caractère dur et intraitable des nègres, on ne pourrait rien tirer d'eux par la douceur; avec eux, dit-il, ce dont on ne vient pas à bout par des

(1) Zucchelli, p. 171.
(2) Zucchelli, p. 242 à 245.

coups de bâton, on ne peut en venir à bout par aucun moyen (1). « Nous poursuivons, ajoute-t-il, avec un zèle infatigable, tous les prêtres fétiches ou fétichiers, et ceux qu'on appelle les chefs de la terre (2), c'est-à-dire les magiciens et les imposteurs, qui, par leurs pratiques idolâtres, détournent le peuple du chemin de la vérité. Lorsque nous les découvrons, nous pressons, sans perdre un moment, le prince de les faire arrêter et de nous les livrer; et, quand nous les avons convaincus, nous les faisons mettre en prison et fustiger, puis nous les vendons comme esclaves. Mais avant de les laisser partir, nous les forçons, en présence de tout le peuple, de confesser leurs impostures, et nous les châtions à coups de fouet pour servir d'exemple. Après on les enchaîne, et on les embarque sur des vaisseaux pour être transportés en Amérique, où ils sont assujettis par leurs maîtres à de durs travaux et à de continuelles tortures : l'État se trouve ainsi purgé de ces mauvais garnements (3). Quelquefois le prince, pour faire croire qu'il est un bon et zélé chrétien, fait, de son propre mouvement, saisir ces prêtres fétiches, et les fait tuer à coups de mas-

(1) « Quello chi non si fa col bastone non si fa con arte alcuna. » Zucchelli, p. 245.

(2) « Questi sono repartiti in due classi, gli uni de' quali si chiamano propriamente fatucchieri e gli altri capi della terra. » Zucchelli, p. 173.

(3) « Convinti dalla loro reità siano venduti, ed imbarcati come schiavi per l'America; dove per le continue fatiche, nelle qualli sono impiegati dà loro signori, non hanno tempo d' esercitare tal' officio e dall' altro canto si viene a purgare il stato da questa pessima gramigna, etc. » Zucchelli, p. 173.

sue. Dans ces occasions, jamais nous ne demandons la grâce du coupable; nous laissons faire le prince, et nous permettons à la justice de suivre son cours. » Zucchelli raconte peu après qu'ayant accusé le mani de Pambala, très proche parent du prince de Sogno, ce prince le mit en prison, et lui administra en sa présence des coups de bâton. Le mani eut encore à remercier Zucchelli de cette salutaire correction; et après quoi, ajoute notre voyageur, il fut renvoyé, avec les mains et les épaules gonflées, à son maniat de Pambala (1).

On a attribué au climat, à des préjugés, et à des habitudes invincibles, les causes du peu de succès qu'a eu, chez certains peuples et dans certaines contrées, cette religion chrétienne si bien appropriée à la nature et aux besoins des hommes de tous les pays. On aurait dû plutôt chercher ces causes dans le fanatisme cruel et insensé de ceux qu'on a envoyés pour la prêcher, et qui, en tout l'opposé des premiers apôtres, se montraient plutôt tels que des agents d'une des puissances de l'enfer, que les ministres d'un Dieu souverainement bon et miséricordieux. C'était surtout pour le marquisat de Chiova et les îles du fleuve que Zucchelli se plaint de ce qu'il appelle la rage infâme des prêtres fétiches. Ce n'est pas que les naturels fussent contraires aux observances du culte catholique; au contraire, ils aimaient la pompe de ses cérémonies : mais leur extrême oisiveté, leurs besoins de sensations, leurs nombreuses supersti-

(1) « Mi ringrazio, sacchillando colle mani, e cosi colle spalle gonfie lo rimandai al suo maniato di Pembala. » Zucchelli, p. 176.

tions, leur légèreté et la faiblesse de leur intelligence, leur faisaient admettre les nouvelles pratiques religieuses sur le même pied que les anciennes; et, pour nous servir des expressions de notre missionnaire, ils donnaient sans scrupule la moitié de leur temps à Dieu, et l'autre moitié au diable (1). « S'ils sont, ajoute-t-il, ainsi qu'ils s'en vantent, des membres de la chrétienté, ce sont certainement les membres les plus ignobles, les plus faibles, les plus corrompus du corps mystique de la sainte Église » (2). Ce qui surtout apportait le plus d'obstacle à la sincérité des conversions, était l'invincible habitude des nègres de ce pays d'avoir toujours plusieurs femmes; et lorsqu'ils étaient réduits à une seule, leur facilité à changer entre eux et à se prêter mutuellement (3) celles qu'ils possèdent. Les femmes, même légitimes ou concubines, s'entremettent auprès de leurs sœurs et de leurs amies pour procurer à leurs maris le plaisir du changement. Don Pietro Aqua, parent du roi de Congo, parce qu'il était baptisé et chrétien, se contentait de cent femmes. Le roi d'Angoy, qui était idolâtre, en avait de même cent; et celui de Congo en possédait deux cents. Ces nègres ont cependant un grand penchant à imiter les Européens. Lorsque le roi de Pemba vint se marier devant les missionnaires, il avait chaussé des souliers, une culotte et un habit d'Europe, qui n'étaient nullement assortis à ses pieds et à sa taille; sa tête était revêtue d'une

(1) Zucchelli, p. 181.
(2) Zucchelli, p. 184.
(3) Zucchelli, p. 187 à 191.

énorme perruque blonde; et notre missionnaire, malgré l'importance de la cérémonie et la sainteté du lieu, eut toutes les peines du monde à s'empêcher de rire en contemplant une telle mascarade (1).

Les missionnaires font leur tournée pendant les mois du cacibo ou de la saison sèche, c'est-à-dire depuis mai jusqu'en octobre inclusivement. Ils doivent être de retour au couvent pour la Saint-Jacques, parce que, ce jour, une grande fête a lieu en l'honneur d'une victoire remportée, avec le secours de ce saint, par le premier roi chrétien du Congo, contre son frère, qui voulait retenir le peuple dans les ténèbres de l'idolâtrie. Les missionnaires voyagent en hamac, accompagnés de plusieurs interprètes et de quarante ou cinquante nègres, dont les uns sont armés, les autres portent la caisse qui renferme l'autel et les vases sacrés; d'autres sont chargés du lit, des coussins et de tout ce qui peut être utile au missionnaire pour le voyage. Ils font quelquefois jusqu'à trente ou quarante milles par jour, lorsqu'il est nécessaire, parce que les nègres qui portent les hamacs se relayent et courent aussi vite qu'un cheval qui trotte (2). Leur arrivée dans chaque maniat est annoncée, et les manis ou chefs, non seulement viennent au-devant d'eux, mais sont tenus de leur faire préparer, dans chaque banza ou village, une maison entière, au-devant de laquelle doit être un portique couvert pour dire la messe : ils doivent aussi leur fournir des vivres et tout ce qu

(1) Zucchelli, p. 192.
(2) Zucchelli, p. 252.

leur est nécessaire, ainsi qu'à leur suite, et faire avertir le peuple, pour qu'il se rassemble. Le missionnaire prêche, baptise, confesse et marie tous ceux qui se présentent. Les manis doivent rechercher tous les fétichiers ou chefs de terre, c'est-à-dire les prêtres fétiches et les négromanciens, et les engager à se présenter devant le missionnaire, pour témoigner leur repentir et faire l'aveu de leurs fautes, afin d'en recevoir le pardon après une courte réprimande et une légère pénitence. Dans le cas où ils s'y refuseraient, les manis sont tenus, sous des peines sévères, de les faire prendre et mettre aux fers, et les livrer au missionnaire pour être réduits en esclavage, et vendus pour être exportés. Les Portugais avaient acquis un tel empire sur les habitants de ce pays, que la plupart du temps ces ordres rigoureux des missionnaires étaient ponctuellement exécutés, de la part du prince et de ses vassaux. Ils ne tentaient jamais de s'y soustraire ouvertement, mais ils y échappaient souvent par la ruse et la dissimulation (1).

§ IV.

Mission de Zucchelli dans la région du fleuve Ambriz.

Zucchelli a décrit lui-même une des missions qu'il entreprit sur le fleuve Ambriz (2). Il partit aussitôt après la célébration de la fête de saint Jacques, accompagné de son interprète et d'environ cinquante nègres,

(1) Zucchelli, p. 212 à 217, et p. 241 à 242.
(2) Ibid., p. 220. Zucchelli écrit Embrise.

dont plusieurs étaient armés de mousquets, d'arcs et de flèches. Il se dirigea vers la Banza, ou ville Lobotta, dans la province de Bemba, à une journée du fleuve Ambriz, où l'invitait dom Emmanuel de Nobriga, infant du Congo. Zucchelli eut d'abord à franchir des espaces couverts d'herbes si hautes, qu'il n'eût pu les traverser si les manis n'avaient eu soin d'y mettre le feu pour lui frayer un passage. Il entra ensuite dans des forêts tellement touffues, qu'on s'y trouvait plongé dans une obscurité presque complète : ses nègres étaient obligés, pour écarter les lions et les tigres, de pousser des cris qui avaient quelque chose de plus effrayant que les rugissements des bêtes féroces qu'on voulait faire fuir. Il arriva à des libattes ou villages : le pays était rendu, par la culture, moins sauvage et plus facile à parcourir. Des troupes de femmes vinrent au-devant de lui, et lui présentèrent leurs enfants pour qu'il leur administrât le baptême (1). Il parvint enfin, sur les bords de la mer, à un endroit où elle forme une anse circulaire, et il traversa, à son embouchure, la rivière Lucullo (2). Il eut beaucoup à souffrir des cases étroites et basses dans lesquelles il était obligé de coucher, et dont encore on expulsait les propriétaires pour les mettre à sa disposition : il arriva cependant en bonne santé à Kiondo (Chiondo). Passé ce lieu, il ne trouva

(1) Zucchelli, p. 221.

(2) D'Anville, sur sa carte, ne fait pas mention de cette rivière sous ce nom ; c'est probablement celle qu'il nomme Rio Doce, ou bien celle qui est plus considérable et plus près de Sogno, qu'il nomme Lelunda, et à laquelle Pinheiro Furtado donne les noms de Rio Lelundo et Seco. Voyez Zucchelli, p. 223.

plus de vin de palmier, et fut obligé de boire de l'eau corrompue et fétide. Après Funta (1), le sol, au lieu d'être sablonneux et léger comme tout le pays qu'on venait de traverser, était riche et fertile; mais, grâce à l'indolence des nègres, il était inculte et présentait un aspect sauvage. On traversa ensuite un désert affreux et peuplé d'un grand nombre de tigres : peu après, on parvint enfin sur les bords de la rivière Ambriz, qui dépend de la province de Sogno, et qui renferme des îles dont l'entrée fut obstinément refusée à notre missionnaire, par les chefs qui les possédaient. En vain il menaça de les faire punir par le prince de Sogno; ils soutinrent toujours que la suite de Zucchelli était trop nombreuse pour qu'ils lui permissent de mettre le pied sur leur territoire; mais ils lui envoyèrent, dans une libatte voisine où il s'était retiré, leurs enfants à baptiser. Cependant, le huitième jour depuis son départ, Zucchelli fut accueilli avec empressement, dans une des îles de l'Ambriz (2), par la donna Susana de Nobrena, fille, sœur et mère de trois rois successifs du Congo, et plus que nonagénaire. Dom Emmanuel envoya dans

(1) Je ne trouve Chiondo ou Kiondo sur aucune carte; mais d'Anville, dans son Afrique, en 1749, à l'embouchure de l'Ambriz, a placé l'anse de Funta. Ce nom ne se trouve pas dans sa carte particulière du Congo, dressée en 1731. Cette position, donnée par d'Anville à l'anse de Funta, ne paraît pas exacte, et les cartes d'Afrique d'Arrowsmith et de Purdy indiquent plus exactement la baie de Funda, et le village du même nom à dix milles géographiques au nord de l'embouchure de l'Ambriz.

(2) Zucchelli, p. 225. Avant d'arriver à l'Ambriz, notre voyageur, selon la carte de Purdy, a dû traverser deux rivières, la Cousa et la Doce, dont il ne fait pas mention; mais peut-être sont-ce de simples torrents souvent à sec.

cette île dom Raphaël, son neveu et fils aîné d'Alphonse III, au-devant de notre missionnaire ; il fut accompagné par ce prince et son cousin, dom Sébastien, qui parlait le portugais, jusqu'à la ville de Lobotta, qui est à trente milles environ de l'île que Zucchelli venait de quitter. Emmanuel vint au-devant de lui avec ses vassaux et ses musiciens, et le reçut avec un empressement et une joie inexprimables. Il eut ensuite la visite de la reine, donna Monica, veuve d'Alphonse III : elle se confessa, et communia. Zucchelli fut étonné de la simplicité de ses vêtements et de sa manière de vivre, qui différait peu de celle de ses suivantes et des autres négresses. Emmanuel, avec sa suite, accompagnait, au bruit des castagnettes, notre missionnaire, toutes les fois qu'on allait à l'église ; un nègre chassait, à l'entour d'eux, les mouches, avec une queue de cheval (1). Comme les chevaux sont rares, ces queues sont précieuses et recherchées, et on les préfère aux queues d'éléphant, dont les soies sont trop grosses et trop peu flexibles. Zucchelli eut ensuite une fièvre violente, dont il se délivra avec peine, par de copieuses saignées. Pendant sa convalescence, il fut fréquemment visité par la reine, qui lui amenait les infantes ses filles : il fit la remarque qu'elles étaient humbles et modestes, et se mettaient toujours à genoux, à la manière des esclaves, lorsqu'elles lui adressaient la parole. Quand il fut suffisamment rétabli, il prit congé du prince de Lobotta, qui lui fit présent de deux très belles

(1) Zucchelli, p. 230.

dents d'éléphant, pesant ensemble deux cent quarante livres, et de deux esclaves : il récompensa ces largesses par des dons de peu de valeur, consistant en articles de dévotion, et, ainsi qu'il le dit lui-même, à la manière des capucins (1).

Zucchelli partit de Lobotta accompagné des deux fils du prince, et de dom Sébastien, son cousin, qui lui servit d'interprète. Il retourna de nouveau dans l'île de donna Susanna, repassa et rentra enfin dans la province de Sogno. Outre le duché de Bemba, on distingue un Bemba di Sogno, qui consiste en six maniats de peu d'étendue, savoir : Chiassimba, Chivillo, Cunghillo, Encassi, Lussembo et Binda (2), formant un district gouverné par un capitaine-général. Zucchelli tenta une mission dans ce district, dont les habitants s'étaient toujours montrés rebelles aux prédications; mais, malgré les efforts de leurs manis, aucun ne se présentait. A l'approche du missionnaire, ils abandonnaient leurs cases et s'enfuyaient tous dans les forêts. Zucchelli prétend qu'ils craignaient d'être contraints de se marier légitimement, et qu'on leur avait dit que tous ceux qui en avaient agi ainsi dans le district de Lobotta avaient été dé-

(1) « Semplicemente alla capuccina con varii donativi di divozioni. » Zucchelli, p. 231.

(2) Zucchelli, p. 232. Aucun de ces noms ne se trouve sur nos cartes. Il paraîtrait, d'après ce que dit ici notre voyageur, et ce qu'on lit précédemment dans Cavazzi, p. 212 de ce volume, que Bemba serait, en langue du pays, un mot qui désigne une subdivision de territoire. Ce que Zucchelli ajoute plus bas nous prouve que le Bemba de Sogno était limitrophe du duché de Bemba proprement dit, et de la province de Sogno. Tout ceci démontre combien nos connaissances géographiques sur ce vaste pays sont encore imparfaites et grossières.

vorés par les tigres : mais n'est-ce pas plutôt parce que la cruauté des missionnaires leur était connue, et qu'ils redoutaient d'être réduits en esclavage?

Zucchelli eut plus de succès dans le maniat d'Amuseto, qui fait partie du duché de Bemba, et où il fut sollicité de se rendre par le mani qui le gouvernait. Encore faible et mal guéri de sa fièvre, notre missionnaire eut beaucoup à souffrir du tumulte et du bruit de la foule qui se pressait autour de lui, et de la grande quantité de baptêmes, de confessions et de mariages à laquelle il fut obligé de suffire. Il nous apprend que le maniat d'Amuseto touche à la mer, et qu'on y fabrique du sel. Pour s'y rendre, il avait été obligé de traverser de nouveau l'Ambriz dans un canot; il s'était vu en danger d'être dévoré par les crocodiles, et forcé de se défendre contre eux. En sortant d'Amuseto, il traversa Lusambo, qui est, dit-il, le dernier maniat du Bemba de Sogno de ce côté, et il arriva dans le maniat de Funda, que gouvernait (1) un des interprètes qui l'accompagnaient, fils d'un prince défunt, prédécesseur de dom Juan et cousin du roi régnant, D. Antoine. Notre voyageur, par son récit, nous aide à déterminer l'emplacement du district de Bemba de Sogno, entre l'Ambriz et la rivière Cousa de Purdy (2); ce qui peut, jusqu'à un certain point, fixer les positions d'Incussi (3), d'Amuseto et de Lusambo.

(1) Zucchelli, p. 236.

(2) Ce géographe place dans les environs un district ou un peuple nommé Nefundas.

(3) Malgré la ressemblance du nom, l'Incussi de notre voyageur n'est pas l'Incussu de d'Anville, trop éloigné vers l'est pour s'accorder avec le récit de Zucchelli.

Notre voyageur fut fort incommodé, dans le maniat de Funda, de la morsure des fourmis, et d'un autre insecte qu'il nomme salalé, et qui paraissent être les termites : un de ses nègres tua un algalia, qui avait sa bourse pleine de civette condensée en une boule de la grosseur d'une noix. Pendant le reste de sa route, Zucchelli eut beaucoup de peine à trouver des porteurs. Ceux qui lui en servaient s'enfuyaient quelquefois à toutes jambes, et le laissaient seul au milieu d'une forêt, exposé à être dévoré par les bêtes. Sa suite, qui était derrière, le rejoignait à pas lents, et il se passait souvent des heures entières avant qu'on ait pu le traîner dans les libattes les moins éloignées, où se trouvaient d'autres porteurs qui, suivant l'exemple de leurs prédécesseurs, l'abandonnaient encore.

Après avoir terminé sa mission à Funda, Zucchelli, nonobstant le mauvais état de sa santé, crut devoir se transporter ensuite dans les maniats de Kiondo, de Caïnza et de Mosongo; mais lorsqu'il eut terminé toutes ces missions, il retourna au couvent, afin d'achever sa convalescence et de reprendre de nouvelles forces.

Après un mois de séjour, se sentant parfaitement rétabli, il partit avec ses six interprètes pour faire une mission dans le Chitombe, qui est le plus grand de tous les maniats de la province de Sogno, et dont le mani est le premier des quatre électeurs qui concourent à la nomination du prince. Lorsque Cavazzi entreprit cette mission, les mois du cacibo étaient déjà passés; le tonnerre grondait fréquem-

ment, les pluies commençaient à tomber, et au lieu de produire la fraîcheur comme dans nos climats, elles amenaient avec elles des chaleurs étouffantes. Notre missionnaire en souffrit beaucoup ; et l'empressement des habitants pour se confesser, se marier, et se faire baptiser, eux et leurs enfants, ne lui laissant pas un instant de libre, il fut accablé de fatigues. Son zèle ne lui permettait pas de prendre un instant de repos ; et cependant il répète encore que, malgré l'apparente dévotion des naturels, il ne fallait pas croire qu'ils renonçassent à leur habitude du concubinage, et aux détestables superstitions de leurs fétiches. Son opinion est, que les efforts des missionnaires n'empêchent pas que tous les adultes parmi les nègres, ou tous ceux qui sont en âge de raison, à la réserve d'un très petit nombre, ne s'enfoncent continuellement, par leurs actions, en enfer, et ne soient damnés éternellement (1). La principale récompense que les missionnaires recueillent de leurs travaux est donc, selon Zucchelli, le nombre d'âmes qu'ils parviennent à sauver en baptisant les enfants qui meurent avant l'âge de raison ; aussi se réjouissaient-ils quand on leur amenait des enfants malades et près d'expirer, ou qu'ils apprenaient la mort de ceux qu'on leur avait donnés à baptiser (2). Zucchelli reconnaît aussi que les missionnaires opèrent quelque bien et sauvent un grand scandale sur la terre en déterminant les nègres à contracter avec une de leurs concubines un

(1) « Gli adulti replico, se ne piombino all' inferno e vadino eternamente dannati. » Zucchelli, p. 248.

(2) Zucchelli, p. 250.

légitime mariage; et il a soin de donner le détail des baptêmes et des mariages qu'il a faits dans chacune de ses missions. Le total des mariages fut de dix-sept cent quarante-neuf(1), et celui des baptêmes de quatre mille six cents. Dans ce grand nombre d'enfants qu'il eut occasion de voir, notre missionnaire fait mention d'un seul, qui, né de père et mère totalement noirs, était entièrement blanc (2).

§ V.

Séjour de Zucchelli dans la capitale de Sogno.

Pendant le séjour de Zucchelli au couvent de l'hospice, donna Anna, femme du prince régnant dom Antoine, mourut d'hydropisie dans l'année 1700. Comme elle s'était confessée, les missionnaires lui firent des funérailles pompeuses; et, pour se conformer aux usages du pays, on la mit dans la tombe, ornée de ses plus beaux vêtements. Cette cérémonie funèbre amena un grand concours de peuple ; le prince rassembla ses troupes, et ne parut en public que revêtu de ses armes. Ces précautions sont nécessaires dans un pays dépourvu de villes et de lieux fortifiés, et où il se présente souvent des prétendants à la couronne, qui, pour faire reconnaître leurs droits, n'auraient besoin que de se défaire de celui qui la possède. Dom Antoine, selon l'usage, laissa croître ses cheveux et sa barbe en signe de

(1) Zucchelli, p. 249.
(2) Ibid., p. 250.

deuil, et fit taire pendant quelques mois les tambours et les trompettes qui annonçaient sa présence ; mais il ne se montra point affligé de la perte de sa femme : il parut, au contraire, se réjouir de ce que cet événement lui permettait d'en épouser une plus jeune (1).

Pendant le mois de juin de l'année 1701, un vaisseau irlandais, manquant de vivres, jeta l'ancre au cap Padron, à l'embouchure du Zaïre. Le capitaine écrivit à Zucchelli une lettre en français pour lui dire qu'il était catholique, et un des partisans du prétendant Jacques Stuart ; que dans ce moment il était dangereusement malade, et qu'il priait un des pères capucins de venir le trouver pour recevoir sa confession et lui administrer les secours de la religion. Notre missionnaire quitta toutes ses occupations pour cette bonne œuvre : il se rendit à Pinda, et ensuite au cap Padron, à bord du vaisseau irlandais. Les nègres, qui n'avaient osé approcher du vaisseau, craignant que ce ne fût un corsaire, furent enhardis par la présence du missionnaire, et donnèrent des poules, des cochons, des ananas, des perroquets, des dents d'éléphants en échange des coraux et des verroteries que les Irlandais leur offrirent. Le vaisseau fut ainsi ravitaillé de toutes sortes de provisions, et se procura des marchandises précieuses à vil prix. Le capitaine ne se trouva pas aussi malade que sa lettre le portait. Il confessa, en effet, qu'il était corsaire ; mais il rassura Zucchelli en lui apprenant que son but avait

(1) Zucchelli, p. 256.

été de se procurer des provisions, et qu'il ne voulait en aucune manière faire le commerce des esclaves, ni surprendre les nègres qui étaient venus sous sa sauvegarde. A l'exemple du capitaine, tous les officiers et les gens de l'équipage se trouvèrent être de parfaits catholiques. Tous se réunirent pour fêter, dans un repas, la visite du bon missionnaire : on lui fit boire une liqueur, mélange d'eau de sucre et d'eau-de-vie, qu'il ne connaissait pas encore, et qui lui parut excellente ; c'était du punch. Plusieurs des convives se mirent ensuite à jouer du violon. Les nègres, surpris et enchantés de cette musique, se prirent à rire et à danser avec un délire de joie qui se communiqua aux Européens. Zucchelli s'en retourna satisfait à son couvent, remportant avec lui les présents qu'il avait refusés, mais qu'on avait eu soin de mettre à son insu dans le canot (1).

Il vint peu de temps après un bâtiment anglais : le prince de Sogno permit au capitaine, nommé Jean, d'établir une factorerie à Pinda ; et malgré la défense expresse des missionnaires, le commerce des esclaves eut lieu avec les gens de ce vaisseau. Les missionnaires ne gardèrent plus aucun ménagement ; ils fulminèrent une excommunication contre le prince et tous ses sujets, et pendant tout le temps que ce commerce eut lieu, ils cessèrent tout service, suspendirent les baptêmes et l'administration des sacrements. Alors le prince entra en fureur, et, pendant l'espace de huit mois, il abreuva nos mis-

(1) Zucchelli, p. 265.

sionnaires d'affronts et de persécutions. Sans la crainte que lui inspirait le roi de Portugal, sous la protection duquel la mission était placée, le prince de Sogno aurait ouvertement fait mettre à mort tous les capucins qui se trouvaient en sa puissance. Il tenta de les faire périr par le poison, et, n'ayant pu y réussir, il défendit qu'on leur vendît ou qu'on leur donnât des vivres, de sorte qu'ils étaient forcés d'aller, la nuit, chercher ce qui leur était nécessaire, et de subsister en quelque sorte frauduleusement. Deux autres vaisseaux anglais vinrent peu de temps après, et se joignirent à celui du capitaine Jean (1), afin de charger des esclaves pour la Barbade. Le prince de Sogno, qui avait levé le masque, donna à ces nouveau venus la permission de commercer librement avec ses sujets, et d'acheter autant d'esclaves qu'ils pouvaient désirer. Cependant il craignait que les Portugais, sous prétexte qu'il était excommunié, ne s'emparassent de sa province; et il crut devoir embarrasser et obstruer tellement tous les chemins qui conduisaient à la capitale, que nos missionnaires se trouvèrent comme bloqués dans leurs couvents. En même temps il employait leur interprète pour tâcher de les persuader qu'il désirait être en paix avec eux ; que tout ce qu'il avait fait n'était que par l'instigation d'autrui ; qu'ils ne devaient conserver contre lui aucun ressentiment. Il laissa partir un missionnaire, qui se détacha du couvent pour aller trouver le père préfet, alors en mission à

(1) Zucchelli, p. 270.

§ VI.

Mission de Zucchelli dans la province de Chiova et dans les îles du Zaïre.

Zucchelli, pendant le cinquième mois de ces troubles, avait été atteint d'une maladie inflammatoire, accompagnée d'une éruption de boutons sur tout le corps, et d'une esquinancie qui l'avait conduit aux portes du tombeau. Dès que la paix fut rétablie, il résolut, quoique faible encore, et quoiqu'on entrât dans la saison des pluies, de commencer une mission dans la province de Chiova et dans les îles du fleuve Zaïre (1). Cette mission était moins étendue que celle qu'il avait précédemment exécutée, puisque le circuit à faire dans tous les maniats comprenait un trajet de quatre cents milles, tandis que pour l'autre mission il avait été de huit cents milles. La première tournée eut lieu dans la moitié de la province de Sogno, et dans divers maniats de la province de Bamba; la seconde, dans l'autre moitié de Sogno, dans le marquisat de Chiova et dans les îles du Zaïre.

Zucchelli partit avec quatre interprètes, et commença sa mission par Lobome, lieu peu éloigné de Sogno. Il eut ensuite à traverser d'épaisses forêts, remplies de tigres et de bêtes féroces, pour se rendre à Tabi, et il passa, non sans danger, porté dans son hamac, un pont très long jeté sur le fleuve Pampa, et

(1) Zucchelli, p. 285.

à peine suffisants pour pouvoir conduire le vaisseau à sa destination. Tous les profits qu'il espérait faire s'anéantirent par la trahison et la fraude du roi d'Angoy, et des chefs de Bamba et de Cabinde. Enfin il fut lui-même saisi de la fièvre , et, redoutant la perfidie des nègres, il demanda aux missionnaires, qu'il avait accablés d'injures, de le recevoir dans leur couvent : ils y consentirent, et ils le soignèrent avec tant d'attention, qu'avant de s'en retourner il leur demanda pardon à genoux et en pleurant : il manifesta autant de repentir du mal qu'il leur avait causé, que de reconnaissance pour les bienfaits qu'il en avait reçus.

Lorsque les vaisseaux anglais furent partis, le prince de Sogno alla au-devant du père préfet, qui revenait au couvent après avoir achevé sa mission du Congo : il se présenta à lui une chaîne de fer au cou, et une couronne d'épine sur la tête ; il se jeta à ses genoux, répandit beaucoup de larmes, et rejeta sur son peuple tout le mal qu'il avait fait : il demanda ensuite que l'excommunication fût levée. Le préfet, quoiqu'il sût par les missionnaires à quoi s'en tenir, crut devoir lui accorder sa grâce. Une messe solennelle fut célébrée en présence de tout le peuple ; et le prince de Sogno, à genoux, jura sur l'Évangile de ne plus, à l'avenir, permettre le commerce des esclaves avec des hérétiques.

tiques idolâtres. Cette correction avait produit son effet; car le mani montra beaucoup de zèle et d'empressement pour le succès de la mission. Zucchelli convoqua dans cette banza, ou ville de Pambala, le mani et les insulaires de l'île de Luquanzi.

Après avoir terminé la mission de Pambala, Zucchelli se rendit à Chiccaco, qui dépend du mani de Massumbi, subordonné au chef du district de Pambala. Notre missionnaire convoqua aussi dans ce dernier lieu le mani de l'île et ses sujets; mais il fut impossible de faire venir les insulaires de Zariambala et de Thè, qui habitent les îles du Zaïre les plus reculées dans la principauté de Sogno.

De Chiccaco notre voyageur parvint, après une journée de chemin, dans la province de Chiova. Le mani ou chef de cette province avait reçu, l'année précédente, une bastonnade sur la place publique, par ordre de notre missionnaire, pour ne s'être pas contenté de sa femme légitime. Il montra qu'il ne conservait aucun ressentiment de cette punition, et il vint au-devant de Zucchelli, accompagné de toute sa musique et d'un cortége nombreux de peuple. Il conduisit le missionnaire, avec toutes les marques d'honneur et de respect, à Sambalala, libatte ou village voisin de la Banza, ou ville de Chiova, capitale de la province, dont le séjour est redouté à cause de l'insalubrité de l'air. C'est dans cette principauté de Chiova que se trouve le plus grand nombre de fétichiers, de chefs de terre et d'autres imposteurs; aussi notre missionnaire y exerça-t-il un ministère de rigueur, et n'épargna-t-il pas la bas-

tonnade aux plus coupables. Quelques unes des communes ou maniats ne voulurent point se rendre à ses injonctions : telles furent celles d'Intumba, de Vomangungo et de Chiella (Kiella), dont les habitants déclarèrent ouvertement qu'ils ne voulaient être ni baptisés, ni mariés, et qu'ils étaient résolus à garder leur ancienne religion et leurs anciennes coutumes.

En se rendant de Sambalala dans un autre lieu nommé Savana, notre voyageur ayant refusé une calebasse de melaffo ou de vin de palmier, qu'on lui offrait, le chef s'en empara, et en but. Pendant qu'il buvait, sa suite fit retentir l'air du bruit des trompettes et des tambours; on chanta ses louanges, on sauta, on dansa, on se mit à genoux en signe d'actions de grâces ; et tout ce bruit, toutes ces chansons, toutes ces démonstrations d'une joie folle qui allait jusqu'à l'ivresse, ne cessèrent enfin que lorsque le chef, ou roi, eut cessé de boire. Notre voyageur eut beaucoup à souffrir, pendant toute sa tournée, du défaut d'eau potable, et, comme dans sa précédente mission, il n'en trouva que de saumâtre. Cependant les habitants sont robustes et gais, et ne paraissent éprouver aucun inconvénient de ce défaut d'eau potable; ils s'en dédommagent en buvant une plus grande quantité de vin de palmier.

De Savana, Zucchelli alla à Banza, maniat subordonné à Savana (1). Après avoir, en peu de temps, terminé sa mission, notre voyageur rentra

(1) Zucchelli, p. 299.

dans la province de Chiova, et passa à Entari. Il se rendit ensuite, d'après l'invitation expresse du mani, dans le maniat de Mussanni, et après dans la banza ou la ville de Muccosi; puis à celles de Mongoambolo et de Chifundi (Kifondi), petits maniats qui dépendent de Pambala. Zucchelli ayant ainsi terminé sa mission rentra au couvent, après une absence de deux mois. Pendant ce temps il avait administré 2488 baptêmes, et béni 1243 mariages (1).

§ VII.

Nouveau séjour de Zucchelli dans la capitale de Sogno.

Pendant l'absence de Zucchelli, dom Antoine, prince de Sogno, s'était remarié, après dix mois de veuvage, avec une des filles du duc de Bemba, donna Maria Nanga, âgée de dix-sept ans. C'était le préfet des capucins qui avait donné aux deux époux la bénédiction nuptiale (2). Notre missionnaire ne put leur aller rendre ses devoirs, parce que, aussitôt son retour au couvent, les blessures qu'il s'était faites aux pieds, et les autres incommodités qu'il éprouvait par suite des fatigues de son voyage, l'obligèrent de se

(1) Zucchelli, p. 300. Notre missionnaire donne cet état pour chaque lieu; et on voit que la ville de Sogno seule, où était le couvent, comprend huit cents baptêmes sur les deux mille quatre cent quatre-vingt-huit, et qu'il n'y a que onze mariages : à Bemba, en y comprenant l'île d'Entubi, il y a au contraire cent trente-sept baptêmes et cent trente-deux mariages. Ces différences peuvent s'expliquer par la coopération des autres missionnaires dans le chef-lieu.

(2) Zucchelli, p. 302.

mettre au lit. Le prince et la princesse, qui en furent informés, le vinrent voir; et il profita de cette visite pour leur adresser, sur leurs devoirs respectifs, un long et pieux sermon. Durant toute cette visite, qui fut fort longue, la princesse ne dit pas un seul mot; notre missionnaire ne put pas même connaître le son de sa voix; et elle tint constamment l'extrémité d'un de ses doigts dans une de ses narines. Zucchelli ayant interrogé l'interprète à ce sujet, celui-ci répondit que cette attitude de la princesse était un signe de sa noblesse et de l'illustration de sa naissance.

Le père François de Pavie, préfet de la mission des capucins, ayant terminé les sept années de sa préfecture, fut rappelé; et la congrégation de la Propagande nomma, pour le remplacer, le père Lucas de Caltaniseta, prédicateur de la province de Palerme, qui faisait alors partie de la mission d'Emcus (1), transférée depuis quelques mois à Chibango. On lui envoya du couvent de Sogno ses lettres de nomination; l'esclave qui en était chargé fut attaqué, à son retour, par un lion, et revint au couvent avec cinq blessures que lui avait faites l'animal féroce, qui fut mis en fuite par l'arrivée d'un autre esclave, son compagnon de voyage.

Le nouveau père préfet, tandis qu'il était en mission à Emcus, s'était occupé à introduire la religion

(1) C'est l'Incussu de d'Anville, à l'est de la Banza de San-Salvador, et qui, sur la carte de ce géographe, a titre de marquisat.

chrétienne dans le royaume de Zonzo (1), situé près de la province de Sundi, au-delà du fleuve Zaïre. Ce royaume, très vaste, très fertile, jouit d'une température modérée et d'un climat très salubre. Le père François parvint à se concilier la bienveillance du roi, à lui faire quitter ses pratiques idolâtres, et à lui faire goûter les dogmes et la morale de l'évangile. Il le détermina à recevoir le baptême; mais une difficulté grande se présentait pour pouvoir lui administrer ce sacrement. Ce roi avait sur sa tête une espèce de berret ou chapeau qu'il lui était défendu d'ôter : c'était ce qu'ils appellent dans leur langue un chigilla, un enchantement ou un charme qu'il avait reçu du prêtre fétiche. Celui-ci lui avait persuadé que s'il ôtait ce berret de dessus sa tête, non seulement lui, mais tous les assistants seraient sur-le-champ frappés de mort. Aussi, quoique ce berret fût noir de crasse et usé, le roi le gardait constamment. Le père François étant parvenu à le lui ôter sans que lui ni aucun des assistants ne ressentît aucun mal, le monarque nègre fut détrompé de sa ridicule superstition; et lorsqu'il se fut fait baptiser, tous ses sujets suivirent son exemple. Alors le père François établit dans ce royaume, à Incombella (2), une nouvelle

(1) Il y a une grande ressemblance entre le nom de Zonzo, qui n'est sur aucune carte, et celui de Zongo, que Cavazzi emploie pour désigner une certaine race d'hommes barbus. Voy. ci-dessus, p. 199.

(2) Incombella est évidemment le Concobella des cartes de d'Anville, grande ville que ce géographe place au nord du Zaïre, et qu'il désigne comme la demeure d'un prince sujet du Miccoco. Le royaume de Concobella de sa carte particulière du Congo, de 1731, est donc le même que le royaume de Zonzo de Zucchelli;

mission, et un couvent où devaient résider deux missionnaires capucins. Cette mission fut annexée à celles du Congo.

Notre missionnaire se félicite de cette extension donnée à l'église de Jésus-Christ, tandis qu'il déplore son anéantissement dans le royaume de Ginga. Le père Antoine Marie Laudate de Gaëte l'avait fait fleurir sous le règne de la reine Anne (1); et on l'avait vue continuer ses progrès sous celui de sa sœur donna Barbara; mais elle s'anéantissait entièrement depuis que la reine actuelle donna Veronica avait donné un libre cours à ses passions effrénées, et depuis que les Jagas avaient repris la coutume féroce de manger de la chair humaine. A ce sujet, notre missionnaire prend occasion de déclarer, avec une franchise digne de louange, que, dans son opinion, le christianisme, au lieu d'être au Congo dans un état d'accroissement, s'affaiblit de jour en jour; et qu'à la réserve des baptêmes, les missions ne produisent aucun bien pour la religion, attendu que les prétendues conversions des nègres ne sont qu'apparentes, et ne produisent que d'hypocrites démonstrations. Ils se disent chrétiens, et cherchent à le paraître, par crainte des Portugais, et pour les intéresser en leur faveur; mais aucun d'eux ne renonce à ses ridicules superstitions et à ses pratiques idolâtres. Ils se cachent seulement

mais on voit que d'Anville, malgré sa grande industrie à tout réunir, n'a pas connu l'ouvrage de Zucchelli, et que les géographes qui l'ont suivi ne l'ont pas non plus consulté.

(1) Zucchelli, p. 307. La reine Anne est la reine Zingha. Voyez le Voyage de Cavazzi, ci-dessus, p. 190.

avec plus de soin des Européens (1). Zucchelli signale comme un des grands obstacles qui s'opposent dans ce pays à l'établissement de la religion chrétienne, l'anarchie qui règne dans le gouvernement, le roi n'ayant sur ses vassaux qu'une autorité précaire et toujours contestée. La plupart de ceux qui parviennent au trône, ou même au commandement d'une principauté, n'y arrivent que par la force ou la ruse, et non par le moyen d'élections déterminées par les lois, et comme tous les usurpateurs ils deviennent des tyrans. Ils doivent d'ailleurs, d'après les usages, pour régner légalement, recevoir leur investiture des mains des prêtres fétiches et des chefs de la terre, qui possèdent toutes les grandes charges : « De sorte, dit notre missionnaire, que le gouvernement de ces contrées se trouve réellement en entier entre les mains du diable (2) ! » Plusieurs années, ajoute-t-il, se sont écoulées depuis que dom Pierre Acqua Rosata a été élu ou plutôt établi par force roi de Congo, et cependant il n'a pu encore prendre possession de son royaume, ni se faire couronner dans la ville royale de San-Salvador, capitale de ses états, actuellement en ruines et abandonnée, et qui n'est plus qu'une solitude, habitée par des bêtes sauvages. Ainsi, malgré son titre de roi, à peine Pierre Acqua a-t-il assez de pouvoir pour gouverner la province de Chibango, où il continue à faire sa résidence. Il a devant lui l'exemple de ses prédécesseurs, qui, ayant été élus de la même manière, et s'étant effor-

(1) Zucchelli, p. 308.
(2) Zucchelli, p. 309.

cés de se faire couronner à San-Salvador, ont été décapités après une année ou deux de règne. »

Le père préfet s'efforça en vain de concilier les prétentions rivales des différents chefs, il ne put jamais établir la paix entre eux. Selon Zucchelli, il est impossible de traiter avec les nègres de ce pays, parce qu'il n'y a pas de peuple plus perfide, plus trompeur. La dissimulation la plus profonde est chez eux naturelle et habituelle; ils prodiguent les serments les plus forts et les plus sacrés pour déguiser la vérité la moins importante, si elle peut être le moins du monde nuisible à leur intérêt (1). A ce peuple sans foi, sans pudeur, commandent des rois et des chefs sans justice, sans humanité, et qui se font un jeu des rapines, des massacres, de l'inceste et du parjure : de sorte que la religion chrétienne, qui exige d'eux la répression et le sacrifice de tant de vices, qui ne saurait composer avec d'aussi affreux penchants et des crimes aussi énormes, leur déplaît, et qu'ils la détestent et la repoussent comme un juge inflexible. Enfin, selon Zucchelli, elle ne saurait s'établir parmi eux que par un miracle exprès de Dieu (2).

Après avoir détaillé les causes qui, selon lui, s'opposent aux progrès des missions, notre voyageur juge à propos de faire connaître à ses lecteurs l'état des possessions portugaises dans ces contrées. L'unique avantage de ces possessions, pour la couronne de Portugal, est de lui fournir des esclaves pour le

(1) Zucchelli, p. 310.
(2) Zucchelli, p. 312.

Brésil, colonie bien autrement profitable pour elle, puisqu'elle en tire annuellement du sucre, du tabac et de l'or.

Le Portugal possède, dans cette partie de l'Afrique que notre voyageur nomme Éthiopie, trois royaumes par droit de conquête : le royaume d'Angola, reconquis récemment sur Ginga, sous le règne de la reine Anne, et dont la ville de Loanda, une des plus anciennes colonies portugaises, est la capitale ; le royaume de Benguella, et la région des Pierres, qui a le titre de royaume sans en avoir l'étendue ni l'importance, puisque ce n'est qu'une province circonscrite par la nature entre de hautes montagnes. Pour la défense ou la conservation de ces trois royaumes, le roi de Portugal a des forts ou places où il entretient garnison, savoir : Loanda et Massangano, qui sont les deux principaux, et où résident les missionnaires et le plus grand nombre de blancs ; Benguella ou Binguella, où l'on a renoncé d'envoyer des missionnaires, à cause de l'insalubrité du climat, et de la malveillance des habitants qui les faisaient périr par le poison ; Caconda, à huit journées au sud de Benguella. Les habitants de ce district se révoltèrent pendant le séjour de Zucchelli dans le pays; mais on envoya contre eux cinq cents soldats européens; ils furent de nouveau soumis, et leurs chefs condamnés à la peine capitale. Les trois autres forts sont celui des Pierres (le Pietre), Embacca et Muccima, ou Muxima, tous trois placés sur les frontières de Ginga et du Congo (1). Tous les commandants de ces forts

(1) Zucchelli, p. 313. On a ajouté depuis Cambambe, Joze de

sont des Européens nommés par le gouverneur général, qui réside à Loanda, et ils ont le titre de capitaine-major : les districts de moindre importance, ou les villages, sont gouvernés par des nègres, sous la direction des capitaines-majors, et ont le titre de Sôva (1).

Pendant le séjour de notre missionnaire à Sogno, au commencement de l'année 1702 (2), on vit arriver à Loanda, monté sur un navire de quatre-vingts canons, le nouveau gouverneur des possessions portugaises en Afrique : il se nommait Bernard de Tavora. Louis-César de Menezes lui remit le bâton de commandant, qu'il avait gardé pendant quatre ans, et se rembarqua avec un million cinq cent mille cruzades, ou plus de cinq millions de francs (3), qu'il avait amassés par le commerce des esclaves et de l'ivoire. Si cette assertion de notre voyageur est exacte (4), elle peut servir à apprécier l'importance du commerce des Portugais en Afrique au commencement du dix-huitième siècle, et donner l'origine de

Encoge, et Novo Redondo. Voyez l'ouvrage de Feo Cardozo, *Memorias*, 1825, in-8°, p. 327.

(1) Cavazzi écrit Soua, et Zucchelli Sova. Ce dernier nom est le véritable, l'*u* étant souvent employé pour le *v* dans les anciens auteurs. Les Portugais écrivent Sôva.

(2) Notre missionnaire paraît ici peu exact. Bernard de Tavora de Souza, selon Feo, prit le commandement le 5 septembre 1701, et mourut en décembre 1702. Voyez *Memorias*, p. 228.

(3) La cruzade d'argent de 1690, qui est celle dont parle notre voyageur, vaut 2 shillings 9 deniers sterling, monnaie de France actuelle, ou 3 francs 39 centimes; ainsi les 1,500,000 cruzades valent 5,550,000 francs. Voyez *le Cambiste universel* de Kelly, t. I, p. 274; et t. II, p. 173.

(4) Zucchelli, p. 317.

la plupart des grandes fortunes qui existent aujourd'hui en Portugal.

L'ancien préfet des capucins, le père François de Pavie, dont nous avons parlé, s'embarqua, avec deux autres missionnaires, dans le vaisseau que montait Menezes : il fit voile à Rio-Janeiro. Le but de Menezes était de visiter les frontières du gouvernement de Saint-Paul, afin de déterminer les limites de ce gouvernement avec le Paraguai, ou les frontières des possessions portugaises et espagnoles dans cette partie de l'Amérique. Depuis quelques années, on avait découvert, dans la province de Saint-Paul, des mines d'or, sur lesquelles on fondait de grandes espérances, et qui donnaient à cette délimitation beaucoup d'importance. Tandis que Menezes était à Rio-Janeiro, il apprit qu'un vaisseau anglais, l'année précédente, avait découvert, vers le pôle antarctique, à soixante et douze lieues de latitude méridionale, une terre inconnue, habitée par des hommes blancs, vêtus de peaux de bêtes, et d'une taille gigantesque. Le secret du capitaine anglais avait été trahi par un de ses matelots qui avait déserté, et ce capitaine s'était hâté, par cette raison, de quitter le port pour retourner dans sa patrie. Il est probable que cette prétendue découverte n'était autre que la Terre de Feu, ou l'extrémité de l'Amérique méridionale où habite la grande race des Patagons, à cinquante-cinq degrés de latitude, et non à soixante-douze degrés. Aucun navigateur vers ce pôle n'a encore pu pénétrer à cette latitude (1).

(1) Cook a été, en 1774, jusqu'à soixante-onze degrés dix minutes, et Billinghausen a découvert, en 1821, vers soixante-neuf degrés, les petites îles de Peter et d'Alexandre.

Les nègres, pendant le séjour de notre missionnaire à Sogno, tuèrent un éléphant dans le voisinage de Chiova, et en apportèrent une portion aux pères de la mission, pour qu'ils s'en régalassent. Zucchelli, qui en mangea, dit que la chair de cet animal a le goût de la langue de bœuf; mais que, pour qu'elle cuise bien, il faut, avant de la mettre sur le feu, avoir soin d'en ôter un petit nerf qui la traverse dans toute sa longueur, que la cuisson ne parvient jamais à amollir. Les nègres de Sogno nomment un éléphant zaü.

En terminant cette partie de sa relation, Zucchelli dit que dans cette année, 1702, vers le temps de la fête de l'apôtre saint Mathieu, on vit paraître, au Congo, une comète, présage d'événements sinistres : elle se dirigea vers le levant, et ne fut visible que peu de jours. Vers le milieu de l'année précédente il y eut une éclipse de soleil qui produisit, trois heures avant midi, une obscurité presque complète (1).

§ VIII.

Voyage de Zucchelli dans le royaume d'Angoy et dans les îles du Zaïre.

L'opinion que Zucchelli avait des nègres, et qu'il manifeste si souvent, ne paraît pas avoir refroidi son zèle; et, chose singulière, la persuasion où il était qu'il était impossible de les convertir sincèrement à

(1) Zucchelli, p. 318.

la religion chrétienne, ne l'empêchait pas de faire de nouvelles missions pour travailler à atteindre ce but. Il résolut d'en faire une dans le petit royaume d'Angoy, entièrement idolâtre; et, pour se préparer les voies, il écrivit, selon sa propre expression, une lettre de bonne encre (1) au roi d'Angoy, pour lui démontrer combien il était insensé à lui d'avoir confiance à ses prêtres fétiches, de ne pas ouvrir les yeux à la lumière du ciel, et de méconnaître le vrai Dieu dont lui, Zucchelli, était le ministre sur la terre; il espérait donc qu'aussitôt qu'il se rendrait dans son royaume, à l'exemple du roi de Congo et du prince de Sogno, il s'abandonnerait avec confiance à sa direction. Notre missionnaire fit souscrire une lettre dans le même sens par le prince de Sogno au roi d'Angoy.

Dans sa réponse, que notre missionnaire *qualifie* d'hypocrite et de trompeuse, le roi d'Angoy disait qu'il verrait avec plaisir le missionnaire venir dans ses états prêcher le culte du vrai Dieu, et même qu'il l'y invitait; qu'il ne demandait pas mieux que de voir ses sujets se convertir à la religion chrétienne, mais qu'il ne pouvait ni ne voulait pas les y contraindre; que, quant à lui, il avait reçu, dans son enfance, le baptême des mains des missionnaires, et il consentait à être chrétien. Mais les antiques usages de son royaume ne lui permettaient pas, comme roi, de renoncer à la pluralité des femmes et de n'en épouser qu'une seule : par la même raison, quoi-

(1) Zucchelli, p. 320. « Mi risolsi di scrivere con tutta efficacia una lettera di buon inchiostro al re d'Angoy. »

qu'il n'ignorât pas qu'il n'y eût qu'un seul Dieu, et que le culte des idoles fût vide de sens, cependant il lui était impossible de le condamner et de l'abolir, parce que c'était celui des peuples qu'il gouvernait (1).

Quoique Zucchelli fût très peu satisfait de cette réponse, il se décida cependant d'autant plus facilement à partir, que le royaume d'Angoy n'est qu'à trois journées de route de la capitale de Sogno. Ce royaume a peu d'étendue, et est borné, à l'est et au nord, par le royaume de Cacongo. Le royaume de Loango achève sa limite septentrionale (2), et ces deux royaumes sont, comme lui, idolâtres. Au midi, il est arrosé par le fleuve Zaïre, et confine de ce côté à la province de Sogno. L'Océan baigne, au couchant, ses côtes, où l'on remarque les ports de Bamba et de Cabinde, fréquentés par diverses nations européennes, mais principalement par les Hollandais et les Anglais, qui s'y rendent pour faire le commerce des esclaves, qu'on transporte en Amérique.

Zucchelli partit de Sogno, arriva à Pinda, où il s'embarqua dans un canot pour traverser le Zaïre; et comme la marée descendait, la force du courant le força de s'arrêter et de passer la nuit dans une petite île déserte du fleuve, où, malgré le pavillon en toile de coton qu'il avait eu soin d'emporter de

(1) Zucchelli, p. 321.

(2) Zucchelli, p. 319. Cette limite, donnée par Zucchelli, ne s'accorde pas avec les cartes de d'Anville et celles des autres géographes, qui étendent le Cacongo jusqu'à la mer de manière à ce qu'il entoure entièrement Angoy vers le nord, et sépare ce royaume de celui de Loango.

son couvent, il fut fort incommodé par les cousins. Le lendemain matin, à la marée montante, il arriva facilement sur l'autre rive du fleuve, à Bamba, qui est un port du royaume d'Angoy (1). Il fut reçu dans ce lieu par un prêtre fétiche, qui ne le laissa pas pénétrer dans sa maison, mais qui l'hébergea sous un portique avancé, ou une espèce d'hangar. Bientôt il fut incommodé par la foule de peuple qui se pressait autour de lui pour le voir, et singulièrement scandalisé des jeunes négresses qui, toutes nues et sans aucune pudeur, venaient lui faire des agaceries. « Malheureusement, dit-il, comme je me trouvais hors de l'étendue de ma juridiction, je ne pouvais employer la manœuvre du bâton pour les forcer à s'éloigner. » Un chrétien renégat, riche habitant de Bamba, qui faisait le commerce avec la ville de Loanda, invita notre missionnaire à venir le voir, et le reçut au bruit d'une salve de mousqueterie, et avec toutes les marques d'honneur et de respect. Zucchelli accepta l'offre qu'il lui fit de loger dans sa maison. Il n'y fit pas un long séjour, et se mit en route le soir même. Surpris par la nuit, il arriva dans une libatte, ou un village nommé Ganga-Mubemba. Il s'arrêta sur la place de cette libatte, sous un grand arbre, jusqu'à ce qu'on eût trouvé une maison pour le loger, se flattant de passer une nuit meilleure que les précédentes; mais il fut bientôt détrompé, et les nègres qu'il avait envoyés à la re-

(1) Il est nommé, sur la carte d'Afrique de d'Anville, Bomba-Angoy. Dans la relation de Zucchelli, p. 324 et 325, on lit deux fois Bamba, et à la page 326 on lit Bomba. C'est l'Emboma de Tuckey.

cherche d'un logement vinrent lui dire que ni l'argent ni les prières ne pouvaient faire consentir un seul des habitants à laisser seulement le missionnaire entrer un instant dans sa maison. Zucchelli se vit donc forcé de déployer son pavillon, et de coucher en plein air. Comme la lune répandait une très vive lumière, un grand nombre de naturels venaient pour le considérer; et il fut obligé de faire monter la garde à son escorte, pour écarter ces curieux et pour empêcher qu'ils ne lui dérobassent ses effets. Le lendemain, dès l'aurore, il se remit dans son hamac et continua sa route, porté par ses nègres vers la banza d'Angoy. Il vit, le long du chemin, plusieurs temples avec des idoles de bois. Ayant aperçu, sur le côté de la route, une grande manne, ou panier d'osier, suspendue en l'air à deux poteaux, il crut d'abord que c'était encore une divinité de ce peuple; mais son interprète, qu'il interrogea, le détrompa, et lui apprit que ce grand panier renfermait le cadavre d'un homme mort, banqueroutier condamné par son créancier à rester ainsi sans sépulture jusqu'à ce qu'il soit revenu de l'autre monde pour s'acquitter envers lui : l'interprète ajoutait que, quoiqu'on n'eût aucun exemple qu'un débiteur fût jamais revenu après sa mort pour payer ses dettes, il ne se trouvait pas moins des créanciers qui s'obstinaient à faire ainsi ballotter dans l'air les cadavres de leurs débiteurs.

Zucchelli arriva à la banza d'Angoy vers le milieu du jour; il s'arrêta dans la place publique, sous l'ombre d'un aliconde. Il descendit de son hamac, et

s'assit sur un tabouret qu'il portait toujours avec lui. Pendant qu'il se reposait dans cet endroit, il vit passer une troupe de plus de quatre mille personnes poussant des cris et des hurlements étourdissants, et portant un coffre en osier. Il apprit que c'était un défunt auquel on rendait les honneurs funèbres; qu'avant de mettre son corps dans ce coffre, ou cette bière d'osier, on avait allumé à l'entour un grand feu, et qu'on l'avait légèrement rôti; qu'on devait continuer ainsi tous les jours pendant un mois une semblable procession, et faire de même rôtir un peu journellement le corps, qui ne pouvait être enterré que lorsqu'il serait entièrement réduit en charbon (1). Ainsi, ajoute notre missionnaire, ces peuples ont un tel appétit pour le feu, qu'ils s'arrangent de manière à être brûlés dans ce monde et dans l'autre.

Pendant tout le temps de son séjour *dans le* royaume d'Angoy, notre missionnaire ne vit que des assemblées et des fêtes célébrées par ce peuple superstitieux en l'honneur de ses idoles; il fut continuellement étourdi par le bruit des tambours, des cors et des instruments de musique; et les désordres de tous genres qui avaient lieu dans ces bruyantes réunions lui firent considérer les nègres qu'il avait avec lui, et dont la conduite le scandalisait si souvent, comme des saints en comparaison de ceux d'Angoy. Il remarqua une différence très notable entre la parure des femmes de ce pays, et celle de

(1) Zucchelli, p. 328.

ceux qu'il avait parcourus. Quoiqu'elles soient entièrement nues, ou qu'elles ne portent qu'une pagne qui couvre les parties naturelles, elles entourent le bas de la jambe de cercles de cuivre d'une grosseur énorme, qui, quoique creux, gênent cependant considérablement leur marche, non seulement à cause du poids, mais parce que, pour ne les pas choquer l'un contre l'autre, elles ne peuvent se mouvoir qu'en tenant leurs jambes écartées. Dans les royaumes deBenguella, de Gango et de Cassangi, et autres pays environnants, les femmes entourent le bas de leurs jambes de cercles de verroteries : celles du Congo, outre ces parures diverses qui sont en usage parmi elles, se font, par coquetterie, des entailles sur la poitrine, le ventre et les épaules. Cette opération, qui fait jaillir le sang, leur cause de grandes douleurs, puisque les marques produites par ces incisions, et dont elles se glorifient, ne s'effacent jamais.

Outre les nègres que Zucchelli avait amenés avec lui, plusieurs étaient venus le joindre à Sogno; de sorte qu'il se trouvait entouré d'une escorte de deux cents personnes. Le roi d'Angoy s'alarma de ce rassemblement. Il refusa de donner audience au missionnaire, et défendit à ses sujets de lui mener des enfants à baptiser. D'un autre côté, Zucchelli ne pouvait se procurer les provisions qui lui étaient nécessaires, parce que les libonghi, qui servent de monnaie dans le royaume de Sogno, n'ont pas cours dans celui d'Angoy. Il y en a d'autres de même genre qu'on nomme macoute, qui servent

aussi de monnaie; mais ils ont moins de longueur que les libonghi de Sogno. Zucchelli n'en avait pas; les provisions qu'il avait apportées s'épuisèrent, et il eût été réduit à la racine de manioc, et à d'autres aliments grossiers comme ses nègres, ce qui infailliblement eût, selon lui, dérangé sa santé, et probablement causé sa mort (1). La crainte de laisser son corps entre les mains des infidèles détermina donc Zucchelli à retourner au plus vite à Sogno. Ses nègres furent enchantés de cette résolution, et, aussitôt qu'il fut monté dans son hamac, ceux qui le portaient sur leurs épaules se mirent à courir par le chemin de Bamba avec une telle rapidité, qu'ils semblaient n'être chargés d'aucun fardeau. Zucchelli arriva le soir à Bamba; il n'y retrouva plus le chrétien renégat qui lui avait donné l'hospitalité, et il fut obligé de s'installer sous le hangar du prêtre fétiche qui l'avait recueilli d'abord, et de faire un repas de racine de manioc, que la faim lui fit trouver excellente. Il fit allumer des feux à l'entour du hangar, pour passer la nuit. Ses nègres furent fort effrayés de le voir placer son lit contre la muraille de la maison, qui était surmontée d'un grand nombre de cornes de chèvres placées dans cet endroit par le prêtre fétiche, pour ses sorcelleries. Ils lui témoignèrent qu'infailliblement, s'il dormait sous ces cornes, il lui arriverait quelque grand malheur. Zucchelli se prit à rire de leur superstition, et les gronda d'avoir plus de crainte du diable, que

(1) Zucchelli, p. 332.

d'amour et de confiance dans le vrai dieu. Il laissa son lit sous les cornes de chèvres, et dormit profondément. Le lendemain il traversa le Zaïre, et il arriva à Sogno après avoir souffert de la fatigue du voyage, sans avoir rien fait pour atteindre le but qui le lui avait fait entreprendre.

Malgré le soin que nous avons pris de faire connaître à nos lecteurs l'esprit et le caractère de notre missionnaire, il ne sera pas inutile, dans ce but, de joindre encore ici le récit par lequel il termine sa dix-huitième relation, qui est celle de son voyage à Angoy.

Il y a soixante-dix ans qu'un vaisseau espagnol, frété pour le commerce des esclaves, fit naufrage et coula bas, en vue du port de Cabinde; les uns disent par accident, d'autres, par suite d'un combat avec un vaisseau ennemi. Quoi qu'il en soit, ce vaisseau espagnol portait deux statues de la sainte Vierge, toutes deux en bois, et qui, par conséquent, surnagèrent. L'une fut trouvée sur le cap Padron, à l'embouchure du Zaïre, puis placée dans l'église de Pinda, à deux milles de Sogno, où elle est encore aujourd'hui l'objet de la vénération du peuple. L'autre fut repoussée par le courant hors de l'embouchure du Zaïre, et jetée sur le rivage, près de Cabinde. Les nègres idolâtres s'en emparèrent; ils la placèrent dans une forêt, à peu de distance de Cabinde; elle devint une de leurs principales idoles sous le nom de Sunsi. Mais la sainte Vierge, indignée du culte impie et scandaleux dont elle était l'objet, fit un miracle pour s'en délivrer, et creusa un fossé profond à

du roi don Pierre, qui devait se faire le samedi-saint; et ce qui était plus fâcheux, elle empêcha la réédification de la ville de San-Salvador, cette ancienne capitale de tout le Congo, laquelle devait s'opérer par l'assistance de tous les princes réunis (1).

Les pluies de la première saison, et même celles de la seconde, n'étant point tombées, il y eut une sécheresse et une stérilité générales qui amenèrent la disette dans tout le pays, et ensuite la famine. Les bêtes féroces affluaient dans les villes et les villages pour y ravir les animaux domestiques; et les nègres, craignant de devenir leur proie, n'osaient sortir de leurs maisons pour les défendre. Le peuple attribuait tous ces malheurs aux missionnaires et à leurs sortiléges; et le prince de Sogno, qui au fond les détestait, encourageait secrètement cette folle croyance du peuple. La famine ne fut pas restreinte au seul pays de Sogno; elle s'étendit dans tout le *Congo*. Les nègres étaient réduits à boire de l'eau corrompue et infecte, et à se nourrir des fruits de l'aliconde. Un grand nombre mouraient d'inanition sur les routes.

Ce misérable état du pays porta Zucchelli, qui y séjournait depuis trois ans, à demander à ses supérieurs la permission de se rendre à Loanda. Il l'obtint, alla à Cabinde, et s'embarqua dans un canot pour faire le reste du trajet par mer; mais il ne put y parvenir; le canot ayant été rejeté par le courant dans l'embouchure du Zaïre, Zucchelli fut obligé de retourner à son couvent. Ce fut pour lui un contre-temps

(1) Zucchelli, p. 338.

fâcheux, car il désirait vivement aller à Loanda; il eut bien l'idée de s'y rendre par terre, mais il avait quatre cents milles à traverser, et les moyens de transport manquaient entièrement. Tandis que son impatience s'augmentait par la difficulté même d'arriver à son but, au moment où il s'y attendait le moins, il se présenta une occasion qu'il saisit avec empressement. Plus de trois cents nègres désiraient se rendre à Loanda pour faire le commerce de tabac et d'autres objets; mais le prince de Sogno, par divers motifs particuliers, les en empêchait, et avait rendu ce voyage impossible en s'emparant de tous les passages de l'Embriz. Ces nègres, ayant eu connaissance du désir de notre missionnaire, lui offrirent de le porter à Loanga avec tous ses effets, s'il pouvait obtenir pour eux, du prince de Sogno, la permission de s'y rendre. Zucchelli accepta cette offre; et le prince accorda aux nègres la permission qu'ils demandaient, sous la condition seulement qu'ils répondraient du missionnaire, ainsi que de sa suite et de ses équipages de voyage jusqu'à Loanda. Non content de cette injonction, il nomma pour commander cette caravane son propre cousin, qui était l'interprète de Zucchelli.

Ces précautions prises, et les préparatifs du voyage étant achevés, notre missionnaire prit congé du prince de Sogno et des pères capucins qui restaient au couvent; et il se mit en route pour aller à Loanda, escorté de sa nombreuse caravane (1).

(1) Zucchelli, p. 345.

A peine fut-il à quelque distance de Sogno, que tous ces nègres, qui avaient promis d'obéir ponctuellement aux ordres de Zucchelli et de son interprète, devinrent insubordonnés; ils se dispersèrent pour piller de côté et d'autre. Zucchelli eut souvent le cœur navré des justes plaintes des habitants des lieux par où il passait, auxquels, sous le prétexte de lui procurer des vivres, on avait dérobé tout ce qu'ils avaient de plus précieux. Il ne put jamais empêcher sa troupe de se servir de son nom pour commettre tous ces brigandages; il manqua plusieurs fois de porteurs, et son interprète, cousin du roi, se vit fréquemment obligé de charger sur ses épaules le hamac du missionnaire, en attendant qu'on fût parvenu à retrouverquelques uns de ses compatriotes, et qu'on les eût fait consentir à venir reprendre leur tâche. Enfin on fut plusieurs fois obligé de s'arrêter au milieu des bois, parce que tous avaient disparu, et qu'on n'en pouvait rejoindre aucun. C'est après avoir éprouvé tous les genres de contrariétés et couru quelques dangers par suite de l'abandon fréquent de son escorte, que Zucchelli arriva enfin à Lussambo, dernier maniat de la province de Sogno. Là il s'arrêta, bien certain que tous les nègres viendraient le rejoindre, puisqu'ils ne pouvaient passer l'Embriz sans son intervention et sa permission. Ils le rejoignirent en effet tous, et il employa à la fois les reproches, les menaces et les exhortations pour les engager à se conduire mieux à l'avenir. Ils trouvèrent mille excuses pour justifier leur conduite passée, et promirent de faire tout ce qui leur serait

ordonné; et Zucchelli se trouva forcément obligé de se contenter de leurs promesses.

Comme on ne put se procurer que deux petits canots contenant une seule personne, le passage de l'Embriz, par la caravane, employa toute la journée jusqu'au coucher du soleil; on arriva le soir à Amuseto, où Zucchelli séjourna vingt-quatre heures pour baptiser les enfants. Il eut soin d'en faire autant dans toutes les banzas et les libattes qui étaient sur son passage.

Zucchelli trouva le pays bien différent de ce qu'il était lors de son premier voyage de Loanda à Sogno. La famine l'avait changé en une vaste solitude, où erraient quelques familles peu nombreuses, où des individus isolés, affaiblis par le manque de nourriture, tombaient morts sur les routes. Sans les provisions que Zucchelli avait apportées avec lui, il lui eût été impossible d'arriver au terme de son voyage. Quoiqu'on eût soin de remplir ses outres d'eau fraîche à chaque passage de rivière, il les trouvait vides avant d'y avoir touché; c'est en vain qu'alors il cherchait à connaître le coupable; tous, à les entendre, étaient innocents, et ne savaient comment l'eau avait disparu. Zucchelli ne pouvait pas toujours atteindre à un village pour y coucher, et se trouvait souvent surpris, par la nuit, au milieu des bois. Il faisait alors suspendre son hamac à des arbres; on allumait ensuite des feux tout autour, et l'on dormait avec assez de sécurité. Mais notre missionnaire se plaint vivement d'avoir été exposé à de telles incommo-

dités, ajoutant que ce genre de vie convient plutôt à des bêtes qu'à des hommes.

La caravane arriva enfin sur les bords du fleuve Loggi, qu'on fut une journée entière à passer. Après avoir traversé le duché de Bamba et le marquisat de Mussulu, qui appartient encore au Congo, on entra dans le royaume d'Angola, gouverné par les Portugais, et où, à son grand contentement, notre missionnaire commença à voir quelques hommes blancs. Il passa ensuite la rivière Dande et celle de Bengo, et il arriva enfin à la ville de Loanda, le corps très fatigué d'être resté vingt-quatre heures de suite dans son hamac, durant lesquelles il avait eu à traverser d'horribles déserts. Notre missionnaire se félicite d'avoir fait, pendant sa mission, deux cent cinquante-quatre baptêmes; et en récapitulant, à la fin de son voyage, tous ses travaux apostoliques en Afrique, il compte en tout sept mille six cent trente baptêmes et trois mille trente-deux mariages.

Zucchelli, aussitôt son arrivée à Loanda, tomba malade et fut pris de la fièvre, pour la quatrième fois, depuis son arrivée au Congo. Il obtint du père préfet la permission de retourner en Europe. Presque aussitôt après la lui avoir délivrée, le père préfet fut aussi attaqué de la fièvre, et en mourut. Le vice-préfet, Bernard de Mazarin, le remplaça, selon l'usage, en attendant l'arrivée du nouveau préfet, qui fut le père Columbano, de la province de Bologne, récemment retourné de la mission de Saint-Thomé, en Italie. Le gouverneur, Bernard de Tavora, aussi atteint par la

maladie, suivit de près dans la tombe le père préfet. Ce gouverneur touchait à sa soixante et dixième année (1).

Zucchelli, au bout d'un mois de séjour à Loanda, et prêt à s'embarquer aussitôt qu'il en trouverait l'occasion, était cependant trop affaibli par la maladie pour pouvoir marcher; il prit donc le parti de se faire porter en hamac chez tous ses amis, et leur fit ses adieux.

§ X.

Retour de Zucchelli au Brésil, et du Brésil en Europe.

Zucchelli s'embarqua sur un vaisseau qui faisait voile pour le Brésil : le propriétaire, le général Rodrigue de la Costa, fut si charmé de posséder un religieux à son bord, qu'il ordonna que notre missionnaire aurait une chambre, et qu'il serait défrayé gratuitement de tout ce qui pourrait lui être nécessaire. Malgré ces douceurs, il eut beaucoup à souffrir pendant la traversée, parce que le vaisseau sur lequel il était monté transportait au Brésil sept cents esclaves, qui répandaient une odeur infecte. Dans le nombre, soixante-dix moururent; le plus grand nombre par diverses maladies, mais plusieurs volontairement, aimant mieux se suicider que de souffrir plus long-temps l'esclavage. Il en était qui parvenaient,

(1) Zucchelli, p. 353. Feo Cardozo (*Memorias*, p. 228) dit que Bernard de Tavora avait près de quatre-vingts ans lorsqu'il arriva à Angola. Ce que dit Zucchelli est plus vraisemblable.

selon notre auteur, à s'étouffer en avalant leur langue ; lorsqu'on s'apercevait de leurs tentatives à cet égard, on empêchait l'exécution de leur dessein en les touchant légèrement avec un tison enflammé (1). Plusieurs physiologistes ont douté de la possibilité de se suicider ainsi ; mais le savant Beckmann prouve, par les témoignages de Galien, de Valère-Maxime et d'Appien, que ce moyen de s'ôter la vie était connu des esclaves chez les anciens, et souvent pratiqué par eux (2).

La navigation du vaisseau qui portait notre missionnaire fut heureuse, et il eut toujours un vent constamment favorable. Le dix-huitième jour on aperçut l'île de l'Ascension, où les passagers auraient bien voulu qu'on s'arrêtât pour renouveler l'eau, attendu qu'on n'en buvait plus que de corrompue ; mais le capitaine ne le voulut pas. Le premier jour de l'année 1703 on aperçut la terre du Brésil, et le lendemain, 2 janvier, on entra dans le port de Bahia di Salvador, et l'on débarqua le 3 au matin, après trente jours de navigation.

Notre missionnaire n'était pas encore guéri, lors de son arrivée en Amérique, de la fièvre qu'il avait contractée en Afrique. Il souffrait, en outre, beaucoup d'une ophthalmie qui lui était survenue, et que l'air de la mer avait augmentée. Il n'en fut pas

(1) Zucchelli, p. 356.

(2) Beckmann, *Litteratur der alteren Reisebeschreibungen*, t. 1, p. 34. Il cite Gallian. Basil., 1538, p. 633. Valer. Maxim. IX, p. 12. — Appian, *De Bellis civil.*, IV, p. 591 et 489. — Plutarch., *Vita Catonis*.

moins obligé, à son arrivée, de se livrer aux travaux de son ministère; on voulut l'entendre prêcher, et comme on était en carême, un grand nombre de personnes venaient se confesser à lui le soir et en secret. C'est surtout à cette heure, dit-il, que se rendaient les demoiselles blanches qui, vivant avec la réputation de virginité, n'osaient montrer au grand jour un ventre enflé par une hydropisie volontaire et animée (1).

Pendant son séjour à Bahia notre missionnaire fit connaissance avec un Flamand nommé Louis de Vale, sorte d'aventurier, pour lequel il conçut beaucoup d'affection, et qui, selon lui, a été l'inventeur de ces admirables découpures faites au moyen d'une carte avec des ciseaux. Elles sont si fines, si belles et si délicates, qu'on les place entre deux cristaux. Elles présentent des sentences admirablement écrites, des figures de saints, des perroquets, des singes et des paysages supérieurement dessinés; et, suivant notre auteur, elles paraissent si surprenantes, qu'elles ont fait accuser au Pérou et au Brésil leur fabricateur de sorcellerie. On les vend un grand prix; les souverains les recherchent; et cependant notre missionnaire nous dit en même temps que Louis de Vale était pauvre. Il est vrai que, lors de l'arrivée de Zucchelli au Brésil, il se trouvait en prison pour divers délits qu'il avait commis.

(1) Zucchelli, p. 362. « Che vivendo nell' apparenza del mondo in istato di virginita non ardivano uscire di casa nelle luce del giorno per il natural rossore ch' avevano di lasciarsi vedere col ventre tumido d'una volontaria e animata ydropisia. »

Zucchelli l'en tira, et Louis de Vale lui fit présent de toutes les découpures qu'il avait faites. Il avait été capitaine d'infanterie en Flandre, au service du roi d'Espagne; et ayant divorcé avec sa femme, il avait mené une vie errante dans les îles d'Amérique, au Pérou et au Brésil (1).

La guerre ayant éclaté entre la France et l'Angleterre, cette circonstance empêcha long-temps notre missionnaire de profiter de l'occasion de vaisseaux français qui retournaient en Europe. Dès qu'il eut appris que le Portugal était reconnu comme un état neutre par les puissances belligérantes, il accepta les propositions qui lui furent faites par un capitaine de vaisseau portugais, de le transporter gratuitement à Lisbonne. Le navire sur lequel monta Zucchelli se nommait la Princesse; nouvellement construit au Brésil, il était armé de quarante canons, mais il en comportait cinquante. Il était chargé de huit cents caissons de porc et de deux mille trois cents rouleaux de tabac. Le capitaine emportait en outre, dans un coffre particulier, trente rubbis (2) d'or, partie en poudre, partie en lingots. Le capital, tous frais faits, à diviser entre les propriétaires de ce vaisseau, se montait à 800,000 cruzades, et les droits du roi à 200,000 cruzades (3).

(1) Zucchelli, p. 362.

(2) Zucchelli, p. 369. Le rubbi est un poids de Gênes; les six rubbis peso sottile valent un cantaro ou 31,71 kilogrammes; ainsi les trente rubbis formaient 158,55 kilogrammes d'or, ou plus de 500,000 francs. Voyez le *Cambiste universel* de Kelly, 1823, in-4°, t. 1, p. 143 et 160.

(3) La cruzade de 690, valant 3 fr. 39 c., les huit cent mille

Malgré l'offre généreuse du capitaine, notre missionnaire, en s'embarquant, fit porter des provisions bien au-delà de ce qui était nécessaire pour sa consommation. On sortit du port le dernier jour de juin de l'année 1703. Contrarié par le vent, on ne put doubler le cap Saint-Augustin que le 13 juillet, et la nuit suivante on passa devant Fernambou ou Fernambouc; on reconnut en passant la petite île de Fernando. Les Hollandais l'avaient habitée quelque temps, lorsqu'ils s'emparèrent de Fernambouc; mais depuis ils l'avaient abandonnée, et on n'y trouvait plus que quelques animaux domestiques, qu'ils y avaient portés d'Europe et qui s'étaient multipliés (1). On fut contrarié par un long calme, et le capitaine se trouvant obligé de diminuer la ration accoutumée, les matelots se révoltèrent : on fut sur le point de s'entr'égorger. Notre missionnaire se jeta entre les deux partis, et apaisa la sédition. Les ordres du roi enjoignaient au capitaine, avant d'arriver au Portugal, de relâcher à Terceira ; mais il fut tellement contrarié par les vents, qu'il ne put y parvenir. Le vaisseau n'avançant presque pas, le capitaine fut forcé de diminuer de nouveau la ration ; il fit défoncer un des caissons de sucre pour qu'on en distribuât à l'équipage, et qu'on pût en mêler une certaine quantité avec le manioc. Tandis qu'ils étaient dans cette

cruzades font une somme de 2,712,000 francs, et les deux cent mille une somme de 678,000 fr. Voyez le *Cambiste* de Kelly, t. I, p. 274, et t. II, p. 173.

(1) Zucchelli, p. 375.

cruelle extrémité, ils rencontrèrent des dorades, appelées par les marins poules de mer; ils prirent une trentaine de ces poissons, qui pesaient chacun vingt à vingt-cinq livres ou trente livres, ce qui leur fournit un supplément de nourriture aussi abondant qu'agréable. Enfin, après une navigation lente et pénible, ils entrèrent dans le port de Lisbonne le 21 septembre 1703. Zucchelli, aussitôt après son débarquement, se rendit au couvent des capucins missionnaires italiens, dans le vieux quartier des Saints, et près de Sainte-Apolline (1). Charles d'Autriche, qui venait détrôner le duc d'Anjou, petit-fils de Louis XIV, et qui devint roi d'Espagne sous le nom de Charles III, fit, peu de jours après, son entrée dans Lisbonne. Notre missionnaire fut le témoin de cette entrée; il fut admis à l'audience particulière du nouveau roi, et après quelque temps de séjour à Lisbonne, il s'embarqua dans un vaisseau vénitien (2) qui faisait voile pour l'Italie, sous la protection d'une flotte anglaise, armée en guerre contre la France. Après avoir été obligé de combattre une escadre espagnole, la flotte anglaise et le vaisseau vénitien s'arrêtèrent à l'île de Malte, dont Zucchelli donne la description. On se rembarqua, et l'on continua la navigation. On découvrit les îles de Zanthe et de Céphalonie, de Sainte-Maure, de Paxo et d'Antipaxo, et on entra dans cette partie de l'Adriatique que notre missionnaire nomme le canal de Corfou. On s'arrêta ensuite à Raguse et à l'isola di

(1) Zucchelli, p. 387.
(2) Zucchelli, p. 410.

Mezzo, pour accomplir un vœu que l'on avait fait à la sainte Vierge : enfin, on aborda dans le port de Venise, le 11 septembre 1704, après quarante jours de navigation, à compter depuis la sortie de Lisbonne. Notre missionnaire se rendit aussitôt au couvent du Rédempteur, où les pères capucins, ses confrères, l'accueillirent avec empressement. Il resta une semaine entière avec eux pour se remettre de ses fatigues; puis il se remit en route, et arriva à Gradisca, où il s'empressa de rendre grâces à Dieu, au pied de l'autel, d'avoir échappé à tant de dangers et surmonté tant de souffrances.

CHAPITRE VIII.

Voyage de Jacques Barbot le jeune et de Jean Casseneuve à la rivière de Congo et de Cabinde.

A Zucchelli se terminent les relations de ces missionnaires qui, en ne songeant qu'à publier leurs travaux entrepris pour la propagation de la foi, ont été les seuls voyageurs qui nous aient fait connaître l'état du Congo et les révolutions que ce pays a éprouvées pendant le dix-septième siècle. Nous avons dû donner de suite ces relations, parce qu'elles ont toutes un même but, qu'elles semblent toutes écrites dans le même esprit et avec la même plume, qu'elles s'enchaînent entre elles, et s'expliquent les

unes par les autres; ce motif nous a empêché de placer à sa date le Voyage de Barbot, exécuté avant le retour de Zucchelli d'Afrique.

Le nom de Barbot, quoique français dans son origine, tient un rang distingué entre les voyageurs anglais. On a vu paraître successivement les relations de Jean et de Jacques Barbot, deux frères, que les troubles de religion avaient fait passer en Angleterre, et qui s'y étaient procuré des établissements considérables par leur habileté dans le commerce. Jacques Barbot le jeune, fils de Jacques et neveu de Jean, ne fut pas plus tôt sorti de l'enfance, qu'ouvrant les yeux sur ces deux exemples domestiques, il se proposa la gloire et la fortune par les mêmes voies. Il s'embarqua sur le Dom Carlos de Londres, en qualité de subrécargue. Jean Casseneuve, dont le nom se trouve associé au sien, était contre-maître du même vaisseau. A leur retour, Jean, oncle du jeune Barbot, se chargea de mettre en ordre le journal de leur navigation, et le publia dans l'histoire de ses propres voyages. Cette relation contient un grand nombre de remarques utiles sur le commerce et la navigation de l'Afrique (1).

Il partit des Dunes le 8 avril 1700. En arrivant, le 11 mai, à la vue de Madère, où le vaisseau relâcha pour se procurer des rafraîchissements, Barbot leva le plan de la ville de Funchal. On trouva ici la variation de trois degrés trente minutes ouest. Le 14 de mai on eut la vue de Palma et de Ferro, deux des îles

(1) Barbot, dans Churchill, t. v, p. 97.

Canaries. On découvrit aussi le Pic de Ténériffe, qui se présentait à l'est-nord-est, au-dessus de l'île de Gomère.

Le 18, à minuit, une baleine, passant sous le vaisseau, heurta fort rudement contre le milieu de la quille. Le pilote, qui était alors au gouvernail, assura qu'il avait été plus d'une minute sans aucun mouvement. Le 23 on prit une grosse dorade; et le 24, à douze degrés cinq minutes de latitude du nord, on découvrit deux bâtiments qui paraissaient faire voile avec différents vents, à deux ou trois milles de distance. Le 29, à neuf degrés trente minutes du nord, on se vit environné d'une multitude de marsouins, dont on ne prit qu'un seul, avec un croc de fer. A peine fut-il blessé que tous les autres prirent la fuite.

On passa la ligne le 19 de juin, et le 24 on se trouva vers quatre degrés cinquante-six minutes du sud, c'est-à-dire à la hauteur de Cabinde, qui était le terme du voyage. Mais on en était à plus de six cents lieues à l'ouest, avec le chagrin de ne pouvoir résister aux vents est-sud-est et sud-est, qui devenaient plus impétueux de jour en jour. Le 3 de juillet, à dix-sept degrés quarante-six minutes du sud, on crut être fort près des basses qui partent du cap Abrolho au Brésil, et qui s'étendent dans la mer l'espace de cinquante lieues à l'est. L'attention du pilote redoubla, parce qu'il connaissait la grandeur du danger. Les vents changeant chaque jour du sud à l'est, et quelquefois au nord-ouest, on porta au sud. Le 24, on était à trente-un degrés vingt minutes de latitude

du sud, et à cinq degrés (1) cinquante-sept minutes de longitude est de l'île de Fer ou Ferro.

Le 9 d'août on se trouva comme environné d'une multitude d'oiseaux, qui avaient le ventre blanc, les ailes longues et pointues, de la grosseur d'un pigeon, blancs sur le dos, qui volaient ou nageaient fort près du vaisseau, et qui prirent enfin la fuite. L'observation fit trouver vingt-trois degrés vingt-sept minutes de latitude du sud, et trente-un degrés cinquante-quatre minutes de longitude de Ferro. On passa le tropique du Capricorne avec un vent frais, sans se croire à plus de quinze lieues de la côte d'Afrique. Le 10, on aperçut un palmier flottant, et quantité des mêmes oiseaux. On eut le même spectacle le jour suivant. L'eau de la mer parut avoir changé de couleur. Le 13, l'observation donna seize degrés cinq minutes de latitude. On découvrit un grand nombre

(1) Barbot, dans Churchill, t. v, p. 497. On lit, dans Prevost, quinze degrés, au lieu de cinq qui se trouvent dans l'ouvrage original. Celui-ci contient ici un paragraphe important, qui, étant entre guillemets, paraît être une remarque du rédacteur, que nous croyons devoir traduire.

« Ils étaient exactement dans la latitude de la baie des as muros das Pedras, sur la côte des Cafres en Afrique, et à trois degrés nord du cap de Bonne-Espérance. Ainsi ils avaient été à trente degrés vingt minutes plus au sud que ne fit la flotte hollandaise sous l'amiral Jol, en 1641, lorsqu'elle partit le 13 mai de Fernambouc, pour aller conquérir Loanda dans le Brésil; et deux degrés vingt minutes plus au sud que le père Angelo, quand il se rendit de Fernambouc au Congo. Le père Merolla, dans son trajet de Bahia de San-Salvador au Congo, dériva tellement vers le sud, qu'il vit le cap de Bonne-Espérance On doit donc conclure de tous ces exemples qu'il est très commun aux vaisseaux qui font voile vers le Congo et Angola d'être conduits très loin au sud avant de rencontrer les vents alisés qui les portent au lieu de leur destination. »

de certains oiseaux, que les Français nomment gornets, et qui ne s'écartent jamais de la terre; ce qui fit juger qu'on n'en était pas fort loin. Le 14, vers une heure et demie, on eut la vue des terres d'Afrique, qui s'étendaient du sud-est-quart de sud au nord-est-quart de nord, à cinq ou six lieues du vaisseau.

Cette partie de l'Afrique porte le nom de Mataman ou Cimbebas. On y découvre, par intervalles, des montagnes blanches. On jugea, faute d'observation, qu'on était à quinze lieues au sud du cap Negro, qui, suivant l'opinion la plus commune, est à seize degrés trente minutes de latitude du sud.

Pendant les deux ou trois derniers jours on avait eu quantité de baleines et de souffleurs (grampus) autour du bâtiment; surtout la nuit du 14 au 15, qu'on en vit trois ou quatre à fort peu de distance, s'agitant avec un bruit prodigieux. On supposa que ces terribles animaux étaient attaqués par d'autres poissons aussi monstrueux, qui se nomment épées ou empereurs, et qui sont leurs mortels ennemis.

Le 15, au matin, on ne se trouvait plus qu'à deux lieues et demie ou trois lieues de la terre. Elle est assez haute au rivage, et double en plusieurs endroits, avec plusieurs petits monts pointus qui s'élèvent un peu au-dessus de la seconde terre formant quatre ou cinq plateaux. On n'avait pas trouvé de fond pendant la nuit, avec une sonde de soixante-dix brasses.

Vers midi, on découvrit une assez haute montagne, noire et ronde, environ trois lieues au sud-

est, qu'on prit pour le cap Negro. La hauteur de la terre, en cet endroit, est à peu près la même qu'entre Torbay et Plymouth, quoique plus basse au rivage même, mais fort escarpée et de couleur rougeâtre. On fit voile au long de la côte, vers le nord-nord-est, et pendant l'espace de quatre lieues elle parut coupée par quantité de petites baies bordées de sable. La terre est plate aux environs, sèche, stérile, et n'offre que des ronces dispersées.

Le 16, ayant tenu la même route, on continua de découvrir une terre fort stérile, sans aucune apparence d'arbre ou de buisson. Dans le cours de la nuit, on avait rencontré, pendant deux lieues, une multitude infinie de marsouins. La nuit d'auparavant on avait pris, sur le vaisseau, un oiseau nommé le faucon mosquite (1), de la grosseur d'une alouette et de la couleur d'une bécasse, qui a les yeux grands, le bec court et fort large, les pieds d'un moineau, et qui tire son nom des mosquites, espèce de cousins dont il fait sa nourriture. On trouve un grand nombre de ces oiseaux dans la Nouvelle-Angleterre. La terre, qu'on continuait de côtoyer, ne parut pas si haute ce jour-là que le jour précédent.

Le 17, on trouva, par observation, douze degrés quinze minutes de latitude du sud. La course fut au nord-nord-est, à six ou sept lieues de la terre, avec une nombreuse escorte de baleines et de souffleurs. Vers le soir, on tua d'un coup de croc un gros et hideux poisson, nommé le soleil, dont Barbot

(1) Mosquito-hawk. Barbot, dans Churchill, t. v, p. 499.

crayonna aussitôt la figure (1). Il était long d'un pied, large de trois, et presque ovale. Sa tête était petite, et couverte d'une petite peau très dure, couleur de chagrin brun. Il avait, des deux côtés, deux nageoires, qui se remuaient avec beaucoup de lenteur. Les matelots en firent cuire à l'eau les meilleures parties, et les trouvèrent excellentes. La chair est d'un blanc de lait. Elle se lève en écailles, comme celle de la morue, et ressemble à la raie pour le goût. Le foie, qu'on fit bouillir, rendit environ trois pintes d'huile. Les matelots firent cuire aussi les entrailles, et les vantèrent comme un mets délicieux.

Le 18, vers midi, on découvrit une petite baie sablonneuse, à la distance d'environ quatre milles. Comme on avait remarqué, pendant les deux ou trois nuits précédentes, que les nègres allumaient du feu sur le rivage, on jugea que c'étaient des signaux par lesquels ils invitaient le bâtiment à s'arrêter. Quelques matelots furent envoyés dans la pinasse, pour observer la nature du pays. Mais l'agitation des flots était si violente au long du rivage, qu'il leur fut impossible d'en approcher. Cependant trois d'entre eux gagnèrent la côte à la nage, et s'avancèrent un peu dans les terres. Ils y découvrirent cinq ou six petites huttes, mais sans habitants; et pour toutes richesses, quelques pièces de requin séché, avec des crocs ou des hameçons pour la pêche. Ils jugèrent que la crainte avait fait prendre la fuite aux pêcheurs

(1) Barbot, dans Churchill, t. v, pl. 29, p. 97.

nègres, lorsqu'ils avaient aperçu la pinasse. Le hasard leur ayant offert quelques petits canots, que les Anglais appellent bark-logs, c'est-à-dire troncs d'écorce, ils s'en servirent pour retourner à la pinasse, qui s'était arrêtée au-delà des plus grosses vagues. Ils rapportèrent que le pays leur avait paru stérile et pierreux, et qu'on y voyait à peine quelques petits arbres et quelques ronces. La terre était sablonneuse vers la mer, et le rivage coupé par de petits monts blancs assez escarpés, entre lesquels on découvrait de petites baies sablonneuses.

Le 19, vers midi, on découvrit au nord-est une pointe haute et escarpée, qui s'abaisse à l'est dans l'intérieur des terres, et qui ne ressemblerait pas mal à la pointe de Portland en Angleterre, si elle s'étendait moins dans la mer. On continua d'avancer l'espace de plusieurs lieues au nord-nord-est; à deux milles du rivage. La terre, au nord, forme trois pointes ou trois caps, dont l'un se présente au nord-nord-est demi-nord, celui du milieu au nord-nord-est, et le troisième au nord-est quart de nord. Celui qu'on a comparé à la pointe de Portland, faisait face à l'est-sud-est dans le royaume de Benguella. Il a, du côté du sud, une baie sablonneuse, et des basses pierreuses sur lesquelles la mer se brise avec un bruit terrible. Au nord du même cap est une autre baie, dont l'accès est plus facile; mais le pays aux environs paraît stérile et désert. On y mouilla vers le soir, sur un fond de douze brasses, dans la résolution de ne pas pénétrer plus loin sans avoir acquis plus de connaissance du pays. L'obser-

vation fit trouver onze degrés trente-neuf minutes du sud.

A six heures du matin, le capitaine se rendit au rivage, dans la barque longue, accompagné de vingt-deux hommes armés. L'agitation de la mer, au long de la côte, l'ayant forcé de jeter l'ancre au-dessous des vagues, quelques matelots gagnèrent la terre à la nage. Ils y trouvèrent deux canots d'un bois nommé mapou, ou plutôt deux radeaux, composés de petites pièces de ce bois, jointes ensemble, terminées en pointe, et relevées sur les ailes par d'autres pièces. Ils les amenèrent à la barque, pour transporter leurs compagnons au rivage. Ce ne fut pas sans peine et sans danger. La plupart furent renversés dans les flots; mais ils en furent quittes pour faire sécher leurs habits. Ils s'avancèrent dans les terres l'espace d'environ trois milles, sans découvrir aucune apparence de maisons ni d'habitants. Ils observèrent seulement quelques pièces de terre qui paraissaient avoir été brûlées nouvellement, et qui conservaient encore un reste de chaleur. Ils virent aussi plusieurs petits sentiers, dans lesquels Barbot, qui était de la troupe, distingua, pendant plus d'un mille et demi, des traces de pieds d'homme. Ensuite ils arrivèrent près d'un gros rocher, qui formait une caverne en forme de voûte. Ils y entrèrent tous; mais ils n'y trouvèrent que des pierres. Le capitaine aurait souhaité de pénétrer plus loin, s'il n'avait eu parmi ses gens un scorbutique, qui, n'ayant pas la force de soutenir une si longue marche, voulait retourner seul au rivage.

Les autres prirent le parti de l'accompagner, dans la crainte qu'il ne rencontrât quelques sauvages, qui pouvaient s'être cachés à la vue de tant d'étrangers. Ils ne découvrirent dans leur voyage qu'un petit nombre d'arbres dispersés, les uns couverts de quelques feuilles, d'autres entièrement nûs. En arrivant au rivage, où la barque longue était demeurée à l'ancre, ils aperçurent à peu de distance un étang d'eau saumâtre, qui leur parut fort riche en poisson. Ils se firent apporter aussitôt du vaisseau leur grand filet, avec lequel ils prirent trois douzaines d'assez gros mulets, et quantité de crevettes (1) d'un goût fort agréable. Ils voyaient en même temps un grand nombre d'oiseaux de couleur grise, le cou, les jambes et le bec fort longs, de même espèce que ceux qu'ils avaient observés en suivant les côtes de Benguella et de Mataman, c'est-à-dire, une sorte de mouettes.

Dans l'intervalle, il s'était élevé un vent de mer, qui, joint au flux de la marée, augmentait si furieusement l'agitation des vagues, qu'il devint fort difficile de retourner à la barque longue. Les canots furent renversés plusieurs fois. Barbot tomba quatre fois dans les flots; et ne sachant point nager, il y aurait infailliblement péri s'il n'eût été secouru par quelques matelots. Cependant ils arrivèrent tous à bord. On remit à la voile vers six heures du soir, et l'on porta droit au nord, en suivant le rivage, qu'on ne perdit point de vue pendant toute la nuit, sans avoir moins de douze brasses d'eau.

(1) En anglais shrimps. Voyez Barbot, dans Churchill, t. v, page 500.

Le 21, à huit heures du matin, on découvrit une pointe fort escarpée, à la distance d'environ sept lieues. Vers midi, ce cap ou cette pointe faisait face au nord-nord-est, à trois ou quatre lieues du vaisseau. Toute cette côte forme une espèce de table, peu couverte de verdure. On aperçut au nord-est-quart-de-nord une épaisse fumée, entre des monts blancs d'une hauteur médiocre, et une sorte de baie ou d'anse, qui, joint aux observations, fit conclure que c'était le cap de Tres-Puntas ou des Trois-Pointes, dans le royaume de Benguella. Le cap Falet, ou plutôt False, se présentait le soir au sud-est-quart-de-sud, à six lieues du vaisseau.

Le 22, à midi, on eut le cap Ledo à l'est, sans en être à plus de cinq lieues. Sa hauteur est médiocre. On était alors, par estimation, à neuf degrés cinquante-trois minutes de latitude du sud. Le 23, un temps de brume ne permit pas d'observer la terre; mais on se crut à l'ouest de la pointe sud de l'île de Saint-Paul de Loanda, ville du royaume d'Angola, qui appartient aux Portugais, et par calcul on trouva neuf degrés onze minutes de latitude du sud. Le 24, à midi, on était à neuf lieues, au nord, de la même île; et, suivant les conjectures du pilote, à onze lieues du cap Palmerinha, au nord de la rivière de Congo, dans le territoire de Goy, au sud de la rivière de Cabinde (1). Le vaisseau se trouva escorté d'un grand nombre de baleines et de souffleurs. Depuis le 23 jusqu'au 24 à midi, le temps avait continué d'être

(1) Barbot, dans Churchill, t. v, p. 502.

si épais, qu'on n'avait pu découvrir la terre. Mais l'après-midi on l'aperçut à six lieues, en portant au nord-nord-est, et quelquefois au nord, jusqu'au 25. Pendant le reste de la navigation, jusqu'au 28, on ne découvrit que diverses parties de la côte, telles que les deux montagnes rouges, nommées Barreiras par les Portugais, qui se présentèrent le 26, et la belle côte qui les suit, dont on eut la vue le jour suivant. Elle est ornée d'un grand bois et d'un beau rivage de sable. Ce fut le même jour, au soir, qu'ayant mouillé sur six brasses, on aperçut, à la distance de cinq lieues vers le nord, une pointe assez courte, qu'on prit pour le cap Padron, pointe sud de la rivière de Congo. L'observation s'accorda exactement avec les cartes, qui mettent ce cap à six degrés de latitude du sud.

Le 28, étant à deux lieues du cap Padron, qui se présentait au nord-est-quart-d'est, on découvrit sur le rivage un grand nombre de nègres et quantité de canots, dont ils lancèrent vingt-cinq ou trente en mer, pour leur pêche ordinaire; mais tous les signes par lesquels on s'efforça de les faire approcher ne purent les attirer à bord.

La côte qu'on avait suivie le matin est plus couverte de bois que toutes celles qui s'étaient présentées jusqu'alors. Le cap Padron forme une pointe de sable, basse et plate, couverte d'arbres à peu de distance du rivage, sur lequel on voit un palmiste seul, qui rend encore le cap plus facile à reconnaître du côté de la mer. Lopez Gonzalvo ayant découvert la rivière de Zaïre, érigea sur cette pointe, par l'ordre

du roi de Portugal, une pyramide de pierre, pour servir de témoignage qu'il avait pris possession de toutes les côtes qu'il avait laissées derrière lui. C'est de lui, dit Barbot, que la rivière prit le nom de Padron, comme elle fut nommée rivière de Congo, parce qu'elle traverse ce royaume (1).

Dans le cours de l'après-midi, on s'avança d'un mille au long du rivage; et doublant le cap de Padron, on trouva douze, treize, quatorze et quinze brasses d'eau. Mais tout d'un coup, à la vue du cap Palmerinha, qui fait la pointe nord de la rivière de Congo, et qui se présentait au nord-nord-ouest, on manqua de fond avec une sonde de vingt-cinq brasses. Ce cap est dans le territoire de Goy (Angoye), au sud de la baie de Cabinde.

A l'est-nord-est du cap Padron, on passa devant une autre pointe, à demi-lieue de distance; et l'on en découvrit bientôt une troisième, après avoir retrouvé le fond avec la sonde de vingt brasses. Mais étant bientôt tombé sur cinq brasses, dans une marée violente qui se précipitait vers le rivage, on prit le parti de jeter l'ancre. La troisième pointe de la rivière de Congo, dont on n'était point à plus d'une demi-lieue, est celle de Sogno. On y aperçut un grand nombre de nègres, dont la vue détermina le capitaine à se rendre à terre dans la pinasse. Il revint bientôt à bord avec deux nègres du pays qui parlaient un peu de portugais. On apprit d'eux qu'ils

(1) Ce n'est pas Lopez Gonzalvo, mais Diego Cam, qui, en érigeant une colonne, donna le nom au cap Padrâon, ou cap Colonne. Voyez ci-dessus, t. 1, p. 90.

avaient quantité d'esclaves dans la ville même de Sogno, résidence ordinaire du prince ou du comte de ce nom; que cette ville n'était qu'à cinq lieues de la pointe, et qu'il n'y avait alors à Cabinde que deux vaisseaux, l'un anglais, l'autre hollandais, qui avaient déjà presque achevé leur cargaison.

Tous les nègres, à l'embouchure de cette rivière, sont catholiques romains : quelques uns portent au cou un long chapelet avec une croix, et chacun affecte de prendre un nom portugais. On voit sur la pointe de Sogno une petite chapelle dédiée à saint Antoine.

Le capitaine et le contre-maître ayant pris pour guides deux ou trois nègres de la pointe, s'avancèrent l'espace de douze milles dans la crique de Sogno, et descendant ensuite au rivage, ils firent six milles par terre jusqu'à la ville. On leur fit attendre assez long-temps l'honneur de parler au prince. Lorsqu'ils furent introduits à l'audience, suivant l'usage du pays, ils lui présentèrent six aunes d'étoffe, qu'il reçut d'un air satisfait; et sur-le-champ il leur fit apporter quelques rafraîchissements dans un plat d'étain. Les deux Anglais lui ayant dit qu'ils étaient venus pour la traite des esclaves, il leur demanda s'ils prendraient soin de les faire instruire dans la foi chrétienne, et s'ils avaient parlé au missionnaire portugais; deux conditions sans lesquelles il ne pouvait traiter avec eux. Ensuite leur ayant fait présent d'une chèvre et de six poules, il ne tarda point à les congédier. Le capitaine ne se hâta pas moins de retourner à bord, accompagné de trois nègres de qualité, le Manfouge, le Manchingue et le Manan-

bache (1), que le prince avait chargés d'examiner les marchandises du vaisseau. Le contre-maître fut retenu à Sogno en qualité d'otage, pour leur sûreté. Ces trois seigneurs portaient au cou de longs chàpelets avec une croix et quelques *agnus*. Ils exécutèrent soigneusement leur commission. A dîner, ils refusèrent toute autre nourriture que du pain et du fromage, parce que ce jour étant un vendredi, la religion catholique, dont ils faisaient profession comme leur prince, les obligeait à cette abstinence. Les missionnaires qui gouvernaient alors l'église de Sogno étaient deux moines portugais de l'ordre des Bernardins.

A trois heures après midi les seigneurs nègres quittèrent le vaisseau pour retourner à Sogno. Le capitaine prit le parti de les accompagner, dans l'espérance de conclure son marché; mais on l'assura, pour unique réponse, qu'il ne devait espérer aucun commerce avec le comte et ses sujets, s'il ne commençait par satisfaire pleinement les missionnaires. On ajouta même que ce prince n'avait pas le pouvoir de vendre des esclaves dans son territoire sans leur permission. Le capitaine, forcé d'obéir, malgré sa répugnance, se rendit chez eux, et leur expliqua ses intentions. Ils y opposèrent d'abord quelques difficultés : la principale regardait la religion. Vendre des esclaves pour la Barbade, c'était les livrer à des hérétiques, qui négligeraient infailliblement de les instruire dans la foi chrétienne. Le capitaine leur montra ses instructions; et les deux pères n'entendant point la langue anglaise, il demanda qu'elles

(1) Le Mafouc, le Maquimbe et le Monibanze des voyageurs modernes.

fussent traduites en portugais ou en latin; mais personne ne pouvant lui rendre ce service, ces pères lui accordèrent enfin la permission du commerce (1). Alors le prince donna ordre aux trois mêmes seigneurs de retourner à bord avec lui, pour recommencer la visite des marchandises; il les fit accompagner d'un secrétaire nègre, qui savait écrire et parler la langue portugaise, et qui devait lui apporter un compte exact de leurs observations. En arrivant au vaisseau, ils furent traités avec toute la bonne chère possible : on but la santé du prince, celle des missionnaires, et successivement celle des quatre députés. Chaque santé fut accompagnée d'une décharge d'artillerie.

Ils demeurèrent à bord jusqu'au 2 de septembre; ensuite, retournant à Sogno avec une certaine quantité de marchandises anglaises, pour fournir le comptoir qui devait être établi dans cette ville, ils assurèrent le capitaine que, dans l'espace de deux mois et demi au plus tard, il pouvait compter sur une cargaison de cinq cents esclaves. On ne pensa plus qu'à régler l'état du comptoir. Les Anglais s'applaudirent beaucoup d'avoir obtenu une maison dans la ville, malgré l'usage du pays, qui n'accordait de logement aux marchands étrangers que sur le bord de la crique ou de la rivière de Sogno. Cependant le contre-maître, qui fut établi dans le comptoir avec la qualité de facteur, donna bientôt avis au capitaine que l'ouverture du commerce demeurait suspendue, parce qu'on n'était pas encore convenu du prix des

(1) Cette indulgence ne s'accorde guère avec ce qui est dit dans la relation de Merolla. Voyez ci-dessus, p. 240.

esclaves, et que les droits du prince n'avaient point été payés.

Casseneuve fut obligé de se rendre le 15 à Sogno; s'étant adressé d'abord au supérieur de la mission, il lui présenta quelques rafraîchissements de l'Europe, tels qu'il pouvait y en avoir en reste sur le vaisseau après un voyage de cinq mois. Cependant ils furent reçus avec beaucoup de satisfaction, et le père s'acquitta de cette politesse par un présent d'oranges et de bananes fraîches. Le capitaine fit demander ensuite une audience au prince : il le trouva dans son fauteuil, la tête nue, parce qu'il venait de la faire raser, les épaules couvertes d'un manteau noir fort court, les jambes nues et des pantoufles aux pieds. En voyant entrer Casseneuve, il lui fit signe de s'asseoir vis-à-vis de lui. Après quelques discours sur le commerce, il fit apporter un grand flacon de vin de palmier, qu'il lui fit présenter gracieusement, tandis qu'il en buvait lui-même dans une grande tasse d'argent (1).

Les appartements de ce prince sont divisés par des cloisons de planches en plusieurs chambres basses, dont quelques unes sont peintes de diverses figures, en différentes couleurs. La maison des missionnaires est beaucoup plus grande et plus belle. Elle est accompagnée d'un jardin, curieusement planté de toutes sortes d'arbres de l'Afrique, qui forment de belles allées couvertes. Il y a trois cloches dans la chapelle.

(1) Barbot, dans Churchill, t. v, p. 504.

Le prix des esclaves fut réglé à huit pièces pour les hommes, et sept pour les femmes. A l'égard des étoffes anglaises, on convint que la mesure serait de six pieds deux pouces pour le prince, et de cinq pieds seulement pour le peuple; car l'usage du comte de Sogno était toujours de faire pour lui-même un marché plus avantageux que pour ses sujets. Malgré ce traité, les Anglais comptèrent peu sur le succès de leur commerce à Sogno. Leur défiance venait des discours qu'on ne cessait de leur répéter. Les nègres du pays ne les croyaient pas chrétiens; ils les accusaient de transporter les esclaves aux Turcs, ou à d'autres peuples qui n'avaient pas reçu le baptême. Casseneuve prit enfin la résolution de chercher un canton plus favorable sur la rivière de Congo; surtout lorsqu'il eut appris que sur la rive du nord, près d'une pointe nommée Gitaar, qui est dix-huit ou vingt lieues plus loin, il pouvait établir un nouveau comptoir et faire la traite des esclaves avec les habitants du pays voisin, nommé Zaïry ou Serry. Il s'y rendit, le 21 septembre, dans la pinasse. En descendant au rivage, il fut reçu fort civilement par le chef du village de Gitaar, qui est situé du côté du sud-ouest d'une crique, un peu au nord de la pointe où la petite rivière de Zaïre se joint au grand fleuve de Congo (1). Cet honnête nègre, après

(1) Barbot, sur la carte qu'il a dressée, a tracé une petite rivière qui se jette du côté du nord dans le grand fleuve Congo, et, à peu de distance de l'embouchure de cette rivière, il place une ville royale : c'est à cette petite rivière et à la ville qu'il donne le nom de Zaïre : le grand fleuve de Zaïre, ou Barbela, est désigné par lui sous

lui avoir procuré une maison commode, pour deux pièces de loyer par mois, lui conseilla de rendre ses devoirs au roi de Zaïre, et de lui demander la permission du commerce. C'était, lui dit-il, un usage établi, qui avait pris la force d'une loi. Casseneuve y ayant consenti, ce vieux chef nègre dépêcha lui-même à la cour, pendant la nuit, Menlembele, beau-frère du roi, pour l'informer du dessein des Anglais, et le prier d'envoyer à Gitaar quelques uns de ses officiers, qui servissent de gardes au comptoir européen.

Le 23, Casseneuve étant dans le comptoir avec le chef de Gitaar, entendit un bruit extraordinaire et le son d'une trompette et d'un tambour; c'était Menlembele qui revenait avec les officiers du roi. Le mangove, un des principaux seigneurs de la cour, marchait à la tête des autres, sous un parasol qui était porté sur sa tête par un nègre de sa suite, escorté de trente autres nègres, outre les officiers du roi. Casseneuve les fit saluer, à leur arrivée, d'une décharge de sa mousqueterie. Ils s'assirent sur des nattes, à la mode du pays, pour boire quelques verres de li-

le seul nom de Rio Congo. La carte de l'embouchure du Zaïre, de Tuckey, n'offre point de trace de la petite rivière Zaïre, de Barbot, et je soupçonne que ce n'est que le canal formé par les petites îles Bouka et Bouka-Embomma que Barbot, ou plutôt Casseneuve, aura pris pour une rivière particulière. Sa ville de Zaïre, dont aucune carte ne fait mention, me paraît devoir être cherchée dans l'emplacement même, ou dans les environs de la ville d'Embomma. Conférez Barbot, dans Churchill, t. v, p. 505, et sa carte du Zaïre, à la planche 29 de la p. 497, ainsi que la carte de l'embouchure du Zaïre, par le capitaine Tuckey. Plus bas, à la p. 506, Barbot donne aussi au grand fleuve le nom de Zaïre.

queurs fortes. Leur visite ayant été fort courte, parce qu'elle était de pure cérémonie, ils se retirèrent dans le village, avec un flacon d'eau-de-vie, dont les Anglais firent présent au mangove.

Le lendemain, ils revinrent au comptoir pour y présenter eux-mêmes à Casseneuve un porc et deux grappes de bananes. Après s'être arrêtés deux jours, ils retournèrent à la cour sans lui avoir parlé de commerce. Le génie de ces peuples est plein de cérémonies et de formalités. Quelques jours après, on vit revenir le mangove au comptoir avec les mêmes officiers, et des présents de la part du roi. Il dit à Casseneuve que ce prince était charmé de l'arrivée des Anglais. Ensuite il déclara aux habitants de Gitaar qu'ils pouvaient commercer librement avec eux, et leur recommanda de ne leur causer aucun trouble (1).

Cependant les officiers exigèrent du facteur qu'il prît à ses gages cinq domestiques nègres, pour le service du comptoir et pour la garde des esclaves qu'il devait acheter. Leur salaire fut réglé sans aucune obligation de les nourrir. Ils répondirent de tout ce qui serait confié à leurs soins, c'est-à-dire qu'ils s'engagèrent à payer ce qui disparaîtrait par le vol, et à demeurer esclaves à la place de ceux qu'ils laisseraient échapper; mais ces engagements n'empêchent pas qu'on n'ait besoin de veiller sans cesse sur leur conduite. Ils se laissent emporter par leur inclination au larcin; et s'ils peuvent mettre la

(1) Barbot, dans Churchill, t. v, p. 505.

main sur quelque chose sans être aperçus, ils prennent la fuite, et ne reparaissent plus au comptoir.

Casseneuve promit aux officiers nègres de se rendre le jour suivant à la cour, avec des présents pour le roi. Il partit en effet le 25, sous leur escorte. Le voyage se fit par eau, dans des canots. On lui fit prendre terre environ quatre milles plus haut que l'embouchure de la petite rivière Zaïre (1), au-dessus de la pointe de Gitaar. Il y trouva des hamacs, et le mangove le pressa d'en prendre un, pour se faire porter à la mode du pays, à la ville de Zaïre. Mais la distance n'étant que de sept ou huit milles par terre, il aima mieux les faire à pied. En arrivant à la ville de Zaïre, il se reposa quelques moments chez un des officiers du roi, où plusieurs grands de la nation s'assemblèrent aussitôt pour le féliciter de son arrivée, et pour lui faire aussi des plaintes de ce qu'il était entré dans la ville sans avoir fait, suivant l'usage, une décharge de ses armes à feu. Il apporta pour excuses, non seulement son ignorance, en qualité d'étranger, mais encore le chagrin qu'il ressentait de la maladie de quelques uns de ses gens. Cette réponse parut les satisfaire.

Il fut conduit au palais royal à deux heures après midi. Dans sa marche, le mangove lui donna la droite, et le fit suivre par un esclave, qui soutenait un parasol sur sa tête. Ils étaient précédés de quatre nobles. Les autres officiers marchaient dans leur rang derrière le mangove, avec quantité de nègres d'une

(1) Voyez ci-dessus, p. 408, note.

condition inférieure. Tout ce cortége reçut ordre de s'arrêter près du palais, parce que le roi était occupé de quelques dévotions qu'il rendait à ses idoles; enfin, l'on fit passer Casseneuve par deux enclos ou deux cours, dans une grande esplanade, où il trouva plus de trois cents nègres assis sur le sable. C'étaient ou les domestiques du roi, ou les principaux habitants de la ville, que la curiosité attirait pour voir les blancs.

Le roi était assis à l'extrémité de cette spacieuse cour, sur un siége d'environ quinze pouces de hauteur, le dos appuyé contre le mur; il avait sous ses pieds une peau de gazelle en forme de tapis. Son habit était un long manteau d'écarlate, qu'il avait reçu depuis peu d'un capitaine anglais nommé Moncriff. Il avait la tête, les jambes et les pieds nus; une pagne d'écorce de Matomba lui couvrait la ceinture. Sa lance était plantée devant lui dans le sable. Ce prince paraissait fort âgé et d'une figure médiocre. Une femme, qui était debout devant lui, tenait un gros flacon de vin de palmier. Dix pas plus loin, on voyait dix ou douze nègres armés de mousquets, mais assis, au milieu desquels on en distinguait un qui était couvert d'un manteau d'écarlate, bordé d'une frange d'or.

Casseneuve s'étant assis vis-à-vis du roi, à neuf ou dix pas de distance, la femme offrit à sa majesté une tasse de vin de palmier. Tous les nègres de l'assemblée battirent des mains pendant que leur prince avalait cette liqueur.

On fit avancer l'interprète royal entre Casseneuve

et le roi, mais beaucoup plus près du trône; il se mit à genoux, pour faire le serment de fidélité, dont l'auteur rapporte la forme. Après avoir frotté plusieurs fois la terre d'une main, dont il se frottait chaque fois le front, il prit dans ses deux mains un des pieds du roi, cracha sur la plante, et la lécha respectueusement avec sa langue; ensuite, se tournant vers Casseneuve, il le pria de lui déclarer ses intentions, qu'il expliqua au roi dans la langue du pays. On convint du prix des esclaves. Le roi, satisfait des conditions, témoigna aux Anglais la joie qu'il ressentait de l'établissement d'un comptoir. Casseneuve lui fit présent de quelques aunes d'étoffe noire et de quelques flacons d'eau-de-vie, qu'il parut charmé de recevoir. Il chanta dans sa langue quelques paroles, ou quelques vers; il les répéta trois fois, et les nègres battirent des mains à chaque répétition, pour applaudir à la beauté du chant; ensuite il engagea Casseneuve à goûter devant lui de chaque flacon qu'il lui avait présenté. C'est l'usage constant du pays, lorsqu'on reçoit ou qu'on achète quelque liqueur, pour se précautionner contre toutes les craintes de poison (1).

Après l'audience, Casseneuve sortit immédiatement de la ville avec quelques officiers du roi. Ils lui montrèrent neuf ou dix routes qui conduisent à plusieurs grandes villes, et celle qui mène au royaume de Congo, par lesquelles ils lui firent entendre qu'il arrivait tous les ans à Cabinde une prodigieuse quan-

(1) Barbot, dans Churchill, t. v, p. 506.

tité d'esclaves. Ils ajoutèrent que Congo n'étant pas fort éloigné de leur rivière, les habitants de ce royaume n'auraient pas plus tôt appris l'établissement d'un facteur anglais à Gitaar, qu'on les verrait arriver en grand nombre pour la traite, dans la vue de lui épargner le voyage de Cabinde, qui en est éloigné de vingt-cinq ou trente lieues vers la mer.

Casseneuve ayant trouvé le chemin de Zaïre fort incommode à pied, prit un hamac pour retourner au canot qui l'avait apporté de Gitaar. Le roi lui avait confié à son départ quatre esclaves, dont le prix ne devait être payé qu'au comptoir. Il les fit conduire par quelques nègres, tandis que, escorté de trois officiers de la cour, il se fit porter jusqu'à la rivière dans son hamac. Mais en arrivant à Gitaar, il apprit avec chagrin que, pendant son absence, on n'avait pu se procurer que deux esclaves. C'est l'usage des Européens qui font ce commerce en Afrique, d'examiner fort soigneusement tous les membres de leurs nègres, pour s'assurer qu'ils n'ont pas d'infirmité. Casseneuve en ayant acheté quelques uns, qu'il visitait avec beaucoup d'attention, fut étonné d'entendre les officiers du roi qui éclataient de rire. Il voulut savoir ce qui leur causait tant de joie; l'interprète lui répondit qu'elle venait de l'excès de sa curiosité. En effet, le roi lui fit ordonner, quelques jours après, de ménager un peu plus la modestie de ses peuples, et de faire du moins ses observations à l'écart; leçon assez remarquable pour les Européens.

Les Anglais du comptoir, s'apercevant bientôt que

le commerce répondait mal à leurs espérances, prirent la résolution de retourner au vaisseau, et n'en remirent pas l'exécution plus loin qu'à la nuit suivante. Vers minuit, ils transportèrent toutes leurs marchandises dans la pinasse, qui était demeurée à l'ancre près la pointe de Gitaar. Mais ce mouvement ne put être dérobé à la connaissance de leurs domestiques nègres. Les habitants, alarmés, s'assemblèrent au comptoir. Il fallait beaucoup d'adresse pour les apaiser, en les assurant que le dessein du facteur n'était pas de les abandonner si tôt. Cependant, aussitôt qu'ils se furent retirés dans cette confiance, on acheva de porter les marchandises à la pinasse; et l'on eut seulement la fidélité de laisser dans le comptoir le prix du loyer et les gages des domestiques pour un mois, quoique leur service n'eût pas duré plus de huit jours. On laissa aussi les quatre esclaves que Casseneuve avait amenés de Zaïre, parce qu'ils n'avaient point été payés au roi. Comme deux blancs suffisaient pour conduire la pinasse hors de l'anse du village, la crainte d'être salués, à bord, de quelques coups de fusil, que les nègres pouvaient tirer au travers des buissons, détermina le reste des Anglais à prendre leur route au long de l'anse jusqu'à la rivière. Ils parvinrent heureusement à la pointe, qui est toujours à sec après la marée; et, passant tous dans la pinasse, ils arrivèrent au vaisseau vers le milieu du jour, à la satisfaction extrême de tous leurs compagnons, qui avaient tremblé pour le succès de leur entreprise.

Casseneuve, qui n'a pas moins de part que Barbot

à ce journal, joint ici quelques observations sur les usages du pays de Zaïre. Mais comme elles sont réservées, suivant la méthode de ce recueil, pour l'article général des Mosicongos, on se contente de remarquer après lui qu'il ne quitta point Gitaar sans regret, parce qu'il y avait reçu beaucoup de civilités des habitants, et que l'avenir aurait pu faire prendre une meilleure face à son commerce. Ce fut lui qui, dans la vue de rendre service à ceux qui feront le même voyage, engagea Barbot à composer une carte de la grande rivière Zaïre ou Congo (1). Cette rivière a plus de six lieues de largeur entre ses deux pointes. Elle se rétrécit par degrés jusqu'à la moitié de cet espace devant la pointe de Gitaar, à la jonction d'une autre rivière qui vient de la ville royale. La situation de cette ville est à quelques milles de la rive, du côté de l'ouest. Sa grandeur est médiocre, et le nombre de ses maisons ne monte point à plus de sept ou huit cents. La route qui conduit de Gitaar à Zaïre est coupée par quantité de marais et de ruisseaux, qui la rendent fort incommode. On rencontre dans l'intervalle quelques hameaux ou quelques villages, aux deux côtés et fort près du chemin, dans un terrain ouvert, sec et stérile. Le roi de Congo entretient au village de Gitaar un receveur, pour le tribut que le pays lui doit sur le poisson qu'on pêche dans la rivière.

Après avoir renoncé successivement à deux comp-

(1) Barbot donne à la rivière Congo le nom de Zaïre. Churchill, t. v, p. 506. Voyez ci-dessus, p. 408, dans la note.

toirs, les Anglais résolurent de faire un troisième essai à Bomangoy, sur l'autre côté (1) de la grande rivière Zaïre, pour se rendre ensuite à Cabinde, où ils se croyaient plus sûrs de leur cargaison. Ils embarquèrent tout ce qui leur restait de marchandises à Sogno, sans faire attention à la mauvaise humeur du comte et de ses sujets, qui leur firent payer double droit pour le mouillage, et qui affectèrent de les mortifier par d'autres extorsions. La ville de Sogno est composée d'environ quatre cents maisons, bâties à la manière du pays, c'est-à-dire à tant de distance et dans un ordre si peu régulier, qu'elles occupent un assez grand espace. Elle est située à plus d'un mille dans les terres, au fond d'une anse fort étroite, dont les bords sont couverts de petits arbres et de ronces si épaisses, qu'une chaloupe ne peut pénétrer jusqu'à la ville. Le comptoir anglais en était fort près, sur une petite élévation. Malgré les scrupules de religion que les missionnaires s'efforcent d'inspirer aux habitants, on y voit souvent arriver des bâtiments anglais et hollandais, pour le commerce des esclaves et de l'ivoire. Les marchandises qu'on y recherchait alors étaient des étoffes noires, du papier, des bassins de cuivre, de la poudre à tirer, des fusils, du corail, etc. Nos marchands y ont répandu tant de couteaux, qu'ils ne s'y achè-

(1) Ce pouvait être sur l'autre côté, mais non pas sur l'autre bord. Boma Angoy est, sur la carte d'Afrique de d'Anville, placé sur le bord septentrional du Zaïre, où étaient aussi la ville de Zaïre et la pointe Gitaar de Barbot. A cet égard, Barbot s'explique clairement plus bas.

tent plus avec cette chaleur que les nègres mettaient anciennement à les échanger pour de l'ivoire, quelque nombre qu'on en pût apporter. Ils font aussi moins de cas des liqueurs fortes, qu'ils demandaient autrefois avec passion.

Vers le cap Padron, sur le bord sud de la grande rivière de Zaïre, on trouve une grande saline, où les femmes d'un village voisin, situé au milieu d'une forêt, s'occupent continuellement à faire du sel. C'est la principale richesse de ce canton, d'où les habitants le transportent dans les pays intérieurs.

Un jour, que les deux auteurs de ce journal étaient au rivage avec neuf hommes, sur la pointe de la Chapelle (1), pour chercher des rafraîchissements, Casseneuve s'éloigna de la troupe, accompagné de deux autres blancs et d'un interprète nègre, natif de Zaïre. Après avoir fait environ deux milles au long de la rivière, il découvrit un sentier qui conduisait dans la forêt, et qu'il prit le parti de suivre l'espace d'un autre mille. Tout d'un coup il fut surpris de se trouver près de la saline, et d'y voir une centaine de femmes qui travaillaient à faire du sel. A peine l'eurent-elles aperçu, qu'elles poussèrent des cris; et ce bruit redoubla beaucoup lorsqu'elles lui virent prendre, avec ses gens, le chemin du village, qui se présentait au bout de la saline. Mais sa curiosité fut refroidie par la vue de deux cents nègres qu'il vit paraître, les uns avec leurs

(1) En conférant la carte de Barbot avec celle de Tuckey, on voit clairement que la Pointe de la Chapelle est cette pointe du cap Padron que Tuckey nomme *Shark's Point*, ou *Pointe du Requin*.

arcs et leurs flèches, d'autres avec des bâtons, et quelques uns avec des mousquets et des sabres. Ces derniers appuyèrent le bout de leurs armes sur l'estomac des Anglais, et les menacèrent de les tuer. En vain Casseneuve leur offrit-il quelques bijoux, tels que les Européens n'oublient jamais d'en porter parmi les nègres : ils enlevèrent l'interprète, pour le punir d'avoir amené des étrangers dans ce lieu. Ainsi les trois blancs se virent forcés de retourner sur leurs pas, et se crurent trop heureux de pouvoir rejoindre leurs compagnons.

En arrivant à la pointe, où leur pinasse les attendait, ils furent surpris d'y voir cinquante des mêmes nègres armés, qui leur avaient causé tant de frayeur dans la forêt. Ces brigands avaient pris le plus court chemin pour se rendre au rivage, dans l'espérance d'enlever les armes qu'ils trouveraient dans la pinasse. N'en ayant pas trouvé, ils avaient maltraité les matelots qui étaient à la garder. Le capitaine les menaça de porter ses plaintes au comte de Sogno. Mais ce prince et le missionnaire portugais lui dirent, le lendemain, que ces nègres étaient une sorte de sauvages qui ne pouvaient souffrir les blancs, depuis qu'un vaisseau de l'Europe avait enlevé quelques hommes de leur nation, et qu'ils étaient d'ailleurs extrêmement jaloux de leurs femmes. Cependant le comte promit d'employer son autorité pour faire restituer l'interprète nègre.

Le 28, après le retour de Casseneuve, qui n'avait pu se procurer que deux esclaves dans la rivière, on prit la résolution, avant que de se rendre dans

la baie de Cabinde, de faire quelques tentatives de commerce à Bomangoy, principale banza ou ville du royaume d'Angoy, au nord de la rivière de Zaïre. Cette entreprise se fit à la prière des nègres, qui venaient souvent à bord, pour solliciter le capitaine d'établir un comptoir dans leur pays. Casseneuve s'y rendit avec un autre officier du vaisseau. Ils furent reçus fort civilement par le chef de la ville, qui les conduisit au mangove. La conférence dura plus d'une heure, sans aucune conclusion. Le mangove insista sur des droits exorbitants, et sur un prix qui ne l'était pas moins pour les esclaves. Les Anglais retournèrent à bord le jour suivant.

Le 30 de septembre, à six heures du matin, ils tournèrent enfin leurs voiles vers Cabinde. Le vent étant sud-sud-ouest, ils portèrent au nord et au nord-est-quart-de-nord, en louvoyant avec beaucoup de difficulté. Le cours de la marée était si rapide, qu'on ne pouvait faire usage du gouvernail à l'entrée de la rivière. Cet embarras n'ayant pas cessé jusqu'à midi, on tomba bientôt à la vue des écueils qui sont au nord de la rivière; et, quoiqu'on en fût à plus de deux milles, on n'avança plus que la sonde à la main. Le fond est d'un sable dur, depuis huit jusqu'à quinze brasses. Vers le soir, on prit le parti de jeter l'ancre, dans la crainte de manquer Cabinde pendant la nuit.

Toute la côte, depuis Cabinde jusqu'à Bomangoy, est remplie de bancs de sable, dont quelques uns s'étendent jusqu'à trois lieues dans la mer, et laissent entre eux et la terre un canal qui ne peut re-

cevoir que les canots et les chaloupes. Le lendemain, à la pointe du jour, on remit à la voile avec un vent sud-ouest-quart-de-sud, en observant de ne pas s'approcher des écueils sur moins de six brasses, jusqu'à la pointe sud de la baie de Cabinde. Mais pour entrer dans la baie, ils rangèrent la rive du sud sur cinq, quatre et trois brasses. Enfin, vers onze heures, étant tombés sur quinze brasses, ils y jetèrent l'ancre. Dans cette situation, la pointe de la baie paraît à l'ouest; et la terre, du côté de Malimba, au nord, à six ou sept lieues de distance. On tira cinq coups de canon, suivant l'usage, pour saluer le roi d'Angoy. Ce prince envoya aussitôt quelques officiers à bord, avec ordre de s'informer si c'était le même vaisseau qui avait été à Sogno, et d'apprendre au capitaine, non seulement qu'il trouverait dans le pays un grand nombre d'esclaves, mais qu'on lui permettait volontiers d'y établir un comptoir. Les officiers du vaisseau répondirent qu'ils acceptaient cette proposition, et que leur capitaine se serait empressé d'aller rendre ses devoirs au roi, s'il n'eût été retenu par une dangereuse maladie.

Ils trouvèrent dans la baie de Cabinde un petit bâtiment anglais qui avait déjà cent vingt esclaves à bord, et qui comptait de faire monter sa cargaison à deux cent cinquante. Un interlopier hollandais, qui s'était rencontré dans la même rade à l'arrivée du capitaine, avait été saisi, et ses marchandises confisquées par un vaisseau de la compagnie de Hollande.

Les étoffes de l'Europe se vendent ici à la pièce, à

la brasse et à l'aune ; trois aunes font une brasse du pays, et quatre brasses une pièce. Les autres marchandises recherchées par les habitants, sont des annabasses, des chaudrons de cuivre, des mousquets, de la poudre, des baftas noirs, des tapseils, des pintados, des étoffes de Guinée, du papier, des nicanes, des couteaux, du drap écarlate, du corail, des liqueurs fortes, des bèges blanches, des colliers noirs, de la vaisselle et des cuillères d'étain.

Le 3 octobre, les facteurs anglais réglèrent avec les officiers du roi tout ce qui concernait les droits et les présents. On convint de quarante-sept pièces pour le roi, trente-une pour le mafouc, dix-sept pour les manchins, dix-sept pour le mafouc-manbouc, et dix-sept pour le monibele. Le jour suivant, les facteurs commencèrent à faire transporter leurs marchandises au rivage, après avoir payé d'avance cinq pièces pour le loyer d'une maison qui devait servir de comptoir et de magasin. Barbot et deux autres officiers assistèrent constamment à ce travail. Outre les domestiques nègres qu'ils avaient loués pour le service du comptoir, le roi leur en donna deux des siens, et les quatre officiers qu'on a nommés s'associèrent pour leur en donner quatre. Ils virent ainsi leur maison composée de onze gromettes, dont les gages devaient monter ensemble à deux brasses chaque semaine, pour les frais de leur subsistance, sans compter trois pièces, que chacun devait recevoir à la clôture du commerce. Un d'entre eux, revêtu de la qualité d'interprète, n'avait point d'autre occupation que d'écarter le peuple, dans la crainte de quelque insulte.

Le tarif des esclaves ne fut pas réglé à Cabinde, comme il l'est ordinairement dans les contrées de Sogno et de Zaïre. Chaque jour il fallait recommencer de nouveaux marchés, soit au comptoir ou sur le vaisseau. Souvent les facteurs étaient obligés d'envoyer leur chaloupe avec quelques marchandises, pour inviter les habitants au commerce dans les villages voisins. Casseneuve, qui fut chargé de cette partie, ne put acheter plus de quarante-cinq esclaves depuis le 7 octobre jusqu'au 16 de novembre. Le 29, il fut obligé de prendre la direction du comptoir, pour suppléer à Barbot qui était malade. Dans ce nouvel office, il s'en procura quarante-huit jusqu'au 16 de décembre : c'était quatre-vingt-trois, entre lesquels il y avait seize femmes, neuf jeunes garçons et trois filles. Le nombre revenait en marchandises à quatre livres sterling par tête.

Mais le commerce devint bientôt moins avantageux, par l'arrivée de cinq autres vaisseaux anglais, qui entrèrent successivement dans la baie. Comme ils venaient acheter des esclaves et de l'ivoire à Cabinde, les habitants cessèrent d'apporter leurs marchandises au comptoir, et ne manquèrent point d'en augmenter le prix. Il ne s'en fallait heureusement que de vingt-cinq ou trente esclaves pour rendre la cargaison de Barbot complète; car les autres facteurs avaient travaillé avec plus de succès dans quelques lieux voisins. On avait à bord quatre cent dix-sept nègres, hommes, femmes et enfants. Le reste fut bientôt rempli jusqu'à cinquante. L'auteur fait conclure de là que la traite des esclaves est incertaine

dans la rivière de Zaïre, et qu'elle dépend aussi du nombre des vaisseaux marchands.

Casseneuve étant tombé malade avant que Barbot fût rétabli, leur journal contient peu d'observations sur le pays. Les nègres de Cabinde qui habitent les bords de la rivière parlent quelques mots d'anglais, et sont connus sous le nom de Portadors. C'est une sorte de courtiers qui avertissent les habitants de l'intérieur des terres à l'arrivée des vaisseaux, et qui amènent des marchands aux comptoirs. Ils font le commerce pour eux; et prenant quelquefois avantage de leur expérience, ils font payer à ces nègres simples et ignorants une pièce ou deux au-dessus du prix réel. Les facteurs européens sont obligés de favoriser cette friponnerie, pour l'intérêt de leur propre commerce.

On quitta la baie de Cabinde le 1er de février, et l'on mit à la voile pour la Jamaïque. Barbot, Casseneuve, le capitaine et plusieurs matelots étaient dans une langueur qui leur causait plus de chagrin et d'impatience qu'une véritable maladie. Les mauvaises qualités du climat leur avaient emporté six hommes de l'équipage; et, dans la situation où la plupart des autres étaient réduits, personne n'osait se promettre de résister aux difficultés d'une si longue navigation. Il fut impossible de déguiser cet excès de misère aux esclaves : d'ailleurs la garde se faisait avec négligence; et l'on se flattait mal à propos que l'indulgence aurait plus d'effet pour les contenir, qu'une rigueur imparfaite et mal soutenue. Ils en prirent occasion de se révolter. Un jour, qu'après

leur avoir servi à dîner on les faisait descendre entre les ponts, l'un après l'autre, pour leur donner leur portion d'eau, suivant l'usage, le plus grand nombre, qui était encore sur le tillac, commença une scène des plus tragiques. Quelques uns étaient armés de couteaux, qu'on avait eu l'imprudence de leur laisser; d'autres s'étaient saisis de plusieurs morceaux de fer qu'ils avaient trouvés sans usage. Leurs chaînes mêmes, dont ils avaient eu l'adresse de se défaire depuis plusieurs jours qu'ils méditaient leur complot, devinrent des armes redoutables entre leurs mains. Enfin, le seul désir de la liberté suffisant pour animer leur audace naturelle, ils se jetèrent sur les Anglais qui se trouvaient autour d'eux, et le premier qu'ils attaquèrent expira sur-le-champ de quinze ou seize blessures. Ils firent le même traitement à deux ou trois autres, qui furent surpris avec aussi peu de défense. Un matelot poursuivi se jeta dans la mer; mais, avec une présence d'esprit aussi surprenante que la vigueur de ses bras et de ses mains, il s'était saisi d'un cordage de la voile d'avant, qui lui servit à se soutenir, et par le moyen duquel il demeura ferme contre le flanc du vaisseau jusqu'à la fin de la mêlée. Cependant les sains et les malades ayant retrouvé des forces dans un péril si pressant, firent un feu terrible sur les rebelles, et n'en tuèrent pas moins de vingt-huit dès les premiers coups. Quelques uns, plus mutins, se précipitèrent dans les flots; mais les autres, épouvantés d'une exécution si brusque, prirent le parti d'implorer la clémence de leurs maîtres. En les remettant aux fers, on eut soin de les encou-

rager par l'espérance du pardon. Le lendemain, ayant reçu ordre de paraître sur le tillac, ils déclarèrent unanimement que les esclaves de Mayombe avaient été les auteurs de la conspiration; et quoique le grand nombre de morts parût une expiation suffisante, on se crut obligé, pour l'exemple, d'en faire fouetter rigoureusement trente des plus coupables.

Jean Barbot ne donne pas plus d'étendue à cette relation; mais avec la fermeté d'un voyageur, que le changement continuel de pays et de liaisons rend comme insensible aux impressions de la nature, il ajoute froidement que son neveu, jeune homme d'une grande espérance, mourut ensuite à la Barbade.

Nous terminerons cette relation de Barbot par le vocabulaire qu'il a donné de la langue d'Angoy.

VOCABULAIRE de la langue d'Angoy, recueilli à Cabinde par Barbot (1).

Français.	Angoy.
Baftas blanc (étoffe)......	Boublonge.
Baftas noir..............	Bondefiote.
Baril de poudre..........	Pinpafoula.
Bège (sorte d'étoffe).......	Fire.
Bège noire..............	Bayeta.
Blanc (un)...............	Mondelle.
Boire...................	Nova.

(1) Voyage de Barbot jeune au Congo. Churchill's *Collection*, t. v, p. 512.

Français.	Angoy.
Chèvre	Incubu.
Corail	Macolado.
Couteau	Bele.
Coutelas	Bele tanse.
Danser	Chyna.
Dormir	Lala.
Écarlate	Fina.
Femme	Inquinte.
Fusil	Tabonpoute.
Garçon (jeune)	Mouleche.
Guinées (sorte d'étoffe)	Toffo.
Maison	Umso.
Malade	Bele.
Manger	Lie (lea).
Nicanes (sorte d'étoffe)	Sansesinginbe.
Noir (un)	Fiote.
Poule	Sursu.
Poulet ou poussin	Sousou.
Tabac	Foumou.
Tapseils (sorte d'étoffe)	Mongolabassa.
Vaisseau	Combe.
Venez-çà	Cui-sa.
Verroterie	Mesango.

Noms de nombre.

Un	Mose.
Deux	Ouale (wale).
Trois	Tatou.

Français.	Angoy.
Quatre	Quina.
Cinq	Tano.
Six	Sambano.
Sept	Sambouale.
Huit	Innana.
Neuf	Evoua.
Dix	Coumy.
Onze	Coumy-mose.
Douze	Coumy-ouale.
Treize	Coumy-tatou.
Quatorze	Coumy-quina.
Quinze	Coumy-tano.
Vingt	Macoumy-mofe.
Vingt et un	Macoumy-mose.
Vingt-deux	Macoumy-ouale.

LIVRE XV.

OBSERVATIONS DES PREMIERS VOYAGEURS SUR LES ROYAUMES DE LOANGO, DE CONGO, D'ANGOLA, DE BENGUELLA ET DES PAYS VOISINS.

CHAPITRE I.

Royaume de Loango.

Nous allons, dans ce livre, recueillir, rapprocher et classer les observations des voyageurs que nous avons fait connaître à nos lecteurs dans le livre précédent, afin d'en former une description suivie des différents pays qu'ils ont parcourus.

Selon les géographes du dix-septième siècle, le royaume de Congo, considéré dans toute son étendue, est situé entre vingt-huit degrés trente minutes, et quarante degrés dix minutes de longitude orientale, à partir du méridien de l'île de Fer. Sa latitude comprend depuis l'équateur jusqu'au seizième degré du sud. On lui donne environ neuf cent cinquante milles de longueur du nord au sud, et sept cents de largeur de l'ouest à l'est.

Ses bornes, au nord, sont les contrées de Gabon et de Pongo; à l'est, le royaume de Mococo ou d'Anzico, celui de Matamba, et le territoire des

Jagas Cassangés; au sud, le même territoire, le pays de Muzumbo, Acalunga et celui de Mataman, dans la région des Cafres; à l'ouest, l'Océan occidental ou Atlantique. Mais ses côtes forment un arc, dont les deux extrémités sont le cap de Sainte-Catherine et le cap Négro, l'un au nord et l'autre au sud, tous deux célèbres parmi les gens de mer.

Sous cette idée, le Congo peut être divisé en quatre principales parties, qui sont autant de grands royaumes : 1°. Loango; 2°. Congo, proprement dit; 3°. Angola; 4°. Benguella. Ces quatre royaumes s'étendent du nord au sud; celui de Loango, qui est le plus septentrional, a le pays de Gabon au nord; Miccoco ou Anzico à l'est, et la rivière de Zaïre au sud. Sa longueur est de quatre cent trente milles de l'ouest à l'est, et sa largeur d'environ trois cent vingt du nord au sud.

Lopez prétend (1) que le royaume de Loango, habité par les Bramas, commence du côté du nord à l'équateur, et s'étend de la côte dans l'intérieur des terres l'espace de deux cents milles, en comprenant dans ses bornes le golfe de Lopez-Gonzalvo. Ce pays est peu connu des Européens, à l'exception de quelques places au long de la côte. De tous les voyageurs dont les relations ont été publiées dans le dix-septième siècle, Battel est celui qui traite l'article de Loango avec plus d'étendue. Braun (2) et Dapper confirment ses

(1) Pigafetta, *Relatione del Reame di Congo*, lib. 1, cap. IX, p. 34.

(2) Voici le titre entier de l'ouvrage curieux de Braun, ou Bruno, qu'on trouve dans De Bry :

Appendix Regni Congo. Qua continentur navigationes quinque Samue-

récits. Dapper a publié, dans son *Afrique*, une ample description de Loango, qu'il appelle Lovango, mais sans faire connaître de quelle source il avait tiré ses lumières. Churchill observe que, suivant le récit des nègres les plus vieux et les plus expérimentés, Loango était autrefois divisé en divers territoires, tels que

lis Brunonis, civis et chirurgi Basileensis, quas recenti admodum memoria animose suscepit et feliciter perfecit.

Omnia ab ipso quidem authoris Germanico idiomate conscripta, nunc vero in latinam linguam translata, tabulisque ac figuris æneis elegantissime adornata.

Francofurti, studio et sumptibus Hæredum Johan. Theod. De Bry, typis Gaspari Rhotelii, anno 1625; tome v de l'exemplaire de l'Institut, partie 8.

Nous croyons devoir ajouter ici quelques détails à la notice un peu trop succincte que nous avons donnée de ce voyageur, dans le chapitre III du livre précédent, p. 42 de ce volume. Braun partit pour son premier voyage le 1er décembre 1611. Il visita, dans ce premier voyage, les îles Palma, Madère et Saint-Matthieu, et les royaumes d'Angola, de Loango et du Congo (p. 142). Dans son second voyage, en 1614, à la côte de Benin, il alla au pays des Quaquas ; leur pays est petit, garni de forêts ; mais ils sont pauvres, et ne cultivent que le coton ; ils offrent cependant aux échanges un peu d'or et d'ivoire (p. 20). De là, Braun alla à Assine, où les Portugais ont un fort auquel ils ont donné le nom d'Assim ; ensuite il toucha au cap des Trois-Pointes, à Mina, au fort de Nassau, et à Accra ; ensuite au royaume de Gabon, qui, dans la traduction latine de cet ouvrage, est nommé *Regnum Caponum* ; et après à Ollibata et au cap Gonzalvès (p. 26), puis au capo di Monte, au Rio Sesto et à la côte Malaguette (p. 32). Dans son troisième voyage, Samuel Braun se rendit dans le royaume de Sabou, sur lequel il donne de curieux détails : selon lui, ces peuples se servent d'un ornement d'or qu'ils mettent dans leur chevelure, et qu'ils nomment accara (p. 62). Ne serait-ce pas de cet ornement qu'est venu le nom du pays d'Accara ou d'Accra? Il dit que les rois de Caramand, d'Accara et de Commendo étaient les alliés des Espagnols, et que le roi de Sabou voulait les assujettir à lui payer un tribut (p. 52) : et il parle d'une guerre cruelle qui avait lieu entre les Caramands, les Fonteins let es habitants de

Mayomba, Kilongo, Piri, Wansi et Loango, habités par différents peuples, chacun sous le gouvernement de son propre chef. A présent, selon Dapper, ce royaume est réuni sous un même maître, et contient plusieurs provinces, dont les principales sont Lovangiri, Lovangomongo, Kilongo et Piri.

Sabou, « *Inter Caramendinum et Fonteinensum et Sabonensum* » (p. 50). Ces Fonteins sont les Fantins ou les Fantis des voyageurs modernes; de même que le *rex Fottuensium Aquaqua*, dont il est fait mention à la page 53, est le roi de Futu. Dans ce voyage, Samuel Braun essuya une horrible tempête près du cap Verd (p. 35). Quand il passe au Cap Corse, qu'il nomme *Capo Curso*, il ne fait aucune mention du fort. Arrivé au lieu de sa destination, le fort de Nassau, il nous apprend que ce fort fut fondé en 1612, sous le commandement d'Adrianus, dans le royaume de Sabou. Ce royaume est gouverné par henna Jafar Jafariis : le mot henna signifie roi en langue de Sabou (p. 36 et 39). Braun prétend (p. 40) que l'emplacement du château de Mina a été occupé par les Français primitivement; qu'ils y avaient une chapelle que les Portugais ont détruite quand ils ont construit le fort. Braun parle du commerce de l'or qu'on fait dans le pays de Futu, où l'on appelle ce métal sicca; il dit (p. 47) que l'or est apporté au fort de Nassau par les marchands qui viennent de trois cents milles de l'intérieur de l'Éthiopie. Ces marchands sont de la nation des Aramboui et des Accanistes : il est certain qu'il est question ici des Anamabous et des Aschantis. Ainsi Braun, et non pas Bosman, est le premier qui a eu connaissance de ce peuple. Braun dit qu'ils apportent quelquefois jusqu'à mille livres pesant d'or. Ce sont les Imballis, peuple limitrophe des Accanistes, qui échangent cet or contre des marchandises : ils déposent ces marchandises dans des lieux convenus, où les Accanistes ont déposé leur or, de sorte que les Imballis et les Accanistes commercent sans se voir. A son retour en Europe, en 1616, Braun éprouva une tempête sur les côtes de Portugal, qui l'obligea de retourner en Allemagne. Son quatrième voyage, où il visite Malte et les îles Açores, n'offre rien d'important. Il en est de même de son cinquième voyage, qui renferme le récit de sa résidence au fort Nassau, où il s'est livré à la profession de chirurgien. Les détails intéressants que son ouvrage renferme sur le Loango, le Congo et Angola, ont été avec soin recueillis et fondus dans ce livre.

Celle de Lovangiri est arrosée par quantité de petites rivières, qui la rendent extrêmement fertile. Elle est fort peuplée. Ses habitants vivent de la fabrique des étoffes, de la pêche et de la guerre.

Loangomongo est une province grande et montagneuse, mais remplie de bestiaux et de palmiers. L'huile, qu'on tire abondamment de ces arbres, y est toujours à bon marché. Ses habitants sont livrés au commerce(1). C'est de cette contrée que la maison royale de Loango tire son origine. Cilongo ou Kikongo surpasse toutes les autres provinces en grandeur; la multitude de ses habitants répond à son étendue. Dans quelques endroits, elle est montagneuse; dans d'autres, elle offre de vastes plaines et des vallées délicieuses. Ses peuples sont farouches et grossiers. On en tire une grosse quantité de dents d'éléphants. Le monibèle, ou le gouverneur de Cilongo, jouit d'une autorité absolue; et quoiqu'il reconnaisse le roi de Loango pour son souverain, ce prince n'a point de part à son élection.

Le cap, ou pointe de Kilongo (2), ou Cilongo, qui tire aussi le nom de Sellage d'une ville voisine, est situé à trente-cinq milles de Mayomba, du côté du sud (3).

La province de Piri n'a point de montagnes. Les terres sont unies, couvertes de bois, fertiles en

(1) Dapper, *Description de l'Afrique*, Amst., 1686, p. 320.

(2) Delisle fait de Cilongo une province, et de Quilango un port, comme si ces deux noms étaient différents.

(3) Afrique d'Ogilby, p. 493.

toutes sortes de fruits, et peuplées d'une prodigieuse quantité de bestiaux et de volaille. Ses habitants, qui sont aussi en fort grand nombre, forment une nation riche et tranquille, qui tire néanmoins toute sa subsistance de ses pâturages et de la chasse. Ils portent le nom de Mouvirissers, ou Mouvirie, mot composé de moursi et de piri, qui signifie peuple.

Les principales villes de Loango se nomment Caye, Boeke, Salasy, Maconde, où réside la reine-mère; Sekie, Catte, qui est la résidence des sœurs du roi; Lovango, où le roi tient sa cour; Cango, Piri, les deux Cilongos, Jamba, Catoé, Senie, Genno et Lansi (1).

A cette courte description des provinces de Loango, on va joindre ici, suivant le plan de ce recueil, tout ce qui se trouve d'utile et d'intéressant dans les différentes relations dont on a donné l'analyse.

§ I.

Province de Mayomba et de Calongo ou Cilongo.

Suivant les observations de Battel, la province de Mayomba (2) est à dix-neuf lieues de Loango, du côté du nord. Elle est si couverte de bois, qu'on peut y voyager sans être jamais incommodé par

(1) Afrique de Dapper, p. 321.
(2) Battel écrit Mayombo; d'autres, Majumba. Battel écrit Calongo; d'autres, Cilongo. Voyez Pinkerton's *Collection*, t. XVI, p. 332.

[illegible] la
[illegible] les
[illegible] on-
[illegible] ntre

[illegible]
le plus [illegible] r un
y trouve [illegible] Ma-
ges [illegible] bois
petite [illegible] sont
au sud du cap Negro [illegible] hasses
ceur apparente [illegible] point,
et sablonneuse [illegible] une [illegible], dont
sans barre [illegible] cas des
y rendent la [illegible] gross[illegible] nt, que
est au sud de la ligne [illegible] sterling.
quillité qui permet aux [illegible] empli de
rivière est fort large; mais [illegible]
[illegible] îles inhabitées. Le [illegible] ville de
[illegible] du bois de teinture [illegible] ment Ma-
depuis le cap Negro [illegible] nier de la
[illegible] deux milles, [illegible] de maison
[illegible] découvre dans les terres [illegible] es du pays
que les habitants nomment Ma[illegible]; ils y ont
est un grand lac salé, [illegible] et de leur
chaque [illegible] pour la sû-
[illegible] mba sert à
[illegible] ndre sujet de
passage [illegible] ge l'un contre

vagues, qui battent avec beaucoup de violence (1).

Le royaume de Mayomba, selon Braun, est, de toutes les parties d'Angola, la plus inculte et la plus sauvage : elle est hérissée de collines couvertes de bois épais et de buissons épineux. Les habitants des deux sexes sont nus, et ne couvrent que les parties honteuses. Ils ne cultivent point la terre, et se nourrissent de la racine de cassave, qui croît spontanément dans ce pays, et y acquiert une grosseur extraordinaire et égale à celle de la cuisse d'un homme fort. Ils chassent une espèce d'antilope, que Braun nomme bubale, et ils en tuent un grand nombre avec leurs sagaies qu'ils lancent avec dextérité. Ils ne se servent ni d'arcs ni de flèches. Ils mangent la chair de cet animal passée à la fumée, et ils fabriquent, avec son cuir, des ceintures qui servent à couvrir les autres parties de leur corps qui ne sont pas nues (2).

La ville de Mayomba consiste dans une longue rue, si proche de la mer, que les flots forcent quelquefois les habitants d'abandonner leurs maisons. Elle a, du côté du nord, une rivière pleine d'huîtres, dont la largeur est médiocre à son embouchure, et n'a pas plus de trois ou quatre pieds d'eau. Plus loin, dans les terres, on est surpris de la trouver fort large et fort profonde pendant l'espace de cinquante milles; ce qui est extrêmement commode pour ceux qui vont prendre du bois rouge à Sette. Mayomba est sans grains; mais le pays produit beaucoup de palmiers

(1) Dapper, p. 322.
(2) Braun, dans De Bry, t. v.

et de bananes, et ses rivières sont remplies de poissons. Le commerce de l'ivoire est réduit presque à rien sur cette côte, après avoir été autrefois très-florissant. Les femmes prennent des huîtres dans la rivière, qui est au nord de la ville, les ouvrent et les font sécher à la fumée : méthode simple, qui les conserve pendant plusieurs mois, comme tout autre poisson.

Le territoire de Mayomba est gouverné par un conseiller d'état de Loango, qui porte le titre de Manibomma, et qui ne rend compte au roi que du bois rouge. Les habitants se nomment Morambas, et sont circoncis, comme les nègres d'Angola. Leurs chasses se font avec des chiens du pays, qui n'aboient point, mais qui portent au cou des crécelles de bois, dont le bruit guide les chasseurs. Ils font tant de cas des chiens de l'Europe, à cause de leur aboiement, que Battel leur en vit acheter un trente livres sterling. Entre plusieurs sortes de gibier, le pays est rempli de faisans, qu'ils tuent avec beaucoup d'adresse.

On voit, ajoute encore Battel, dans la ville de Mayomba, une idole, que les habitants nomment Maramba : elle est placée, dans un grand panier de la forme d'une ruche, au milieu d'une grande maison qui sert de temple. La plupart des nègres du pays sont livrés aux pratiques de la sorcellerie; ils y ont recours pour le succès de leurs chasses et de leur pêche, pour la guérison des maladies et pour la sûreté de leurs entreprises. L'idole maramba sert à découvrir les vols et les meurtres. Au moindre sujet de haine, les habitants exercent leur sortilége l'un contre

l'autre, et sont si persuadés de la vertu de ces opérations, que si quelqu'un meurt, tous les voisins sont obligés de jurer par le maramba qu'ils n'ont point eu de part à sa mort. S'il est question d'une personne distinguée, toute la ville fait le même serment. Battel en rapporte la méthode. Ils se mettent à genoux, dit-il, ils prennent l'idole entre leurs bras, et prononcent ces quatre mots : *Emeno cyge Bembes ô Maramba*, qui signifient : « Je viens m'exposer à l'épreuve, ô Maramba ! » Les coupables, ajoute l'auteur, tombent morts sur-le-champ, quand il y aurait trente ans que le crime eût été commis. Il assure qu'ayant passé une année entière dans le pays, il en vit périr (1) plusieurs dans cette épreuve. La même superstition règne depuis Maramba jusqu'au cap Lopez.

On consacre particulièrement au culte de Maramba des hommes, des femmes, et des enfants de l'âge de douze ans. Battel nous apprend aussi les formalités de cette consécration. Ceux qui se destinent au service de l'idole s'adressent au chef des prêtres, qui portent le nom de Gangas. Il les enferme dans une chambre obscure, où il les fait jeûner long-temps; ensuite il leur laisse la liberté de sortir, avec ordre de garder le silence pendant quelques jours, malgré tout ce qu'on entreprend pour les faire parler. Cette loi les expose à toutes sortes de souffrances. Enfin, le prêtre les conduit devant l'idole, et leur ayant fait sur les épaules deux marques en forme de croissant, il les fait jurer, par le sang qui coule de ces incisions,

(1) Il en vit mourir six ou sept. Battel, dans Pinkerton's *Collection*, t. XVI, p. 333.

qu'ils seront fidèles à Maramba. Il leur défend l'usage de certaines viandes, et leur impose d'autres devoirs auxquels ils sont attachés scrupuleusement. Ceux qui les négligent, dit l'auteur, sont attaqués de diverses maladies, et ne réussissent dans aucune entreprise. Il veut dire apparemment que telle est l'opinion des nègres. La marque de leur initiation est une petite boîte qu'ils portent suspendue au cou, et qui contient quelque relique de Maramba. Le chef du pays ne marche jamais sans être précédé d'une grande statue qui représente l'idole. S'il boit du vin de palmier, la première tasse est répandue aux pieds de cette statue, que les habitants nomment mokisso; le premier morceau de ses aliments est offert de même, mais de la main gauche, avec quelques paroles magiques (1).

Dans le royaume de Mayomba, les Espagnols, selon Braun, qui voyageait en 1611, échangeaient du bois rouge, qu'on nomme daenl, contre des pagnes jaunes, rouges ou bleues, de peu de prix (2).

Suivant Dapper, le territoire de Sette est situé à cinquante-cinq milles de la rivière de Mayomba, du côté du nord, et s'étend jusqu'à Gobbi. Ce pays, qui est arrosé par une rivière du même nom, produit une abondance extraordinaire de bois rouge et de plusieurs autres sortes de bois. On en distingue deux : l'un nommé quines, que les Portugais achètent, mais qui n'est pas estimé à Loango; l'autre, qui s'appelle tacoel, est plus pesant et plus rouge, et les habitants

(1) Battel, dans Pinkerton's *Collection of Voyages and Travels*, vol. XVI, pag. 333.

(2) Braun, dans De Bry, vol. V, part. 8, p. 4.

le vendent plus cher. La racine se nomme *angassi abisesse*. Suivant Barbot, il n'y a point de bois plus dur ni d'une couleur plus foncée. Les habitants en font un grand commerce sur toute la côte d'Angola et dans le royaume de Loango; mais ils ne traitent qu'avec les nègres, et le droit de leur gouverneur est de dix pour cent.

Le pays de Gobbi est situé entre Sette et le cap Lopez-Gonzalvo. Il est plein de rivières, de marais et de lacs, que les habitants traversent dans des canots. Leur ville capitale est éloignée d'une journée de la mer. Ils ont dans leurs rivières un grand nombre d'hippopotames, et quantité de poissons monstrueux; mais la terre nourrit peu de bestiaux, et n'offre que des animaux féroces. Un habitant qui reçoit la visite d'un ami commence par lui offrir l'usage d'une de ses femmes, et, dans les autres occasions, une femme surprise en adultère reçoit moins de reproches que d'éloges : cependant l'empire des hommes est si absolu, qu'ils maltraitent leurs femmes avec une rigueur sans exemple. Ces nègres sont presque toujours en guerre avec leurs voisins de Comma, qui habitent entre Cobbi et le cap Lopez. La langue du pays a beaucoup de ressemblance avec celle de Loango (1).

A l'est du cap Negro, Battel se fit conduire chez un seigneur nommé Mani Kesock, éloigné de Mayomba d'environ huit journées; il y acheta une grosse quantité de dents et de queues d'éléphants, qu'il revendit

(1) Dapper, *Description de l'Afrique*, p. 323.

aux Portugais pour trente esclaves. De la résidence de Mani Kesock, il envoya, par un de ses gens, un miroir à Mani Sette, qui lui fit présent, à son tour, de quatre belles dents d'éléphant, en le faisant prier de lui adresser les vaisseaux européens qui viendraient au nord du cap Negro, parce qu'on voyait peu de blancs dans cette contrée (1).

On trouve au nord-est de Mani Kesock (2) une nation de pygmées, qui se nomment Matimbas, de la hauteur d'un garçon de douze ans, mais tous d'une grosseur extraordinaire. Leur nourriture est la chair des animaux qu'ils tuent de leurs flèches. Ils paient à Mani Kesock un tribut de dents et de queues d'éléphants. Quoiqu'ils n'aient rien de farouche dans le caractère, ils ne veulent point entrer dans les maisons des Marambas, ni les recevoir dans leurs villes. Si le hasard y en amène un, c'est assez pour leur faire abandonner leurs plus anciennes demeures; mais l'auteur n'explique point les raisons de cette antipathie. Leurs femmes se servent de l'arc et des flèches avec autant d'habileté que les hommes; elles ne craignent point de pénétrer seules dans les bois, sans autre défense contre les pongos, ou les grands singes, que leurs flèches empoisonnées.

La province de Calongo (3), suivant Battel, est située au sud de Mayomba, et ses bornes du même côté sont les bords de la rivière de Quille. Les terres

(1) Battel, dans Pinkerton's *Collection of Voyages and Travels*, vol. XVI, p. 331. Battel écrit Checoke.

(2) Dapper les appelle Backebackes.

(3) Purchas écrit toujours Calongo; et Dapper, Cilongo.

y sont fertiles, surtout en blé; on y recueille une prodigieuse quantité de miel. Deux petits villages qui se font voir de la mer servent de marques au port de Loango. Quinze milles plus loin, du côté du nord, on rencontre la rivière de Nombo, qui n'a point assez de profondeur pour recevoir une barque médiocre. Cette province borde à l'est celle de Bongo (1).

Calongo forme un territoire considérable au nord de Quille. De royaume libre qu'il était, il est devenu province du royaume de Loango; mais en payant un tribut, ses habitants conservent leurs usages et jouissent encore de leurs anciens priviléges.

Le pays, qui porte proprement le nom de Loango, est situé au sud de Calongo. Sa principale ville est connue sous le même nom, et sert de résidence au roi du pays. Elle est à trois milles de la mer, dans une vaste plaine. Les palmiers et les platanes, sous lesquels les maisons sont bâties, y entretiennent une fraîcheur continuelle. Ses rues sont fort longues et fort larges. Le palais du roi occupe le côté de l'ouest, et sa porte donne sur une belle place, où ce prince tient ses conseils de guerre et célèbre les fêtes publiques. Une grande rue, qui part de cette place, rassemble tous les jours, à dix heures du matin, quantité de marchands, soit de la ville ou des lieux voisins; ils y exposent en vente des étoffes de palmier de toutes les espèces, de la volaille, du poisson, du vin, du blé et de l'huile. Mais quoique les dents

(1) Battel, dans Pinkerton's *Collection of Voyages and Travels*, t. XVI, p. 332.

d'éléphants soient fort communes dans le pays, l'usage ne permet point qu'on en apporte au marché. On y voit une fameuse idole qui porte le nom de Mokisso à Loango (1).

Selon Braun, le Loango (2) est un pays de plaine, fertile et abondant en toutes sortes de fruits et de productions utiles. La province de Bansa Loango est considérée, à juste titre, comme un véritable paradis. On recueille des palmiers un vin délicieux. Les naturels, pour extraire cette liqueur, grimpent comme des chats le long de ces tiges hautes et perpendiculaires; on nomme ce vin malasa, et de la noix que produit l'arbre qui le fournit, on retire une huile qu'on nomme masa. Les larges feuilles de ces arbres servent à couvrir les cases, et les fibres de leurs écorces donnent un fil avec lequel on fabrique des étoffes pour se vêtir.

Dapper observe que la capitale de Loango porte ordinairement le nom de Banza Lovangiri, et que les nègres la nomment, dans leur langue, Boarie ou Buri. Il lui donne une grandeur considérable; ses rues, dit-il, sont d'une forme irrégulière; les unes larges et droites, d'autres étroites, tortues, mais toutes d'une netteté admirable, et plantées de palmiers, de bananiers et de bacoves. Les maisons étant environnées de ces arbres, en reçoivent autant de fraîcheur que d'ornement. Au centre de la ville, Dapper place le grand marché, dont le palais du roi forme un côté.

(1) Ogilby, *ubi sup.*, p. 491.
(2) Braun écrit toujours Loanga.

Cette demeure royale contient autant d'espace que les villes ordinaires du pays. Elle est embellie de plusieurs édifices séparés, qui servent de logement aux femmes (1).

Toutes les maisons de la ville sont à peu près de la même grandeur, et cette uniformité rend le point de vue fort agréable. Leurs distances ne sont pas moins égales. Chacune est composée de deux ou trois chambres. Celles des grands sont environnées d'une haie de branches de palmiers et de roseaux, qui renferme sept ou huit bâtiments dans le même enclos. Les meubles du commun des habitants consistent dans quelques pots et quelques calebasses, des nattes pour la nuit, avec un bloc qui leur sert de chevet; de grands et de petits paniers, où leurs habits sont renfermés, et d'autres ustensiles d'aussi peu de valeur. Le même écrivain ne compte que dix bâtiments dans l'enclos royal, mais beaucoup plus spacieux que les maisons de la ville. Il place au sud du palais un autre enclos, qui contient les logements des femmes, et dont l'entrée est interdite aux hommes, sous peine de mort. Le nombre des femmes du roi n'est que de cent cinquante. Un homme qui aurait la témérité de parler à quelque femme dans cet enclos, serait conduit sur-le-champ à la place publique avec sa complice, pour y perdre la vie par un supplice cruel. La justice du roi se borne ordinairement à leur faire trancher la tête; mais leurs corps sont partagés en plusieurs parties, et demeurent exposés un jour en-

(1) Dapper, *Description de l'Afrique*, pag. 321.

tier dans les rues de la ville. Le prince qui régnait alors avait eu quatre cents enfants de ses femmes (1).

Braun nous dit que le roi de Loango a trois cent soixante concubines; mais il a une seule femme principale qui est la reine. Le fils aîné de celle-ci hérite du trône; les autres fils ont le gouvernement des provinces; les fils des concubines, des grades dans l'armée; et ils sont tous appelés manna, ce qui signifie monseigneur. Si la reine n'a point d'enfant mâle, ce n'est point le fils d'une concubine, mais celui de la sœur du roi qui succède à la couronne. Lorsque le roi n'a ni fils légitime ni neveu, sa mort est suivie d'une guerre entre les prétendants à la royauté. Selon Dapper, le roi de Loango a jusqu'à sept mille femmes.

Le port de Loango se nomme Conga ou Kinga. Il est à deux lieues de la baie des Almadies, qui tire ce nom de la multitude de canots et de pêcheurs qu'on y voit continuellement, parce que la mer y est beaucoup plus tranquille qu'au long de la côte. Cette baie est sablonneuse. Le mouillage y est commode, sur quatre ou cinq brasses, à cent pas du rivage. Battel vit, dans le port de Conga, une idole nommée Chikocco. C'est une petite statue noire, qui a pour temple une petite maison, à l'entrée du chemin qui conduit à la mer. Tous les nègres qui passent devant elle la saluent en battant des mains, et les ouvriers de toutes sortes de professions lui offrent des présents, pour attirer ses faveurs sur leur commerce. Cette idole, suivant le récit de Battel, tourmente souvent les nègres pen-

(1) Battel, *ubi sup.*

dant la nuit, et les jette dans
qui dure trois heures. Chaqu
dans cet intervalle, passe
chikocco. On habille fort p
saisis de cette religieuse
dévots enduisent soigne
c'est-à-dire d'une coule
d'un certain bois(1), en
avec un mélange d'ea
s'en peindre aussi le
ceinture. Le teccola
d'Angola pour le m

Le roi de Loang
pour l'idole de C
capitale; mais Bat
cier lui-même,
plique dans un
ont une second
temple s'appel
une vieille fe
nation, par l
beri. On cél
fête annuel
pettes; m
excessive
souterrai
de l'idol
venue d
Chiko

(1)
parlé

A deux lieues de Loango, du côté de l'est, on trouve une autre ville nommée Longeri, où les rois du pays ont leur sépulture. Ce lieu funèbre est environné de dents d'éléphants, fichées en terre comme autant de piliers. A l'est de Longeri est la province de Bongo, qui borde le royaume de Mikocco, dont le roi porte le titre de Grand Angeka. Bongo produit beaucoup de fer, d'étoffes de palmier, et d'ivoire. Au nord-est se présente la province de Cango, à quatorze journées de la ville de Loango; elle est remplie de montagnes et de rochers, où l'on trouve des mines d'excellent cuivre. Les éléphants y sont plus grands que dans les contrées voisines, et sont en si grand nombre, que les nègres de Loango en tirent la meilleure partie de l'ivoire qu'ils vendent aux Européens dans leur port.

La ville de Loango est située au centre de quatre seigneuries, que Battel nomme Cabango, Sellage, Bok et Caye. Ces quatre territoires forment un pays plat, également fertile en fruits et en blé. On y fabrique, avec beaucoup d'art, quantité d'étoffes de palmiers de diverses espèces. Les habitants ont tant de goût pour le travail, qu'ils ont sans cesse l'aiguille à la main.

La ville de Caye (1) sert de résidence à l'héritier présomptif de la couronne de Loango. La rivière du même nom, qu'on appelle Loango Lenyes, est à quatre lieues de Cacongo, du côté du nord.

(1) Cette ville est située sans doute sur la rivière de Caye. Cependant Delisle, dans sa carte du Congo, la place sur la rivière de Quille, à seize milles de son embouchure.

Battel place la province, ou le royaume de Cacongo, au sud du royaume de Loango. De toutes les contrées que Merolla vit en Afrique, il n'en trouva point de plus agréable que Cacongo; et tous les étrangers en portent le même jugement. Le profit et la commodité s'y trouvent réunis. On fait consister sa commodité dans sa situation, entre trois ports qui sont extrêmement fréquentés. Le premier, et le plus célèbre, est celui de Loango; le second, celui de Cabinde; et le troisième, celui de Cacongo même, quoiqu'il soit le moins sûr.

La plus grande partie du royaume est un pays plat, dont l'air est moins dangereux que celui des régions voisines, et le terrain assez fertile. Les pluies y sont fréquentes. La terre y est noirâtre, au lieu que dans la plupart des autres pays elle est sablonneuse, ou de nature calcaire. Les habitants sont plus civils et plus humains que le commun des nègres. Merolla raconte, qu'après avoir inutilement invoqué leurs dieux dans un temps de peste, ils les brûlèrent, en disant : « S'ils ne nous servent à rien dans l'infortune, quand nous serviront-ils ? »

Suivant Battel, la rivière de Cacongo est à quatre lieues de celle de Caye, du côté du sud; comme elle est à sept de Cabinde, du côté du nord; elle reçoit des barques de dix tonneaux; ses bords sont riants et fertiles. Les Mombales y font un grand commerce; mais ils sont obligés de prendre le temps de la nuit pour traverser la rivière de Zaïre, parce qu'elle est alors fort calme. Ils transportent de là quantité

d'ivoire à la ville de Mani Sonna (1), où les Portugais et les autres blancs, qui touchent au port, viennent l'acheter.

Angoy ou Engoy porte le titre de royaume, et le mérite peu par son étendue. Il était autrefois soumis au roi de Cacongo. Mais un mani du pays ayant épousé une mulâtre, fille d'un riche Portugais, profita des richesses et du crédit de son beau-père pour se révolter contre son souverain. Ensuite, la guerre s'étant allumée entre Loango et Congo, il eut l'adresse de se rendre tranquille sur le trône, en prenant le parti de la neutralité dans cette querelle. Battel dit que le pays d'Angoy est couvert de bois. Sa capitale, qui se nomme Bomangoy, est située sur la rive nord de la rivière de Zaïre, assez près de son embouchure; mais on ne trouve la véritable distance ni dans Merolla, ni dans les autres voyageurs. Ce missionnaire ne fut pas peu surpris en voyant, à quelque distance, le palais du mani ou du gouverneur, qu'il prit d'abord pour une citadelle régulière, environnée d'excellents murs, et d'une fabrique supérieure aux ouvrages ordinaires des nègres; mais s'étant approché, il ne les trouva composés que de piliers fort épais et fort serrés, avec d'autres solives de traverse qui les bordent au sommet. L'espace intérieur est divisé en plusieurs rues. Les édifices n'étant que de bois, de paille et d'osier, l'auteur trouva fort ridicule qu'ils fussent défendus par des canons de fonte. Toutes les chambres étaient pro-

(1) C'est vraisemblablement Sogno ou Sonho.

prement tendues de nattes d'osier de diverses couleurs (1).

Le principal port d'Angoy se nomme Cabinde, ou, selon Merolla, Capinda; il est situé, suivant Battel, à cinq lieues au nord du cap Palmar, sur la rive nord de la rivière de Zaïre. La rade ou la baie de Cabinde est également commode pour l'eau, pour le bois et pour le commerce. Le pays, au long des côtes, est dans quelques endroits plat et marécageux; mais à trois milles dans les terres, il s'élève par degrés et se termine par une chaîne de montagnes, sur la pente desquelles on découvre une ville qui sert de résidence au père du roi. Les lieux voisins sont remplis de bois coupé, qu'il tient en réserve pour l'arrivée des vaisseaux, et qu'il donne à fort bon marché. Depuis cet amas de bois, vers le sud-ouest, au long de la baie, on voit plusieurs cabanes dispersées, dont la plupart bordent, de chaque côté, un petit ruisseau d'eau fraîche, qui tombe dans la baie. C'est de là que les Européens tirent leur eau, en faisant rouler les barils sur le bord du ruisseau jusqu'à l'embouchure; car, en pleine marée même, on n'y peut faire entrer qu'un radeau, qui porte à peine un ou deux barils.

La ville de Cabinde est située sur la pointe ronde de la baie. Elle regarde l'ouest; mais le comptoir anglais, du temps de Barbot (2), était au sud-ouest de la rade, à quelque distance du rivage, et au nord de la ville. Le port de Cabinde est fréquenté par les

(1) Merolla, dans Churchill, p. 653; et Battel, dans Pinkerton, t. XVI, p. 329. C'est ce que Degrandpré appelle un quibangua.

(2) Barbot, dans Churchill, p. 511.

Portugais et les Hollandais, que le besoin d'eau fraîche ou le commerce y amène.

Les maisons de la ville sont de roseaux, les unes rondes, d'autres carrées; mais la plupart si misérables, qu'elles sont plus propres à servir de retraite aux insectes, dont le pays abonde, que de logement à des hommes. Cependant celle du Mafouc, ou receveur des blancs, quoique bâtie de la même matière, est fort spacieuse et fort commode (1). Elle est composée de plusieurs chambres voûtées, dont chacune est défendue par deux petites pièces de canon de fonte. On en compte dix-huit, en y comprenant deux grosses pièces qui sont à la porte. Toute cette artillerie vient des Européens, dans les échanges qu'ils font pour de l'ivoire ou des esclaves.

Le pays est peu cultivé autour de la rade; mais il serait assez fertile si l'indolence des habitants ne leur faisait négliger l'agriculture. On n'y voit point d'autres bestiaux qu'un petit nombre de porcs. La volaille y est plus commune. Les perroquets et les singes y sont en abondance. Casseneuve vit à Cabinde une sorte de babouin, ou de singe, qu'on avait amené de plus de cent lieues dans l'intérieur des terres, et qui avait beaucoup de ressemblance avec la figure humaine. Son visage était celui d'une vieille femme. Il avait le poil du dos fort long; mais il n'en avait point aux mains et aux pieds; et 'on aurait eu peine à distinguer ses cris de ceux d un enfant (2).

(1) Merolla, dans Churchill, t. I, p. 653.
(2) Barbot le jeune, dans Churchill, t. V, p. 511 et suiv

Merolla vit, dans la même ville, un chat civette, que les habitants appellent nzime. Il s'en trouve d'une autre espèce, qui porte le nom de nzsusi. Le pays en produit un grand nombre, que les Européens achètent volontiers. Toutes les côtes de cette baie sont couvertes d'huîtres. On les trouve entassées les unes sur les autres, en si grande quantité, qu'on les prendrait pour des petits rochers. Les habitants s'exercent à la pêche sur le rivage et dans leurs canots. Ils ont de grands filets, composés d'une racine, qui, étant battue, se file aussi proprement que le chanvre (1). Au lieu de liége, ils y mettent, à certaines distances, de longues cannes, dont le mouvement leur fait connaître que le poisson est pris.

L'habit le plus décent des nègres de Cabinde est une petite pièce de coton, dont ils se couvrent les épaules, et une autre pièce qu'ils se passent autour des reins. Mais la plupart se contentent d'une petite pagne, en forme de tablier. Ils portent au cou une petite corne, qui leur pend sur la poitrine. Au temps de la pleine lune, ils oignent cette corne d'une huile qu'ils reçoivent de leurs sorciers. La forme de leur chevelure est proportionnée à leur rang. Celle de la reine est rasée en forme de couronne, avec des petites touffes ménagées dans le cercle. La plupart des gens de distinction sont tonsurés comme les moines de l'Europe; d'autres, néanmoins, ont les cheveux rangés en pointe, vers le front et derrière le cou,

(1) Merolla, dans Churchill, t. 1, p. 652.

avec un soin extrême de n'en laisser sortir aucun de cette forme; le reste de la tête est rasé de fort près.

Quoique la polygamie soit en usage ici comme dans les autres régions de l'Afrique, les lois en sont différentes. De plusieurs femmes, dont le nombre n'est borné pour personne, c'est celle que le mari aime le plus qui porte proprement le nom d'épouse, et qui commande à toutes les autres; cependant il est libre de s'en défaire, comme de toutes les autres, lorsque son affection se refroidit. Les princesses du sang ont la liberté de choisir l'homme qui leur plaît, sans égard pour sa naissance ou sa condition; mais elles ont sur lui un pouvoir absolu de vie ou de mort. Pendant que Merolla se trouvait dans le pays, une dame de ce rang, sur le simple soupçon que son mari vivait librement avec une autre femme, fit vendre sa maîtresse aux Portugais; et loin d'oser s'en plaindre, il se crut fort heureux d'une vengeance si modérée. Les femmes qui reçoivent des étrangers dans leurs maisons sont obligées de leur accorder leurs faveurs pendant les deux premières nuits. Aussitôt qu'un missionnaire capucin arrive dans le pays, ses interprètes avertissent le public que l'entrée de sa chambre est interdite aux femmes.

La superstition passe ici toutes sortes de bornes. Quoique le roi n'eût pas fait difficulté de recevoir des présents de Merolla, il refusa de le voir, parce qu'ayant des bracelets enchantés et d'autres charmes magiques autour de lui, il s'imagina que la vue d'un prêtre européen pourrait en diminuer la vertu. Les sorciers du pays avertissent quelquefois le public,

par une proclamation, que les voleurs aient à restituer ce qu'ils ont dérobé, sans quoi ils les menacent d'employer leur art pour les découvrir. Un jour le hasard conduisit Merolla dans une assemblée où l'on se disposait à faire prêter un serment devant l'idole. Il vit, sur une table, la figure d'un petit homme, revêtue d'une veste de diverses couleurs, avec un chapeau rouge sur la tête. Les nègres étaient rangés en cercle autour de la table; mais lorsqu'ils eurent vu paraître l'auteur, ils se dispersèrent, et cachèrent soigneusement leur idole, parce qu'ils sont persuadés que la présence d'un prêtre chrétien détruit toute la vertu de leurs charmes. Il y a peu d'habitants qui n'aient devant leur porte une ou plusieurs de ces figures. On en voit de cinq ou six pieds de haut; mais, grandes ou petites, elles sont fort grossièrement travaillées. L'usage général est de les colorer d'une poudre rouge, au premier jour de la lune. Le même jour, à la première vue du croissant, le peuple tombe à genoux, et, frappant des mains, chacun s'écrie : « Puisse ma vie se renouveler comme « tu te renouvelles! » S'il arrive que la lune soit cachée par quelque nuage, ils ne lui adressent aucune prière, parce qu'ils s'imaginent qu'elle a perdu sa vertu. Cependant l'auteur ajoute que cette dévotion est particulièrement propre aux femmes (1).

Selon Braun, à Bansa Loanga comme en Sénégambie, il est d'usage, lorsqu'un grand meurt, que ses serviteurs et ses proches parents s'ensevelissent

(1) Merolla, dans Churchill, t. 1, p. 653.

avec lui pour lui tenir compagnie et le servir dans l'autre monde; ceux qui ne le font pas doivent se justifier de n'avoir pas attenté aux jours du défunt en buvant une certaine liqueur qu'on nomme gomba, qui leur est présentée par les prêtres. Si, après avoir bu, ils n'urinent pas sur-le-champ, ils sont considérés comme coupables, et mis à mort (1).

§ II.

Habillement, mœurs et usages de Loango.

Les peuples qui habitent le royaume de Loango portent le nom de Bramas. Ils ont beaucoup de ressemblance avec les nègres de Congo. Ils sont soumis comme eux à la rigoureuse pratique de la circoncision. Ils exercent le commeree entre eux. Ils sont vigoureux et de haute taille; civils, quoique anciennement leur férocité les ait fait passer pour anthropophages; délicats sur la conduite de leurs femmes, et livrés eux-mêmes à tous les excès du libertinage; avides de s'enrichir, mais généreux et libéraux les uns à l'égard des autres; passionnés pour le vin de palmier, sans aucun goût pour celui de la vigne; peu zélés pour la religion, et sans cesse entraînés par leurs superstitions.

Les hommes portent de longues pagnes, qui leur tombent depuis le milieu du corps jusqu'aux pieds, et dont le bas est ordinairement bordé d'une frange.

(1) Braun, dans De Bry, vol. v, partie VIII, p. 12

Le roi et les seigneurs en ont de très riches et fort curieusement travaillées. Celles du peuple ne passent pas les genoux; mais elles sont ou mouchetées, ou flambées, ou découpées. Tout le monde est obligé de porter une pièce de pelleterie par-dessus ses habits. Les peaux blanches ou tachetées de noir, qui s'appellent enkinie, se vendent fort cher, et ne servent qu'à l'usage du roi. Quelques seigneurs portent jusqu'à sept ou huit peaux dans leurs voyages. Le roi et les grands du premier ordre les entrelacent de queues d'enkinie. Ils placent, au milieu, une touffe ronde de plumes de perroquet; et, sur les bords, une frange de poil d'éléphant. On ne voit personne sans une ceinture au milieu du corps. Les ceintures ordinaires sont de feuilles de matomba; mais, outre la principale, l'usage des plus galants est d'en porter deux autres, larges de trois ou quatre pouces; l'une, d'un beau drap rouge ou noir, ornée d'une broderie légère; la seconde, de laine filée, à fleurs, qui se place entre les deux autres, et qui se lie par-devant avec deux cordons. Quelques uns portent des ceintures de joncs ou de jeunes branches de palmier, ou de l'écorce de katta et de l'ensanda, deux sortes d'arbres communs dans le pays. Les ornements du cou sont, oû des colliers, ou des chaînes triangulaires qui pendent sur la poitrine et qui viennent de l'Europe, ou diverses sortes de coquilles et de pièces d'ivoire. Aux bras et aux jambes, ils mettent des cercles de cuivre ou de fer, de la grosseur d'un tuyau de plume, parsemés de grains de verre noirs et blancs. Ils ont, sur les épaules, un sac long de trois quarts d'aune, avec

une petite ouverture pour y faire entrer la main. Sur la tête, ils portent un bonnet serré, et dans les mains, un grand couteau, ou leur arc, ou leur épée; car ils ne paraissent jamais sans armes (1).

Les pagnes des femmes descendent un peu au-dessous du genou. Elles ont quelquefois, par-dessus, une pièce de toile, ou quelque belle étoffe de l'Europe, mais sans ceinture. Toutes les parties supérieures et la tête demeurent nues, ou n'ont pas d'autre ornement que des colliers, des bracelets et d'autres bijoux. Les jambes sont ornées de la même parure. L'usage général, pour les deux sexes, est de se peindre le corps avec le jus d'un bois nommé tacoel, qu'on broie facilement entre deux pierres.

La sobriété dans les aliments est le partage général de tous les pays chauds. A l'exception de certains jours de fêtes et de réjouissances, où l'on fait tuer des bestiaux et de la volaille, les nègres de Loango n'ont pas d'autre nourriture que du poisson frais ou fumé, surtout des sardines, qu'ils font bouillir avec différentes herbes et du poivre de Brésil, nommé akki. Les personnes distinguées par leur rang ou par leurs richesses mangent leur poisson avec du missanga ou du petit millet (2), broyé dans un mortier et cuit à l'eau. Le plus agréable de leurs mets est un composé de poisson fumé avec des feuilles de majara (3), d'huile de palmier, de sel et d'akki; mais le plus

(1) Dapper, *Afrique*, édition franç., 1686, in-folio, p. 334.
(2) Afrique de Dapper, dans Ogilby, p. 497.
(3) Ibid., p. 494.

commun est le fondi, qui n'est que de la farine de millet (1).

Le mariage, dans le royaume de Loango, est si déchargé de cérémonies et de formalités, qu'à peine se soumet-on à demander le consentement des pères. On jette ses vues sur une fille dès l'âge de six ou sept ans (2), et, lorsqu'elle en a dix, on l'attire chez soi par des caresses ou des présents. Cependant il se trouve des pères qui veillent soigneusement sur leurs filles jusqu'à l'âge nubile, et qui les vendent alors à ceux qui se présentent pour les épouser. Mais une fille qui se laisse séduire avant le mariage, doit paraître à la cour avec son amant, déclarer sa faute, et demander pardon au roi. Cette absolution n'a rien d'humiliant; mais elle est si nécessaire, qu'on croirait le pays menacé de sa ruine par une éternelle sécheresse, si quelque fille coupable refusait de se soumettre à la loi. Quoique le nombre des femmes ne soit pas borné, et que plusieurs en aient huit ou dix, le commun des nègres n'en prend que deux ou trois.

Les femmes sont ici chargées de tous les ouvrages serviles, extérieurs et domestiques. Pendant que le mari prend ses repas, elles se tiennent à l'écart, et mangent ensuite ses restes. Leur soumission va si loin, qu'elles ne leur parlent qu'à genoux, et qu'à son arrivée elles doivent se prosterner pour le recevoir.

L'aîné d'une famille en est l'unique héritier; mais

(1) Afrique de Dapper, dans Ogilby, p. 499; et Dapper, édit de 1686, p. 326.

(2) Ibid., p. 501, ou p. 327 de l'édit. de 1686.

il est obligé d'élever ses frères et ses sœurs jusqu'à l'âge où l'on suppose qu'ils peuvent se pourvoir eux-mêmes. Les enfants naissent esclaves, lorsque leur père ou leur mère sont dans cette condition (1).

Tous les enfants, suivant l'observation particulière de l'auteur, naissent blancs, et dans l'espace de deux jours ils deviennent parfaitement noirs (2). Les Portugais qui prennent des femmes dans ces régions y sont souvent trompés. A la naissance d'un enfant, ils se croient sûrs d'en être les pères, parce qu'ils le voient de leur couleur; mais, deux jours après, ils sont obligés de le reconnaître pour l'ouvrage d'un nègre. Cependant, ils ne se rebutent point de ces épreuves, parce que leur passion, dit le même auteur, est d'avoir un fils mulâtre à toute sorte de prix. On voit quelquefois naître, d'un père ou d'une mère nègres, des enfants aussi blancs que les Européens. L'usage est, dit Battel, de les présenter au roi: on les nomme dondos(3). Ils sont élevés dans les pratiques de la sorcellerie, et, servant de sorciers au roi, ils l'accompagnent sans cesse. Leur état les fait respecter de tout le monde. S'ils vont au marché, ils peuvent prendre tout ce qui convient à leurs besoins. Battel en vit quatre à la cour de Loango.

Ogilby, dans l'Afrique de Dapper, s'étend un peu plus sur la nature de ces nègres blancs. Il ob-

(1) Afrique de Dapper, dans Ogilby, p. 501, ou p. 326 de l'édition française.

(2) On a vu quelque chose d'approchant dans la relation de Merolla.

(3) Battel, dans Pinkerton's *Voyages and travels*, t. XVI, p. 331.

serve (1) qu'à quelque distance ils ont une parfaite ressemblance avec les Européens ; leurs yeux sont gris, et leur chevelure blonde ou rousse ; mais en les considérant de plus près, on leur trouve la couleur d'un cadavre, et leurs yeux paraissent postiches. Ils ont la vue très faible pendant le jour, et la prunelle tournée comme s'ils étaient louches ; la nuit, au contraire, ils ont le regard très ferme, surtout à la clarté de la lune. Quelques Européens, ajoute l'auteur, ont cru que la blancheur de ces nègres est un effet de l'imagination des mères, comme on prétend que plusieurs femmes blanches ont mis des enfants noirs au monde, après avoir vu des nègres. « Qui se flattera, dit-il, de pénétrer les secrets « de la nature? Quelque jugement qu'on en doive « porter, il est certain que ces blancs de l'un et de « l'autre sexe sont incapables de génération, et qu'ils « doivent être mis par conséquent au rang des « monstres. » Vossius s'est imaginé que ce sont des lépreux, comme on en voit, dit-il, assez communément parmi les Maures, qui habitent des lieux chauds et secs, et qu'à force d'onctions les nègres empêchent que leur maladie ne se déclare plus visiblement par des taches. Il ajoute que les Portugais donnent à ces Maures blancs le nom d'Albinos, et qu'ils cherchent l'occasion de les enlever pour les transporter au Brésil. On prétend qu'ils sont d'une force extraordinaire, et par conséquent très propres au travail, mais que leur paresse est extrême, et qu'ils préfèrent la mort

(1) Dans Ogilby, p. 508

aux exercices pénibles. Les Hollandais ont trouvé des hommes de la même espèce, non seulement en Afrique, mais aux Indes Orientales, dans l'île de Bornéo et dans la Nouvelle Guinée, qui s'appelle aussi le pays des Papous (1). Les nègres blancs du royaume de Loango ont le privilége d'être assis devant le roi. Ils président à quantité de cérémonies religieuses, surtout à la composition des mokissos, qui sont les idoles du pays (2).

Le pays de Loango, selon Barbot, est rempli de plusieurs sortes d'ouvriers, tels que des tisserands, des forgerons, des bonnetiers, des potiers, des charpentiers, des cabaretiers et des pêcheurs. On y fait plusieurs sortes de fil, de la peau des feuilles du matomba; l'un, nommé poësana, dont on fabrique des étoffes grossières; l'autre, beaucoup plus fin, qui se nomme poësampana (3). Battel dit que l'aliconda donne aussi la matière d'un fil dont on fait des étoffes, mais qu'il n'est pas si fin que celui de l'arbre nommé ensanda (4).

De plusieurs sortes de fil qu'on tire de ces arbres, on en distingue quatre, qui servent à faire autant d'espèces d'étoffes. La plus fine est réservée pour le roi et pour ceux qui obtiennent de lui, comme une faveur spéciale, la permission d'en porter : elle se nomme libongo, et quelquefois bondo; il est défendu aux tisserands, sous peine de mort, d'en vendre aux particuliers. La seconde espèce est de deux sortes;

(1) Vossius, *De Origine Nili et aliorum fluminum*.
(2) Ogilby, p. 508; Dapper, édit. de 1686, p. 322.
(3) Barbot, dans Churchill, t. v, p. 473.
(4) Battel, p. 598.

l'une, qui se nomme kimbis, et qui ne sert qu'à l'usage des grands ; elle est d'un fort beau grain, embellie et variée d'un grand nombre de fleurs et de figures. Chaque pièce a deux empans et demi de largeur, et demande quinze à seize jours de travail. La seconde sorte, nommée socca, est plus petite de la moitié que le kimbis ; mais elle en est d'ailleurs si peu différente, qu'il est aisé de les confondre. Six pièces de kimbis suffisent pour un habit complet. On les teint ordinairement en rouge, en noir ou en vert. Les deux autres espèces de drap ou d'étoffe ne servent qu'au peuple : elles sont unies et sans figures ; mais l'une est plus forte que l'autre (1).

Les Portugais portent ces étoffes à Loanda, où elles passent pour monnaie courante (2). Chaque pagne, que les Portugais nomment pano sambo, et qui s'appelle, en langue du pays, mollolevierri, consiste en quatre pièces cousues ensemble, et porte à Loanda le nom de libongo. Une livre d'ivoire vaut cinq libongos (3).

Battel observe que des feuilles du palmier qui porte le vin, on fait des velours, des satins, des taffetas, des damas, des sarcenets, et d'autres étoffes qui ont l'apparence de soie, en rendant le fil aussi long et aussi uni qu'il est besoin. Les nègres de Loango, dit-il encore, emploient pour monnaie de petites étoffes composées de quatre pièces, chacune d'un empan et demi carré : la valeur de chacune est

(1) Ogilby, p. 502 ; Barbot, dans Churchill, t. v, p. 463.
(2) Voyez ci-dessus la relation de Zucchelli, p. 334.
(3) Barbot, dans Churchill, t. v, p. 473.

d'un sou; mais l'usage en est fort diminué, depuis que les principales richesses des habitants consistent en esclaves. Les autres marchandises qu'ils vendent aux blancs sont des dents d'éléphants, du cuivre, de l'étain, du plomb et du fer. Les mines sont si éloignées, que la difficulté du transport rend ces métaux assez rares : la plus grande partie du cuivre vient d'un lieu nommé Sondi, qui n'est pas loin de l'Abissinie; les forgerons nègres s'y rendent en foule vers le mois de septembre, et s'occupent à le fondre jusqu'au mois de mai (1).

Les Européens tirent du même pays un grand nombre de queues d'éléphants, qui se vendent fort bien à Loanda : les nègres en font de fort belles tresses, qu'ils portent autour du cou; les plus longues leur servent de ceintures. L'ivoire était autrefois fort commun dans le royaume de Loango; mais il devient plus rare de jour en jour, parce que les nègres sont obligés de l'apporter de fort loin sur la tête. Leur principal marché, pour les dents d'éléphants, est à Baccamele ou Buckemeale, qui, n'étant pas à moins de trois cents milles de la côte, demande l'espace de trois mois pour aller et revenir. Les marchandises qu'ils y portent ordinairement sont du sel, de l'huile de palmier, des couteaux à lames larges de leur propre fabrique, des toiles grossières de Silésie, des miroirs, et d'autres bagatelles. Les chemins de Loango à Pombo, à Sondi, à Monsel, au Grand-Mikocco, et vers quantité d'autres lieux, sont infestés continuellement

(1) Barbot, dans Churchill, t. v, p. 473.

par les Jagas anthropophages; ce qui met toujours les marchands dans la nécessité de partir en troupe (1).

Les cérémonies funèbres du royaume de Loango n'ont rien de plus remarquable que les cris et les lamentations des habitants. On les croirait attaqués des plus vives douleurs, ou menacés des plus cruelles infortunes. Après cette comédie, les amis du mort portent le corps dans la rue, le lavent et le nettoient publiquement, et ne se lassent point de lui demander, pendant deux ou trois heures, pourquoi il s'est laissé mourir; ensuite ses parents apportent quelque partie de leurs meubles et de leurs ustensiles, pour les jeter dans la fosse avec tous les siens. Alors on enlève le corps, avec autant de précipitation que si l'on avait quelque péril à redouter. On jette la moitié des ustensiles dans la fosse, et le reste demeure exposé sur des pieux, mais avec la précaution de les couper en pièces, pour ôter l'envie de les dérober. Le soir, tous les parents et les amis se rassemblent et recommencent leurs cris. Cette assemblée se renouvelle soir et matin, sans interruption, pendant l'espace de six semaines.

S'il est question d'une personne de qualité, les cris sont encore plus furieux. Parents, amis, étrangers, tous ceux qui se rencontrent dans les rues, s'abordent avec un ruisseau de larmes, mettent les deux mains sur leur tête, et se rendent à la maison du mort. Ils y trouvent le corps assis sur une natte ou sur un bloc, et soutenu par quelques appuis de

(1) Barbot, dans Churchill, t. v, p. 473.

bois. Ils lui coupent les ongles, lui rasent les cheveux, et l'oignent de tacoel. Pendant qu'ils lui rendent cet office, les femmes s'agitent, s'empressent de courir de tous côtés, pour vanter la noblesse de son origine, exagèrent son opulence, l'air de grandeur qui régnait dans sa maison; nomment ses amis, et n'oublient pas ses ennemis. Le nom d'ennemis paraît échauffer aussitôt les hommes de l'assemblée. Ils commencent à s'informer de la cause de sa mort. Toutes leurs questions ne pouvant leur procurer la certitude qu'ils désirent, ils prennent la résolution d'aller consulter les mokissos, et chacun donne une partie de ses habits pour les frais de cette information. Deux ou trois jours après, ils prennent la fuite avec le corps, et l'enterrent, comme on l'a rapporté, soit dans les champs, soit dans le Chienga, qui est la demeure de plusieurs sorciers rassemblés. On place sur lui un de ses mokissos, avec un pot et une pelle de bois, une flèche, une calebasse, une tasse pour boire, du tabac, une pipe, un bâton, une sagaie et d'autres ustensiles. Les lamentations continuent aussi pendant deux ou trois mois.

Les recherches, pour connaître la cause de sa mort, consistent à se rendre chez un sorcier célèbre, qui, s'attendant à cette consultation, est assis à terre derrière sa hutte, avec un grand couteau devant lui. Il le touche et le remue souvent, sans prononcer un seul mot. Ensuite il frotte ses mains l'une après l'autre, avec beaucoup de gravité. Alors, les amis du mort lui disent : « Un tel est mort. Est-ce un sorti-« lége qui a fini ses jours? ou sont-ce les mokissos

« qui ont redemandé sa vie ?» Si le sorcier cesse de frotter ses mains et les frappe l'une contre l'autre, ils se croient certains que leur ami est mort par l'ordre des mokissos. Mais si le frottement continue, ils recommencent leurs questions : « Un tel est mort. « Est-ce par un sortilége ou par la volonté des mo- « kissos? Qui a fait le coup? Où demeure-t-il ? Était- « il des amis du mort? Est-ce un homme? Est-ce une « femme? Quelle raison l'a pu porter à cet attentat?» S'ils ne voient point de changement dans les mouvements du sorcier, ils passent quelquefois deux ou trois mois à courir d'une ville à l'autre; ils interrogent tous les mokissos, jusqu'à ce qu'ils croient avoir découvert la demeure du coupable. S'ils n'osent la nommer, ils prennent à partie toute la ville. Ils obtiennent du chef la permission de faire leurs informations. Ils s'établissent dans la plus grande rue de la ville, ou dans le principal hameau du canton, et leur premier soin est de trouver quelque ministre qui sache composer le breuvage qu'ils appellent bonda. Ensuite, tous les habitants sont obligés de s'assembler dans la grande rue, si c'est une ville; ou dans le principal hameau, si les habitations sont dispersées. Le prêtre choisit un homme de chaque rue ou de chaque hameau, qui avale la liqueur pour tous ses voisins. Si quelqu'un d'entre eux se laisse tomber, tous ses voisins, c'est-à-dire tous les habitants de la même rue ou du même hameau doivent prendre la coupe l'un après l'autre, parce qu'il ne paraît plus douteux que le coupable ne soit de ce nombre. Tous les hommes échappent-ils à cette

épreuve, les femmes sont forcées de boire après eux. Enfin, celui ou celle qui tombe, passe pour l'auteur du meurtre, et reçoit aussitôt la mort (1).

Il est fort remarquable, suivant Battel, que les nègres de Loango ne permettent jamais qu'un étranger soit enterré dans leur pays. Qu'un Européen meure, on est obligé, pour les satisfaire, de porter son corps dans une chaloupe à deux milles du rivage, et de le jeter dans la mer. Un négociant portugais étant mort dans une de leurs villes, ne laissa pas d'y être enterré, par le crédit de ses amis, et demeura tranquille pendant quatre mois dans sa sépulture. Mais il arriva, cette année, que les pluies, qui commencent ordinairement au mois de décembre, retardèrent de deux mois entiers. Les mokissos ne manquèrent point d'attribuer cet événement au mépris qu'on avait fait des lois en faveur des Portugais. Son corps fut exhumé avec diverses cérémonies, et précipité dans les flots. Trois jours après, suivant l'auteur, on vit tomber la pluie en abondance (2).

§ III.

Gouvernement de Loango et cour du roi.

On a déjà remarqué, sur le témoignage de Dapper, que le pays de Loango était anciennement divisé en plusieurs territoires, gouvernés chacun par

(1) Ogilby, p. 501; Dapper, édit. franç., p. 333.
(2) Battel, dans Pinkerton's *Voyages and travels*, t. XVI, p. 331.

son propre chef. Dans la suite des temps, s'étant divisés par des motifs et des intérêts convenables à leurs idées, un d'entre eux, qui se vantait de tirer son origine de Lexi, dans le pays de Cacongo, eut l'habileté de se lier avec quelques uns des plus puissants pour fondre sur les autres. Ensuite, cherchant querelle à ceux qui lui avaient prêté leurs secours pour détruire les premiers, il parvint à les mettre successivement sous le joug. Lorsqu'il crut son autorité bien établie, il divisa ses états en plusieurs provinces, dont il donna le gouvernement à ses conseillers, et choisit pour centre de sa puissance le canton de Piri, où il fit quelque temps sa résidence. Mais, sur quelque dégoût qu'il prit pour cette demeure, il transporta sa cour à Loango, dans la même province (1).

Merolla observe que Loango était autrefois soumis au roi de Congo (2); mais qu'un gouverneur du pays s'étant fait proclamer roi, envahit une si grande partie des états de son souverain, que le royaume de Loango est aujourd'hui fort étendu, et tout-à-fait indépendant (3).

Battel nous apprend que les rois de Loango sont respectés comme des dieux, et qu'ils portent le titre de Sambi et de Pango, qui signifie, dans la langue du pays, Dieu ou divinité. Ses sujets sont persuadés

(1) Ogilby, *ubi sup.*, p. 490.

(2) Du temps de Lopez, le roi de Loango était ami du roi de Congo, quoiqu'on assurât qu'il avait été autrefois son sujet. Pigafetta, p. 31.

(3) Merolla, dans Churchill, t. 1, p. 651.

qu'il a le pouvoir de faire tomber la pluie du ciel. Ils s'assemblent au mois de décembre, pour l'avertir que c'est le temps où les terres en ont besoin. Ils le supplient de ne pas différer cette faveur, et chacun lui apporte un présent dans cette vue. Le monarque indique un jour, auquel tous ses nobles doivent se présenter devant lui, armés comme en guerre, avec tous leurs gens. Ils commencent les cérémonies de cette fête par des exercices militaires, et rendent à genoux leur hommage au roi, qui les remercie de leur soumission et de leur fidélité. Ensuite on étend à terre un tapis d'ensanda, d'environ quinze brasses de circuit, sur lequel il s'assied dans son trône. Alors il commande à ses dembes et à ses pongos de faire entendre leurs tambours et leurs trompettes. Les tambours sont si gros, qu'un homme seul ne suffit pas pour les porter. Les trompettes sont des dents d'éléphants d'une grandeur extraordinaire, creusées et polies avec beaucoup d'art. Le bruit de cette musique est effroyable. Après ce concert barbare, le roi se lève, sans quitter son trône, et lance une flèche vers le ciel. S'il pleut le même jour, les réjouissances et les acclamations sont poussées jusqu'à l'extravagance. Le jour que Battel fut témoin de cette cérémonie, il tomba une pluie fort abondante, et le peuple fut plus confirmé que jamais dans sa superstition (1).

Entre les principaux officiers du royaume de Loango, Dapper nomme mani-bomma, mani-mamba,

(1) Battel, dans Pinkerton's *Voyages and travels*, t. XVI, p. 330.

mani-belor, mani-belullo, mani-kinga et mani-matta.

Le titre de mani-bomma signifie seigneur amiral. C'est le premier officier de la cour, et son emploi renferme le gouvernement particulier de Lovangiri. Mani-mamba est gouverneur de Loango-Mongo; mais il a quelques adjoints dans cette commission. Mani-belor gouverne la province de Cilongo; il est chargé aussi du département de la religion, c'est-à-dire de tout ce qui regarde les sorciers et les liqueurs d'épreuve. Mani-belullo commande dans la grande province de Cilongatiamocango, mais avec la qualité de seigneur libre et sans aucune dépendance du roi dans son administration. Mani-kinga est lieutenant-général de la province de Piri, où le roi tient sa cour. Mani-matta commande la garde royale; et le nom même de matta signifie arc. Ces premiers nobles du royaume composent le conseil du roi; mais il y a quantité d'officiers subordonnés, qui sont chargés du détail des affaires, entre lesquels le grand maître d'hôtel tient un rang distingué. Chaque canton des provinces a son chef ou son mani particulier, qui administre la justice au nom du roi (1).

Les troupes du roi de Loango sont si nombreuses, que l'opinion de sa puissance le fait respecter des rois d'Angoy et de Cacongo. Pigafetta donne pour armes, à ses soldats, de grands boucliers, d'une peau fort dure, qui leur couvrent presque entièrement le corps; des sagaies garnies de fer, avec une sorte de poignée

(1) Ogilby, p. 503; Dapper, *Afrique*, édit. franç, p. 328.

au milieu du manche, qui sert à les lancer avec beaucoup de force; une espèce de poignards, qui ressemblent beaucoup pour la forme au fer des sagaies, et des sabres fort tranchants (1). La discipline n'est pas plus exacte à Loango que dans la plupart des autres pays nègres, quoique le nom du roi soit si respecté qu'on l'atteste dans les serments. La formule consiste dans ces deux mots, *figa mani lovango*. Mais l'engagement le plus solennel se fait, comme l'épreuve, en avalant la liqueur de bonda.

Cette liqueur, qui se nomme aussi imbonda, est le jus d'une racine de la grosseur de la cuisse d'un homme, quoiqu'elle ne soit longue que d'environ six pouces. On râpe la racine dans de l'eau. Après y avoir long-temps fermenté, elle forme une liqueur aussi amère que le fiel. L'auteur eut la curiosité d'en goûter, et la trouva si forte, qu'il ne fut pas surpris qu'une seule racine puisse servir à l'épreuve de cent personnes. Si l'on en râpe trop dans une petite quantité d'eau, elle cause une suppression d'urine; et gagnant la tête, elle y répand des vapeurs si puissantes, qu'elle renverse infailliblement celui qui l'avale. C'est le cas où il est déclaré coupable (2). Dapper dit que cette racine est de couleur rougeâtre; qu'elle est amère, astringente, et qu'elle acquiert une nouvelle vertu par les enchantements des sorciers. La portion qu'on fait avaler pour l'épreuve, est une pinte et demie.

Battel raconte que sur le soupçon d'un crime on

(1) Pigafetta, *Relatione del reame di Congo*, p. 34.
(2) Barbot, dans Churchill, t. v, p. 476; Dapper, éd. fr., p. 330.

conduit l'accusé devant le roi, ou devant mani-bomma, qui exerce la justice après lui. Si l'accusation ne peut être prouvée par les voies ordinaires, on le condamne à l'épreuve du bonda (1). Dapper fait le même récit, en appliquant particulièrement l'épreuve aux cas de vol, d'empoisonnement ou de sortilége.

La liqueur de bonda sert aussi à découvrir la cause des événements. Les nègres de Loango s'imaginent que peu de personnes finissent leur vie par une mort naturelle; ils croient que tout le monde meurt par sa faute, ou par celle d'autrui. Si quelqu'un tombe dans l'eau et se noie, ils en accusent quelque sortilége; s'ils apprennent qu'un tigre ait dévoré quelqu'un, ils assurent que c'est un dakkin ou un sorcier qui s'est revêtu de la peau de cet animal; lorsqu'une maison est consumée par un incendie, ils racontent gravement que quelque mokisso y a mis le feu; ils ne sont pas moins persuadés, lorsque la saison des pluies arrive trop tard, que c'est l'effet du mécontentement de quelque mokisso, qu'on laisse manquer de quelque chose d'utile ou d'agréable. Comme il paraît important de découvrir la vérité, on a recours à la liqueur bonda. Les personnes intéressées s'adressent au roi pour le prier de nommer un ministre, et cette faveur coûte une certaine somme. Les ministres du bonda sont au nombre de neuf ou dix, qui se tiennent ordinairement assis dans les grandes rues. Vers trois heures après midi, l'accusa-

(1) Battel, dans Pinkerton, vol. XVI, p. 334. La racine y est nommée imbando.

teur lui apporte les noms de ceux qu'il soupçonne, et jure, par les mokissos, que ses dépositions sont sincères. Les accusés sont cités avec toute leur famille, car il arrive rarement que l'accusation tombe sur un seul, et souvent tout le voisinage (1) y est compris. Ils se rangent sur une ou plusieurs lignes, pour s'approcher successivement du ministre, qui ne cesse point, pendant ces préparatifs, de battre sur un petit tambour. Chacun reçoit sa portion de liqueur, l'avale et reprend sa place (2).

Alors le ministre se lève, et lance sur eux de petits bâtons de bananier, en les sommant de tomber s'ils sont coupables, ou de se soutenir sur leurs jambes et de pisser librement s'ils n'ont rien à se reprocher. Il coupe ensuite une des mêmes racines dont la liqueur est composée (3), et jette les pièces devant lui. Tous les accusés sont obligés de marcher dessus d'un pas ferme. Si quelqu'un a le malheur de tomber, l'assemblée pousse un grand cri, et remercie les mokissos de l'éclaircissement qu'ils accordent à la vérité. En effet, dit l'auteur, le coupable, étourdi par les vapeurs qui lui montent au cerveau, garde le silence et paraît agité par d'affreuses convulsions. Ces signes achèvent de le convaincre. Si le crime est grave, ou si le coupable a beaucoup d'ennemis, ses accusateurs le conduisent devant le roi, après

(1) Battel dit qu'il a vu quelquefois paraître jusqu'à cinq cents accusés qui avalaient la liqueur.

(2) Ogilby, p. 987.

(3) Battel dit simplement que le ministre frappe chacun avec une baguette de bananier.

l'avoir dépouillé de ses habits, qui sont l'unique salaire du ministre. La sentence est prononcée aussitôt, et le condamne ordinairement au supplice. On le mène à quelque distance de la ville, où son sort est d'être coupé en pièces (1) au milieu d'un grand chemin. Mais s'il est question d'une faute légère, ou si l'on veut traiter le coupable avec indulgence, on lui compose un antidote de fiente humaine et de quelques herbes mêlées d'eau qu'on lui fait avaler promptement pour arrêter les effets du poison. Les innocents sont reconduits jusqu'à leurs huttes avec de grandes acclamations. On accorde aux personnes riches la liberté de faire avaler la liqueur par un de leurs esclaves. Si l'esclave tombe, le maître est obligé d'avaler la liqueur à son tour. On donne l'antidote à l'esclave; et si le maître tombe, ses richesses ne le garantissent point de la mort. Cependant, lorsque le crime est léger, il achète sa grâce, en donnant quelques esclaves. Au reste, tous les voyageurs reconnaissent que cette pratique est mêlée de beaucoup d'artifice et d'imposture. Les ministres font tomber l'effet du poison sur leurs ennemis, ou sur ceux dont la ruine peut leur être de quelque utilité. Ils se laissent gagner par des présents, pour noircir l'innocence, ou pour sauver les coupables. Si les accusés sont des étrangers, à l'égard desquels ils soient sans prévention, c'est ordinairement sur le plus pauvre (2) qu'ils font tomber la peine du crime par une

(1) Battel dit que le peuple fait justice sur-le-champ à coups de couteau, sur le lieu même de l'épreuve.

(2) Ogilby, *ubi sup.*, p. 499.

fausse conviction. Il ne faut pas douter, dit Battel, que le sorcier ne soit partial dans la distribution de sa liqueur, et qu'il ne donne la plus forte dose à ceux qu'il veut perdre, quoique cette odieuse supposition se fasse avec tant d'adresse que personne ne s'en aperçoive. Le même auteur ajoute qu'il ne se passe point de semaine où la cérémonie de l'épreuve ne se renouvelle à Loango, et qu'elle y fait périr un grand nombre d'innocents (1).

Les femmes du roi n'en sont point exemptes, surtout dans le cas où leur fidélité paraît suspecte. La grossesse en est un qui ouvre la porte aux soupçons. Lorsqu'une femme du roi devient grosse, toute la sagesse de sa conduite n'empêche pas qu'on ne fasse avaler le bonda pour elle à quelque esclave. S'il tombe, elle est condamnée au feu, et l'adultère est enterré vif. Suivant le récit des nègres de Loango, leur roi n'a pas moins de sept mille femmes. Il choisit entre elles une des plus graves et des plus expérimentées, qu'il honore du titre de sa mère, et qui est plus respectée que celle à qui cette qualité appartient par le droit de la nature. Cette matrone, que le peuple appelle maconda, jouit d'une autorité si distinguée, que dans toutes les affaires d'importance le roi est obligé de prendre ses conseils. S'il l'offense, ou s'il lui refuse ce qu'elle désire, elle a le droit de lui ôter la vie de ses propres mains. Lorsque son âge lui laisse du goût pour le plaisir, elle peut choisir l'homme qui lui plaît; et ses enfants sont comptés parmi ceux du sang royal. L'amant sur lequel tombe

(1) Battel, dans Purchas, vol. II, p. 983.

son choix est puni de mort s'il est surpris avec une autre femme.

Après la mort du roi, la couronne ne passe point à ses enfants, mais à l'aîné de ses frères; et s'il n'a point de frères, elle passe aux enfants de ses sœurs. Ceux qui ont de justes prétentions à la succession royale ont leur demeure fixée dans différentes villes, plus ou moins éloignées de la cour, suivant le degré de leur droit. L'héritier présomptif fait sa résidence à Caye, grande ville à cinq milles de Loango (1), au nord-nord-ouest, et porte le titre de mani Caye. Le second se nomme mani Boeke, du nom de la ville qu'il habite, à quatorze ou quinze milles dans l'intérieur des terres. Mani Salag ou Sallage, qui est le troisième, demeure à Sallage ou Sellage, ville d'assez bonne grandeur, à trente-cinq milles de Loango, du côté du nord. Mani Catte, le quatrième, habite le village de Catte, à cinquante milles de Loango. Le cinquième, nommé mani Ingami (2), est fixé dans le village de son nom, au sud du royaume, vers Cacongo. A la mort du roi, mani Caye étant appelé au trône par le droit de sa naissance, mani Boeke prend son titre et sa demeure; comme mani Sallage succède à la demeure et au titre de mani Boeke, et les autres suivant l'ordre de leurs degrés. Mais quoique mani Caye entre aussitôt en possession du gouvernement, il attend que le deuil soit fini pour quitter sa ville et se rendre à la cour.

(1) C'est la Kaya de la carte et de la relation de Proyart. Voyez ci-après, t. XIV.

(2) Ogilby écrit Inpami, et fait demeurer le plus jeune des frères à Khilafia.

Du temps de Battel, la succession à la couronne ne roulait que sur quatre princes, fils d'une sœur du roi, qui faisaient leur demeure à Caye, à Boeke, à Sallage et à Cabango. Mani Caye, héritier présomptif, avait une cour digne de ses espérances. Battel ajoute qu'à la mort du roi, mani Boeke devant prendre la place de mani Caye, mani Sallage celle de mani Boeke, et mani Cabango celle de mani Sallage, Cabango attendait alors un nouveau seigneur. La mère de ces quatre princes était Mâconda, selon Barbot, et mani Lombo, selon Battel, et considérée comme la première dame du royaume; mais ils étaient de différents pères, parce que cette princesse s'était lassée de ses amants ou de ses maris, et qu'elle les avait chassés successivement pour en prendre d'autres. Les quatre princes étaient si respectés, qu'à leur passage tous les nègres fléchissaient le genou et battaient des mains (1).

L'habit ordinaire du roi est de quelque étoffe européenne, qu'il achète des Portugais ou des autres blancs. Ce prince et tous les autres grands de la cour, à son exemple, portent à la main gauche une peau de chat sauvage, cousue en forme de manchon, mais fermée par le bout. Dans son palais même il y a deux logements, l'un pour boire, et l'autre pour manger. Il passe la nuit dans les appartements des femmes. On lui sert à manger deux fois le jour. Le temps de son premier repas, ou de son dîner, est vers dix heures du matin. Ses mets sont apportés dans

(1) Voyez Battel, dans Purchas, dans Pinkerton's *Collection of Voyages and travels*, vol. XVI, p. 331; et Barbot, dans Churchill, t. V, p. 476.

des paniers couverts, précédés d'une cloche qui avertit de leur arrivée. Il quitte alors sa compagnie, et, sans être suivi lui-même de ses officiers domestiques, il s'enferme dans la salle où son dîner l'attend. La loi défend, sous peine de mort, de le voir boire ou manger (1). Un enfant de sept ou huit ans, fils d'un noble du premier ordre, eut un jour le malheur de s'endormir dans la salle du festin, et de s'éveiller pendant que le roi portait le verre à sa bouche. Il fut condamné à la mort, avec un délai de six ou sept jours en faveur du père. Après ce terme, on lui cassa la tête d'un coup de marteau sur le nez, et les prêtres firent tomber son sang, avec beaucoup de soin, sur les mokissos du roi; ensuite on lui mit une corde au cou, pour le traîner sur un grand chemin qui sert aux exécutions publiques (2). Battel rapporte un exemple encore plus étrange de la même rigueur. Un fils du roi, âgé de onze ou douze ans, étant entré dans la salle tandis que son père buvait, fut saisi par l'ordre de ce prince, revêtu sur-le-champ d'un habit fort riche, et traité avec toutes sortes de liqueurs et d'aliments. Mais aussitôt qu'il eut achevé ce funeste repas, il fut coupé en quatre quartiers, qui furent portés dans toutes les villes, avec une proclamation, qui apprenait au public la cause de son supplice (3). Ce trait odieux est confirmé par une barbarie de la même nature, dont Braun fut témoin (4). Un autre fils du roi, mais plus jeune,

(1) Battel ajoute que les mets sont placés sur une table, et que le roi appelle ses officiers lorsqu'il a cessé de manger.

(2) Ogilby, p. 505.

(3) Battel, *ubi sup.*, p. 980; et dans Pinkerton, t. XVI, p. 330.

(4) On a vu le même usage dans le royaume d'Ardra.

ayant couru vers son père pour l'embrasser, dans les mêmes circonstances, le grand-prêtre demanda qu'il fût puni de mort. Le roi y consentit, et sur-le-champ ce malheureux enfant eut la tête fendue d'un coup de hache. Le grand-prêtre recueillit quelques gouttes de son sang, dont il frotta les bras du roi, pour détourner les malheurs d'un tel présage. Cette loi s'étend jusqu'aux bêtes. Les Portugais de Loanda avaient fait présent au roi d'un fort beau chien de l'Europe, qui, n'étant pas bien gardé, entra dans la salle du festin pour caresser son maître. Il fut massacré sur-le-champ.

Cet usage vient d'une opinion superstitieuse et généralement établie dans la nation, que le roi mourrait subitement si quelqu'un l'avait vu boire ou manger. On croit détourner le malheur dont il est menacé, en faisant mourir le coupable à sa place. Quoiqu'il mange toujours seul, il lui arrive quelquefois de boire en compagnie; mais ceux qui lui présentent la coupe tournent aussitôt le visage, et sonnent une cloche, au bruit de laquelle toute l'assemblée se prosterne le visage contre terre, jusqu'à ce qu'il ait cessé de boire (1). Si ses courtisans boivent dans la même salle, ils sont obligés de tourner le dos pendant qu'ils ont le verre à la bouche. Il n'est permis à personne de boire dans le verre dont le roi s'est servi, ni de toucher aux aliments dont il a goûté. Tout ce qui sort de sa table doit être enterré sur-le-champ (2).

(1) Battel, dans Purchas, et dans Pinkerton, *ubi sup.*
(2) Ogilby, p. 506; Barbot, dans Churchill, t. v, p. 474.

Après le repas du matin, il se rend dans la salle d'audience, accompagné d'une cour nombreuse de ses officiers et de ses nobles. Cette salle est le plus grand et le plus bel édifice du palais. Elle est située au milieu d'une vaste cour. Le front en est ouvert pour la commodité de la fraîcheur. Elle est divisée vers le fond par une cloison revêtue de nattes, qui cache un autre espace où le vin de palmier est dérobé à la vue du peuple. Le tial ou le trône est contre la cloison. Il est orné de plusieurs petites colonnes de branches de palmier. Sa longueur est de quatre pieds; sa hauteur d'un pied et demi, et sa largeur de deux. Il a des deux côtés un panier d'osier rouge et noir, dans lequel les nègres sont persuadés que le roi entretient des esprits familiers pour sa garde (1).

C'est dans ce lieu que le peuple apporte ses plaintes ou ses demandes. Toutes les causes publiques y sont décidées en présence du roi. Battel dit que cette salle est extrêmement longue; qu'à midi elle est remplie de seigneurs, assis à terre sur des tapis de nattes, et qu'elle ne cesse point d'être pleine jusqu'à minuit. Le roi Jamba (2), prédécesseur de celui qui régnait alors, ne donnait pas volontiers ses audiences pendant le jour; mais celui dont Battel eut l'honneur d'approcher écoutait tout le monde sans distinction de temps, quoiqu'il passât la plus grande partie du jour avec ses femmes. Lorsqu'il paraissait sur son trône, toute l'assemblée battait des mains.

(1) Barbot, dans Churchill, t. v, p. 474.

(2) Purchas, d'après Battel, écrit Gembe. Voyez Pinkerton, t. xvi, p. 330.

en prononçant cinq mots, dont l'auteur n'explique pas le sens : *Biani, Pembie, Ampola, Moneya Quesinge* (1).

Une heure après le coucher du soleil, le roi se retire dans sa salle à manger, pour y prendre son second repas, avec les mêmes formalités que le premier; ensuite il retourne ordinairement à la salle d'audience, d'où il ne sort que pour se rendre au quartier de ses femmes. Pendant la nuit, il marche précédé de quelques flambeaux.

On le voit rarement sortir du palais. Cependant Battel nomme trois occasions où jamais il ne se dispense de paraître : l'arrivée d'un ambassadeur, la chasse ou la prise de quelque léopard qui se sera fait voir près de la ville, et le temps de la culture des terres, qui est le même auquel il reçoit le tribut de la noblesse. Le lieu qu'il choisit alors pour se montrer au public, est une grande place au centre de la ville, vis-à-vis son palais. On lui élève un trône, orné de divers tissus d'osier blanc et noir, derrière lequel on plante un pilier, d'où pend son bouclier, sous une pièce de quelque belle étoffe de l'Europe. Près du trône, on dispose sept ou huit éventails formés d'un tissu indigène appelé pos ou mana. Leur forme est un demi-cercle. Ils sont ornés de petites cornes, entremêlées de plumes de perroquet. En les agitant avec beaucoup de force, ils répandent dans l'air une fraîcheur agréable. Devant le trône, on étend un grand tapis de feuilles de palmier, long de vingt brasses,

(1) Battel, dans Purchas, p. 980; et dans Pinkerton, t. XVI, p. 330.

et large de douze, sur lequel il n'est permis de marcher qu'au roi et aux princes de son sang. Entre les bords de ce tapis et les rangs de la noblesse, on ménage un chemin, par lequel deux ou trois personnes peuvent passer de front. Tous les nobles sont assis des deux côtés, en lignes, les uns à plate terre, d'autres sur des nattes, chacun tenant à la main une queue de buffle, qu'il fait voltiger autour de soi. Le peuple est par derrière; et tous les officiers du roi, qui sont en fort grand nombre, se tiennent derrière le trône, assis à terre, les jambes croisées.

Les instruments de musique, qui font l'âme de ces assemblées, sont de trois espèces à Loango : 1°. Les cornets, ou les trompettes d'ivoire, que Battel nomme pongos. La forme de ces instruments est à peu près celle des anciennes trompes de chasse. Leur ouverture, à l'extrémité, est d'un pouce et demi ou deux pouces de largeur. On en voit de plusieurs sortes, dont le son réuni forme un bruit assez mélodieux suivant Dapper, et fort étourdissant suivant Battel (1). 2°. Les tambours, que Battel appelle dembes, sont des troncs d'arbres creusés, couverts, par un bout, de cuir, ou de quelque peau de bête sauvage, avec une ouverture de deux doigts à l'autre bout. On bat ordinairement quatre de ces instruments à la fois. La manière de battre est avec une baguette de la main droite et le poing gauche, ou simplement du plat des deux mains. 3°. Le troisième instrument est une espèce de timbale, d'un bois épais, au fond de laquelle on a creusé, deux à deux, des trous de la

(1) Dapper, p. 331 ; Battel, dans Pinkerton, t. XVI, p. 330.

longueur du doigt, par lesquels on fait passer deux plaques de cuivre, attachées avec des pointes du même métal. Cet instrument, lorsqu'on l'agite, rend un bruit semblable à celui de plusieurs petites sonnettes de mulet (1).

Lorsque le roi s'est placé sur son trône, quantité de nobles s'empressent de le saluer, en secouant les bras, et faisant deux ou trois grands sauts en avant et en arrière. Ils s'approchent du trône, avec cette révérence qu'ils appellent kilomba (2). Le roi et les grands de son cortége étendent les bras, comme pour les recevoir; mais ils se jettent aux pieds de sa majesté, et se roulent plusieurs fois dans le sable, pour témoignage de leur soumission. Ceux qui ont une part distinguée à la faveur n'ont pas plus tôt fini cet exercice, que, se relevant, ils posent les deux mains sur les genoux du roi, et la tête sur son sein. Les grands du premier ordre ont des siéges à quelque distance du trône, et reçoivent le kilomba de leurs inférieurs. On voit des nobles qui se rendent aussi cette marque d'honneur les uns aux autres; et quelquefois, mais rarement, le roi ne dédaigne point de faire cette galanterie à ses principaux courtisans.

Dans les passages qui sont entre la natte royale et les rangs des nobles, on voit trois ou quatre crieurs publics, une sonnette de fer à la main, de la forme de celles qu'on suspend au cou des moutons, mais épaisses et pesantes, dont ils tirent, avec un bâton, un son sourd et lugubre, pour imposer silence à

(1) Dapper, édition de 1686, p. 321.
(2) Kilomba signifie salutation ou révérence sautante.

l'assemblée. L'office de ces crieurs est aussi de proclamer les ordres du roi dans la ville, et de publier ce qu'on a perdu ou trouvé. Battel parle d'une sonnette du roi, qui ressemble à celle des vaches de l'Europe, et dont le son est si redoutable aux voleurs, qu'ils n'osent garder un moment leurs vols après l'avoir entendue. Ce voyageur, étant logé dans une petite maison à la mode du pays, avait suspendu son fusil au mur. Il fut enlevé dans son absence. Sur ses plaintes, le roi fit sonner sa cloche; et, dès le matin du jour suivant, le fusil se trouva devant la porte de l'auteur (1).

Vis-à-vis le trône du roi sont assis quelques nains, le dos tourné vers lui. Ils ont la tête d'une prodigieuse grosseur; et pour se rendre encore plus difformes, ils sont enveloppés dans une peau de quelque bête féroce. Les nègres du pays assurent qu'il y a dans l'intérieur des terres une grande contrée pleine de forêts, qui n'est habitée que par des hommes de cette taille, et que leur unique occupation est de tuer des éléphants. Le nom commun de ces pygmées est backebacke; mais leur nation se nomme Mimos (2). Près d'eux, vis-à-vis du trône, on voit aussi quelques uns des nègres blancs dont on a déjà fait la description. L'assemblée commence ordinairement vers trois heures après midi, et finit à quatre ou cinq.

Le temps d'ensemencer les terres arrivant au commencement de janvier, c'est depuis le 1er de ce mois

(1) Battel, *ubi sup.*, p. 770.

(2) Dapper, édition de 1686, p. 332. Ce sont apparemment les mêmes que Battel appelle Matimbas.

jusqu'au 4 que les femmes cultivent celles du roi. Une grande partie des hommes paraît armée autour d'elles, soit pour les exciter au travail, ou pour les garantir de toutes sortes de violences. Le roi se montre aussi, avec beaucoup de pompe, dans le cours de l'après-midi. Il les encourage par sa présence et par ses regards. Le soir, il les traite à ses frais; et les jours les plus laborieux se changent ainsi en jours de fêtes. Les terres de chaque seigneur sont cultivées de même par les femmes de leurs propres sujets. Lorsqu'elles ont satisfait à ce devoir public, elles ont la liberté de travailler pour elles-mêmes.

Un seigneur, ou son député, qui souhaite de parler au roi dans ces assemblées, déclare ses intentions en s'approchant du trône et frappant deux ou trois fois des mains. Tous les assistants lui répondent de la même manière. Alors il prononce, d'une voix fort haute, ces quatre mots : *Empou lansambian Pongo*, qui signifient, « Écoutez-moi, au nom de Dieu. » Les assistants répondent, *Tiesambie-Zanga*, c'est-à-dire « Que Dieu vive long-temps. » Ensuite le suppliant commence son discours par le mot *wag*, dont l'usage est fort commun dans la nation, et finit par les trois mots, *In mama wag*, qui signifient : « C'est ainsi que je conclus. » Ceux qui ont quelque objection à faire contre ses demandes, commencent et finissent de même. Cette formule est employée dans toutes sortes de suppliques ou de plaidoyers, et dans les ordonnances mêmes du roi (1).

Un seigneur nègre qui a tué un léopard apporte

(1) Barbot, Churchill's *Collection*, t. v, p. 476.

sa queue au roi sur la pointe d'une branche de palmier, plante la branche en terre, et se retire, sans aucune autre cérémonie. Mais si l'on apprend qu'il y ait un léopard dans quelque bois voisin de la ville, on avertit aussitôt le peuple par le son des trompettes, et chacun se dispose à la chasse. Le roi ne manque jamais de prendre part à cet amusement. Si l'ennemi public est loin du palais, ce monarque se fait porter dans un fauteuil sur les épaules de quatre hommes. En arrivant à la retraite du léopard, le peuple, armé de flèches, de lances et de dards, forme un grand cercle, avec la précaution d'étendre et de soutenir devant le roi un grand filet qui le met à couvert de toutes sortes d'accidents. Chacun s'efforce, par des cris affreux, et par le bruit des trompettes, des tambours et de la mousqueterie, d'effrayer l'animal, et de le faire sortir de sa retraite. Il est aussitôt accablé par la multitude. On l'apporte en triomphe dans la grande place qui est devant le palais. Tous les chasseurs passent le reste du jour et la nuit suivante à se réjouir autour de la carcasse, par des sauts, des chants et des danses. Enfin, le roi donne à quelques seigneurs la commission de faire écorcher le léopard, et de lui en apporter la peau. On enterre la chair et les intestins dans une fosse assez profonde, pour ôter au peuple l'espérance d'en faire sa proie. Le fiel, qui passe pour un poison fort dangereux, est coupé en pièces devant quantité de témoins, et jeté dans la rivière, afin qu'il ne puisse jamais nuire à personne (1).

(1) Dapper, *Afrique*, édition franç., p. 332.

Les cérémonies qui s'observent aux funérailles des rois ne diffèrent de l'usage populaire que par trois circonstances remarquables. 1°. On construit sous terre une voûte en forme de caveau, sous laquelle on place le corps dans ses plus riches habits, assis sur une sellette de bois, avec quantité de meubles et d'ustensiles autour de lui. 2°. On arrange, au long des murs, de petites statues de bois et de terre rouge, qui représentent les dieux domestiques et les officiers du roi mort. 3°. On met, en partie dans le même lieu, et dans un caveau voisin, les corps d'un grand nombre d'esclaves, qu'on ne manque point de sacrifier, pour le service du roi dans un autre monde, et pour y rendre témoignage de la conduite qu'il a tenue pendant sa vie.

La soumission du peuple pour la noblesse est poussée si loin, que les nègres du commun se jettent à genoux lorsqu'ils rencontrent un noble dans les rues, et détournent la tête, comme s'ils ne se croyaient pas dignes de le regarder. Cependant, s'il leur parle, ils lui répondent, mais dans la même posture, et sans fixer la vue sur lui. Ils ne sont différents des esclaves que par la liberté qu'ils ont toujours de passer dans une autre contrée lorsqu'ils se lassent de leur patrie. Les principaux seigneurs ont, comme le roi, une salle d'audience, qui leur sert aussi de cellier pour le vin. Ils y passent une partie du jour à se réjouir avec leurs amis; et la partie du peuple qui ressortit à leur tribunal y vient à certaines heures, pour la décision des moindres différents. Le vin des seigneurs monte chaque jour à sept ou

huit calebasses, dont ils envoient une partie à leurs femmes. Le reste est employé à leurs plaisirs (1).

§ IV.

Religion, mokissos, et prêtres de Loango.

Les habitants des royaumes de Loango, de Cacongo et d'Angoy n'ont aucune notion d'un Dieu suprême, quoiqu'ils en aient le nom dans leur langage et qu'ils l'emploient souvent. Ils l'appellent Sambian et Pongo; mais ils ne cherchent point à le connaître mieux (2); cependant ils croient l'existence d'un autre monde dans lequel ils doivent passer après cette vie. Leurs idées ne sont pas mieux éclaircies sur la nature de ce changement. Lorsqu'on leur parle de la résurrection des morts, ils traitent cette opinion d'impossible et de ridicule. Toutes leurs pratiques de religion se bornent aux temples de leurs idoles. Ils en ont un grand nombre, qui sont distinguées par différents noms, suivant leur office et leur juridiction. Aux unes, ils attribuent l'empire sur les éclairs et sur les vents; elles servent comme d'épouvantail dans leurs champs, pour la conservation des grains, contre les injures de l'air, et contre les oiseaux et la vermine. D'autres président aux poissons de la mer; d'autres à ceux des rivières, aux bestiaux,

(1) Ogilby, p. 510; Dapper, *Afrique*, p. 335.

(2) Ils doivent néanmoins le respecter, puisqu'on vient de lire que leurs rois doivent lui rendre compte de leur vie. Battel écrit Sambi et Pongo. Voyez Pinkerton, t. XVI, p. 330.

à la santé, à la bonne fortune, à la clarté des yeux, à la fermeté des jambes, à la connaissance des sciences occultes; enfin, chaque idole jouit du pouvoir qui lui est propre, et dans les limites d'un certain lieu (1).

Ces images ou ces statues s'appellent mokissos; elles ont peu de ressemblance dans leurs formes. Les unes représentent la figure humaine; d'autres ne sont que des bâtons, garnis de fer par le bout, ou décorés d'un peu de sculpture; des roseaux qui se portent autour des bras et du cou; des cordes ornées de petites plumes et de deux ou trois petites cornes, qui servent de ceinture; des pots remplis de terre blanche; des cornes de buffles, revêtues de la même terre, et garnies d'un anneau de fer à l'extrémité. La plus ridicule espèce de ces divinités est le pot, qui est rond et sans pieds. Ils mouillent soigneusement la terre dont il est rempli, et lui font surpasser les bords de quelques pouces. Les dehors sont peints de diverses couleurs. Ces mokissos, dans l'opinion de leurs adorateurs, sont jaloux les uns des autres; et si l'on ne veut point s'exposer au ressentiment de ceux qui se croiraient négligés, il faut leur rendre à tous les mêmes adorations.

Les nègres se font instruire dans l'art de faire des mokissos. Ils ont des maîtres, nommés engangas ou janga mokissos, dont ils admirent beaucoup l'habileté (2). Lorsqu'un particulier se croit obligé de créer une nouvelle divinité, il assemble tous ses amis et ses voisins. Il demande leur assistance pour bâtir une

(1) Dapper, *Afrique*, édition franç., p. 333.
(2) Barbot, Churchill's *Collection*, t. v, p. 477.

hutte de branches de palmier, dans laquelle il se renferme pendant quinze jours, dont il doit passer neuf sans parler. Il est aidé à garder le silence par deux plumes de perroquet, qu'il porte aux deux coins de la bouche. Si quelqu'un le salue, au lieu de battre des mains, suivant l'usage, il frappe d'un petit bâton sur un bloc qu'il tient sur ses genoux, et sur lequel est gravée la figure d'une tête d'homme. Les engangas ont des blocs de trois sortes : les uns grands, d'autres moyens, et les troisièmes fort petits, qui ont chacun leur vertu, suivant les vues de l'adorateur.

A la fin des quinze jours toute l'assemblée se rend dans un lieu plat et uni, où il ne croisse aucun arbre, avec un dembe ou un tambour, autour duquel on trace un cercle (1). Le tambour commence à battre et à chanter. Lorsqu'il paraît bien échauffé de cet exercice, l'enganga donne le signal de la danse; et tout le monde, à son exemple, se met à danser, en chantant les louanges des mokissos. L'adorateur entre en danse aussitôt que les autres ont fini, et continue pendant deux ou trois jours, au son du même tambour, sans autre interruption que celle des besoins indispensables de la nature, tels que la nourriture et le sommeil. Enfin, l'enganga reparaît au bout du terme, et, poussant des cris furieux, il frappe sur différents blocs, il prononce des paroles mystérieuses, il fait de temps en temps des raies blanches et rouges sur les tempes de l'adorateur,

(1) Ogilby, p. 511 et suiv. Dapper, *Afrique*, édit. franç., p. 333 et 334. Comme l'auteur ne parle que sur le témoignage des nègres, on conçoit qu'il faut rabattre quelque chose de tout ce qu'on va lire.

sur les paupières et sur l'estomac, et successivement sur chaque membre, pour le rendre capable de recevoir le mokisso. Quelque explication qu'on veuille donner à l'effet de ces conjurations, l'adorateur est agité tout d'un coup par des convulsions violentes, se donne mille mouvements extraordinaires, fait d'affreuses grimaces, jette des cris horribles, prend du feu dans ses mains et le mord en grinçant les dents, mais sans en ressentir aucun mal. Quelquefois, dit l'auteur, il est entraîné, comme malgré lui, dans des lieux déserts, où il se couvre le corps de feuilles vertes. Ses amis le cherchent, battent le tambour pour le retrouver, et passent quelquefois plusieurs jours sans le découvrir; cependant, s'il entend le bruit du tambour, il revient volontairement. On le transporte à sa maison, où il demeure couché pendant quelques jours, sans mouvement et comme mort. L'enganga choisit un moment pour lui demander quel engagement il veut prendre avec son mokisso. L'esprit qui le possède répond par sa bouche, mais avec des flots d'écume et des marques d'une extrême agitation. Alors on recommence à chanter et à danser autour de lui, jusqu'à ce que le diable, dit nettement l'auteur, juge à propos de sortir de son corps. Enfin, l'enganga lui met un anneau de fer autour du bras, pour lui rappeler constamment la mémoire de ses promesses. Cet anneau devient si sacré pour les nègres qui ont essuyé la cérémonie du mokisso, que dans les occasions importantes ils jurent par leur anneau; et tous les jours on reconnaît qu'ils perdraient plutôt la vie que de violer ce serment.

Il y a d'autres méthodes pour la composition des mokissos; mais l'auteur s'est attaché à la plus mystérieuse et la plus solennelle. Lorsqu'un nègre est attaqué de quelque maladie, l'enganga vient implorer ses mokissos. Il leur demande pourquoi leur adorateur est malade, et s'il a manqué de fidélité pour quelqu'un de ses engagements. L'esprit répond par la bouche du malade : sur quoi l'enganga ordonne quelques présents pour sa guérison (1).

Les opinions des nègres s'accordent peu sur la nature et le sort des âmes. Dans la famille royale, on a pour principe, que l'âme d'un mort est régénérée dans quelque personne de la même famille. Quelques uns paraissent persuadés que le corps et l'âme finissent par une destruction commune; d'autres, en plus grand nombre, mettent les âmes de leur famille au rang de leurs divinités tutélaires; d'autres leur donnent une habitation sous la terre; enfin, d'autres leur font une petite loge sous le toit de leurs maisons, devant laquelle ils ne manquent jamais d'offrir les prémices de leurs aliments. Non seulement ils sont persuadés, comme on l'a déjà fait observer, que personne ne peut mourir naturellement, mais ils croient que celui qui a causé la mort d'un autre peut le forcer, par ses conjurations, de sortir du tombeau, et de s'attacher à son service. Ces morts ressuscités sont nourris, par leur maître, de viandes bouillies sans sel. Si l'on y mêlait du sel, dit l'auteur après les nègres, toute l'habileté du sorcier

(1) Ogilby, *ubi sup.*, p. 512; Dapper, édit. franç., p. 334 et 355.

n'empêcherait pas que leurs corps ne fussent visibles.

A la naissance d'un enfant, on appelle un enganga, pour imposer au nouveau-né quelque loi qu'il est obligé d'observer pendant toute sa vie. Ces prescriptions ne sont pas seulement personnelles; il n'y a point de famille ni de tribu qui ne soit assujettie à quelque imposition de la même nature. Les engangas demandent aux parents quelle est leur propre loi, et quelle était celle de leurs ancêtres. Ils règlent là-dessus celle qu'ils imposent aux enfants. Le soin des mères, dans le cours de l'éducation, est de leur inculquer chaque jour un devoir si sacré, afin qu'ils prennent l'habitude de le respecter toute leur vie. Ces lois consistent ordinairement à se priver de quelque espèce particulière de viande, de légume ou de fruit; à ne jamais monter sur l'eau dans un canot, mais à traverser les rivières qui se trouveront sur leur passage, soit à la nage, soit à gué; à se raser la tête ou la barbe. Il est permis à d'autres d'user de certaines viandes ou de certains fruits, pourvu qu'ils en mangent seuls et sans témoins. A d'autres, il est ordonné de porter une ceinture de la peau d'un certain animal, et liée d'une certaine manière au-dessous du ventre; d'avoir une corde sur la tête, au lieu de bonnet; et de ne pas employer d'autre étoffe que le libongo. Les femmes ne sont pas moins assujetties dans leurs usages. Les unes doivent aller tête nue; d'autres, se revêtir d'une seule étoffe; d'autres, porter une pagne de quatre pièces différentes; d'autres, observer cette variété dans leur ceinture, etc.

Il n'y a point d'action, de circonstance, ni même

d'attitude, qui ne soit sujette à quelque observation superstitieuse. Un nègre entre dans une maison, et se place indifféremment sur le coin d'un lit. S'il est averti qu'un homme et une femme y aient couché la nuit précédente, il doit se rendre sur-le-champ chez un forgeron, et lui apprendre sa faute. Cet artisan allume du feu, prend le coupable par le petit doigt de la main gauche, qu'il fait tourner sur sa tête, frappe ensuite de son marteau deux ou trois fois sur l'enclume, et, soufflant sur les mains jointes de son client, l'absout par quelques paroles qu'il prononce à basse voix. Cette cérémonie porte le nom de vampa momba, c'est-à-dire bénédiction ou purification (1).

Un homme qui a le malheur de se trouver père d'un fils insensé, ne doit pas manger d'une certaine partie de la chair de buffle ; mais s'il a dans la suite un enfant plus raisonnable, il est délivré de cette contrainte. Rien n'approche de la soumission des nègres de Loango pour tous ces devoirs. Ils ne doutent pas que les mokissos n'aient le pouvoir de punir rigoureusement les infractions volontaires. Leurs maladies, leurs pertes, leurs afflictions, ils ne les attribuent qu'à cette cause.

Par le nom de mokisso, ils entendent un être qui a le pouvoir de faire du bien et du mal, et qui peut communiquer la connaissance du passé, du présent et de l'avenir. L'auteur prétend qu'il y aurait de l'injustice à les accuser proprement d'idolâtrie, parce qu'ils n'ont aucune connaissance ni de Dieu, ni du

(1) Barbot, Churchill's *Collection*, t. v, p. 478.

diable, et que, sans distinction de l'un et de l'autre, ils appellent mokisso tout ce qui a la vertu de produire quelque effet. Tout ce qu'ils attribuent à ces agents invisibles est le pur ouvrage de leur imagination, ou plutôt l'action ordinaire des causes physiques. Qu'un homme de bonne constitution mène une vie sobre par l'ordre du mokisso, ils attribueront sa santé au mokisso même, et non à son régime, quoique la santé et la force soient l'effet naturel de la sobriété. Si l'art ou la nature rétablit un malade, ils font honneur de sa guérison au mokisso. S'il meurt au contraire de sa maladie, ils attribuent cet acccident à quelque sortilége, dont le mokisso a permis qu'il soit devenu la victime, pour le punir de quelque transgression. Ainsi, conclut l'auteur, le nom de mokisso n'est qu'un vain titre, que la force de la tradition leur fait donner à des causes qu'ils ignorent (1).

Ce qui augmente beaucoup la superstition, c'est que l'intérêt des grands, et celui même du roi, s'y trouvent mêlés. L'auteur confirme cette réflexion par l'exemple de la sœur du roi, qui n'a pas plus tôt mis au monde l'héritier de la couronne, qu'elle est obligée d'aller faire sa résidence au village de Kina, et de renoncer à l'usage de la chair de porc. Lorsque l'enfant commence à marcher, on le mène chez le moansa, ou le grand-prêtre, qui, l'ayant comblé de bé-

(1) Dapper, *Afrique*, édit. franç., 1686, in-folio, p. 335. On ne sait ici dans quelle vue l'auteur veut justifier les nègres d'idolâtrie; mais son raisonnement supposerait qu'il n'y a de vrais idolâtres que ceux qui, connaissant le vrai Dieu, se feraient d'autres objets d'adoration; ce qui est contraire à toutes les idées reçues.

nédictions mystérieuses, lui interdit l'usage de la noix de cola en compagnie, quoiqu'il lui laisse la liberté d'en manger seul; ensuite il est mené au ganga Simeca, autre prêtre d'un rang distingué, qui lui défend de manger aucune espèce de volaille, s'il ne l'a tuée ou préparée lui-même, et qui lui ordonne d'enterrer ses restes. A mesure qu'il avance en âge, et qu'il habite les villes par lesquelles il s'approche de la couronne, il consulte d'autres prêtres, qui lui font faire de nouveaux progrès dans la doctrine des mokissos. Enfin, lorsqu'il monte sur le trône, il passe pour consommé dans leurs mystères, et presque égal à eux par la sublimité de ses connaissances.

Tous les prêtres du pays, que la plupart des voyageurs ne distinguent point des sorciers, sont confondus sous le nom de gangas ou d'engangas. Ils y joignent le titre du mokisso qu'ils servent particulièrement. Ainsi, les plus célèbres sont les gangas Thirico, Bousibatta, Kicohoe, Bombo, Macemba, Macongo, Mygmi, Kossi, Kimaya, Injami, Kitouba, Pansa, Pongo, Mansi, etc. (1).

Thirico est une grande ville, ou, si l'on veut, un grand village, à quatre lieues de Boayre (2), du côté du nord. Le mokisso de ce lieu, qui est logé dans un temple fort spacieux, a la figure humaine. Son ganga est le seigneur de la ville. Chaque jour, au matin, il célèbre le service de l'idole par des prières et des conjurations mystérieuses. Il ne manque point

(1) Ogilby, p. 514; Dapper, édition de 1686, p. 336.

(2) C'est sans doute la ville de Loango, dont l'ancien nom était Boarie ou Boayre.

de lui recommander, à haute voix, la santé du roi et de la maison royale, la prospérité de l'état, celle des moissons, le progrès du commerce et le succès de la pêche. Tous les assistants battent des mains, pour joindre leurs vœux aux siens, et pour rendre honneur à leur grand mokisso.

Au temple de Bosibatta, le ganga ne paraît jamais sans un nombreux cortége d'instruments et de danseurs; mais son principal ornement consiste dans une grande besace de peau de lion qu'il porte autour du cou. Elle est remplie de petites cornes, de coquilles, de petites pierres, de sonnettes, de clefs, de haillons, de dents, de poils, d'ongles de nains blancs, etc. Au-dehors, elle est ornée de plumes, de petites cordes et de bandelettes d'étoffe. Sur les deux épaules, elle soutient deux calebasses remplies de coquilles, de plumes, de petits crochets de fer, et d'une herbe apportée de quelques montagnes éloignées: c'est dans ces calebasses que le ganga fait entrer du vin, qu'il donne à boire aux femmes grosses et aux malades (1).

La simplicité de quelques nègres paraîtra fort risible. En voyageant pour le commerce, ils portent, dans une marche de quarante ou cinquante milles, un sac rempli de toutes ces misérables reliques, qui pèse quelquefois dix ou douze livres. Quoique ce poids, joint à leur charge, soit capable d'épuiser leurs forces, ils ne veulent pas convenir qu'ils en ressentent la moindre fatigue; au contraire, ils as-

(1) Dapper, *Description de l'Afrique*, édit. de 1686, p. 336.

surent que ce précieux fardeau sert à rendre l'autre beaucoup plus léger.

Leurs dévotions publiques sont également insensées et ridicules. Elles commencent toujours par l'exposition d'un sac de bijoux sacrés, tel qu'on vient de le dépeindre; ensuite le ganga s'assied sur une natte, se bat les genoux avec une petite bourse de cuir, en faisant sonner quelques grelots de fer, qu'il porte toujours entre les doigts; frappe ensuite sur sa poitrine, se peint successivement les paupières, le visage et d'autres parties du corps, de blanc et de rouge, avec des mouvements et des grimaces étranges, tantôt levant, tantôt baissant la voix, et répétant par intervalles le mot mariomena, auquel toute l'assemblée répond par le mot ka. Après cette comédie, qui dure assez long-temps, le ganga paraît hors de lui-même; on est obligé de lui tenir les bras, pour arrêter ses transports; mais, par l'aspersion d'une eau fort aigre qu'on exprime de quelques plantes, cette aliénation d'esprit cesse. Il déclare ce qu'il vient d'apprendre du bosibatta, c'est-à-dire la réponse qui convient aux demandes de l'adorateur.

Kicocoo (1) est une statue de bois noir, qui représente un homme assis. Le lieu de son culte est la ville de Kinga, située sur la côte, et célèbre par un cimetière public. On attribue mille vertus à cette idole. Elle préserve de la mort; elle garantit des sortiléges ; elle force les morts de sortir du tombeau pendant la nuit, pour servir à la pêche

(1) Battel l'appelle Checocke dans Pinkerton, t. XVI, p. 331 ; et Barbot, Licocou. Churchill's *Collect.*, t. V, p. 478; Dapper, p. 337.

et pour aider au mouvement des canots. Aussitôt que le jour paraît, elle les fait rentrer dans leurs demeures souterraines (1). Quelques matelots portugais eurent la hardiesse d'enlever, dans les ténèbres, l'idole Kicocoo, et de la transporter sur leur vaisseau. L'alarme et la douleur furent extrêmes dans le canton. Son absence ou sa perte fut pleurée longtemps par un deuil public. Cependant le même vaisseau étant revenu sur la côte, les matelots n'osèrent débarquer sans avoir restitué l'idole. Ils prirent le temps de la nuit pour la replacer secrètement dans son temple. Mais comme ils s'étaient fait un jeu de lui casser la tête et les bras, ils clouèrent au corps les parties qui se trouvaient séparées. Le jour suivant, à la vue du mokisso, le bruit se répandit parmi les nègres qu'il avait fait le voyage du Portugal, pour leur amener un vaisseau chargé de marchandises. A la vérité, ils eurent peine à comprendre pourquoi il paraissait si maltraité dans une partie de ses membres; mais ils attribuèrent ce désordre aux fatigues d'un long voyage. Quelque temps après, il arriva qu'un bâtiment portugais heurta contre les rocs de Loango, et manqua de périr par une large voie d'eau. Ils publièrent aussitôt que les Portugais étaient punis pour n'avoir pas pris plus de soin de Kicocoo dans leur pays, et qu'en brisant leur vaisseau, il leur avait bien rendu le clou qu'ils lui avaient enfoncé dans la tête (2).

Les fêtes qu'on célèbre à l'honneur de Bomba sont

(1) Ogilby, p. 515.
(2) Dapper, *Description de l'Afrique*, édit. de 1686, p. 337.

remarquables par un grand nombre de tambours, qui demeurent placés à terre, et sur lesquels on bat des mains et des pieds. Dans ces assemblées, les filles du canton dansent avec des mouvements et des attitudes si extraordinaires, qu'on les croirait folles ou furieuses. Elles chantent certains vers qui doivent être fort obscènes, s'ils le sont autant que leurs gestes et leurs postures. Leur tête est couverte de plumes de toutes sortes de couleurs, et le reste du corps bizarrement paré. Elles ont à la main une espèce de crécelle, peinte de rouge et de blanc, qui augmente leurs transports par la confusion et par le bruit.

Malemba est un mokisso fort révéré, parce qu'il préside à la santé du roi. Il consiste dans une natte d'un pied et demi carré, avec une bande au sommet, d'où pendent de petits paniers, des plumes, des coquilles, des tuyaux de casse, des os, des sonnettes, et d'autres bagatelles peintes en rouge avec le jus du tacoel. Les fêtes de cette idole n'admettent que de petits tambours, sur lesquels des enfants battent avec les mains; ensuite le ganga prend avec un goupillon de l'eau colorée de tacoel, dont il arrose le roi et toute la noblesse, en chantant une hymne convenable aux circonstances.

Le mokisso Macongo est honoré avec des crécelles, des tambours, de petits paniers d'osier et des hameçons de pêche, teints en rouge. Le mokisso Mimi (1) est renfermé dans une petite hutte, envi-

(1) Dans un autre endroit l'auteur écrit Nyimi.

ronnée de bananiers et d'autres arbres. Cette idole n'est qu'un tronc assez élevé, sur lequel on place un sac rempli de toutes les espèces de bijoux qu'on a déjà nommées. Le principal est un collier de petits cailloux qu'on trouve sur la côte, et qui résonnent de fort loin. Un nègre qui a passé la nuit précédente avec une de ses femmes, n'ose toucher au mokisso Mimi.

Le mokisso Cossi est un sac orné de cornes, de coquilles, et rempli de terre blanche. Son service est célébré avec des crécelles, de longues gaules, des chants nocturnes, des prostrations, des bagues et des bandelettes. Il garantit de la foudre et des autres feux du ciel.

Le mokisso de Kimaye, ville fort proche de Loango, ou Boarie, consiste dans une multitude de pots, et de blocs pourris qui leur servent de couvercles, avec quelques haillons dont ils sont ornés. Cette idole fait une triste figure. Le ganga porte dans ses mains une boîte pleine de craie blanche, dont il barbouille les assistants et fait divers tours d'adresse. Il souffle dans ses mains, il étend les bras, il s'assied sur une peau, et prescrit des remèdes aux malades qui viennent le consulter. Cossi fait tomber la pluie depuis le mois de décembre jusqu'au mois de mai, c'est-à-dire dans la saison où les pluies sont régulières. Il préside à la mer, à la pêche, aux canots. Son pouvoir a tant d'étendue, qu'on ne le croit point inférieur à celui de Kicocoo même (1).

(1) Dapper, *ubi suprà*, p. 337.

Inyami, ou Injami, est un grand village à six milles au sud de Loango. Son mokisso a la figure humaine; mais quoiqu'il soit placé dans un temple, le principal lieu de son culte est une colline ronde, sur la route de Loango, à l'est. Personne n'a le privilége d'y passer en hamac. On la traverse à pied, dans la crainte d'offenser l'idole par une profanation. Le mokisso de Kitouba est une grosse crécelle de bois, sur laquelle les nègres font serment de n'employer aucun sortilége pour causer des maladies ou d'autres désordres. Celui de Pansa est un bâton de la forme d'une hallebarde, avec une tête sculptée, et peinte en rouge. Celui de Pongo est un flacon de bois rempli de bagatelles, et couvert de petits ouvrages de sculpture.

Enfin, le mokisso de Moanza (1), qui est un des plus célèbres, consiste dans un pot enseveli sous terre, entre quelques arbres, et surmonté d'une flèche qui soutient au-dehors une corde tendue, d'où pendent quantité de feuilles, qu'on a soin de renouveler lorsqu'elles commencent à se flétrir. Ceux qui obtiennent la faveur de voir ce respectable pot doivent porter un bracelet de cuivre, et ne jamais manger de cola en compagnie. L'auteur ajoute que le nombre des mokissos et des gangas est infini (2).

(1) Dapper, p. 336.
(2) Dapper, *Description de l'Afrique*, p. 338.

§ IV.

Végétaux et animaux de Loango.

On distingue dans le royaume de Loango quatre sortes de blé. Le premier, qui se nomme massanga, croît sur une tige de la grandeur d'un roseau, et dans un épi long d'un pied; sa forme est celle de la graine de chanvre. Le second se nomme messambala (1). Il rend avec tant d'abondance, qu'un seul grain produit quatre ou cinq cannes, chacune de la hauteur de dix pieds, et portant une demi-pinte de blé dans son épi. Le grain est de la grosseur de notre ivraie, mais d'une fort bonne qualité. La troisième sorte croît en forme d'herbe, et porte un grain qui ressemble à la semence de la moutarde : c'est la meilleure des quatre espèces. La quatrième est le blé de Guinée; mais c'est celle dont les habitants font le moins de cas.

Leurs pois sont fort bons, et plus gros que les nôtres; mais ils croissent différemment. Les cosses viennent sous terre (2), et c'est à leurs feuilles qu'on reconnaît leur maturité. Ils en ont une autre espèce qu'ils appellent wandor, et qui croissent sur un petit arbre. La première année, ils ne rapportent rien; mais ils portent ensuite sans interruption pendant

(1) Merolla écrit massamamballa. Churchill's *Collection*, t. 1, p. 633.

(2) Ces pois sont des pistaches de terre : c'est probablement ce que Barbot nomme gabba. Voyez Churchill, t. v, p. 471.

trois ans, à la fin desquels il faut les couper : c'est vraisemblablement la seconde des trois espèces dont on lit la description dans Dapper. Il la représente de la grosseur de nos fèves. Elle croît, dit-il, sur des arbres de huit ou neuf pieds de hauteur, dans des cosses assez épaisses, et elle se mange avec de l'enganga. Le même écrivain parle d'une troisième sorte, qui est de la forme des haricots, et qui croît en rampant à terre, dans des rangées de cosses blanches. Enfin, le pays d'Angoy a deux autres espèces de pois, qui ne sont qu'à l'usage des personnes riches : toutes deux blanches, mais de différentes formes. Barbot en nomme une espèce wigge qu'on cultive (1).

Les patates, les ignames, les potirons ou les courges, la racine de melando, dont les feuilles s'attachent et montent, comme le houblon, au tronc des arbres; le manioc, dont les nègres font leur pain, le tabac, les bananes, le milanga, qui est un fruit rempli de jus, le coton et le poivre du Brésil, appelé achi, en langue du pays, croissent fort abondamment dans le Loango. On y trouve de la cochenille, mais en petite quantité. Les oranges, les limons et les cocos n'y sont pas non plus fort communs; mais les noix de cola, les cannes à sucre et la casse y viennent sans aucun soin.

Entre les arbres extraordinaires, on vante l'enzanda, le matamba et l'aliconde, qui servent tous trois à faire des étoffes. Il n'y a point de canton dans

(1) Barbot, dans Churchill, t. v, p. 471.

le royaume de Loango qui ne produise en abondance le matamba, et qui n'en tire beaucoup d'utilité. Le tronc fournit d'assez bon vin, quoique moins fort que le vin de palmier. De ses branches, on fait des solives et des lattes pour les maisons, et des bois de lit. Les feuilles servent à couvrir les toits, et résistent aux plus fortes pluies; mais leur grand usage est pour la fabrique d'une espèce d'étoffe dont tout le monde est vêtu dans le royaume. Cette étoffe y tient aussi lieu de monnaie courante (1).

L'aliconde est d'une hauteur et d'une grosseur singulières; on en voit de si gros, que douze hommes n'en embrasseraient pas le tronc. Ses branches s'écartent comme celles du chêne. Il s'en trouve de creux, qui contiennent une prodigieuse quantité d'eau : l'auteur ne craint pas, dit-il, de la faire monter jusqu'à trente ou quarante tonneaux; et, s'il faut l'en croire, elle a servi pendant vingt-quatre heures à désaltérer trois ou quatre mille nègres, sans être entièrement épuisée. Ils emploient, pour monter sur l'arbre, des coins de bois dur, qui s'enfoncent aisément dans un tronc dont la substance est fort tendre (2). Merolla observe que ces arbres étant fort communs, et la plupart creux par le pied, on y fait entrer des troupeaux de porcs, pour les garantir des ardeurs du soleil. Le fruit ressemble beaucoup à la courge; sa queue est de la grosseur du doigt, et sa longueur d'environ trois pieds. On emploie la coque de ces fruits à faire des vases ou des

(1) Dapper, *ubi suprà*, p. 323.
(2) Battel, dans Pinkerton's *Collect.*, t. XVI, p. 336.

bouteilles. L'écorce intérieure de l'aliconde, bien abreuvée et bien battue, forme une matière propre à filer, qui est plus fine et plus durable que le chanvre (1). Les habitants du pays ont l'usage de suspendre, au sommet de cet arbre, une caisse ou une pièce de bois creux, qui se remplit de miel tous les ans, et qu'ils vident avec de grands cris de joie, après en avoir délogé les abeilles (2).

Lopez rapporte, sur le témoignage de ses propres yeux, que le royaume de Loango est rempli d'éléphants (3), et que les nègres échangent volontiers l'ivoire pour du fer, dont ils composent les pointes de leurs flèches, leurs couteaux et d'autres instruments. Battel assure qu'on trouve ici le fameux animal nommé zebra ou zevera; qu'il en a vu de grands troupeaux sauvages (4). Mais le même voyageur assure que le pays n'a pour animaux privés que des boucs et des chèvres. Les vaches qu'on s'est efforcé d'y nourrir y ont peu vécu. Du temps de Dapper, au contraire, il paraît que les vaches, les chèvres et les cochons y étaient nombreux (5). La volaille y est aussi en si grande abondance, qu'on y achète trente poulets pour quelques colliers de la valeur de six sous. Les faisans et les autres oiseaux de table y sont aussi fort communs.

(1) Merolla, dans Churchill, t. 1, p. 635.

(2) Ils emploient de la fumée. Battel, *ubi sup.*

(3) Pigafetta, p. 31.

(4) Battel, dans Pinkerton, t. XVI, p. 335. Pigafetta, p. 30, décrit le zèbre comme un animal de la province de Pemba, dans le centre du Congo.

(5) Dapper, *Afrique*, édit. de 1686, p. 323.

On y voit un oiseau plus gros que le cygne, d'une forme assez semblable à celle du héron, avec de longues jambes et le cou fort long; son plumage est noir et blanc. Il a toujours au milieu de l'estomac une tache, ou plutôt une place sans plumes, et l'on suppose qu'il les arrache de son propre bec. Suivant Pigafetta, c'est le véritable pélican; et les Portugais se trompent lorsqu'ils donnent ce nom à certains oiseaux blancs, de la grosseur d'une oie, qui sont ici fort communs.

Sur la côte de Loango, la pêche la plus ordinaire se fait avec des crocs de toute sorte de longueur, que les nègres manient avec beaucoup d'adresse. Ils veillent soigneusement pour observer un monstre marin qui ressemble au grampus ou au souffleur, et qui est toujours précédé d'un grand nombre de petits poissons. Ils prennent les petits, mais ils respectent le monstre; et s'il arrive quelquefois qu'il échoue sur le rivage, ils l'aident avec beaucoup de peine à regagner la mer. Ils lui donnent le nom d'emboa, qui signifie chien dans leur langue; et leur plus grande crainte est de lui nuire. Dans les baies et les rivières, où l'eau a moins de profondeur, ils emploient, pour filets, des nattes de roseaux qui ont jusqu'à cent brasses de longueur. Ces nattes surnagent; mais elles ont, d'un côté, de longues cannes qui pendent dans l'eau, et qui, effrayant le poisson par leur mouvement continuel, le font sauter sur les nattes lorsqu'elles approchent de la rive. Les crocodiles y sont aussi très communs et très féroces (1).

(1) Battel, dans Pinkerton, t. XVI, p. 336.

CHAPITRE II.

Description du royaume de Congo, selon les plus anciens voyageurs.

§ I.

Ses limites, son étendue, ses rivières et ses montagnes.

Lopez paraît s'être attaché soigneusement à fixer les bornes du royaume de Congo ; mais, faute de notions complètes, sa description, comme toutes les autres, est nécessairement confuse. Le royaume de Loango, dit-il, le borne au nord : cependant il lui donne en même temps, pour limite, une ligne tirée du cap Sainte-Catherine, jusqu'à la jonction de la rivière de Vamba (1) avec celle de Zaïre, c'est-à-dire un espace de six cents milles, dans lequel Loango même est renfermé. Suivant le même auteur, Congo est borné à l'est par la montagne de Cristal, qui s'étend du sud, depuis l'embouchure de la Vamba jusqu'aux montagnes du Soleil, à gauche desquelles s'élèvent les montagnes neigeuses ; ensuite, lui faisant traverser la rivière de Barbela, qui descend du

(1) Pigafetta (*Relatione del reame di Congo*, p. 17) écrit Vumba ; et Sanuto écrit Vamba ; mais ce dernier géographe fait couler cette rivière vers l'est dans le grand lac intérieur, qui, selon son système, est le réservoir commun d'où découlent les eaux du Zaïre et de la branche occidentale du Nil d'Égypte. D'Anville nomme cette rivière Wambre.

lac Aquelonda, il fait finir ses bornes orientales au point du sud, dans une longueur d'environ six cents milles.

Ses bornes au sud commencent aux montagnes de Plata ou d'Argent, où finissent ses limites de l'est, et s'étendent jusqu'à la baie des Vàches, c'est-à-dire l'espace de quatre cent cinquante milles, jusqu'à la côte maritime. Lopez ajoute que cette ligne méridionale divise le royaume d'Angola, et laisse au sud les montagnes d'Argent, au-delà desquelles est le royaume Matama ou de Mataman ; mais alors Lopez renferme, sous le nom général de Congo, Angola et Benguella, qu'il nomme Bengleli, faisant mention d'une rivière de ce nom qui est celle de Saint-Philippe, et ensuite de la rivière Songa qui est la Longa des cartes modernes. Des monts Miguen sortent, suivant Pigafetta, les sources qui forment le lac Dumbea Zocche, et la chaîne des montagnes de Cristal se prolonge au couchant par les montagnes d'Argent jusqu'à Malomba, où le fleuve Coari forme la limite du Congo et d'Angola : le royaume de Matama, qui confine à l'est à Angola, s'étend à l'orient jusqu'à la rivière Bavagal, près des montagnes de la Lune et à la rive occidentale du fleuve Bagamidri ; ses limites traversant ainsi le fleuve Coari (1).

Depuis l'embouchure de la rivière de Coanza ou Quanza, jusqu'à la rivière de Barreras-Vermelhas, on compte trois cent soixante-quinze milles. La seconde de ces deux rivières tire son nom des ruines

(1) Pigafetta, p. 9, 12 et 18.

de plusieurs rochers, qui, étant minés par la mer, laissent voir dans leurs débris une apparence de rougeur : de là, vers l'est en ligne droite, les terres de Congo s'étendent l'espace de quatre cent cinquante milles; de là au sud, en traversant d'autres montagnes de Cristal que celles qu'on vient de nommer, puis les montagnes neigeuses, et la rivière de Barbela au pied des montagnes d'Argent, et montant jusqu'au lac d'Aquelonda, on compte environ cinq cents milles : enfin, depuis ce lac, en suivant la rivière de Coanza, qui en sort, jusqu'à son embouchure, il y a trois cent soixante milles; ainsi, toute la circonférence du Congo est de dix-huit cent quatre-vingt-cinq milles. Sa plus grande largeur commence au cap Padrão ou Padron, à l'embouchure de la rivière de Zaïre, et n'a pas moins de six cents milles jusqu'aux montagnes de Cristal, où elle finit (1).

Telle est la description de Lopez; mais des relations postérieures, en traçant les limites du Congo, proprement dit, disent qu'il est borné au nord par ceux de Loango et de Maccoco ou d'Anziko, dont il est séparé par la rivière de Zaïre; à l'est, par Maccoco et Matamba; au sud, par Benguella; à l'ouest, par l'Océan. Sa situation est entre le second et le onzième degré de latitude du sud, et entre le trente-deuxième et le quarante et unième degré de longitude orientale. Du nord au sud, sa longueur est de cinq cent soixante milles, et sa largeur, de l'ouest à l'est, d'environ quatre cent vingt milles.

(1) Pigafetta, *Relatione del Congo*, p. 25.

Anciennement le royaume de Congo avait beaucoup plus d'étendue ; et le roi Alvares, dit Pigafetta, s'intitulait roi de Congo, d'Abundos, de Matama, de Quizama, d'Angola, d'Angoy, de Cacongo, des sept royaumes de Congère, d'Amolaza, de Pangelungos, d'Anzikos (1), d'Anzikana et de Loango, etc., qui en ont été séparés dans la suite des temps.

Les montagnes de Cristal tirent ce nom de la quantité de toutes sortes de cristaux qui s'y trouvent ; elles sont grandes, hautes et désertes au sommet. Les montagnes du Soleil ne doivent leur nom qu'à leur hauteur, qui les approche en quelque sorte de cet astre. Il n'y tombe jamais de neige, et l'on n'y voit aucun arbre (2).

Le royaume de Congo est arrosé par un grand nombre de rivières, dont les principales, du nord au sud, sont celles de Zaïre, de Lelunda, d'Ambriz, d'Encokoqué-Matari, de Loze, d'Onza, de Libongo, de Danda, de Bengo, et de Coanza ou Quanza.

La rivière de Lelunda, dont le nom signifie truite, sort du lac d'Aquelonda, comme celle de Coanza. Dans son cours, après avoir reçu une autre rivière qui vient du grand lac, elle passe au pied de la montagne où San-Salvador est situé (3) ; mais elle est si belle en toute autre saison que celle des pluies, qu'il est aisé de la traverser à pied (4).

(1) Pigafetta, p. 25. Mais il semble qu'Anzikos n'est que le nom des habitants d'Anzikana.

(2) Pigafetta, *ubi sup.*

(3) Delisle, dans sa carte de Congo, lui fait prendre sa source au pied de la montagne.

(4) Pigafetta, p. 12.

Depuis la montagne, elle coule à l'ouest, par une infinité de détours, jusqu'à la mer, et s'y jette impétueusement dans le temps des pluies; mais à son embouchure même, elle a si peu d'eau dans d'autres temps, que les plus petits vaisseaux ne la traverseraient pas sans risque. Les nègres la fréquentent dans leurs canots, au hasard d'être dévorés par les crocodiles, qui s'y rassemblent en fort grand nombre (1).

L'Ambriz offre un bon port à son embouchure; elle sort aussi du lac d'Aquelonda, et passe à quatre lieues de San-Salvador. Pigafetta la place à six degrés de latitude du sud, et la représente comme une rivière grande et poissonneuse, mais dont l'embouchure est fermée par quantité de rocs, qui n'en permettent l'accès qu'aux petites barques. Ses eaux paraissent toujours bourbeuses, ce qui vient uniquement de la rapidité de son cours. A trente milles de la côte, on la traverse sur une espèce de ponton, où les voyageurs paient quelques droits au roi de Congo pour leur passage. La rivière du sud est habitée par un grand nombre de pêcheurs et d'autres nègres, qui fabriquent du sel, en faisant bouillir l'eau de la mer dans des vaisseaux de terre. Il est noirâtre et rempli de sable; mais le commerce n'en est pas moins considérable à Pambi et dans d'autres lieux.

L'Encokoqué-Matari est une rivière de peu d'usage, parce que, dans toute l'étendue de son lit, comme à son embouchure, elle est remplie de grandes

(1) Ogilby, p. 527; Dapper, p. 343.

basses et de bancs de sable, qui laissent à peine un passage aux canots. Sa source est inconnue aux Européens, et Lopez ne la nomme même pas (1).

La Loze ne mérite que le nom de ruisseau; mais, quoiqu'il n'y ait point de port à son embouchure, elle est navigable pour les canots. A vingt milles de la mer, elle a, comme l'Ambriz, un ponton, où les droits du passage se paient au duc de Bamba (2).

L'Onza ou l'Onzoni offre un port, ou une petite rade, à son embouchure; mais, loin d'être navigable au-delà, elle peut être passée à gué dans presque toute son étendue.

La rivière de Libongo, que Lopez nomme Lemba, et qui est la rivière Lifune des cartes modernes, n'a ni port, ni profondeur pour recevoir les moindres vaisseaux.

La Danda est une grande rivière qui reçoit des bâtiments de cent tonneaux. On ne trouve jamais moins de cinq ou six pieds d'eau à son embouchure; mais elle est infestée de crocodiles et de chevaux marins. Le pays qu'elle arrose est très fertile; haut par intervalles du côté du sud, et bas au nord dans une largeur d'environ deux milles (3).

La Bengo, qu'on prend pour une branche de la Danda, est encore une grande rivière qui reçoit des barques l'espace de quarante milles, et qui, malgré

(1) D'Anville en fait un affluent de l'Ambriz à son embouchure sur sa carte du Congo de 1732. Pinheiro Furtado ne l'a point tracée sur sa carte d'Angola et de Benguella.

(2) Ogilby, p. 528.

(3) Ogilby et Pigafetta, *ubi sup.*

ses bancs de sable, n'a pas moins de sept ou huit pieds d'eau à son embouchure. Sa source est fort éloignée, et ses inondations si violentes dans la saison des pluies, c'est-à-dire aux mois de mars, d'avril et de mai, qu'elle entraîne d'un côté une grande partie de la rive, qui se joint à l'autre, ou que la rapidité du courant porte jusqu'à la mer (1).

La rivière de Quanza ou Coanza, dit-on, sort d'un petit lac qui est formé par une rivière sortie du grand lac (2), qui donne aussi naissance au Nil d'Égypte. Tel était le système géographique de Pigafetta et des savants de son temps. La Coanza a deux milles de largeur à son embouchure : les barques y remontent l'espace de cent milles; mais elle est sans port du côté de la mer.

Le royaume de Congo n'a pas de plus belle et de plus grande rivière que celle de Zaïre. Merolla prétend qu'elle doit son nom à l'ignorance des premiers Européens. En arrivant, dit-il, ils demandèrent aux habitants comment se nommaient le pays et la rivière. Ceux-ci, qui ne les entendaient pas, répondirent dans leur langue, *Zevoco*, qui signifie, « Je ne puis vous entendre : » d'où les Portugais formèrent le nom de Zaïre (3). Ils plantèrent, sur une des pointes de son embouchure, une belle croix de marbre, qui fut ensuite abattue par les Hollandais. Cependant, il en

(1) Ogilby, p. 528; et Pigafetta, p. 12. Mais il y a une faute d'impression à la ligne 6, où il faut lire Bengo, au lieu de Begno.

(2) Pigafetta, *Relatione del reame di Congo*, p. 9.

(3) Cette étymologie paraît forcée. Il est plus naturel de la tirer de Zairi, ville qui, selon Barbot, est à dix-huit ou vingt lieues de son embouchure.

restait encore une partie du temps de l'auteur; et l'on découvrait aisément, sur la base, les armes du roi de Portugal, avec une inscription en caractères gothiques, qui ne se lisait pas si facilement (1).

Cette fameuse rivière tire ses eaux, suivant Lopez, de trois différents lacs : l'un est le grand lac d'où sort le Nil, le second est le petit lac qui fournit son autre source, et le troisième est un grand lac formé, ou traversé par le Nil (2). Le plus grand de ces trois lacs est celui que les géographes des seizième et dix-septième siècles nomment Zambre, et d'où ils font sortir toutes les grandes rivières qui arrosent l'Afrique. Merolla observe, sur le témoignage commun des nègres, que le fleuve du Zaïre sort d'un vaste amas d'eau dans le royaume de Matamba, où commande la reine Zingha; et que la même source produit le Nil, qui prend son cours vers l'Egypte (3). Ce système était général alors. Il ajoute qu'on voit dans ce grand lac plusieurs sortes de monstres, entre lesquels il s'en trouve un de figure humaine, sans autre exception que celle du langage et de la raison. Le père François de Pavie, missionnaire capucin, qui faisait sa résidence dans le pays de Matamba, rejetait toutes ces histoires de monstres comme autant de fictions des nègres; mais la reine Zingha, informée de ses doutes, l'invita un jour à la pêche. A peine eut-on jeté les filets, qu'on décou-

(1) Merolla, dans Churchill, t. 1, p. 609.

(2) Pigafetta, *Relatione di Congo*, p. 12. Pigafetta ne donne point ici de noms à ces lacs

(3) Merolla, dans Churchill's *Collection*, t. 1, p. 610. Merolla écrit Singa.

vrit, sur la surface de l'eau, treize de ces poissons monstrueux. Il fut impossible d'en prendre plus d'un; c'était une femelle. La couleur de sa peau était noire; ses cheveux longs et de la même couleur; ses ongles d'une longueur singulière. Merolla conjecture qu'ils lui servaient à nager. Elle ne vécut que vingt-quatre heures hors de l'eau, et, dans cet intervalle, elle refusa toute sorte de nourriture (1).

En traversant le royaume de Congo, le fleuve Zaïre reçoit plusieurs rivières, qui donnent beaucoup de facilité aux habitants pour le commerce intérieur. On nomme, 1°. l'Umbre, que d'autres appellent Vamba et Vambere, et qui sortant, dit-on, d'une montagne de la Nigritie, vient tomber au sud du Zaïre; 2°. la Brankare ou la Bankare, qui se joint au Zaïre sur les limites orientales de Pongo, assez près des montagnes de Cristal; 3°. la Verbèle ou la Barbela, qui vient du même lac d'où l'on suppose que sort le Nil, et qui, traversant ensuite le lac d'Aquelonda, se jette dans le Zaïre, plusieurs lieues au-dessous de la ville de Pango, après avoir baigné ses murs (2). Suivant le plus grand nombre de géographes, cette rivière serait le courant principal du Zaïre, ou ce fleuve lui-même.

Lopez donne vingt-huit milles de largeur à l'embouchure du fleuve Zaïre : il entre avec tant d'impétuosité dans l'Océan, qu'à trente ou quarante milles de la terre, et quelquefois à quatre-vingts,

(1) Merolla, dans Churchill, p. 610. Il paraît, d'après ce récit, qu'il y a des phoques dans les rivières et lacs de ce pays.

(2) Dapper, *Afrique*, p. 344.

ses eaux se conservent fraîches. Les matelots en boivent à cette distance, et les reconnaissent à leur épaisseur; cependant il n'est navigable que l'espace d'environ vingt-cinq milles, au-delà desquels, étant resserré par des rochers, il tombe avec un bruit qui se fait entendre à sept ou huit milles. Les Portugais ont donné à ce lieu le nom de Cachiver, c'est-à-dire chute ou cataracte (1).

Merolla donne dix lieues de large à l'embouchure du Zaïre, quoique d'autres écrivains, dit-il, ne lui en donnent pas moins de trente; mais ils renferment, dans cette étendue, l'embouchure d'un autre bras du même fleuve qui n'est pas éloigné du premier. Les eaux du Zaïre, ajoute-t-il, ont quelque chose de jaunâtre qui les fait distinguer de celles de la mer à plus de trente lieues de la côte. Ce fut cette différence qui donna lieu à la découverte du royaume de Congo. Dom Diego Cam, que Jean II, roi de Portugal, avait envoyé dans cette vue, n'eut pas de signe plus certain pour juger qu'il approchait de la terre, que la qualité des eaux du Zaïre (2).

Dapper ne donne que trois lieues de largeur à son embouchure; mais il assure que la force et l'abondance de ses eaux à l'ouest-nord-ouest et au nord-est quart-de-nord, se font sentir à plus de quarante milles du rivage. Il ajoute qu'après avoir perdu la terre de vue, on distingue encore leur courant, par la noirceur de l'eau, et par des amas de roseaux, et

(1) Pigafetta, p. 12.

(2) Merolla, dans Churchill, t. 1, p. 609. Merolla écrit, à tort, Diego Cano.

d'autres substances, qui paraissent former autant de petites îles flottantes; aussi les vaisseaux ont-ils besoin d'un vent bien frais pour remonter jusqu'à la rivière au long de cette trace.

La pointe sud de l'entrée est un promontoire que les Portugais ont nommé cabo de Padrâo, ou cap de la Colonne, et sur lequel ils élevèrent, il y a deux cents ans, une petite chapelle et une croix de marbre. Un peu plus loin, dans l'intérieur du cap, on arrive à la pointe de Saint-Paul, qui offre une rade fort commode; à un mille et demi de là on rencontre la crique du roc de Pampus, et dix ou douze milles plus loin, la résidence du comte de Sogno (1).

Entre l'embouchure de la rivière et la cataracte, le canal est divisé par de grandes îles, dont la plupart sont bien peuplées, et gouvernées par divers seigneurs, sous l'autorité du roi de Congo. Cette dépendance du même souverain n'empêche pas que les insulaires ne s'entre-nuisent souvent par des attaques subites, dans leurs canots, qui ne sont composés que d'un tronc d'arbre d'une grosseur incroyable.

La première de ces îles a peu d'étendue; elle porte le nom d'Ile aux Chevaux, qu'elle a tiré de la multitude de chevaux marins qui s'y retirent. Du temps de Lopez, les Portugais y faisaient leur demeure dans un village, tandis qu'ils avaient leurs vaisseaux, au sud de la rivière, dans le port de Pinda, où le commerce était alors florissant.

Les îles de Bomma et de Quintalla sont situées à

(1) Barbot, dans Churchill, t. v, p. 484.

l'embouchure de la rivière; d'autres plus haut, mais toutes extrêmement peuplées : celle de Bomma est riche en mines de fer. Quoiqu'on vante le nombre de ses habitants, on y découvre peu de maisons, parce qu'une grande partie des terres étant couverte d'eau, les nègres habitent le sommet des arbres. Ils s'y font des loges entre les branches, sans autre toit que le feuillage, et leurs canots entretiennent la communication de l'un à l'autre. Ces insulaires sont bien faits et robustes; mais ils mènent une vie qui ne les distingue guère des bêtes. On prétend, dit l'auteur, qu'ils sont tous sorciers, et qu'ils parlent face à face au diable. Dans les temps de paix, leur unique exercice est le commerce du fer, qu'ils tirent de leurs mines, et qui leur procure des vivres par la voie des échanges. Pendant les guerres du pays, ils forgent des armes, telles que des flèches, des poignards et des sagaies, dont ils ne tirent pas moins de profit. Le mariage n'est pas connu dans leur île. Dès leur première jeunesse, les deux sexes se mêlent ensemble, sans aucune cérémonie, et ce mélange ne donne aux hommes aucun droit sur les femmes.

L'île Quintalla est renommée par une idole d'argent, dont il n'est permis d'approcher qu'aux seuls ministres qui président à son culte. Ils apportent tous leurs soins à déguiser le lieu qu'elle habite, et les chemins qui peuvent y conduire. Chaque fois qu'ils y vont eux-mêmes, ils doivent prendre une nouvelle route, et se dérober aux yeux de ceux que la curiosité porterait à les suivre. On sait en général que l'idole est logée dans une grande plaine, cou-

verte de bois. Les rois et les peuples voisins lui font des présents et des sacrifices, surtout dans leurs maladies ; ils envoient dans la plaine ce qu'ils ont de plus riche. Toutes ces offrandes y demeurent sans usage, suspendues au long d'un grand mur, qui est composé de dents d'éléphants au lieu de pierres, jusqu'à ce que le temps les fasse tomber en pourriture (1).

L'île de Zariacacongo, qui est située au milieu du canal, produit en abondance toutes sortes de provisions, et n'est pas moins peuplée que féconde : elle est plate, mais élevée de huit brasses au-dessus de l'eau : elle est au milieu du fleuve, et séparée du royaume de Congo par un bras de rivière sur lequel est un pont (2).

Le Zaïre, selon Lopez ou Pigafetta, est rempli de crocodiles, de chevaux marins, et de toutes espèces de poissons connues en Afrique. On vante particulièrement l'ambize angalo, ou le porc d'eau ; le kakongo et le poisson royal : ces trois espèces, avec la truite et la tanche, doivent être portées au roi, sous peine de mort (3).

Lopez divise le royaume de Congo en six provinces, qu'il nomme Bamba, Sogno, Sundi, Pango, Batta et Pemba (4) ; mais Carli ne compte que cinq provinces : 1°. San-Salvador, qui contient la ville du même nom, résidence ordinaire du roi ; 2°. le

(1) Barbot, dans Churchill, t. v, p. 483.
(2) Ibid., p. 484.
(3) Pigafetta, *Relatione di Congo*, p. 13.
(4) Ibid., p. 25.

duché de Bamba; 3°. le duché de Sundi; 4°. le marquisat de Pemba; 5°. le comté de Songo ou Sogno (1). Suivant la seconde de ces deux divisions, Pango et Batta n'étant pas nommées, doivent faire partie des autres provinces. Carli s'écarte encore de Lopez, par la division de Pemba en deux provinces; mais la description de chaque pays est indépendante de cet ordre.

Bamba, la plus grande et la plus riche province de Congo, est, selon Lopez, bordée à l'ouest par l'Océan, et s'étend depuis la rivière d'Ambriz jusqu'à la rivière de Quanza. Ses bornes, au sud, sont les terres du royaume d'Angola; mais Lopez se trompe quand il lui donne pour limite, à l'est, le pays de Quezzama, vers le lac d'Aquelonda (2). Ce pays est au sud de la Coanza, à son embouchure.

Ce grand pays est gouverné par un prince ou un mani, qui a quantité d'autres princes et de seigneurs dans sa dépendance. Les principaux au long de la côte, selon Lopez, sont le seigneur particulier de Bamba, lieutenant-général de la province, et ceux de Lemba, de Dandi, de Bengo, de l'île de Loanda, de Corimba, de Coanza et de Cazzanzi. Au-dedans des terres, dans le pays des Ambandos, qui habitent vers les frontières d'Angola, et qui font partie de la province de Bamba, on trouve les seigneurs d'Angazi, de Chinghengo, de Motollo, de Cabonda, et quantité d'autres moins distingués (3).

(1) Carli, dans Churchill, t. 1, p. 562.

(2) Pigafetta, *Relatione del reame di Congo*, p. 25. Pigafetta écrit Lago Chelunda, et Chezzama contrade.

(3) Pigafetta, *Relatione del reame di Congo*, p. 25.

Des voyageurs plus récents, qui paraissent avoir porté leurs recherches plus loin, ajoutent à ces seigneurs plusieurs autres cantons, gouvernés, au nom du roi de Congo, par des chefs que les Portugais appellent manis ou sôvas : tels sont Vamma, Coanza, Hani, Callé. Si l'on en croit Barbot, des titres plus relevés sont donnés aux souverains ou chefs du Congo, d'Angola, de Makamba, d'Ocanga, de Cumba, de Lulla, de Zouza : on les nomme rois. Ceux de Batta, de Sunda, de Bamba et d'Ambuilla sont nommés ducs; et on appelle comtes les chefs de Songo ou Sogno, d'Angoy et de Cacongo, et des Ambondes qui dominent sur le fleuve Zaïre (1).

Selon Dapper, qui transcrit des relations originales, le territoire de Vamma est arrosé par la mer et par la rivière de Danda. On trouve ensuite, sur la même rivière, sept ou huit petites provinces, mais si peu considérables, qu'elles ne sont pas nommées. Plus loin, se présente le territoire de Coanza, dont le seigneur partage avec celui de Vemba la juridiction des petites provinces qui les séparent. Callé suit immédiatement Coanza ; sa situation est un peu au sud, et sa juridiction n'a pas beaucoup d'étendue. Cavangongo la borde au sud. Un peu plus au sud sont Engombia-Muchama ; et à l'est, Engombia-Cabonda, dont la juridiction s'étend sur diverses petites seigneuries voisines (2).

A quelque distance de la rivière de Danda, au nord, on trouve Motemmo-Cavangongo. Mossoula

(1) Barbot, dans Churchill, t. v, p. 491.
(2) Dapper, édition de 1686, p. 341.

est à l'ouest, sur la côte, et comprend toute la partie maritime, depuis la rivière de Danda, jusqu'à celle de Loze. Le seigneur de Mossoula est très puissant, quoiqu'il le soit moins que celui de Cavangongo.

A l'est de Motemmo-Cavangongo, on rencontre Motemma-Quingenongo, et vers le sud-est, Cahende, autrefois un des plus puissants pays de cette région, mais à présent fort affaibli. Les deux juridictions de Cahende et de Quinquongo sont à sept ou huit journées de Cavangongo à l'est. Elles ont elles-mêmes, à l'est, le territoire d'Ambuilla ou d'Amboille, qui est indépendant de Congo. Au sud et au sud-ouest d'Ambuilla, on trouve Oando, qui en est divisé par la rivière de Loze, et qui borde Bamba du côté de l'ouest. Oando, que d'autres nomment Ovando ou Wanda, est une grande et puissante contrée, qui est soumise au roi de Congo; mais, dans le cours de l'année 1646, elle fut ravagée par la reine Zingha, et la plupart de ses habitants enlevés pour l'esclavage.

Oando ou Ovando est bordé à l'est par Quina, petit territoire; à l'ouest, par Bamba et par quelques petites portions de Pemba.

Dans la situation qu'on vient de représenter, Bamba touche, vers le sud et le sud-ouest, à la province de Bumbi, et du côté de l'ouest à celle de Mossoula.

Entre Pemba et Quina est située la province d'Ensala, dont le gouverneur, sur quelques oppositions qu'il fit, en 1643, à l'autorité du roi de Congo, obtint des Hollandais un secours de cinquante soldats,

qui l'aidèrent à piller les terres d'un sujet rebelle.

Au nord et au sud de la rivière de Loze, on trouve les pays de Lavato et de Quitungo, qui s'étendent au long de la côte, et qui s'enfoncent dans les terres l'espace de trente ou quarante milles jusqu'à Sogno.

Toutes ces portions de provinces ont pour bornes des montagnes, qu'on nomme Quibambis dans le pays. Elles sont bordées de plusieurs villes, qui, servant de résidence ordinaire aux chefs du pays, leur ôtent l'occasion de toutes sortes de différends pour les limites.

La rivière d'Onza présente, vers la côte, trois villages, qui forment un triangle; Mongonendoin, au sud; Jagando, six milles plus loin dans les terres, et Lengo, au bord du fleuve Libongo. Assez près des mêmes lieux, sans qu'aucun voyageur en ait fixé l'éloignement, est située Mossula, ville de commerce fréquentée par les Hollandais, et où leur compagnie des Indes avait un comptoir (1).

La principale ville de la province de Bamba, et le séjour ordinaire de son mani, est placée dans une belle plaine entre les rivières de Loze et d'Ambrize; elle se nomme Panza (2), selon Lopez, et Panga ou Banga selon Dapper; et son éloignement de la mer est d'environ cent milles (3). Quelques uns la mettent à quatre-vingt-cinq, d'autres à cent vingt milles

(1) Dapper, p. 341. D'Anville écrit Mossoula; Penheiro écrit Mosulo.

(2) Pigafetta, p. 26. Le mot Panza est le même que celui de Banza, qui veut dire ville, ou résidence du chef de l'état.

(3) Dapper, p. 342.

de la côte. Elle est à six journées de Loanda, dans le royaume d'Angola, et presque à la moitié du chemin entre Pemba et Sogno. Cette ville renferme un terrain de fort grande étendue; ses rues et ses édifices sont dispersés comme à Loango. Elle est divisée (1) par deux petites rivières qui la traversent. En 1666, du temps de Carli, c'était à Bamba même que le seigneur de la province, ou le duc, faisait sa résidence. Carli représente Bamba comme une ville grande et bien peuplée, à soixante-dix lieues de la mer (2). C'est dans la même province que commencent les montagnes où l'on trouve des mines d'argent et d'autres métaux, et qui s'étendent vers le royaume d'Angola. L'auteur juge que ce pays doit être fort riche, parce qu'on voit sur la côte une quantité extraordinaire de coquilles, qui sont la monnaie courante du royaume de Congo : d'ailleurs la traite y était si considérable pour les esclaves d'Angola, qu'annuellement les Portugais en transportaient plus de cinq mille.

Les habitants de cette province marchent armés, comme les esclaves, de sabres fort longs et fort larges, qu'ils achètent des Portugais. Ils ont aussi un arc et des flèches, et un bouclier long à la manière des anciens. Il s'en trouve de si robustes, que d'un seul coup ils abattent la tête d'un taureau. Lopez en vit un qui portait sur ses bras, dans une marche, un vaisseau de vin du poids de trois cent trente-cinq livres, et qui ne s'en déchargea que lorsqu'on l'eut vidé tout

(1) Dapper, p. 342.
(2) Carli, dans Churchill's *Collection*, t. 1, p. 562 et 568.

entier. Bamba est comme le rempart du royaume de Congo, par la terreur que le courage et le nombre de ses habitants inspirent à toutes les contrées voisines. Dans un besoin pressant, cette province peut armer quatre cent mille hommes, qui ne font que la sixième partie de ses habitants (1).

Carli ne balance point à la regarder comme la seconde province du royaume, c'est-à-dire la première après la province royale. Le grand-duc qui la gouvernait de son temps se nommait dom Theodosio (2).

Ce puissant mani commande en chef toutes les forces du roi de Congo; mais c'est volontairement et pour sa propre satisfaction qu'il se charge de cet emploi. Il a, selon Dapper, des prétentions sur les Ambondanes (3), qui demeurent au sud de la rivière de Danda; mais c'est le roi d'Angola qui commande à ces peuples. La plupart des sujets du roi de Congo étant de la religion romaine, il entretient, pour le service ecclésiastique, plusieurs jésuites, et d'autres prêtres nègres et mulâtres.

Le pays de Quezzama, situé sur la côte à l'embouchure méridionale de la Coanza, et que Lopez a étrangement déplacé, était, de son temps, une sorte de république, gouvernée par des seigneurs qui ne reconnaissaient l'autorité d'aucun roi (4); mais, après

(1) Pigafetta, *Relatione del reame di Congo*, p. 26-28.

(2) Carli, dans Churchill, t. 1, p. 562.

(3) Dapper, p. 342. Les Ambondanes de Dapper sont évidemment ceux qui parlent la langue bunda ou bonda, la plus générale dans le royaume d'Angola; cela signifie que le roi de Congo a des prétentions sur le royaume d'Angola.

(4) Voyez ci-dessus, p. 521; et Pigafetta, p. 25 et 26.

avoir long-temps soutenu la guerre contre Paulo Dîaz, ils ont pris le parti de se soumettre à la couronne de Portugal, pour se garantir du joug d'Angola, dont ils étaient menacés.

§ II.

Sogno ou Songo, seconde province du royaume de Congo.

Cette contrée, que d'autres nomment Soguo, Songo, Sonho et Soni, est bordée au nord par la rivière de Zaïre; au sud, par celle de Lelunda; à l'ouest par l'Océan. Elle est, selon Dapper, environnée presque entièrement par une forêt nommée Findemguolla (1). Lopez l'étend jusqu'aux roches Rouges, qui sont, dit-il, sur les frontières du royaume de Loango (2). Le pays de Sogno est une sorte de péninsule, qui a pour bornes à l'est la province de Bamba, dont elle est séparée par la rivière d'Ambriz.

Selon Zucchelli, dans toute l'étendue du royaume de Sogno, on ne trouve pas de pierre; le sol est sablonneux, mais il n'est pas infertile. On se contente de le bêcher, et il produit, après un léger travail, une abondante moisson (3).

Les domaines de Sogno ont d'autant plus d'étendue, qu'ils comprennent quantité de petites seigneuries, autrefois indépendantes, et plusieurs îles de la rivière de Zaïre. Le pays est rempli de grandes

(1) Dapper, *Afrique*, 1686, in-folio, p. 342.
(2) Pigafetta, p. 34.
(3) Zucchelli, p. 145.

villes que les habitants nomment banzas, et qui ont dans leur dépendance d'autres petites villes nommées libattes (1). Kiova ou Chiova est, selon Merolla, une des plus grandes; mais la première est celle de Sogno, où le chef de la province tient sa cour. Il porte le titre de comte dans toutes les relations des voyageurs (2).

La ville de Sogno, selon Merolla, est composée d'environ quatre cents maisons, bâties à la manière du pays, c'est-à-dire séparées l'une de l'autre dans un fort grand espace. Elle est éloignée d'un mille de l'extrémité de la crique, ou de la rivière de Sogno, qui, étant fort étroite et bordée de petits arbres ou de buissons fort épais, ne reçoit point les barques assez loin pour les faire approcher de la ville (3).

Merolla nous apprend que toutes les maisons sont couvertes de chaume, et les murs composés d'un mélange de branches et de feuilles de palmier, fort proprement entrelacées. L'intérieur est revêtu de nattes de diverses couleurs. Le fond est de terre bien battue et d'une dureté à toute épreuve. Les voûtes et les plafonds sont de roseaux, tels qu'on les emploie pour les chaises dans plusieurs pays de l'Europe. La forme du palais est quadrangulaire. Il est bâti de planches, mais peint d'une sorte de vernis, qui forme une croûte épaisse sur le bois. Tous les seigneurs peuvent se loger de même, après en avoir obtenu la permission du comte. La plupart des églises sont de bois; celle des

(1) Pigafetta, p. 10; Ogilby, p. 514.
(2) Merolla, dans Churchill, p. 628.
(3) Barbot, dans Churchill, t. v, p. 509.

capucins, qui surpasse toutes les autres, est capable de contenir cinq cents personnes. Du temps de Merolla, il y avait dans Sogno cinq autres églises, dont l'une servait de sépulture aux comtes; une autre portait le titre de chapelle royale (1).

Les habitants du pays sont généralement de taille moyenne. Selon Braun, ils ne sont pas aussi grands ni aussi forts que ceux de Loanga; mais ils sont plus civilisés et plus favorables aux chrétiens (2). Ils ont le visage agréable, les jambes et les bras fort menus, et l'esprit si subtil qu'il est impossible de les tromper. Ils entendent merveilleusement les poids et les mesures; et leur défiance étant égale à leur adresse, il semble, dit Barbot, que leurs regards percent au travers des blancs. Souvent, après les avoir vus mesurer avec beaucoup d'attention, ils les prient froidement de recommencer. Dans leurs propres marchés, ils commencent toujours par demander le double du prix, et leurs instances durent deux heures pour obtenir un couteau par-dessus la convention. Les Anglais et les Hollandais ne laissent pas de les visiter souvent pour le commerce de l'ivoire et des esclaves (3). Le comptoir où les Anglais s'étaient établis en 1700, était situé sur une petite éminence, près de la ville. Suivant Carli, Sogno est éloigné d'une lieue de la rivière de Zaïre (4). A l'embouchure de ce fleuve est le village de Pinda, que le comte de

(1) Merolla, dans Churchill, t. 1, p. 631.
(2) Braun, dans de Bry, t. v, partie VIII, p. 13.
(3) Barbot, dans Churchill, t. v, p. 493 à 496.
(4) Carli, dans Churchill, t. 1, p. 562.

Sogno, selon Dapper, avait prêté aux Portugais pour la facilité de leur commerce (1). Cette province, suivant le même auteur, produit du cuivre, fort supérieur à celui des autres pays de Congo; elle produit aussi du coton, mais elle en vend peu (2).

L'habillement des nobles de Sogno est une camisole de paille, d'un ouvrage assez propre, qui tombe jusqu'au-dessous de la ceinture, et qui se termine par deux bandes pendant jusqu'à terre. Au lieu de manches, ils ont deux ouvertures qui servent de passage pour les bras. Quelques uns portent un bonnet de soie fort proprement tricoté; mais c'est un honneur qui n'est point accordé sans distinction. Les femmes du premier rang ont une sorte de jupon de paille qui leur couvre tout le bas du corps. Depuis la ceinture jusqu'à la poitrine, elles s'enveloppent d'une pièce d'étoffe, qui fait ordinairement deux tours, et dont le bout se relève sur la tête pour leur servir de voile. L'usage général des deux sexes est de porter de longues pipes, avec lesquelles on les voit fumer continuellement. Le peuple, hommes et femmes, n'a qu'une petite pagne autour des reins, qui ne passe point les genoux. Dans les parties intérieures du pays, on ne se couvre précisément que le devant du corps, et c'est même une règle établie d'être entièrement nus dans les maisons, pour diminuer l'incommodité d'une chaleur excessive, qui dure neuf mois entiers sans la moindre

(1) Dapper, *Afrique*, p. 342.
(2) Dapper, *Afrique*, p. 348.

fraîcheur; elle n'est interrompue qu'aux mois de juin, de juillet et d'août.

Selon Zucchelli, les nobles de Sogno ne diffèrent en rien, dans leur costume et dans leur manière de vivre, du reste du peuple, si ce n'est par le nombre plus ou moins grand de leurs esclaves. Du reste, avec ces derniers, et de même qu'eux, ils bêchent la terre, plantent, sèment, et recueillent de leurs propres mains. Des princes, et même des rois, en agissent de même. Les gouverneurs des banzas, ou communes, dépendent du prince ou roi de Sogno, qui les nomme et les dépose à volonté. Ils se nomment manis, et sont environ au nombre de trente. Le territoire qu'ils administrent se nomme maniat, et renferme plusieurs libattes ou villages. Quatre de ces manis ont le titre d'électeurs, parce que, après la mort du prince, c'est à eux qu'il appartient de lui nommer un successeur. Mais la fraude, ou la violence, parvient toujours à rendre leurs droits illusoires. Chacun des manis a sous lui, depuis dix jusqu'à cinquante libattes gouvernées par des préposés, que, dans la langue du pays, on nomme mocalunto ou macolonte, terme qui répond à peu près à celui de supérieur. Le plus puissant des manis est celui de Chiova, sur le territoire duquel se fabriquent ces libonghis, ou étoffes peintes, que l'on nomme drap du Congo (1).

Les habits du comte de Sogno, dit Merolla (2), varient suivant les fêtes et les occasions : son ha-

(1) Zucchelli, p. 148 et 149.
(2) Merolla, dans Churchill, t. 1, p. 631.

billement ordinaire est une veste de paille, qui lui serre le corps, mais d'une fabrique dont l'usage lui est propre, ou n'est permis qu'à ceux qu'il honore de cette faveur. Ce vêtement descend jusqu'à terre; il porte par-dessus un manteau d'étoffe de la même longueur. Aux jours de fête, il paraît en habit court d'écarlate, plissé et bordé d'une frange du même drap. Dans les plus grandes solennités, il prend une chemise de la plus belle toile, des bas de soie jaunes ou rouges, et un manteau de soie à fleurs, qui porte le nom d'habit de printemps. Lorsqu'il fait ses dévotions à l'autel, il est couvert d'un grand manteau blanc, qui traîne fort loin sur le pavé. En allant à l'église, il se fait précéder de quelques esclaves, qui portent son fauteuil de velours et son coussin. Il se fait porter lui-même dans son hamac, sur les épaules de deux nègres, qui ont à la main chacun un bâton de commandement, l'un d'argent, l'autre d'ébène. Son chapeau, ou son bonnet, est de taffetas, orné de fort belles plumes; mais, hors de ces occasions, il a la tête couverte d'un petit bonnet de soie piqué, dont l'usage lui est propre, ou n'est accordé qu'à très peu de personnes. A la tête de son cortége marche toujours un musicien, qui porte à la main une petite verge de fer d'un demi-pied de long, environnée de grelots, et qui la remue avec mesure, en chantant les louanges et la grandeur de son maître (1).

A l'égard des ornements du comte, c'est ordinairement plusieurs cordons de corail, qui lui tom-

(1) Merolla, dans Churchill, t. 1, p. 631.

bent du cou jusqu'à la ceinture, avec une grosse chaîne de l'or le plus pur, qui soutient sur sa poitrine une croix d'or fort massive. Il porte constamment des bracelets du plus précieux corail; mais, dans les jours solennels, ses bracelets sont des chaînes d'or, d'un travail admirable: ses doigts sont presque toujours couverts de bagues. Au lieu de souliers, on ne lui voit jamais que des pantoufles. Quatre officiers portent devant lui deux parasols de plumes de paon, et deux de paille; d'autres ont à la main des queues de cheval, pour écarter les mouches. Ceux qui remplissent ces fonctions sont ordinairement ses principaux favoris, ou ses proches parents. Les jours de grande fête, il fait faire à ses gardes quelque exercice militaire, ou ses courtisans l'amusent par des danses, au son de leurs instruments. Mais il ne manque jamais, après le service des jours solennels, de finir les louanges de Dieu par une décharge de mousqueterie, et par un concert de toute sa musique (1).

L'autorité du comte de Sogno est absolue; mais il est tributaire du roi de Congo (2). Entre plusieurs cantons, autrefois indépendants, qui le reconnaissaient pour leur maître, du temps de Lopez, il comptait le pays des Mombalas, nation située vers la capitale de Congo (3). Les principales dignités du

(1) Merolla, dans Churchill, t. 1, p. 632.

(2) Braun, p. 16, dit que le prince de Sogno est si puissant, qu'il fait la guerre au roi. Les Africains le nomment Manua (Mani) Sogno.

(3) Pigafetta, *Relatione del reame di Congo*, p. 34.

comté de Sogno sont celles des neuf électeurs. Ils se choisissent un maître à la pluralité des voix : lorsqu'il meurt, ils doivent lui donner un successeur avant qu'il soit enterré ; et, pendant l'interrègne, qui ne dure jamais long-temps, le pays est gouverné par un enfant, auquel on rend autant d'obéissance qu'au prince légitime. Aussitôt que l'élection est finie, on en donne avis aux missionnaires, pour la faire confirmer par leur approbation ; sans quoi, Merolla nous assure qu'elle serait nulle (1).

Après la mort du comte, la comtesse douairière rentre dans son ancien état, comme les reines de Congo, et devient une femme privée, sans autre privilége que celui du rang, qu'elle a toujours après la comtesse régnante. Il se trouve quelquefois trois ou quatre de ces douairières, soit parce que les femmes du pays y vivent plus long-temps que les hommes, soit parce que, ne pouvant épouser que le successeur de leur mari, elles demeurent veuves, sans jamais changer de condition. La loi qui les oblige à la continence est si rigoureuse, que sur la conviction du moindre désordre, elles seraient punies par le glaive ou par le feu.

Si le fils aîné du comte, ou quelque prince de son sang, aspire à lui succéder, on voit naître ordinairement de grands troubles, qui n'attendent pas sa mort pour éclater. L'ambitieux qui veut s'élever sur le trône au mépris des lois, forme des factions, et s'efforce de gagner les électeurs. La crainte d'une

(1) Merolla, dans Churchill, t. 1, p. 627.

guerre civile fait cacher la mort des comtes aussi long-temps qu'il est possible, et quelquefois, par un excès de précaution, ils meurent privés des secours de l'église.

Merolla raconte, à cette occasion, que le comte l'ayant fait appeler dans une maladie, n'eut pas le courage de lui demander les sacrements, de peur qu'on ne crût sa vie fort en danger. Au contraire, il sortit aussitôt de son lit, pour déguiser mieux sa situation. Il avait néanmoins la conscience agitée de quelques remords. Quelques jours après, un autre missionnaire, revenant de quelque lieu voisin, rencontra plusieurs corps morts sur sa route. Merolla soupçonna de quelle main le coup était parti. Il se hâta d'en parler au comte, qui se reconnut de bonne foi l'auteur du crime, mais en s'efforçant de justifier un ordre si cruel par des raisons d'état. Le zélé missionnaire lui déclara ce qu'il pensait d'une politique de cette nature, et ne manqua pas, dit-il, de lui imposer une sévère pénitence (1).

Après la mort des comtes de Sogno, leurs enfants sont réduits, comme leur mère, à la condition privée. Si leur père se détermine à leur acheter pendant sa vie des terres ou quelque autre bien, il doit faire publier, dans toute l'étendue de ses états, que c'est de son propre argent qu'il fait cette acquisition; autrement ses fils seraient dépouillés de ces bienfaits, comme ils l'ont été souvent pour avoir négligé cette formalité. Les comtes ont une voie plus sûre, lors-

(1) Merolla, dans Churchill, t. 1, p. 628.

qu'ils veulent faire des établissements avantageux à leurs enfants : ils font défricher quelques portions des bois du domaine, et, les ayant changés en terres labourables, ils ont le pouvoir d'en disposer à leur gré (1).

Le jour de Saint-Jacques, dit Merolla, tous les sujets du comte de Sogno sont obligés de lui renouveler le serment de fidélité, avec les cérémonies suivantes. On élève un trône sur la grande place qui est proche des capucins. Le comte y étant monté, commence par recevoir la bénédiction des missionnaires, qui se présentent pour cet office à la porte de leur église; ensuite il fait publiquement l'exercice avec deux sortes d'armes : c'est d'abord l'arc et les flèches, qui sont les anciennes armes du pays. Il a la tête couverte d'une couronne, ou d'un bonnet de plumes flottantes. Le second exercice est celui du fusil; mais changeant de parure, il prend alors un chapeau à l'européenne, orné d'un plumet. De sa croix, qui repose sur sa poitrine au bout d'une chaîne d'or, pend un long cordon de corail, qui lui tombe jusqu'aux genoux. Ses épaules sont revêtues d'un court manteau d'écarlate, brodé en or, avec une ouverture de chaque côté pour le passage des bras. Il est suivi, dans ces exercices, d'une foule de peuple, qui fait les mêmes mouvements et les mêmes gestes que s'il était question d'attaquer l'ennemi ou de s'en défendre. Enfin, le comte s'assied sur son trône, qu'on place ordinairement sous un grand arbre, au côté sud de l'esplanade.

(1) Merolla, dans Churchill, t. 1, p. 629.

A son exemple, le capitaine général exécute, à la tête du peuple, quantité de mouvements militaires, qui se nomment saskelari (1). En finissant, il se place sur un grand siége de cuir, élevé pour lui du côté de l'église, d'où il peut voir aisément d'autres exercices, que chaque électeur est obligé de faire à son tour. Ces neuf seigneurs paraissent à la tête d'autant de compagnies, et portent un essai du tribut annuel qu'ils sont obligés de payer au comte pour sa subsistance et celle de sa cour. Ceux, par exemple, qui doivent lui fournir du poisson, en portent quelques uns au bout d'une pique; ceux qui sont chargés de la provision d'huile, présentent le fruit d'où elle se tire; ceux qui fournissent la viande portent la corne de quelque bête, ou s'enveloppent quelquefois d'une peau de vache. C'est dans la même occasion que les manis disposent des offices civils, et qu'ils ôtent leurs emplois à ceux qui ont manqué de conduite. On choisit le jour de Saint-Jacques pour cette cérémonie, parce que depuis une grande victoire qu'Alfonse, roi de Congo, remporta contre les infidèles, ce saint est regardé comme le patron de toutes ces contrées.

Selon Zucchelli, dans la province de Sogno, le roi et les manis doivent, lorsqu'ils prennent les rênes de leur gouvernement, se faire installer par les chefs de la terre. Ceux-ci leur font tirer de l'arc, et frapper fortement la terre du pied, pour désigner qu'ils se feront obéir de leurs vassaux; puis, si l'on en

(1) C'est la cérémonie du sakilla des voyageurs modernes. Voyez dans le tome XIV les Relations de Grandpré et de Tuckey.

croit notre missionnaire, ils entrent dans une case afin d'avoir commerce avec leurs concubines : ils en sortent pour faire en public le sanga, c'est-à-dire l'exercice militaire, aux acclamations de tout le peuple qui crie : bravo! courage! Enfin, le chef de la terre lui donne le chigilla, ou kigilla, c'est-à-dire des règles de conduite qu'il ne doit jamais enfreindre. Ces règles sont de ne jamais aller en personne dans telle ou telle libatte; de ne jamais manger certains aliments que lorsqu'ils sont préparés par la main des vierges; de manger en public de tous les premiers fruits, afin de donner la fertilité à la terre, et plusieurs autres prescriptions de cette nature (1).

Vers le milieu du dernier siècle, un comte de Sogno, ayant fortifié la forêt de Fidemguolla, qui sert de boulevard au pays, et l'ayant rendue imprenable, refusa l'hommage du roi de Congo, et ne voulut porter que la qualité de son allié. En 1636, le roi dom Alvare II entreprit de faire rentrer le même comte dans la soumission. Il s'avança vers Sogno avec une armée formidable, soutenue de quatre-vingts soldats portugais, commandés par le gouverneur de Loanda; mais les troupes du comte étant sorties subitement de leur forêt, défirent l'armée royale, et se saisirent de la personne même du roi. Il fut obligé d'acheter sa liberté par la cession de deux territoires, dont l'un, nommé Mocato, contient un pays bien cultivé sur la rivière de Zaïre. Ensuite, la guerre s'étant rallumée, dom Alvare perdit une seconde bataille.

(1) Zucchelli, p. 185.

Ces deux avantages enflèrent le comte d'un orgueil insupportable; ses sujets mêmes en ressentaient le poids, lorsque le roi de Congo, paraissant avec de nouvelles troupes, lui fit payer bien cher l'éclat passager de son triomphe. Cette révolution produisit la paix jusqu'à la mort du comte, qui eut, en 1641, dom Daniel de Sylva pour successeur. Dom Daniel était fils d'un autre comte de Sogno, nommé dom Michel, après la mort duquel, en 1636, il avait aspiré à lui succéder; mais, ayant perdu ses espérances, il s'était retiré à la cour de Bamba, où il avait vécu long-temps dans l'oubli. Cependant les électeurs de Sogno s'étant réunis en sa faveur, il refusa de faire confirmer son élection par le roi de Congo, sous prétexte que ce monarque avait contribué à son exil. Dom Alvare, enflammé de colère, le dépouilla d'abord du pays de Mocato, qu'il avait accordé à son prédécesseur. Ensuite, pénétrant dans le comté de Sogno avec une puissante armée, il y exerça tous les ravages de la guerre. Mais au mois d'avril 1645, il fut défait dans une autre bataille, où dom Alfonse son fils, qu'il avait revêtu de la principauté de Mocato, fut fait prisonnier, avec une partie de sa noblesse. Le comte fit couper la tête à tous les nobles de Congo, suivant l'usage du pays; mais respectant le lien du sang dans le prince Alfonse, qui était son cousin, il se contenta de le tenir renfermé dans une étroite prison.

Loin de succomber à cette infortune, le roi de Congo fit de nouveaux efforts pour hâter sa vengeance. Il leva une nouvelle armée, qui n'était composée

que de sa noblesse et de trois ou quatre cents mulâtres, sur lesquels il faisait plus de fond que sur les nègres. Le duc de Bamba, chargé du commandement, marcha vers Sogno sous de fort heureux présages. Mais la forêt de Fidemguolla ne cessa point d'être funeste aux troupes de Congo; elles tombèrent dans une embuscade où elles furent taillées en pièces. Il en coûta au duc de Bamba la restitution de quelques places et de quelques pays qu'il avait enlevés au comte de Sogno. Dom Alfonse obtint la liberté à ce prix; mais il ne fut pas plus tôt rentré dans les états de son père, que, ne pouvant oublier ses ressentiments, il recommença la guerre avec une nouvelle fureur (1).

Pendant ces cruelles divisions, le roi de Congo envoya un ambassadeur au Brésil, avec des lettres pour le comte Maurice de Nassau, qui gouvernait alors cette contrée au nom des États de Hollande. Il y joignit un présent de plusieurs esclaves pour le conseil hollandais, et de deux cents pour le gouverneur même, avec une chaîne d'or d'un grand prix; mais le comte de Sogno fit partir, presque en même temps, trois de ses principaux nobles; et, ne se bornant point à solliciter l'amitié du comte Maurice, il chargea un de ses ambassadeurs de passer du Brésil en Hollande, pour faire la même demande aux états généraux. Ses instances, ou plutôt l'intérêt que les Hollandais crurent avoir à laisser le temps aux deux princes nègres de s'affaiblir par une guerre si

(1) Dapper, *Afrique*, édit. de 1686, p. 355.

sanglante, leur fit écrire à leurs directeurs de Congo et d'Angola de n'y prendre aucune part, sous prétexte qu'ils avaient des liaisons égales avec les deux partis. Les ambassadeurs de l'une et de l'autre puissance furent renvoyés avec des lettres et des présents. Ceux du roi lui apportèrent, de la part du conseil, un grand manteau d'écarlate, bordé de galons d'or et d'argent, un justaucorps de soie, et un chapeau de castor, bordé d'or et garni d'une cocarde. Le comte de Sogno reçut à peu près la même valeur sous une autre forme; mais, par une sorte de préférence, le comte Maurice y joignit en particulier une épée, avec un ceinturon richement brodé en argent. Le silence de l'auteur, sur les suites de la guerre, fait juger que la paix fut rétablie par la médiation des directeurs, ou par l'épuisement des deux partis (1).

Vers l'année 1680, les Portugais d'Angola entreprirent la conquête de Sogno. Merolla, qui s'est fait l'historien de cette guerre, rapporte qu'un roi de Congo, voulant se faire couronner, eut recours à l'assistance des Portugais, et leur promit le comté de Sogno, avec deux mines d'or, qui n'eurent pas moins de force pour les engager dans ses intérêts. Ils assemblèrent immédiatement toutes leurs forces. Le roi leva de son côté de nombreuses troupes, auxquelles il joignit une compagnie de Jagas, sous leur propre chef, qu'ils appellent calangola. Les deux armées s'étant unies, marchèrent ensemble vers Sogno. Elles ne trouvèrent pas le comte sans défense.

(1) Dapper, p. 386.

Il avait eu le temps de rassembler un prodigieux nombre de ses sujets ; et son courage le fit marcher au-devant de l'ennemi ; mais la plupart de ses gens manquant d'armes à feu, et n'étant point accoutumés à la manière de combattre des Européens, il perdit la vie dans une bataille sanglante, après avoir vu prendre ou massacrer une grande partie de son armée (1).

Après une si glorieuse victoire, le calangola proposa au général portugais de faire tuer tous les prisonniers, pour servir de nourriture à leurs troupes victorieuses, qui commençaient à manquer de provisions. Il apportait pour raison que, pouvant compter chaque jour sur un grand nombre de nouveaux prisonniers, il serait difficile de les garder tous ; et, qu'avec cette ressource pour la subsistance de l'armée, la guerre serait plus agréable et plus facile. Un mélange d'humanité et d'intérêt fit répondre au général, que les Jagas étaient libres de manger les corps morts, qui étaient en assez grand nombre pour les rassasier ; mais qu'il leur défendait de tuer les prisonniers vivants, et que, dans l'intervalle, il chercherait d'autres moyens pour remédier aux besoins de l'armée. Peu de jours après, la comtesse douairière et le peuple de Sogno firent supplier les Portugais de suspendre les hostilités, en leur promettant de satisfaire à toutes leurs prétentions. Mais le général leur fit répondre qu'il était résolu de pénétrer jusqu'à leur dernière ville, pour leur apprendre le

(1) Merolla, Churchill's *Collection*, t. 1, p. 620.

respect et l'obéissance qu'ils devaient au roi de Congo. Une menace si terrible répandit le désespoir dans cette malheureuse nation. Lorsqu'elle s'attendait aux dernières extrémités de la guerre, un seigneur du pays se présenta courageusement, et promit de la délivrer de toutes ses craintes, si les électeurs voulaient le choisir pour succéder au comte. Sa proposition fut acceptée. Il commença par rétablir l'ordre dans les troupes dispersées ; et, pour éviter la confusion à laquelle il attribuait leurs derniers malheurs, il ordonna qu'à l'avenir tout le monde aurait la tête rasée, sans en excepter les femmes, et que les soldats se ceindraient le front de feuilles de palmier. Cet usage, dont le but n'était pas moins d'inspirer de la confiance au peuple, par des préparatifs extraordinaires, que d'apprendre en effet aux troupes à se reconnaître dans la mêlée, s'est conservé jusqu'aujourd'hui dans la nation (1).

Le nouveau comte exhorta ses sujets à ne pas s'effrayer du bruit des armes à feu, qui n'était propre, leur dit-il, qu'à causer de l'épouvante aux enfants, puisqu'une balle ne faisait pas plus de ravage qu'une flèche, ou qu'un coup de sagaie ; sans compter que le temps dont les blancs avaient besoin pour charger leurs fusils donnait beaucoup d'avantage à ceux qui n'avaient qu'une flèche à poser sur leur arc. Il les avertit surtout de ne pas s'arrêter puérilement aux bagatelles (2) que les Portugais

(1) Merolla, dans Churchill, t. 1, p. 620.

(2) Les Portugais jetaient dans les rangs des nègres qu'ils avaient à combattre, des couteaux, des rubans et d'autres colifichets.

étaient accoutumés de jeter parmi eux pour causer du désordre dans leurs rangs. Il recommanda de tirer aux hommes, sans s'amuser aux chevaux, qui ne devaient pas leur paraître aussi terribles que les lions, les tigres et les éléphants. Il ordonna que celui qui tournerait le dos fût tué sur-le-champ par ses voisins; et que si plusieurs avaient cette lâcheté, loin d'être plus épargnés, ils fussent regardés par les autres comme leurs premiers ennemis; car il est question, leur dit-il, de périr glorieusement, plutôt que de mener une vie misérable. Enfin, pour ne laisser aucun sujet d'inquiétude à ceux qui promettaient de le suivre, il voulut que tous les animaux domestiques fussent massacrés; et, donnant l'exemple à la vue du public, il égorgea aussitôt tous les siens. Cet ordre fut exécuté si ponctuellement, que toute la race des bestiaux, surtout celle des vaches, est presque entièrement détruite dans le comté de Sogno. L'auteur y a vu vendre une jeune fille pour un veau, et une femme pour une vache.

Il ne restait au comte qu'à fortifier son armée par le secours de ses voisins. L'intérêt commun eut la force d'en rassembler un grand nombre : ainsi, marchant avec des légions de nègres, il trouva bientôt l'occasion de surprendre des ennemis qui prenaient trop de confiance à leurs victoires. Comme ils avançaient sans ordre et sans précaution, ils tombèrent imprudemment dans la première embuscade. Les Jagas et leur chef donnèrent l'exemple de la fuite. Ils furent suivis par les troupes de Congo. Les esclaves qu'ils avaient faits dans la première bataille

étant abandonnés par leurs gardes, rejoignirent leurs amis, et tournèrent avec eux toute leur fureur contre les Portugais, qui disputaient encore le terrain ; mais, accablés par le nombre, ils se virent forcés de tourner le dos, sans pouvoir éviter d'être massacrés dans leur fuite. Il n'en resta que six, qui furent faits prisonniers, et présentés au comte. Après les avoir regardé quelque temps d'un œil furieux, il leur laissa le choix, ou de mourir avec leurs compagnons, ou de vivre esclaves. Merolla leur prête une réponse fort noble : « On n'a point encore vu, lui dirent-« ils, de blancs qui aient daigné servir des nègres, « et nous n'en donnerons point l'exemple. » A peine eurent-ils prononcé ces paroles, qu'ils furent tués sous les yeux du vainqueur. L'artillerie et le bagage de leur nation tombèrent entre les mains des nègres de Sogno, qui les vendirent dans la suite aux Hollandais. L'auteur assure que la compagnie de Hollande employa ces dépouilles portugaises à munir un fort de terre qu'elle avait fait bâtir à l'embouchure de la rivière de Zaïre, et qui commande cette rivière et la mer (1).

En partant de Loanda pour se rendre à l'armée de Congo, les Portugais, trop accoutumés à la victoire pour douter du succès de leur entreprise, avaient recommandé à leurs marchands de les suivre de près et de débarquer au premier endroit de la côte de Sogno où ils découvriraient des feux allumés. L'armadilha (c'est le nom qu'ils donnent à leurs pe-

(1) Merolla, Churchill's *Collection*, t. 1, p. 621.

tites flottes) arriva dans les circonstances de la victoire du comte, chargée de fers, qui devaient servir aux esclaves nègres; et, voyant sur la côte un grand nombre de feux, que les vainqueurs avaient allumés pour se réjouir, elle les prit pour le signal dont on était convenu; mais, lorsqu'elle eut jeté l'ancre, un Portugais, qui se fit apercevoir sur le rivage, demanda, par plusieurs signes, qu'on se hâtât de le prendre dans une chaloupe. C'était un malheureux fugitif, qui, ayant été pris et conduit au comte de Sogno, après l'exécution des six autres, avait obtenu la vie à des conditions fort humiliantes. Le comte s'était fait apporter une jambe et un bras des six Portugais qu'il avait sacrifiés à son ressentiment, et lui avait ordonné de porter ce présent, avec la nouvelle de sa victoire, au gouverneur de Loanda. L'armadilha se crut fort heureuse d'une rencontre qui la garantissait peut-être de sa ruine.

Le comte de Sogno ne jouit pas long-temps des fruits de sa victoire. Il avait reçu, dans la mêlée, trois blessures, dont il mourut à la fin du mois; mais il laissa ses peuples tranquilles, après avoir fait perdre à leurs ennemis l'espérance qui les avait armés contre eux. Cette brave nation publia, pour justifier sa défense, que le roi de Congo n'avait pas eu droit de donner aux Portugais un pays qui ne lui appartenait pas, et qui ne dépendait que de ses propres souverains. A l'égard des Portugais, elle leur reproche, comme une injustice, d'avoir accepté ce qu'ils ne pouvaient ignorer qu'on leur donnait sans droit, et comme une ingratitude, d'avoir oublié qu'ils

avaient trouvé un asile à Sogno, lorsque les Hollandais s'étaient mis en possession du royaume d'Angola, qu'ils avaient été bien reçus du comte, et qu'ils en avaient même obtenu l'île aux Chevaux, avec des provisions pour s'y établir.

Tous ces démêlés causèrent tant de préjudice à la religion, que Merolla, étant à Chitombo, malheureux champ de la dernière bataille, n'y trouva presque personne qui fût disposé à recevoir les sacrements de l'église (1).

En 1665, lorsque le père Carli était à Sogno, il y avait déjà plusieurs années que le comte refusait l'hommage au roi de Congo (2).

Battel nous apprend que le pays de Sogno est voisin des mines de Demba, d'où l'on tire, à deux ou trois pieds de terre, un sel de roche d'une beauté parfaite, aussi clair que la glace, et sans aucun mélange. On le coupe en pièces d'une aune de long, qui se transportent dans toutes les parties du pays, et qui s'y vendent mieux que toute autre marchandise (3). Delisle place les mines de sel dans le pays de Bemba, qu'il divise en deux ou trois contrées différentes, et qu'il place à l'est des pays de Bamba et de Batta.

(1) Merolla, dans Churchill, t. 1, p. 622.
(2) Carli, dans Churchill, p. 562.
(3) Battel, Pinkerton's *Collect.*, t. XVI, p. 327.

§ III.

Provinces de Sundi, de Pango, de Batta et de Pemba.

1°. Sundi, troisième province du royaume de Congo, est située à l'est de Pango, à la distance d'environ quarante milles de San-Salvador. Selon Lopez, cette province s'étend jusqu'aux cataractes du Zaïre, des deux côtés de ce fleuve, et elle confine à l'Anzicana au pays des Anziques; au sud, elle prolonge son territoire jusqu'au confluent du Bencare et du Zaïre, et le long de ses rives jusqu'à sa source dans les monts de Cristal (1). Sa principale ville, où le mani fait sa résidence, est fort près du comté de Sogno, à neuf ou dix lieues des cataractes. Cette province passe pour la première du domaine héréditaire de Congo. Elle a toujours pour gouverneur le fils aîné du roi, ou celui qui est destiné à lui succéder, sous le titre de mani Sundi; et cet usage a duré sans interruption depuis dom Jean, premier roi chrétien. La province de Sundi a quantité de seigneurs particuliers dans sa dépendance. Ses habitants font avec leurs voisins un commerce régulier de sel, d'étoffes, et de différentes teintures qui leur viennent des Indes orientales et du Portugal. Ils reçoivent, en

(1) Pigafetta, p. 35. Ce passage de Pigafetta donne à la province de Sundi plus d'étendue que ne lui en accorde sur ses cartes d'Anville, qui paraît avoir, à tort, distingué Sundi de Cundi. Le tracé du fleuve Zaïre et du Bancaro ne saurait non plus s'accorder avec le sien.

échange, des étoffes de palmier, de l'ivoire, des peaux de zibeline et de marte, et certaines ceintures d'un tissu de feuilles de palmier, dont on fait beaucoup de cas dans toutes ces régions. On trouve dans la même province quantité de cristal et différentes sortes de métaux; mais les habitants préfèrent le fer à tous les autres, parce que, disent-ils, c'est avec ce métal seul qu'ils font des couteaux, des haches, des armes pour la guerre, et d'autres instruments de guerre (1).

2°. Pango, selon Lopez, a pour bòrnes, au nord, Sundi; au sud, Batta; à l'ouest, le comté de Congo; à l'est, les montagnes du Soleil. Sa principale ville se nomme Pango; mais elle portait autrefois le nom de Panguelungos; elle est située sur la rivière de Barbela, qui traverse toute la province. Quoique les terres de Pango ne soient pas aussi fertiles que les autres parties du royaume, elles paient le même tribut.

Cette province formait autrefois un royaume indépendant. Elle fut conquise par les rois de Congo, qui y ont introduit par degrés les usages de la langue de Sundi. Du temps de Lopez, le gouverneur, qui se nommait dom Francisco mani Pango, était un seigneur de la plus ancienne noblesse, et possédait cet emploi depuis cinquante ans. Le commerce de Pango n'est pas différent du commerce de Sundi (2). Dapper place à cinquante milles de Batta, du côté de l'est, le territoire de Conde, de Ocange ou

(1) Pigafetta, *Relatione del reame di Congo*, p. 36.
(2) Pigafetta, p. 36.

Pombo Okango, traversé par la profonde et rapide rivière de Coanza, qui vient se décharger dans celle de Zaïre. Ce pays, suivant le même auteur, est gouverné, depuis un temps immémorial, par une femme, tributaire du mani, ou du gouverneur de Batta, qui reçoit d'elle le tribut et l'hommage au nom du roi de Congo, quoiqu'il n'en revienne rien à ce prince. Les peuples de Conde assurent qu'au-delà de la rivière de Coanza on trouve une nation blanche avec de longs cheveux, mais un peu moins blanche que les Européens (1).

3°. Batta, selon Lopez, est une province bornée au nord par celle de Pango; à l'est, elle s'étend au-delà de la rivière de Barbela, jusqu'aux montagnes du Soleil et jusqu'à celles de sel de Nitre; au sud, elle prend, depuis ces mêmes montagnes, jusqu'à la jonction des rivières de Barbela et de Cacinga, d'où elle continue jusqu'au mont Brûlé (2). La principale ville de cette province porte aussi le nom de Batta. Ce pays formait autrefois un grand et puissant royaume, sous le nom d'Aghirimba. S'étant unie volontairement au royaume de Congo, à l'occasion de quelques dissensions entre les seigneurs, elle conserve plus de liberté et de priviléges que les autres provinces. Le roi lui donne toujours pour gouverneur quelque descendant de l'ancienne maison royale

(1) Dapper, *Description de l'Afrique*, p. 342.

(2) Pigafetta, p. 36. Dapper l'appelle les Montagnes brûlantes, et dit que les Portugais lui donnent le nom de Montes Queimados. D'Anville a placé ce mont sur sa carte, et lui a donné le nom de Roche brûlée.

du pays, mais avec de justes égards pour l'intérêt de la sienne.

Le mani Batta, que les Portugais nomment le prince de Batta, réside plus près du roi qu'aucun autre seigneur, et passe pour la seconde personne du royaume. A l'extinction des légitimes héritiers, il est destiné, par son rang, à la succession de la couronne. Du temps de Lopez, il se nommait dom Pedro. Entre ses droits, on compte celui de manger à la table de son souverain, mais debout et un peu plus bas, honneur qui n'est point accordé aux enfants mêmes du roi. Sa cour ne le cède guère à celle du roi pour le nombre et le faste. Il ne marche jamais sans être précédé par des tambours, des trompettes et quantité d'autres instruments. On assure qu'il peut mettre en campagne une armée de soixante-dix ou quatre-vingt mille hommes. De tous les gouverneurs, ou les manis de Congo, il est le seul à qui la cour permette d'entretenir une compagnie de mousquetaires, parce qu'étant sans cesse en guerre avec les Jagas, il a besoin d'autant de force que de vigilance pour réprimer une nation si barbare. Les princes mêmes du sang royal ne jouissent point de cet avantage, et Lopez en apprit la raison de la bouche même du roi : « Je ne serais pas capable, lui dit ce prince, de contenir un sujet rebelle qui entreprendrait de me faire la guerre avec deux mille mousquets. »

Les Jagas sont à l'est de Batta, au-delà des montagnes du Soleil, et des monts de Sel. Cette nation féroce habite les rives orientales et occidentales du

Nil, et se nomme elle-même Agag. Le nom de Jagas ou Djiakouas lui est donné par les habitants du Congo (1).

Le prince de Batta compte un grand nombre de seigneurs dans sa dépendance. Les habitants naturels de sa province se nomment Monsobos : leur langage diffère peu de celui des Mosicongos, et ils s'entendent mutuellement. Leur caractère est dur et farouche : on s'en aperçoit jusque dans les esclaves, qui sont plus brutaux et plus opiniâtres que ceux des autres régions de l'Afrique. Le commerce est le même à Batta qu'à Sundi; mais le revenu du roi monte au double dans cette grande province (2). Dapper représente le canton qui sépare Batta de Pango comme un des plus fertiles terrains de l'Afrique. Il produit, dit-il, toutes sortes de provisions; depuis San-Salvador jusqu'à Batta, le pays est si peuplé, qu'il offre continuellement des maisons et des villages (3).

4°. La sixième province, nommée Pemba, est bornée, au nord, par Sundi; à l'est, par Batta; au sud, par Bamba; à l'ouest, par Sogno. Elle fait, suivant Lopez, le centre du royaume de Congo. De son temps, le gouverneur de cette province était dom Antonio, second fils du roi dom Alvare, et digne du trône par ses vertus, si les lois n'eussent assuré la succession à son aîné. C'est de cette province que les anciens rois de Congo tiraient leur

(1) Pigafetta, p. 37. Pigafetta écrit Giaqual.

(2) Pigafetta, *Relatione del reame di Congo*, p. 38.

(3) Dapper, *Afrique*, p. 342.

origine; et peut-être n'ont-ils pas eu d'autre raison pour en faire leur résidence.

Le gouverneur ou le mani de Pemba fait la sienne dans une ville du même nom, située au pied du mont Brûlé, sur les bords de la rivière de Loze (1), qui prend sa source dans un lac, et traverse la région de Bamba pour se rendre dans la mer. C'est dans la même province que les officiers de la couronne ont leurs biens et leurs effets, parce que étant voisins de la cour, ils ont plus de facilité à s'y procurer leurs besoins. Quelques uns de ces seigneurs, dont les terres bordent la province de Bamba, ont beaucoup de peine à se garantir des nègres de Quizzama, depuis que l'amour de la liberté a fait secouer à cette nation le joug du Congo (2).

Carli divise la province de Pemba en deux parties, dont il nomme l'une, marquisat de Pemba, et l'autre, province de San-Salvador, du nom de la capitale du royaume où les rois font leur résidence ordinaire. Cette ville portait anciennement le nom de Banza, qui signifie (3), selon Pigafetta, dans le langage de la nation, cour ou demeure royale. Elle est située à cent cinquante milles de la mer, sur une grande et haute montagne, qui n'est qu'un seul rocher, et qui contient néanmoins une mine de fer. Le sommet offre une

(1) Pigafetta, p. 38. Il y a Coze dans Pigafetta, mais c'est une faute d'impression, et la description prouve que c'est la rivière de Loze, dont il a parlé à la page 12.

(2) Pigafetta, *Relatione del reame di Congo*, p. 38-39.

(3) Suivant les missionnaires, ce nom marque une cité, une capitale où le prince réside. Dapper dit qu'il signifie aussi tête ou chef, et que l'ancien nom de la ville, suivant Marmol, était Ambas-Congo.

plaine d'environ dix milles de tour, bien cultivée, et si remplie de villes et de villages, que dans un si petit espace elle contient plus de cent mille âmes. Les Portugais, charmés d'un si beau lieu, lui ont donné le nom d'Outeïro, c'est-à-dire la colline par excellence (1), parce que, outre les agréments du terrain même, on y a celui de découvrir d'un coup d'œil toutes les plaines dont la montagne est environnée. Elle est fort escarpée du côté de l'est; mais sa hauteur n'empêche pas qu'elle n'ait quantité de sources, qui achèveraient d'en faire un séjour délicieux, si l'eau en était meilleure. Les habitants tirent celle dont ils font usage, d'une seule fontaine qui est du côté du nord, sur la pente de la montagne, où leurs esclaves vont la puiser dans des vaisseaux de bois et de cuir. La plaine est d'une fertilité extrême en grains de toutes les espèces. Elle a des prairies d'une herbe excellente, et des arbres d'une verdure (2) continuelle. L'air y est aussi très frais et fort sain (3). Outre ce motif, que les rois ont eu sans doute pour y établir leur demeure, ils n'y ont pas été moins engagés par la situation du terrain, qui fait de leur palais une retraite inaccessible, et parce que, étant au centre du royaume, il leur donne la facilité d'étendre leur attention de toutes parts à la même distance. Du pied de la montagne, à l'ouest, jusqu'au sommet, on compte cinq milles, par le grand chemin, jusqu'à la ville de San-Salvador. Du côté de

(1) Pigafetta, p. 39.
(2) Dapper y met des palmiers, des tamarins, des plantains, l'arbre qui produit la noix cola, des orangers et des limoniers.
(3) Carli dit que c'est le meilleur air du royaume.

l'est, coule une rivière, où les femmes descendent l'espace d'un mille pour aller laver leurs habits (1). Dapper la représente fort petite. Il l'appelle Vèse, et la prend à tort pour la Lelunda. Ce ruisseau, dit-il, répand la fertilité dans les champs voisins, et donne tant d'agrément au paysage, que les habitants de la ville ont leurs jardins sur ses bords. Leurs troupeaux, qui sont en petit nombre, et qui se réduisent à quelques porcs, quelques chèvres et quelques brebis, sans une seule vache, sont nourris et gardés dans la ville entre quelques haies qui touchent aux maisons.

San-Salvador, capitale du royaume de Congo, nommé Banza dans l'idiome du pays, est située dans un angle de la montagne, vers le sud-est. Dom Jean, premier roi chrétien, la fit environner d'une forte muraille, qui renferme toute la partie méridionale ainsi que son palais, et le quartier qu'il accorda aux Portugais pour leur établissement (2). Les portes n'ont point de gardes et ne sont jamais fermées. Entre l'enclos du palais royal et celui des Portugais, qui ont chacun environ un mille de circuit, on a laissé un grand espace pour la principale église et pour un grand marché, au fond duquel quantité de seigneurs ont leurs maisons, qui font face à l'église. Comme on trouve d'autres maisons de seigneurs et de riches Portugais hors des enclos, il ne serait point aisé de déterminer la grandeur ordinaire de la ville; mais tout le sommet de la montagne est rempli de villages et de palais, qui forment comme autant de

(1) Pigafetta, p. 39.

(2) Dapper dit qu'il n'y a point d'autres murs que ceux du palais et de la ville portugaise.

villes, ou plutôt qui n'en font qu'une seule d'une très grande étendue (1).

Suivant Carli, San-Salvador a l'avantage de n'être point infesté, comme le reste du royaume, par les mosquites, les cousins, les puces et d'autres espèces de vermine; mais elle n'est point exempte de fourmis, et ces petits animaux y sont fort incommodes (2). Les rues sont fort bien distribuées; la plupart des édifices, uniformes, grands, en bon ordre, mais couverts de chaume, à l'exception d'un petit nombre de maisons portugaises. Le palais du roi est fort spacieux. Outre le grand mur, il en a quatre autres, dont celui qui regarde la ville portugaise est de pierre et de chaux. Les autres sont de roseaux, mais fort bien travaillés. Les appartements, les salles, les galeries, sont revêtus de belles nattes, qui forment des tapisseries à la manière de l'Europe. Dans l'intervalle du mur le plus intérieur, on a pratiqué des jardins, qui sont remplis de toutes sortes de légumes et plantés de différentes espèces d'arbres. On y a bâti des salons et des pavillons fort beaux pour le pays, quoiqu'au fond ce ne soit pas grand'chose (3).

Carli donne une lieue de circonférence au palais du roi. Il ajoute que c'était autrefois le seul édifice du pays qui fût de pierre et de bois; mais que depuis l'établissement des Portugais, tous les grands ont appris d'eux à mettre plus d'ordre et de goût dans leurs bâtiments et dans leurs meubles. San-Salvador

(1) Pigafetta, p. 40.
(2) Carli, dans Churchill, t. 1, p. 562.
(3) Dapper, édition de 1686, p. 343.

a plusieurs églises. La cathédrale, celles de la Vierge et de Saint-Pierre; celle de Saint-Antoine de Padoue, où sont les tombeaux des rois de Congo; celle des Jésuites, qui est dédiée à saint Ignace, sont bâties de pierre. Celle de Notre-Dame-de-la-Victoire est de terre, mais proprement blanchie (1).

Dapper compte dix ou onze églises à San-Salvador: la grande, ou la cathédrale; celles des Sept-Lampes, de la Conception, de la Victoire, de Saint-Jacques, de Saint-Antoine et de Saint-Jean. Les trois autres sont entre les murs du palais, et portent le nom du Saint-Esprit, de Saint-Michel et de Saint-Joseph. Les jésuites ont un grand cloître, qui sert d'école pour l'instruction des nègres, et d'autres lieux, où les enfants des nobles apprennent les langues latine et portugaise. Zucchelli avoue que les jésuites ont précédé les capucins dans les missions du Congo (2). Quoique les églises de San-Salvador et tous les édifices publics soient bâtis de pierre, ils sont couverts de paille, à l'exception du cloître des jésuites, auquel il ne manque rien pour la solidité. Les ornements et les vases ecclésiastiques sont en petit nombre et de peu de valeur. Entre plusieurs commodités, la ville a deux fontaines qui fournissent d'assez bonne eau; l'une dans la rue Saint-Jacques, l'autre entre les murs du palais (3). Merolla observe qu'on trouve hors de la ville un grand marché, nommé le Pombo, anciennement bâti par les Jagas, où l'on vendait la chair humaine à la livre, comme celle

(1) Carli, dans Churchill, t. 1, p. 562.
(2) Zucchelli, p. 195.
(3) Dapper, édit. de 1686, p. 343.

de bœuf et de mouton. Les marchands portugais refusèrent d'acheter la chair des esclaves morts; mais ayant proposé à ces barbares de l'acheter en vie, ils firent avec eux un traité, qu'ils veulent faire regarder comme le fondement de leur privilége exclusif pour la traite des esclaves; acte ou traité, dit l'auteur, qu'ils n'ont jamais pu produire (1).

Le territoire de San-Salvador fait partie du domaine royal, dans un espace de sept ou huit lieues de tour (2). Barbot fait monter les habitants de la ville à quarante mille, la plupart nobles, mais si pauvres, qu'à peine s'en trouve-t-il neuf ou dix qui portent une chaîne d'or, ou d'autres ornements de quelque prix (3).

Du temps de Merolla, c'est-à-dire en 1668, les troubles d'une guerre longue et sanglante avaient fait transporter la cour à Lemba. Cet auteur parle de San-Salvador comme de l'ancienne résidence des rois. C'était, dit-il, la capitale du royaume et le séjour ordinaire de ses princes. On y voyait un évêque, un chapitre, un collége de jésuites, un couvent de capucins, et d'autres établissements ecclésiastiques, qui tiraient tout leur entretien de la pieuse générosité du roi de Portugal; mais les ravages de la guerre ont fait de la ville et du canton une retraite de voleurs. (4)

(1) Merolla, Churchill's *Collect.*, t. 1, p. 663.
(2) Relation de Pigafetta, p. 40.
(3) Barbot, dans Churchill, t. v, p. 490.
(4) Merolla, Churchill's *Collect.*, t. 1, p. 660-663.

FIN DU TOME TREIZIÈME.

TABLE

ANALYTIQUE ET CHRONOLOGIQUE

DES MATIÈRES.

PREMIÈRE PARTIE.

VOYAGES EN AFRIQUE.

LIVRE XIV.

PREMIERS VOYAGES DANS L'OCÉAN ATLANTIQUE MÉRIDIONAL, SUR TOUTE LA CÔTE OCCIDENTALE D'AFRIQUE, DEPUIS LE CAP LOPEZ-GONZALVO JUSQU'AU CAP NEGRO.

DATES. PAGES.

CHAPITRE II.

Voyages et aventures d'André Battel dans le royaume d'Angola.

CHAPITRE III.

Voyage de Samuel Braun en 1611-1621.

CHAPITRE IV.

Voyage de Michael Angelo de Guattina et de Denis Carli de Placenza au royaume de Congo.

§ I.

Relation d'Angelo.

§ II.

Relation de Carli.

DATES. PAGES.

§ III.

Suite du voyage de Carli, au travers de l'Espagne et de la France.

CHAPITRE V.

Voyage de Jean-Antoine Cavazzi de Montecuccolo, capucin missionnaire, 1654-1670.

§ I.

Sur Cavazzi et sur son ouvrage.

§ II.

Premiers établissements des Portugais au Congo. Introduction du christianisme dans cette contrée. Des divers rois qui y ont régné.

§ III.

Des divers rois qui ont régné à Angola.

DATES. PAGES.

§ IV.

Première mission des pères capucins au Congo.

§ V.

Seconde mission des capucins au Congo.

DATES. PAGES.

§ VI.

Troisième mission des capucins au Congo, et aux royaumes de Benin et d'Overry ou Owyhère.

§ VII.

Quatrième mission des capucins aux royaumes de Congo, d'Angola et de Matamba.

§ VIII.

Cinquième mission des capucins aux royaumes de Congo, d'Angola et de Matamba. Mission dans la province nommée la petite Ganghella.

§ IX.

Sixième mission des capucins dans les royaumes de Congo, d'Angola et de Matamba. Mission au rocher de Maopongo, nommé par les Portugais la Forteresse des Pierres.

DATES. PAGES.

§ X.

Septième mission des capucins dans le royaume de Congo, d'Angola et de Matamba. Mission dans la province d'Oacco.

§ XI.

Huitième mission des capucins aux royaumes de Congo, d'Angola et de Matamba. Mission dans la province de Lubolo.

CHAPITRE VI.

Voyage de Jérôme Merolla.

§ I.

Navigation jusqu'au Brésil, et de là au royaume d'Angola.

§ II.

Voyage de Merolla à Sogno.

§ III.

Voyage de Merolla au royaume de Cacongo.

CHAPITRE VII.

Voyage d'Antoine Zucchelli, missionnaire capucin, de 1696 à 1704.

§ I.

Préliminaires; trajet de Zucchelli, d'Europe en Amérique, et d'Amérique en Afrique.

§ II.

Séjour de Zucchelli dans la ville de Loanda.

DATES. PAGES.

§ III.

Mission de Zucchelli dans la province de Sonho ou Sogno, en 1700.

§ IV.

Mission de Zucchelli dans la région du fleuve Ambriz.

§ V.

Séjour de Zucchelli dans la capitale de Sogno.

§ VI.

Mission de Zucchelli dans la province de Chiova et dans les îles du Zaïre.

§. VII.

Nouveau séjour de Zucchelli dans la capitale de Sogno.

DATES. PAGES.

§ VIII.

Voyage de Zucchelli dans le royaume d'Angoy et dans les îles du Zaïre.

§ IX.

Séjour de Zucchelli à Sogno, et voyage à Loanda par terre.

§ X.

Retour de Zucchelli au Brésil, et du Brésil en Europe.

CHAPITRE VIII.

Voyage de Jacques Barbot le jeune et de Jean Casseneuve à la rivière de Congo et de Cabinde.

LIVRE XV.

OBSERVATIONS DES PREMIERS VOYAGEURS SUR LES ROYAUMES DE LOANGO, DE CONGO, D'ANGOLA, DE BENGUELLA ET DES PAYS VOISINS.

CHAPITRE I.

Royaume de Loango.

§ I.

Province de Mayomba et de Calongo ou Cilongo.

§ II.

Habillement, mœurs et usages de Loango.

§ III.

Gouvernement de Loango et cour du roi.

§ IV.

Végétaux et animaux de Loango.

DATES. PAGES.

CHAPITRE II.

Description du royaume de Congo, selon les anciens voyageurs.

§ I.

Ses limites, son étendue, ses rivières et ses montagnes.

§ II.

Sogno ou Songo, ou Sonho, seconde province du royaume de Congo.

§ III.

Provinces de Sundi, de Batta, de Pango et de Pemba.

FIN DE LA TABLE DES MATIÈRES DU TOME XIII.

